

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SOCIOLOGIE HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE AU QUÉBEC :
LA CONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE D'UNE DISCIPLINE AU XX^e SIÈCLE

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

PAR
RAPHAËL PELLETIER

FÉVRIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Pour Emma

À la mémoire de Pierrette

« Avant de le savoir, tu ne le sais pas. »

Gabriel, fermier de la Côte-du-Sud,
sur la simplicité et le plaisir d'apprendre

REMERCIEMENTS

La rédaction d'une thèse de doctorat est loin d'être un processus linéaire et solitaire. À cet effet, je tiens à remercier tous ceux et celles qui, au cours des dernières années, m'ont accompagné et soutenu dans ce périple. Tout d'abord, mes plus sincères remerciements reviennent à Yves Gingras pour m'avoir transmis l'amour du travail rigoureux. Ses relectures serrées et ses conseils judicieux ont directement contribué à la réalisation de ce projet. Dans la même veine, j'aimerais remercier les évaluateurs de la présente thèse, Robert Gagnon (UQAM), Dany Fougères (UQAM) et Guy Mercier (Université Laval), pour leur précieux temps. Merci également aux enseignants qui m'ont donné le goût de l'apprentissage et de la recherche. À cet effet, merci à Marc Brosseau et Anne Gilbert, du département de géographie de l'Université d'Ottawa. Des parties de cette thèse ont bénéficié du concours d'acteurs ayant accepté d'ouvrir leurs archives personnelles à mon travail d'enquête. Je pense à Laurent Deshaies et à Martin Simard. Qu'ils en soient remerciés. Je tiens également à offrir ma gratitude à mes collègues et amis – trop nombreux pour tous être nommés ici – qui, à un moment ou un autre depuis mon arrivée au CIRST, m'ont prêté leurs oreilles. Merci à Pierre-Luc Beauchamp, Maxime Colleret, Jérémie Dion, Aurélien Goutsmedt, Mahdi Khelfaoui, Sarah Meunier, Anthony Rebours, Rémi Toupin, Laure Turcati (et toute la bande), Alexandre Truc. À cela s'ajoute l'incroyable équipe du CIRST – Martine Foisy, Jean-Benoît Cormier-Landry, Daniel Letendre – dont la patience, la générosité et la bienveillance ont sans conteste constitué une ressource des plus précieuses. Merci également à toute l'équipe du Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, à commencer par Olivier Lagueux, responsable du secteur de l'édition, Lucie Hotte, directrice du Centre, et Michel Bock, directeur intérimaire, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler et d'évoluer depuis août 2021.

Enfin, je destine un merci tout particulier à Emma Gauthier-Mamaril, ma partenaire de tous les instants. Merci pour ton soutien indéfectible, ton écoute et ta capacité à mettre les choses en perspective.

Le travail de recherche que sous-tend la rédaction de cette thèse n'aurait pu se faire sans l'appui technique des archivistes de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke. Ce projet a également bénéficié du soutien du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), de l'UQAM, du CIRST et de la Coalition Publica.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES TABLEAUX	xii
LISTE DES CARTES	xiv
RÉSUMÉ.....	xvi
INTRODUCTION	
LA GÉOGRAPHIE SAVANTE AU QUÉBEC :	
CADRE ET MÉTHODE POUR UNE SOCIOHISTOIRE DISCIPLINAIRE	1
0.1. Circonscrire l'objet disciplinaire	3
0.1.1. Science et disciplines : une application de la théorie des champs.....	3
0.1.2. Disciplines et disciplinarisation.....	4
0.1.3. Les traditions nationales.....	8
0.2. La sociologie des professions	10
0.2.1. L'approche fonctionnaliste du phénomène professionnel	12
0.2.2. Les critiques de l'approche fonctionnaliste du phénomène professionnel	14
0.2.3. Entre unité et diversité : le phénomène professionnel comme fait social dynamique	17
0.3. Entre le rejet de la spécificité et l'essentialisation de l'objet.....	18
0.3.1. La géographie québécoise : survol historiographique	19
0.3.2. Pour une sociohistoire de la géographie au Québec	27
0.4. Thèmes de recherche et orientations méthodologiques	31
0.4.1. Thèmes de recherche et structure de la thèse	32
0.4.2. Les orientations méthodologiques	37
Conclusion.....	40
CHAPITRE I	
L'INSCRIPTION DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES STRUCTURES UNIVERSITAIRES DU	
QUÉBEC FRANCOPHONE, 1910-1980	41
1.1. Les premières incursions de la géographie dans l'enseignement supérieur canadien-français, 1910-1945.....	43
1.1.1. L'École des hautes études commerciales de Montréal et l'enseignement de la géographie industrielle et commerciale.....	46
1.1.2. L'enseignement de la géographie à l'Université de Montréal : une intégration sporadique	52
1.1.3. Les débuts de l'enseignement de la géographie à l'Université Laval	56
1.2. La départementalisation de la géographie au Québec : McGill, Montréal et Laval, 1945-1962.....	59

1.2.1. La fondation du département de géographie de l'Université McGill	59
1.2.2. L'Institut de géographie de l'Université de Montréal : une réponse canadienne-française	63
1.2.3. La départementalisation graduelle de la géographie à l'Université Laval.....	72
1.3. La diffusion de la géographie dans le milieu universitaire québécois et son ancrage régional, 1960-1972	80
1.3.1. D'une intégration aux cursus à la fondation d'un département : le cas de l'Université de Sherbrooke	81
1.3.2. L'inscription de la géographie dans le réseau de l'Université du Québec	84
Conclusion.....	100

CHAPITRE II

LES REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES AU QUÉBEC :

DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE AUX ASSOCIATIONS DE GÉOGRAPHES, 1877-1972.....

2.1. Des sociétés de géographies aux associations de géographes universitaires	104
2.1.1. La Société de géographie de Québec (1877-...).....	105
2.1.2. La Société de géographie de Montréal (1939-1974)	107
2.1.3. L'Association canadienne des géographes (1951-...).....	110
2.2. La formation de l'Association des géographes du Québec (1961-1962).....	116
2.2.1. La « démission » des géographes canadiens-français, ou la généalogie d'un projet	116
2.2.2. L'ACG et la gestion de crise	133
2.2.3. Vers la création d'une association : le dernier droit	136
2.3. Entre l'AGQ et l'AGAF : la mise en activité de l'Association et la réinterprétation de sa raison d'être (1962-1972).....	139
2.3.1. Les premières années de vie de l'AGQ	139
2.3.2. Entre relance et politisation	146
2.3.3. La présidence d'Henri Dorion et le réalignment de l'Association	147
2.3.4. L'AGAF : entre échec relatif de relance associative et dépolitisation tranquille	153
Conclusion.....	160

CHAPITRE III

LES GÉOGRAPHES DU QUÉBEC ET LA QUESTION PROFESSIONNELLE, 1945-2000.....

3.1. 1945-1962 : La tripartition de la discipline entre les espaces scolaire, universitaire et professionnel.....	165
3.1.1. La géographie comme complément de culture et idéal de synthèse.....	166
3.1.2. Une géographie utile? Les diplômés de géographie sur le marché du travail	171
3.1.3. Blocages structurels et blocages culturels	176
3.2. 1963-1978 : entre l'évaluation des effectifs et une volonté de « professionnalisation »	179
3.2.1. La Commission Beauregard (1964-1965) : une première enquête sur l'occupation des géographes du Québec	180
3.2.2. Du Rapport Poulin (1973) au Rapport Deshaies-Yergeau (1978) : grandeur et déclin du projet d'incorporation.	191

3.3. 1978-2000 : de l'AGQ à l'APGQ, ou la normalisation de l'Association comme lieu de défense et de représentation des intérêts « professionnels ».....	198
3.3.1. De l'AGQ à l'APGQ : l'auto-confirmation du rôle associatif.....	201
3.3.2. Les États généraux sur le paysage (1995) : quelle place pour la géographie au crépuscule du XX ^e siècle?	206
Conclusion.....	213

CHAPITRE IV

LA GÉOGRAPHIE QUÉBÉCOISE, UNE DISCIPLINE SOUS PRESSION?

ENTRE SPÉCIALISATION, FRAGMENTATION ET

COMPÉTITION INTERDISCIPLINAIRE, 1960-2000	217
---	-----

4.1. Les mutations d'une discipline en débat (objets, méthodes, portée)	219
4.1.1. Renouveau méthodologique et tension intergénérationnelle.....	219
4.1.2. Entre « effervescence » et « malaise » disciplinaire	227
4.2. La spécialisation disciplinaire, une pression endogène?	230
4.2.1. L'institutionnalisation de la spécialisation en géographie.....	230
4.2.2. La spécialisation du marché de la publication géographique, 1970-1980.....	235
4.2.3. Le pendant structurel des débats intradisciplinaire : l'exemple de la localisation de la géographie à l'Université Laval.....	245
4.3. L'institutionnalisation des études urbaines et régionales, une pression exogène?	258
4.3.1. L'étude de l'urbain et du régional au Québec : une disciplinarisation parallèle	261
4.3.2. Les infrastructures de recherches en études urbaines et régionales : les exemples du CRAD et du GRIDEQ.	266
Conclusion.....	277

CHAPITRE V

LOUIS-EDMOND HAMELIN (1923-2020) :

TRAJECTOIRES D'UN ACTEUR ET TÉMOIN CENTRAL

DE LA DISCIPLINARISATION DE LA GÉOGRAPHIE AU QUÉBEC.....	281
--	-----

5.1. L'écriture biographique comme geste informé par la sociologie	282
5.2. Les trajectoires académiques de Louis-Edmond Hamelin : une fenêtre sur la disciplinarisation de la géographie québécoise	286
5.3.1. Parcours scolaires et certifications académiques.....	288
5.3.2. Carrière lavalloise et création de marqueurs disciplinaires	302
5.3. La nordicité comme projet scientifique et politique	309
5.3.1. Un programme de recherche	310
5.3.2. Une géographie en manque de mots : les innovations lexicales d'Hamelin.....	316
5.3.3. De la nordicité à l'autochtonie, ou le développement d'une « philosophie de la coexistence »	319
Conclusion.....	328

CHAPITRE VI	
LA GÉOGRAPHIE NORDISTE ET LE CENTRE D'ÉTUDES NORDIQUES : REGARDS SUR LES ALÉAS D'UNE INTENTION PRIMORDIALE, 1950-1990	329
6.1. Les études nordiques au Québec? : quelques antécédents (1944-1953).....	331
6.1.1. Jacques Rousseau, ethnobotaniste du Moyen et Grand Nord.....	332
6.1.2. Les débuts d'une « géographie nordiste » au Québec : le rôle des géographes de l'Université McGill	334
6.1.3. La fonction publique et la géographie des espaces nordiques	336
6.2. La recherche nordique : entre intérêt scientifique et rhétorique politique (1954-1959)	337
6.2.1. Le McGill Subarctic Research Laboratory	338
6.2.2. L'Université Laval en marche	341
6.3. De la renaissance d'un projet à la mise en application d'une vision de la recherche (1959-1972) ...	350
6.3.1. Une nouvelle fenêtre d'opportunité.....	350
6.3.2. La vie du Centre sous le directorat de Louis-Edmond Hamelin (1961-1972).....	355
6.4. L'« après Hamelin » (1972-1990).....	370
6.4.1. Roger Le Jeune, Robert Héroux et les difficultés de la continuité	371
6.4.2. Le directorat de Serge Payette et le virage naturaliste du CEN.....	378
Conclusion.....	385
CONCLUSION	
LES GÉOGRAPHES DU QUÉBEC OU L'INSCRIPTION D'UN GROUPE SOCIAL DANS LE TEMPS.....	389
BIBLIOGRAPHIE	399
Fonds d'archives	399
Références	400

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1. Auguste-Joseph de Bray (1874-1964) et Henry Laureys (1882-1958)	48
Figure 1.2. Benoît Brouillette (1914-1975) et Pierre Dagenais (1910-1996)	51
Figure 1.3. Raoul Blanchard (1877-1965)	56
Figure 1.4. Robert Garry (1906-1989)	70
Figure 1.5. Jean-Marie Roy (? – 1992).	82
Figure 1.6. M.-J. Gauthier et ses étudiants, effectuant un exercice d'analyse de cartes (1980)	96
Figure 2.1. Le congrès de fondation de l'Association des géographes du Québec	138
Figure 3.1. Michel Phlipponneau (1921-2008)	173
Figure 3.2. Évolution du nombre de membres inscrits au sein de l'AGQ/APGQ entre 1976 et 1989	206
Figure 3.3. Les États généraux du paysage québécois (1995)	211
Figure 4.1. L'évolution du nombre de membres au sein du GRIDEQ, 1974-1986	272
Figure 5.1. Louis-Edmond Hamelin en Radissonie (été 1948)	293
Figure 6.1. Le budget de fonctionnement du CEN sous la direction d'Hamelin (1961-1973)	360
Figure 6.2. Organisation de la recherche au CEN et disciplines privilégiées (1973-1976)	372

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1. Critères d'établissement de la nordicité	312
Tableau 6.1. Répartition disciplinaire des projets chapeautés par le CEN (1961-1966)	369
Tableau 6.2. Les huit domaines d'action du CEN (1974-1977)	373
Tableau 6.3. Prévisions des crédits de financement du CEN, 1973-1977 (en milliers de \$)	374

LISTE DES CARTES

Carte 5.1. Répartition des lignes isométriques sur le territoire canadien	312
Carte 5.2. Zonation du Nord (isonords de 200, 300 et 500 VAPOS)	313
Carte 5.3. L'étendue territoriale de la CBJNQ et de la CNEQ	322
Carte 6.1. Lieux de travail et terrains d'étude des chercheurs du CEN, 1961-1966	363
Carte 6.2. Le monde nordique et l'aire géographique de référence du projet Hudsonie	365
Carte 6.3. Aires de recherche du Centre d'études nordiques (1982-1985)	381

RÉSUMÉ

Cette thèse se penche sur les conditions d'établissement et de développement de la géographie à titre de discipline scientifique, le tout dans le paysage universitaire québécois, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Bien que faisant converger une large gamme d'enjeux historiques, l'étude de ce pan de l'histoire disciplinaire récente donne lieu de s'interroger sur certains paramètres sociohistoriques de l'organisation et de la pratique de la géographie au Québec. À partir de sources variées (production scientifique, éditoriaux, archives), nous abordons la question de l'histoire de la géographie au Québec par sa sociologie et, plus précisément, à partir de trois axes, à savoir : 1) la structure du groupe social hétérogène que fédère l'appellation « géographes » ; 2) l'effet du processus de spécialisation disciplinaire sur la structuration du champ et sur l'adéquation entre géographie humaine et géographie physique ; et 3) les implications des relations établies entre la géographie et les autres disciplines connexes (aménagement, urbanisme, histoire, sciences de la terre, etc.). La conjonction de ces thèmes de recherche nous amène à aborder le tout au prisme de la théorie des champs de Pierre Bourdieu, et ce, en mettant notamment à profit la notion d'habitus disciplinaire et le rôle moteur des relations sociales dans la structuration de la discipline en milieu universitaire et associatif québécois et, plus largement, canadien. Suivant l'illustration d'une théorie générale de la disciplinarisation, la présente thèse se structure de manière à mettre en lumière l'établissement de la discipline dans le milieu universitaire francophone, son évolution à partir de la fin des années 1970, plus précisément au regard des pressions internes et externes (par ex. la spécialisation des pratiques et le développement de disciplines connexes) qui en conditionnent la trajectoire, puis sa transposition sur le plan associatif, plus précisément en cernant l'émergence subséquente d'associations à vocation culturelle, puis universitaire et nationale. Nous traitons également de l'échec de la professionnalisation de la géographie au Québec au regard des différentes tentatives de création d'une structure professionnelle à même de permettre la certification du statut de géographe dans les différents milieux de pratique (universités, milieu scolaire, entreprise, fonction publique). Mettant à profit des cas d'études plus ciblés, nous nous intéressons finalement aux trajectoires scientifiques et sociales de Louis-Edmond Hamelin (1923-2023) par l'entremise d'une approche sociologique du geste biographique. En cela, nous mobilisons la trajectoire d'Hamelin à titre de cas de figure permettant d'exemplifier les tenants et aboutissants du processus de disciplinarisation de la géographie francophone au Canada. Dans la même veine, nous nous penchons sur la relation entre la géographie humaine et la géographie physique, ou plus largement entre les sciences humaines et sociales et les sciences naturelles, en retraçant l'histoire du Centre d'études nordiques (CEN), de sa genèse durant les années 1950 jusqu'aux années 1990.

Mots clé : géographie savante ; discipline ; enseignement supérieur ; sociohistoire des sciences ; Québec contemporain

INTRODUCTION

LA GÉOGRAPHIE SAVANTE AU QUÉBEC : CADRE ET MÉTHODE POUR UNE SOCIOHISTOIRE DISCIPLINAIRE

Cette thèse de doctorat porte sur la trajectoire sociohistorique de la géographie universitaire québécoise. Partant du principe que les géographes forment un groupe social ancré dans le temps et l'espace, nous nous attacherons à mettre en lumière l'évolution des différents espaces de pratiques permettant de caractériser l'évolution des assises institutionnelles de la discipline et, plus largement, sa place dans le champ scientifique et dans la société québécoise du XX^e siècle. Il s'agit en somme d'une étude s'inscrivant dans le champ de l'histoire et la sociologie des disciplines scientifiques par le cadre théorique et les méthodes de recherche mobilisées, mais également dans celui de l'histoire de la géographie, du moins en raison de son objet et des questions auxquelles elle s'attarde. En nous appuyant sur un certain nombre de réflexions et de travaux pionniers, notre objectif demeure de combler un vide historiographique et d'élargir la perspective disciplinaire qui, jusqu'ici, était principalement centrée sur l'évolution des « idées géographiques ».

À l'image des systèmes universitaires du pays, la géographie canadienne, et de surcroît la géographie québécoise, s'est principalement développée au XX^e siècle, avec ces percées significatives dès les années 1930, puis une croissance notable à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Suivant l'exemple de l'Université de Toronto, qui met sur pied le premier département de géographie autonome du pays en 1935, l'Université McGill entérine la création de son département, le premier en sol québécois, en 1945. Du côté des universités francophones, l'Université Laval suit en 1946 avec la création d'un Institut d'histoire et de géographie scindé en 1955. En 1947, l'Université de Montréal approuve à son tour la constitution de l'Institut de géographie, première entité départementale unidisciplinaire du Québec francophone à partir de laquelle la géographie pouvait se donner les moyens de son développement. Entre la fin des années 1950 et le début des années 1970, on observe une relative diffusion de la discipline dans les structures universitaires québécoises, avec la création de départements à l'Université George Williams (1959), Bishop's (1961), de Sherbrooke (1963). Du côté de l'Université du Québec, fondée en 1969, un département est mis sur pied à Montréal, tandis que les autres constituantes régionales (Chicoutimi, Rimouski, Trois-Rivières, Rouyn-Noranda) optent pour l'élaboration de

programmes d'études administrés des modules de géographie, mais dont les cours sont dispensés par des professeurs actifs au sein de départements multidisciplinaires. Adoptant un point de vue issu de l'histoire et la sociologie des sciences, c'est par l'entremise des espaces de pratiques (universités, associations, milieu professionnel) que nous entamerons notre analyse, pour ensuite réfléchir aux implications sociologiques des transformations de la discipline au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Deux études de cas, mobilisant des échelles d'analyses micro et méso-sociologiques, viendront finalement étayer la pertinence du cadre sociohistorique pour l'étude des disciplines tout en mettant en exergue certaines particularités historiques locales.

Incidentement, le présent chapitre a comme objectif de poser les jalons théoriques et méthodologiques soutenant cette recherche doctorale. Bien que faisant converger une large gamme d'enjeux historiques, l'étude de ce pan de l'histoire disciplinaire donne lieu de s'interroger sur certains paramètres sociohistoriques de l'organisation et de la pratique de la géographie au Québec. À partir de sources variées (production scientifique, éditoriaux, archives), nous entendons aborder la question de l'histoire de la géographie au Québec par sa sociologie et, plus précisément, à partir de trois thèmes généraux, à savoir 1) la structure du groupe social hétérogène que fédère l'appellation « géographes », 2) l'enjeu de la spécialisation disciplinaire ainsi que 3) les implications des relations établies entre la géographie et les autres disciplines.

La première section du présent chapitre a comme ambition de poser les assises théoriques permettant de circonscrire l'objet disciplinaire, tant dans une perspective sociologique qu'historique. Dans la seconde section, nous nous attarderons à la spécificité de la sociologie des professions, sur son évolution et sur ce qu'elle permet d'analyser différemment la trajectoire d'un groupe disciplinaire par l'entremise de son insertion dans le marché du travail. La troisième section, quant à elle, pose les assises de nos interrogations générales à partir d'un survol de l'historiographie de la géographie au Québec, puis par sa problématisation. Finalement, la quatrième et dernière section entend fournir une compréhension des thèmes de recherche qui guident notre démarche et des orientations méthodologiques qui les soutiennent.

0.1. Circonscrire l'objet disciplinaire

Problématiser l'émergence et la transformation d'une discipline scientifique au prisme du processus de disciplinarisation permet de penser « la diversité des expériences historiques »¹ tout en relevant le commun dans la singularité. De ce fait, c'est à partir d'un jeu entre les invariants et les « variants » de la formation disciplinaire que peut se construire une théorie générale des disciplines. Pour ce faire, il importe de bien traiter des tenants et aboutissants de l'application de la théorie des champs de Pierre Bourdieu afin saisir les conditions sociologiques de l'inscription du processus de disciplinarisation dans l'histoire.

0.1.1. Science et disciplines : une application de la théorie des champs

Schématiquement, un champ peut être défini comme un espace social doté de règles et de structures qui le différencient du reste du monde social. Dans le cas qui nous occupe, le champ scientifique et ses sous-champs disciplinaires peuvent être définis à titre d'espaces de luttes pour le monopole de l'autorité scientifique². Nous nous référons donc ici à un système de « positions », c'est-à-dire de relations sociales, à l'intérieur duquel la place occupée par les agents en vertu du capital accumulé (symbolique, social, culturel, économique) conditionne la capacité et les formes d'action³. Il va sans dire que tout champ possède un *nomos* particulier, un « principe de construction de la réalité objective » ne pouvant se transposer à un autre champ et « au régime de vérité qu'il impose »⁴. Conséquemment, le champ scientifique est historiquement structuré en vertu de règles et d'enjeux spécifiques définissant le registre légitime de la discussion. Dynamique, la constitution d'un *nomos* – devenu tacite et donc généralisé en *doxa* par « un ensemble de présupposés [...] cognitifs et évaluatifs dont l'acceptation est impliquée par l'appartenance même [au champ] »⁵ – est le résultat de luttes entre orthodoxie et hétérodoxie. Ces luttes ont comme effet de délimiter la discussion et de produire des prises de position prévisibles. Marginalisé, ce qui est considéré

¹ Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et société*, vol. 23, n° 1 (1991), p. 41.

² Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1 (1975): 91-93.

³ Bernard Lahire, « Champ, hors-champs et contre-champs », dans Bernard Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2001, p. 24-26.

⁴ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 116

⁵ *Ibid.*, 121.

comme indiscutable est reconnu comme étant « hors-champ »⁶. C'est donc dire que les pratiques légitimes dans le champ scientifique prennent forme en fonction des conditions tacites de la discussion légitime, pour autant que l'on y retrouve une croyance partagée quant aux fondements du fonctionnement du champ ou, dit autrement, d'un *illusio*⁷.

En somme, l'incorporation d'un *nomos* et d'une *doxa* « disciplinaires » par l'entremise d'une croyance, donne forme à un *habitus* disciplinaire, compris comme un « système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toutes les expériences passées, fonctionne à chaque moment comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions »⁸ et faisant référence aux apprentissages par lesquels les perceptions, les jugements ou les comportements sont produits et reproduits au sein d'une discipline. Les différents champs seraient, d'une certaine façon, irréductibles les uns par rapport aux autres, définissant ainsi les objets et les méthodes qu'ils sont en mesure de s'arroger. On parle ainsi des principes sociaux, épistémologiques et ontologiques entourant l'établissement de frontières ou d'un « œil disciplinaire »⁹. L'historicisation de cette démarche donne lieu à une reconstitution dite génétique de la formation des champs disciplinaires, ce qui implique d'aborder la question sous l'angle de la *disciplinarisation*.

0.1.2. Disciplines et disciplinarisation

Comprise à titre de processus historique de construction sociale des disciplines, la « disciplinarisation » prend forme par l'entremise de trois invariants sociologiques. D'abord, mentionnons l'**émergence de pratiques scientifiques nouvelles**. Cette émergence peut être circonscrite par la mise en commun des expériences individuelles des agents qui, à terme, investissent l'institution universitaire en portant avec eux une nouvelle conception de la recherche, elle-même définie en fonction d'orientations et de pratiques nouvelles¹⁰. Cela passe notamment par des emprunts à d'autres disciplines ou par l'importation de chercheurs et l'« exportation » d'étudiants ayant comme objectif d'accumuler des connaissances et des savoir-faire pour ensuite

⁶ Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique », p. 109.

⁷ Bourdieu, *Méditation pascaliennes*, p. 121.

⁸ Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000, p. 261.

⁹ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 103.

¹⁰ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 44.

les « ramener au pays »¹¹. Au Canada, l'importance des États-Unis et de l'Europe dans la formation des premières générations d'universitaires atteste de la prégnance d'une telle dynamique¹².

Penser l'émergence des pratiques est l'une des étapes menant à la compréhension de leur **institutionnalisation**. Il s'agit en cela d'un second aspect invariant du processus de disciplinarisation¹³. L'institutionnalisation des pratiques nouvelles constitue une phase d'autant plus cruciale qu'il s'agit du processus par lequel les conditions de survie d'une discipline se mettent en place. En d'autres termes, c'est par son institutionnalisation (son objectivation dans les institutions) qu'une discipline est en mesure d'assurer sa reproduction. Une diversité d'outils sociopolitiques peut être mobilisée. D'abord, la structure départementale assure la convergence de ressources, la reproduction d'un capital culturel et l'autonomisation relative des pratiques disciplinaires par l'identification de besoins propres¹⁴. La création de programmes d'études supérieures représente un autre facteur clé actualisant la possibilité de reproduction disciplinaire¹⁵. Certains cas de figure illustrent l'importance d'un tel mécanisme et nous amènent à reconnaître que le maintien d'une discipline dans le paysage universitaire passe par la capacité des uns à investir les lieux plutôt que par la seule valeur scientifique de la recherche qui y est produite¹⁶. Finalement, l'accessibilité accrue à des ressources institutionnelles, notamment par l'entremise de la mise sur pied de programmes de bourses, facilite l'accès aux études supérieures et contribue à la reproduction disciplinaire¹⁷. Nous n'avons qu'à penser au cas des « boursiers d'Europe » qui, une

¹¹ *Ibid.*, p. 45.; Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020, p. 11-15.; Jules Racine St-Jacques, « Un virage américain? : l'acculturation disciplinaire des premiers diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2020), p. 45-68.; Frédéric Parent et Paul Sabourin, « Des déterminismes aux déterminations; sur les vertus heuristiques de l'enquête ethnographique : l'apport américain à la construction de la sociologie au Québec », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2020), p. 173-214.

¹² Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, p. 11-15.; Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.;

¹³ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 46-47. Voir également les six articles rassemblés dans le numéro thématique de la revue *Mens* portant sur « le moment américain des universitaires québécois : appropriations, transferts et réseaux (1930-1960) » (vol. 20, n° 1-2, automne 2019-printemps 2020).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 46.

¹⁶ Reba Soffer, « Why do Disciplines Fail? The Strange Case of British Sociology », *English Historical Review*, vol. 97, n° 385 (1982), p. 767-802.; Vincent Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie*, Paris, CTHS, p. 7-16.; R. Wright et N. Koch, « Ivy League and Geography in the US », dans R. Kitchin et N. Thrift (dir.), *International Encyclopedia of Human Geography*, Amsterdam, Elsevier, 2009, p. 616.

¹⁷ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 47.

fois de retour au pays, se sont établis dans les universités québécoises, participant à leur développement et à leur vitalité¹⁸.

Corrélatrice des deux premiers, **la formation d'une identité sociale commune** constitue un troisième invariant à considérer pour penser le processus de disciplinarisation¹⁹. En effet, l'émergence de pratiques nouvelles, leur institutionnalisation et leur orientation en vertu d'intérêts sociaux spécifiques posent « la question de la forme d'identité [que le groupe disciplinaire] se construira pour se rendre socialement visible et se doter de porte-parole qui défendent les intérêts de la discipline »²⁰. À cela s'ajoute l'idée selon laquelle il y aurait homologie entre l'identité disciplinaire et l'identité vocationnelle du chercheur, permettant ainsi la mise en place des schèmes de perception des problèmes à résoudre et des outils méthodologiques jugés adéquats²¹.

Bien qu'il s'agisse d'une trace de l'inscription institutionnelle des disciplines, la structure départementale cohabite avec des sociétés et des associations à caractère disciplinaire²² dont la création, dans certains cas, les précède. L'étude du phénomène associatif constitue dès lors une voie intéressante pour étudier le processus de disciplinarisation, en cela qu'il contribue à la constitution d'une identité partagée, confère une visibilité sociale au groupe et fournit les moyens collectifs nécessaires à la défense de ses intérêts²³. À titre d'exemple, le cas de l'histoire au Canada français illustre l'importance de différentes organisations, comme la section d'histoire de la Société royale du Canada ou encore l'Institut d'histoire de l'Amérique française, dans la coagulation d'une identité disciplinaire²⁴.

¹⁸ Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, p. 11-15.

¹⁹ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 44.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Timothy Lenoir, *Instituting Science. The Cultural Production of Scientific Disciplines*, Stanford, Stanford University Press, 1997, p. 46-47.

²² Sur l'importance des organisations scientifiques, voir Ana Delicado, Raquel Rego, Cristina Palma Conceriçao, Inês Pereira et Luis Junqueira, « What Roles for Scientific Associations in Contemporary Science? », *Minerva*, vol. 52 (2014), p. 439-465.; Pour quelques exemples d'initiatives associatives, voir R.W Steel, *The Institute of British Geographers. The First Fifty Years*, London, Institute of British Geographers, 1984.; Christian Morrissonneau, *La Société de géographie de Québec, 1877-1970*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1971.; Ludger Beauregard, « Historique de la Société de géographie de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 109-117.; Patrice Régimbald, « Disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (1997), p. 163-200.

²³ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 51.

²⁴ Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français », p. 69-70.

L'enjeu de la conscience d'une identité commune et de ses manifestations pratiques nous amène à considérer le caractère invariant des conflits de générations. Identifiée et problématisée dans la littérature, la question des variations générationnelles a souvent été présentée en termes d'incommensurabilité²⁵. Penser l'évolution des disciplines dans les institutions universitaires nous amène cependant à réfléchir aux enjeux liés à la redéfinition de la fonction de l'université et au développement de la recherche. D'abord pédagogique, la fonction universitaire se déplace au XX^e siècle pour accorder une plus grande place à la recherche, élément autour duquel se sont historiquement construites les identités disciplinaires. À degrés variables²⁶, il en résulte une tension entre généralistes et spécialistes, correspondant également à une opposition entre nouveaux entrants et agents préalablement inscrits dans le champ. D'une période de conflit s'ensuit généralement une homogénéisation des représentations de la discipline²⁷. Comme nous entendons le montrer, le cas de la géographie au Québec met en lumière la prégnance d'une telle situation²⁸.

Précisons qu'un jeu d'invariants analogue est également présent dans les réflexions menées respectivement par Timothy Lenoir et Johan Heilbron. Dans sa conceptualisation des *formations disciplinaires*, Lenoir en vient à circonscrire trois processus équivalents à bien des égards, à savoir 1) la création d'une niche institutionnelle à l'intérieur de laquelle un style intellectuel peut s'inscrire et se développer; 2) la transposition de ce style en des occupations dans les institutions préétablies, contribuant ainsi à la promotion d'un « programme disciplinaire »; et 3) le poids des idéologies et des contraintes institutionnelles dans la formation du programme disciplinaire²⁹. Tout comme pour le processus de disciplinarisation, la notion de formation disciplinaire conçoit les disciplines non comme des blocs monolithiques et anhistoriques, mais comme des ensembles de pratiques sociales, organisationnelles, scientifiques et techniques, actualisant un programme disciplinaire par l'entremise d'une structure dynamique d'allocation des ressources³⁰. En cela, la possibilité

²⁵ Andrew Abbott, *The Chaos of disciplines*, Chicago, University of Chicago Press, 2001, p. 17.

²⁶ Richard Whitley, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Oxford University Press, 1984, p. 148.

²⁷ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 50.

²⁸ Pierre Dagenais, « Caractères de l'activité géographique au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 7, n^{os} 3-4 (1953), p. 62.; Jean-Marie Roy, « La tâche de la géographie québécoise », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n^o 16 (1964), p. 251-259.; Louis Trotier, « Conditions d'une véritable géographie régionale dans le Québec », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 18, n^o 1 (1964), p. 102.; Pour un panorama de trajectoires nationales, voir Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan, 1996.; Ron J. Johnston et James Sidaway, *Geography and Geographers. Anglo-American Human Geography since 1945*, London, Routledge, 2016.

²⁹ Lenoir, *Instituting Science*, p. 61.

³⁰ *Ibid.*

d'existence et de développement des sous-champs disciplinaires demeure en partie tributaire d'une volonté politique et d'une capacité économique. Pour Heilbron, les disciplines constituent des *régimes* organisant l'enseignement, la recherche et les activités professionnelles à l'intérieur d'unités institutionnelles³¹. Cela passe par 1) la formation d'une nouvelle pratique intellectuelle s'accompagnant d'une ambition disciplinaire; 2) son inscription dans les institutions universitaires; et 3) son établissement en tant que discipline³².

0.1.3. Les traditions nationales

Les travaux s'étant penchés sur les enjeux de la disciplinarisation ou de la formation disciplinaire reconnaissent que des variations, notamment nationales, peuvent survenir en raison de trajectoires institutionnelles différenciées³³. S'en tenir au contenu cognitif des sciences pourrait cependant amener à rejeter le postulat des variations nationales, et ce, en vertu d'une conception unifiée et universelle de la connaissance. Selon cette posture critique, aucune « nation » ne pourrait se prémunir d'un titre de propriété sur la connaissance et aucun État ne saurait présenter des traits sociologiques parfaitement homogènes. S'en tenir à l'échelle de la connaissance reviendrait à écarter l'impact des infrastructures des pratiques qui se sont historiquement construites de manière différenciée dans le temps et dans l'espace³⁴. Pensée au prisme de la théorie des champs, la science serait affaire de pratiques. Conséquemment, l'absence d'homogénéité parfaite en ce qui a trait aux pratiques scientifiques et aux infrastructures à l'échelle nationale ne justifie pas le fait d'écarter les facteurs nationaux³⁵. Un survol historique permet ainsi d'observer l'importance des variables nationales dans l'émergence et le développement des différentes disciplines³⁶. Au-delà d'un conditionnement politique de la production des connaissances, le contexte national fournit également les modalités d'institutionnalisation des disciplines. Dans la même veine, on ne saurait

³¹ Johan Heilbron, « Regime of disciplines: Toward a Historical Sociology of Disciplinary Knowledge », dans C. Camic et H. Joas (dir.), *The Dialogical Turn. New Roles for Sociology in the Postdisciplinary Age*, New York, Rowman and Littlefield, 2004, p. 30.; Johan Heilbron, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Agone, 2006, p. 370.

³² Heilbron, « A Regime of Disciplines », p. 26.

³³ Pierre Bourdieu, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145 (2002), p. 3-8.

³⁴ Johan Heilbron, « Qu'est-ce qu'une tradition nationale en sciences sociales ? », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 18 (2008), p. 3-14.

³⁵ *Ibid.*, p. 5.

³⁶ *Ibid.*, p. 5-6.

écarter l'importance des associations scientifiques nationales dans le développement des disciplines scientifiques³⁷.

Au moment de leur intégration dans les universités au XX^e siècle, les disciplines des sciences sociales se sont distancées graduellement des impératifs posés par l'État ou une base militante en ce qui a trait aux conditions de production³⁸. Cela s'effectue à un moment de l'histoire où la montée des rivalités nationales vient réaffirmer le caractère politique de bien des entreprises scientifiques³⁹. Cette inclinaison à vouloir penser la psychologie des peuples, que l'on retrouve dans plusieurs disciplines au tournant du XIX^e siècle, témoigne de la perception des caractères nationaux⁴⁰. À cet effet, Heilbron propose une systématisation des approches visant à faire sens des traditions disciplinaires. L'intérêt de cette démarche réside dans son arrimage à la théorie des champs en par la superposition de l'idée de tradition à celle d'orthodoxie⁴¹. En cela, la tradition est un objet dynamique qui s'impose à l'échelle du champ par des luttes dont les formes varient en fonction des contextes nationaux et des ressources matérielles et symboliques disponibles.

L'internationalisation des sciences sociales⁴² pourrait donner l'impression que l'idée de « tradition nationale » ne peut constituer une avenue de recherche féconde. Ce constat serait renforcé par le fait que, depuis 1945, le paysage dans lequel s'insèrent les traditions disciplinaires se caractérise par des formes de reconnaissance qui traversent les frontières et favorisent l'établissement d'un

³⁷ *Ibid.*, 6.

³⁸ Heilbron, « Qu'est-ce qu'une tradition nationale », p. 6.; Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 41-54. À titre d'exemple, l'histoire de la sociologie francophone au Québec montre bien l'importance, outre des courants leplaysien et tourvillien, des mouvements associatifs. Pensons notamment à l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française.; Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003, p. 56-77.

³⁹ Paul Claval, *Histoire de la géographie française*, p. 19-21 et 96.; Berdoulay, *La formation de l'école française*, 7-16 et 110-122

⁴⁰ Le cas de la sociologie britannique de la première moitié du XX^e siècle, tout comme la géographie anthropométrique d'un H. J. Fleure, en constituent de bons exemples.; Reba N. Soffer, « Why do Disciplines Fail? », p. 776-777.; David N. Livingstone, *The Geographical Tradition. History of a contested enterprise*, London, Blackwell, 1992, p. 288.; Geoffrey Martin et Preston James, *All Possible Worlds. A History of Geographical Ideas*, New York, Wiley, 1993, p. 213.

⁴¹ Pour un panorama d'études se penchant sur l'émergence des sciences sociales en Europe, voir Christian Fleck, Matthias Duller et Victor Karady, « Shaping disciplines – Recent Institutional Developments in the Social Sciences and Humanities in Europe and Beyond », dans C. Fleck, M. Duller et V. Karady (dir.), *Shaping Disciplines. Institutional Developments in Europe and Beyond*, Cham, Palgrave-MacMillan, 2019, p. 6-10.

⁴² Yves Gingras et Johan Heilbron, « L'internationalisation de la recherche en sciences sociales, 1980-2006 », dans Gisèle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation. XIX^e-XXI^e siècles*, Paris: La Découverte, 2009, p. 359-389.

espace de discussion international⁴³. L'usage du terme peut amener certaines confusions, notamment celle de potentiellement masquer la positionnalité des agents et de leur production scientifique sur l'échiquier disciplinaire.

S'inscrivant dans le débat, Jean-Philippe Warren met la notion de « tradition nationale » à profit en s'intéressant aux processus d'*universalisation* et de *traditionalisation* des disciplines⁴⁴. Puisant à même la littérature sociologique⁴⁵, il conçoit l'*universalisation* comme « [l']accroissement de la reconnaissance d'un paradigme scientifique »⁴⁶, c'est-à-dire ce qui amène une tradition scientifique à être reconnue à l'échelle du champ comme porteuse d'un standard faisant abstraction de son caractère particulier. Le processus de *traditionalisation* se réfère quant à lui à la « constitution historique d'une tradition disciplinaire »⁴⁷ à partir de la constitution du champ à l'échelle nationale. Il importe néanmoins de différencier ces processus de celui d'internationalisation ou de nationalisation, en tant qu'il s'agit d'un « mouvement concret de production, diffusion et consécration du savoir scientifique » par l'entremise de conditions institutionnelles favorisant la « circulation des personnes, des textes et des objets »⁴⁸. En somme, penser le « champ national »⁴⁹ ne constitue pas à une négation de l'internationalisation du champ scientifique et de ses formes spécifiques.

0.2. La sociologie des professions

L'usage parfois indifférencié des vocables « discipline » et « profession », que l'on pourrait qualifier d'impressionniste, pose un certain nombre de problèmes en cela que l'on se réfère à des réalités distinctes⁵⁰. Il est parfois d'usage de parler d'une discipline comme d'un espace de la

⁴³ Fleck, Duller et Karady, « Shaping disciplines », p. 8.

⁴⁴ Jean-Philippe Warren, « Universalisation et traditionalisation de la discipline sociologique. Le cas du Québec francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2 (2005), p. 65-89.

⁴⁵ Robert Nisbet, *La tradition sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.; Nikolai Genov (dir.), *National Traditions in Sociology*, Thousand Oaks, SAGE, 1989.

⁴⁶ Warren, « Universalisation et traditionalisation », p. 66.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Yves Gingras, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142 (2002), p. 31-33.

⁴⁹ Voir par exemple Marcel Fournier, Annick Germain, Yves Lamarche et Louis Maheu, « Le champ scientifique québécois: structure, fonctionnement et fonctions », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1 (1975), p. 119-132.

⁵⁰ Michel Dubois, « Science as a vocation? Discipline, profession and impressionistic sociology », *Revue du GERAS – ASp*, n° 69 (2016), p. 21-39.

connaissance se traduisant en un cadre de référence pour l'apprentissage, l'érudition et la science ainsi qu'en une forme spécifique de contrôle collectif. Comme nous l'avons vu, il s'agit globalement d'une unité primaire de différenciation interne de la science reliée de près à l'institutionnalisation de pratiques scientifiques⁵¹. La profession, quant à elle, renvoie à un mode particulier de contrôle visant une occupation spécifique (ex. ingénieurs, avocats, médecins, etc.). Le tout passe par un certain nombre d'attributs, provoquant parfois des rapprochements, parfois des écarts avec le concept de discipline. Dès lors, réfléchir à ce que constitue et à comment se constitue une discipline doit notamment s'effectuer au détour d'une précision conceptuelle qui passe par le fait de différencier deux processus sociologiques distincts, à savoir la disciplinarisation et la professionnalisation.

Une discipline rassemble des producteurs qui ont comme « consommateurs » d'autres « consommateurs » ayant les moyens culturels d'en évaluer et d'en critiquer la valeur. Une profession suppose quant à elle l'établissement d'un marché ouvert liant un corps social – détenteur exclusif d'une capacité d'action et de compétence dont le monopole d'activités est garanti juridiquement – et une clientèle. En cela, une relation à la fois éthique et transactionnelle lie les membres d'une profession au monde « extérieur », permettant le maintien de la reconnaissance et nous amenant à concevoir la structure du champ professionnel à partir d'un échange entre des producteurs et une clientèle non productrice. Ces deux réalités nous ramenant « à des lieux de pratiques différents », il importe de reconnaître que les disciplines et les professions « [sont] le résultat d[e] processus historique[s] de construction sociale »⁵² qui ne sauraient se confondre. L'usage extensif du vocable de profession peut potentiellement être à l'origine de la confusion que plusieurs chercheurs soulignent à grands traits⁵³. On voit ainsi, comme le rappelle Gingras, que la portée des notions de « discipline » et de « profession » diverge de manière significative, malgré qu'elles rassemblent toutes deux l'idée d'une forme de contrôle. Reconnaissons le fait que parler

⁵¹ *Ibid.*, p. 27.

⁵² *Ibid.*, p. 43.

⁵³ Rudolf Stichweh, *Études sur la genèse du système scientifique moderne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1991.; Rudolf Stichweh, « The sociology of scientific disciplines : on the genesis and stability of disciplinary structure in modern science », *Science in context*, vol. 5, n° 1 (1992), p. 3-15.; Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire », p. 42.; Elliot Freidson, *Profession of Medicine. A study of the Sociology of Applied Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.; Dubois, « Science as a vocation? », p. 21.

de professionnalisation pour penser le phénomène disciplinaire ne permet pas de circonscrire les spécificités de ce dernier⁵⁴.

Dans le langage commun, le terme de « profession » désigne « l'ensemble des emplois [...] reconnus dans le langage administratif, notamment dans les classifications des recensements de l'État » ou encore les professions dites « libérales » ou « savantes », c'est-à-dire établies sur le modèle des médecins ou des juristes⁵⁵. Variable significative dans l'étude des diverses formes de division du travail, le phénomène professionnel est rapidement devenu un objet d'études pour la sociologie, donnant ainsi lieu au développement d'une sous-discipline consacrée⁵⁶. En témoigne, rétrospectivement, l'importance accordée à la question par plusieurs canons de la sociologie, de Karl Marx à Ferdinand Tönnies en passant par Émile Durkheim⁵⁷, qui de manière générale, en viennent à penser le phénomène professionnel à titre d'enracinement du « rapport des hommes à leur travail dans une perspective sociale »⁵⁸. Bien ancrée dans la tradition sociologique anglo-saxonne – notamment au détour des courants fonctionnalistes puis interactionnistes –, la sociologie des professions constitue un cadre d'analyse qui, ultimement, permet de dépasser le problème de la définition – ce qui constitue une profession et ce qui ne l'est pas – pour s'intéresser, comme le suggère Eliot Freidson, à la fois à l'unité et à la diversité interne des groupes professionnels⁵⁹.

0.2.1. L'approche fonctionnaliste du phénomène professionnel

À partir des années 1920, aux États-Unis, on observe le développement rapide d'une sociologie voyant dans la « profession » le résultat d'une spécialisation graduelle des pratiques qui, lorsque le

⁵⁴ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 42.

⁵⁵ Claude Dubar, « Des 'professions' à la socialisation professionnelle », dans *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 123.

⁵⁶ Voir les panoramas disciplinaires présentés dans : Florent Champy, *Sociologie des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 [2009].; Florent Champy, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

⁵⁷ Voir les chapitres 3 (p. 49-66), 4 (p. 67-96) et 6 (119-148) dans Claude Dubar, Pierre Tripier et Valérie Boussard, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 2015. Voir également Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1893].; Émile Durkheim, « La morale professionnelle », dans *Leçons de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2015 [1950], p. 79-130.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 127.

⁵⁹ Eliot Freidson, *Professionalism Reborn. Theory, Prophecy and Policy*, Oxford, Polity Press, 1994, p. 27.

« poids démographique » le permet, mène à l'établissement d'une relation transactionnelle⁶⁰. S'ensuit la création d'associations professionnelles ayant comme objectif de défendre l'intérêt du groupe quant à la maîtrise sur la pratique, en vertu d'une formation et d'une reconnaissance corrélative. Donnant un premier élan à l'étude sociologique des professions à titre d'objets, ces travaux ont constitué la base de réflexions à partir desquelles une théorie fonctionnaliste des professions a pu émerger. Jusqu'à la fin des années 1950, sous l'égide du sociologue Talcott Parsons⁶¹, on conceptualise l'idéal type de la profession à l'aune de la relation thérapeutique qui se noue entre un médecin et son patient, c'est-à-dire à partir d'un modèle faisant interagir le « professionnel » et son « client » en « articulant normes sociales et valeurs culturelles »⁶². Ce faisant, on justifie sociologiquement l'autorité professionnelle par l'établissement de monopoles sur l'accomplissement de pratiques suivant trois dimensions sociales distinctes, soit la compétence technique, la reconnaissance juridique et l'établissement d'une relation éthique régulée déontologiquement⁶³. Cette reconnaissance suppose l'acceptation tacite d'une forme de spécialisation qui produirait un effet de distinction en termes de capacité, d'habileté et de connaissances. Il s'agit d'une forme d'autonomie passant par un monopole juridiquement garanti.

Les catégories professionnelles se définissent donc à partir de la maîtrise d'un savoir pratique ou appliqué, elle-même acquise par l'entremise d'une formation théorique considérable et d'une expérience concrète. On parle ainsi d'une « valorisation de l'accomplissement » à l'aune d'un savoir acquis et reproduit⁶⁴. Dans ce contexte, la « compétence spécialisée » devient synonyme de « spécificité fonctionnelle ». Dans la pratique, il s'agit d'une double capacité en cela qu'elle implique une spécialisation technique des agents et qu'elle circonscrit le pouvoir social (ou l'autorité) du professionnel à un domaine d'activité défini.

⁶⁰ Alexander M. Carr-Saunders, *Professions: Their Organization and Place in Society*, Oxford, Clarendon Press, 1928.; Alexander M. Carr-Saunders et Paul A. Wilson, *The Professions*, Oxford, Clarendon Press, 1933.; Talcott Parsons, « The Professions and Social Structure » dans *Essays in Sociological Theory, Pure and Applied*, Glencoe, Free Press, 1958 [1939], p. 34-49.

⁶¹ Talcott Parsons, « Social Structure and Dynamic Process: The Case of Modern Medical Practice », dans *The Social System*, Glencoe, Free Press, 1951, p. 428-479.; William Goode, « Community within a community: the professions », *American Sociological Review*, vol. 22, n° 2 (1957), p. 194-200.

⁶² Dubar, « Des professions à la socialisation professionnelle », p. 129.

⁶³ Jean-Michel Chapoulie, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, n° 14 (1973), p. 86-114.

⁶⁴ Dubar, « Des professions à la socialisation professionnelle », p. 129.

Conséquemment, la spécialisation graduelle du professionnel, lui donnant accès à un corpus de connaissances et de savoir-faire créant un effet de distinction avec le reste de la société, donne également lieu à une reconnaissance légale et organisée du monopole de ces derniers sur les champs de pratiques associés à ces mêmes savoirs et savoir-faire. L'approche fonctionnaliste du phénomène professionnel suppose ainsi que la fonction sociale des professions passe par l'établissement d'un monopole justifié sur certains domaines de pratiques ; pensons à la médecine, au génie ou encore au droit. Cet encadrement juridique de l'activité professionnelle a comme effet de réunir en « communauté » les dépositaires de savoirs spécialisés reconnus légalement, et ce, autour d'intérêts spécifiques communs, corrélatifs de conditions socioéconomiques « conférant prestige et pouvoir »⁶⁵.

Finalement, cette maîtrise d'un savoir spécialisé – donc relativement exclusif – est corrélative d'une mise en relation avec le public en fonction d'un besoin face auquel le « profane » ne possède pas les outils intellectuels nécessaires au diagnostic. Cette relation implique l'établissement d'un rapport hiérarchique entre le spécialiste et le non-spécialiste, et donc un idéal de service basé à la fois sur la « neutralité affective » (désintéressement) et l'« orientation vers autrui » (empathie). Le caractère hiérarchique de cette relation, permise par la maîtrise d'un savoir, suppose de ce fait l'établissement d'un rapport éthique, allant jusqu'à prendre la forme d'un code déontologique régissant le contexte et l'étendue de l'application des pratiques spécialisées du professionnel⁶⁶. Sans faire consensus, l'approche fonctionnaliste occupe une place considérable dans le corpus de travaux américains portant le phénomène professionnel. À partir des années 1950 émerge cependant un contrepoint théorique – l'interactionnisme symbolique – à même de remettre en question un certain nombre de présupposés sociologiques.

0.2.2. Les critiques de l'approche fonctionnaliste du phénomène professionnel

Dans un contexte de tensions sociales relativement importantes, notamment dans les grands centres urbains des États-Unis, on observe une remise en question du bienfondé de certains présupposés sociologiques associés au fonctionnalisme, notamment le fait de voir la stratification sociale (et

⁶⁵ *Ibid.*, p. 130.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 129.

professionnelle) comme le miroir des fonctions sociales⁶⁷. Émergeant au cours des années 1950, l'interactionnisme symbolique est le fait de chercheurs associés à la seconde École de Chicago⁶⁸. Le contrepoint interactionniste remet en question la légitimité de l'autonomie juridique des professions, alors perçues comme « un avantage contingent »⁶⁹. Ainsi, la différence entre « métier » et « profession » ne deviendrait qu'affaire de rapports de force⁷⁰. Comme le souligne Catherine Paradeise, « pour un sociologue tel que Everett C. Hughes, l'affaire est entendue : T. Parsons et ses ouailles se sont fourvoyés. Plutôt que de se demander si telle occupation est une profession, il vaut mieux comprendre dans quelles circonstances les membres d'une occupation tente de la transformer en profession »⁷¹.

Bien que l'on ne retrouve pas de « théorie des professions » chez Everett C. Hughes, certains de ses travaux témoignent d'une réflexion sur les professionnels à titre de « catégories sociales »⁷². Selon ce dernier, deux variables permettent de cerner le propre du phénomène professionnel : le diplôme (*licence*) et le mandat (*mandate*). Le diplôme constitue « l'autorisation légale d'exercer certaines activités que d'autres ne peuvent pas exercer », tandis que le « mandat » se réfère à une « division morale du travail », c'est-à-dire comme le « processus par lequel différentes fonctions valorisées par une collectivité sont distribuées parmi ses membres à la fois à des groupes, des catégories et des individus »⁷³. Une telle conception du travail professionnel implique une « hiérarchisation des fonctions et une coupure entre fonctions essentielles (sacrées) et fonctions secondaires (profanes) »⁷⁴. Pour Hughes, la connaissance elle-même, ou plutôt la nature du « savoir professionnel », se retrouve au cœur de la construction sociale des professions. En effet, c'est la capacité d'un groupe à acquérir et contrôler un savoir spécifique qui lui confère une forme d'autorité sociale⁷⁵. Conséquemment, c'est la production de cette frontière sociale entre détenteurs et non-détenteurs du savoir donné qui donne forme à la dichotomie entre l'expert et le profane⁷⁶.

⁶⁷ Champy, *Sociologie des professions*, p. 21.

⁶⁸ Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2018 [2001], p. 261-263.

⁶⁹ Champy, *Sociologie des professions*, p. 4.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 20-21.

⁷¹ Catherine Paradeise, « Comprendre les professions : l'apport de la sociologie », dans Catherine Halpern (dir.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Éditions des sciences humaines, 2016, p. 197-198.

⁷² Voir par exemple Everett C. Hughes, *Men and their Work*, Glencoe, Free Press, 1958.

⁷³ Dubar, « Des professions à la socialisation professionnelle », p. 132.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 133.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 135.

Cette frontière, construite à partir d'interactions sociales entre experts et profanes, donne lieu à la construction d'une dualité entre un idéal-type de la profession (la représentation idéale, construite à partir d'une maîtrise perçue d'un savoir technique et spécialisé) et une pratique qui, par son caractère quotidien, peut différer de son idéalisation.

Du point de vue interactionniste, une « profession » juridiquement reconnue comme telle ne serait rien de moins qu'un métier dont les membres (les « praticiens ») ont réussi à obtenir le monopole des pratiques s'y rapportant par l'entremise d'une reconnaissance juridique⁷⁷, élargissant par le fait même la définition donnée au « travail professionnel », dès lors conçu comme un processus social plutôt que le reflet naturalisé d'un espace de relations préétablies⁷⁸. La capacité d'un groupe de métier à se professionnaliser dépendrait donc des moyens dont il dispose pour se rassembler de manière cohérente et assurer la reconnaissance publique de ses moyens d'action⁷⁹. Plus encore, il s'agirait, comme le sous-entendent les travaux néo-wébériens, de concevoir la professionnalisation comme la construction graduelle d'un marché du travail fermé par l'entremise de moyens juridiques (l'État) et sociaux (la reconnaissance sociale du statut)⁸⁰. À leur tour, ces moyens seraient corrélatifs de l'état de développement d'une « identité de métier », par « l'auto-confirmation régulière de la maîtrise progressive d'une spécialité toujours plus ou moins vécue comme un art » et la « [confirmation objective] par une communauté professionnelle dotée de ses propres instruments de légitimité »⁸¹.

La reproduction des identités professionnelles, comme des identités disciplinaires, implique ainsi une forme de reconnaissance sociale – par l'État et, plus largement, dans l'espace public – dans la mesure où « pour qu'une identité de métier existe, il faut qu'un groupe professionnel existe dans la société »⁸². En cela, le professionnalisme, compris comme un modèle d'organisation du travail, constituerait davantage une forme de contrôle occupationnel que le reflet de la nature inhérente des

⁷⁷ Pierre Desmarez, *La sociologie industrielle aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 139.

⁷⁸ Dubar, « Des professions à la socialisation professionnelle », p. 139.

⁷⁹ Catherine Pardeise, « Les professions comme marchés du travail fermés », *Sociologie et sociétés*, vol. 20, n° 2 (1988), p. 9-21.

⁸⁰ *Ibid.*; Magali Sarfatti Larson, *The rise of professionalism: a sociological analysis*, Berkeley, University of California Press, 1977.; Magali Sarfatti Larson, « À propos des professionnels et des experts ou comme il est peu utile d'essayer de tout dire », *Sociologie et sociétés*, vol. 20, n° 2 (octobre 1988), p. 23-40.

⁸¹ Claude Dubar, « De l'ouvrier de métier au nouveau professionnel : l'identité bloquée », dans *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 199.

⁸² *Ibid.*, p. 201.

pratiques qui s'y rapportent. Autrement dit, une profession, sans être synonyme d'occupation, recoupe l'ensemble des stratégies et des mécanismes visant son contrôle⁸³. Également défendue par Andrew Abbott, dont les travaux viennent approfondir certaines des intuitions formulées par les sociologues de l'École de Chicago, cette position ouvre sur des espaces de réflexion féconds, notamment en ce qui a trait à l'analyse de *trajectoires de professionnalisation*, problématisé à titre de processus sociologique. De ce fait, les échecs de professionnalisation ou encore la compétition interprofessionnelle peuvent être envisagés comme des matériaux pour l'analyse sociologique⁸⁴.

0.2.3. Entre unité et diversité : le phénomène professionnel comme fait social dynamique

Sans constituer un système d'interprétation binaire, la sociologie des professions offre également, depuis les années 1960 et 1970 un ensemble de positions mitoyennes permettant à la fois de tenir compte des avancées de la sociologie fonctionnaliste en matière d'analyse du caractère unitaire des professions et des tentatives de dépassements interactionnistes, centrées sur les processus sociologiques menant à la constitution de corps professionnels. Dans cet ordre d'idées, Rue Bucher et Anselme Strauss, deux sociologues de l'École de Chicago, proposaient déjà en 1961 l'idée selon laquelle le groupe professionnel puisse être étudié à partir de leurs différenciations internes⁸⁵. À la différence de Parsons, qui reconnaissait également une forme d'hétérogénéité interne aux professions, Bucher et Strauss, par l'entremise de la notion de *segment*, en font l'objet même de l'analyse sociologique. En cela, les professions constitueraient des « amalgames plus ou moins rigides de segments poursuivant des objectifs différents de différentes manières, tout en étant plus ou moins délicatement regroupés sous un nom commun à une période particulière de l'histoire »⁸⁶.

⁸³ Howard S. Becker, *Sociological Work. Method & Substance*, London, Routledge, 1976.; Terence J. Johnson, *Professions and Power*, London, British Sociological Association, coll. « Studies in Sociology », 1972, p. 45.

⁸⁴ Andrew Abbott, *The System of professions*, Chicago, University of Chicago Press, 1988, p. 316.

⁸⁵ Rue Bucher et Anselm Strauss, « Profession in process », *American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 4 (1961), p. 325-334.

⁸⁶ Nous traduisons : « We shall develop the idea of professions as loose amalgamations of segments pursuing different objectives in different manners and more or less delicately held together under a common name at a particular period in history. » *Ibid.*, p. 326.

Dans la pratique, cette hétérogénéité peut être étudiée à partir de l'analyse des diversités de parcours⁸⁷ ou encore des relations de pouvoir (internes aux professions et externes à celles-ci)⁸⁸, mettant ainsi au jour la diversité constitutive du travail professionnel. Réarticulée à partir de la fin des années 1990 et au début des années 2000, notamment avec les travaux de Claude Dubar, cette sociologie des segments professionnels insiste à son tour sur l'absence de différence fondamentale entre « métier » et « profession »⁸⁹. Néanmoins, comme le souligne Florent Champy, la réaffirmation de certains postulats interactionnistes n'est pas sans écueils. Il s'avère ainsi utile de rappeler que pour Bucher et Strauss, penser la professionnalisation à partir de la constitution de segments diversifiés peut constituer une démarche complémentaire à l'étude de l'unité professionnelle en cela qu'il ne s'agit pas de projets intellectuels irréconciliables⁹⁰. Ainsi, étudier la diversité professionnelle peut être envisagé comme une façon d'englober et de dépasser l'approche fonctionnaliste sans toutefois rejeter complètement les démarches qu'elle suppose.

0.3. Entre le rejet de la spécificité et l'essentialisation de l'objet

En ce qu'elle mobilise les acquis de la sociologie des disciplines et, dans une certaine mesure, de la sociologie des professions, l'étude que nous menons a comme objectif général d'étudier la trajectoire sociohistorique d'un groupe social fédéré sous l'appellation de « géographes », et ce, au Québec et plus particulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce faisant, nous mettrons l'accent sur la période suivant la création des premiers départements de la province. L'élaboration des questionnements soutenant cette recherche doctorale nous pousse à effectuer un survol historiographique nécessaire, revisitant par le fait même les travaux s'étant intéressés de près ou de loin à l'évolution de la discipline, des premières radioscopies effectuées au cours des années 1950 aux études panoramiques et thématiques qui, depuis les années 1970, ont enrichi notre compréhension des inflexions intellectuelles et sociales de la pratique de la géographie au Québec.

⁸⁷ À cet effet, Champy se réfère à quelques avenues conceptuelles pouvant permettre une certaine opérationnalisation, à savoir les notions d'*ordres négociés* et de *cultures professionnelles*. Champy, *Sociologie des professions*, p. 108-118.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 118-120.

⁸⁹ Claude Dubar, « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif », dans Pierre-Michel Menger (dir.), *Les professions et leurs sociologies*, Paris, Les Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2003, p. 51-62.

⁹⁰ Champy, *Sociologie des professions*, p. 107-108.

0.3.1. La géographie québécoise : survol historiographique

Dès les années 1950, des géographes anglo-canadiens et canadiens-français se sont penchés sur les premières heures de l'établissement de la géographie au Canada. Mandaté par le Canadian Social Science Research Council en 1950, Dudley Stamp, célèbre géographe britannique ayant travaillé sur les *Land Utilisation Surveys* britanniques au cours des années 1930 et 1940, a produit l'une des premières évaluations conséquentes du niveau de développement de la géographie à l'échelle du Canada, insistant par le fait même sur l'état d'indigence dans lequel se retrouvaient les instituts canadiens-français au sein desquels la géographie était enseignée⁹¹. En reconnaissant malgré tout que la géographie canadienne détenait les outils nécessaires à la poursuite de son développement, Stamp s'inscrit dans une ligne de pensée déjà formulée à la même époque par J. W. Watson, J. L. Robinson et M. R. Dobson, respectivement professeurs à l'Université McMaster, à l'Université de la Colombie-Britannique et au sein de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada⁹².

Dans une étude panoramique tirée d'une allocution présidentielle de l'Association canadienne des géographes (ACG) prononcée en 1953, Pierre Dagenais insistait également sur le fait que la géographie au Canada, et particulièrement au Québec, en était à ses débuts et « qu'il rest[ait] encore à vaincre la résistance passive d'un grand nombre d'individus de bonne foi »⁹³. Reconnaisant le poids des influences étrangères – tant des écoles anglaise (Oxford), américaine (Syracuse et Clark) et française (Paris et Grenoble) – sur les pratiques locales à même de constituer une « école canadienne [...] actuellement en gestation »⁹⁴, le géographe montréalais décrit tour à tour le contenu des enseignements disciplinaires aux niveaux primaires, secondaires et universitaires, le tout dans chaque province, pour ensuite cerner les grandes tendances en ce qui a trait l'organisation des géographes canadiens sur le plan associatif. En tentant d'évaluer les tenants et aboutissants de la recherche scientifique en géographie, Dagenais se penche finalement sur les thèses et autres

⁹¹ Dudley L. Stamp, *Geography in Canada*, Ottawa, Canadian Social Science Research Council, 1951.

⁹² M. R. Dobson, *Geography in Canadian Universities*, Ottawa, Geographical Branch, 1950.; J. W. Watson, « Geography in Canada », *Scottish Geographical Magazine*, vol. 66, n° 3-4 (1950), p. 170-172.; J. Lewis Robinson, « The Development and Status of Geography in Universities and Government in Canada », *Yearbook of the Association of Pacific Coast Geographers*, vol. 13 (1951), p. 3-13.

⁹³ Pierre Dagenais, « Caractères de l'activité géographique au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 7, n°s 3-4 (1953), p. 43.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 44.

essais produits dans les universités canadiennes, puis sur la production savante des géographes universitaires en les inscrivant dans les différentes branches de la géographie (générale et régionale d'un côté; physique, économique, cartographique, humaine et historique de l'autre) et en identifiant les différentes régions à l'étude. À cet effet, les analyses régionales produites au Canada vers les années 1950 se donnent généralement comme cadre différentes régions du Canada. Tant du côté des études d'ensemble que des localités plus restreintes, certaines régions reçoivent davantage d'attention. C'est notamment le cas de l'Ontario et du Québec, mais également des différentes sous-régions arctiques⁹⁵. À la fois juge et parti, Dagenais, par l'entremise de cette radioscopie de la géographie canadienne à l'aube des années 1950, fait plus que décrire un état de fait : il en appelle au développement de la recherche scientifique en géographie dans une perspective misant sur le travail collectif et à la création d'infrastructures conséquentes⁹⁶.

Près d'une décennie après la parution du texte Dagenais, Louis-Edmond Hamelin entreprend à son tour de brosser un tableau général de l'évolution de la géographie au Québec depuis le début du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960, le tout en mettant l'accent sur la trajectoire de la discipline à l'Université Laval⁹⁷. Réarticulant l'idée selon laquelle la géographie canadienne-française connaît un retard dans son développement, notamment lorsqu'on compare sa trajectoire avec ce que l'on observe en France, aux États-Unis ou au Royaume-Uni, Hamelin insiste sur l'absence de penseur fédérateur et sur la faiblesse des infrastructures de recherche et d'enseignement à même de permettre l'essor de la géographie, du moins avant la Seconde Guerre mondiale. Faisant office de texte pionnier, cette première étude historique jette ainsi les bases d'une démarche qui sera d'abord reprise en 1971 par Christian Morissonneau, dans le cadre d'une étude sur l'histoire de la Société de géographie de Québec⁹⁸, puis par la géographe française Denise Pumain. Complétant des études doctorales à la Sorbonne, le tout sous la supervision de Philippe Pinchemel, cette dernière se penche alors sur l'inscription de la discipline en se concentrant d'une part sur « les précurseurs » (1850-1910), les premières heures (1910-1945) et les « grandes œuvres » (1945-1970) de la géographie québécoise, en plus d'interroger le contenu effectif des publications géographiques, des articles

⁹⁵ *Ibid.*, p. 53-58.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 63.

⁹⁷ Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », vol. 7, n^o 13 (1962), p. 137-152.

⁹⁸ Christian Morissonneau, *La Société de géographie de Québec, 1877-1970*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1971.

aux monographies en passant par les thèses et les mémoires soutenues dans les instituts et les départements d'universités québécoises. Donnant lieu à la rédaction d'un article et d'une thèse de doctorat de 3^e cycle⁹⁹, cette recherche, effectuée à partir du dépouillement des périodiques et d'entrevues effectuées auprès d'acteurs de la discipline, a le mérite d'illustrer la transposition du phénomène canadien des « deux solitudes » dans la pratique même de géographie au Québec. En cela, on constate la prégnance des influences intellectuelles britanniques chez les géographes de l'Université McGill – un fait qui ne surprend guère et qui n'était pas vécu comme une ingérence extérieure compte tenu de l'origine de ces géographes –, puis françaises du côté de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, où l'ascendant de Raoul Blanchard, Jean Brunhes et de Pierre Deffontaines était palpable. La géographie québécoise se serait dès lors imprégnée d'une forme de « dualité » originelle. Nous croyons toutefois qu'il s'agit-là d'un constat relativement attendu compte tenu des trajectoires historiques canadiennes en ce qui a trait au développement des sciences en milieu universitaire. Autrement dit, un tel énoncé ne saurait qualifier *in fine* la particularité de l'histoire de la géographie dans le concert des sciences au Québec, et ce, en raison de la prégnance de cette même dualité à l'échelle de la société. En cela, nous entendons interroger plus avant les liens entre l'histoire du Québec et les sociabilités scientifiques des géographes en ce qu'ils permettent de mieux saisir et expliquer certaines des inflexions qui caractérisent la trajectoire de la discipline au Québec.

Reprises par Louis Trotier¹⁰⁰, les données rassemblées par Pumain serviront de base aux réflexions sur la pratique de la géographie au Québec. Constatant l'importante diversité des thèmes abordés par les géographes québécois, l'absence de « penseurs » fédérant une bonne partie de la communauté géographique locale (à l'exemple des grands noms de la géographie française) et la tendance à valoriser une géographie « utile », Trotier, en vient à son tour à affirmer que si l'on cherche « à percevoir ce qu'il y a de québécois dans la géographie québécoise, il apparaît très vite que c'est sa pratique bien plus que sa théorie »¹⁰¹, reprenant ainsi l'esprit de la formule de Paul

⁹⁹ Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 667-678.; Denise Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1974.

¹⁰⁰ Louis Trotier, « Tableau de la géographie québécoise », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 20, n° 4 (1976), p. 353-366.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 364.

Claval selon laquelle « les Québécois incarnent une conception souvent peu orthodoxe de la discipline géographique »¹⁰².

À partir de la fin des années 1970, on constate un certain essor des travaux portant sur l'inscription de la discipline dans le champ scientifique québécois. À ce moment, deux sillons historiographiques se dessinent graduellement : le premier s'inscrivant du côté de l'histoire des idées, plus précisément de l'épistémologie de la géographie; le second portant son regard sur les conditions institutionnelles ou sociales de la pratique de la géographie et de la production des connaissances géographiques au Québec. Mentionnons au passage les travaux de Laurent Deshaies sur la place de la géographie parmi les sciences sociales ou encore les réflexions plus théoriques de Rodolphe De Koninck sur la part idéaliste de la tradition intellectuelle française¹⁰³. Suivent une série d'études portant sur l'évolution de la pensée géographique au prisme de thématiques précises, comme la question du déterminisme¹⁰⁴ ou encore de la notion de propriété¹⁰⁵, sans toutefois se pencher spécifiquement sur la géographie dite « québécoise ». D'autres géographes s'intéressent quant à eux à la discipline géographique dans une perspective sociale ou encore au prisme de la démarche plus près des sensibilités historiennes. On peut penser à un numéro thématique des *Cahiers de géographie du Québec* paru en 1986 (vol. 30, n° 80) en vue rappeler la fécondité de l'œuvre scientifique de Raoul Blanchard. Dirigé par Rodolphe De Koninck, ce numéro rassemblait des textes traitant de l'évolution de la géomorphologie, de la pensée régionaliste et des régions elles-mêmes depuis le passage du géographe au Québec.

¹⁰² Paul Claval, « Promenade au Québec », *Le Monde*, 30 novembre 1972.

¹⁰³ Rodolphe De Koninck, « Contre l'idéalisme en géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 22, n° 56 (1978), p. 123-146. Notons également que ce dernier nuancera quelque peu ses critiques de la géographie dite traditionnelle quelques années plus tard. Voir : Rodolphe De Koninck, « Les géographies qui m'intéressent », *Espaces Temps*, nos 26-27-28 (1984), p. 22-25.

¹⁰⁴ Jean Bergevin, *Déterminisme et géographie : Hérédote, Strabon, Albert Le Grand et Sébastian Münster*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992.

¹⁰⁵ Guy Mercier, « Prémisses d'une théorie de la propriété », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, n° 81 (1986), p. 219-341.; Guy Mercier, « La théorie géographique de la propriété et l'héritage ratzélien », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 98 (1992), p. 235-250. Outre ses travaux sur la propriété, Mercier s'est également investi dans les études vidaliennes. À cet effet, voir : Guy Mercier, « La géographie de Paul Vidal de la Blache face au litige guyanais : la science à l'épreuve de la justice », *Annales de géographie*, n° 667 (2009), p. 294-317.; Guy Mercier, « Pour une relecture du *Marco Polo* de Paul Vidal de la Blache », *Finisterra*, vol. 33, n° 65 (1998), p. 65-73.; Guy Mercier, « L'Orient de Marco Polo et la géographie de Paul Vidal de la Blache », *Géographie et cultures*, n° 33 (2000), p. 19-42.; Guy Mercier, « Entre science et patrie : lecture du régionalisme de Paul Vidal de la Blache », vol. 45, n° 126 (2001), p. 389-412.

Plus systématique, le programme initié par Vincent Berdoulay – en poste à l’Université d’Ottawa durant les années 1970 et 1980, puis à l’Université de Pau en France à partir des années 1990 –, illustre probablement mieux cette sensibilité historique. Reconduisant une méthode déjà éprouvée dans le cadre d’une analyse de la formation de l’école française de géographie, Berdoulay s’est appliqué à étayer l’histoire de la géographie et des savoirs géographiques au Canada français à la lumière d’un travail de contextualisation alliant l’analyse macro, méso et micro-sociologique¹⁰⁶. Ce programme fut notamment prolongé par Marc Brosseau en ce qui a trait à l’histoire de la géographie scolaire¹⁰⁷, puis par Gilles Sénécal, qui s’est attaché à analyser les idéologies territoriales et aménagistes, notamment à partir de leur mise en forme dans les monographies de colonisation aux XIX^e et XX^e siècles¹⁰⁸. Il faut également noter que Berdoulay aura été le superviseur de recherche de Marc Brosseau à l’Université d’Ottawa, mais également de Gilles Sénécal, qui a effectué un stage postdoctoral à l’Université de Pau au début des années 1990. Bien qu’ils aient été à l’origine d’initiatives de publication ayant fait date¹⁰⁹, ces travaux ne portent toutefois pas sur la

¹⁰⁶ Voir notamment : Vincent Berdoulay, « The emergence of the French School of Geography », thèse de doctorat (géographie), Berkeley, University of California, 1974.; Vincent Berdoulay, *La formation de l’École française de géographie*, Paris, CTHS, 1981.; Vincent Berdoulay, « The contextual approach », dans D. R. Stoddart (dir.), *Geography, Ideology, and Social Concern*, Totowa, Barnes and Noble, 1978, p. 8-16.; Vincent Berdoulay, « Stateless national identity and French-Canadian geographic discourse », dans David Hooson (dir.), *Geography and National Identity*, Cambridge, Blackwell, 1994, p. 184-196.

¹⁰⁷ Marc Brosseau (1988), « Régions et régionalisation dans les manuels de géographie : l’exemple de l’Outaouais, 1804-1957 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 89 (1989), p. 179-196.; Marc Brosseau, « La géographie et le nationalisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 33, n° 3 (1992), p. 407-428.; Marc Brosseau, « Réflexion sur l’influence éventuelle de la géographie française dans l’évolution de la géographie scolaire au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 103 (1994), p. 39-56.; Marc Brosseau, « L’architecture de la géographie scolaire québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 120 (1999), p. 561-584.;

¹⁰⁸ Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 33-60.; Vincent Berdoulay et Gilles Sénécal, « Pensée aménagiste et discours de la colonisation au Québec », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 37, n° 1 (1993), p. 28-40.; Vincent Berdoulay et Gilles Sénécal, « Raoul Blanchard au Québec : continuité ou rupture? », dans Paul Claval et André-Louis Sanguin (dir.), *La géographie française à l’époque classique*, Paris, L’Harmattan, 1996, p. 133-146.

¹⁰⁹ Prenons en exemple le cahier thématique publié en 1992 dans la revue *Géographes*, rassemblant des textes sur Joseph Bouchette, l’abbé Holmes, les « définites » de la géographie scolaire que furent les Langevin, Rouleau, Magnan et Ross, William Edmond Logan, M^{gr} Laflamme, Jean-Chrysostome Langelier, Arthur Buies, Ivanhoë Caron, Eugène Rouillard ou encore Émile Miller. On peut noter qu’aucune de ces figures, sauf peut-être celle d’Émile Miller, ne se considéraient véritablement à titre de « géographes » ou n’avait encore reçu une formation disciplinaire. En cela, le « statut » qu’on leur attribue est corrélatif d’une réévaluation de l’importance et de la portée de leurs réflexions et de leurs travaux à une époque où la géographie n’avait pas d’existence propre au Canada français (voir les textes de Vincent Berdoulay, Claude Boudreau, Marc Brosseau, Laurent Deshaies, Diane Saint-Laurent, Camille Laverdière, Gilles Sénécal, Denis Chabot, André Héroux et Yves Hébert, Paul Labrecque et Ludger Beauregard, rassemblés dans Gilles Sénécal (dir.), dossier : « Les précurseurs de la géographie québécoise », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 25-75). À ce cahier thématique s’ajoute également un ouvrage collectif paru en 1997, fruit d’un colloque chapeauté entre autre par Vincent Berdoulay, et dans lequel des auteurs québécois et français interrogent, d’une part, l’évolution des savoirs

discipline géographique à proprement parler, c'est-à-dire comprise au prisme d'une définition sociologique¹¹⁰. En effet, c'est plutôt l'enjeu de l'inscription des « savoirs géographiques » dans les différentes instances de la vie sociale, culturelle et politique du Canada français d'avant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la place du Canada et du Québec dans la pensée géographique européenne qui font ici l'objet d'une interrogation scientifique. En analysant le pan plus contemporain de l'histoire de la géographie scolaire au Québec, nos propres travaux se sont inscrits, d'une certaine manière, dans la lignée de ceux initiés par Berdoulay notamment en prolongeant le programme de recherche sur les manuels scolaires investi par Brosseau¹¹¹.

Notons qu'à ces séries d'études s'ajoutent également les efforts de certains acteurs ayant contribué à mettre sur papier une certaine mémoire disciplinaire. Pensons notamment à Louis-Edmond Hamelin qui, à partir des années 1990, contribue à ce mouvement par la publication d'articles et d'ouvrages à caractère autobiographique¹¹², ou encore à Noël Falaise et Ludger Beauregard qui, tour à tour, ont produits des textes synthétiques commémorant la carrière de personnages clés de l'histoire de la géographie au Québec, d'Émile Miller à Pierre Dagenais, en passant par Benoit Brouillette¹¹³.

géographiques au Canada au prisme de leur inscription sociale et, d'autres part, sur la place du Canada dans les travaux de géographes français (voir : Jean-Pierre Augustin et Vincent Berdoulay (dir.), *Modernité et tradition au Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », 1997).

¹¹⁰ Voir Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 41-54.

¹¹¹ Raphaël Pelletier, « De la synthèse géographique à l'approche territoriale : l'évolution des définitions de la géographie dans les manuels québécois contemporains (1957-2000) », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 32, n° 2 (2020), p. 69-92.; Raphaël Pelletier, « La géographie scolaire québécoise depuis la Révolution tranquille : discipline, territoire et société dans les manuels », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 64, n° 181-182 (2020), p. 147-168.; Raphaël Pelletier, « Les manuels de géographie québécois et la représentation du fait canadien-français (1955-1978) : pistes de réflexion sous le signe de la référence, de l'historicité et de la géographicités », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 55, n° 1 (2021), p. 203-230.; Raphaël Pelletier, « La mutation contemporaine du concept de région dans les manuels de géographie et son incidence sur la représentation sociogéographique de l'espace québécois », *Recherches sociographiques*, vol. 62, n° 3 (2021), p. 569-595.

¹¹² Louis-Edmond Hamelin et Colette Hamelin, « Les carrières canadiennes de Raoul Blanchard et Pierre Deffontaines », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 80, n° 30 (1986), p. 137-150.; Louis-Edmond Hamelin, « Les quarante ans de l'Association des géographes du Québec », *Géographes*, n° 13 (2003), p. 7-17.; Voir également les textes à caractères autobiographiques que signe Hamelin à partir de 1996 : Louis-Edmond Hamelin, *L'âme de la Terre : parcours d'un géographe*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2006.; Daniel Chartier et Jean Désy (dir.), *La Nordicité du Québec : entretiens avec Louis-Edmond Hamelin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.

¹¹³ Voir par exemple : Noël Falaise, « biographie et bibliographie de Benoît Brouillette », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 40 (1973), p. 5-43.; Ludger Beauregard, « Pierre Dagenais : une biobibliographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71 (1983), p. 151-153.; Ludger Beauregard (dir.), *Publication anniversaire – 1947-1987 – Département de géographie*, Montréal, Département de géographie de l'Université de Montréal, 1988.; Ludger Beauregard, « Émile Miller : un géographe oublié », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 73-75.; Ludger Beauregard,

À partir des années 2000, on observe un certain renouveau des études portant sur la discipline au Québec, le tout en tenant notamment compte des avancées récentes en histoire des sciences humaines et sociales. Si, au Canada anglais, les travaux de John Warkentin et Paul Simpson-Housley¹¹⁴ ainsi que ceux de Trevor J. Barnes¹¹⁵, bâtissant notamment sur les recherches empiriques menées par J. Lewis Robinson¹¹⁶, contribuent au renouvellement des perspectives historiques par la mise en lumière du rôle de l'État dans le développement de la géographie, on observe du côté québécois une relative multiplication des études traitant du pendant francophone de cette histoire disciplinaire. En témoignent d'ailleurs l'organisation de colloques thématiques en 2003 et 2018¹¹⁷ ainsi que l'édition de numéros thématiques des *Cahiers de géographie du Québec* entre 2010 et 2017. Rassemblés sous le thème des « malaises et défis de la géographie de la géographie au Québec dans les années 1970 et 1980 », les textes que composent le numéro de 2010 offrent une perspective jusque-là inédite et synthétique sur une variété d'enjeux historiques, allant de l'évolution de la pensée géographique au pays, aux mutations de la géomorphologie depuis le tournant du XIX^e siècle, en passant par l'essor de la télédétection urbaine, les mutations paradigmatiques de l'aménagement du territoire et le développement de la géographie de la

« Historique de la Société de géographie de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 109-117.; Ludger Beaugard, « Émile Miller : un géographe méconnu », *Cap-aux-diamants*, vol. 8, n° 3 (2003), p. 15-17.

¹¹⁴ John Warkentin et Paul Simpson-Housley, « The Development of Geographical Study in Canada, 1870-2000 », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, 281-315.

¹¹⁵ Trevor J. Barnes, « The Geographical State: The Development of Canadian Geography », *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 31, n° 1 (2007), p. 161-177.

¹¹⁶ Voir par exemple : J. Lewis Robinson, « Reminiscences : Arctic Geography Forty Years Ago », *Arctic*, vol. 40, n° 4 (1987), p. 239-243.; J. Lewis Robinson, « Growth and trends in Geography in Canadian Universities », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 11, n° 4 (1967), p. 216-229.; J. Lewis Robinson, « Geography in Canada », *Professional Geographer*, vol. 38, n° 4 (1986), p. 411-417.; J. Lewis Robinson, « Regional geography of Canada in Canada », *The Journal of Geography*, vol. 80, n° 7 (1981), p. 268-271.; J. Lewis Robinson, « Geography in the Canadian Universities », *Professional Geographer*, vol. 18, n° 2 (1966), p. 69-74.; J. Lewis Robinson, « The Production and Employment of Geographers in Canada », *Professional Geographer*, vol. 29, n° 2 (1977), p. 208-214.

¹¹⁷ Le colloque de 2003 fût organisé dans le cadre du Congrès annuel de l'ACFAS, tenu à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et réunissant une vingtaine de communications (voir : La rédaction, « Histoire de la géographie au Québec : continuité, ouverture et contribution », *Géographes*, n° 13 (2003), p. 18-19). Quant au colloque de 2018, il s'intégrait aux activités de la Commission d'histoire de la géographie de l'Union géographique internationale (UGI), dont le congrès régional de 2018, ayant eu lieu à Québec, fut conjointement organisé avec l'Association canadienne des géographes (ACG) et le National Council for Geographic Education (NCGE). Mise sur pied sous le thème des « géographies culturellement ou linguistiquement non dominantes : obsolescence, fantasme ou nécessité? », cette rencontre comportait deux séances complètes traitant plus spécifiquement de la géographie québécoise et a finalement donné lieu à la publication d'un numéro des *Cahiers de géographie du Québec* (voir le dossier « La géographie québécoise : un regard particulier? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173).

population¹¹⁸. Quant au numéro de 2017, il comprend notamment des textes portant sur la l'« inventivité » et la « liberté de ton » de la géographie québécoise, sur l'apport de l'hétérodoxie disciplinaire de Luc Bureau, la contribution intellectuelle de Rodolphe De Koninck à la géographie, sur les conceptions du Nord tel qu'envisagé par la géographie universitaire québécoise et dans l'enseignement, ainsi que sur la place des questions autochtones dans les pratiques disciplinaires¹¹⁹.

Sur un plan plus individuel, Mario Bédard, de l'Université du Québec à Montréal, s'est quant à lui intéressé à l'histoire de la géographie culturelle au Québec en s'appropriant les questions liées à l'émergence et au développement des idées géographiques¹²⁰. Il s'est ainsi penché sur le contexte d'émergence de la géographie culturelle et sur son autonomisation vis-à-vis d'une géographie humaine classique, le tout en traitant des enjeux qu'elle fédère aujourd'hui¹²¹. Ce faisant, il illustre les effets de la spécialisation universitaire sur les pratiques, sans toutefois aborder la question à partir de sa structure. Bâtissant sur cette étude de cas et réinterprétant les intuitions formulées par Marcel Bélanger en 1977¹²², Bédard en vient à s'intéresser à la spécificité de la géographie québécoise, ou plus précisément de la pensée géographique québécoise, le tout en se réclamant

¹¹⁸ Laurent Deshaies, « Évolution de la pensée géographique dans la foulée des mutations de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 49-75.; Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Évolution de la géomorphologie depuis la fin du XIX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 77-116.; Imane Sebari et Denis Morin, « Développement et défis de la télédétection urbaine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 117-132.; Juan-Luis Klein, « Changements de paradigmes en géographie et aménagement du territoire », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 133-152.; Claude Marois, « Géographie de la population : parcours d'une branche de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 177-195.

¹¹⁹ Paul Claval, « Une métamorphose des discours : le Québec et la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 203-217.; Marc Brosseau, « L'essai géographique : réflexions sur l'œuvre de Luc Bureau », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 219-234.; Steve Déry, « Des Cent-Îles aux Cent-Géographies : pérégrinations sud-est asiatiques du géographe Rodolphe De Koninck », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 235-252.; Martin Simard, « Les conceptions du Nord chez les géographes québécois : une analyse comparée de quelques auteurs clés », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 253-272.; Chantal Déry et Éric Mottet, « Quelle vision du Nord québécois dans les programmes de géographie au primaire et au secondaire? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 273-292.; Caroline Desbiens, Étienne Rivard et Irène Hirt, « Nous nous souvenons du territoire : la géographie québécoise face aux mémoires autochtones », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 293-313.

¹²⁰ Il s'agit d'ailleurs d'un programme qui vient prolonger les recherches que Bédard entreprend dans le cadre de ses études doctorales, au terme desquelles il rédige une thèse en épistémologie de la géographie sous la direction d'Éric Waddell. Voir : Mario Bédard, « De l'abîme de la géographie à la géographie de l'abîme », thèse de doctorat (géographie), Québec, Université Laval, 1992.

¹²¹ Mario Bédard, « La géographie culturelle québécoise: Rôle et objet depuis la Révolution tranquille », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143, 2007, p. 219-242. Voir également : Mario Bédard, « Résonances à *L'Homme et la Terre* d'Éric Dardel dans la géographie culturelle québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n° 155 (2011), p. 279-291.

¹²² Marcel Bélanger, « De la géographie comme culture à la géographie des cultures », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 21, n° 53-54 (1977), p. 117-121.

d'une démarche épistémologique¹²³. Il développe ainsi l'idée selon laquelle il y aurait eu, au Québec, le développement d'un « savoir-dire » et d'un « savoir-penser » originaux relatifs aux lieux et à l'espace, et ce, au gré d'une expérience singulière de la réalité géographique, laissant ainsi sous-entendre la possibilité d'existence d'une « école québécoise de géographie ».

En outre, des études plus synthétiques ont également tenté de présenter l'histoire récente de la géographie à l'aune de périodisation globale. Laurent Deshaies, dans une étude exploratoire à laquelle nous nous sommes référés plus tôt, s'est ainsi permis de penser l'évolution épistémologique de la discipline en la rattachant aux différents groupes s'étant employés à porter certaines perspectives disciplinaires. Il en brosse un tableau sommaire divisé en trois périodes faisant état de l'établissement de la géographie (1950-1968), de ses mutations disciplinaires (1969-1985) et de son intégration aux sciences sociales ou aux sciences de la terre (depuis 1985). Bien entendu, cette dernière période, de par son caractère ouvert, constitue un objet dont les perspectives méritent d'être interrogées encore aujourd'hui. Plus récemment, Bédard, Simard et Gilbert ont à leur tour effectué un exercice analogue, cette fois en divisant la période contemporaine de l'histoire de la discipline de manière plus flexible, plaçant les années 1940, 1950 et 1960 dans un bloc faisant office de phase de découverte caractérisée par « la contribution de plusieurs géographes étrangers, surtout français lors de séjours plus ou moins longs et fréquents ». Suivent alors les années 1970 et 1980, qui représenteraient une « ère de développement et de diffusion de la géographie québécoise », puis les années 1990, 2000 et 2010, correspondant à une « phase d'assertion et de raffinement », notamment par l'entremise d'une ouverture au divers courants issus d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, comme le poststructuralisme, le tournant culturel, le postcolonialisme ou encore le féminisme¹²⁴.

0.3.2. Pour une sociohistoire de la géographie au Québec

Les réflexions qui sous-tendent l'élaboration de ce projet de thèse naissent de la conjonction paradoxale de certaines interrogations vis-à-vis de la littérature ayant tenté, d'une façon ou d'une

¹²³ Mario Bédard, « La géographie québécoise : un objet d'intérêt et un savoir original, ou qu'est-ce que la géographie québécoise? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n° 155 (2011), p. 257-262.; voir également Mario Bédard, Anne Gilbert et Martin Simard, « La géographie québécoise : un regard particulier? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 187-202.

¹²⁴ *Ibid.*

autre, de problématiser le développement de la géographie au Québec et, plus largement, au Canada. Schématiquement, ce malaise prend la forme d'un spectre opposant, d'un côté, l'interprétation de l'inscription de la géographie québécoise déniait toute originalité aux pratiques des représentants de la discipline, et de l'autre, une interprétation normative de l'unicité du « regard québécois », ce qui, à notre sens, mène à une essentialisation de l'histoire de cette science et pose la question de la délimitation de l'objet « québécois ».

Précisions d'emblée que nous nous sommes butés à certaines assertions de Pumain, qui, malgré la grande richesse documentaire des recherches menées au début des années 1970¹²⁵, refusait d'admettre la possibilité d'une forme d'originalité dans la pratique de la géographie au Québec. Même l'œuvre tout indexicale que fut celle de Louis-Edmond Hamelin – qui, dans certains cas, a intégré le vocabulaire de la francophonie internationale par ses insertions dans les différents dictionnaires de langue française – ne serait que particularisme sans portée réelle :

Les tentatives pour remédier à cette « inadaptation du sens original des mots » [...] obligent souvent les Québécois à choisir entre la traduction plus ou moins bâtarde et aliénante du terme américain et un néologisme qui risque de n'être compris et utilisé que dans le Québec. Le problème est bien celui d'une minorité linguistique qui ne peut imposer sa propre sémantique au reste de la francophonie et se trouve donc contrainte d'observer et de décrire la réalité à travers un prisme plus ou moins américain et plus ou moins français.¹²⁶

Cette minimisation de la portée potentielle de la production des géographes québécois ne saurait suffire pour circonscrire l'inscription de pratiques dans le milieu universitaire. Ainsi, un premier jalon d'interrogation est posé : Comment peut-on qualifier la trajectoire de la géographie savante au Québec sans tomber dans le rejet pur et simple de sa spécificité locale? Il importe, dans ce cas-ci de garder à l'esprit le rapport parfois conflictuel pouvant subsister entre les trajectoires disciplinaires se rapportant à la *traditionalisation* et celles relevant de l'*universalisation*¹²⁷.

L'intérêt pour la question de la spécificité québécoise est légitime. Il s'agit d'ailleurs de l'une des pierres d'assises du programme de recherche qui occupe Bédard depuis la fin des années 2000, notamment par l'entremise d'articles, écrits seul ou en collaboration, s'attardant spécifiquement à

¹²⁵ Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », p. 667-678.; Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », 1974.

¹²⁶ Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », p. 672.

¹²⁷ Warren, « Universalisation et traditionalisation », p. 66.

cette question¹²⁸. De ces travaux émergent certaines questions ayant trait aux paramètres entourant la définition (ou la délimitation) de ce qu'est la géographie « québécoise » et le niveau de généralisation qui en découle. De manière générale, le point de vue épistémologique duquel se réclame Bédard, ancré de manière assumée dans l'histoire des idées, nous amène à nous interroger quant à la démarche d'historicisation de l'objet. En définitive, l'approche mise en branle dans les travaux de Bédard – et réitérée à plusieurs occasions – évacue ce qui nous semble relever de la sociologie et de l'histoire à proprement parler. À titre d'exemple, Bédard insiste de manière générale sur l'idée que la morphologie du territoire québécois ait été déterminante dans la formation d'un « savoir-être épistémologique » distinct. Du même élan, il suggère que « l'originalité de la géographie québécoise s'exprimerait [...] au travers d'une approche spécifique, voire unique, attribuable pour une bonne part au territoire québécois et aux rapports de la société québécoise à celui-ci, empreints d'autochtonie »¹²⁹. Insister sur la fermeté des liens entre l'autochtonie – terme non défini – et la « pensée territoriale québécoise » nécessiterait un travail d'historicisation du rapprochement suggéré entre la ou les pensée(s) autochtone(s) et le reste de la société québécoise, le tout en prenant au sérieux le cadre matériel de ces histoires.

Parallèlement, on observe également l'application d'une définition non problématisée du groupe social que fédère l'appellation « géographes québécois », passant ainsi sous silence les différents paramètres sociologiques permettant d'inscrire les acteurs en question dans une réalité institutionnelle. Avant de s'interroger à savoir ce qu'est la géographie québécoise, il s'avère essentiel d'être en mesure de répondre à la question « qui peut se prétendre géographe québécois? ». Doit-on : 1) être d'« origine » québécoise (avec tout le bagage ethnoculturel et politique que cela peut impliquer); 2) être actifs dans une institution universitaire québécoise; 3) avoir publié dans une revue québécoise; ou 4) avoir publié sur le Québec? Si s'en tenir au principe de la chose peut nous amener à postuler que la géographie québécoise serait celle qui prend forme « à partir » du Québec, pour adapter la formule de Fernand Dumont, force est de constater que des précisions méthodologiques s'imposent afin de rendre une telle démarche plus opératoire. Certains géographes ont d'ailleurs proposé des avenues permettant la résolution partielle de cette question. On peut penser aux travaux d'Anne Gilbert qui, d'une certaine façon, prennent à bras le corps l'idée

¹²⁸ Voir : Bédard, « La géographie québécoise: un objet d'intérêt et un savoir original », p. 57-62 ; Bédard, « La géographie culturelle québécoise », p. 219-242.

¹²⁹ Bédard, Gilbert et Simard, « La géographie québécoise : un regard particulier ? », p. 191.

d'un socle commun en s'intéressant à la « géographie de langue française » au Canada¹³⁰. Produite en collaboration avec Damaris Rose, cette mise en perspective aura notamment permis la mise en exergue certaines particularités disciplinaires vis-à-vis des géographes canadiens¹³¹. En se focalisant sur la variable institutionnelle, cette dernière, avec Jean-Pierre Thouez, avait également été en mesure de mettre au jour certaines tendances sur le plan des affiliations parmi les géographes actifs dans les universités québécoises¹³². Précisons que ces jalons ne prétendent pas historiciser la géographie québécoise ou la géographie canadienne de langue française, mais offrent plutôt un panorama institutionnel à un moment précis de l'histoire. Hors géographie, des chercheurs ont suggéré l'adoption d'une définition dite « pragmatique » des critères d'identification de l'appartenance aux deux univers linguistiques canadiens, en combinant des variables comme l'histoire familiale par l'entremise des noms et prénoms, les parcours de recherche et l'ancrage institutionnel des chercheurs, puis la langue de rédaction des publications et de la littérature scientifique référencée¹³³.

Précisons d'emblée que ces observations n'ont pas pour objectifs de discréditer les réflexions à teneur épistémologiques en question. Plutôt, elles témoignent d'interrogations quant au possible apport de l'histoire sociale ou de la sociologie historique des sciences à l'étude de la trajectoire de la géographie savant au Québec.

En prenant au sérieux l'assertion de Trotier quant à l'importance de la « pratique » dans la compréhension de l'inscription de la discipline au Québec¹³⁴ et en cherchant une voie opératoire permettant de cerner contextuellement l'objet disciplinaire sans pencher vers le rejet de sa spécificité ou son essentialisation, il nous apparaît primordial de prendre au sérieux l'une des idées-forces formulées par Pumain elle-même, à savoir qu'il s'avère nécessaire de reconnaître

¹³⁰ Anne Gilbert « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143 (2007), p. 199-218.

¹³¹ Damaris Rose et Anne Gilbert, « Glimpses of social and cultural geography in Canada and Québec at the turn of the millennium », *Social & Cultural Geography*, vol. 6, n° 2 (2005), p. 271-298.

¹³² Anne Gilbert et Jean-Pierre Thouez (1987) « Les affiliations des géographes québécois: essai de généralisation typologique », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 31, n° 4 (1987), p. 348-356.

¹³³ À titre d'exemples, voir : François Rocher, « The end of the "Two solitudes": The Presence (or Absence) of the French-speaking Scholars in Canadian Politics », *Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4 (2007), p. 833-857.; Jérémie Cornut et Stéphane Roussel, « Un champ et deux univers? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne », *Politique et sociétés*, vol. 30, n° 1 (2011), p. 143.

¹³⁴ Trotier, *Tableau de la géographie québécoise*, p. 353.

l'« importance méthodologique, pour une histoire de la géographie, de la prise en compte des origines et des filiations, du poids des individus, des conditions du milieu physique, mais aussi et surtout du cadre humain, social, intellectuel et politique dans lequel s'effectue l'évolution de la géographie »¹³⁵. Dans le cadre de notre étude, nous entendons ainsi cerner les dynamiques disciplinaires qui permettent de caractériser l'histoire récente de la géographie dans les universités francophones du Québec en l'abordant à partir de sa sociologie. Pour ce faire une grille de lecture empruntant à l'histoire et à la sociologie des sciences est mobilisée de manière à bien cerner les contours de l'objet. Plus précisément, nous comptons structurer notre recherche suivant trois thèmes généraux que l'analyse préliminaire de la littérature et de la documentation a fait émerger, à savoir l'idée de structures disciplinaires, de spécialisation et de relations interdisciplinaires. Mettant à profit différents niveaux d'analyse, ces thèmes mettent à profit une définition large, mais opératoire, de ce que peut être la « géographie *au* Québec » et croisent différents « espaces » de déploiement des dynamiques disciplinaires, à savoir les structures universitaires, le milieu associatif et la transition vers le marché de l'emploi. Ainsi, il s'agit de produire une histoire de la géographie *au* Québec plutôt que tenter de penser la géographie *québécoise* en tant que telle¹³⁶.

0.4. Thèmes de recherche et orientations méthodologiques

La présente thèse se structure en six chapitres de façon à mobiliser différents thèmes. En cela, cette section a comme objectif de détailler les trois thèmes de recherches mobilisés dans le cadre de notre recherche doctorale et d'établir les différentes orientations méthodologiques privilégiées. Comme mentionné précédemment, ces thèmes tiennent compte de la structuration du champ de la géographie au Québec à travers certains espaces de sociabilité disciplinaire, mais également des trajectoires de spécialisation et des relations interdisciplinaires. Pour ce faire, plusieurs sources de données seront mises à profit, allant des archives institutionnelles et privées à la production scientifique, en passant par les textes d'opinion.

¹³⁵ Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », p. 676.

¹³⁶ Il est de ce fait permis d'inclure des agents actifs dans des institutions situées à l'extérieur du Québec, pour autant qu'ils ou elles investissent d'une manière ou d'une autre les espaces de publications ou encore la vie associative québécoise.

0.4.1. Thèmes de recherche et structure de la thèse

Les espaces de sociabilités disciplinaires

D'emblée, le fait de s'attarder à la structure du champ de la géographie au Québec nous amène à ausculter l'objet sous une lentille sociologique en focalisant la question des pratiques. Nous passerons ainsi par différente échelle d'analyse de manière à cerner historiquement et sociologiquement l'établissement des différents espaces sociaux au sein desquels une forme de sociabilité disciplinaire a pu se déployer. Conséquemment, certains des chapitres qui structurent la présente thèse ont comme objectif d'étayer la trajectoire sociohistorique de la discipline par l'entremise de ces différents espaces, que l'on pense aux structures de l'enseignement universitaire, au milieu associatif ou aux différents marchés professionnels. Par ces angles d'approche variés, il s'agit de voir dans la pratique de la géographie l'établissement d'espaces qui, dans leur histoire, furent traversés de rapports de force, de dynamique d'intégration et d'exclusion provoquant à la fois statisme et mobilité.

En ce sens, le premier chapitre (**chapitre I**) offre un panorama historique de l'inscription graduelle de la géographie dans l'enseignement supérieur québécois. Nous effectuerons ainsi un survol des premières incursions de la discipline dans les universités francophones du Québec – plus précisément à partir de 1910 avec la création d'un premier cours de géographie commerciale et industrielle à l'École des hautes études commerciales de Montréal –, puis des grandes étapes du processus de départementalisation, qui lui, s'enclenche à partir de 1945. Ce faisant, nous sommes amenés à constater le caractère graduel et non linéaire de la pénétration de la discipline dans les universités francophones du Québec, montrant ainsi le caractère contextuel d'une histoire qui ne saurait être comprise uniquement au prisme d'un « retard » de développement.

Dans le chapitre suivant (**chapitre II**), nous procéderons à un survol historique de la constitution de la vie associative des géographes du Québec, illustrant par le fait même le poids du contexte politique dans la formulation des grands projets de sociabilité disciplinaire. Suivant un détour par l'histoire des premiers regroupements constitués autour de l'étiquette de la « géographie » (Société de géographie de Québec, 1877; Société de géographie de Montréal, 1939; Association canadienne des géographes, 1951), nous porterons notre attention sur la création d'un regroupement

universitaire spécifiquement québécois : l'Association des géographes du Québec (AGQ), une entité mise sur pied en 1962. En cela, l'excavation de l'histoire de l'AGQ permet de cerner les spécificités de la variable associative en contexte québécois en la faisant dialoguer avec le contexte social et politique de l'époque, gravitant autour de la question nationale du Québec. Ce faisant, c'est sur la trajectoire d'un groupe social, tant pour sa reconnaissance plus large que pour la formulation des grands principes guidant son organisation interne, que nous nous pencherons.

À l'intérieur de cette histoire institutionnelle, un enjeu de taille émerge en ce qui a trait à la définition du statut légal des géographes actifs sur le marché du travail, plus précisément dans les secteurs hors enseignement. Réarticulant la question de la vie associative, le troisième chapitre s'intéresse quant à lui à la question de la reconnaissance de la géographie dans le milieu professionnel, et ce, par l'entremise de l'évolution des différents projets de « professionnalisation » du métier de géographe et, par le fait même, de l'évolution de la fonction des associations disciplinaires (**chapitre III**). L'enjeu de la reconnaissance de la géographie dans les milieux professionnels et, éventuellement, celui lié au projet d'incorporation des géographes constituent des cas d'études des plus intéressants pour qui cherche à mettre en relief les tenants et aboutissants des débats sur les applications concrètes de la géographie. Il s'agit ainsi de mettre au jour la fabrique d'un certain utilitarisme parmi les géographes québécois francophones en faisant valoir les effets de leur « multipositionnalité »¹³⁷. Le détour par la sociologie des professions permet ici de saisir la trajectoire des diplômés en géographie au prisme de leur insertion professionnelle et, à ce titre, de leurs diverses formes d'organisation, de projets menés et de stratégies déployées, le tout autrement que par l'observation de marqueurs juridiques en aval du processus de professionnalisation. Si l'on peut considérer les diverses tentatives de professionnalisation » des géographes du Québec comme des échecs au sens juridique, notamment compte tenu de l'incapacité du groupe à obtenir la reconnaissance légale d'un statut réservé, force est de reconnaître qu'il y a là une trajectoire à éclaircir en faisant intervenir l'idée d'un collectif en construction œuvrant dans des espaces sociaux distincts où se croisent des intérêts divergents.

¹³⁷ Luc Boltanski « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 1 (1973), p. 3-26.; Gilles Massardier « Les savants les plus demandés. Expertise, compétences et multipositionnalité. Le cas des géographes dans la politique d'aménagement du territoire », *Politix*, vol. 36 (1996), p. 163-180.

En outre, nous entendons également mobiliser différentes échelles d'analyse en prenant la trajectoire sociale et intellectuelle de Louis-Edmond Hamelin (1923-2020) comme objet (**chapitre V**). Nous nous attacherons ainsi reconstituer la trame sociologique d'un acteur central de la géographie québécoise de la deuxième moitié du XX^e siècle en cela qu'elle permet de mettre en lumière les inflexions d'une histoire disciplinaire située et l'évolution d'une pensée en dialogue avec le contexte sociopolitique québécois.

La spécialisation : institutionnalisation et mutation

La notion de spécialisation est essentielle pour comprendre l'évolution des pratiques scientifiques dans une perspective sociohistorique. Il est admis que la spécialisation ait été l'un des fers de lance de la disciplinarisation des sciences au cours XX^e siècle¹³⁸. On remarque cependant que la spécialisation disciplinaire aura été, dans bien des cas, source de débats, voire de conflits à l'intérieur du champ disciplinaire. Si le cas de la sociologie francophone au Canada peut en témoigner¹³⁹, il nous apparaît fécond d'effectuer un parallèle avec la géographie. Ainsi, l'un des enjeux qui ressortent d'emblée d'une lecture des textes à teneur éditoriale publiés dans les diverses revues nationales réside, très justement, dans la place à accorder à la spécialisation. Au-delà du discours d'acteurs, la recherche empirique a bien montré la pertinence de cet angle d'approche pour problématiser l'organisation disciplinaire de la géographie¹⁴⁰.

Il nous apparaît ainsi nécessaire de nous intéresser à l'histoire de la spécialisation disciplinaire et à son institutionnalisation dans les universités québécoises (**première partie du chapitre IV**)¹⁴¹. En

¹³⁸; Nicolas Mullins, « The development of a scientific specialty: The phage group and the origins of molecular biology ». *Minerva*, vol. 10 (1972), p. 51-82.; Jonathan Cole et Harriet Zuckerman, « The Emergence of a Scientific Specialty: The Self-Exemplifying Case of the Sociology of Science », dans L.A. Coser (dir.), *The Idea of Social Structure: Papers in Honor of Robert K. Merton*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1975, p. 139-74.; Jean G. O'Connor et A. J. Meadows, « Specialization and Professionalization in British Geology », *Social Studies of Science*, vol. 6 (1976), p. 77-89. Joseph Ben-David et Randall Collins, « Social Factors in the Origins of a New Science: The Case of Psychology », dans J. Ben-David (dir.), *Scientific Growth: Essays on the Social Organization and Ethos of Science*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 49-70.

¹³⁹ Warren, *L'engagement sociologique*, p. 97-100.

¹⁴⁰ Michael F. Goodchild et Donald G. Janelle, « Specialization in the structure and organization of geography », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 78, n° 1 (1988):1-28.

¹⁴¹ Précisons d'emblée que le chapitre IV mobilise deux des thèmes recherches ici présentés, à savoir celui de la spécialisation des pratiques et celui des relations interdisciplinaires. Plus précisément, ce chapitre interroge la question des pressions – internes et externes – ayant conditionné l'inscription de la géographie dans les structures universitaires

nous concentrant sur les diverses formes regroupement de chercheurs (groupes de recherche, centres de recherche, centre d'études, etc.), qu'ils soient exclusivement composés de géographes ou qu'ils soient multidisciplinaires, c'est à un exercice de cartographie historique de l'organisation des grands axes de recherche en géographie que nous nous prêtons. Un tel exercice permettra de tester l'hypothèse selon laquelle les grands traits qui caractérisent le développement de la recherche en géographie au Québec oscillent entre les courants transnationaux et la spécificité locale (non moins enrichissante sur le plan disciplinaire) : on peut alors penser, d'un côté, au développement de la géographie quantitative, de la géographie sociale d'inclinaison béhavioriste ou encore plus radicale à prétentions marxistes, ou encore, de l'autre côté, à une géographie nordiste ayant connu son heure de gloire au cours des années 1960, 1970 et 1980, ainsi qu'à une géographie culturelle et sociale braquant le projecteur sur francophonie nord-américaine. Tenter de rendre compte de cette hypothèse nous permettra également de comparer les tendances qui caractérisent les développements disciplinaires en géographie humaine et en géographie physique. Un autre marqueur de spécialisation disciplinaire résiderait dans l'évolution du contenu des curriculums et de la structure des programmes universitaires. Que l'on pense aux cours dispensés (reflet à la fois d'une certaine vision de la discipline et du profil des membres du corps professoral), aux différents axes que se donnent les départements et instituts (structurant tant les activités que l'image de ces derniers) ainsi qu'aux énoncés de programmes d'études supérieures, il y a fort à parier que les mutations épistémologiques et pratiques ayant eu cours parmi les chercheurs se transposent également dans l'arène pédagogique. Finalement, nous entendons également nous tourner du côté des acteurs et de leurs perceptions afin de saisir le système de positions à l'intérieur du champ, notamment face aux débats entourant, d'une manière ou d'une autre, la question de la spécialisation. Pour ce faire, une diversité de matériaux de recherche sera mise à profit, allant des documents d'archives privées (ex.: les correspondances) aux interventions publiées dans les différentes revues savantes, professionnelles et culturelles depuis 1945. Ainsi, il s'agirait d'étudier la teneur des discours éditoriaux quant à la nature, les visées et les objets que recourent la géographie et comment ces derniers illustrent un certain rapport à la spécialisation dans le temps.

québécoise. Nous y montrons par le fait même que la spécialisation graduelle des pratiques disciplinaires et le développement de disciplines connexes ont eu comme effet de mener périodiquement à une reconsidération de la place de la géographie dans les institutions.

Les relations interdisciplinaires

Parler de structure (et donc d'espace de positions) et de spécialisation disciplinaire nous amène aussi à nous intéresser aux relations qui se sont nouées et se nouent encore entre la géographie et les disciplines connexes, et ce, tant sur le plan organisationnel qu'épistémologique. Les frictions entre les champs disciplinaires peuvent constituer d'importants vecteurs d'innovation théorique¹⁴². Le cas de la géographie, au Québec comme ailleurs, revêt ainsi un intérêt particulier en cela que les rapports avec d'autres disciplines (pensons à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire ou encore aux sciences de la terre), aussi ambigus soient-ils, peuvent être étudiés à même les structures organisationnelles et le discours des acteurs s'y étant investis. Conséquemment, nous chercherons à mettre au jour la trajectoire des relations institutionnelles entre la géographie et certaines disciplines dites connexes (**deuxième partie du chapitre IV**). Nous plongerons ainsi au cœur des débats concrets entourant la production des frontières disciplinaires à l'intérieur de le champ universitaire. Il s'agit d'abord de s'intéresser aux relations entre les départements de géographie des universités québécoises et les départements « connexes » (ex. Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, École supérieure d'aménagement territorial et de développement régional (ÉSAD) de l'Université Laval ainsi que le département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal), mais également à la place de la géographie dans les départements multidisciplinaires (par ex. dans la majorité des composantes de l'Université du Québec) et à l'intérieur de départements dont la vocation a été amenée à changer (Université de Sherbrooke).

Finalement, une étude de cas mettra à profit la question des relations entre la géographie et les autres disciplines afin de saisir les dynamiques constitutives de la géographie à partir des années 1950 au Québec. Ainsi, l'analyse de la trajectoire et de la place de la géographie, notamment la géographie humaine, dans l'organisation et la formulation des orientations du Centre d'études nordiques (CEN) – des tractations menant à sa création en 1961 jusqu'aux années 1990 (**chapitre VI**) – permettra a) de concevoir la porosité des frontières entre le scientifique et le politique; et surtout b) de saisir les dynamiques interdisciplinaires à l'échelle d'une organisation qui, par définition, cherchait à faire place à différentes disciplines dans l'étude

¹⁴² Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, p. 134.

des espaces nordiques. À cet effet, le fonds d'archives du Centre d'études nordiques et le fonds Louis-Edmond Hamelin constituent d'importants filons documentaires.

0.4.2. Les orientations méthodologiques

Sur le plan méthodologique, deux avenues complémentaires s'avéreront utiles lors des différents moments de la recherche. Il s'agit plus précisément du dépouillement de fonds d'archives institutionnelles et privées et de l'analyse qualitative du contenu des publications savantes nationales (ex. discours des acteurs). À cela s'ajoute, dans le cadre d'un chapitre précis, la mobilisation d'une approche sociologique de l'écriture biographique. Ces trois orientations méthodologiques nous donneront accès à différentes échelles d'analyse – c'est-à-dire aux échelles macro, méso et microsociologiques – alliant ainsi usage synthétique de données, analyse de discours des acteurs et approfondissement des parcours individuels.

Le travail d'archives

Sur le plan méthodologique, le cœur de notre travail se situe dans le dépouillement de fonds d'archives institutionnelles et privées donnant accès à l'histoire des institutions de la géographie au Québec. À cela s'ajoute la documentation accumulée par des acteurs ayant « vécu » l'histoire récente de la géographie au Québec et qui ont accepté de partager le tout avec nous¹⁴³. Ainsi, nous avons accès à plusieurs fonds d'archives départementaux, tant de géographie que de disciplines connexes. Précisons que ces fonds rassemblent une documentation d'une grande valeur : de la compilation des syllabus de cours offerts à la correspondance interne en passant par les plans triennaux et les différents projets de développements de programmes d'enseignement et de recherche, il s'agit là de sources primaires donnant accès à la structuration des programmes et de la recherche au sein de ces unités institutionnelles sur l'ensemble de la période qui nous occupe. Nous misons également sur le contenu de fonds d'archives de regroupements scientifiques, d'associations et d'acteurs individuels. À cet effet, le Fonds Louis-Edmond Hamelin, comprenant

¹⁴³ Nous faisons ici référence à la documentation rassemblée par des acteurs du milieu, tels Laurent Deshaies, professeur retraité du Département des sciences humaines de l'UQTR, et Martin Simard, professeur département des sciences humaines et sociales de l'UQAC et président du Regroupement des géographes du Québec (RGQ) de 2014 à 2019.

une large documentation portant sur les différentes associations disciplinaires et généralistes canadiennes (ACG, AGQ, ACFAS), se distingue par sa richesse. Sur le plan de la collecte de données biographiques, il va sans dire que les infrastructures de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) seront d'une grande utilité. En effet, certaines données liées à l'embauche du personnel enseignant, colligées à partir des Commonwealth Yearbooks et classifiées par l'OST, seront mises à profit. Précisons d'emblée que ces données seront combinées à celles tirées de la documentation repérée lors du dépouillement de fonds d'archives, plus précisément à partir des différents annuaires produits par les associations de géographes au Canada, tant du côté de l'ACG que de l'AGQ/APGQ.

L'analyse du discours des acteurs

La seconde orientation méthodologique de notre projet nous amène à mettre à profit les discours des acteurs, tels qu'on peut les observer dans les différents forums académiques. Sans prendre le discours énoncé comme un donné sur le plan sociologique, nous avons comme objectif d'en faire un objet de recherche matérialisant un système de normes tacites constitutives à l'échelle du champ. Il s'agit ainsi d'analyser comment les structures des relations intra et interdisciplinaires ont pu prendre forme par l'entremise de prises de position. Nous faisons plus spécifiquement référence au contenu éditorial des revues savantes ou professionnelles. Plus encore, il s'agit d'identifier les textes à teneur éditoriale ou ayant comme objectif de faire valoir un point de vue normatif sur l'état ou le devenir de la discipline, sur sa place dans les institutions ou encore sur ses inclinaisons théoriques à préserver, enterrer ou espérer. Nous partons ainsi du principe que les revues nationales se constituent historiquement en forums dans lesquels le point de vue des acteurs se projette dans le champ. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux cas des revues dont l'inscription dans l'histoire de la discipline au Québec aura été plus conséquente, soit les *Cahiers de géographie du Québec*, le *Géographe canadien* et encore les différentes formes qu'aura pris la revue montréalaise¹⁴⁴. Une certaine attention sera également accordée aux revues ayant fait une plus grande place aux géographes actifs dans le milieu professionnel, que l'on pense aux différentes

¹⁴⁴ C'est-à-dire, la *Revue canadienne de géographie* de 1947 à 1963, la *Revue de géographie de Montréal* de 1964 à 1976, puis *Géographie physique et quaternaire* de 1977 à 2007.

publications de l'AGQ¹⁴⁵ ou encore au second périodique de l'ACG, *The Operational Geographer*, publié de 1983 à 1993 et dans lequel on retrouve une quantité non négligeable de textes à teneur éditoriale.

L'approche biographique

Faisant converger le recours aux archives et la mise à profit des discours d'acteurs¹⁴⁶, l'articulation d'une approche biographique envisagée pour analyser la trajectoire de Louis-Edmond Hamelin (**chapitre V**) nécessite une brève clarification, notamment en ce qui a trait aux paramètres de notre démarche. Couramment considérée comme « un genre impur »¹⁴⁷ en raison de la tension essentielle pouvant exister entre le poids des faits historiques et le recours à des stratégies de fictionnalisation, l'analyse des trajectoires individuelles, pensées au prisme du social, soit à titre de biographie « modale »¹⁴⁸ ou « sociologique »¹⁴⁹, peut également permettre la mise en exergue d'inflexions révélatrices de dynamiques collectives. En s'efforçant d'éviter les écueils liés à la tentation hagiographique et à la théorie du récit, renvoyant à ce que Bourdieu appelait l'illusion « biographique »¹⁵⁰ ou, pour parler comme Olivier Schwartz, l'illusion « singulariste »¹⁵¹, notre démarche s'attache à analyser la trajectoire sociale et intellectuelle de Louis-Edmond Hamelin en ce qu'elle se structure à partir des concepts issus de la théorie sociologique (habitus, champs), illustrant par le fait même ses « déplacements au sein d'espaces sociaux »¹⁵². Dès lors, braquer la

¹⁴⁵ Par exemple : les *Bulletins de l'Association des géographes du Québec* et les *Bulletins de l'Association des géographes de langue française*, auxquels s'ajoutent *Géo-graphes*, *Info-Géo* et *Géographes*.

¹⁴⁶ Sur ce plan, les récits autobiographiques produits de la main d'Hamelin ont à la fois servi de sources d'information et de matériau pour l'analyse de sa représentation de lui-même et de sa trajectoire. Voir Hamelin, *Écho des pays froids*, 1996.; Hamelin, *L'Âme de la Terre*, 2006.; Chartier et Désy (dir.), *La nordicité du Québec*, 2014.

¹⁴⁷ François Dosse, *Le pari biographique : écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2011, p. 57.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 213-249.

¹⁴⁹ Yves Gingras, « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (2000), p. 123-132.

¹⁵⁰ Sur les possibles dérives liées à la reconstruction biographique et à l'analyse des « histoires de vies », voir Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63 (1986), p. 69-72.

¹⁵¹ Olivier Schwartz, « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, n° 10 (1990), p. 176. Nuanciant la critique bourdieusienne sur le genre biographique, Olivier Schwartz distingue le « registre biographique », compris au sens large, des effets biographiques, recoupant ainsi les apories identifiées par Bourdieu quant au risque de reconduire la perception d'une « intention globale » et irréductiblement individuelle servant de fil rouge au récit d'une vie.

¹⁵² Claude Dubar et Sandrine Nicourt, *Les biographies en sociologies*, Paris, La Découverte, 2017, p. 29.

focale sur les changements de position et les bifurcations pouvant caractériser la trajectoire d'Hamelin nous amène à saisir l'évolution de la structure du champ comme de celle de sa pensée.

Conclusion

Dans le cadre de cette recherche doctorale, notre ambition est en somme de cerner l'histoire de la géographie savante au Québec à partir des paramètres sociologiques de sa pratique. Puisant à même un cadre théorique concevant toute discipline scientifique à titre d'espace se positionnant lui-même dans le champ scientifique, notre projet tient compte des dynamiques sociales qui structurent les institutions de la géographie au Québec. Relativement jeune, la géographie *au* Québec a pris forme au cours des huit dernières décennies. Comme tout champ disciplinaire, cette évolution demeure marquée par le poids des différents aspects sociologiquement invariants du processus de disciplinarisation. Notre problématique émerge ainsi d'une réflexion sur une ambivalence marquante dans la littérature ayant abordé l'objet en question, à savoir la propension à traiter la géographie pratiquée au Québec par le rejet de sa spécificité ou par l'essentialisation de ses traits. À notre sens, le fait d'aborder le champ de la géographie à titre d'espace où prend forme à un système de positions – rejoignant ainsi l'intuition de Louis Trotier¹⁵³ – permettrait de résoudre un tel imbroglio.

¹⁵³ Trotier, « Tableau de la géographie québécoise », p. 353.

CHAPITRE I

L'INSCRIPTION DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES STRUCTURES UNIVERSITAIRES DU QUÉBEC FRANCOPHONE, 1910-1980

Le présent chapitre a comme objectif de mettre en lumière le processus d'inscription de la géographie dans les institutions universitaires du Québec francophone. D'emblée, il faut souligner que la littérature portant sur l'histoire de la géographie au Canada français tend de manière générale à élargir la définition du concept de discipline pour y intégrer un ensemble de pratiques et de milieux sociaux pouvant assurer l'établissement d'une forme de filiation historique entre le « savoir géographique » et la géographie dite « savante » ou « universitaire ». C'est ainsi que Louis-Edmond Hamelin, dans l'un des premiers textes historiographiques portant sur la question, suggère une périodisation offrant un panorama sur le développement des connaissances géographiques au Canada français¹. Il s'agit là d'un découpage historique que reprendront Denise Pumain et Louis Trotier, qui, dans le cadre de travaux publiés dans les années 1970, ont tous deux cherché à cerner certains paramètres de l'établissement de la discipline au pays². Selon Hamelin, c'est donc dire que, à l'aube des années 1960, l'histoire de la géographie au Canada – et plus spécifiquement au Québec – se subdivisait déjà en cinq périodes. Entre 1820 et 1830, on parlerait ainsi d'une « géographie de découvertes » qui, bien qu'initée par les Champlain et les Vauban au cours des siècles précédents, trouve son pendant au Canada français en la figure de Joseph Bouchette (1774-1841), célèbre arpenteur-géomètre³. De 1830 à 1880, on observerait, à l'image des trajectoires américaines et européennes, l'inscription de la géographie dans l'enseignement primaire et secondaire, sans toutefois qu'il s'agisse d'une matière pleinement autonome. À cet effet, on peut

¹ Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 13 (1962), p. 137-152.

² Denise Pumain insiste ainsi sur le caractère dual de la géographie québécoise, opposant d'un côté une géographie anglo-saxonne et spécialisée, principalement basée à l'Université McGill, et de l'autre, une géographie plus généraliste issue de la tradition française. Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 667-678.; Denise Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1974.; Louis Trotier, « Tableau de la géographie québécoise », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien* (1976), p. 353-366.

³ Pour un panorama de la vie de Joseph Bouchette, voir : Claude Boudreau et Pierre Lépine, « Joseph Bouchette », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Québec et Toronto, Université Laval et Université de Toronto, 1988, [en ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/bouchette_joseph_7F.html]. Voir également l'excellent ouvrage de synthèse de Jérémie Lévesque-St-Louis, *Retracer le territoire, tracer le pays. L'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023.

toutefois noter que les travaux de Marc Brosseau et Vincent Berdoulay ont montré que le développement de la géographie scolaire canadienne-française remonte plutôt à 1804, au moment où commence à se constituer un marché endogène de production de manuels scolaires⁴. Enfin, la fondation de la Société de géographie de Québec en 1877 ouvre sur une nouvelle période en ce qu'elle témoigne de la création d'une entité institutionnelle se réclamant de l'étiquette géographique⁵. Subséquemment, c'est en 1910-1911 que l'on observe un premier exemple de pénétration de la géographie dans l'enseignement universitaire francophone, plus précisément avec le développement subséquent d'un enseignement de géographie économique à l'École des hautes études commerciales de Montréal (École des HEC). Finalement, il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale avant d'observer une organisation plus conséquente de la discipline dans les universités de la province.

Mobilisant en partie les acquis de cette périodisation, plus particulièrement en ce qu'elle identifie les premiers pas de la géographie universitaire au Québec et souligne l'importance des années d'après-guerre pour l'institutionnalisation de la discipline, notre propos se structurera en trois temps. D'abord, nous nous intéresserons à l'inscription, bien que discrète, de la géographie dans les institutions universitaires francophones de la première moitié du XX^e siècle, plus précisément à l'École des HEC (1910), à l'Université de Montréal (1920) et à l'Université Laval (1942). Dans un second temps, nous illustrerons les grands traits caractérisant la structuration de la géographie dans les universités de la province; un processus qui s'enclenche à partir de 1945 et qui débouche sur la

⁴ Marc Brosseau, « Région et régionalisation dans les manuels de géographie : l'exemple de l'Outaouais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 89 (1989), p. 179-196.; Marc Brosseau, « La géographie et le nationalisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 33, n° 3 (1992), p. 407-428.; Marc Brosseau, « Réflexion sur l'influence éventuelle de la géographie française dans l'évolution de la géographie scolaire au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 103 (1994), p. 39-56.; Marc Brosseau, « L'architecture de la géographie scolaire québécoise : 1804-1960 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 120 (1999), p. 561-584.; Marc Brosseau, *Les manuels de géographie québécois : images de la discipline, du pays et du monde – 1800-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.; Vincent Berdoulay et Marc Brosseau, « L'ouverture sur le monde dans les manuels de géographie canadiens-français », *Cultures du Canada français*, n° 7 (1990), p. 71-78.; Vincent Berdoulay et Marc Brosseau, « Manuels québécois de géographie : production et diffusion (1804-1960) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 19-32. ;

⁵ Sur le développement d'une « géographie sans géographe » au XIX^e siècle, voir les travaux de Christian Morissonneau, Gilles Sénécal et Vincent Berdoulay : Christian Morissonneau, *La société de géographie de Québec, 1877-1970*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1971.; Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. Écoles nationales? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 33-60.; Gilles Sénécal et Vincent Berdoulay, « Stratégies d'argumentation et aménagement du territoire : le rôle des monographies régionales au Québec (1850-1915) », *Études canadiennes*, n° 32 (1992), p. 1-18.; Vincent Berdoulay et Gilles Sénécal, « Pensée aménagiste et discours de la colonisation au Québec », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 47, n° 1 (1993), p. 28-40.

création des premières entités départementales – à McGill, Montréal et Laval – à même d’assurer la différenciation, puis la reproduction des disciplines, alors comprises à titre d’espaces de pratiques et d’univers de représentations spécifiques. Finalement, nous nous pencherons sur l’ancrage régional de la géographie, notamment par l’entremise de la mise sur pied de départements et de programmes à partir des années 1960, plus précisément à Sherbrooke et dans le réseau de l’Université du Québec.

D’emblée, il va sans dire que la périodisation proposée découle directement du parti pris sociologique qui guide notre démarche. Misant sur l’inscription de la géographie dans un espace social donné – c’est-à-dire l’université québécoise du XX^e siècle – notre propos écarte bien entendu certaines interrogations relevant plus strictement de l’évolution de la pensée géographique. Comme l’ont montré Laurent Deshaies et Mario Bédard, l’adoption d’un tel angle d’approche peut mener une périodisation divergeant à certains égards⁶.

1.1. Les premières incursions de la géographie dans l’enseignement supérieur canadien-français, 1910-1945

D’aucuns considèrent que l’établissement de la géographie au Canada, et plus précisément au Canada français, s’est effectué avec un certain retard, notamment lorsque l’on compare cette trajectoire historique avec celles que l’on peut observer en Europe (France, Royaume-Uni, Allemagne, etc.) ou aux États-Unis⁷. En effet, les débuts de l’établissement durable de la géographie dans les universités allemandes, françaises, britanniques et américaines surviennent

⁶ Dans un texte panoramique, Deshaies suggère un découpage en trois temps de l’histoire de la géographie québécoise contemporaine, soit une période de construction épistémologique (1950-1968), une période d’effervescence (1969-1985) caractérisée par une multiplication des approches (quantitative, radicale et marxiste, humaniste, culturelle, féministe) et l’intégration de la discipline au domaine des sciences sociales (après 1985). De son côté, Mario Bédard, se concentrant davantage sur le cas de la géographie culturelle, identifie les points de bascule significatifs dans le processus d’autonomisation de la sous-discipline, à savoir l’émergence du mouvement d’affirmation de la culture québécoise vers 1960 et les mutations de la géographie culturelle traditionnelle vers une forme intégrant les approches constructivistes de la culture après 1975. Laurent Deshaies, « La géographie ou les défis d’une sciences sociales naissante », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 87 (1988), p. 253-260.; Laurent Deshaies, « Les défis d’une géographie en émergence comme science sociale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 141 (2006), p. 565-576.; Laurent Deshaies, « Évolution de la pensée géographique dans la foulée des mutations de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 49-75.; Mario Bédard, « La géographie culturelle québécoise : rôle et objet depuis la Révolution tranquille », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143 (2007), p. 219-242.

⁷ Voir notamment Dudley Stamp, *Geography in Canadian Universities*, Ottawa, Canadian Social Science Research Council, 1951.; John W. Watson, « Geography in Canada », *Scottish Geographical Magazine*, n° 66 (1950), p. 3-4.

essentiellement durant les trois dernières décennies du XIX^e siècle. À cet effet, l'importance du rôle joué par les sociétés de géographie varie énormément. En Grande-Bretagne, l'impulsion de la Royal Geographical Society aura été névralgique, notamment en raison du soutien financier considérable qu'elle offre en vue de la création des premiers postes d'enseignement à Oxford (1887) et Cambridge (1888), puis ailleurs au pays⁸. En France, l'action des sociétés de géographie aura été parallèle à celle des universités, où règnent alors les géographes-historiens. Cette impulsion a surtout été primordiale dans l'établissement de la géographie en province et au développement de la géographie dite « coloniale » à la Sorbonne⁹. Il va sans dire que l'association entre l'histoire et la géographie aura permis à la discipline d'acquérir une certaine visibilité au cours du XIX^e siècle, du moins jusqu'à ce qu'un besoin politique et social émerge, conditionné par la défaite française face à la Prusse en 1871, valorisant par le fait même la production de connaissances géographiques. Le développement concomitant de l'enseignement de la géographie va ainsi permettre l'émergence d'une école de pensée structurée autour de certaines figures tutélaires, notamment celle de Paul Vidal de la Blache, tête d'affiche de ce que la postérité aura qualifié d'« École française de géographie »¹⁰. Aux États-Unis, c'est par l'entremise des départements de géologie (ex. Harvard) et de commerce (ex. University of Pennsylvania) que la géographie prend place dans l'enseignement supérieur avant de s'autonomiser dans les universités

⁸ Ron. J. Johnston, « The institutionalisation of geography as an academic Discipline », dans R. J. Johnston et M. Williams (dir.), *A Century of British Geography*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 45-90.; D. R. Stoddart, « The Foundations of Geography at Cambridge » dans *On Geography and its History*, London, Blackwell, 1986, p. 77-127.; D. I. Scargill, « The RGS and the foundations of Geography at Oxford », *Geographical Journal*, vol. 142, n° 3 (1976), p. 443.; R. W. Steel, « The Oxford School of Geography », dans R. W. Steel (dir.), *British Geography, 1918-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 58-59.; S. H. Beaver, « Geography in the Joint School (London School of Economics and King's College) », dans R. W. Steel (dir.), *British Geography, 1918-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 78-81.; Charles W. J. Withers, « Geography's other histories? Geography and Science in the British Association for the Advancement of Science, 1831-1933 », *Transaction of the Institute of British Geographers*, NS 31 (2006), p. 433-451.; Charles W. J. Withers, *Geography and science in Britain, A study of the British Association for the Advancement of Science*, Manchester, Manchester University Press, 2010.; Charles W. J. Withers, « A Partial Biography: The Formalization and Institutionalization of Geography in Britain since 1887 », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 99.

⁹ Olivier Orain et Marie-Claire Robic, « La géographie au Collège de France (milieu du XIX^e siècle – milieu du XX^e siècle), ou les aléas d'une inscription disciplinaire », dans W. Feuerhahn (dir.), *La politique des chaires au Collège de France*, Paris, Belles lettres, 2017, p. 435-480.; Pierre Singarevélou, « The institutionalisation of colonial geography in France, 1880-1940 », *Journal of Historical Geography*, n° 37 (2011), p. 149-157.; Laura Péaud, *La géographie, émergence d'un champ scientifique : France, Prusse et Grande-Bretagne*, Lyon, ENS éditions, 2016, p. 62.

¹⁰ Vincent Berdoulay, *La formation de l'École française de géographie (1870-1918)*, Paris, CTHS, 2008 [1981].; Numa Broc, « L'établissement de la géographie en France : diffusion, institution et projets (1870-1890). » *Annales de géographie*, n° 459 (1974), p. 550.; Marie-Claire Robic, « La géographie en ses épithètes et autres affichages : scènes nationales et internationales (XIX^e siècle) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 37 (2020), p. 93-120.; Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan, 1998.

du nord-est du pays, puis du Midwest¹¹. Sur la côte ouest, la géographie qui s'établit à Berkeley fait figure d'exception, tant sur le plan des sociabilités disciplinaires qu'intellectuelles, comme l'illustre la proximité qui s'y établit avec l'anthropologie¹².

Quant au Canada, on observe deux grands schémas historiques caractérisant l'établissement de la géographie dans les universités du pays avant la Seconde Guerre mondiale. Au Canada anglais, c'est par la géologie que la discipline pénètre dans l'institution universitaire¹³. Dès 1915, des cours de géographie physique sont dispensés par des géologues britanniques ou américains au sein du département de géologie et de minéralogie de l'Université de Colombie-Britannique, qui est renommé en 1922 afin d'intégrer le vocable de « géographie ». On observe une trajectoire semblable dans d'autres universités canadiennes durant les années 1930 (ex. Western Ontario, McMaster)¹⁴. Faisant figure d'exception, le département d'histoire de l'Université de Toronto offre également des cours de géographie commerciale à partir de 1895¹⁵. Au Canada français, l'enseignement de la géographie s'inscrit graduellement dans les cursus de trois institutions universitaires distinctes, soit l'École des HEC (1910), l'Université de Montréal (1920) et l'Université Laval (1942). Notons que le développement de cet enseignement disciplinaire survient avant la création des premiers départements du Québec, que ce soit au sein d'institutions anglo-saxonnes (McGill, 1945) ou canadiennes-françaises (Laval, 1946 ; Montréal, 1947).

¹¹ Dean S. Rugg, « The Midwest as a Hearth Area in American Academic Geography », dans Brian Blouet (dir.), *The Origins of Academic Geography in the United States*, Lincoln, Archon, 1981, p. 175.; William A. Koelsch, « Academic Geography, American Style: An institutional Perspective », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 250.; Geoffrey Martin, « The emergence and Development of Geographic Thought in New England », *Economic Geography*, vol. 74, n° 1 (1998), p. 5.; R. Wright et N. Koch, « Ivy League and Geography in the US », dans Rob Kitchin et Nigel Thrift (dir.), *International Encyclopedia of Human Geography*, Amsterdam, Elsevier, 2009, p. 616.

¹² William W. Speth, « Berkley Geography, 1923-1933 », dans Brian Blouet (dir.), *The Origins of Academic Geography in the United States*, Lincoln, Archon, 1981, p. 229-232.

¹³ John Warkentin et Paul Simpson-Housley, « The emergence of geographical study in Canada, 1870-2000 », dans Garys S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject. An international Survey*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 289.

¹⁴ Geoffrey Martin et Preston James, « *New Geography in Canada* », dans *All Possible World. A History of Geographical Thought*, New York, Wiley, 1993, p. 261-262.

¹⁵ John Warkentin, « Partially provided: geography at the University of Toronto, 1844-1935 », *The Canadian geographer/Le Géographe canadien*, vol. 52, n° 3 (2008), p. 380-400.

1.1.1. L'École des hautes études commerciales de Montréal et l'enseignement de la géographie industrielle et commerciale

Fondée en 1907, l'École des HEC offre à partir de 1910 un enseignement de géographie économique, le tout sous l'impulsion de son premier directeur, Auguste-Joseph de Bray¹⁶. Originaire de Belgique, ce dernier en assume la charge pendant une année. Classique dans sa structure, l'enseignement de la géographie commerciale et industrielle à l'École des HEC, à raison de trois heures de leçon par semaine, avait comme objectif de « donner des notions exactes sur la situation économique mondiale, d'indiquer les lieux de provenance des débouchés des produits, de faire connaître les besoins et les ressources commerciales et industrielles du Canada comme aussi des pays avec lesquels il est susceptible de faire des échanges »¹⁷. Structuré en huit sections, cet enseignement introductif devait, dans un premier temps, mener les étudiants à acquérir des connaissances de base en ce qui a trait à la situation climatologique, physiographique, hydrographique, océanographique et ethnographique du Canada, en cela qu'on attendait de ces derniers qu'ils saisissent l'influence du milieu sur la structuration des activités productives. Plus que « l'établissement du bilan de la situation économique d'un pays » ou un « effort de mémoire », l'enseignement de la géographie économique qu'imaginait alors de Bray devait avant tout servir à « établir des lois par une étude analytique », « rechercher les causes » et « rapprocher les effets de ces causes par le raisonnement »¹⁸. Bien que la géographie occupait une place limitée à l'échelle du cursus général – de Bray insistait sur le fait qu'« [i]l est difficile de faire plus dans une école qui n'est pas créée exclusivement pour l'étude des sciences géographiques »¹⁹ – l'École des HEC se dote rapidement de moyens matériels conséquents afin d'assurer la qualité de l'enseignement. La géographie bénéficie alors d'un auditorium attitré – la « salle des sciences géographiques » – pourvu d'instruments didactiques variés²⁰.

¹⁶ Pierre Harvey, « Le plan du principal A. J. De Bray », dans *Histoire de l'École des hautes études commerciales*, Montréal, Éditions Québec/Amérique et Presses HEC, 1994, p. 175-194.

¹⁷ Auguste-Joseph de Bray, « L'enseignement de la géographie commerciale et industrielle à l'École des hautes études commerciales de Montréal », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 5, n° 1 (1911), p. 13.

¹⁸ *Ibid.*, p. 14.

¹⁹ *Ibid.*, p. 15.

²⁰ On parle ainsi de « modèle de méridien, horizon de Buth, appareil de démonstration de la précession des équinoxes, cadran solaire, boussole, etc. », auxquels s'ajoutent « une collection de mappemondes diverses et un planisphère grand format, peint sur le tableau noir, sur lequel le professeur peut tracer des indications complémentaires au cours de ses leçons », ainsi qu'un mégadiascope. *Ibid.*, p. 17.

Après une année d'enseignement, de Bray, séjournant alors en Europe, recrute son remplaçant : Henry Laureys, un compatriote belge titulaire d'une licence en sciences commerciales et consulaires de l'Université de Louvain, qui avait auparavant enseigné la géographie à bord du navire-école *L'avenir*. Bien que n'étant pas géographe de formation, Laureys s'intéresse aux questions géographiques, comme en témoignent ses enseignements et ses travaux. Durant sa carrière – au cours de laquelle il assure la direction de l'École des HEC de 1916 à 1937 –, il développe la filière géographique imaginée par de Bray, tant par les ouvrages qu'il produit²¹, que par son implication aux côtés d'Édouard Montpetit et d'Alfred Pelland dans la publication de la *Revue économique canadienne* à partir de 1911²² ou les cours de géographie commerciale et industrielle qu'il développe.

À cet effet, il reprend une conception relativement classique de la structuration interne de la discipline (géographie mathématique, géographie physique et géographie humaine – incluant la géographie politique et économique) en mettant toutefois l'accent sur l'enseignement de la géographie commerciale et industrielle. Comme ce dernier le note en 1913, il s'agit là d'une branche de la géographie qui se caractérise par un double objet, à savoir l'étude a) de la répartition géographique des faits de production, qu'elle soit le fait de ressources végétales, minérales ou animales, et b) l'étude de « l'influence des conditions locales sur les diverses branches de la production et aussi des moyens de transport dont on peut disposer dans le lieu en question pour mettre ces produits à la portée des consommateurs. »²³. Ce faisant, Laureys en vient à réitérer le

²¹ À titre d'exemple : Henry Laureys, *Essai de géographie du Canada*, Bruxelles, Librairie Falks et fils, 1914. Comme le note Émile Miller dans une recension, on retrouve dans ce livre un condensé de la matière enseignée aux étudiants inscrits à l'École des HEC. Émile Miller, « Essai de géographie économique du Canada – compte rendu », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 1, n° 3 (novembre 1915), p. 276-277.

²² Henry Laureys fait paraître de nombreux textes à teneur géographique dans la *Revue économique canadienne*, un périodique édité et publié à l'École des HEC de 1911 à 1914. À titre d'exemple, voir : Henry Laureys, « Le Commonwealth d'Australie au point de vue physique », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 2 (1911), p. 33-43.; Henry Laureys, « Navires-écoles de la marine marchande », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 5 (janvier 1912), p. 144-155.; Henry Laureys, « Navires-écoles de la marine-marchande (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 6 (février 1912), p. 181-193.; Henry Laureys, « Les pêcheries canadiennes », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 8 (1912), p. 261-267.; Henry Laureys, « La géographie et les Hautes Études Commerciales », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 3 (septembre 1913), p. 68-79.; Henry Laureys, « Les combustibles minéraux du Canada », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 8 (mars 1914), p. 293-305.; Henry Laureys, « Les combustibles minéraux du Canada (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 9 (avril 1914), p. 343-360.; Henry Laureys, « Les combustibles minéraux du Canada (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 10-11-12 (mai-juin 1914), p. 405-415.; Henry Laureys, « Les ressources agricoles de la Province de Québec », *Revue économique canadienne*, vol. 2, n° 1-2 (juillet-août 1912), p. 12-32.; Henry Laureys, « Nos industries manufacturières », *Revue économique canadienne*, vol. 2, n° 10 (avril 1913), p. 319-343.

²³ Laureys, « La géographie et les H.E.C. », p. 70-71.

projet pédagogique formulé par de Bray quelques années plus tôt, à savoir de permettre aux étudiants de mieux connaître leur pays par l'apprentissage d'une « géographie raisonnée » faisant intervenir l'analyse des causes et en cultivant leur « esprit d'observation » et leur « jugement » dans la recherche de « remèdes » aux problèmes de géographie économique²⁴. À partir de 1925, Laureys, maintenant directeur, partage l'enseignement avec François Vézina, un ancien étudiant de l'École des HEC et diplômé de l'École libre des sciences politiques de Paris, embauché à titre de chargé de cours²⁵.

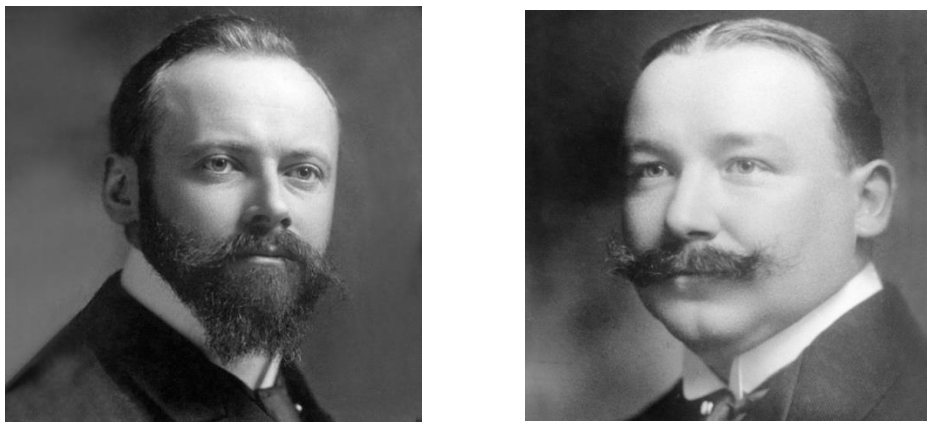


Figure 1.1. – Auguste-Joseph de Bray (1874-1964) et Henry Laureys (1882-1958).

À gauche : Auguste-Joseph de Bray (1874-1964), directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal de 1907 à 1916, fondateur de la *Revue économique canadienne* et initiateur de l'enseignement de la géographie au sein de l'institution. À droite : Henry Laureys (1882-1958), enseignant de géographie économique à l'École des hautes études commerciales de Montréal à partir de 1911, il succède Auguste-Joseph de Bray à titre de directeur de l'institution en 1916

Source : École des hautes études commerciales.

Si l'inscription de la géographie à l'École des HEC s'effectue par l'intermédiaire de sources exogènes sur le plan disciplinaire et national, il n'en demeure pas moins qu'il s'agissait alors d'un accès inédit à la discipline dans l'enseignement supérieur canadien-français. C'est notamment par l'intermédiaire des enseignements de Laureys que l'on observe la formation des premiers géographes canadiens-français. À cet effet, le cas de Benoît Brouillette (1904-1975) est

²⁴ *Ibid.*, p. 79.

²⁵ Le Soleil, « Promotions à l'École des hautes études », *Le Soleil*, 8 septembre 1942, p. 8.; Voir aussi Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », p. 23.

emblématique. Bachelier du Collège de Trois-Rivières et licencié ès sciences commerciales, ce premier de classe de la promotion de 1928 de l'École des HEC est le premier canadien-français à opter pour la géographie aux cycles supérieurs. Selon Noël Falaise, la « vocation géographique [de Brouillette] ne se dessine qu'en mars 1927, alors que, dans le cadre du nouvel Institut scientifique franco-canadien, le célèbre Jean Brunhes, professeur au Collège de France, vient donner une série de leçons sur la géographie humaine »²⁶. Un an plus tard, bénéficiant d'une bourse du gouvernement du Québec pour des études à l'étranger – communément appelées « bourses d'Europe »²⁷ –, Brouillette se dirige vers Paris pour y recevoir les enseignements d'Albert Demangeon et d'Emmanuel de Martonne, alors considérés comme les successeurs de Paul Vidal de la Blache à la tête de l'École française de géographie, le premier se spécialisant en géographie humaine et le second, en géographie physique, plus précisément en géomorphologie²⁸. De 1928 à 1931, Brouillette s'imprègne de l'atmosphère intellectuelle française et des codes propres à la pratique de la géographie classique. Sa thèse de doctorat, publiée chez Gallimard en 1934 et préfacée par Pierre Deffontaines, traite néanmoins d'une question bien canadienne, à savoir les dimensions historiques et géographiques de la chasse aux animaux à fourrures au Canada²⁹.

À son retour au pays en 1931, Henry Laureys assure l'embauche de Brouillette, qui devient le troisième titulaire de la chaire de géographie de l'École des HEC, poste à partir duquel il travaille activement à l'établissement et à l'autonomisation de la discipline au Québec, que ce soit par ses nombreux voyages de perfectionnement en France entre 1932 et 1939, par la prise en charge des cours publics de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal entre 1936 et 1944³⁰, par son implication au sein de la délégation canadienne de l'Union géographique internationale (UGI) à partir de 1936 en y assurant ainsi une représentation universitaire canadienne-française, que par son concours dans la fondation de la Société de géographie de Montréal, qu'il préside de 1939 à

²⁶ Noël Falaise, « biographie et bibliographie de Benoît Brouillette », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 40 (1973), p. 8.

²⁷ Voir Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite : les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020, p. 150-152 et 410-412.

²⁸ Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan, 1998.; Olivier Orain, « Emmanuel de Martonne, figure de l'orthodoxie épistémologique postvidalienne? », dans Guy Baudelle, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Marie-Claire Robic (dir.), *Géographes en pratiques (1870-1945) : le terrain, le livre, la cité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 289-313.; Denis Wolff, « Albert Demangeon (1872-1940). De l'école communale à la chaire en Sorbonne, l'itinéraire d'un géographe moderne », thèse de doctorat (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 2005.

²⁹ Benoît Brouillette, *La chasse des animaux à fourrure au Canada*, Paris, Gallimard, 1934.

³⁰ Falaise, « Biographie et bibliographie de Benoît Brouillette », p. 9.

1947³¹. Ce faisant, Brouillette se fait le passeur d'une géographie disciplinarisée acquise outre-mer dans le sillon d'une tradition française classique.

En témoigne également la trajectoire de Pierre Dagenais, élève de Brouillette à l'École des HEC jusqu'en 1935, ayant lui aussi opté pour la géographie aux cycles supérieurs. Prenant le chemin de l'Université de Grenoble en 1936 avec le soutien financier du gouvernement provincial, ce dernier devient le premier québécois à travailler sous la direction de Raoul Blanchard, ouvrant ainsi la voie aux géographes de la génération suivante et faisant de l'Institut de géographie alpine un lieu d'accueil privilégié pour les géographes canadiens-français poursuivant leurs études en Europe³². Évitant de peu l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, Dagenais rentre au Québec en 1939 après la soutenance d'une thèse de doctorat d'université sur le Bugey Savoyard, dont la version publiée paraît la même année aux imprimeries Allier père et fils³³. Ne pouvant intégrer le personnel de l'École des HEC, qui compte déjà plusieurs enseignants de géographie, ou encore la fonction publique, encore peu au fait des compétences sous-jacentes à la formation de géographe, Dagenais se tourne vers d'autres secteurs d'activités. Il pratique d'abord le métier de journaliste à titre d'assistant à la rédaction au quotidien *Le Canada*, alors dirigé par Eustache Letelier de Saint-Just, pour ensuite trouver une niche à l'École normale Jacques Cartier (ENJC), où il enseigne jusqu'en 1947 tout en prononçant des conférences destinées au grand public montréalais et en assumant ponctuellement des charges de cours à l'École des HEC et à l'École de commerce de l'Université Laval à partir de 1942³⁴.

C'est notamment au cours de son séjour à l'ENJC que Dagenais développe un fort intérêt pour les questions liées à la didactique de la géographie. Il signe ainsi ses premiers manuels scolaires en 1946, entreprise qu'il poursuit jusqu'aux années 1960 avec la création, en 1957, de la collection « Pierre Dagenais », publiée au Centre de psychologie et de pédagogie de Montréal. L'apport de Dagenais à l'enseignement de la géographie marque un temps de renouveau, caractérisé par

³¹ Sur la Société de géographie de Montréal, voir le chapitre III de la présente thèse.

³² À cet effet, Louis-Edmond Hamelin, Jean-Marie Roy et Marcel Bélanger vont également arrêter leur choix sur l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble. Voir notamment Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, p. 150-152 et 410-412.

³³ Pierre Dagenais, *Le Petit-Bugey ou Bugey Savoyard : étude de géographie régionale*, Grenoble, Imprimerie Allier père et fils, 1939.

³⁴ Ludger Beauregard, « Pierre Dagenais : une biobibliographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71 (1983), p. 151-153.; Le Soleil, « Promotions à l'École des hautes études », p. 8.

l'effacement des congrégations religieuses dans la production du matériel didactique et par une modernisation des contenus de l'enseignement disciplinaire³⁵.

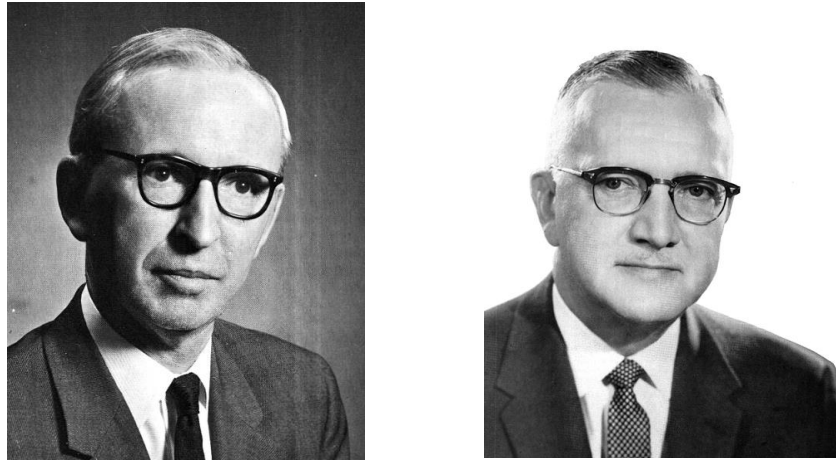


Figure 1.2. – Benoît Brouillette (1914-1975) et Pierre Dagenais (1910-1996).

À gauche : Benoît Brouillette (1914-1975), professeur de géographie économique à l'École des hautes études commerciales de Montréal et premier Canadien français à obtenir un doctorat en géographie (Paris, 1931). À droite : Pierre Dagenais (1910-1996), docteur en géographie de l'Université Grenoble (1939), enseigne la géographie à l'École de commerce de l'Université Laval avant la création de l'IGUM, qu'il dirige à partir de 1947.

Sources : Falaise, 1973, p. 5.; Beaugard, 1983, p. 148.

En somme, l'École des HEC constitue l'une des pierres d'assise de la pénétration de la géographie dans l'enseignement supérieur canadien-français. Humble dans sa formule et par la place qu'il occupe dans le cursus de l'institution, l'enseignement de la géographie y aura été limité à la seule explication de la distribution des faits économiques. Restreinte dans sa portée curriculaire, la géographie ne pouvait bénéficier de programmes d'études autonomes, mais aura néanmoins permis le développement de vocations par un accès jusque-là inédit à l'enseignement disciplinaire. Comme nous le mentionnions, c'est par l'entremise de l'École des HEC que plusieurs des acteurs de la départementalisation de la géographie au Québec font leurs premières armes, le tout entre 1910 et 1968, année au cours de laquelle l'institution supprime finalement l'enseignement disciplinaire de son cursus.

³⁵ Sur cette question, voir Brosseau, *Les manuels de géographie québécois*, 2011.; Raphaël Pelletier, « La géographie scolaire québécoise depuis la Révolution tranquille : discipline, territoire et société dans les manuels », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 64, n^{os} 181-182 (2020), p. 147-168.; Raphaël Pelletier, « Les manuels de géographie québécois et la représentation du fait canadien-français (1955–1978) : pistes de réflexion sous le signe de la référence, de l'historicité et de la géographicité », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 55, n^o 1 (2021), p. 203-230.

1.1.2. L'enseignement de la géographie à l'Université de Montréal : une intégration sporadique

Bien que l'École des HEC ait joué un rôle névralgique dans la pénétration de la géographie dans l'enseignement supérieur québécois avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'autres institutions ont tenté de faire une place à la discipline. À Montréal, mentionnons l'importance de l'ENJC où sous la houlette de Louis-Adélaïde Desrosiers – historien-géographe diplômé de la Sorbonne et directeur de l'institution de 1913 à 1937 – sont formés des enseignants d'histoire et de géographie, parmi lesquels on retrouve notamment Émile Miller (1884-1922). Diplômé de l'ENJC en 1906, Miller fait d'abord carrière dans la fonction publique municipale, notamment à titre d'archiviste. Il va également s'être inscrit dans la vie intellectuelle canadienne-française en signant des textes dans diverses revues d'idées, comme la *Revue trimestrielle canadienne*, le *Pays laurentien*, la *Revue nationale*, le *Bulletin de la Société de géographie de Québec* ou encore *L'Action française*, auxquels s'ajoute *Terres et peuples du Canada*, un ouvrage remarqué sur l'histoire et la géographie du pays publié chez Beauchemin en 1912 et réédité à maintes reprises jusqu'à la fin des années 1920³⁶. Bien reçu par la critique, ce livre confère à Miller une certaine visibilité dans les cercles intellectuels montréalais, lui valant notamment des invitations à participer aux causeries de l'Union catholique, puis à partir de 1913, à dispenser des cours publics sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont il devient le secrétaire en 1917³⁷

Ces cours publics, tenus au Monument national, rue Saint-Denis à Montréal, témoignent de l'influence de la tradition disciplinaire française. Près de la pensée de Marcel Dubois, chef de file de la géographie coloniale en France, Miller structure ses cours en cinq temps, au rythme d'une séance mensuelle entre les mois de novembre et mars³⁸. C'est notamment dans ce contexte qu'est effectué un premier rapprochement avec la Faculté des lettres de la succursale montréalaise de l'Université Laval. La création d'un enseignement de géographie y est envisagée dès l'année universitaire 1918-1919. Avec l'autonomisation de l'Université de Montréal en 1920, Édouard

³⁶ Émile Miller, *Terres et peuples du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1912.; Voir également Raphaël Pelletier, « Le Canada français d'Émile Miller : *Terres et peuples du Canada* et l'inscription intellectuelle d'un géographe au début du XX^e siècle », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 22, n° 1-2 (2021), p. 97-134.

³⁷ Comme nous l'avons mentionné plus tôt, cette série de cours publics sera éventuellement reprise par Benoît Brouillette au cours des années 1930.

³⁸ Voir la correspondance entre Émile Miller et l'abbé Émile Chartier, Secrétaire de la succursale de l'Université Laval à Montréal : Lettres du 11 septembre 1917, 16 novembre 1917, 28 novembre 1919, Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Émile Miller », E0014, boîte 1886.

Montpetit, enseignant à de l'École des HEC depuis 1910, y agit à titre de Secrétaire général et y dirige l'École des sciences sociales, économiques et politiques (ESSEP). Dès septembre 1920, ce dernier s'assure de la création d'une chaire de géographie et la confie à Miller. Après deux années d'enseignement, durant lesquelles il publie *Les armoiries de Montréal* (1920) et *Pour qu'on aime la géographie* (1921)³⁹, Miller décède tragiquement en août 1922 en tentant de sauver son fils de la noyade aux abords du Saint-Laurent, près de Contrecoeur.

Sans que la titularisation de la chaire soit reconduite à la suite du décès de Miller, l'enseignement de la géographie se poursuit sous le signe de la précarité à l'ESSEP et la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. Repris par Yves Tessier-Lavigne, un ancien étudiant de l'ESSEP s'inscrivant politiquement aux côtés de Miller⁴⁰, l'enseignement de la géographie se serait alors caractérisé par ses « qualités purement littéraires » et une structure classique⁴¹. Difficile à classer sur le plan disciplinaire⁴², Tessier-Lavigne aurait été un intellectuel « original, non dénué de talent [...], un autre qui est resté fruit vert et qui paraissait bâti pour une œuvre de belle maturité »⁴³. Ce dernier ne put générer un intérêt suffisant pour la géographie auprès des étudiants, si bien que la direction opte finalement pour sa suppression du cursus de lettres en mai 1932, décision effective dès 1933, le tout dans un contexte de restrictions budgétaires⁴⁴. Selon Tessier-Lavigne, les conditions d'exercice que lui offrait la Faculté des lettres n'étaient pas optimales pour assurer la popularité de la géographie auprès des étudiants :

Pour motiver la suppression récente des cours de géographie, on a donné comme raison le nombre insuffisant d'élèves. Sauf celle de littérature, toutes les chaires de la Faculté

³⁹ Émile Miller, *Les armoiries de Montréal*, Montréal, Adjutor Ménard, 1920.; Émile Miller, *Pour qu'on aime la géographie*, Montréal, Éditions G. Ducharme, 1921.

⁴⁰ Comme Miller, Tessier-Lavigne se fait le commentateur de la vie politique canadienne-française à l'échelle du pays. Pour un exemple de prise de position, voir Yves Tessier-Lavigne, « le bilinguisme dans l'Ouest canadien », *L'Action française*, (mai 1925), p. 266-273. Sur le rapport de Miller à les questions de l'état présent du Canada français dans la confédération, voir Pelletier, « Le Canada français d'Émile Miller », p. 97-134.

⁴¹ Falaise, « Biographie et bibliographie de Benoit Brouillette », p. 7. Aussi, comme le note Hamelin, l'enseignement de géographie humaine tel que préparé par Tessier-Lavigne se structurait en cinq blocs, à savoir 1. Définition ; 2. Population ; 3. Géographie religieuse et linguistique ; 4 géographie juridique et politique et ; 5. Géographie économique. Louis-Edmond Hamelin, « Bibliographie annotée concernant la pénétration de la géographie dans le Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 4, n° 8 (1960), p. 350.

⁴² Lionel Groulx le qualifie à la fois de « sociologue » et de « professeur spécialiste en géographie ». Lionel Groulx, *Mes mémoires*, t. 2, Montréal, Fides, p. 36

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Également en 1932, l'Université ira jusqu'à réduire les salaires des membres du corps professoral de 10%, le temps que les finances de l'Université soient redressées. Daniel Poitras et Micheline Cambron, *L'Université de Montréal : une histoire urbaine et internationale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2023, p. 210.

des lettres se verraient également dépourvues d'auditeurs si on ne leur donnait pas une situation tout à fait avantageuse en exigeant des étudiants la présence obligatoire. En faisant de la géographie une matière facultative du programme, on l'a mise sur un plan inférieur, et les élèves ont été amenés à ne voir là qu'un domaine du savoir sans grand intérêt. La meilleure preuve de cette assertion est que le cours fermé d'histoire du Canada, confié à un professeur dont tous admirent l'incontestable compétence et le rare talent, cours placé sur le même plan que la géographie quant au recrutement des élèves, a obtenu depuis 1920 une présence moyenne annuelle de 4 auditeurs.⁴⁵

Finalement, du côté de l'ESSEP, Tissier-Lavigne enseigne la géographie humaine de manière sporadique jusqu'en 1952, le tout à titre de chargé de cours. Au cours de sa carrière, il a toutefois assuré la supervision de futurs enseignants, parmi lesquels on retrouve Raymond Tanghe (1898-1968), un étudiant français originaire de Lille arrivé au Québec au début des années 1920. Auteur d'une thèse sur la géographie humaine de Montréal soutenue en 1927 et publiée en 1928⁴⁶, Tanghe demeure au Québec de manière définitive, où il professe la géographie dans diverses institutions, comme les collèges Jean-de-Brébeuf et Stanislas, et, à partir de 1945, à l'École des HEC⁴⁷.

Outre l'intégration sporadique de la discipline aux cursus de l'ESSEP et de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, la visibilité de la géographie à Montréal au cours des années 1920 et 1930 est également assurée par les passages ponctuels de géographes français en sol québécois. En excluant les voyages effectués par André Siegfried (1875-1959) entre 1898 et 1945 ou encore celui de Paul Vidal de la Blache (1845-1918) en 1904⁴⁸, soulignons l'importance de la venue de Jean Brunhes (1869-1930) et, subséquemment, de Raoul Blanchard (1877-1965) au Québec. Ancien élève de Paul Vidal de la Blache à l'École normale supérieure et titulaire de la Chaire de géographie

⁴⁵ Lettre d'Yves Tissier-Lavigne à la Commission générale des études de l'Université de Montréal, 16 octobre 1932, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 844.

⁴⁶ Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Montréal, Librairie de l'Action canadienne-française, 1928. Selon Denise Pumain, cette thèse aurait été très mal accueillie par Raoul Blanchard, géographe français à la tête de l'Institut de géographie alpine et de l'« École de Grenoble », et qui, à partir des années 1930, s'impose comme le spécialiste de la géographie du Canada français à l'échelle du champ disciplinaire. Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », p. 23.

⁴⁷ Université de Montréal, « Raymond Tanghe (1898-1969) », *Les Fêtes du 125^e. Nos pionnières et nos pionniers*. [<http://www.125.umontreal.ca/Pionniers/Tanghe.html#:~:text=Biblioth%C3%A9caire%2C%20auteur%20et%20enseignant%2C%20Raymond,de%20l'Universit%C3%A9%20de%20Montr%C3%A9al.&text=Par%20la%20suite%2C%20il%20obtient,Hautes%20%C3%89tudes%20Commerciales%20de%20Montr%C3%A9al>], page consultée le 31 mars 2021.

⁴⁸ Gérard Fabre, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021.; Paul Claval, « Les voyages américains de Paul Vidal de la Blache et d'Albert Demangeon : évolution de leur vision de la géographie et du monde », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n° 155 (2011), p. 264.; Guy Mercier et Laurent Deshaies, « Paul Vidal de la Blache et le Canada français : une région et une géographie à l'aune de l'Amérique et de la modernité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 66, n° 184-185 (2021), p. 131-151.

humaine au Collège de France à partir de 1912, Jean Brunhes, figure atypique de l'École française de géographie pour son attachement au catholicisme social et sa trajectoire hors université, effectue un séjour d'enseignement à Montréal entre 1926 et 1927, prononçant plusieurs conférences remarquées portant sur la géographie humaine et obtenant au passage un doctorat honorifique de l'Université de Montréal⁴⁹. Au sujet de Benoît Brouillette, on précisera même que « [l]'éloquence, la simplicité et la force de persuasion du grand conférencier soulèvent l'enthousiasme de l'étudiant qui, par la suite, tout au long de sa carrière, évoquera chaque année devant ses propres élèves le souvenir de son maître »⁵⁰. Brouillette s'oriente vers la géographie durant ses études de premier cycle en se plaçant, très justement, sous la tutelle de pensée de Brunhes. En témoigne la rédaction en 1927 d'une thèse de licence traitant du développement industriel de la Mauricie et qui sera finalement publiée en 1932⁵¹. Ainsi, l'influence intellectuelle dont il est question se manifeste chez ce dernier avant même son départ pour Paris, ville qui l'accueille de 1928 à 1931, fréquentant les classes du titulaire de la Chaire de géographie humaine au Collège de France avant le décès de ce dernier en 1930.

Quant à Blanchard, ancien étudiant de Vidal à la Sorbonne et directeur de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble, la relation qu'il entretient avec le Canada, et plus précisément avec le Québec, se développe graduellement à partir de 1922, notamment grâce aux liens qu'il tisse avec le milieu universitaire américain. Ayant effectué plusieurs séjours d'enseignement aux universités de Chicago, de Columbia, de Harvard ainsi qu'au Middlebury Collège du Vermont, Blanchard, dans sa démarche visant à étudier géographiquement les régions nord-américaines, se tourne vers le Canada à la fin des années 1920. Il se rend ainsi une première fois en Ontario en 1927, puis au Québec en 1929. Force est donc de constater que, comme le soulignent Hamelin et Lafay-Hamelin, ses premiers séjours canadiens « n'étaient que l'appendice des stages semestriels d'enseignement du maître aux [États-Unis] ». Cela n'empêche toutefois pas le géographe d'ouvrir un chantier de recherche colossale sur la géographie du Canada français, dont plusieurs volumes

⁴⁹ Louis-Edmond Hamelin et Colette Hamelin, « Les carrières canadiennes de Raoul Blanchard et Pierre Deffontaines », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, n° 80 (1986), p. 139.

⁵⁰ Falaise, « bibliographie et biographie », p. 8.

⁵¹ Benoît Brouillette, *Le développement industriel de la vallée du Saint-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du bien commun, 1932.

paraissent chez Beauchemin à partir de 1935⁵². Avec le concours de l'Institut scientifique franco-américain, des conférences publiques sont organisées lors des passages de Blanchard à Montréal entre 1933 et 1939, période au cours de laquelle la Faculté des lettres de l'Université de Montréal lui à son tour décerne un doctorat honorifique⁵³. Interrompus par le déclenchement de la guerre, les voyages d'études de Blanchard reprennent en 1945, moment à partir duquel il assume périodiquement des charges d'enseignement à Montréal et à Québec jusqu'en 1958.



Figure 1.3. – Raoul Blanchard (1877-1965).

Raoul Blanchard (1877-1965), directeur fondateur de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble, grand spécialiste de la géographie régionale du Canada français.

Source : Raoul Blanchard, 1877-1965, BAnQ, Fonds La Presse, P833, S1, D105.

1.1.3. Les débuts de l'enseignement de la géographie à l'Université Laval

Du côté de la ville de Québec, il faut attendre les années 1940 avant d'observer les premières insertions officielles de la géographie dans les cursus universitaires. Comme le note Hamelin en 1962, c'est à l'École des sciences sociales (alors dirigée par le père Georges-Henri Lévesque et devenant Faculté en 1943), à l'École de commerce et à la Faculté des lettres que les premiers cours de géographie sont offerts aux étudiants de l'Université Laval et, plus largement, au grand public

⁵² Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, 2 vol., Montréal, Beauchemin, 1935.; Raoul Blanchard, *Le Centre du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1947.; Raoul Blanchard, *L'Ouest du Canada français*, 5 vol., Montréal, Beauchemin, 1953-1954.

⁵³ L'université Laval fera de même en 1952. Voir Hamelin et Hamelin, « Les carrières canadiennes », p. 140.

de Québec. On observe ainsi la venue de géographes montréalais à titre de professeurs invités, le tout avec le soutien de l'abbé Arthur Maheux et de Maurice Lebel. En témoignent les enseignements de Benoit Brouillette, qui, à partir de 1942, dispense des cours de géographie régionale destinés à la population étudiante et aux fonctionnaires de Québec, le tout sous les auspices de l'École des sciences sociales⁵⁴. Au même moment, Pierre Dagenais assume également des charges de cours à la Faculté de commerce de l'Université⁵⁵. Aux passages de géographes montréalais s'ajoutent les enseignements de non-géographes, comme l'ethnologue Marius Barbeau, qui dispense un cours sur la « géographie des Indiens » à la Faculté des lettres, ou encore à Paul Bouchard, au sein de l'École de commerce à partir de 1946⁵⁶. Connu notamment pour son militantisme de droite durant les années 1930⁵⁷, Bouchard est d'abord formé au droit à l'Université Laval (1928-1931), puis à Oxford (1931-1934) grâce à l'obtention d'une bourse Rhodes⁵⁸. Parlant couramment l'espagnol, il séjourne en Amérique latine entre 1942 et 1945, s'appropriant l'histoire et la géographie d'un continent – qu'il connaissait jusque-là par l'entremise des livres. Aux dires d'Hamelin, ce dernier aurait même obtenu des titres universitaires au Chili en 1943⁵⁹. À son retour au Québec, il est embauché à l'École de commerce, où il enseigne la géographie économique durant quelques années, avant d'être transféré à la Faculté des lettres au début des années 1950, où il oriente davantage ses enseignements vers l'histoire et la culture latino-américaine⁶⁰. Notons

⁵⁴ Le Soleil, « La géographie régionale », *Le Soleil*, 6 février 1941, p. 11.

⁵⁵ Louis-Edmond Hamelin, *La géographie lavalloise. Mémoire sur l'histoire et la réorganisation de la géographie à l'Université Laval*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, 1960, p. 5-6. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02.

⁵⁶ Hamelin, « Petite histoire de la géographie », p. 143.

⁵⁷ Paul Bouchard (1908-1997) est connu pour avoir pris part au mouvement nationaliste dissident des années 1936-1937, rassemblé autour du journal *La Nation*, duquel il fut l'un des fondateurs et principaux rédacteurs. On retient de son militantisme politique un conservatisme canadiens-français, une valorisation de la place de l'Église dans la société et dans les structures de l'État, ainsi qu'une forte sympathie pour les régimes antidémocratiques (Franco, Mussolini, etc.). Il se présente, sans succès, à cinq reprises aux élections provinciales sous la bannière de l'Union nationale. À son retour d'Amérique latine, il s'engage à nouveau en politique, cette fois en dirigeant la campagne de publicité de l'Union nationale et en collaborant au journal *Le temps*, un quotidien près des idées du parti. Robert Comeau, « Les séparatistes de 1936-1937 : Paul Bouchard et *La Nation* », *Cap-aux-diamants*, n° 53 (1998), p. 27.; Robert Comeau, « Paul Bouchard et les séparatistes de *La Nation* », dans R. Comeau, C.-P. Courtois et D. Monière (dir.), *Histoire de l'indépendantisme québécois*, t. 1 : 1834-1968, Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 102-114.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁹ Louis-Edmond Hamelin, « Paul Bouchard (1908-1997) : sa contribution à la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 113 (1997), p. 209-219.

⁶⁰ Hamelin note : « Par la suite et durant environ trois décennies, le professeur Bouchard sera plus à l'aise à la Faculté des lettres de l'Université Laval pour des questions d'ambiance (collègues hispaniques), de matière à enseigner (histoire et culture) et d'intellectualité plus intense. » *Ibid.*, p. 211.

toutefois que ses liens avec la géographie ne disparaissent pas pour autant, lui qui accède à la présidence la Société de géographie de Québec en 1960, poste qu'il occupe jusqu'en 1994⁶¹.

La période qui s'étend de 1910 à 1945 témoigne d'une graduelle insertion de la géographie dans les cursus des universités québécoises francophones, que ce soit au sein d'écoles de commerce, d'écoles de sciences sociales ou encore de facultés de lettres. Si la présence d'un enseignement de la géographie est attestée à l'École des HEC, à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, nous sommes toutefois loin d'assister au développement de socles institutionnels à même d'assurer, en eux-mêmes, la production et la reproduction d'un collectif disciplinaire. Comme nous le verrons dans la section suivante, c'est entre 1945 et 1972 qu'une telle réalité institutionnelle prend forme.

Entre-temps, quels facteurs permettent d'expliquer la stagnation de la pénétration de la géographie dans les institutions universitaires avant 1945? C'est là une question que se posait déjà Hamelin au début des années 1960 et pour laquelle il propose plusieurs pistes de réponse. Ainsi suggère-t-il que, contrairement à ce que l'on observe aux États-Unis et en Europe, le Canada français ne pouvait compter sur la présence de « maîtres-géographes polarisants »⁶² ou encore, comme cela se voyait en botanique, en philosophie ou en histoire, de prêtres pouvant porter un projet disciplinaire. Considérons également la conjonction de facteurs externes – comme la crise économique de 1929 ou encore la Seconde Guerre mondiale de 1939-1945 –, conduisant à la « désaffectation à peu près générale des responsables de l'Éducation à l'égard de la géographie ». De plus, à l'« état permanent d'indigence économique de nos universités québécoises »⁶³ s'ajouterait un déficit de représentation disciplinaire dans l'espace public. En plus de ne pas bénéficier du jumelage avec l'histoire, la géographie, se retrouvant alors au second rang, aurait eu de la difficulté à faire valoir son utilité, notamment en raison du fait qu'« une partie du travail géographique était de toute façon assurée par des topographes, géologues, forestiers, agronomes et historiens »⁶⁴. Autrement dit, la discipline

⁶¹ *Ibid.*, p. 214.

⁶² Hamelin, « Petite histoire de la géographie », p. 140.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

serait rapidement entrée dans un « climat de concurrence »⁶⁵ et il ne manquait aux géographes que de se donner les leviers universitaires nécessaires à l'existence d'une vie disciplinaire.

1.2. La départementalisation de la géographie au Québec : McGill, Montréal et Laval, 1945-1962

Le mouvement de départementalisation de la géographie s'enclenche au Québec à partir de 1945 en bâtissant sur des précédents canadiens, que l'on pense à l'Université de la Colombie-Britannique, qui crée un département de géologie et de géographie en 1922, ou encore à l'Université de Toronto, qui met sur pied le premier département autonome de géographie du pays en 1935 et dont l'exemple est suivi par l'Université McMaster en 1942. À l'échelle de la province, l'élan institutionnel dont il est question s'effectue en deux temps : d'abord, une période d'expériences entre 1945 et 1959, avec la mise sur pied du Département de géographie de l'Université McGill (1945), de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (1947) et de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval (1946, scindé en 1955), puis une période d'une période de consolidation et de diffusion entre 1960 à 1972, avec la création de départements dans les universités Sir George Williams (1959), Bishop's (1961), Sherbrooke (1963) et, finalement, avec la création des différentes constituantes de l'Université du Québec (1969-1972).

1.2.1. La fondation du département de géographie de l'Université McGill

Selon Stanley B. Frost, la géographie aurait fait partie de ces disciplines dont le développement fut stimulé par les événements de la Seconde Guerre mondiale⁶⁶. À l'Université McGill, on note une présence sporadique de la géographie dès 1907, plus précisément au programme de commerce (*diploma of commerce*) offert par le Department of Economics and Political Science, devenu école de commerce en 1911. En effet, Avec le changement de dénomination, l'enseignement de la géographie aurait été évacué, au même titre que les autres matières jugées périphériques à l'apprentissage des « affaires »⁶⁷. Toutefois, il importe de souligner que l'intérêt de la direction ne

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Stanley B. Frost, *McGill University: for the Advancement of Learning*, vol. II: 1895-1971, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1984, p. 333.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 29.

se transpose pas sur le plan institutionnel, ne serait-ce que par la création d'un poste d'enseignement dédié, comme ce fut le cas à l'École des HEC dès 1910.

La nomination de Cyril James au poste de Principal en 1939 vient toutefois changer la donne. Sensible aux demandes de D. J. Seivereight, professeure à l'Institut d'éducation du McDonald College⁶⁸, qui espérait voir la géographie s'implanter sur le campus principal de l'Université, James entreprend les premières démarches visant la création d'un département de géographie en 1943. Un événement précis vient expliquer ce changement de cap. N'ayant pas réussi à nommer un représentant de l'Université au Comité canadien de l'Union géographique internationale en vue du congrès de 1936, tenu à Amsterdam, l'administration de l'université McGill a dû se résigner à mandater un agroéconomiste pour le congrès de 1943, et ce, encore une fois en raison de l'absence de géographes proprement formés à la discipline parmi le corps enseignant⁶⁹. Face à ce constat, James procède à la formation d'un comité consultatif composé de grands noms de la géographie anglo-américaine, soit Griffith Taylor (Université de Toronto), Derwent Whittlesey (Harvard), Carl Sauer (Berkeley), Herbert J. Fleure (Université Victoria de Manchester), afin d'établir une liste de candidats potentiels au poste de professeur de géographie. Il est intéressant de noter que Sauer, lors des réunions du comité, n'aurait pas voulu suggérer la nomination de candidats américains en raison des « prevailing low standards in the United States »⁷⁰. Malgré cela, la liste finale comprend le nom d'un Américain et aucun Canadien n'est retenu, et ce, en dépit du fait que deux personnes ayant soumis leur candidature étaient originaires du pays. En juin 1944, le nom de George H. T. Kimble (1908-2004) est finalement retenu. Né en Angleterre, Kimble est formé en géographie au baccalauréat et à la maîtrise au King's College de l'Université de Londres. De 1931 à 1936, il enseigne au University College of Hull, avant de se joindre au personnel de l'Université de Reading, où il demeure en poste jusqu'en 1939⁷¹. Durant la Guerre, il intègre les services

⁶⁸ Nous savons peu de choses sur la trajectoire de D. J. Seivereight, hormis le fait qu'elle se joint au personnel enseignant du McDonald College au début des années 1930 et qu'elle collabore avec Griffith Taylor et Trevor Lloyd, deux géographes britanniques actifs au Canada, à l'élaboration de manuels scolaires. Frost University, vol. II : 1895-1971, p. 360. Voir également, Russel Andrew McNally, « An Analysis of Geography Education in Protestant High Schools of Montreal », these de maîtrise (education), Montréal, Université McGill, 1963.

⁶⁹ J. Brian Bird, « Geography at McGill University. A 50-year perspective: 1945-1995 », *Paper presented at the James McGill Society*, 1995, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, dossier « La géographie à l'Université McGill », P311, J2, 6.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 2.

⁷¹ « Appointment of George H. T. Kimble as director of the American Geographical Society », *The Professional Geographer*, vol. 2, n° 1 (1950), p. 47-48.

météorologiques de la marine britannique. Aux yeux des membres du comité consultatif, sa production intellectuelle d'avant-guerre⁷² combinée au savoir-faire qu'il met en pratique entre 1939 et 1945 justifient sa nomination à titre de premier professeur de géographie de l'Université McGill. Le mandat que lui confie Cyril James est alors clair : diriger la constitution du département de géographie de l'Université dès 1945.

Bien que, lors de son discours inaugural prononcé au Moyses Hall en avril 1945, Kimble ait insisté sur le fait que la géographie devait s'inscrire parmi les sciences sociales, les trois premiers recrutements qu'il effectue à titre de directeur du département viennent renforcer l'appartenance de la discipline aux sciences naturelles. En mars 1945, Franklin Kenneth Hare, un diplômé du Birkbeck College de l'Université de Londres ayant agi à titre de climatologue pour la Royal Air Force britannique durant la Seconde Guerre mondiale, se joint au département⁷³. Spécialiste des climats de moussons (*monsoon climates*), il est alors chargé d'y développer la filière climatologique, mandat par l'intermédiaire duquel il fait des environnements arctiques son nouveau terrain de prédilection. Un an après l'arrivée de Hare, Kimble procède à l'embauche de John Ross Mackay, un Canadien né à Taiwan de parents missionnaires. Formé en géographie aux États-Unis – plus précisément au baccalauréat à l'Université Clark (1939), puis à la maîtrise à l'Université de Boston (1941) –, Ross Mackay s'implique également dans les forces armées durant de la Seconde Guerre mondiale en dirigeant une unité de renseignements basée à Darwin, en Australie⁷⁴. Embauché en 1948, Bogdan Zaborski (1901-1985) assure quant à lui l'enseignement de la géomorphologie et de la cartographie tout en étant responsable de la collection de cartes de l'Université. Fils d'ingénieur, Zaborski est titulaire d'un doctorat en géomorphologie de l'Université de Varsovie (1925). Voyageant en France et en Allemagne entre 1927 et 1931, il

⁷² À cet effet, deux ouvrages sortent du lot : George H. T. Kimble, *Geography in the Middle Ages*, Londres, Methuen, 1938.; George H. T. Kimble, *The World's Open Spaces*, Londres, Thomas Nelson and Sons Ltd, 1939.

⁷³ Annie Lalonde, *Description and Finding aid: F. Kenneth Hare Fonds F2016*, Toronto, Trinity College – University of Toronto, p. 2-3, [en ligne], [<https://discoverarchives.library.utoronto.ca/downloads/ottca-f2016.pdf>].

⁷⁴ University of British Columbia, « Professor Emeritus John Ross Mackay (1915-2014) », Vancouver, Department of Geography – University of British Columbia, [en ligne], [<https://geog.ubc.ca/news/professor-emeritus-john-ross-mackay-1915-2014/>].

enseigne à Varsovie (1924-1927 et 1930-1933) puis à Cracovie (1933-1939) avant le déclenchement de la guerre⁷⁵.

Sur le plan de l'enseignement, la construction du programme de premier cycle se fait graduellement entre 1945 et 1950, période correspondant essentiellement au directorat de Kimble, qui quitte finalement le département après cinq années de service pour devenir président de l'American Geographical Society (AGS)⁷⁶. Aux cours de géographie générale, de géographie physique et de géographie de l'Amérique du Nord, tous offerts à partir de 1945, s'ajouteront des cours de pédagogie de la géographie, de géographie humaine et traitant d'autres régions du monde. La première édition de la McGill Geography Summer School en 1947, à Stanstead dans les Cantons de l'Est, crée un précédent dans le paysage universitaire québécois, attirant des étudiants du reste du pays et des États-Unis⁷⁷. Au-delà des études de premier cycle, des programmes de maîtrise et de doctorat sont également mis sur pied, respectivement en 1948 et 1949⁷⁸.

Sur le plan scientifique, le département s'inscrit rapidement dans la filière arctique, plus précisément en climatologie et météorologie subarctique et arctique ainsi qu'en géomorphologie. En témoignent d'ailleurs les liens établis avec l'Arctic Institute for North America, hébergé par l'Université McGill à partir de 1948, l'intégration de l'Arctic Meteorology Research Group (1954) et la création du McGill Subarctic Laboratory à Knob Lake, près de Schefferville (1954) – des infrastructures ayant comme fonction de permettre, promouvoir et coordonner la recherche sur les régions arctiques⁷⁹. Au-delà de la filière arctique, le département de géographie de l'Université McGill bénéficie également d'installations de recherche situées sur l'île de la Barbade permettant

⁷⁵ Avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Zaborski s'implique dans l'armée polonaise à titre de lieutenant de réserve à Lwow (aujourd'hui Lviv, en Ukraine). Fait prisonnier par l'armée soviétique en 1940, il vit une vie d'exilé en Russie jusqu'en 1942. Il gagne finalement l'Angleterre où, de Londres, il contribue à nouveau à l'effort de guerre en organisant le matériel cartographique du gouvernement polonais en exil. Ce n'est qu'avec la fin de la guerre qu'il immigré au Canada. Voir « Bogdan Zaborski, 1901-1985 », McMaster library, [en ligne], [https://library.mcmaster.ca/bogdan-zaborski-1901-1985].

⁷⁶ John Kirtland Wright, *Geography in the Making: the American Geographical Society, 1851-1951*, New York, American Geographical Society, 1952.

⁷⁷ Sur cette question, voir chapitre V de la présente thèse.

⁷⁸ Le premier diplôme de maîtrise est octroyé en 1949 à Margaret R. Montgomery (« The Climate of Labrador and its Effects on Settlements », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université McGill, 1949). Le premier doctorat sera, quant à lui, décerné en 1953 à Frank G. Ridge (« General principles for the planning of sub-arctic settlements », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université McGill, 1953). Il est à noter que les deux étudiants en question ont travaillé sous la supervision de F. K. Hare.

⁷⁹ Matthew Wallace, « Reimagining the Arctic atmosphere: McGill University and Cold War politics, 1945–1970 », *The Polar Journal*, vol. 6, n° 2 (2016), p. 358-378.

le développement d'un programme de recherche en climatologie tropicale⁸⁰. À la suite l'acquisition d'infrastructures locales par l'Université McGill⁸¹, le Bellair Research Institute (BRI) est inauguré en 1951. Au cours de sa première décennie d'activité, le BRI fédère des travaux de chercheurs spécialisés en géomorphologie et en climatologie, avant d'élargir le spectre des disciplines interpellées. Ainsi observe-t-on une implication notable, à partir de 1958, de géographes s'intéressant aux questions économiques, sociales et culturelles, mais également de représentants d'autres domaines de recherche issus des sciences humaines et sociales⁸².

1.2.2. L'Institut de géographie de l'Université de Montréal : une réponse canadienne-française

À partir des années 1940, l'idée d'assurer l'institutionnalisation de la géographie dans les deux universités canadiennes-françaises de la province était déjà lancée, que ce soit du côté de l'Université Laval, avec le soutien de Maurice Lebel et Arthur Maheux, ou encore de l'Université de Montréal, où le doyen de la Faculté des lettres, le chanoine Arthur Sideleau⁸³, en fait l'un de ses projets. La création du département de géographie de l'Université McGill en 1945 vient d'ailleurs renouveler les efforts de ce dernier, qui y voit le risque de perdre des étudiants canadiens-français intéressés par la discipline au profit d'une université de langue anglaise. Ainsi insiste-t-il en novembre 1946 auprès de la Société d'administration de l'Université de Montréal pour que la Faculté des lettres de l'université puisse se doter d'une offre institutionnelle équivalente :

McGill a fondé récemment un Institut de ce genre. Si nous n'avons rien d'équivalent à offrir à nos jeunes chercheurs, ils iront à cette université. Je sais que Laval songe à mettre sur pied le plus tôt possible un Institut de géographie. Nous avons besoin d'un

⁸⁰ Bird, « Geography at McGill », p. 14.

⁸¹ Frost, *McGill University*, vol. II:1895-1971, p. 334-335.

⁸² Kirsten Greer, Katie Hemsworth, Matthew Farish et Andrew Smith, « Historical Geographies of Interdisciplinarity: McGill University's Caribbean project », *Historical Geography*, vol. 46 (2018), p. 48-78.

⁸³ Ancien étudiant du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, Arthur Sideleau (1896-1986) est formé à la aux lettres et en pédagogie. De 1925 à 1927, il fréquente la Sorbonne, la Faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris ainsi que l'École pratique des hautes études. À son retour au Québec, il enseigne à son tour au Séminaire Saint-Charles-Borromée avant de devenir le premier titulaire canadien-français de la chaire de littérature française de l'Université de Montréal. À partir de 1944, il y occupe le poste de doyen de la Faculté des lettres. Université de Montréal, « Arthur Sideleau (1896-1986) », dans *Pionniers et pionnières*, Secrétariat général, Archives et gestion de l'information, [en ligne], [<https://archives.umontreal.ca/histoire-de-luniversite/pionnieres-et-pionniers/arthur-sideleau-1896-1986/>].

organisme pour assurer le progrès de la culture générale et favoriser les études spécialisées à la Faculté des Lettres.⁸⁴

Le modèle d'institut imaginé par Sideleau, avec le soutien de Benoît Brouillette, de Pierre Dagenais et de Raoul Blanchard, se devait d'être intégré à la Faculté des lettres de l'université pour des raisons historiques, illustrant la proximité institutionnelle et disciplinaire qui existait avec la France et, plus spécifiquement, avec la géographie française. Ainsi, selon Sideleau : « La place de cet Institut est à la Faculté des lettres [...] ; il y a aussi cette autre raison d'expérience qu'en France, l'enseignement de la géographie, au niveau supérieur, se situe au sein des facultés de lettres. »⁸⁵

Approuvé par la Commission des études de l'Université de Montréal et par le Conseil de la Faculté des lettres⁸⁶, la création d'un institut de géographie se concrétise au cours de l'hiver 1947, le tout en prévision de la rentrée de septembre de la même année. L'administration estime d'emblée que l'« Institut ne ferait pas double emploi avec un autre enseignement de ce genre, attendu que rien de semblable n'existe dans la Province de Québec, pas même à l'École des Hautes Études »⁸⁷. Il est alors prévu que Raoul Blanchard assure initialement la direction du nouvel Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM) au cours des deux premières activités, le tout en dispensant une soixantaine d'heures de cours par année. À partir de la troisième année, on envisage de ce fait la nomination de Pierre Dagenais, l'un de ses anciens étudiants à l'Université de Grenoble, pour prendre la relève. À ces côtés, Benoit Brouillette, de l'École des HEC, doit quant à lui agir à titre de professeur auxiliaire contractuel. Un tel plan dut néanmoins être révisé : Blanchard ne pouvant effectuer le déplacement en 1947 pour des raisons de santé, il est remplacé par Pierre Dagenais, qui assume d'entrée de jeu la direction de l'IGUM et la supervision du développement des programmes d'enseignement⁸⁸. Précisons toutefois que les liens entre Blanchard et les géographes de l'institut montréalais se maintiennent, notamment en raison de l'insistance de Sideleau, qui

⁸⁴ Arthur Sideleau, « Projet d'Institut de géographie au sein de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal », Mémoire présenté aux membres de la Société d'administration de l'Université de Montréal, 15 novembre 1946, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 842.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Lettre d'Arthur Sideleau à Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal, Chancelier et président de la Société d'administration de l'Université de Montréal, 13 décembre 1946, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 842.

⁸⁷ Sideleau, « Projet d'Institut de géographie au sein de la Faculté des Lettres », p. 1.

⁸⁸ Lettre de Pierre Dagenais à G. Deniger, président du comité spécial de la Commission d'administration de l'Université de Montréal, 19 avril 1950, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 843.

insiste auprès de l'administration universitaire afin de retenir ses services⁸⁹, ne serait-ce qu'à titre de professeur invité en 1948 et 1949⁹⁰.

Mentionnons également qu'à sa fondation en 1947, l'IGUM bénéficie de l'existence d'une organisation extra-universitaire assurant la promotion de la géographie auprès du grand public montréalais, à savoir la Société de géographie de Montréal (SGM), fondée en 1939 et présidée par Brouillette de 1939 à 1947⁹¹. Au-delà d'une visibilité accrue pour la discipline auprès de l'élite lettrée de Montréal, cette proximité donne aux géographes de l'Institut un accès aux différentes activités culturelles et scientifiques chapeautées par la Société ainsi qu'à son canal de publication : la *Revue canadienne de géographie* (RCG). Succédant au *Bulletin des Sociétés de Québec et de Montréal* (1942-1944), la RCG est créée en 1947 et est coéditée par l'IGUM à partir de 1948⁹².

Telle que formulée par ses représentants, la fonction de l'IGUM réside à la fois dans l'avancement des connaissances, dans la formation de la relève enseignante et dans la formation pratique en vue d'une intégration au marché du travail. Dès lors, l'IGUL avait

pour but de favoriser, par l'enseignement et la recherche, l'expansion des connaissances géographiques sous ses multiples aspects physiques, biologiques et humains. Il se propose aussi de préparer des professeurs spécialisés pour l'enseignement primaire supérieur, secondaire ou universitaire. Il s'efforce enfin

⁸⁹ En janvier 1947, Sideleau écrit aux membres de la Société d'administration de l'Université de Montréal qu'« il est absolument impossible d'attendre l'étude des prévisions budgétaires du prochain exercice pour organiser l'Institut de géographie dont je vous ai soumis le projet détaillé. Je me résigne difficilement à l'abandonner pour le laisser prendre par l'Université Laval. Il me suffirait, du reste, de pouvoir retenir dès maintenant les services du grand géographe monsieur Blanchard » (Lettre d'Arthur Sideleau aux membres de la Société d'administration de l'Université de Montréal, 10 janvier 1947, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 842). Un an plus tard, Sideleau insiste encore une fois : « Je vous saurais gré de rappeler aux membres de la Société que la présence de M. Blanchard nous serait très utile dans la direction et la soutenance des trois thèses de doctorat déjà inscrites à l'Institut et notamment dans celle de M. G. H. Kimble, directeur du Department of Geography de l'Université McGill ». Lettre de Pierre Dagenais à Gérard Trudel, secrétaire de la Société d'administration de l'Université de Montréal, 4 février 1948, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 843.

⁹⁰ Hamelin, « Les carrières canadiennes de Raoul Blanchard », p. 140.

⁹¹ Pour un panorama historique de la vie associative des géographes au Québec, voir le chapitre III de la présente thèse.

⁹² La RCG est finalement rebaptisé *Revue de géographie de Montréal* (RGM) en 1963, au moment où la SGM se retire du comité d'édition. La RGM paraîtra à sous tour jusqu'en 1977, année à partir de laquelle, suite à une réforme en profondeur du paysage de l'édition savante en géographie au Québec, la revue se spécialise pour ne publier que des travaux de géographie physique et des études sur le Quatenaire. Sur cette question, voir la section sur la spécialisation du marché de la publication en géographie au chapitre IV.

d'ouvrir des carrières dans l'administration fédérale et provinciale, dans les forces armées et dans certains domaines de l'action économique⁹³.

Sur le plan des programmes d'enseignement, une licence est d'abord développée. Composée de quatre certificats distincts – a) géographie générale (étude de base), b) géographie régionale du monde ; c) géographie générale du Canada d) géographie régionale du Canada –, ce programme permettait l'admission à la maîtrise et au doctorat en géographie, deux programmes qui, eux aussi, sont mis sur pied au cours des premières années d'activités de l'IGUM⁹⁴.

Inscrits dès 1947, les trois professeurs de géographie de l'Université McGill – Kimble, Hare et Ross Mackay – auront été les premiers candidats au doctorat en géographie de l'Université de Montréal. Aussi curieuse soit-elle, cette situation s'explique de manière pragmatique. À cet effet, il importe de souligner qu'aucun des trois géographes en question n'était titulaire de doctorat au moment de leur embauche⁹⁵ et que l'Université de Montréal était initialement la seule institution de la province à décerner le diplôme de troisième cycle en géographie⁹⁶. Bien engagés en recherche, notamment en climatologie et géomorphologie arctiques, ces trois géographes optent pour la présentation de thèses sur travaux, le tout sous la supervision de Dagenais. Kimble effectue ainsi sa soutenance en 1948 à partir d'un ouvrage publié en 1938⁹⁷. J. R. Mackay le suit en 1949 en soumettant un dossier sur la géographie régionale de la vallée de l'Outaouais⁹⁸. Un an plus tard, F. K. Hare fait de même en présentant un bilan de ses recherches sur les climats arctiques⁹⁹. La diplomation de Canadiens français aux cycles supérieurs débute quant à elle en 1950, avec l'octroi d'une maîtrise à Ludger Beaugard, pour sa *Monographie géographique du boulevard Saint-*

⁹³ Institut de géographie de l'Université de Montréal, « Cours d'été de géographie théorique et pratique, section A, du 28 juin au 31 juillet 1948 », 1948, p. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 844.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 3. 8.

⁹⁵ Kimble et Ross Mackay étaient tous deux titulaires d'une maîtrise en géographie, le premier de King's College, à Londres (1931), et le second, de l'Université de Boston (1941). Hare, quant à lui, avait été formé au premier cycle en géographie, et ce, également King's College (1939).

⁹⁶ À l'Université McGill, le programme sera mis sur pied en 1949-1950. Comme mentionné plus tôt, c'est en 1953 que le département octroie un premier doctorat.

⁹⁷ George H. T. Kimble, *Geography in the Middle Ages*, Londres, Methuen, 1938.

⁹⁸ John Ross Mackay, « The regional geography of the Lower Ottawa Valley », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1949.

⁹⁹ Franklin Kenneth Hare, « The Climat of eastern Canadian Arctic and Sub-arctic and its influence on accessibility », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1950.

*Laurent et de la rue Saint-Denis à Montréal*¹⁰⁰. Au niveau du doctorat, il faut attendre 1951 avant qu'ait lieu une première soutenance en français. Pierre Camu devient le premier géographe canadien-français formé au troisième cycle dans une université québécoise. Soulignons toutefois que ce dernier, ayant travaillé sur l'axe économique du Saint-Laurent entre Québec et Kingston¹⁰¹, a lui aussi bénéficié du programme de bourses du gouvernement du Québec afin d'effectuer un séjour d'études à l'Université Johns Hopkins¹⁰², plus précisément auprès du géographe français Jean Gottmann, exilé aux États-Unis depuis le début de la Seconde Guerre mondiale. Suivent Noël Falaise et Ludger Beauregard, respectivement en 1954 et 1957¹⁰³, deux géographes qui intégreront le personnel enseignant de l'École des études commerciales puis, dans le cas de Beauregard, de l'Université de Montréal en 1963. Entre 1947 et 1969, on recense ainsi la complétion de onze thèses de doctorat (dont cinq sont rédigées en anglais¹⁰⁴), auxquelles s'ajoutent 39 thèses de maîtrise (dont deux en anglais¹⁰⁵) et six mémoires de diplômes d'études supérieures (dont un en anglais¹⁰⁶)¹⁰⁷.

En parallèle des programmes réguliers, l'IGUM met sur pied une école d'été dès 1948. S'inspirant de l'expérience de la McGill Geography Summer School, inaugurée un an plus tôt, Dagenais et son

¹⁰⁰ Ludger Beauregard, « Monographie géographique du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Denis à Montréal », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1950. Notons toutefois qu'un premier mémoire de licence est complété en 1949 par Pierre Gadbois, dont les services à titre de chargé de cours seront d'ailleurs retenus. Voir : Pierre Gadbois, « Étude physiographique de la vallée des rivières Kogaluk et Payne », mémoire de licence (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1949).

¹⁰¹ Pierre Camu, « L'axe économique du Saint-Laurent de Québec à Kingston », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1951.

¹⁰² Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, p. 410-412.

¹⁰³ Noël Falaise, « Les Îles de la Madeleine : étude géographique », thèse de doctorat ès lettres (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1954.; Ludger Beauregard, « La vallée du Richelieu », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1957.

¹⁰⁴ Outre Kimble, Ross Mackay et Hare, deux géographes anglophones ont également bénéficié de l'accompagnement pédagogique de l'IGUM au niveau du doctorat, à savoir Andrew Taylor également titulaire d'une maîtrise de l'Institut, et Peter Tadeusz Jost. Voir : Peter Tadeusz Jost, « The geographical aspects of the North Western Slopes of the Swan Hills », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1956.; Andrew Taylor, « Physiography of the Queen Elizabeth Islands in the Canadian Arctic Archipelago », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1957.

¹⁰⁵ Andrew Taylor, « An introduction to the northern islands region of the Canadian Arctic Archipelago: its historical and geographical setting », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1950.; Peter Clibbon, « Evolution and present pattern of land use in Terrebonne Country, Quebec », Thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1962.

¹⁰⁶ Maurice Scarlett, « Rural Economy of part of the Montreal Economic Region », Diplôme d'études supérieures (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1967.

¹⁰⁷ À cet effet, voir les dossiers sur les thèses présentées au département de géographie de l'Université de Montréal de 1947 à 1967. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, E0014, 05, R434. Voir également les compilations de Denise Pumain dans « Histoire de la géographie au Québec », p. 64.

équipe¹⁰⁸ entendent offrir une série de cours d'été « spécialement destinés au personnel enseignant des écoles et des collèges » ainsi qu'« à tous ceux qui désirent parfaire leur culture générale en se familiarisant avec la discipline du géographe »¹⁰⁹. S'arrimant aux programmes réguliers de l'IGUM, l'École d'été préparait les étudiants aux certificats, au baccalauréat et à la maîtrise ès arts. Comprenant 90 heures de cours théoriques dispensés en matinée auxquelles s'ajoutent des séances de terrain et de laboratoires en après-midi¹¹⁰, la formation offerte bénéficiait de « l'appui moral » du département de l'Instruction publique, de la Commission des écoles catholiques de Montréal et du service de l'Aide à la jeunesse, qui contribuait au financement de bourses d'études mises à la disposition des étudiants¹¹¹.

À partir de 1949, l'école d'été de l'IGUM opte pour une formule « mobile ». Par le fait même, son corps enseignant s'agrandit pour intégrer deux professeurs invités¹¹² et cinq assistants. Plutôt que d'élire domicile dans les locaux de l'Université de Montréal – comme ce fut le cas en 1948 –, la cohorte d'étudiants, guidés par le groupe d'enseignants, se déplace dans les régions de l'Est du Québec et des provinces maritimes. Après une semaine de cours théoriques à Montréal, des étapes de durées variables sont alors prévues à Rimouski, Gaspé, Memramcook, Charlottetown, Halifax, Saint John et Edmundston. À cela s'ajoute l'organisation de conférences ponctuelles, tout au long

¹⁰⁸ Lors de la première édition de l'école d'été de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal, l'équipe de direction était composée de M^{re} Olivier Maurault (recteur), d'Arthur Sideleau (doyen de la Faculté des lettres), de Jean Houper (secrétaire de la Faculté), de Pierre Dagenais (chargé de cours) et de Paul Laurendeau (démonstrateur). Institut de géographie de l'Université de Montréal, « Cours d'été de géographie théorique et pratique », p. 3

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ La partie magistrale des enseignements dispensés était divisée en six sections, à savoir : 1) Initiation à la géographie physique ; 2) Initiation à la géographie économique et humaine ; 3) Méthodologie de la géographie ; 4) Dix aspects de la géographie canadienne ; 5) Évolution et caractères des régions naturelles du Québec ; 6) La Prairie canadienne, la Colombie et les provinces maritimes. Les séances de laboratoire et de terrain, quant à elles, se divisaient en 10 catégories, à savoir : 1) Études sur le terrain d'une exploitation agricole type de la plaine de Montréal ; 2) Excursion sur le Mont-Royal, observations topographiques, géologiques, méthodologiques ; 3) Excursion dans les Laurentides ; 4) Utilisation de la table de sable ; 5) agrandissement ou réduction d'une carte à l'aide du pantographe ; 6) tracé d'un itinéraire à l'aide de la boussole sur le terrain ; 7) Exercice de lecture de carte ; 8) Construction d'une carte à courbe de niveau ; 9) prise de contact avec le matériel cartographique scolaire ; 10) travail sur des cartes muettes. *Ibid.*, p. 4.

¹¹¹ Le service de l'Aide à la jeunesse a offert une somme de 2000 \$ au projet d'École d'été afin de financer des bourses d'études de 45 \$, couvrant à toutes fins utiles les frais d'inscription. « Lettres de Pierre Dagenais à G. Deniger, président du comité spécial de la Commission d'administration de l'Université de Montréal », 14 mars 1949, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 844.

¹¹² Lors de l'édition de 1949, les deux professeurs invités sont M. J-W. Laverdière, directeur de l'Institut de géologie de l'Université Laval et Albert Courtemanche, chargé de cours à l'Institut de biologie de cette même université. Les assistants sont, quant à eux, recrutés parmi les étudiants de l'Institut. Il s'agit de M. Bélanger, L. Beauregard, B. Prud'homme, J. Tremblay et J.-P. Coutu. Institut de géographie de l'Université de Montréal, « École mobile de géographie à travers le Québec oriental et les provinces maritimes. Cours de vacances du 11 juillet au 20 août 1949 », 1949, p. 2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 844.

du trajet, avec des acteurs locaux. Davantage axé sur le travail de terrain, le programme de l'école mobile mise sur la valeur ajoutée de « la visualisation des phénomènes géographiques »¹¹³. Dans cet esprit, des camps de terrain de plus petite envergure sont intégrés au calendrier universitaire à partir 1953, instaurant ainsi une tradition institutionnelle que l'on retrouvait déjà en Europe et qui s'inscrira dans la plupart des programmes de la province¹¹⁴.

Au cours de ses premières années d'existence, l'IGUM connaît un certain succès. Ses programmes de premiers cycles attirent entre 8 et 10 nouveaux étudiants chaque année et ses programmes d'études supérieures produisent leurs premiers diplômés. En 1948-1949, l'offre de cours de l'IGUM totalise 800 heures d'enseignement, principalement dispensées par Pierre Dagenais, directeur et seul professeur permanent, par des professeurs invités (par ex. Raoul Blanchard en 1948 et 1949) et par des chargés de cours. L'inadéquation entre l'offre pédagogique et les capacités du département pousse finalement Dagenais à faire pression auprès de l'administration universitaire afin de procéder à l'embauche d'un second professeur permanent¹¹⁵. C'est ainsi que Robert Garry (1906-1989) se joint à l'IGUM en 1949 à titre de spécialiste de l'Asie. Né à Saint-Barthélemy-d'Agenais, en France, ce multi-diplômé¹¹⁶ fait d'abord carrière dans l'administration coloniale française de 1931 à 1949, notamment à titre d'administrateur des services civils en Indochine, puis en tant que directeur des services économiques du Cambodge. De 1935 à 1942, il enseigne également le droit à l'École d'administration cambodgienne. Non-géographe, Garry se fait notamment connaître au Québec au moyen de conférences qu'il prononce à l'occasion de ses passages à Montréal, notamment sous l'égide de la SGM. En 1951, soit deux ans après son

¹¹³ *Ibid.*, p. 4.

¹¹⁴ Le premier camp eut lieu à l'automne 1953. Les étudiants inscrits effectuèrent divers exercices de terrain (excursions, topos, enquêtes et rédaction de rapport) sur l'île Perrot. En 1955, l'Institut organise exceptionnellement un camp au printemps, se déroulant cette fois au Saguenay et à Chibougamau. Ludger Beauregard (dir.), *Publication anniversaire – 1947-1987 – Département de géographie*, Montréal, Département de géographie de l'Université de Montréal, 1988, p. 4.

¹¹⁵ Lettre de Pierre Dagenais aux membres de la Société d'administration de l'Université de Montréal, 27 janvier 1948, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Secrétariat général, D0035, 843.

¹¹⁶ La trajectoire académique est variée et multidisciplinaire. Après avoir suivi des cours à l'Institut de géographie de Paris à partir de 1926, ce dernier obtient une licence en droit (1927), un diplôme d'études supérieures en droit international public (1928), un diplôme d'études supérieures en économie politique (1930), un brevet de l'école nationale de la France d'Outremer (1930) et un brevet de l'École nationale des langues orientales vivantes ». « Curriculum Vitae », p. 2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Robert Garry, P0175, B1, 0001.

embauche, il obtient une licence en géographie de l'Université de Montréal, lui conférant ainsi une certaine légitimité disciplinaire.



Figure 1.4. – Robert Garry (1906-1989).

Robert Garry (1906-1989), professeur de géographie et de civilisation occidentales à l'Université de Montréal entre 1949 et 1975.

Source : Archives de l'Université de Montréal, Fonds Robert Garry, P0175, 1FP, 07780.

À partir des années 1950, on observe une croissance des inscriptions au programme de maîtrise. Parmi les nouveaux étudiants, un certain nombre intègre éventuellement le corps professoral de l'IGUM après avoir effectué leurs études doctorales, pour la plupart à l'étranger. C'est notamment le cas de Marcel Bélanger (1954) – qui obtient un doctorat de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble (1958) avec le concours financier du gouvernement du Québec¹¹⁷ –, de Gilles Ritchot (1959) – titulaire d'un doctorat de troisième cycle de l'Université de Strasbourg (1961) – ou encore de Gilles Boileau (1955) – également boursier d'Europe, qui poursuit ses études à Bordeaux avant de revenir au Québec en 1963. D'autres entament leur carrière d'enseignants après l'obtention de la maîtrise pour ensuite effectuer des études de perfectionnement. Pensons à Hubert Charbonneau (1958)¹¹⁸ ou encore à Camille Laverdière, un diplômé de l'Institut (1952)

¹¹⁷ Titulaire d'une licence (1953) et d'une maîtrise (1954) de l'Institut, Marcel Bélanger séjourne à Grenoble de 1954 à 1958, période au terme de laquelle il soutient une thèse intitulée : « L'industrialisation des grandes vallées savoyardes et ses répercussions démographiques et sociales » (thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1958). Beauregard, *Publication anniversaire*, p. 4-5.

¹¹⁸ Titulaire d'une maîtrise de l'Institut, Hubert Charbonneau s'est intéressé aux aspects géographiques de l'activité touristique. Il enseigne à l'IGUM dans les années 1960. Hubert Charbonneau, « Le tourisme dans les Cantons de

travaillant à l'emploi de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques. Ce dernier intègre l'IGUM en 1954 et fera des séjours d'études à Paris sans toutefois obtenir le doctorat. Le cas de Paul-Yves Denis est ici analogue à certains égards. Également diplômé de l'IGUM (1955), il enseigne ensuite au Séminaire Marie-Médiatrice et au Collège Saint-Paul en plus de travailler pour le service d'urbanisme de Montréal. En 1960, il intègre finalement le personnel enseignant de l'Institut à titre contractuel. En 1964, le vice-rectorat de l'Université autorise, avec le concours de la direction de l'IGUM, un congé de perfectionnement amenant le dernier à passer trois ans à l'Universidad Nacional de Cuyo, en Argentine, afin de compléter une thèse de doctorat sur la région de San Rafael, le tout sous la direction de Mariano Zamorano¹¹⁹. À partir de 1965, on constate également le recrutement de géographes français ou encore de Canadiens de retour d'Europe ou des États-Unis¹²⁰. Comme nous l'avons vu précédemment¹²¹, ce processus d'expatriation au moment du passage au doctorat est caractéristique, sur le plan sociologique, des dynamiques d'embauche et de constitution des corps professoraux au Québec.

En 1962, l'Institut devient « Département » tout en conservant sa structure pédagogique, essentiellement construite autour d'un programme de premier cycle calqué sur le modèle français – c'est-à-dire composé de quatre certificats – auquel s'ajoutent des programmes de maîtrise et de doctorat. La réforme administrative n'aurait pour ainsi dire aucun effet, « sinon qu'elle étale le programme sur trois ans »¹²² et qu'elle coïncide avec le départ de Pierre Dagenais, qui quitte son poste de directeur pour devenir doyen de la Faculté des lettres¹²³. En 1968, un projet de réforme

l'Est », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1958. Voir également Beauregard, *Publication anniversaire*, p. 8.

¹¹⁹ Voir notamment : Lettre de Léon Lortie à Pierre Dagenais, 16 octobre 1964, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie.; Paul-Yves Denis, « San Rafael, la ciudad y su región : esbozo de geografía regional y urbana », thèse de doctorat (géographie), Cuyo, Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad Nacional de Cuyo, 1967.

¹²⁰ Entre 1965 et 1969, les Français Pierre Gangloff, Liane Ottman, Claude Manzagol et Jean-Claude Lasserre sont recrutés. Alors que Manzagol et Ottman étaient titulaires d'un doctorat au moment de leur embauche – le premier de la Sorbonne (1960) et la seconde de l'Université de Strasbourg (1965) –, Gangloff obtient un doctorat de 3^e cycle de l'Université de Strasbourg en 1970 tandis que Lasserre met la main sur le prestigieux doctorat d'État en 1975, le tout en Sorbonne. Du côté des Canadiens de retour de l'étranger, on peut penser à Serge Lavoie, diplômé de l'Université de Lyon (1969), ou encore à Yves Brunet qui, après avoir intégré le corps professoral de l'IGUM en 1971, obtient finalement un doctorat de l'Université de Miami, aux États-Unis, en 1976.

¹²¹ Pensons à l'importation d'une main-d'œuvre qualifiée en la personne d'Henri Laureys ou encore à l'expatriation de Benoit Brouillette (1928-1931) à Paris et de Pierre Dagenais (1936-1939) à Grenoble.

¹²² Beauregard, *Publication anniversaire*, p. 7.

¹²³ Vice-doyen à partir de 1960, puis doyen de 1962 à 1967, Dagenais préserve le titre de directeur du Département jusqu'en 1965, année au cours de laquelle il est remplacé en bonne et due forme par Robert Garry. En 1967, Dagenais

des programmes est finalement envisagé. Appliquée en 1969, la refonte des programmes de premier cycle met en place un système à trois voies avec la création d'un baccalauréat spécialisé, d'une majeure et d'une mineure en géographie. Comme le souligne Beauregard, il s'agit là d'une réorientation institutionnelle témoignant d'un changement d'époque : « du modèle français, à base de certificats, on passe à un modèle américain modifié de baccalauréat spécialisé »¹²⁴. Comme nous le verrons dans la présente thèse, la spécialisation de la structure du programme se reflétera également dans son contenu et dans la recherche menée au département.

1.2.3. La départementalisation graduelle de la géographie à l'Université Laval

L'histoire de la départementalisation de la géographie à l'Université Laval suit, quant à elle, une trajectoire singulière. Entre 1939 et 1945, on constate, à l'instar de ce qui s'observe à Montréal, un certain intérêt pour la géographie dans la ville de Québec. Cependant, elle s'y développe d'abord à titre de discipline subordonnée à l'histoire. Avec le soutien de l'abbé Arthur Maheux, historien à la Faculté des lettres, un projet de création d'institut d'histoire et de géographie est imaginé, puis concrétisé en 1946 par une décision du Conseil des universités. Intégré à la Faculté des lettres, l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval (IHGUL) est officiellement inauguré en septembre 1947. S'y organise rapidement un enseignement « sur le type européen », c'est-à-dire une licence composée de quatre certificats centrés sur l'histoire du Canada, de l'Europe moderne, dans ses rangs, outre l'historien Marcel Trudel, des professeurs invités venus de France. Pensons, au premier chef, à André Latreille, titulaire d'une chaire d'histoire de l'Université de Lyon, qui, de 1947 à 1960, effectue quatre séjours à l'Université Laval, contribuant à l'organisation de l'enseignement de l'histoire.

quitte ses fonctions de doyens, puis prend une année sabbatique. En 1969, il intègre l'École normale supérieure de l'Université, plutôt que le Département de géographie, redirigeant ainsi ses travaux et ses enseignements vers la didactique de la géographie. C'est notamment dans cet esprit qu'il crée en 1972 un laboratoire de didactique ainsi que la revue *Didactique-Géographie*, publiée jusqu'en 1982. Beauregard, « Pierre Dagenais : une biobibliographie », p. 156-157.

¹²⁴ Beauregard, *Publication anniversaire*, p. 10.

En dehors du cursus d'histoire, les enseignements dispensés à l'IHGUL devaient également couvrir les domaines du folklore et de la géographie¹²⁵. Il faut attendre jusqu'en septembre 1948 pour voir la géographie prendre finalement place dans les programmes d'enseignement de l'Institut, et ce, malgré le fait qu'il y avait, malgré tout, « une certaine géographie » en dehors de la Faculté des lettres¹²⁶. À l'invitation de Maheux, Pierre Deffontaines, géographe français disciple de Jean Brunhes et directeur de l'Institut français de Barcelone, devient le premier professeur de géographie de l'IHGUL, confirmant ainsi le désir d'ouverture vis-à-vis du milieu intellectuel français¹²⁷. Durant un semestre, ce dernier enseigne des cours de géographie physique et de géographie humaine générale, auxquels s'ajoutent des cours de géographie régionale de la Méditerranée et de l'Amérique du Sud. En parallèle des enseignements magistraux, dispensés dans la salle Chapais, située sur l'ancienne rue de l'Université, près des archives du Séminaire de Québec, des excursions et des travaux de laboratoire – notamment de cartographie – sont mis au programme. Bien qu'elle marque un précédent, la venue de Deffontaines est de courte durée. Quittant le Québec à la fin de l'année 1948, le géographe français est temporairement remplacé par Pierre Dagenais, directeur de l'IGUM depuis 1947, et par l'ethnobotaniste Jacques Rousseau, qui obtient le statut de professeur invité¹²⁸. À la rentrée 1949, un second professeur invité originaire de France prend le relais. Pierre Biays (1921-2002), qui enseignait jusqu'alors au Lycée de Nantes et à l'Institut supérieur des Lettres, « embryon de la future université », est recruté pour professer la géographie à l'IHGUL, mandat qu'il remplit jusqu'en 1952¹²⁹.

¹²⁵ Le cas de l'intégration du folklore au cursus de l'IHGUL est ici d'un intérêt certain dans la mesure où il devance d'une année celui de la géographie. Comme le souligne Dorais, « Le folklore figure donc au programme de l'Institut dès ses premières années avec l'enseignement de [Luc] Lacourcière, mais aussi du folkloriste Marius Barbeau, qui y donne une série de cours d'ethnologie », l'idée étant de donner une scientificité certaine à l'étude du passé et à sa reconstitution par l'entremise d'« indices actuels ». François-Olivier Dorais, *L'École historique de Québec : une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022, p. 65.

¹²⁶ Louis-Edmond Hamelin, *Défense et illustration de la géographie lavalloise*, Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 1954, p. 4.

¹²⁷ Sur l'ouverture de l'IHGUL aux enseignants-chercheurs et aux idées en provenance de la France, voir Dorais, *L'École historique de Québec*, p. 57-59.; De plus, comme le souligne Hamelin, les liens entre Deffontaines et le Québec remontent aux années 1920, lui qui, « 20 ans plus tôt avait été brillant conférencier à Québec » et qui, depuis 1924, était « membre correspondant du Bulletin de la Société de géographie de Québec », en plus d'avoir contribué à l'implantation de la géographie dans « 4 ou 5 autres Instituts de géographie », notamment au Brésil. Hamelin, *La géographie lavalloise*, p. 6.

¹²⁸ Fernand Grenier, « L'Institut de géographie de l'Université Laval », *Le vieil Escolier de Laval* (automne 1964). Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02. 1.

¹²⁹ Biays repart pour la France en 1952. Il enseigne à l'Université de Besançon jusqu'en 1960, année au cours de laquelle il obtient un détachement de trois ans du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) lui permettant

En 1951, deux québécois intègrent le personnel enseignant de l'Institut, à savoir Louis-Edmond Hamelin et Jean-Marie Roy, ayant tous deux obtenus leur doctorat de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble, où ils ont travaillé sous la direction de Raoul Blanchard¹³⁰. Au cours de l'année universitaire 1951-1952, le trio Biays, Hamelin et Roy organise l'enseignement de la géographie à l'IHGUL en étant épaulés par Fernand Grenier, professeur au Séminaire de Québec. À partir de 1952 – et à chaque année par la suite –, des géographes français sont invités à occuper des postes de professeurs invités. Ce sera notamment le cas de Blanchard en 1952 et en 1958, mais également de Deffontaines, qui revient à Québec en 1952. Cette tradition constitue une véritable préoccupation pour les géographes de l'Université Laval, qui partaient fréquemment pour l'Europe durant la période estivale afin de recruter, entre autres, de potentiels professeurs invités, et ce, encore durant les années 1960¹³¹. À cet effet, Denise Pumain et Louis-Edmond Hamelin ont bien montré l'importance de ces canaux de sociabilité universitaire se formant entre le Québec et la France, notamment pour l'établissement de la géographie au Québec¹³².

Sur le plan des programmes d'enseignement, l'IHGUL offre un certificat de géographie générale à partir de 1948. S'ajoutent ensuite des certificats de géographie régionale (1949), de géographie

de terminer sa thèse de doctorat, qu'il soutient à l'Université de Rennes en 1964. Il entre finalement en poste à l'Université de Lille en 1965. Voir : M. Dacharry, « Pierre Biays », *Hommes et Terres du Nord*, n° 3 (1989), p. 121.; Pierre Biays, « Observations préliminaires sur la morphologie périglaciaire de la côte québécoise ou détroit d'Hudon », thèse de doctorat (géographie), Rennes, Université de Rennes, 1964.

¹³⁰ Hamelin est formé à la maîtrise en économie à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, où il rédige une thèse sur la géographie de Joliette (1948). Par la suite, l'obtention d'une bourse de la Fondation Rockefeller et du Conseil national de la recherche du Canada (CNRC) lui permet de partir pour la France, plus précisément à Grenoble, où il demeure jusqu'en 1948. Quant à Jean-Marie Roy, il termine une scolarité de maîtrise en géographie à l'Université McGill après avoir suivi les enseignements de Deffontaines à l'Université Laval. Il part ensuite pour Grenoble, également jusqu'en 1951, avec le soutien financier du gouvernement du Québec. Louis-Edmond Hamelin, « La Morphologie du Massif des Terres froides et du Bassin de la Bourbre moyenne en Bas Dauphiné », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1951.; Jean-Marie Roy, « La Vie touristique dans le Dauphiné Alpestre », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1951.

¹³¹ À cet effet, Fernand Grenier écrivait en 1962 à Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval : « Les démarches faites jusqu'ici par surtout par correspondance n'ont pas donné de résultats définitifs, mais nous ont mis sur des pistes intéressantes du côté anglais, belge et français. Nous hésitons à faire des propositions sans toujours connaître suffisamment ceux à qui nous pensons. Aussi mes collègues et moi sommes-nous tombés d'accord sur l'avantage qu'il y aurait à rencontrer dans leur milieu ces éventuels professeurs dont l'un au moins devrait rentrer ici sur une base permanente, ou tout au moins pour une période assez longue, disons de cinq ans, par exemple. » Lettre de Fernand Grenier à Louis-Albert Vachon, 17 août 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Dotation des postes et engagement du personnel ». U556, 37, 03, 1.

¹³² Voir Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, no 411-412 (1973), p. 669-670.; Louis-Edmond Hamelin, « Un réseau France-Québec de géographie universitaire au XX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, Chroniques, 2011, p. 5-7 [en ligne], [http://lehamelin.sittel.ca/pdf/Documents/1541_Un_reseau_France_Quebec.pdf]

de l'Amérique du Nord (1951), puis de géographie adaptée aux études d'histoire (1953)¹³³. En parallèle des programmes réguliers, une école d'été en pédagogie de la géographie s'adressant principalement aux étudiants de l'École de pédagogie, est également inaugurée en 1954¹³⁴. En 1953, l'Institut octroie ses premiers titres de géographie, plus précisément un diplôme d'études supérieures (Benoît Robitaille) et un doctorat d'université (Frère Hubert C.)¹³⁵. Il importe toutefois de rappeler que, au sein de l'Institut, la géographie se retrouvait dans une situation de subordination vis-à-vis de l'histoire. Cette situation se reflète notamment dans les cursus de licence élaborés entre 1946 et 1954, à l'intérieur desquels « l'on prévoyait que les cours de géographie étaient pour former de 15 à 20 % de la scolarité totale »¹³⁶.

Considérant la fonction disciplinaire qui était assignée à la géographie, à savoir celle d'appuyer l'étude de l'histoire¹³⁷, la position institutionnelle de la discipline demeurait marginale. Malgré cela, le nombre d'étudiants recevant un enseignement de géographie croît de manière significative entre 1948 et 1954¹³⁸, la majorité étant cependant inscrite à la Faculté des sciences sociales, à l'École de commerce ou à l'École de pédagogie. Cette croissance des effectifs étudiants hors programme s'explique par la présence de la géographie dans le cursus de sciences sociales, par l'obligation pour les étudiants inscrits en histoire de suivre des cours de géographie à partir de 1951 et par la croissance parallèle d'une cellule d'enseignement de la géographie rattachée à l'École de pédagogie¹³⁹. Toujours est-il que la relative popularité de la géographie parmi les étudiants hors institut se traduit mal au sein même de celui-ci, comme l'illustre l'absence de nouveaux inscrits aux certificats de géographie à la rentrée de septembre 1954. Cette situation, jugée périlleuse par le directeur de l'époque, l'historien Marcel Trudel, pousse ce dernier à envisager la fermeture des programmes. Prenant l'enjeu à bras le corps, Louis-Edmond Hamelin, alors secrétaire de l'IHGUL,

¹³³ Hamelin, *Défense et illustration de la géographie lavalloise. Mémoire sur le passé et l'avenir de la géographie à l'Université Laval*, Québec, Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 1954, p. 4. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 2.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 5.

¹³⁵ Hamelin, *Géographie lavalloise*, p. 7.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Abordant la question de la nature et de la portée scientifique de la géographie, Hamelin dira d'ailleurs que, sur le plan historique, il s'agit d'une discipline nécessairement « affiliée », qui « n'est pas complète, suffisante à elle-même », bref, une discipline en proie aux « servitudes ». Louis-Edmond Hamelin, « La géographie "difficile" », *Cahiers de géographie*, n° 2 (1952), p. 8-9.

¹³⁸ Entre 1951 et 1954, le nombre d'étudiants inscrits à des cours de géographie passerait, selon Hamelin, de 20 à 70. Hamelin, *Défense et illustration de la géographie lavalloise*, p. 5.

¹³⁹ *Ibid.*

insiste auprès de Trudel et de l'administration pour un maintien de la discipline au sein de l'Université, précisant au passage que la formule bidisciplinaire ne permettait pas d'assurer le sain développement de la géographie :

Il n'y a qu'un seul endroit où le nombre des étudiants en géographie n'a pas progressé, c'est à la section de géographie de l'Institut. Quelles sont les principales raisons qui expliquent cette situation locale statique? L'enseignement de la géographie a débuté ici avec un maître compétent, Monsieur Pierre Deffontaines, mais suivant une formule française non adaptée à nos besoins particuliers. Puis cet enseignement s'est poursuivi avec une équipe de professeurs de nombre très variable. [...] L'Institut, pourtant mixte [...] n'a jamais été dirigé par d'autres que des historiens. De plus, la géographie n'a pas bénéficié de campagnes de publicités systématiques patronnées par la direction. [...] La politique de la géographie, d'ailleurs jamais clairement définie, n'était pas réaliste : on formait des géographes pour l'enseignement alors que ce marché n'était pas encore ouvert et l'on ne formait pas de géographes pour l'exploration et les services publics où les besoins en géographie sont beaucoup plus conscients.¹⁴⁰

Aux yeux d'Hamelin, l'autonomisation de la géographie au sein des structures de l'Université Laval se justifiait pour deux raisons découlant de demandes sociales spécifiques. Tout d'abord, le développement de l'enseignement de la géographie aux niveaux primaire et secondaire à partir des années 1940¹⁴¹ crée un marché pour la discipline, tant pour la formation fondamentale des enseignants que pour la production du matériel appuyant l'enseignement (manuels, atlas, etc.)¹⁴². De plus, la géographie connaît un certain gain en visibilité au cours des années 1950, notamment dans la fonction publique, qu'elle soit fédérale – avec la création de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada en 1947 – ou provinciale – avec la mise sur pied du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec en 1953. En cela, « il ne s'agirait plus ici de dresser des professeurs pour l'enseignement de la géographie, mais pour l'exploration »¹⁴³. La géographie aurait sa place à l'Université Laval en raison des services qu'elle peut rendre à l'institution et, plus largement, à la société québécoise :

Si nous considérons l'avenir, nous voyons surgir de divers côtés des besoins nouveaux qui réclament toujours plus de géographie : une centaine de professeurs à former pour l'enseignement secondaire et primaire supérieur dans la région de Québec afin de

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 9.

¹⁴¹ Sur cette question, voir Vincent Berdoulay et Marc Brosseau, « Manuels québécois de géographie : production et diffusion (1804-1960) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 25.

¹⁴² Hamelin, *Défense et illustration de la géographie lavalloise*, p. 15.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 16.

satisfaire aux exigences du nouveau programme de coordination ; des explorateurs-géographes dont nos gouvernements sentent de plus en plus l'impérieuse nécessité pour décrire le Canada septentrional ; enfin des cours de plus en plus nombreux à assurer dans plusieurs facultés. C'est dans le but de satisfaire ces aspirations nouvelles et légitimes que certaines réformes doivent être entreprises tant sur le plan du personnel, que sur ceux du programme, du matériel et des locaux. À ce prix, la géographie sera davantage à Laval une discipline précieuse au service de l'Université.¹⁴⁴

L'autonomisation de la géographie, par l'entremise de la scission de l'IHGUL en deux entités distinctes – un institut d'histoire et un institut de géographie –, est finalement sanctionnée en 1955. Aux dires d'Hamelin, premier directeur de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL), « cette année-là est presque une année de refondation »¹⁴⁵ pour la discipline à l'Université Laval. Ce moment charnière, s'illustrant dans la « transmission de la direction de la géographie des mains des historiens et des littéraires aux mains des géographes », se traduit d'abord par une autonomie inédite sur le plan des structures décisionnelles, des programmes et de la gestion des ressources¹⁴⁶.

Ce changement de cap coïncide avec l'embauche de Fernand Grenier, qui, de retour de Paris, où il obtient un diplôme d'études supérieures en histoire et en géographie, occupe le poste de secrétaire de l'IGUL, présidant ainsi à son organisation tout en y enseignant la géographie humaine¹⁴⁷. Suivent Pierre Camu, premier titulaire canadien-français d'un doctorat de l'Université de Montréal, recruté en 1956 afin d'enseigner la géographie économique, et Louis Trotier, licencié de l'Université Laval qui, à titre d'assistant, est initialement chargé d'enseigner la géographie urbaine¹⁴⁸.

Par la même occasion, une première réforme des programmes est effectuée : optant pour le modèle universitaire américain, les certificats d'études supérieures, témoins de l'influence française dans la structuration des études universitaires au Québec, sont abolis, à l'exception de ceux destinés aux étudiants inscrits en histoire ou octroyés dans le cadre de l'école d'été de pédagogie de la

¹⁴⁴ *Ibid.* p. 22.

¹⁴⁵ Hamelin, *La géographie lavalloise*, p. 8.

¹⁴⁶ « Cette autonomie, de fait, apparaît dans différents domaines : autonomie dans les structures : L'IGUL a son propre Bureau de direction responsable auprès du Secrétaire général de l'Université. [...] L'autonomie s'exerce aussi sur le plan académique ; la dimension des études et les programmes sont exclusivement établis à l'IGUL. Il y a par ailleurs une certaine autonomie financière ; [...] l'IGUL a des fonds qui lui sont propres pour ses publications, sa bibliothèque, ses cours d'été, ses excursions. » *Ibid.*, p. 10.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 9.

géographie. Entre 1955 et 1960, l'équipe de l'IGUL met graduellement sur pied un programme de baccalauréat spécialisé en géographie et, aux études supérieures, de maîtrise et de doctorat, dont les premières soutenances ont lieu en 1959¹⁴⁹.

Pourtant, cette restructuration ne signifie pas la fin de l'influence de la géographie française, comme le souligne Hamelin : « L'allure nord-américaine de cette structure ne doit pas tromper car les études restent imprégnées d'esprit global et culturel à l'européenne. »¹⁵⁰ En témoigne le renouvellement des invitations de chercheurs français, tradition instaurée dès 1948¹⁵¹. Toutefois, cette mise à distance, combinée à « une atténuation du jumelage des études avec l'histoire »¹⁵², donne une certaine marge de manœuvre aux géographes de l'IGUL quant au développement de nouveaux cours¹⁵³. Ultimement :

L'essentiel pour l'IGUL n'est pas de viser à être un Institut de Géographie de Province qui doit avoir de moins en moins de retard sur un Institut métropolitain, mais c'est de trouver sa propre voix. Cela ne veut pas dire de rompre avec la géographie française [...] L'Idéal serait [...] l'établissement d'un parfait équilibre entre diverses suggestions étrangères et les contingences de notre milieu.¹⁵⁴

Cette première expérience d'autonomie disciplinaire amène Hamelin à voir plus grand, lui qui suggère même la fin du rattachement à la Faculté des lettres de l'Université Laval par la création d'une École des hautes études géographiques. Bien que n'ayant jamais vu le jour, ce projet était imaginé suivant un modèle d'autonomie institutionnelle quasi complète à l'intérieur de l'université,

¹⁴⁹ Trois soutenances de thèses de maîtrise ont lieu au cours de l'année 1959, inaugurant ainsi la première cohorte de diplômés des études supérieures de l'IGUL. Ces étudiants sont respectivement supervisés par Louis-Edmond Hamelin, Pierre Camu et Fernand Grenier : Lucien Bertrand, « La région de Donnacona », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1959.; Jean Desmeules, « Étude géographique et sociale de la population de Sainte-Foy en 1958 », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1959.; Pierre Houde, « Le Comté de Nicolet : peuplement et variations démographiques », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1959. Quant au doctorat, Benoît Robitaille, géomorphologue diplômé de l'IHGUL (1953), est la première à compléter son cheminement : Benoit Robitaille, « Géomorphologie du sud-est de l'île Cornwallis, Territoires du Nord-Ouest », thèse de doctorat (géographie), Québec, Université Laval, 1959

¹⁵⁰ Hamelin, *La géographie lavalloise*, p. 8.

¹⁵¹ Notons le retour de Biays et de Blanchard à titre de professeurs invités en 1957-1958. Ils seront notamment suivis en 1959 par le géomorphologue Charles P. Péguy. *Ibid.*, p. 9.

¹⁵² *Ibid.*, p. 10.

¹⁵³ Hamelin fait spécifiquement référence à « l'introduction de cours spécialement adaptés au Canada : étude du cristallin, du périglaciaire, recherche nivologiques, par l'organisation d'un enseignement que l'on voit rarement au niveau de la licence même en France : cours de cartographie, d'hydrologie, d'aménagement du territoire, de l'analyse des sédiments détritiques, de recherches sociales ». *Ibid.*, p. 11.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 12.

situation qui aurait permis le maintien de l'unité de la discipline et l'implantation de cinq sections distinctes, à savoir des départements d'enseignement, de recherche et de service, auxquelles s'ajouteraient un centre d'études dédié aux régions arctiques ainsi qu'un institut de planification¹⁵⁵.

Au cours des années 1960, l'IGUL poursuit la croissance entamée depuis son autonomisation en 1955. On observe une augmentation des effectifs à la fois dans et hors des programmes disciplinaires. Des 70 étudiants, tous programmes confondus, ayant accès au cours de géographie en 1954, on passe à 700 en 1960, puis à 1000 en 1963¹⁵⁶. Bien que de moindre ampleur, l'évolution des inscriptions aux programmes de premier cycle en géographie suit également une courbe ascendante : d'une moyenne annuelle de deux inscriptions de 1948 à 1954, on passe à 12 pour la période 1955-1960, pour ensuite atteindre le seuil de 20 étudiants en 1962-1963¹⁵⁷. Les programmes d'études supérieures, quant à eux, prennent leur envol à partir des années 1960, avec 51 thèses de maîtrise complétées entre 1959 et 1969¹⁵⁸.

Notons également que l'inflation de la population étudiante de l'Institut coïncide avec une expansion du corps professoral, qui accueille une vingtaine de nouveaux membres entre 1960 et 1973, bien que la durée des séjours professionnels puisse varier. Cinq catégories de profils permettent de qualifier les nouveaux venus, à savoir 1) les géographes québécois formés à l'Université Laval, pour la plupart titulaires d'une maîtrise¹⁵⁹ ; 2) les Québécois titulaires d'un

¹⁵⁵ Sur ce projet, Hamelin écrit : « Nous dirions, en empruntant une comparaison aux sciences que la géographie doit être en état de capacité maximum d'échange. Pour réaliser cet objectif, de même que pour faire une géographie plus « géographique », pour assurer une meilleure organisation des activités, pour accentuer une adaptation plus poussée au milieu, pour refléter le fait que la large accessibilité de la géographie dans un grand nombre de facultés, pour rendre des recherches nouvelles (très diverses et étendues comme la géographie elle-même), pour patronner certains champs nouveaux qui sont géographiques sous certains aspects [...], pour garder l'unité de la discipline, nous reprenons notre suggestion de 1954 : une École des hautes études géographiques, étant à la fois un milieu d'enseignement et de recherches, serait le meilleur moyen d'atteindre ces fins. Cette grande École, originale en Occident, permettrait sans aucun doute d'établir à Laval l'un des grands foyers géographiques de l'Amérique. [...] Si l'Université Laval veut vraiment de la géographie, qu'elle accorde à cette dernière le statut et le squelette qu'il lui faut. ». *Ibid.*, p. 24.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 13.; Hamelin, « Petite histoire de la géographie », p. 149.

¹⁵⁷ Hamelin, « Petite histoire de la géographie », p. 149.

¹⁵⁸ L'évolution ascendante de la diplomation à la maîtrise se poursuit au cours des décennies qui suit, atteignant 66 thèses de 1970 à 1979, puis 111 de 1989. Quant au doctorat, la croissance est plus lente : d'une thèse soutenue au cours des années 1960, on passe à 7 entre 1970 et 1979, puis à 21 entre 1980 et 1989.

¹⁵⁹ Mentionnons ici Paul Bussières (embauché en 1963, titulaire d'une maîtrise obtenue en 1962), Maurice Saint-Yves (embauché en 1964, titulaire d'une maîtrise obtenue en 1962), Henri Dorion (embauché en 1964, titulaire d'une maîtrise obtenue en 1962), Pierre Cazalis (embauché en 1965, titulaire d'une maîtrise obtenue en 1958), Jacques Letarte (embauché en 1965, titulaire d'une maîtrise obtenue en 1960), Jacques Bernier (embauché en 1971, titulaire d'une maîtrise obtenue en 1967). Peter B. Clibbon, titulaire d'une maîtrise de l'IGUM (1962) et d'un doctorat de l'IGUL (1968), est quant à lui recruté en 1963.

doctorat obtenu à l'étranger, avant ou après leur embauche¹⁶⁰ ; 3) les Québécois ayant été transférés de l'IGUM¹⁶¹ ; 4) les géographes français titulaires de doctorat¹⁶² ; puis 5) les géographes américains¹⁶³.

Graduellement, les orientations du département, par l'intermédiaire de nouvelles embauches, pavent la voie au développement de nouvelles filières de recherche et d'enseignement. Dès les années 1960, on constate ainsi les lacunes de l'IGUL en matière de recherche, notamment au regard de ce qui pouvait se faire ailleurs au Canada. Afin d'étendre le spectre de compétences que couvrent les professeurs du département, des domaines à privilégiés sont identifiés de manière à orienter les futures embauches, que l'on pense à l'aménagement du territoire, aux méthodes quantitatives, à la géographie historique et culturelle, à la didactique de la géographie et la géographie de l'Amérique latine¹⁶⁴.

1.3. La diffusion de la géographie dans le milieu universitaire québécois et son ancrage régional, 1960-1972

Sur le plan de la départementalisation, le développement initial la discipline géographique dans les universités du Québec passe, comme nous l'avons vu, par son inscription dans les trois plus anciennes institutions de la province. Après une période d'expérimentation, entamée en 1945 avec la création d'assises disciplinaires à l'Université McGill (1945), à l'Université Laval (1946 et 1955) et à l'Université de Montréal (1947), on constate une nouvelle vague de diffusion de la discipline, cette fois dans les structures universitaires dites périphériques. Si l'exemple ontarien de

¹⁶⁰ Du lot, deux ont été formés aux États-Unis (Paul-Yvon Villeneuve – recruté en 1971, obtenant un doctorat de l'Université de Washington en 1972 –, et Luc Bureau – recruté en 1971 et obtenant un doctorat de l'Université du Minnesota en 1973), un à l'Université de Paris (Germain Tremblay, recruté en 1968 et obtenant un doctorat en 1971) et un à l'Université de Singapour (Rodolphe De Koninck, recruté en 1970 après avoir complété son doctorat).

¹⁶¹ Nous faisons ici référence à Paul-Yves Denis, Gilles Ritchot et Marcel Bélanger, respectivement recrutés à l'Université Laval en 1968, 1969 et 1973.

¹⁶² Pensons au cartographe Jean Raveneau (Université de Strasbourg, 1966), recruté en 1963, au climatologue André Hufty (Université de Liège, 1966), recruté en 1967, au géologue André Cailleux (Université de Paris, 1942), recruté en 1968, puis à François Hulbert (Université de Rennes, 1975 pour le doctorat de 3^e cycle et 1988 pour le doctorat d'État), recruté en 1972.

¹⁶³ Deux Américains se joignent également au corps professoral de l'IGUL au cours de cette période, plus précisément en 1962 et en 1971, soit John Crowley (Université du Minnesota, 1964) et Dean Louder (Université de Washington, 1972).

¹⁶⁴ Institut de géographie de l'Université Laval, *Mémoire présenté par l'Institut de géographie au Comité de planification de l'enseignement et de la recherche à l'Université Laval*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, 1967, p. 12.

l'Université d'Ottawa, institution partiellement francophone ayant fondé un Institut de géographie en 1951, pourrait nous amener à reconsidérer notre périodisation, il n'en de meure pas moins qu'à l'échelle du Québec, le développement des structures départementales de la géographie en dehors des trois universités susmentionnées débute en 1959, avec la création du département de géographie de l'Université Sir George Williams, qui sera imité en 1961 par l'Université Bishop's, bâtie sur le modèle des collèges américains d'arts libéraux et n'offrant qu'un enseignement de premier cycle. À l'échelle du système universitaire québécois francophone, deux événements s'avèrent significatifs pour l'histoire de la discipline, soit la fondation du département de géographie de l'Université de Sherbrooke en 1963 ainsi que la création du réseau de l'Université du Québec en 1969, qui intègre la géographie sous différentes formes au sein de ses constituantes. Outre une certaine chronologie des événements, il y a néanmoins un aspect qui permet de distinguer l'évolution de la départementalisation dans les universités québécoises à tradition plus ancienne (Université McGill, Université de Montréal, Université Laval) des « nouvelles » universités, soit l'ancrage régional de l'enseignement de la géographie. C'est donc dire que l'insertion de la discipline à l'Université de Sherbrooke et dans les constituantes de l'Université du Québec répond « à un besoin prioritaire d'insertion dans leur milieu »¹⁶⁵.

1.3.1. D'une intégration aux cursus à la fondation d'un département : le cas de l'Université de Sherbrooke

Fondée en 1954, l'Université de Sherbrooke intègre la géographie au cursus de son école de commerce dès 1955. Rosario Cousineau et Armand Leroux¹⁶⁶, deux économistes diplômés de

¹⁶⁵ CREGUQ, « Les études de 1^{er} cycle en géographie. Rapport soumis au Conseil des universités du Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 16 (1976), p. 51. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 3.

¹⁶⁶ Armand Leroux est alors titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'École des HEC, mais aussi d'un baccalauréat en sciences de l'administration et d'une maîtrise en économie de l'Université Columbia. Le profil universitaire de Rosario Cousineau est similaire, si ce n'est qu'il effectue des séjours en Europe le soutien financier du gouvernement du Québec et qu'il pousse ses études jusqu'au doctorat. Licencié de l'École des hautes études commerciales (1932), il est également titulaire d'un « Master of Science in Business » (Columbia, 1934) et d'un doctorat de l'Université d'Ottawa (1951), en plus d'avoir obtenu un diplôme de l'École des sciences politiques de Paris (1935) et d'un certificat de l'École des études internationales de Genève. De 1946 à 1947, il agit à titre d'économiste pour la commission canadienne des tarifs douaniers. À partir de 1949, il enseigne à l'École de la défense nationale, à Kingston, puis se joint à l'École des sciences politiques et sociales de l'Université d'Ottawa en 1951 à titre de chargé de cours. En 1955, il est embauché comme professeur à l'École de commerce de l'Université de Sherbrooke. Voir : Université de Sherbrooke, *Annuaire 1961-1962*, Faculté de commerce, s.d., p. 14.; Rosario Cousineau, « Histoire de la politique extérieure du Canada de 1602 à 1951 », Thèse de doctorat (sciences économiques), Ottawa, Université d'Ottawa, 1951, p. III.

l'Université Columbia, y sont responsables de son enseignement qui, sur le plan de la forme, se rapproche du modèle de l'École des HEC en privilégiant la géographie industrielle et commerciale. En 1957, l'enseignement disciplinaire est éventuellement confié à Jean-Marie Roy, premier géographe « disciplinarisé » de l'Université de Sherbrooke, qui enseignait à l'Université Laval depuis 1951. Avec l'aménagement du campus principal en 1960, un second géographe y est recruté, soit Pierre Cazalis, titulaire d'une maîtrise de l'IGUL (1958). Un cap est finalement franchi en 1963, alors que la direction universitaire avalise le rassemblement des professeurs en départements. Ainsi naît le département de géographie de l'Université de Sherbrooke, dont la direction est confiée à Jean-Marie Roy et au sein duquel est créé un laboratoire de cartographie.



Figure 1.5. – Jean-Marie Roy (? – 1992).

Jean-Marie Roy (? – 1992), premier directeur du Département de géographie de l'Université de Sherbrooke (1963-1966), où il enseigne jusqu'en 1982.

Du même coup, deux géographes se joignent à l'équipe, à savoir le cartographe Richard Lapierre – diplômé de l'IGUM (1954)¹⁶⁷ ayant œuvré au sein du Service d'urbanisme de Montréal (1955-1960) avant de se joindre au corps professoral du Collège royal militaire à Saint-Jean (1960-1963)

¹⁶⁷ Richard Lapierre, « L'industrie du tourisme à Montréal : essai d'interprétation géographique », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1954.

– et le climatologue Jean-Jacques Boisvert – formé à la maîtrise à l’IGUM (1951), puis au doctorat à Grenoble (1964)¹⁶⁸.

S’inscrivant dans le même élan de dynamisme que l’on retrouve à Montréal et à Québec, le département sherbrookois connaît une croissance notable durant les années 1960, ce qui l’amène notamment à s’inscrire dans le paysage disciplinaire québécois¹⁶⁹. Entre 1964 et 1969, on observe le recrutement d’une dizaine de professeurs, parmi lesquels on retrouve quatre titulaires de maîtrise formés à l’Université de Montréal et six titulaires de doctorat. Parmi ces derniers, cinq, dont trois sont Européens, ont effectués leurs études en France¹⁷⁰; le sixième, un Québécois du nom de Romain Paquette, a quant à lui opté pour l’Université McGill. Pour certains d’entre eux, l’embauche à l’Université de Sherbrooke aura servi de tremplin, comme le montrent les cas de Jean-Bernard Racine, Henri Reymond et Michel Pruvot, qui ont tous quitté le département entre 1969 et 1971 – les deux premiers quittant pour l’Université d’Ottawa en 1969, puis pour l’Europe (Genève et Strasbourg) en 1973, et le troisième directement pour Strasbourg¹⁷¹. Le départ de certains professeurs n’empêche pas le département d’entrer dans une phase de consolidation au cours des années 1970, tant sur le plan des nouvelles embauches, que du recrutement d’étudiants, du développement de la recherche¹⁷² ou des partenariats en matière d’aménagement. Dans ce dernier cas, nous pouvons notamment penser à l’entente de collaboration établie entre le département et Parcs Canada à la fin des années 1970, partenariat ayant notamment mené à la

¹⁶⁸ Jean-Jacques Boisvert, « Shawinigan : étude de géographie urbaine », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1951.; Jean-Jacques Boisvert, « Le neige dans les Alpes françaises », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Université de Grenoble, 1954.

¹⁶⁹ Jean-Marie Dubois, « Album du personnel des départements de géographie (1963-1988), de géographie et télédétection (1988-2005) et de géomatique appliquée, du CARTEL et de la cartothèque Jean-Marie-Roy », *Bulletin de recherche du département de géomatique appliquée de l’Université de Sherbrooke*, n° 189 (2013), p. 3-4.

¹⁷⁰ Du lot, quatre sont ou seront diplômés de l’Université d’Aix-Marseille : Henry Reymond (1959), Jean-Bernard Racine (1965), Michel Pruvot (1969) et Pierre Clément (1989). Il est à noter que dans le cas de Clément, la diplomation de 1989 correspond à l’obtention du doctorat d’État, alors considéré comme la plus haute certification universitaire du système français.

¹⁷¹ Comme l’ont noté Pierre George et Paul Claval, le Québec aura servi de courroie de transmission pour la diffusion de la géographie quantitative de tradition anglo-saxonne vers la France. Pour être plus précis, certains géographes européens, à savoir Jean-Bernard Racine, Henri Reymond et aussi, de manière plus marginale, Michel Pruvot, ont été amenés à s’imprégner des nouveaux courants de la géographie économique anglo-saxonne qui, par effet de proximité, avait une plus grande visibilité au Québec qu’en Europe francophone. À leur retour en France et en Suisse, ces géographes se sont faits les porte-étendards de cette « nouvelle géographie quantitative ». Voir Pierre George, « La géographie au Québec », *Bulletin de l’Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 685.; Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan, 1998.

¹⁷² Dubois, « Album du personnel des départements », p. 4.

publication d'études, à l'organisation d'activités de formation étudiante et à la mise sur pied de comités consultatifs locaux¹⁷³.

En ce qui a trait à l'enseignement, le département offre une licence ès lettres dès 1963, programme qui sera revu en 1968 pour intégrer la rédaction d'un mémoire de fin d'études. Réformé à deux reprises durant la décennie qui suit, ce programme de premier cycle devient un baccalauréat ès arts en 1972, puis finalement un baccalauréat ès sciences en 1977. Quant aux études supérieures, un programme de maîtrise ès arts est inauguré en 1969, avant d'être lui aussi réformé en maîtrise ès sciences en 1976. Entre 1968 et 1982, 54 thèses de maîtrise et 408 mémoires de premier cycle sont produits, témoignant de la spécialisation graduelle des études menées au département, notamment dans les domaines de « l'étude des petites villes et des sociétés en milieu rural », de la « cartographie et de la télédétection » et, finalement, de « l'étude du quaternaire »¹⁷⁴. Comme nous le verrons dans la présente thèse, à partir des années 1970, l'élaboration des orientations départementales va être profondément influencée par la spécialisation de la recherche en géographie, notamment sur le plan technique, au point où l'identité disciplinaire du département sera remise en question¹⁷⁵.

1.3.2. L'inscription de la géographie dans le réseau de l'Université du Québec

Le tournant des années 1960 marque une nouvelle étape dans le développement du système universitaire du Québec francophone. En décembre 1968, l'Assemblée nationale du Québec adopte une loi entérinant la création d'une université publique : l'Université du Québec (UQ). Construite sur le modèle du réseau des universités de la Californie, l'UQ, par l'intermédiaire de ses différentes constituantes régionales, contribue à partir de 1969 à la diffusion de la géographie dans

¹⁷³ À titre d'exemple, on peut penser aux ententes établies avec Parcs Canada. Pour les retombées politiques et scientifiques de ces partenariats, voir : Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Entente de recherche entre Parcs Canada et l'Université de Sherbrooke (1979-2006) : I – Publications », *Bulletin de recherche*, n° 178, p. 1-42.; Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Entente de recherche entre Parcs Canada et l'Université de Sherbrooke (1979-2006) : II – Bilan de la collaboration », *Bulletin de recherche*, n° 179, p. 1-30.

¹⁷⁴ Jean-Marie Dubois, « Vingt-cinq ans de géographie à l'Université de Sherbrooke (1954-1982) : I – Mémoires de maîtrise et rapports de baccalauréat », *Bulletin de recherche du Département de géographie de l'Université de Sherbrooke*, n° 63 (1983), p. 1-2.

¹⁷⁵ En 1983, le département de géographie de l'Université de Sherbrooke ajoute le vocable « télédétection » à son intitulé, pour finalement devenir un département de géomatique appliquée en 2005. Sur cette question, voir le chapitre IV de la présente thèse.

l'enseignement supérieur québécois, que ce soit dans des départements multidisciplinaires, principalement en sciences humaines et sociales, ou unidisciplinaire, comme dans le cas de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Des modules de géographie¹⁷⁶ sont créés en 1969 dans trois constituantes, à savoir celles de Montréal (UQAM), de Trois-Rivières (UQTR) et de Chicoutimi (UQAC). Suit Rimouski (UQAR) en 1970, avec la mise sur pied d'un module d'histoire-géographie, scindé en 1973. À cela s'ajoutent les Services universitaires du Nord-Ouest, ancêtre de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), qui ont tour à tour été rattachés à Trois-Rivières, puis à Hull, et qui, de 1972 à 1975, offre un enseignement de géographie.

L'Université du Québec à Montréal : la fin de la départementalisation?

Au sein de l'UQ, seule la constituante montréalaise se dote d'un département disciplinaire. Aux côtés des universités de Montréal, Laval ou encore de Sherbrooke l'UQAM est en cela la dernière venue parmi celles qui disposent d'un département de géographie autonome. Dès la fondation de l'Université, la géographie y faisait partie des plans de développement, notamment en raison de sa valeur pédagogique. Cela s'explique entre autres par l'importance de la géographie à titre de discipline scolaire et par la mission que s'était alors donnée l'UQAM, à savoir d'assurer, entre autres choses, la formation de la relève enseignante.

Précisons toutefois qu'à la rentrée inaugurale de septembre 1969, la géographie et la géologie se trouvaient institutionnellement liées au sein d'un même département et structurées en deux sections – géographie humaine et sciences de la terre. Après un semestre d'activités, l'assemblée de cette unité bi-disciplinaire vote en faveur d'une scission, créant ainsi deux départements autonomes : l'un de géographie, l'autre de sciences de la terre. À cet effet, le protocole d'entente stipule que l'enseignement de certains sujets devait être partagé : la géomorphologie dynamique et la météorologie allaient aux sciences de la terre, tandis que la géographie maintenait sa mainmise sur la géomorphologie descriptive et la climatologie. Officieuse dès le semestre d'hiver 1970, cette réforme est entérinée par la direction universitaire en vue de la rentrée de septembre de la même

¹⁷⁶ Les modules – unité administrative responsable de l'encadrement des étudiants et de l'évaluation des enseignants et des programmes au premier cycle – constituent une spécificité du réseau de l'Université du Québec à l'échelle du système universitaire québécois. Précisons d'emblée que les modules suivent une logique de segmentation disciplinaire. On retrouve ainsi des modules de géographie (parfois de géographie physique) qui, mécaniquement, entretiennent des liens avec les départements au sein desquels les professeurs de géographie sont actifs.

année¹⁷⁷. Cette scission se traduit également à l'échelle des structures pédagogiques avec la création de deux modules, l'un de géographie, associé aux sciences humaines, et l'autre de géographie physique, rattaché au secteur des sciences¹⁷⁸.

Sous la responsabilité d'Armelle Calloc'h (1969-1970), la section de géographie humaine, qui obtient le statut de département autonome sous la direction de Claude Lemay (1970-1975), rassemble rapidement une masse critique de géographes¹⁷⁹. En effet, dès sa création en 1969, la section de géographie humaine peut déjà compter sur la disponibilité de 14 professeurs, dont certains étaient déjà actifs au sein des différentes institutions ayant fusionné pour donner forme à l'UQAM. Pensons au biologiste Aubert Hamel et au cartographe Léon-Pierre Sciamma, qui enseignaient au Collège Sainte-Marie, ou encore à Valmont Ouellet, de l'École normale Ville-Marie¹⁸⁰. Après avoir fait ses études classiques au Collège de La Pocatière et au Petit séminaire de Rimouski, Aubert Hamel (1918-2008) obtient une licence en sciences agricoles de l'Institut des travaux agricoles d'Oka, puis une licence en sciences naturelles et une maîtrise ès sciences de l'Université de Montréal, programme dans le cadre duquel il rédige une thèse sur « le problème écologique des associations messicoles » sous la direction de Pierre Dansereau. Diplôme en poche, il agit par la suite à titre d'assistant au sein du Service de biogéographie de l'Université de Montréal, puis d'agronome et écologiste pour le compte des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada ainsi que du Jardin Botanique de Montréal. À la fin des années 1950, il intègre le personnel enseignant du Collège Sainte-Marie, puis, à partir de 1969, de l'UQAM, poste qu'il occupe jusqu'en 1988¹⁸¹. Quant à Sciamma et Ouellet, nous savons peu de choses sinon que le premier enseignait la géographie humaine au début des années 1960, plus précisément dans le cadre

¹⁷⁷ « Procès-verbal de la 4^e réunion départementale du département de géologie géographie », 15 décembre 1969, p. 2.; « Réunion du Comité pour le protocole d'entente », jeudi 7 mai 1970, Département de géologie/géographie, p. 1-6. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 955, 01, 1.

¹⁷⁸ Voir la section « Structures organisationnelles et acteurs », dans Denis Bertrand, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis (dir.), *La naissance de l'UQAM : témoignages, acteurs et contextes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 167.

¹⁷⁹ Voir la section « Structures organisationnelles et acteurs », dans Denis Bertrand, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis (dir.), *La naissance de l'UQAM : témoignages, acteurs et contextes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 167.

¹⁸⁰ [S.A.], « Des visiteurs à Louiseville », *L'Écho de Louiseville*, 8 mai 1968, p. 16.

¹⁸¹ Voir : Aubert Hamel, « Le problème écologique des associations messicoles », thèse de maîtrise (sciences naturelles), Montréal, Université de Montréal, 1948.; Diane Saint-Laurent, « Entretien avec Aubert Hamel », *Géographes* : revue de l'Association professionnelle des géographes du Québec, vol. 13, n° 2 (hiver 1990), p. 38-39.; [S.A.], « Les archives d'un pionnier », *L'UQAM : le journal de l'Université du Québec à Montréal*, vol. 35, n° 2 (2008) p. 15.

des « cours du Gesù », une série cours du soir administrée par le Collège Sainte-Marie et destinée à un public de travailleurs. Au cours des années 1970, il enseigne la cartographie à l'UQAM et a la charge de la gestion du fonds de cartes de l'Université à titre de carto-thécaire¹⁸².

Parmi les autres embauches donnant forme au département, on retrouve un certain nombre de diplômés à la licence ou titulaires de diplômes d'études supérieures de l'IGUM et de l'IGUL. Certains complètent des études de deuxième et troisième cycles au cours des années qui suivent leur entrée en fonction. C'est notamment le cas d'Armelle Calloc'h (licence ès lettres, IGUM, 1967), Jean-Claude Dubé (maîtrise, IGUL, 1965) et, parmi ceux qui poursuivent leurs études, de Danielle Legendre (diplôme d'études supérieures, IGUM, 1972), d'Alain Gariépy (maîtrise, IGUM, 1972), de Peter Foggin (PhD, McGill, 1970) et de Bernard Vachon (maîtrise, Sherbrooke, 1971 ; PhD, London School of Economics, 1971-1972, non terminé; puis Université de Liège, 1987)¹⁸³.

À cela s'ajoute des titulaires de doctorat d'universités françaises – tels Claude Lemay et Jean-Michel Hercourt de la Sorbonne, Georges Anglade et Marie-Anne Lefebvre-Boudeweel de Strasbourg, puis Gilbert Maistre¹⁸⁴ de Grenoble – illustrant par le fait même l'importance de ces trois centres intellectuels (Paris, Grenoble, Strasbourg), pour la disciplinarisation de la géographie au Québec. Formé à l'IGUM au niveau de la licence et de la maîtrise, Lemay se tourne rapidement vers l'étude géographique du phénomène urbain, filon qu'il met à profit lors de ses études de doctorat complétées à Paris en 1967¹⁸⁵. Originaire de France, Hercourt obtient un DES en géographie en 1964, puis termine une thèse de doctorat de 3^e cycle en 1967, le tout sous la direction

¹⁸² Voir : [S.A.], « Les Cours du Gesù et les événements internationaux », *La Presse*, 22 janvier 1962, p. 21.; Pierre-Étienne Caza, « Les archives à cœur », *Actualités UQAM*, 23 novembre 2015, [en ligne], [<https://actualites.uqam.ca/2015/mario-beliveau-archives/>].

¹⁸³ À cet effet, voir : Jean-Claude Dubé, « Géomorphologie de la Côte-de-Beaupré », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1965.; Danielle Legendre, « Sorel-Tracy : une agglomération, deux paysages », Diplômes d'études supérieures (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1972.; Alain Gariépy, « Essai méthodologique en géographie agraire tropicale à partir d'une étude spécifique l'agriculture itinérante sur brûlis en Guyane française », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1972.; Bernard Vachon, « Candiac : un cas particulier de développement périurbain au sud du grand Montréal : ou la création d'un milieu suburbain par l'entreprise privée », thèse de maîtrise (géographie), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971.

¹⁸⁴ Gilbert Maistre, « Étude géographique d'une fonction de Montréal », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1969.

¹⁸⁵ Voir : Claude Lemay, « Saint Laurent : de noyau rural à centre urbain », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1963.; Claude Lemay, « Étude de l'évolution du quartier Croulebarbe, XIII^e arrondissement », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Sorbonne, 1967.

de Pierre Monbeig¹⁸⁶. Quant à Anglade (1944-2010), il quitte son pays natal d'Haïti en 1965 pour s'installer à Strasbourg, où il complète ses études de droit, entamées à Port-au-Prince. En 1969, il termine des études de troisième cycle en géographie de la population tout en enseignant à l'Institut de démographie de l'Université de Strasbourg. En 1969, il s'installe à Montréal pour participer à la constitution du département de géographie de l'UQAM¹⁸⁷. Finalement, Lefebvre-Boudeweel, elle, part pour Strasbourg après avoir obtenu un diplôme d'études supérieures de l'IGUM en 1964. Sous la direction d'Étienne Juillard, elle soutient en 1968 une thèse de doctorat de 3^e cycle sur l'évolution des milieux ruraux en France et au Québec, thèse qui sera ensuite publiée aux Éditions Ophrys (Strasbourg)¹⁸⁸.

De manière générale, les professeurs les moins pourvus en titres universitaires sont rapidement écartés, laissant place à des titulaires de doctorat (ou en voie de l'être), tels Marie-Anne Jarochowska (1970), Luc Loslier (1975), Mohamed Berraja (1975), Jacques Schroeder (1976), Serge Occhietti (1977), Jean Morrisset (1979), Robert Desjardins (1979), Mireille Bouchard (1980), Denis Chodorowski (1980), Pierrette Désy (1980), Frank Remmiggi (1980) ou Jean Carrière (1983). Ainsi, outre l'embauche de professeurs canadiens formés à la maîtrise au pays, puis au doctorat à l'étranger¹⁸⁹, notons la présence de Français et de Belges formés au doctorat au Canada¹⁹⁰, mais aussi de professeurs formés à tous les cycles universitaires à l'étranger, comme Jarochowska et Chodorowski, respectivement formés en géographie économique à l'Université

¹⁸⁶ Voir : Jean-Michel Hercourt, « Vallée d'Aoste 1963 : Les Industries et leurs problèmes avant l'ouverture des tunnels alpins », Diplôme d'études supérieures (géographie), Paris, Sorbonne, 1964.; Jean-Michel Hercourt, « Toluca 1965 : une ville moyenne du Mexique central », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Sorbonne, 1967

¹⁸⁷ Au cours des années 1970 et 1980, ce dernier publie un nombre important d'ouvrages touchant aux enjeux du développement, notamment à Haïti, ainsi qu'à la didactique de la géographie. À titre d'exemples, voir : Georges Anglade, « Contribution à l'étude de la population d'Haïti : l'évolution démographique, la répartition géographique », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Strasbourg, Université de Strasbourg, 1969.; Georges Anglas, *L'espace haïtien*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1974.; Georges Anglade, *La géographie et son enseignement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1976.; Georges Anglade, *Mon pays d'Haïti*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Éditions de l'Action sociale, 1977.; Georges Anglade, *Atlas critique d'Haïti*, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1982.

¹⁸⁸ Elle décède tragiquement dans un accident de voiture en 1975. Sur ces travaux et son cheminement académique, voir : Marie-Anne Lefebvre, « La genèse et l'évolution du terroir de l'ancienne seigneurie de Nicolet, 1669-1964 », Diplôme d'études supérieures (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1964.; Marie-Anne Lefebvre-Boudeweel, « L'urbanisation des campagnes françaises et québécoises », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Strasbourg, Université de Strasbourg, 1968.

¹⁸⁹ Par exemple : Luc Loslier et Mireille Bouchard, formés à Sherbrooke, puis respectivement à Nice et à Paris ; Pierrette Désy et Robert Denis, formés à Québec, puis respectivement à Paris et à Uppsala, en Suède ; Jean Morrisset, formé à Québec, puis à l'Université de Liverpool, au Royaume-Uni)

¹⁹⁰ Par exemple : Serge Occhietti et Jacques Schroeder, respectivement formés à la maîtrise à la Sorbonne et à l'Université de Liège, puis tous deux au doctorat à l'Université d'Ottawa.

Adam Mickiewicz de Poznań et en écologie à l'Université de Varsovie. À cet effet, précisons qu'avant d'intégrer l'UQAM en 1970, Jarochovska était professeure à l'Université de Winnipeg depuis 1966. Elle quitte finalement Montréal en 1991, année au cours de laquelle elle entre en poste au département d'anthropologie au William & Mary College (Virginie, États-Unis). Quant à Chodorowski, c'est par les sciences de l'environnement qu'il entre à l'UQAM. En 1980, un rapprochement entre le Centre de recherche en sciences de l'Environnement (CERSE) qu'il dirige et le département de géographie l'amène à intégrer le corps professoral. Finalement, notons également que Désy, formée en géographie et en ethnologie, se joint au département d'histoire en 1990¹⁹¹.

Sur le plan des programmes d'enseignement, le département de géographie offre dès la rentrée de septembre 1969 une formation de premier cycle en géographie et en enseignement de la géographie. Suivant la division disciplinaire classique, le cursus rassemble les deux domaines de spécialisation que sont la géographie humaine et la géographie physique. L'offre de cours reflète

¹⁹¹ Voir Luc Loslier, « Typologie des centres urbains de la Martinique », thèse de maîtrise (géographie), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971.; Luc Loslier, « Les disparités régionales à Madagascar : étude de méthodologie géographique », thèse de doctorat (géographie), Nice, Université de Nice, 1974.; Mireille Bouchard, « Contributions à l'étude des influences géomorphologiques sur l'altération dans des sols dérivés de Till (Sherbrooke, Québec) », thèse de maîtrise (géographie), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1976.; Mireille Bouchard, « Bilan géochimique d'un petit bassin-versant granitique breton : Forêt de Carnoet, Finistère-Sud », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Paris-Sorbonne, 1979.; Frank W. Remiggi, « Persistence of ethnicity: a study of social and spatial boundaries on the eastern lower north shore, 1820-1970 », thèse de maîtrise (géographie), Saint-John's, Memorial University of Newfoundland, 1975.; « Nineteenth-century settlement and colonization on the Gaspé north coast: an historical - geographical interpretation », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université McGill, 1983.; Pierrette Désy, « Acculturation et socioéconomie chez les Montagnais et les Naskapis du lac John près de Schefferville », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1963.; Pierrette Désy, « Fort ou Tsesa-Sippi : contribution à une étude sur la désintégration culturelle d'une communauté indienne de la baie » (dir. De A. Leroi-Gourhan), thèse de doctorat (ethnologie), Paris, Sorbonne, 1967.; Robert Denis, « Étude des dépôts fluvio-glaciaires de la Haute-Vallée de la Bécancour », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1968.; Robert Denis, « Late Quaternary Geology and Geomorphology in the Lake Maskinongé Area, Québec », thèse de doctorat (géographie), Uppsala (Suède), Uppsala Universitet – Naturgeografiska Institutionen, 1974.; Jacques Schroeder, « Le développement des grottes dans la région du premier canyon de la rivière Nahanni Sud, T.N.O. », thèse de doctorat (géographie), Ottawa, Université d'Ottawa, 1979.; Serge Occhietti, Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec : contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques », thèse de doctorat (géographie), Ottawa, Université d'Ottawa, 1978.; Jean Morisset, « Microcosmes à la dérive de l'histoire : organisation et activités de quatre bourgs des Petites Antilles, étude géographique », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1968.; Jean Morisset, « Puno: Geographical Perspectives on Integration in Southern Peru », thèse de doctorat (géographie), Liverpool (Royaume-Uni), University of Liverpool, 1975.; Jean Carrière, « La représentation des espaces géographiques en milieu scolaire », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1987.; Robert Desjardins, « Complexité géomorphologique de certains glissements de terrain : le cas de la dépression de Labissionière, Shawinigan-sud, Qué. », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1977.; Robert Desjardins, « Anomalies thermiques et drainage des terres agricoles », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1989.

ainsi la disponibilité des ressources enseignantes. En géographie humaine, l'accent est mis sur la géographie agraire, la géographie économique, la géographie de la population et la géographie urbaine, laissant poindre l'intérêt du corps professoral pour les enjeux liés au développement et à l'aménagement des espaces ruraux et urbains¹⁹². À cet effet, cette propension à valoriser la géographie comme domaine d'intervention se reflète a) dans les objectifs généraux des programmes de premier cycle, qui, au cours des années 1970, entendent « préconise[r] essentiellement la formation de géographes capables de répondre aux besoins particuliers de la société québécoise en ce qui a trait à la compréhension, l'analyse, l'organisation et l'aménagement de l'espace » ou, dit autrement, une géographie « visant la réflexion et l'action orientées en vue de l'aménagement de l'espace »¹⁹³; et b) dans l'ouverture relativement rapide aux techniques d'analyse spatiale et à la géographie dite « théorique », associée à la « nouvelle géographie quantitative ». Citant Peter Haggett, le rapport soumis par le département de l'UQAM au GREQUQ précise que « [s]ans pour autant laisser de côté une géographie “collectrice de faits, typologique, exceptionnaliste, empirique, inductive”, nous optons pour une “géographie théorique, déductive, recherchant la logique, les régularités, les principes de différenciation et d'Organisation, identifiant des structures spatiales, dégagant des modèles et des séquences d'organisation territoriale” »¹⁹⁴. Ainsi, sans pour autant faire figure d'exception à l'échelle du Québec – la plupart des départements de la province s'ouvrant peu ou prou aux nouvelles approches quantitatives durant les années 1960 et 1970¹⁹⁵ – le département de la constituante montréalaise de l'UQ a cependant l'avantage de pouvoir penser ses orientations premières à un moment de l'histoire disciplinaire où les orthodoxies, principalement héritées des cadres théoriques français, sont déjà remis en question. Notons également qu'à partir de la fin des années 1970, une place est accordée à la géographie

¹⁹² « Procès-verbal de la réunion départementale du Département de géographie », 12 octobre 1970, p. 2. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U-955-01-1-2.

¹⁹³ CREGUQ, « Les études de 1^{er} cycle en géographie », p. 85-86.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p.86.

¹⁹⁵ À la fin des années 1960, le Département de géographie de l'Université de Montréal affiche également un intérêt notable pour les questions de géographie quantitative, intérêt se reflétant notamment dans la politique éditoriale de la *Revue de géographie de Montréal* à partir de 1969. Peut-être de manière plus marquée encore, le département sherbrookoïse devient lui aussi, durant la deuxième moitié des années 1960, un espace fécond pour le développement de la géographie quantitative au Québec, notamment par l'entremise des travaux d'Henri Reymond, de Jean-Bernard Racine, puis éventuellement de Romain Paquette en géographie économique et en géographie des transports. Cette propension à valoriser la recherche sur la modélisation de l'espace trouvera éventuellement son pendant dans les orientations générales du département, qui se technicise à partir des années 1980, pour devenir, comme nous le soulignons plus tôt, un département de géomatique appliquée en 2005.

culturelle et historique, notamment au moyen de nouvelles embauches. Pensons à Jean Morisset, Pierrette Désy et Frank W. Remiggi.

Suivant la répartition de la banque de cours après la scission départementale de 1970, on retrouve le cœur de ce qui sera l'offre pédagogique en géographie physique au cours des premières années. Aux cours de techniques cartographiques (lecture et commentaire de cartes, interprétation de photos aériennes) s'ajoutent des cours de géomorphologie descriptive, d'étude des modèles glaciaires et d'éléments de climatologie. On précise toutefois que l'intérêt de l'enseignement de la géographie physique, telle que pensée au sein du département de géographie, se situe dans l'arrimage possible avec l'étude des établissements humains, c'est-à-dire en insistant sur « les rapports unissant la surface de la terre et son occupation par l'Homme »¹⁹⁶. Il s'agit toutefois d'une avenue que les embauches effectuées au cours des années 1970 et 1980 viennent contredire, notamment en raison de l'autonomisation consommée des deux pans de la géographie et de la spécialisation indéniable des tenants de la géographie physique. Participant pleinement à l'élaboration subséquente de l'offre de cours en géographie physique, ces géographes s'intègrent dans les différentes structures de recherche qui, à l'échelle de l'Université, sont associées aux sciences de la Terre ou aux sciences de l'environnement – comme le Centre de recherche sur la dynamique de la Terre (GEOTOP), fondé en 1974, le Centre de recherche en Sciences de l'Environnement (CERSE), mis sur pied en 1972, ou encore l'Association québécoise d'étude sur le quaternaire (AQQUA), créée en 1973¹⁹⁷ –, mais également par la supervision d'étudiants aux cycles supérieures inscrits en sciences de la terre ou en sciences de l'environnement¹⁹⁸.

Bien que la mission du département ait initialement été d'assurer la formation d'une relève enseignante et d'une main-d'œuvre à même de répondre aux besoins socioéconomiques de la

¹⁹⁶ « Procès-verbal de la réunion du Comité pour le protocole d'entente – Géographie-Sciences de la terre », 7 mai 1970, p. 1. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 955, 01, 1, 2.

¹⁹⁷ Jean-Marie Dubois, « Historique de l'AQQUA, partie I », *Bulletin de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire*, vol. 31, n° 1 (février 2005), p. 4-8.; Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Essai de jalons pour l'histoire de la géomorphologie au Québec », *Bulletin de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire*, vol. 34, n° 2 (avril 2009), p. 17-22.; Jean-Marie Dubois, « L'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire, plus de 35 ans de promotion de la recherche », *Bulletin de recherche du Département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke*, n° 183 (2008), p. 1-96.; Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Évolution de la géomorphologie depuis la fin du XIX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 77-116.

¹⁹⁸ À cet effet, le département des sciences de la terre assure la création d'un programme de maîtrise en 1974. Dubois, « Essai de jalons pour l'histoire de la géomorphologie au Québec », p. 21.

société québécoise, le tout dans un esprit de démocratisation de l'éducation, les professeurs du département tentent d'entériner la création des premiers programmes d'études supérieures, et ce, dès le début des années 1970. Afin de refléter ces objectifs généraux, deux filières de maîtrise sont envisagées : l'une avec thèse, ouvrant la porte à des études au troisième cycle, et l'autre avec stage, tournée vers le marché du travail¹⁹⁹. Sur le plan des orientations scientifiques, quatre domaines de spécialisation sont suggérés, à savoir a) la géographie physique, b) la localisation et l'utilisation des sols, c) la qualité de vie et la perception de l'environnement géographique, puis d) les techniques et méthodes d'analyse de l'espace géographique²⁰⁰. Les premières tentatives, qui ont eu lieu en 1972 et 1976, se soldent par des échecs successifs. Du côté du ministère de l'éducation, les raisons évoquées pour expliquer ces refus relèvent davantage de conjonctures externes à la géographie que par de véritables problèmes disciplinaires. En effet, on insiste d'abord et avant tout sur le fait que des programmes équivalents étaient déjà en place dans d'autres universités québécoises, plus précisément à Montréal, Laval et Sherbrooke, et sur le fait la priorité du Conseil des universités était alors de favoriser le développement des programmes d'aménagement s'orientant davantage vers les sciences naturelles²⁰¹. Il faut souligner qu'initialement, le département cherchait à créer un programme de maîtrise centré sur la géographie appliquée, c'est-à-dire axé sur l'aménagement du territoire tant d'un point de vue physique qu'humain, et ce, dans l'optique d'arrimer la discipline aux besoins socioéconomiques de la société québécoise²⁰². Tout en préservant cette orientation, les tentatives ultérieures témoignent néanmoins d'un effort de clarification tant sur le plan de l'axe directeur du programme (les relations espace/société), sa place dans le paysage uqamien, notamment vis-à-vis des projets de programmes en sciences de l'environnement et en urbanisme, et à l'échelle des universités francophones du pays²⁰³. Après une

¹⁹⁹ Département de géographie, « Avant-projet d'un programme de maîtrise en géographie », Février 1976, p. 2. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522, 2, 1.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 2-3.

²⁰¹ Lettre de Jacques Girard, sous-ministre adjoint, à Charles-E. Beaulieu, Vice-président à l'enseignement et à la recherche, 29 juin 1977, p. 1-2. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522, 2, 1.

²⁰² Claude Lemay, Peter Foggin et Marie-Anne Jarochovska (dir.), Dossier de programme de maîtrise en géographie – Université du Québec à Montréal », novembre 1971, p. 1-2. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522, 1, 1.

²⁰³ Département de géographie, « Projet de Maîtrise en géographie (M.Sc.). Déposé par le Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal », novembre 1977, p. 7-8. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522, 2, 1.

approbation sous condition en 1978, le projet de création d'une maîtrise en géographie aboutit finalement en 1979 et les inscriptions sont ouvertes en vue de la rentrée de 1980²⁰⁴.

Quelques années après la mise en branle du programme, l'idée de créer un programme d'études de deuxième cycle spécialisé en système d'information géographique émerge. En gestation à partir de 1982, le programme est finalement approuvé et ouvert aux inscriptions au début des années 1990, et ce, avec le soutien de différentes instances gouvernementales²⁰⁵. Dans la foulée, on envisage également la création d'une extension du programme de maîtrise vers l'UQAR. Principalement porté par les géographes de l'UQAR, ce projet obtient le soutien du département de géographie de l'UQAM sans toutefois être approuvé par l'administration universitaire. À travers des pièces de correspondance et un mémoire préparé par les géographes de l'UQAR, on y présente les avantages que retireraient à la fois l'UQAR et l'UQAM, à savoir de créer « un programme de géographie original offrant à la fois la compétence urbaine et l'expertise rurale, parce qu'appuyé sur deux groupes de professeurs aux intérêts diversifiés, mais complémentaires »²⁰⁶.

Si, de manière générale, les projets de création de programmes de deuxième cycle connaissent un certain succès, moyennant quelques obstacles, on ne peut toutefois en dire autant des tentatives de mises sur pied d'un programme de doctorat²⁰⁷. À cet effet, un comité ad hoc visant la production d'un « projet de doctorat » est formé en 1987. Ses travaux s'échelonnent sur plusieurs années, notamment en raison de la difficulté d'en arriver à un consensus quant aux axes de recherche devant structurer la recherche et l'enseignement au troisième cycle. La question des axes structurants du

²⁰⁴ Voir : Université du Québec, « Avis du Vice-président à l'enseignement et à la recherche au Conseil des études sur le projet de programme de maîtrise en géographie de l'Université du Québec à Montréal », 13 septembre 1978, p. 6-7.; Département de géographie, « Réponse du Département de géographie émise de l'avis du Vice-Président à l'enseignement et à la recherche au Conseil des études, sur le projet de programme de maîtrise en géographie de l'Université du Québec à Montréal », octobre 1978, p. 1-5.; Département de géographie, « Projet de maîtrise en géographie (M.Sc.) déposé par le département de géographie de l'Université du Québec à Montréal », octobre 1978, 1-64.; Département de géographie, « Projet de maîtrise en géographie (M.Sc) déposé par le département de géographie de l'Université du Québec à Montréal », mai 1979, p. 1-65.; Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522, 2, 1; 51U, 522, 3, 1 et 51U, 522, 4, 1

²⁰⁵ Yves Baudoin, Jean Carrière, Robert Desjardins et Guy Lemay, « Annexe V – Historique », dans « Diplôme de deuxième cycle en Systèmes d'information géographique », janvier 1990, p. 1-3. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522, 10, 1.

²⁰⁶ « Avantages réciproques à attendre de l'extension à l'UQAR de la maîtrise en géographie de l'UQAM », 1987, p. 62. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 522,62, 1.

²⁰⁷ Nous tenons à souligner le fait que le Département de géographie de l'UQAM a finalement été en mesure de faire approuver la création d'un programme de doctorat novateur, et ce, en prévision d'un lancement à l'automne 2024. Voir : <https://actualites.uqam.ca/2024/nouveau-doctorat-geographie/>

futur programme de doctorat était alors d'une importance capitale au regard des conditions nécessaires à l'acceptation d'un projet de création de programmes, à savoir a) l'existence d'une masse critique de chercheurs reconnus, b) un facteur d'opportunité, c) l'originalité du programme suggéré par rapport aux programmes existants (à l'échelle de l'université et du système universitaire québécois) et d) la qualité du programme institutionnel. La difficulté d'en arriver à un consensus dans le processus d'élaboration de l'avant-projet en révèle toutefois un autre : celui de circonscrire des axes structurants à l'échelle du département lui-même. Combiné à d'importantes difficultés sur le plan interpersonnel, cette situation conduit à une crise interne, puis à la mise sous tutelle du département en 1991. S'ensuit une période de relance par l'entremise d'embauches de professeurs dans des secteurs clés (Yves Baudoin en cartographie, Juan-Luis Klein en géographie économique et aménagement, Jean-Philippe Waaub en évaluation environnementale et Suzanne Laurin en didactique de la géographie), suivant en cela le plan élaboré par Serge Robert, professeur au département de philosophie et administrateur délégué. Outre les pendants humain et physique de la discipline, la priorisation de secteurs précis avait alors comme corollaire de valoriser la géographie comme vecteur de développement d'outils méthodologiques (géomatique et télédétection) et comme domaine d'intervention (aménagement du territoire, mais également didactique de la géographie et géographie environnementale)²⁰⁸.

Les constituantes régionales : le développement de la géographie en contexte multidisciplinaire

Dans les constituantes régionales de l'Université du Québec situées en-dehors de la métropole, la géographie se développe en contexte multidisciplinaire. À Chicoutimi, l'enseignement de la géographie débute dès la rentrée de septembre 1969²⁰⁹, avec l'élaboration d'un programme de

²⁰⁸ Voir : « Avant-projet de doctorat présenté par Serge Occhiatti, Assemblée du département de géographie », 15 février 1989, p. 1. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 523, 1 et 2. Voir également le dossier « Développement et relance du département de géographie, 1989-1994 », 51U, 120, 2. Notons que les rapports rédigés par Serge Robert, premier administrateur délégué du département, n'ont pas été conservés aux archives de l'UQAM. Nous le remercions personnellement de nous avoir fait acheminer une copie des deux parties du rapport qu'il a déposé en 1991-1992 à la Commission des études de l'UQAM (Serge Robert, « Rapport de l'administrateur délégué au département de géographie sur la situation du département », parties 1 et 2, 3 décembre 1991 et 7 avril 1992).

²⁰⁹ Louis-Marie Bouchard note toutefois que les débuts de l'enseignement « universitaire » de la géographie dans la région remontent à la création du Consortium des Écoles normales du Saguenay en 1964, une entité regroupant les institutions chargées de former la relève enseignante (par ex. École normale des religieuses du Bon-Pasteur, École normale des religieuses du Bon-Conseil, École normale Cardinal-Bégin, etc.). Hors de ces institutions, la vie

baccalauréat²¹⁰. D'abord composée de deux professeurs – Louis-Marie Bouchard²¹¹ et Majella-J. Gauthier – l'équipe d'enseignants croît de manière notable au cours des années qui suivent avec le recrutement de Jean Désy et d'André-Louis Sanguin en 1970, de Jules Dufour en 1971, de Gilles-H. Lemieux en 1975, puis du Chilien Orlando Peña en 1978. Pour la plupart titulaires d'une maîtrise au moment de leur embauche²¹², plusieurs vont terminer leurs études de troisième cycle au cours des années qui suivent, souvent à l'étranger. C'est ainsi que Gauthier complète son cursus à Caen (1981), alors que Bouchard opte pour Strasbourg (1971), Sanguin, originaire de Rouen, pour Liège (1973), Désy pour Aix-en-Provence (1970) et Dufour pour l'Université Laval (1979).

À l'image des différentes constituantes du réseau, l'ancrage régional des programmes de géographie de l'UQAC ne fait pas de doute, tant en ce qui a trait au contenu et à l'orientation de l'enseignement²¹³ qu'à l'origine géographique des étudiants²¹⁴. Intégrés au département des sciences humaines, les géographes de l'UQAC avaient en effet comme ambition initiale d'ancrer l'enseignement de la discipline et la structuration des programmes de premier cycle dans le milieu

associative connaît ses premières heures en 1965, avec la création à Québec de la Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ), dont plusieurs membres sont, dès sa fondation, basés au Saguenay. La Société a par ailleurs organisé son congrès national de 1967 à Chicoutimi, attirant ainsi une centaine de géographes de partout au Québec. Louis-Marie Bouchard, « La géographie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) : l'effervescence de la première décennie », dans Majella-J. Gauthier, Maxime Boivin, Jean Désy et Gilles-H. Lemieux (dir.), *Des géographes à l'œuvre : 50 ans de géographie à l'Université du Québec à Chicoutimi, 1969-2019*, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale, 2019, p. 11.

²¹⁰ Martin Simard et Majella-J. Gauthier, « La géographie et l'aménagement à l'UQAC : 50 ans d'engagement au service des collectivités locales et régionales », *Saguenayensia*, vol. 60, n° 3 (2019), p. 48-49.

²¹¹ Notons le départ de ce dernier en 1975, année à partir de laquelle il agit à titre de président de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), et ce, jusqu'à sa retraite en 1996.

²¹² Sous la direction de Charles-P. Péguy, de l'Université de Grenoble, Orlando Alvarez Peña termine sa thèse de doctorat en 1971, soit sept ans avant son embauche à l'UQAC. Quant à Gilles-H. Lemieux, titulaire d'une maîtrise de l'Instituto Interamericano de ciencias agrícolas de la OEA (San Jose, Costa Rica), il poursuit des études doctorales en Alberta au cours de la première moitié des années 1970. Il soutient sa thèse en 1975. Voir : Orlando Alvarez Peña, « Températures et régimes thermiques sur deux littoraux montagnards et leur arrière-pays », thèse de doctorat (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1971.; Gilles-H. Lemieux, « Human responses and adjustments to the 1963-1965 ashfalls of Irazu Volcano, Costa Rica: a geographical study of environmental perception », thèse de doctorat (géographie), Calgary, University of Calgary, 1975.

²¹³ L'enseignement de la géographie à l'UQAC s'oriente assez rapidement vers l'étude « des aspects humains de la géographie », notamment dans les domaines de la géographie économique et de l'aménagement du territoire. Il importe de souligner que l'importance de l'aménagement du territoire à l'échelle des cursus, traduisant une orientation « appliquée » qui ira en se formalisant à l'échelle du programme de l'UQAC, n'implique pourtant pas une surreprésentation des cours de géographie régionale. En effet, l'UQAC se distingue rapidement des autres constituantes étant donné la prépondérance des cours de géographie thématique. CREGUQ, « Les études de 1^{er} cycle en géographie », p. 53-54 et 83-84.

²¹⁴ Comme le soulignent Simard et Gauthier, les nouveaux inscrits, ayant historiquement oscillés entre 10 et 20 par année, provenaient principalement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix, bref des régions avoisinantes constituant l'aire d'extension ou d'attraction de l'UQAC. Simard et Gauthier, « La géographie et l'aménagement à l'UQAC », p. 48-49.

régional. En témoignent la mise sur pied d'un programme de stages dans des organismes publics et privés destinés aux étudiants inscrits en géographie ainsi que la création d'un cycle de conférences mensuelles – les « mardis géographiques » – contribuant à la visibilité de la géographie au sein de l'Université²¹⁵. À cela s'ajoute la mise sur pied d'un projet d'Atlas régional financé par le Conseil des arts du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), aboutissant notamment avec la publication de l'*Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean* en 1981, ouvrage ayant fédéré les efforts des géographes membres du corps professoral de l'UQAC²¹⁶ et constituant le premier d'une série²¹⁷.



Figure 1.6. – M.-J. Gauthier et ses étudiants, effectuant un exercice d'analyse de cartes (c. 1980).

Source : *Le Quotidien*, 27 mai 2019, p. 15.

En Mauricie, le module de géographie de l'UQTR est également créé en 1969, donnant forme à des programmes disciplinaires animés par des professeurs intégrés dans un département de sciences

²¹⁵ Bouchard, « La géographie à l'Université du Québec à Chicoutimi », p. 14-15.; Majella-J. Gauthier, « L'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean : une primeur québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 66 (1981), p. 451-458.

²¹⁶ Coll., *Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, UQAC/Gaétan Morin Éditeur, 1981.

²¹⁷ Sur les différents Atlas (papiers et électroniques) développés par les géographes de l'UQAC, voir : <http://atlas.uqac.ca/saguenay-lac-saint-jean/?P=Accueil&S=Nouveaut%E9s&L=fr>

humaines. Au cours des premières années d'activités, une équipe de neuf géographes – titulaires des maîtrises en géographie, pour la majorité – se constitue et anime les activités du module, tant en géographie humaine que physique. Mentionnons d'emblée le recrutement de diplômés de l'Université Laval (Yves Cartier, 1965 ; J. Gagnon, 1966 ; Normand Brouillette, 1971) et de l'Université de Montréal (Armand Séguin, 1971) au niveau de la maîtrise. Notons également la présence de titulaires de doctorat provenant d'universités européennes (Raymond Pelletier, Bordeaux, 1968 ; J. Litynski, Varsovie, 1968) et américaines (Jean Cermakian, UC Berkeley, 1971). À cela s'ajoute l'embauche en 1972 du quaternariste Serge Occhietti, alors titulaire d'une maîtrise ès sciences de l'Université de Paris, qui poursuit en parallèle des études de doctorat à l'Université d'Ottawa, terminées en 1980. Ce dernier quitte toutefois l'UQTR en 1977 pour se joindre au département de géographie de l'UQAM²¹⁸. En outre, précisons que l'enseignement initialement dispensé par ces professeurs met l'accent sur « l'étude des problèmes régionaux propres à la Mauricie » sans toutefois exclure « une vision plus globale des choses »²¹⁹. En cela, Trois-Rivières et, plus largement, la Mauricie sont conçues comme des laboratoires pour l'enseignement de la géographie.

Étant rattachés à l'UQTR de 1970 à 1972, les Services universitaires dans le Nord-Ouest du Québec, basés à Rouyn-Noranda, ont adopté la structure des programmes trifluviens – tant le baccalauréat spécialisé en géographie que le baccalauréat en enseignement de la géographie – en les adaptant au contexte régional de l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré son rattachement à Hull en 1972-1973, les services universitaires du Nord-Ouest, alors rebaptisés « direction des études de l'Université du Québec dans l'Ouest québécois » (DEUOQ), maintiennent les programmes de géographie jusqu'en 1975 en poursuivant leur adaptation²²⁰. N'offrant pas les cours dispensés à Trois-Rivières de manière systématique, la DEUOQ propose néanmoins des cours de base en géographie humaine et en géographie physique, tout en initiant les étudiants aux enjeux d'intérêt régional, comme la géographie forestière et la géographie régionale du Nord-Ouest québécois²²¹.

²¹⁸. Voir notamment « Directory of Canadian Geography/Répertoire de la géographie canadienne », Canadian Association of Geographers/Association canadienne de géographie, 1972, p. 8.; Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 5.

²¹⁹ CREGUQ, « Les études de 1^{er} cycle en géographie », p. 89-90.

²²⁰ Entretien avec Laurent Deshaies, professeur de géographie au DEUOQ de 1972 à 1975.

²²¹ *Ibid.*, p. 70-73.

À Rimouski, le développement de la géographie s'effectue selon une logique analogue. Après la création d'un module d'histoire-géographie en 1970²²², l'embauche de géographes pour assurer l'enseignement disciplinaire la même année (Clermont Dugas, Pierre Bruneau et Claude Soucy pour la géographie humaine, Robert Laplante et Claude Livernoche pour la géographie physique²²³), puis la création d'un programme de premier cycle en enseignement de l'histoire et de la géographie en 1971, un baccalauréat spécialisé en géographie est finalement mis sur pied en 1972²²⁴. Dès l'ouverture du programme, on constate l'importance accordée aux études de terrains, tant en ce qui a trait à l'enseignement de la géographie économique que de l'étude des milieux naturels, que ce soit par la création de camps d'automne ou par l'organisation d'excursions ponctuelles²²⁵. Avec le développement des études multidisciplinaires sur les régions, processus notamment illustré par la fondation du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) en 1974, les géographes de l'UQAR contribuent également à la

²²² Le module d'histoire-géographie sera finalement scindé en 1973, après trois années d'exercice. Lise Marquis et Cathy Fournier, « Le module d'histoire : un milieu de vie, un atout pour la région », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 226.

²²³ Tous ont été formés au premier ou au deuxième cycle à l'Université de Montréal ou à l'Université Laval. Du lot, deux avaient obtenu un doctorat avant ou peu après leur embauche, à savoir Pierre Bruneau et Claude Soucy, ayant respectivement effectué leurs études à Aix-en-Provence et à Bordeaux. Pour les thèses de maîtrise et de doctorat des premiers géographes de l'UQAR, voir : Clermont Dugas, « Un aperçu des climats locaux d'une partie des comtés de Bonaventure et Matane », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1967.; Pierre Bruneau, « Typologie des villes rhodaniennes entre Lyon et Marseille », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Aix-en-Provence, Université d'Aix-en-Provence, 1971.; Claude Soucy, « Le segment du 45^e parallèle : la frontière Québec-États-Unis », Mémoire de maîtrise (géographie), Bordeaux, Université de Bordeaux, 1970.; Claude Soucy, « La région de Lacq-Mourenx ; un exemple de complexe industriel », thèse de doctorat (géographie), Bordeaux, Université de Bordeaux, 1972.; Pierre Laplante, « L'évolution des versants en Hudsonie », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1973.; Claude Livernoche, « Géomorphologie du bassin-versant de la petite Yamachiche et étude quantitative du réseau hydrographique », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1973.

²²⁴ Nicole Thivierge, « L'implantation : contre vents et marées », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 44-56 ;

²²⁵ « Qui a oublié les fameux camps d'automne où professeurs et étudiants parcourent la Gaspésie pour rencontrer les dirigeants locaux et les acteurs des initiatives d'aménagement. Ces camps, outre les riches connaissances qu'ils procurent, se veulent aussi des stages d'intégration au milieu régional. À l'automne 1972, les étudiants en géomorphologie entreprennent un stage avec les professeurs Claude Livernoche et Pierre Laplante et « marchent le terrain » dans la région de Rivière-du-Loup. En 1975, les étudiants et les professeurs vivent l'expérience originale de développement communautaire avec les gens des trois paroisses formant le JAL. Ce laboratoire d'aménagement et de développement est dirigé par l'animateur responsable, Gilles Roy. En géographie urbaine, les étudiants suivent le professeur Pierre Bruneau dans les grandes villes pour en observer les phénomènes ou visionnent la série de films documentaires *Urbanose*. » Nicole Thivierge, « L'université nouvelle, au service du milieu? », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 89.

création en 1978 d'un programme de deuxième cycle en « développement des régions périphériques »²²⁶.

En parallèle, le personnel enseignant de géographie assure la constitution d'une cartothèque, et ce, avec le soutien des étudiants et sans l'aide de l'administration universitaire. Entre 1971 et 1974, un fonds de cartes de plus de 20 000 documents est constitué grâce à des dons d'organismes publics comme le ministère des Mines et des Relevés techniques (1971), du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et du bureau régional du ministère des Affaires municipales du Québec (1972) ainsi que d'Archives publiques Canada, pour ce qui est des cartes anciennes (1974). En seulement trois ans, l'UQAR se dote ainsi du fonds cartographique le plus important du Québec, après ceux de McGill et de l'Université Laval, et sur lequel l'enseignement de la géographie et des disciplines connexes peut s'appuyer²²⁷.

À plusieurs égards, l'exemple de Rimouski illustre l'inscription de l'enseignement de la géographie dans le milieu local. Dès l'été 1971, un projet d'Atlas régional est mis sur pied grâce à l'obtention d'une subvention de recherche-travail du programme fédéral Perspective-Jeunesse. Dans le cadre de ce projet, une douzaine d'étudiants en géographie sont embauchés. Dans le même esprit, dès l'automne 1971, les géographes de l'UQAR mettent sur pied des partenariats avec des entreprises privées de l'Est du Québec afin d'effectuer des études de géomorphologie régionale. Mené par le géomorphologue Robert Laplante, le projet permet l'embauche et l'insertion professionnelle d'étudiants, le tout par l'entremise de subventions de l'OPDQ²²⁸. Outre la géomorphologie, la géographie sociale et la géographie économique répondent elles aussi aux demandes du milieu, comme en témoignent les projets menés par Clermont Dugas et ses étudiants qui, dans le cadre d'activités de synthèse, travaillent à partir de 1972 « en collaboration avec le ministère de l'Agriculture sur la restructuration foncière des paroisses de la région, combinant ainsi l'expérience pratique et le service au milieu »²²⁹.

²²⁶ Pierre Couture, « Le développement des études supérieures », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 156

²²⁷ Thivierge, « L'implantation : contre vents et marées », p. 53.

²²⁸ Thivierge, « L'université nouvelle, au service du milieu? », p. 95.

²²⁹ *Ibid.*, p. 89.

En somme, tant à Sherbrooke qu'au sein de l'Université du Québec, la géographie aura contribué à l'ancrage régional des universités, tout comme le mandat régionaliste de ces dernières aura d'une certaine manière justifié son intégration dans les cursus universitaires. Cette trajectoire graduelle, bien qu'entamée au début des années 1960, se prolonge jusqu'aux années 1970 pour illustrer le processus de diffusion à la fois géographique et institutionnelle de la discipline qui, des centres intellectuels et scientifiques que sont Montréal et Québec, se tourne peu à peu vers les universités à portée régionale. Chevauchant deux décennies, cette période illustre la prégnance de deux processus décisifs pour le développement de la géographie au Québec, soit la spécialisation progressive des pratiques disciplinaires et, de manière concomitante, l'institutionnalisation des domaines multidisciplinaires situés aux frontières du champ.

Conclusion

Pour exister sociologiquement, une discipline doit s'institutionnaliser. Graduelle, l'institutionnalisation de la géographie prend place dans un XX^e siècle qui voit la structure du paysage universitaire québécois se transformer de manière importante. Après avoir pris place dans l'éducation classique et dans les écoles normales du Québec, l'enseignement de la discipline intègre d'abord le cursus de l'École des HEC en 1910, le tout sous le parrainage d'Auguste Joseph de Bray, puis d'Henry Laureys, qui ont tour à tour donné forme aux premiers cours universitaires de géographie commerciale et industrielle de la province. Avec son autonomisation en 1920, l'Université de Montréal emboîte le pas en créant une chaire de géographie, qu'Édouard Montpetit confie à Émile Miller, un autodidacte près de Louis-Adélarde Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier. Perdant de son élan à la suite du décès prématuré de ce dernier, l'enseignement de la géographie fut par la suite assuré à la Faculté des lettres par un ancien étudiant, Yves Tessier-Lavigne, jusqu'à sa suppression en 1933. Au début des années 1940, c'est au tour de l'Université Laval, par l'entremise de son École de commerce, de son École des sciences et de sa Faculté de lettres, d'intégrer la discipline aux cursus. Ces premières incursions de la géographie dans les structures universitaires québécoises ont un effet certain sur le développement de la discipline : par sa visibilité accrue, la géographie est à même d'attirer des étudiants qui, par la suite, entreprennent des études plus avancées, bien souvent à l'étranger et notamment en France, le tout avec le soutien financier des gouvernements provincial et fédéral (par ex. : Brouillette, Dagenais,

Hamelin, Grenier, Roy, Camu, Bélanger, etc.). Il n'en demeure pas moins qu'à l'échelle locale, l'absence de programmes disciplinaires et, plus largement, de structures départementales à même d'assurer la production et la reproduction sociale de la discipline, constitue un facteur limitant le potentiel de croissance de la géographie.

Avec la création du département de géographie de l'Université McGill en 1945, la donne change. Rapidement les deux universités francophones de la province font de même. À Montréal, l'idée qu'une institution concurrente puisse attirer des étudiants canadiens-français, justifie aux yeux du chanoine Sideleau, la création d'un institut de géographie sous l'égide de la Faculté des lettres, fait qui advient en 1947, suivant en cela la tradition française instituée en norme dans le milieu universitaire québécois des années 1940 et 1950. Du côté de Québec, on envisage déjà au début des années 1940 la création d'une entité alliant l'histoire à la géographie, un projet qui voit finalement le jour en 1946. Subordonnée à l'enseignement de l'histoire, la géographie se développe peu ou prou jusqu'en 1955, année au cours de laquelle l'administration entérine le divorce entre les deux disciplines et, par le fait-même, la création d'un institut de géographie autonome.

De la fin des années 1940 au début des années 1960, la géographie se consolide à Québec et à Montréal. Des programmes sont créés aux trois cycles et l'offre de cours se diversifie. Lentement, mais sûrement, les effectifs professoraux et étudiants prennent de l'ampleur, si bien que l'on assiste aux premières embauches de diplômés locaux, tant au sein des instituts québécois que dans les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux, qui, à partir de 1947, se dotent également de services nécessitant le savoir-faire de géographes, notamment dans les domaines de la géomorphologie, de la géographie économique et de la cartographie.

Au cours des années 1960, les assises institutionnelles de la géographie, essentiellement situées dans les villes de Montréal et de Québec, se diversifient peu à peu pour finalement s'ancrer dans les régions de la province. Pensons d'abord à l'Université Bishop's (1961), mais surtout à l'Université de Sherbrooke qui, bien qu'ayant intégré la discipline au cursus de son École de commerce en 1955, approuve la création d'un département de géographie en 1963. Avec la création de l'Université du Québec en 1969, c'est aux quatre coins du Québec que s'enseigne la géographie. Avec la mise sur pied d'un département disciplinaire dans sa constituante montréalaise (1969) et la création de modules à Trois-Rivières (1969), Chicoutimi (1969), Rimouski (1970) et Rouyn-

Noranda (1972-1975), la géographie devient une discipline accessible et valorisée, notamment en raison de sa présence dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire, mais également de par les services qu'elle rend aux collectivités locales. Sur le plan de l'offre de programmes, les décennies 1960 et 1970 sont dominées par le 1^{er} cycle, bien qu'un programme de maîtrise soit implanté à Sherbrooke en 1969 et à l'UQAM en 1980. En raison du contexte multidisciplinaire dans lequel évolue la géographie dans les autres constituantes de l'UQ, c'est par l'entremise de l'aménagement et du développement territorial que la géographie prend place parmi les programmes d'études supérieures, notamment aux côtés de l'économie et de la sociologie, comme en témoigne la création de programmes interdisciplinaires de deuxième cycle à l'UQAR en 1978, puis à l'UQAC au cours des années 1980.

Dès les années 1960, mais particulièrement à partir des années 1970, on constate cependant l'entrée de la géographie dans une période de remise en question, que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de « malaise », voire de « crise », et ce, au Québec comme ailleurs. Dans les chapitres suivants, nous nous pencherons sur certains des éléments à l'origine du malaise disciplinaire qui touche la géographie québécoise, à savoir a) la spécialisation graduelle des pratiques, occasionnant une forme de fragmentation disciplinaire, et b) le développement de champs connexes – comme les études urbaines et régionales – remettant en cause la légitimité de la mainmise de la géographie sur certains objets. Si la littérature traitant de ce malaise disciplinaire se concentre sur ses ramifications épistémologiques, nous tenterons de mettre en relief ses implications structurelles.

CHAPITRE II

LES REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES AU QUÉBEC : DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE AUX ASSOCIATIONS DE GÉOGRAPHERS, 1877-1972

Le présent chapitre a comme objectif de contextualiser la construction d'un collectif de géographes au prisme de ses associations. Bien que nous aurons l'occasion de revenir sur les premiers essais de regroupement de géographes, nous nous concentrerons davantage sur le contexte menant à la création de l'Association des géographes du Québec en 1962, puis à sa première décennie d'activités. Loin de constituer un long fleuve tranquille, l'histoire de cette association correspond à une trajectoire sociohistorique parsemée de remises en question, de ruptures et de réorientations, témoignant à la fois des changements de préoccupations parmi les géographes du Québec et de la place de la géographie dans le champ universitaire et dans la société québécoise.

Notre propos se construit en trois temps. D'abord, afin de bien saisir la portée de la constitution d'une association « québécoise » de géographie, il s'avère essentiel de revenir sur les antécédents associatifs à teneur disciplinaire auxquels les géographes canadiens de langue française ont pu s'identifier avant les années 1960. Nous allons ainsi brièvement revenir sur la trajectoire des sociétés de géographie de la province, tant à Québec (1877) qu'à Montréal (1939), ainsi que sur le virage que symbolise la création de l'Association canadienne des géographes (ACG) en 1951. Aborder les premières années de vie de cette association pancanadienne, notamment sous l'angle de l'implication des géographes francophones en son sein, nous mène directement au cœur de la seconde question, qui traite du sentiment d'insatisfaction de certains géographes québécois et de l'émergence du projet de scission associative. Produit de la Révolution tranquille, l'idée d'une association québécoise de géographes a d'abord suscité le débat dans l'espace médiatique, avant de prendre place dans les revues savantes de langue française. Il est ici question de produire la généalogie de cette crise en mettant notamment l'accent sur les différents acteurs en présence, leurs positions et les leviers qu'ils ont mobilisés pour défendre leurs intérêts, plus spécifiquement au regard de la pratique de la géographie en français. La troisième section, quant à elle, traite des premières années d'activités du regroupement, de ses réalisations comme des débats et des remises en question qui l'ont secoué à l'interne. La quatrième section porte sur l'ère qui s'ouvre au moment où, à la suite de l'élection d'un nouveau bureau de direction mené par Henri Dorion, de l'Université

Laval, l'Association procède à une réorientation importante, menant notamment à son changement de nom en 1966, demeuré effectif jusqu'en 1972. Ultiment, il s'agit de voir comment la question nationale au Québec a constitué un facteur polémique caractéristique de la vie associative nationale, et ce, de la création de l'AGQ en 1962 au début des années 1970.

D'emblée, il est à noter que le propos du présent chapitre fera peu de place aux enjeux liés à la « professionnalisation » de la géographie ou plutôt de la construction de représentation de l'activité des géographes par les géographes eux-mêmes au prisme de la notion de « profession ». Loin d'être un oubli ou un écart définitif, cette mise de côté s'explique par le fait que l'enjeu en question fera l'objet d'une problématisation plus soutenue, le tout au chapitre suivant. Par le fait même, traiter des intérêts sous-jacents aux activités de l'Association au prisme d'une oscillation entre géographies « universitaire » et « professionnelle », nous amènera ce faisant à traiter de la période plus contemporaine de l'histoire de l'Association, soit du début des années 1970 à nos jours.

2.1. Des sociétés de géographies aux associations de géographes universitaires

La géographie – vue sous l'angle des réflexions et des pratiques plutôt que comme une discipline scientifique formalisée de manière explicite dans les institutions – bénéficie d'une certaine tradition au Canada, Québec francophone inclus. Bien qu'il aurait été possible d'élaborer sur le caractère « géographique » de pratiques d'organisations telles la Commission géologique du Canada, fondée en 1842¹, nous nous concentrerons néanmoins sur la trajectoire de regroupements se réclamant explicitement de la discipline, ou plus largement du vocable, pour se penser à titre de collectif et ainsi donner une visibilité publique à la géographie. Bien que notre démarche privilégie l'université à titre de lieu au sein duquel la discipline, au sens sociologique du terme, a connu les développements les plus importants, nous nous pencherons dans un premier temps sur le rôle des sociétés de géographie de Québec (1877) et de Montréal (1939), deux organisations à vocation

¹ Sur les travaux d'ordre géographique patronnés par l'État canadien au XIX^e et au XX^e siècle, voir John Warkentin et Paul Simpson-Housley, « The Development of Geographical Studies in Canada, 1870-2000 », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography, Discipline and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 281-315.; Trevor J. Barnes, « The Geographical State : The Development of Canadian Geography », *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 31, no 1 (2007), p. 166-167.; Suzanne Zeller, *Inventing Canada : Early Victorian science and the Idea of a Transcontinental Nation*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009, p. 13-115.

publique et culturelle, et ce, par souci d'inscrire l'activité associative en géographie dans le contexte changeant des XIX^e et XX^e siècles.

2.1.1. La Société de géographie de Québec (1877-...)

Suivant l'élan que connaît le modèle des sociétés de géographie qui essaient en Europe et aux États-Unis à partir du XIX^e siècle, c'est à Québec que se crée un premier collectif rassemblé sous l'étiquette « géographique » au Canada. La Société de géographie de Québec (SGQ), fondée en 1877, regroupe alors des individus aux profils variés : hommes d'affaires, gens de professions libérales, fonctionnaires, ingénieurs, membres de congrégations religieuses, enseignants, journalistes ou encore publicistes. Tous ont cependant en commun de vouloir réfléchir et agir en vue d'une plus grande prospérité économique en phase avec les intérêts de l'élite bourgeoise de la ville de Québec².

Comme le souligne Christian Morissonneau, la SGQ connaît un certain âge d'or entre 1877 et 1926, période au cours de laquelle le Canada entame son expansion territoriale considérable, repoussant graduellement les limites septentrionales et occidentales de son écoumène. À partir de 1880, la Société crée son propre canal de publication : le *Bulletin de la Société de géographie de Québec* (BSGQ). Au fil des décennies, certains thèmes finissent par devenir l'apanage de la revue. Pensons aux enjeux de colonisation des régions du Québec et du Canada ou encore aux comptes rendus d'exploration et de prospection, notamment des régions arctiques et subarctiques. Partant de précédents en Europe et en Amérique, l'élite de Québec s'organise ainsi de manière à soutenir la poursuite de grands projets de colonisation par la diffusion des connaissances géographiques³ : de la construction de réseaux de chemins de fer à travers la province à l'établissement d'infrastructures permettant la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, en passant par le développement d'établissements agricoles ou encore l'évaluation des perspectives de colonisation vers le Nord-Ouest canadien⁴.

² Christian Morissonneau, *La société de géographie de Québec, 1877-1972*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 43-49.

³ *Ibid.*, p. 25.

⁴ *Ibid.*, p. 91-114. Voir également Jean Bergevin, « La société de géographie de Québec et la colonisation », dans M. Bruneau et D. Dory (dir.), *Géographies des colonisations, XV^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 67-75.

Au-delà des impératifs utilitaires, la SGQ fait également œuvre éducative et culturelle. En témoigne son engagement, durant la dernière décennie du XIX^e siècle, pour l'établissement conséquent de la géographie dans les écoles de la province⁵, dans lesquelles l'enseignement de cette matière passait essentiellement par l'apprentissage d'une nomenclature géographique et de certains éléments de cosmographie⁶. À cela s'ajoute l'implication d'Arthur Buies à titre de secrétaire de la Société, qui est également à l'origine d'une importante production géographique à même d'être diffusée à l'échelle du Québec⁷. Une telle orientation se reflète dès 1879 dans les objectifs que se donne la SGQ au moment de son incorporation auprès du gouvernement fédéral, à savoir de « populariser et répandre l'étude de la science géographique et de tous les travaux qui peuvent aider à son avancement », mais également « d'étudier et de faire connaître notre pays en ce qui concerne ses forces productives, et surtout de faire ressortir ses ressources [...] afin d'augmenter sa richesse et le bien-être de la population », de permettre une meilleure connaissance de « nos voies de communication [...] et celles d'autres pays, afin de faciliter et d'étendre nos relations commerciales », de favoriser les études scientifiques contribuant à la connaissance générale du globe. À cela s'ajoute une volonté de créer des liens avec les autres sociétés de géographie dans le monde par l'échange de travaux et de documentation, de publier annuellement des bulletins contenant des textes de nature diverse (extraits de procès-verbaux de réunions, comptes rendus et études), puis, finalement, de « former une bibliothèque » rassemblant à la fois cartes et ouvrages⁸. Au-delà de l'échange de bulletins et d'ouvrages, notamment avec l'American Geographical Society et la Société de géographie de Paris, le rayonnement de la SGQ auprès des autres sociétés

⁵ En 1892, les membres de la Société prennent officiellement position sur la question de l'enseignement de la géographie : « La société est d'opinion que l'enseignement de la géographie dans les écoles canadiennes se fait, règle générale, d'une façon insuffisante, peu sérieuse et partout déplorable, et que, par conséquent, il y a dans cette branche d'instruction, une réforme radicale à apporter ». Face à un tel constat, on suggère deux pistes de solutions, soit la « distribution de matériel géographique dans les écoles » et « l'institution de bureaux spéciaux de cartographie pour l'uniformisation dans le tracé, l'agencement et la rédaction des cartes ». Comme le souligne Christian Morissonneau, cette prise de position se poursuit en 1897, lorsque la Société effectue une requête pour le gel de la taxe sur les livres et le matériel scientifique auprès du ministère des Finances du Canada. La raison évoquée étant que « cette hausse des droits gênera beaucoup la diffusion de la connaissance littéraire et scientifique ». Nazaire LeVasseur, *Rapport de la Société de géographie*, 1892, cité dans *Ibid.*, p. 121.

⁶ Vincent Berdoulay et Marc Brosseau, « Manuels québécois de géographie : production et diffusion (1804-1960) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 26. ; Marc Brosseau, « L'architecture de la géographie scolaire québécoise : 1804-1960 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 120 (1999), p. 563.

⁷ Morissonneau, *La Société de géographie de Québec*, p. 117. Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 33-60.

⁸ Pierre Camu, « Le quatre-vingtième anniversaire de la Société de géographie de Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 2, n° 3 (1957), p. 135-136.

de géographie passe également par sa présence lors d'évènements d'envergure sur le plan culturel. À titre d'exemple, mentionnons la participation de la SGQ au Congrès international de Venise en 1881 avec le soutien financier du gouvernement de la Province de Québec, mais également les invitations reçues afin de prendre part à l'Exposition universelle de Paris de 1889⁹.

Qu'à cela ne tienne, l'œuvre culturelle de la SGQ passe invariablement par la publication, certes irrégulière, de son bulletin. Largement diffusé dans les milieux intellectuel et politique du Québec, le BSGQ bénéficie sans contredit du monopole associatif de la Société, seul regroupement du genre au pays jusqu'en 1929¹⁰. Certaines figures finissent également par occuper une place considérable dans ses pages. Du lot, le journaliste Nazaire Levasseur, l'architecte Charles Baillargé, l'historien Benjamin Sulte ou encore Eugène Rouillard, éditeur, y sont des plus actifs. À partir des années 1910, on y retrouve également un nombre notable de textes signés par Émile Miller qui, en 1920, devient le premier professeur de géographie de l'Université de Montréal, et par le frère Marie-Victorin, cheville ouvrière de l'institutionnalisation des sciences botaniques dans cette même université et, plus largement, au Canada français. À partir de la fin des années 1920, la Société entame un « assouplissement » qui perdure jusqu'aux années 1940¹¹, décennie qui voit la mise en activité de la Société de géographie de Montréal et la création de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval¹².

2.1.2. La Société de géographie de Montréal (1939-1974)

Dans un paysage universitaire faiblement marqué sur le plan disciplinaire, la SGQ fait œuvre utile jusqu'aux années 1930, décennie durant laquelle elle ralentit ses activités, allant même jusqu'à

⁹ Morissonneau, *La Société de géographie de Québec*, p. 134-139.

¹⁰ « Tous ceux qui pensent "géographie" pensent à la Société de géographie de Québec, qui est la seule société du genre au Canada dans le premier tiers du XX^e siècle. Le Bulletin se sert de ce monopole, à la fois porte-parole de la Société et son miroir, témoignage de ses ambitions et de ses réussites, avoué aussi d'une certaine lassitude après 1925. » Morissonneau, *La Société de géographie de Québec*, p. 143.

¹¹ Le ralentissement des activités débute en 1925, avec l'effacement du thème de la colonisation dans les pages du BSGQ, qui perd soudainement de son utilité politique. En 1927, aucune commémoration n'est prévue à l'occasion du cinquantenaire. Finalement, la crise économique de 1929 mène une partie de l'élite québécoise à se désaffilier de la Société, faute de moyens ou d'intérêt. *Ibid.*, p. 145-149.

¹² Un redressement graduel s'effectue durant les années 1950, profitant notamment de la croissance des effectifs étudiants de l'Université Laval. En 1959, on procède à une incorporation provinciale de la société, lui valant des subsides annuels de 500 \$. En 1962, sous la présidence de Paul Bouchard, le nombre d'adhérents atteint un record de 373, chiffre impressionnant lorsque l'on tient compte des 74 adhésions compilées pour l'année 1960. *Ibid.*, p. 166-168.

cesser la publication du BSGQ en 1934. Profitant de cette fenêtre d'opportunité, ou plutôt de la demande sociale liée au vide institutionnel et associatif, un groupe d'enseignants et de géographes universitaires de la région de Montréal mené par Benoît Brouillette, titulaire d'une la chaire de géographie économique de l'École des HEC depuis 1931, et par l'abbé Louis-Adélarde Desrosiers, principal de l'ENJC, se réunissent une première fois le 21 novembre 1939 afin d'évaluer la possibilité de créer une nouvelle société de géographie. Il faut attendre le 8 octobre 1940, lors d'une première assemblée ordinaire, pour que soit officialisée la création de la Société de géographie de Montréal (SGM), dont les statuts seront modifiés en 1942, puis en 1943, avant d'obtenir un statut légal en 1951¹³. Dès sa fondation, néanmoins, les objectifs de la SGM sont clairs : il s'agit d'« [é]veiller, entretenir l'intérêt du grand public pour la géographie et favoriser la propagation des connaissances géographiques », par le moyen de « réunions, conférences, causeries radiophoniques, publications, bibliothèques, voyages et missions, prix et bourses d'études »¹⁴. Jusqu'en 1947, année de création de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM), la SGM constitue le principal lieu d'animation de la géographie dans la métropole. Des acteurs de premier plan pour le développement de la discipline et son enseignement à Montréal y font leur marque, pensons à Gérard Aumont (Collège Grasset), Benoît Brouillette (HEC) ou encore Pierre Dagenais et Robert Garry (Université de Montréal)¹⁵.

Sur le plan des activités, c'est avec l'organisation de conférences que la SGM s'inscrit en premier lieu dans le paysage intellectuel. Entre 1939 et 1968, on signale la tenue de 210 conférences faisant intervenir une majorité de géographes québécois et français¹⁶. À cet effet, le sociologue Marcel Fournier note que la SGM aura été des plus dynamiques au cours des années 1940, et ce, à l'échelle des sciences humaines et sociales. Selon Fournier :

[C]elle-ci réunit en effet de nombreux intellectuels québécois dont la position dans le champ intellectuel est élevée [comme Jean Bruchési, Henri Laureys, Gérard Parizeau et Raymond Tanghe], anime d'importantes réunions d'étude, par exemple celles avec

¹³ Ludger Beauregard, « Historique de la société de géographie de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76, p. 110.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 111.

¹⁶ *Ibid.*, p. 113.

l'ethnologue français Claude Lévi-Strauss [en octobre 1945] et participe activement avec les spécialistes en sciences sociales aux congrès annuels de l'ACFAS¹⁷.

Fournier précise néanmoins qu'avec le développement rapide des sciences sociales à partir des années 1950, la SGM cesse peu à peu d'être un lieu de rassemblement pour les représentants d'autres disciplines que la géographie¹⁸.

Sous la présidence de Gérard Aumont (1947-1952), la SGM chapeaute également l'organisation d'excursions, dont la première a lieu au Mont royal le 27 octobre 1947. S'ensuivent des sorties de terrain sous la supervision de Pierre Dagenais au cours des années suivantes : Mont Covey, Sainte-Martine et Mont royal en 1949, Gouffre Ausable, Ottawa, caverne Laflèche et Asbestos en 1950, ou encore Mauricie, White Face Mountain et Lake Placid en 1951¹⁹.

À la fondation de la SGM, l'abbé Arthur Maheux, de l'Université Laval, partage avec Benoit Brouillette son désir de créer un organe de publication commun aux sociétés de Québec et de Montréal. Ce projet prend forme au début de l'année 1942, avec la première livraison du *Bulletin des Sociétés de géographie de Québec et de Montréal*, un périodique paraissant jusqu'en 1944, faute de cotisations et de dons suffisants pour couvrir les coûts d'impression et de distribution²⁰. Avec la création de l'IGUM en 1947, un nouveau souffle est donné aux publications de la SGM, qui met alors sur pied la *Revue canadienne de géographie* (RCG). La SGM et l'IGUM, dirigé par Pierre Dagenais, collaborent au travail d'édition et de mise en page à partir de 1948, et ce, jusqu'en 1964, année au cours de laquelle l'Institut, devenu Département la même année, prend seul les rênes de la revue, la rebaptisant *Revue de géographie de Montréal* (RGM) après la publication de 17 volumes de 4 numéros totalisant 2556 pages²¹. En 1966, soit deux ans après le transfert de la revue, l'essoufflement de la SGM la pousse à céder ses locaux et à s'établir au sein du département. À la suite des deux assemblées spéciales tenues en 1972 et 1973, les membres, pour la majorité affiliée à l'IGUM, entérinent finalement la dissolution de la SGM le 4 février 1974. Dans une tentative d'expliquer le déclin rapide de la Société, tout particulièrement après 1968, Beauregard

¹⁷ Marcel Fournier, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences sociales au Québec, 1920-1960 », dans Claude Panaccio (dir.), *Philosopher au Québec*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1976, p. 220.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Beauregard, « Historique de la société de géographie de Montréal », p. 115.

²⁰ *Ibid.*, p. 113

²¹ *Ibid.*, p. 114.

suggère que la réorientation du département de géographie de l'Université de Montréal vers des activités scientifiques et professionnelles aurait potentiellement signifié la fin de la SGM qui, par essence, avait pour mission de valoriser la géographie sur le plan culturel, notamment auprès d'un large public²². Ce revirement illustre la place grandissante de la recherche dans les universités, mais également à titre de pratique qui, bon an mal an, en vient à définir ce qu'implique d'être « actif » au sein d'un collectif disciplinaire pensé à titre de partie intégrante du champ scientifique.

2.1.3. L'Association canadienne des géographes (1951-...)

Avant la création du premier département autonome de géographie en 1935 – soit à l'Université de Toronto, sous l'impulsion de Griffith Taylor, puis de Donald Putnam et George Tatham²³ –, l'idée même de mettre sur pied une association scientifique pancanadienne ayant comme objectif concret de rassembler les géographes œuvrant dans les universités, le tout avec une certaine distance vis-à-vis du grand public, n'allait pas de soi. Durant les premières décennies du XX^e siècle, l'absence d'institutions permettant la formation et la reproduction d'un collectif de géographes au pays, combinée à des débuts modestes, rendait la viabilité d'un tel projet somme toute précaire. Comme nous l'avons vu, un certain nombre de sociétés locales avait été fondées dans l'optique de promouvoir les connaissances géographiques dans l'enseignement ou vis-à-vis du grand public²⁴. Il n'en reste pas moins qu'aucune association fédératrice à la fois « nationale » et « scientifique » n'avait encore vu le jour en sol canadien, comme cela a pu être le cas aux États-Unis avec l'Association of American Geographers (1913), en France avec l'Association des géographes français (1920) ou encore au Royaume-Uni avec l'Institute of British Geographers (1933)²⁵.

²² *Ibid.*, p. 117.

²³ Sur les débuts de l'enseignement de la géographie à l'Université de Toronto, voir notamment John Warkentin, « Partially provided: Geography at the University of Toronto, 1844-1935 », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 52, n° 3 (2008), p. 380-400.; Marie Sanderson, « New Beginnings – University of Toronto », dans *Griffith Taylor. Antarctic Scientist and Pioneer Geographer*, Ottawa, Carleton University Press, 1988, p. 147-175.

²⁴ Pensons aux sociétés de géographie de Québec et de Montréal, mais aussi de la Canadian Geographical Society (1929), rebaptisée Royal Canadian Geographical Society (RCGS) en 1952. Bien qu'animée par certains géographes universitaires, cette société basée à Ottawa demeurait à cheval entre le milieu académique et la scène culturelle ou intellectuelle.

²⁵ Nous pourrions postuler que l'absence d'homogénéité nationale à l'échelle du pays (ou la prégnance des « deux solitudes »), combinée à la jeunesse de la discipline, a pu constituer un frein à l'émergence d'une telle organisation fédératrice. À cet effet, les facteurs expliquant l'absence d'association « canadienne » ou « canadienne-anglaise » pour

À partir des années 1950, les conditions matérielles d'existence de la géographie au pays atteignent un seuil de viabilité jusqu'alors inédit. On dénombre désormais plusieurs instituts et départements de géographie (Toronto, Colombie-Britannique, Western Ontario, McMaster, Montréal, Laval, Manitoba, etc.) à même de se joindre à l'effort disciplinaire et, par le fait même, de fournir une masse critique d'étudiants et d'enseignants possédant certains intérêts en commun, notamment celui de contribuer au développement de la géographie dans les universités par l'entremise de la valorisation de la recherche et par l'accroissement de sa visibilité dans l'espace public. Cette institutionnalisation consécutive de la géographie à titre de discipline universitaire coïncide avec une rupture graduelle en termes de représentation : la géographie ne serait plus seulement une matière scolaire ou un complément de culture. Elle aurait également sa place dans les universités et serait en mesure, de par l'utilité des connaissances qu'elle produit, de servir le développement de la science de la société canadienne²⁶. Le caractère scientifique qu'on tente d'apposer à la discipline à mesure qu'elle pénètre dans l'enseignement supérieur canadien mène nécessairement à un constat, c'est-à-dire une prise de conscience de l'inadéquation entre l'offre d'activités des sociétés de géographie existantes et les demandes des géographes universitaires. À l'instar de ce qui s'observe ailleurs en Amérique et en Europe, le modèle des « sociétés » de géographie s'essouffle peu à peu à mesure que la discipline solidifie ses assises dans le milieu universitaire²⁷.

C'est dans cette optique que l'Association canadienne des géographes (ACG) voit le jour à l'aube des années 1950. D'abord imaginé par un groupe de géographes d'Ottawa en août 1950, le projet se concrétise l'année suivante, lors d'une première réunion organisée à Montréal, dans les locaux du département de géographie de l'Université McGill. Du 30 au 31 mai 1951, un total de soixante-cinq géographes, anglophones et francophones, se réunissent dans le cadre du congrès inaugural de l'Association. Du lot, on compte un bon nombre d'individus liés aux divers services de géographie fédéraux et provinciaux, mais aussi à des instituts et départements de géographie

l'avancement des sciences peuvent servir de pistes de réflexion pour ce qui est de la géographie. Voir notamment : Yves Gingras, « Why Canada Never Had a National Association for the Advancement of Science », *Physics in Canada* vol. 62, n° 6 (novembre 2006), p. 355-359.

²⁶ En témoigne la création de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada, active de 1947 à 1967.

²⁷ Maximilian Georg et Ute Wardenga, « "Our field is the World" : Geographical Societies in International Comparison, 1821-1914 », dans Bruno Schelhaas, Federico Ferretti, André Reyes Novaes et Marcella Schmidt di Friedberg (dir.), *Decolonising and Internationalising Geography : Essays in the History of Contested Science*, Cham, Springer p. 78-79.

canadiens²⁸. Cette rencontre avait essentiellement pour objectif d'évaluer la possibilité et la viabilité du projet de création d'une Association disciplinaire. Cette première réunion a de toute évidence permis de concevoir qu'il y avait bel et bien une masse suffisante de géographes au Canada pour animer une telle association et que l'érudition et la qualité des travaux menés par ces derniers justifiaient l'organisation de rencontres scientifiques²⁹. L'objectif général du regroupement fait alors consensus : il s'agit de doter la communauté de géographes d'une structure permettant l'organisation de rencontres scientifiques régulières, la publication rapide de travaux de nature scientifique favorisant les échanges à l'intérieur du champ, la création d'un espace de discussion et de réflexion autour des questions liées à l'enseignement de la discipline, puis la promotion de la recherche scientifique en géographie³⁰.

Lors de la première journée, les participants s'attardent essentiellement à l'élection d'un premier bureau de direction et sur l'adoption de certains énoncés d'orientation. Des 11 membres élus, on compte deux Canadiens français, à savoir Pierre Dagenais, de l'Université de Montréal, à titre de 1^{er} vice-président, et Pierre Camu, de l'Université Laval, au poste de secrétaire-trésorier. À cela s'ajoute la présence de Pierre Biays, géographe français en visite à l'Université Laval, comme conseiller. Du côté des géographes d'expression anglaise, on retrouve Donald F. Putnam, de l'Université de Toronto, à la présidence, John Lewis Robinson, de l'Université de la Colombie-Britannique, comme 2^e vice-président, puis finalement F. Kenneth Hare (McGill), Edward G. Pleva (Western Ontario), L. Reeds (McMaster) et T. Weir (Manitoba) comme conseillers³¹.

Aux dires des acteurs qui sont à l'origine de sa création, l'ACG, serait ainsi née d'un besoin et, plus précisément, d'un vide associatif à combler. John Wreford Watson, géographe d'origine écossaise et président par intérim de l'Association en 1951, insistait alors sur les insuffisances des regroupements existants. Selon lui, une distance de plus en plus grande semble s'établir entre la jeune géographie universitaire canadienne et les orientations de la Canadian Geographical Society,

²⁸ Audrey Kobayashi, « "Truly our own": Canadian geography 50 years after / Un symbole national : *Le Géographe canadien* après 50 ans », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 45, n° 1 (2001), p. 3-13.

²⁹ J. W. Watson, « The Canadian Association of Geographers: A Sketch of the Preliminaries », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 1 (1951), p. 3.

³⁰ J. Keith Fraser, « The Development of the Canadian Association of Geographers », dans Louis-Edmond Hamelin et Ludger Beauregard (dir.), *Retrospective 1951-1976*, Montréal, Canadian Association of Geographers, 1979, p. 5-6.

³¹ Pierre Camu, « The Canadian Association of Geographers: Proceedings of the first annual meeting », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 1 (1951), p. 4-5.

fondée en 1929 sur le modèle des sociétés de géographie du XIX^e siècle et dont l'exécutif s'intéresse trop peu au développement d'une géographie « sérieuse » et « professionnelle »³². Il y aurait donc parmi les représentants de la géographie au Canada, jeune discipline si tant est, une absence de structure permettant à terme de créer un collectif s'identifiant pleinement à la géographie au sein des universités. C'est en ce sens que Watson souligne que « tôt ou tard, chaque regroupement professionnel cherchant la reconnaissance de leurs pratiques ou simplement soucieux de pouvoir bénéficier de l'expérience de collègues sera amené à désirer des rencontres scientifiques régulières et une forme de vie associative »³³. Dans ce contexte, l'ACG devait essentiellement constituer un vecteur de socialisation orienté en fonction d'intérêts disciplinaires communs³⁴.

Cette association se dote rapidement d'une série d'outils lui permettant, très justement, de fédérer les géographes et la recherche en géographie. À l'organisation d'un congrès annuel inauguré en 1951, s'ajoute la même année la publication d'un périodique savant, *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien* (LGC), première revue nationale bilingue du pays, connue sous le nom de *Canadian geographies/Géographies canadiennes* depuis 2023. Sur le plan de la diffusion de la recherche, cette revue prend place dans un paysage alors peu « peuplé », rejoignant ainsi la RCG, éditée par l'IGUM et la SGM. Au cours de sa première décennie d'existence, LGC montre des signes de vitalité encourageants : faisant d'abord paraître un numéro par année de 1951 à 1954, l'équipe de rédaction de la revue, compte tenu du volume de textes reçus, fait passer ce nombre à deux en 1955, à trois en 1960, puis à quatre en 1961.

Afin de mener à bien ses activités, l'ACG bénéficie du support de plusieurs organismes externes. De l'Université McGill, l'Association reçoit un soutien en termes d'infrastructures en obtenant des espaces de bureaux au Département de géographie. Sur le plan financier, près de la moitié de son budget de fonctionnement durant les années 1950 et 1960 provient de subventions versées par des organismes fédéraux, comme le Conseil national de la recherche du Canada (CNRC) et la Division

³² *Ibid.*

³³ Nous traduisons : « Sooner or later every group of professional people, seeking recognition for their craft or simply anxious to benefit from each other's experience, desires to draw together at regular intervals and to form an association. » Watson, « The Canadian Association of Geographers », p. 1.

³⁴ Watson écrit à cet effet que, « [t]o geographers in Canada, this idea was very remote in the early days (that is in the thirties) because there were so few geographers », Watson, « The Canadian Association of Geographers », p. 1.

géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques³⁵, ou encore par les Presses de l'Université de Toronto pour ce qui est du financement de ses publications³⁶.

À l'organisation de rencontres et la publication scientifique s'ajoute également la création de prix étudiants dans l'optique d'encourager la relève dans la poursuite de leurs études en géographie, mais également de favoriser le développement d'une communauté disciplinaire. Comme le souligne J. K. Fraser, plusieurs récipiendaires de ces prix, une fois leur cheminement académique complété, auront contribué à leur tour à l'établissement et au développement de la géographie dans le milieu universitaire canadien³⁷. Emboîtant le pas à la RCGS, qui décerne la médaille Massey à partir de 1967 à des individus dont le parcours se démarque dans le domaine de l'exploration et de la description du territoire canadien, l'ACG met sur pied en 1972 un programme de prix dont l'objectif est de souligner les réalisations scientifiques et les services rendus à la « profession »³⁸.

À sa fondation en 1951, l'ACG prévoit, dans ses statuts, une représentation des deux langues officielles du pays au sein de ses différentes constituantes³⁹. Dominée numériquement par les géographes d'expression anglaise, qu'ils soient d'origine canadienne, américaine ou britannique, l'ACG constitue néanmoins un lieu d'épanouissement pour certains géographes canadiens-français, pour la plupart bien positionnés institutionnellement au moment de la création de l'Association. On peut penser ici à Louis-Edmond Hamelin, fraîchement embauché à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, dont la participation aux congrès annuels et la proposition d'articles dans les pages du *Géographe canadien* étaient devenues monnaie courante, durant les années 1950, ou encore à ses collègues de l'Université Laval, Pierre Camu (avant son départ pour la vice-présidence de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent) et

³⁵ Notons également l'appui financier important du gouvernement fédéral dans l'organisation de la première rencontre annuelle de l'ACG, qui se solde par ailleurs par la publication du premier numéro du *Géographe canadien*. Trevor Barnes mentionne ainsi que grâce à l'appui financier de la division géographique, les coûts liés à l'organisation de l'évènement que l'ACG dut couvrir elle-même ne dépassaient pas les 45\$. Trevor Barnes, « The Geographical State: the development of Canadian geography », *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 31, n° 1 (2007), p. 168.

³⁶ Fraser, « The Development of the Canadian Association of Geographers », p. 6-8.

³⁷ Pensons à Robert McDaniel, Camille Laverdière (Université de Montréal), Ralph Krueger (University of Waterloo), Paul-Yves Denis (Université de Montréal et Université Laval), Paul Bussièrès (Université Laval), Jean-Vianney Frenette (Université de Montréal), Gil Ross, Cole Harris (Toronto et Colombie-Britannique), James Maxwell, Jack Galloway, Maurice Saint-Yves (Université Laval), Pierre Cazalis (Université de Sherbrooke), Jean-Claude Dionne (Université Laval), John Marshall, Larry Bourne, Hugues Morrissette (Université d'Ottawa et Université de Montréal), William Found ou encore Henri Dorion (Université Laval). *Ibid.*, p. 9-10.

³⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 6.

Fernand Grenier. Du côté de Montréal, certains pionniers comme Benoit Brouillette, Pierre Dagenais et, marginalement, Robert Garry, contribuent périodiquement, eux aussi, aux activités et au fonctionnement général de l'ACG.

Au caractère bilingue des statuts de l'ACG s'ajoute également une volonté d'assurer une meilleure représentation géographique à l'échelle du Canada. Dans cette optique, des sections régionales sont mises sur pied : un premier chapitre régional est créé en 1952 en Ontario et est suivi en 1958 par un groupe de géographes de la Colombie-Britannique, qui, éventuellement, en élargissent la portée pour inclure l'ensemble de l'Ouest canadien⁴⁰. Dans le cas du Québec, une section Saint-Laurent–Outaouais est créée afin de fédérer les forces vives du Québec et de l'Est ontarien. Une première réunion a lieu en 1959, non sans que cela ne suscite certaines critiques de la part de géographes québécois, qui considéraient alors être témoins d'une reconduction du rapport de force entre francophones et anglophones, notamment en ce qui a trait aux façons de penser la géographie et son enseignement⁴¹.

À la fin des années 1950 et au début des années 1960, l'arrivée d'une nouvelle génération de géographes dans le paysage universitaire, pour la plupart étudiants des instituts de la province ou bien en partie formés au sein de ces derniers, coïncide avec une transformation du rapport à l'ACG. Connaissant une certaine croissance démographique depuis la création des premiers instituts, les géographes d'expression française du Québec ressentent de plus en plus difficilement leur statut minoritaire, si bien qu'un important contingent, principalement composé de ressortissants d'institutions montréalaises, sortent des rangs au début des années 1960, imaginant par le fait même la possibilité de créer une association disciplinaire ayant pour objectif de représenter les intérêts des géographes du Québec et, ce faisant, de valoriser la pratique de la géographie en français.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁴¹ Jean Décarie, « Première rencontre de la section Saint-Laurent–Outaouais de l'Association canadienne des géographes », *Revue canadienne de géographie*, vol. 13, n° 3-4 (1959), p. 212-214.

2.2. La formation de l'Association des géographes du Québec (1961-1962)

Le séparatisme québécois porte témoignage contre les injustices que nous avons subies – celles du sort, celles de nos associés. En ce sens, il est utile : il fera peut-être réfléchir. Ce qui m'inquiète, c'est plutôt l'attitude intérieure du séparatiste, et les déceptions qu'il se prépare.

André Laurendeau, 1961⁴²

Le début de la décennie 1960 marque un tournant dans l'histoire politique du Québec. Sans représenter une rupture irréductible entre deux « types » de sociétés⁴³, la Révolution tranquille aura néanmoins été le corollaire d'une construction conséquente de l'appareil étatique provincial et d'une transformation importante des imaginaires territoriaux et politiques à l'échelle de la francophonie canadienne. Au Québec, cela prend la forme d'une valorisation de plus en plus assumée du cadre étatique à titre de vecteur d'émancipation politique. La géographie québécoise d'expression française du début des années 1960 n'échappe pas à ce changement de texture.

2.2.1. La « démission » des géographes canadiens-français, ou la généalogie d'un projet

À la fin des années 1950, des étudiants mentionnaient déjà le décalage de points de vue entre anglophones et francophones au sein des structures régionales de l'ACG. Jean Décarie, terminant alors un baccalauréat à l'IGUM⁴⁴, souligne dans un compte rendu de la première rencontre de la section Saint-Laurent–Outaouais de l'ACG que le fonctionnement d'une telle association était rendu difficile en raison de la distance qui subsiste sur le plan des sociabilités⁴⁵. S'ensuivent des appels au boycott des réunions de l'ACG, mais également du congrès l'Association canadienne-

⁴² André Laurendeau, « Séparatisme et décolonisation », *Les Devoir*, 20 février 1961, p. 5.

⁴³ Depuis la fin des années 1970, historiens et sociologues ont mis en lumière les continuités caractérisant l'avant et l'après 1960, contribuant ainsi à voir dans l'action des acteurs historiques des années 1920 à 1950 le ferment des transformations sociales, politiques et économiques des années 1960 et 1970, allant ainsi au-delà de l'idée selon laquelle le Québec entrait dans la modernité avec l'élection du parti libéral de Jean Lesage. À titre d'exemple, voir Fernand Dumont, « Les années 1930 : la première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Les idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.; Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences : l'histoire de l'ACFAS, 1923-2023*, Montréal, Boréal, 2023 [1994].; É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002.

⁴⁴ Après avoir travaillé sur la « définition des zones urbaines pour les six principales agglomérations de la plaine de Montréal » lors de ses études de deuxième cycle, Jean Décarie rédige une thèse, finalisée en 1968, sur l'application de la géomorphologie à la planification territoriale.

⁴⁵ Décarie, « Première rencontre de la section Saint-Laurent – Outaouais », p. 212-214.

française pour l'avancement des sciences (ACFAS) lorsque ce dernier est organisé à Ottawa, comme ce fut notamment le cas en 1961⁴⁶. La question prend un tournant lorsque Jean-Claude Dionne, ancien étudiant de l'IGUM⁴⁷ alors à l'emploi du gouvernement du Québec et en voie d'entamer ses études doctorales à Paris, fait paraître une lettre ouverte dans les pages du *Devoir* du 26 juillet 1961, dans laquelle il fustige l'ACG pour son manque de considération à l'endroit du fait français. D'une plume vive, il décrit son incompréhension quant au fait que l'édition 1961 du congrès de l'ACG – cette « association canadienne en principe biculturelle et bilingue » – se soit principalement déroulée en anglais dans une ville majoritairement francophone comme Montréal :

Quand, à Montréal, deuxième ville française du monde et première métropole française d'Amérique, se tient un congrès canadien, quelle langue y parle-t-on? Tous les Québécois connaissent la réponse. Le dernier congrès des Sociétés savantes qui s'est déroulé à Montréal, en juin dernier, n'a pas fait exception à la règle. Bien qu'en milieu français, la presque totalité des programmes, des débats et des communications ont été faits uniquement en anglais. L'Association canadienne des géographes n'a pas échappé, pour sa part, au courant général.⁴⁸

Profitant de cette tribune, Dionne porte trois griefs à l'endroit de l'ACG⁴⁹. Ainsi critique-t-il, dans un premier temps, la sous-représentation des francophones au sein de l'exécutif. Bien que, sur les 12 présidents actifs entre 1951 et 1961, le quart (3) furent francophones, il y aurait néanmoins un déséquilibre à l'échelle du Conseil de l'Association, au sein duquel la présence francophone se cantonne alors à 10%. Le deuxième grief porte plus précisément sur la place accordée au français dans le cadre du congrès annuel de l'Association. Dionne mentionne ainsi que des 174

⁴⁶ Dans l'édition du 3 juillet 1961 du quotidien *Le Devoir*, Laverdière écrivait : « On ne se surprendra plus à l'avenir de notre refus, conscient cette fois, de collaborer à ces mouvements dits nationaux, ayant déjà trop perdu de notre temps. Plus encore, puisqu'il faut s'identifier de plus en plus avec une nation indépendante du Québec, il est donc pour le moment inconcevable de tenir ses congrès à l'étranger, en songeant à celui de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences) qui se déroulera à Ottawa l'automne prochain : il faut se refuser à y participer, et s'il faut à tout prix trouver une troisième université (nous avons déjà Laval et Montréal) pour le déroulement du congrès, celle de Sherbrooke serait sans doute très heureuse de nous recevoir [...]. Nous sommes arrivés à un tournant de la vie québécoise, croyons-nous, où de nombreux collègues de l'enseignement universitaire, à qui il coûte encore de se déclarer ouvertement pour la cause de leur souveraineté, se doivent maintenant de ne plus garder le silence. » Camille Laverdière, « The Royal Society of Canada », *Le Devoir*, 3 juillet 1961, p. 4.

⁴⁷ Jean-Claude Dionne défend une thèse de maîtrise portant sur la « morphologie littorale de la côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent de Rivière-du-Loup à Matane » en 1961. Au cours de la décennie qui suit, il alterne entre la recherche gouvernementale et les études supérieures. En 1970, il soutient une thèse de 3^e cycle à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) sur les « aspects morfo-sédimentologiques du glacial du Saint-Laurent ».

⁴⁸ Jean-Claude Dionne, « The Canadian Association of Geographers et le respect du fait français », *Le Devoir*, 26 juillet 1961, p. 4.

⁴⁹ *Ibid.*

communications présentées depuis 1951, seules 27 ont été le fait de chercheurs Canadiens français, dont deux prononcées en anglais. À cela s'ajoute le fait que les débats, discussions, annonces publiques et discours présidentiels ont jusqu'alors été effectués en anglais. Finalement, on observerait le même problème du côté des publications dans *Le Géographe canadien* : sur les 17 numéros parus, 117 articles ont été publiés en anglais contre 22 en français.

De ces constats statistiques, Dionne en vient à énoncer ce qui lui apparaît comme un état de fait, à savoir que « les géographes canadiens-français sont des intrus dans l'Association canadienne des géographes », ajoutant au passage qu'« ils [y] sont étrangers au même titre que lorsqu'ils font partie de l'Association américaine des géographes », à la différence que « là, au moins, ils savent qu'ils ne sont pas chez eux »⁵⁰. À ses yeux, cette situation serait liée au « sentiment d'insécurité qu'éprouvent les géographes canadiens-français lors des congrès », sentiment qui se traduit notamment par une démission, une abstention massive et un désintéressement général. Posant la question des effets de la supériorité numérique des anglophones au sein de l'Association, Dionne doute de la possibilité d'un réel mélange des aspirations :

Il semble très difficile, sans sacrifier des valeurs réelles, de concilier les aspirations des géographes canadiens-français au sein d'une association où ils font figure de curiosités et où ils doivent sans cesse mendier à leurs partenaires le pain qu'ils ont eux-mêmes cuit. Si l'on entend concilier les deux groupes, il faut alors se résigner à l'assimilation. On craquera à force de plier. À l'heure actuelle, c'est un fait que le dialogue au sein de l'Association n'est possible que si le Canadien français accepte les conditions du Canadien anglais⁵¹.

Afin de sortir de cet *imbroglio*, Dionne suggère deux avenues possibles pour les géographes canadiens-français, soit a) accepter la situation, « solution facile qui signifiera éventuellement l'ignorance du groupe français et de sa langue »⁵², ou b) refuser l'état des choses et passer à l'action, ce qui, dans ce cas-ci, pourrait impliquer de demeurer au sein de l'ACG en y prenant part de manière active, un scénario qui, se révélerait être « une lutte stérile »⁵³.

C'est une solution de compromis, car, quelle que soit la bonne volonté des membres canadiens-français au sein de l'Association, ils ne peuvent rien et ne disposent pas de

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

l'initiative ni des moyens. Cette situation anormale sera excessivement difficile à corriger, sinon impossible, dans les conjonctures actuelles⁵⁴.

Cela pourrait aussi signifier le retrait complet des membres canadiens-français de l'ACG ou encore y demeurer à titre de membres « étrangers », et, conséquemment, de fonder une association proprement canadienne-française ; une association « où l'on aura vraiment l'impression d'être chez soi et de diriger soi-même sa destinée ». La création d'une association québécoise ou canadienne-française serait ainsi le moyen à privilégier pour établir un réel rapport de force : « Puisqu'il n'y a pas de dialogue possible avec nos collègues de langue anglaise, à moins de toujours céder, nous n'avons rien à perdre, au contraire. Ayant notre propre association, nous serons en mesure d'exiger davantage de l'autre association. »⁵⁵ Cette voie pourrait être facilitée, notamment, par un rapprochement avec l'ACFAS, au sein de laquelle la présence des géographes francophones se fait de plus en plus sentir, tout particulièrement depuis 1957 avec la création d'une section de géographie⁵⁶. Il s'agirait donc de profiter de l'espace de socialisation scientifique que constitue l'ACFAS pour donner un nouveau souffle à la vie associative des géographes francophones du Québec :

Si les Canadiens français préfèrent s'exprimer à l'ACFAS plutôt qu'à l'ACG, c'est précisément parce qu'ils sont chez eux avec l'une association et étrangers avec l'autre [...]. Une association canadienne-française des géographes existant déjà par l'ACFAS, il s'agit maintenant de la fonder officiellement, d'en définir la constitution, d'organiser un programme vraiment adéquat [...]. Nous avons de sérieux motifs de préconiser la fondation d'une Association canadienne des Géographes de langue française, puisque celle qui existe présentement ne répond point à nos aspirations en servant la cause de l'unilinguisme, et aussi parce que notre participation active à l'ACFAS en réponse à notre démission non officielle de l'ACG démontre la nécessité d'une Association canadienne-française des géographes. Le nombre des géographes canadiens-français justifie bien leur propre association.⁵⁷

L'intervention de Dionne dans les pages du *Devoir* stimule la discussion au sein de la jeune collectivité des géographes du Québec. Suscitant à la fois les assentiments et les oppositions, cette

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ La géographie demeure bien présente dans le cadre du congrès de l'ACFAS, et ce, depuis ses débuts en 1933. En témoigne l'implication soutenue de Benoît Brouillette, de l'École des hautes études commerciales de Montréal, dans les sections de sciences morales (1) et de pédagogie des sciences (4). Voir : *Annales de l'ACFAS*, vol. 1 (1935), p. 46 et 91.

⁵⁷ *Ibid.*

prise de parole dans l'espace public a comme effet de polariser le champ autour d'un projet, celui de la création d'une association canadienne-française (ou québécoise) de géographie, donnant ainsi forme à deux camps relativement distincts – l'un gravitant autour de l'IGUM, l'autre ancré à l'IGUL – suivant également un clivage générationnel.

Parmi les géographes à emboîter le pas à Dionne, mentionnons Michel Brochu, géographe à l'emploi de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada, docteur de l'Université de Paris et spécialiste des questions nordiques. Dans les pages du *Devoir* du 1^{er} août 1961, ce dernier en vient également à considérer qu'une participation plus active des francophones au sein de l'ACG serait vaine. Ainsi écrit-il qu'« [i]l n'est pas question de réclamer plus de français à l'ACG puisqu'il est tout à fait normal dans le contexte canadien que les géographes anglo-canadiens ne sachent pas le français et conduisent en anglais une association où ils sont la majorité absolue »⁵⁸. De manière générale, les géographes canadiens-français font face à un dilemme, plus précisément entre le fait de présenter des communications en français qui seront seulement comprises des Canadiens français, ou encore de procéder en anglais afin d'être compris de tous, une situation qu'il considère lui-même comme inadmissible. Plutôt, la solution serait de créer une association de géographes de langue française en Amérique du Nord, à l'image de l'Association des médecins de langue française, fondée en 1902. Se fiant au nombre de géographes francophones⁵⁹, il apparaîtrait justifié de créer une telle association, « qui pourra convoquer des réunions et des congrès où les travaux et les exposés pourront être fait tout naturellement en français ». Il s'agirait, en définitive, d'une voie d'autonomisation des géographes canadiens-français qui, sans « couper tous les ponts avec leurs collègues de langue anglaise », mènerait à la création d'« une association professionnelle de langue française qui servira leurs intérêts »⁶⁰.

À l'image du rapport à la question nationale au Québec à l'aube des années 1960, le projet de création d'une association fonctionnant exclusivement en français, à distance de l'ACG, est loin de faire l'unanimité parmi les géographes québécois. Fernand Grenier, qui occupe le poste de directeur de l'IGUL depuis 1960, succédant à Louis-Edmond Hamelin, est le premier à prendre la

⁵⁸ Michel Brochu, « Pour une Association de géographes de langue française », *Le Devoir*, 1^{er} août 1961, p. 4.

⁵⁹ Brochu évoque que le Québec compte au plus une cinquantaine de géographes proprement formés à la discipline.

Ibid.

⁶⁰ *Ibid.*

parole publiquement à cet effet. Quelques semaines après la publication du texte de Dionne, il fait paraître sa réponse dans les pages du *Devoir*. Admettant l'intérêt d'un rapprochement avec l'ACFAS, il précise néanmoins qu'il n'y avait nul besoin d'opter pour « un procès à l'emporte-pièce contre l'Association canadienne des géographes », notamment en raison de son « caractère malicieux » et de la « curieuse façon de raisonner »⁶¹ qui s'y déploie. Ainsi s'interroge-t-il à savoir si « l'effet ne serait-il pas plutôt la cause? S'il arrivait justement que le refus de participer à l'Association explique les faibles pourcentages? »⁶² Aux yeux de Grenier, le problème se situerait donc davantage du côté des géographes canadiens-français eux-mêmes, qui auraient tourné le dos à l'ACG, tout particulièrement dans le cadre des congrès annuels organisés hors des universités francophones de la province. Du même souffle, il n'hésite pas à remettre en cause la validité des constats posés par Dionne, rappelant par le fait même le caractère anglo-saxon de l'Université McGill :

M. Dionne, lui-même, à ce qu'on m'a dit, était là en « observateur ». Il a observé que les choses se faisaient surtout en anglais et il s'en est scandalisé [...] Depuis quand McGill est-elle un milieu français et comment un géographe sérieux peut-il s'amuser à parler de Montréal comme de la deuxième ville française du monde?⁶³

À titre de justification, Grenier insiste sur le fait que l'organisation du congrès relève de l'université hôte. Incidemment, les géographes anglophones sont accueillis en français lorsque l'Université de Montréal ou Laval sont en charge des préparatifs (comme à Québec en 1952). Ainsi, sur la question de l'unilinguisme présumé de l'ACG, Grenier est intransigeant :

L'ACG a un caractère bilingue. Cela est indiscutable. Et depuis sa fondation. La revue de l'Association, conformément au principe admis dès les débuts, a publié les textes dans la langue des auteurs avec des résumés dans l'autre langue. Robert Garry, de l'Université de Montréal, et moi-même avons établi le texte français de la constitution de l'ACG il y a quelques années [...]. En somme, il y a autant de français dans l'ACG que les géographes canadiens de langue française ont bien voulu en mettre.⁶⁴

Poursuivant en ce sens, il estime que le mépris dans lequel les géographes anglophones tiendraient leurs collègues francophones relève de la fausseté : « À ma connaissance, aucun de nos collègues

⁶¹ Fernand Grenier, « L'association canadienne des géographes », *Le Devoir*, 17 août 1961, p. 4.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

de langue anglaise n'a jamais refusé de reconnaître au français ses droits.»⁶⁵ Terminant sur une froide note, Grenier suggère que les géographes canadiens-français, s'ils désirent obtenir le respect de leurs collègues anglophones, «devront commencer par se respecter eux-mêmes et respecter leur propre langue», ajoutant au passage que «peut-être faudrait-il un peu songer à respecter leurs collègues de langue anglaise»⁶⁶.

À son tour, Louis-Edmond Hamelin, collègue de Grenier à l'IGUL, s'oppose tout aussi fermement aux critiques du groupe de géographes montréalais. Décritant le caractère tendancieux des articles publiés dans la presse francophone sur le sujet, ce dernier opte plutôt pour une prise de parole dans l'espace savant, plus précisément dans les pages des *Cahiers de géographie de Québec* (CGQ), et ce, de manière à formuler une critique s'inscrivant «contre la formule de l'isolement»⁶⁷ qu'il prête à ses collègues montréalais. Se référant à son propre vécu de géographe ayant œuvré au sein de l'ACG, il estime ne pas partager «ce sentiment d'insécurité, ce dialogue impossible et cette perte de temps dont parlent certains indépendantistes»⁶⁸. De manière plus générale, la faute de la faible présence du français au sein de l'ACG, croit-il avec Grenier, reviendrait aux Canadiens français, qui évitent de s'impliquer en amont :

Qui ignore, dans les milieux géographiques canadiens, les tracasseries souvent inutiles faites par quelques géographes de langue française auprès de collègues de langue anglaise? Autre cas où les Canadiens français sont en défaut : pendant plusieurs années, alors que l'Association (en majorité anglaise) cherchait un Canadien français pour occuper une fonction officielle, les seuls candidats possibles se maintenaient en dehors de l'Association. Autre cas : par deux fois, des Canadiens français, pour diverses raisons, ont refusé la présidence de l'Association. Cette année, en séance publique, le professeur Hare, faisant remarquer qu'il fallait nommer un autre Canadien français dans le Conseil, il ne se trouvait alors aucun des nôtres en mesure d'occuper ce poste. Il y a environ 60 géographes de langue française dans le Québec ; pourtant deux seulement ont présenté des communications au dernier Congrès de McGill. Personne, si ce n'est eux-mêmes, n'a empêché les 58 autres géographes de se produire dans un

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Louis-Edmond Hamelin, « Une Association canadienne des géographes ou plusieurs groupements de géographes au Canada? », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10, 1961, p. 289.

⁶⁸ *Ibid.*

texte ; si plusieurs d'entre eux l'avaient fait, la majorité des communications aurait été en français ; alors, à qui la faute, si le Congrès n'a été français qu'à 10%?⁶⁹

S'en prenant aux arguments de Dionne et de Brochu, Hamelin suggère ainsi qu'« [a]yant peu ou mal collaboré à l'Association nationale, les géographes canadiens-français n'ont guère le droit de se plaindre de la part restreinte du français dans ladite association »⁷⁰.

De l'avis d'Hamelin, le projet de création d'une association francophone devra faire face à plusieurs écueils. D'abord, ce rassemblement ne pourrait prétendre au statut d'association canadienne-française dans la mesure où sa représentativité serait par trop limitée. En cela, « il s'agirait plutôt d'une société de géographes, car ce ne seront pas tous les Canadiens français concernés qui participeront à part entière à cet hypothétique groupement »⁷¹. De plus, le moment serait mal choisi pour se distancer des institutions anglo-saxonnes en raison des « progrès énormes » de la langue anglaise, devenue « langue internationale de communication géographique »⁷². Le scénario de la scission, qu'il conçoit comme une formule d'isolement à l'intérieur du Canada français ou, du moins, du Québec, contreviendrait aussi à l'établissement d'un véritable « esprit géographique », ici synonyme d'ouverture, de tolérance et de curiosité intellectuelle : « En principe, demander l'isolement des géographes canadiens-français, c'est faire fi du véritable esprit géographique qui doit toujours tenir largement ouvert son monde de relations professionnelles. »⁷³ Plus encore, cela aurait comme effet de limiter la portée de la science canadienne-française, qui doit déjà faire preuve d'humilité à l'intérieur du champ scientifique :

[I]l ne faut pas se leurrer sur la portée scientifique des recherches vraiment géographiques de langue française au Canada. Je crains qu'en vase clos, les progrès ne soient très lents, que l'ennui ne gagne et que l'air ne devienne vite irrespirable. Il ne faut pas s'illusionner non plus sur les chances de relations de plain-pied que cet isolat québécois pourrait dès à présent entretenir avec les géographes français de France, actionnés à une tout autre fréquence.⁷⁴

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, p. 290.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

Face au « problème de dédoublement racial » et à la « proposition de grouper les géographes de langue française », Hamelin est amené à y voir un projet bercé « d'irréalisme et d'illusions. » Imaginant une solution qui pourrait s'appliquer à l'ensemble des géographes canadiens, il en vient à suggérer une valorisation du bilinguisme, ouvrant ainsi la voie à une forme de bonententisme⁷⁵ qui, sans nier les particularismes du fait français, en appelle à leur dépassement au nom d'un idéal d'unité canadienne :

Il faut en arriver à ce que chaque géographe canadien ait considérablement agrandi son « coefficient d'échange géographique [...] ». Une meilleure géographie sortirait de géographes canadiens connaissant beaucoup mieux toutes les géographies d'expression française (française de France, belge, canadienne-française, des sections non métropolitaines de l'Union française) et d'expression anglaise (canadienne-anglaise, britannique, états-unienne, du Commonwealth...). Voilà, pour moi, le meilleur bilinguisme géographique au Canada, bilinguisme qui ne doit pas seulement toucher la langue, mais l'esprit des géographies extérieures.⁷⁶

Il est très navrant et triste de perspective de constater jusqu'à quel point la majorité des géographes canadiens, de langue française ou de langue anglaise, réalise si peu ces objectifs. Que d'occasions perdues pour la science et la culture personnelle! Un isolement des géographes du Canada français ne serait pas plus défendable que l'attitude actuelle de la plupart des géographes du Canada anglais, attitude unilinguiste et même éclectique à l'intérieur du domaine mondial de langue anglaise.⁷⁷

À l'échelle des départements de géographie eux-mêmes, la solution serait donc structurelle :

Pour favoriser le bilinguisme chez la génération montante, il faudrait que les départements de géographie au Canada ne décernent pas de diplôme de Maîtrise ou de Licence à quiconque ne pourrait utiliser convenablement les deux langues, française et anglaise [...] Au-delà de ces rencontres canadiennes, les géographes du Canada pourraient jouer un rôle très important dans la géographie occidentale et mondiale en faisant liaison entre d'autres groupes français et anglais qui sont encore unilingues.⁷⁸

⁷⁵ Nous nous en remettons à l'interprétation du *bonententisme* formulée par l'historien François-Olivier Dorais, soit celle d'une posture idéologique qui, dans son opposition vigoureuse au nationalisme traditionaliste des années 1920 à 1950, amène à concevoir l'histoire comme une « source de conviction patriotique » dont le rôle ne « s'accomplit non pas dans le façonnement d'un nationalisme canadien-français, mais plutôt dans celui d'un nationalisme *canadien*, où Canadiens anglais et français sont appelés à transcender leurs particularités pour s'accorder dans un nouvel idéal civilisationnel ». François-Olivier Dorais, « Aux origines de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval », dans *L'École historique de Québec. Une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022, p. 42-43.

⁷⁶ Hamelin, « Une Association canadienne des géographes », p. 291.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

Rétorquant d'avance aux détracteurs qui ne pourraient y voir autre chose qu'une utopie, Hamelin souligne qu'une telle disposition linguistique existe déjà dans plusieurs pays. Au Canada, plusieurs francophones navigueraient déjà allégrement entre les deux univers linguistiques, leur géographie se situant à cheval sur deux mondes⁷⁹. Quant aux géographes d'expression anglaise, il demeure optimiste, tout en admettant qu'un important travail reste à faire⁸⁰. Plutôt qu'une voie vers l'assimilation des Canadiens français, l'ouverture à l'anglais serait synonyme de « mouvements d'échanges avec l'extérieur »⁸¹ ou encore d'une « certaine marche vers la pluralité linguistique »⁸².

En clair, Hamelin clame la nécessité d'un dépassement du cadre local, et ce, à titre de condition minima pour l'exercice « d'une saine géographie, science des relations »⁸³. Le mouvement d'ouverture, décrié par certains, doit à ses yeux se poursuivre et s'amplifier. Il serait même du devoir des Canadiens français que de rendre disponible leur science aux milieux anglophones : « Sans nous, il est douteux que les géographes canadiens de langue anglaise puissent un jour s'adonner [un] tant soit peu à la géographie d'expression française. »⁸⁴ Les géographes québécois membres de l'ACG se doivent par conséquent prendre conscience de leurs responsabilités et participer aux activités avec une « mentalité de rencontre, d'échange et de collaboration »⁸⁵. Rejoignant la pensée bonententiste et antinationaliste misant sur la responsabilisation des Canadiens français au regard de leurs conditions, les géographes de l'Université Laval réunis autour d'Hamelin et Grenier perçoivent ainsi dans la mouvance qui anime le projet de création d'une association québécoise de géographie l'illustration d'une conception « romantique de la nation », centrée sur les « querelles de races », ainsi qu'un frein à l'universalisation de la raison. On retrouve ici, du côté de la géographie, les grandes lignes du débat ayant cours depuis les années 1940 au sein de la communauté historienne canadienne-française, opposant les interprétations

⁷⁹ Sur la thèse de la « confluence » entre les traditions géographiques anglo-saxonne et française au Québec, voir Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 667-678 ; Louis Trotier, « Tableau de la géographie québécoise », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 20, n° 4 (1976), p. 353-366.

⁸⁰ « [L]e français a fait quelques gains chez des géographes de langue anglaise ; certains ont découvert nos travaux ; plusieurs ont fait l'effort d'apprendre à lire les ouvrages français ; des géographes britanniques ont appris le français au Canada ; une université de langue anglaise apporte un intérêt particulier à la géographie d'expression française. Une certaine collaboration s'est inscrite de part et d'autre de départements de géographie linguistiquement différents. » Hamelin, « Une Association canadienne des géographes », p. 291.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*, p. 292.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

historiques d'Arthur Maheux à celle de Lionel Groulx, titulaire de la chaire de d'histoire de l'Université de Montréal depuis 1920⁸⁶.

Plusieurs mois après la publication de la première lettre ayant instigué le débat dans les pages du *Devoir*, Dionne revient à la charge, cette fois en tenant compte des critiques du projet formulées par Grenier et Hamelin. C'est ainsi que le géomorphologue fait paraître un texte intitulé « vers une Association nationale des géographes de langue française » dans les pages de la RCG⁸⁷, dont il reprend le propos de manière abrégée dans une lettre publiée dans le *Devoir* le 8 janvier 1962⁸⁸. Mentionnant que l'idée de créer une association nationale de langue française a amené nombre important de géographes à témoigner leur soutien au cours de la dernière année, Dionne précise « [qu']au silence inquiétant de certains, la majorité s'est prononcée déjà en faveur d'une association nationale des géographes de langue française au Canada », ajoutant par le fait même « [qu']il y a lieu de se réjouir de cet éveil qui stimule et entraîne même dans son élan dynamique les plus clairvoyants »⁸⁹.

Profitant de l'occasion pour répondre aux géographes de l'Université Laval, ayant taxé l'initiative du groupe montréalais de « procès à l'emporte-pièce, de témoignages d'anglophobie muet par un « esprit de dissidence des géographes canadiens-français », Dionne se défend en martelant que sa prise de position constitue d'abord et avant tout un « exposé des faits et des problèmes auxquels la situation du bilinguisme unilatéral place la minorité française » et une « invitation chaleureuse aux responsables à fonder une association où les géographes canadiens-français seraient pleinement chez eux »⁹⁰. Dès lors, les réponses de Grenier et Hamelin témoigneraient à leur tour d'un « esprit de résistance » se construisant à même une mauvaise compréhension du problème et du projet. Quant à « la démission, de l'abstention massive et au désintéressement général des Canadiens

⁸⁶ Par exemple, voir : Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?* Montréal, Beauchemin, 1943.; Lionel Groulx, *Pourquoi nous sommes divisés*, Montréal, Les éditions de L'Action nationale, 1943. Pour un éclaircissement des tenants et aboutissants du courant antinationaliste mené par Maheux et ses implications dans le champ de l'histoire, plus particulièrement à l'Université Laval, voir François-Olivier Dorais, *L'École historique de Québec. Une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022, p. 42-47.

⁸⁷ Jean-Claude Dionne, « Vers une association nationale des géographes de langue française au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 15, n° 1-2-3-4 (1961), p. 44-47.

⁸⁸ Jean-Claude Dionne, « Les géographes de langue française », *Le Devoir*, 8 janvier 1962, p. 4.

⁸⁹ Dionne, « Vers une association nationale », p. 44.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 44.

français »⁹¹, le diagnostic serait mal posé : ne faudrait-il pas plutôt se demander *pourquoi* une telle démission a eu lieu plutôt que d'y voir une forme d'irresponsabilité? Dionne accuse ainsi ses interlocuteurs de jouer un double jeu, de « défendre une vieille thèse loyaliste », de présenter une vision partielle des faits et de baser sa réflexion sur sa seule trajectoire individuelle : « une expérience personnelle valable pour un individu [...], mais à quels sacrifices consentis et pour quels augures? » Dès lors, si Hamelin considère les porteurs du projet et les géographes canadiens-français de manière générale comme « les premiers fauteurs envers l'Association »⁹², Dionne y voit quant à lui l'occasion de s'interroger sur les raisons de cette démission. À ses yeux, « les abstentionnistes ne revendiquent rien des Canadiens anglais » et, conséquemment, « leur volonté de fonder une association, qui répond plus adéquatement à leurs aspirations, n'est pas un indice d'anglophobie, mais un sentiment de dignité humaine »⁹³.

Incidentement, la proposition d'Hamelin visant la valorisation du bilinguisme laisserait transparaître une conception idéalisée de l'unité canadienne. En cela, nous sommes à même de percevoir la portée politique de la question associative, qui, dans le contexte du Québec du début des années 1960, franchit de manière nette les frontières du champ scientifique :

La conclusion de Monsieur Hamelin permet d'entrevoir dans le rêve une sorte de paradis terrestre pancanadien, si tous les géographes veulent collaborer et oublier les frontières du langage. Vues optimistes, mais peu réalistes! En effet, avant d'enrichir les autres de nos valeurs, il importe de développer d'abord ces valeurs, d'unir ses efforts en des milieux favorables. Au-delà, on pourra songer aux échanges nationaux et internationaux.⁹⁴

Revenant sur le boycott d'un nombre important des géographes canadiens-français du congrès de l'ACFAS et des réunions de la section Outaouais-Saint-Laurent tenus à Ottawa en 1961, Dionne y voit un geste illustrant l'appui au projet de création d'association nationale :

Quand on affirme que la relève se prononce en faveur d'une association nationale des géographes de langue française au Canada, nous avons de sérieuses raisons de le faire [...] Par son abstention, le groupe des géographes canadiens-français [...] confirmait sa solidarité avec les idées émises dans les articles déjà cités. Il ne fait pas de doute

⁹¹ *Ibid.*, p. 45.

⁹² *Ibid.*, p. 46.

⁹³ *Ibid.*, p. 47.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 46.

maintenant, après un témoignage de cette nature, que les apôtres de notre cause sont passés à l'action, et nous prévoyons pour bientôt la fondation d'une association nationale des géographes d'expression française.⁹⁵

Quant à la Section Saint-Laurent-Ottawa de l'ACG, qu'il qualifie de « petite association bâtarde [...] née par erreur ou faiblesse »⁹⁶, il en annonce la disparition prochaine. La création d'une nouvelle association permettrait ultimement d'« établir des contacts dans l'avenir sur des bases nouvelles et plus solides »⁹⁷. Il en irait donc de la « santé de la géographie » au Canada français et, ainsi, d'un dynamique répondant à « un seul leitmotiv », à savoir « l'unité dans la séparation »⁹⁸.

Dans la livraison suivante de la RCG, Camille Laverdière, professeur à l'IGUM, prend à son tour la parole afin d'appuyer les critiques et les propositions formulées par Dionne. S'inscrivant de plain-pied dans une critique nationaliste de la gestion du fait français au sein de l'ACG, il revient à la charge, cette fois au sujet de la création d'une association nationale des géographes de langue française, en rejetant à son tour les critiques formulées par ses collègues de l'Université Laval, en particulier Hamelin, qui, selon lui, aurait laissé sous-entendre que l'existence même de l'ACG rend inutile la mise sur pied d'une association québécoise. Écartant les accusations de fermeture d'esprit et d'anglophobie, Laverdière souligne que les géographes canadiens-français, en aucun cas, ne proposent de « couper les ponts avec les géographes étrangers » ; scénario inconcevable sur le plan scientifique. Ainsi présente-t-il la portée du projet d'association nationale à l'aune d'une possibilité renouvelée, celle de créer des liens avec les communautés de géographes du pays et d'ailleurs :

Les géographes (de langue française) du Québec, en plus de conserver des relations qu'ils espèrent durables avec les géographes de langue anglaise du pays, se proposent d'établir des contacts avec les géographes des États de la Nouvelle-Angleterre et des Grands Lacs [...] Ils souhaitent également faire partie de l'*Institut pan-américain de Géographie et d'Histoire*.⁹⁹ [...] Ils se demandent si le temps n'est pas venu à la grande

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*, p. 47.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Fondé en 1928 à la suite d'une résolution adoptée dans le cadre de la Conférence panaméricaine tenue à La Havane en 1928, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) est une entité regroupant des associations disciplinaires actives dans les Amériques et se donnant comme objectif de rassembler et diffuser « des informations relatives à toutes les questions géographiques ou historiques qui intéressent les républiques américaines. ». De son siège social situé à Mexico, l'IPGH assure la publication de matériel cartographique et d'ouvrages de fond, en plus de soutenir la recherche archéologique. Voir : Jean Gottmann, « Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire », *Annales de géographie*, n° 257 (1936), p. 557.; Henri Dorion, « L'Institut panaméricain de géographie et d'histoire », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 279-287.

communauté mondiale des géographes de langue française d'instituer certains liens susceptibles de les rapprocher davantage. Enfin, il faudra qu'ils s'activent à fréquenter certains congrès régionaux et surtout ceux de l'Union géographique internationale.¹⁰⁰

Le problème, aux yeux de Laverdière, serait d'abord et avant tout lié au caractère politique de l'aménagement du rapport entre les deux langues officielles au Canada, situation qui se transposerait dans le fonctionnement même de l'ACG. Retraçant la trajectoire de l'Association depuis 1951, le géographe montréalais présente ainsi le développement des velléités autonomistes de certains géographes québécois comme faisant partie du cours de l'histoire :

Il y a une dizaine d'années, les quelques géographes du pays, tant de langue française que de langue anglaise, décidèrent de fonder l'Association canadienne des géographes (*The Canadian Association of Geographers*) dont le but « sera d'encourager l'étude et la recherche géographique ». Dix ans plus tard, des géographes de langue française du Québec, voyant qu'ils représentent une certaine force et conscients de la nécessité de mettre leurs intérêts en commun, entre autres afin d'être mieux représentés à l'étranger et surtout d'être représentés par eux-mêmes, veulent créer à leur tour une association. [...] Comment peut-on reprocher à un tel groupe, qui s'affaiblit proportionnellement en nombre avec les années, de vouloir prendre en charge sa propre conduite?¹⁰¹

Dans ce contexte, l'arrangement institutionnel de l'ACG ne conviendrait pas aux besoins et aux aspirations des géographes du Québec francophone : « La remettre entre les mains d'une association canadienne, où il est en minorité, n'est-ce pas être condamné, au départ, à faire étouffer très souvent ses aspirations par celles des représentants de la majorité? »¹⁰² S'inscrivant dans l'air du temps, Laverdière en vient à redéfinir ce qu'est le Canada français. À cela s'ajoute le fait que la création de sections francophones au sein de l'ACG comme solution d'appoint au « problème » autonomiste correspondrait, à ses yeux, à l'établissement d'un nouveau rapport de minorisation :

Il ne faudrait pas se berner sur la notion d'un Canada français allant de St. John's à Victoria, et du 42^e au Pôle : chez les géographes de langue française, l'on sait fort bien qu'ils n'habitent, à part quelques-uns, que le Québec auquel nous ajoutons une partie du territoire fédéral de la capitale. [...] [C]ertains membres de la direction de l'[ACG] ont récemment suggéré l'établissement [...] de deux sections : l'une de langue anglaise,

¹⁰⁰ Camille Laverdière, « Une association de géographes (de langue française) du Québec », *Revue canadienne de géographie*, vol. 16, n° 1-2-3-4 (1962), p. 55.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 52.

¹⁰² *Ibid.*, p. 52.

l'autre de langue française, ce qui équivaldrait, dans une telle optique et dans le contexte de toujours, à nous placer à nouveau dans une réserve.¹⁰³

À cette idée, qu'il conçoit comme restrictive, la seule avenue qui soit justifiable demeure celle d'une nouvelle association. Ce faisant, le propos de Laverdière quant à la question associative parmi les géographes s'ancre résolument dans le débat sur la dualité canadienne :

Citoyens libres, les géographes (de langue française) du Québec ne veulent pas que cette association leur soit imposée du dehors, car cette période est révolue ; ils veulent se la donner à eux-mêmes avec dignité. [...] Quand les géographes des deux nations qui composent encore l'actuelle dualité canadienne auront reconnu les exigences de la réalité, ils pourront ensuite demander à leur association d'engager un véritable dialogue.¹⁰⁴

L'appel à la dignité passerait ainsi par une reconnaissance de la valeur intrinsèque du français, et ce, au même titre que l'anglais, sans toutefois tenter d'infirmier l'importance de celle-ci à l'échelle internationale. Cette valorisation du français, qu'il conçoit comme un enjeu national, répondrait d'une analyse froide de la situation, à savoir celle d'un rapport de force établi entre les deux communautés linguistiques du pays qu'il s'agirait de rééquilibrer, non pas à l'échelle des individus, mais sur le plan collectif par l'entremise d'outils institutionnels :

Loin d'être un signe de supériorité, ces contributions des nôtres dans une langue étrangère, considérées à la lumière du contexte, ne font que confirmer notre état d'infériorité : il y a là à s'exprimer ainsi si l'on veut être lu de tous?¹⁰⁵

Nous savons que la langue anglaise, à qui nous devons un profond respect, est parlée par ceux qui ne savent pas avoir égard à notre présence : nous déplorons la situation ; nous savons également qu'elle est de plus en plus employée dans les congrès internationaux ; nous devons tous poursuivre son étude. Ces constatations étant faites, une seule langue devra être librement offerte à notre association, le français, pour des raisons par trop évidentes. [...] [La géographie de langue française du Québec] devra s'affranchir de sentimentalité et surtout écarter de son mode d'action des considérations d'ordre personnel pour favoriser des efforts collectifs : seule une action dirigée, auprès d'une communauté défavorisée, place pour des cas d'individus, qu'il faudra même encourager ; c'est souvent par eux qu'une géographie est encore reconnue.¹⁰⁶

¹⁰³ *Ibid.*, p. 53.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 54.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 56.

Ce « problème de collectivité qui doit se régler à un autre palier qu'à celui de l'individu » et les arguments qui en découlent de part et d'autre, tant du côté des Grenier et Hamelin que des Dionne et Laverdière, n'est pas sans rappeler l'opposition entre Pierre-Elliott Trudeau et Hubert Aquin qui prend place dans les pages de revues d'idées (*Cité libre* et *Liberté*) entre avril et mai 1962 au sujet des conditions de vie culturelle et politique du Canada français¹⁰⁷, témoignant ainsi de l'écho existant entre la question nationale et les prises de position quant au devenir associatif des géographes du Québec. Si certains constats sont partagés dans les deux camps, notamment en ce qui a trait à la situation de minorisation dans laquelle les géographes canadiens-français se retrouvent, les interprétations et les avenues proposées divergent quant à elles de manière radicale. On peut ainsi reconnaître dans la rhétorique employée par Grenier et Hamelin le désir, voire la nécessité, de faire en sorte que la géographie canadienne d'expression française devienne

¹⁰⁷ Dans un article intitulé « La nouvelle trahison des clercs », paru en avril 1962 dans *Cité libre*, Trudeau procédait à l'examen des nationalismes pour s'intéresser, en définitive, au cas canadien-français dans le contexte d'une montée des « séparatismes ». Au détour d'une section portant sur l'interaction entre les nationalismes au Canada, Trudeau en vient à affirmer que les problèmes de représentation des Canadiens français trouveraient leur origine dans le manque d'implication véritable de ces derniers dans les affaires politiques : « Si l'État canadien a fait si peu de place à la nationalité canadienne-française, c'est surtout parce que nous ne nous sommes pas rendus indispensables à la poursuite de sa destinée. [...] En somme, les Canadiens britanniques n'ont jamais été forts que de notre faiblesse. Et c'était vrai non seulement à Ottawa, mais à Québec même, véritable charnier où la moitié de nos droits se perdait par vétusté et décrépitude, tandis que l'autre était dévorée par le ver de l'incivisme et le microbe de la vénalité. Dans ces conditions, peut-on tellement s'étonner de ce que les Canadiens britanniques n'aient pas souhaité que le visage de ce pays comportât quelques traits français? Et pourquoi auraient-ils voulu apprendre une langue ou participer à une culture que nous mettions tant d'application à dégrader à tous les niveaux de notre système d'éducation? » En mai 1962, le comité éditorial de la revue *Liberté* fait à son tour paraître un numéro thématique sur « le Canada français, les clercs et les autres ». Parmi les auteurs que rassemble ce numéro, Hubert Aquin, dans « La fatigue culturelle du Canada français », est celui qui, par le verbe, répond le plus directement aux interprétations, voire aux attaques, de Trudeau. Le prenant à partie, Aquin remet en question le bienfondé de penser l'état du Canada français au prisme d'une indispensabilité à espérer : « Devenir indispensables à la destinée de l'Autre, voilà le thème de l'exorbitation culturelle exprimé avec une rare précision. Cela consiste à créer dans le groupe majoritaire le besoin du minoritaire, cette « indispensabilité » nous conférant du coup le droit à la dignité minoritaire ; ainsi, selon ce schème que Pierre Elliott Trudeau nous propose, mais qui est familier à tout consommateur de pensée fédéraliste canadienne-française, le groupe minoritaire occuperait intensément et pleinement le « si peu de place » qu'il occupe ou bien en occuperait une plus grande qu'il se serait mérité. En d'autres mots, l'existence du groupe canadien-français ne peut se justifier que si, demeurant greffée à sa majorité anglophone, celle-ci en arrive à ne plus pouvoir se passer de celui-là. Au terme de cette évolution courageuse, le Canada français détiendrait une meilleure place dans l'état fédéral, mais ce ne serait toujours qu'une place, c'est-à-dire un « rôle », plus grand ou à sa mesure. Mais ce rôle, plus ou moins grand, ne sera toujours qu'un rôle : sa trajectoire politique serait infléchie d'avance par la majorité qui la lui concéderait et demeurerait fonction d'un ensemble dans lequel il devra nécessairement s'insérer harmonieusement. Selon cette perspective, le Canada français détiendrait un rôle, le premier à l'occasion, dans une histoire dont il ne serait jamais l'auteur. » À la suite d'Aquin, Jacques Poisson, syndicaliste québécois, répond à Trudeau en affirmant : ces propos sont déconcertants de la part d'un syndicaliste. Vivrions-nous désormais dans un monde où il suffit d'accomplir consciencieusement son devoir d'état pour toucher une juste récompense? Pour obtenir justice? Pour commander le respect? Les revendications ouvrières pourraient-elles s'appuyer sur une conception de l'homme aussi ingénue? Sur une foi aussi absolue en la loi de l'excellence? » Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, n° 46 (1962), p. 10. ; Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, vol. 4, n° 23 (mai 1962), p. 317. ; Jacques Poisson, « Le loyalisme », *Liberté*, vol. 4, n° 23 (mai 1962), p. 326-338.

performante au point de se rendre indispensable. Un tel redressement serait affaire d'implication individuelle : il serait du devoir des géographes francophones de participer pleinement aux structures de l'ACG, voire avec plus d'énergie que leurs collègues anglophones, afin d'infléchir l'état présent de la vie associative francophone à l'échelle du pays. À l'opposé, Laverdière, suivi par Dionne, voit dans le rapport de force qui caractérise la place du français au sein de l'ACG le résultat d'une démission conditionnée par une forme de fatigue : « Notre collègue Hamelin nous demande de participer en masse à ces congrès afin de les noyer de notre langue ; c'est exiger un trait d'héroïsme d'abord déplacé, que ne nous permet pas ensuite notre état d'infériorité. »¹⁰⁸ À l'appel à l'implication individuelle renouvelée des Canadiens français tel que formulé par Hamelin, Laverdière, rétorque que c'est par l'entremise d'« efforts collectifs » et d'« actions dirigées » qu'un équilibre des forces peut advenir.

Le clivage qui divise la communauté disciplinaire des géographes du Québec est double. D'abord politique, cette division illustre la centralité de la question nationale et la prégnance de l'opposition entre discours nationalistes et antinationalistes. De plus, il serait également pertinent d'y voir un clivage générationnel, comme l'illustrent la position sociale et le niveau d'avancement de carrière des intervenants dans le débat. À cet effet, le cas de Camille Laverdière est ici exemplaire en cela qu'il illustre le poids d'une socialisation au sein d'une institution où se diffusent les thèses nationalistes de l'école historique de Montréal. Dans un témoignage qu'il rend en 1989, Laverdière précise d'ailleurs que c'est en côtoyant Michel Brunet et Maurice Séguin, avec qui il partageait un bureau à l'Université de Montréal, qu'il a pris la décision de s'investir dans la cause de l'indépendance du Québec. Il mentionne également le rôle d'entremetteur qu'aura joué Marcel Bélanger, docteur en géographie de l'Université de Grenoble et professeur à l'IGUM, par l'entremise duquel il a fait la rencontre d'André d'Allemagne, figure de proue du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN)¹⁰⁹. Il va sans dire que le milieu universitaire montréalais n'était pas tout entier gagné à la cause souverainiste. À cet effet, la variable générationnelle entre en jeu, créant des ponts entre Québec et Montréal. Ainsi Laverdière précise-t-il que « [n]ous nous différencions aussi de nos aînés, qui avaient noms de Pierre Dagenais, Robert Garry et Benoît

¹⁰⁸ Laverdière, « Une association de géographes », p. 55

¹⁰⁹ Comme nous le verrons, Marcel Bélanger sera élu premier président de l'Association des géographes du Québec (AGQ) en avril 1962.

Brouillette à Montréal, Fernand Grenier et même notre grand ami Louis-Edmond Hamelin à Québec »¹¹⁰.

2.2.2. L'ACG et la gestion de crise

Face au mouvement en faveur du projet de création d'une association de géographes de langue française, Hamelin et Grenier ne sont pas les seuls représentants de la discipline au pays à s'inquiéter du spectre de la scission. Au sein de l'ACG, la question est étudiée avec sérieux, si bien qu'un comité *ad hoc* est mis sur pied d'urgence à l'initiative de William C. Wonders, titulaire d'un doctorat en géographie de l'Université de Toronto, professeur à l'Université de l'Alberta et président de l'ACG en 1961-1962. Mis en activité le 22 décembre 1961 afin d'étudier les raisons à l'origine du désamour entre l'ACG et certains de ses membres francophones, ce comité, piloté par Bogdan Zaborski, alors directeur du département de géographie de l'Université d'Ottawa, est alors composé de Benoît Brouillette (HEC), Pierre Dagenais (Université de Montréal) et Kenneth Hare (Université McGill). À cette occasion, l'aide d'Hamelin est également sollicitée afin de résorber la crise¹¹¹.

Dans le rapport final soumis au président de l'Association le 3 février 1962, les membres soulignent le caractère politique et extrascientifique de cet élan autonomiste. Ainsi, « le mouvement vers la création d'une association spécifique semble refléter la tendance canadienne-française au séparatisme »¹¹². Ils précisent ensuite que « la variété d'approches face à un tel problème reflète à son tour les attitudes individuelles correspondant aux aspects politiques de la relation entre les principaux groupes linguistiques du Canada »¹¹³ et que, ce faisant, « on ne peut empêcher un groupe de géographes, à l'échelle d'une région, d'une langue ou de toute autre catégorie, de former une

¹¹⁰ Camille Laverdière, « De la naissance de l'Association des géographes du Québec », *Géo-graphes*, vol. 12 (1989), p. 9.

¹¹¹ Lettre de B. Zaborski à L.-E. Hamelin, 4 janvier 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹¹² Nous traduisons : « [The] movement towards the creation of a special Association seems to reflect the French Canadian separatist trend ». « Report of the Special Committee created by the President of the Canadian Association of Geographers for the investigation of the reasons of the dissatisfaction of a part of the members of the CAG », 3 février 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹¹³ Nous traduisons : « The variety of approaches to the problem reflects the correspondents' individual attitudes to the general political aspects of the relationship of the two main linguistic groups in Canada. » *Ibid.*, p. 1.

association autonome »¹¹⁴. Conséquemment, il serait illusoire de tenter de retenir les géographes qui seraient déjà « vendus » à la cause séparatiste ou même d’espérer une plus grande participation de leur part au sein de l’ACG¹¹⁵. Il subsisterait néanmoins un contingent de géographes canadiens-français – « *who could be called unitarian* »¹¹⁶ – chez qui on retrouve une « hypersensibilité » vis-à-vis l’enjeu du bilinguisme, de la représentation linguistique adéquate et de la redistribution proportionnelle des ressources. Est alors soulevée l’idée d’une division linguistique de l’ACG permettant l’organisation de rencontres en français, s’ajoutant aux réunions annuelles, qui, elles, demeurerait bilingues. Ainsi, « il semble que l’attitude de l’ACG à l’endroit du délicat problème de la relation interne de ses membres anglophones et francophones devrait se baser sur le bilinguisme, la compréhension mutuelle, la courtoisie ainsi que sur une certaine générosité vis-à-vis de la minorité »¹¹⁷

À la suite de la publication du rapport, Hamelin communique directement avec le président de l’ACG afin de lui faire part de ses réticences quant aux propositions avancées par le comité. À son avis, l’ACG courrait un risque certain en avalisant la création d’une section française, car l’intérêt de l’Association se situe précisément dans la rencontre des communautés ethniques et linguistiques. À cela s’ajoute le fait que le corollaire d’une telle réforme serait la mutation de l’ACG en une association canadienne-anglaise des géographes. Aussi, Hamelin en profite-t-il pour insister sur le fait que « le vrai malaise éprouvé par les géographes de langue française au Canada à l’intérieur de l’[ACG], c’est que la plupart des géographes d’expression anglaise du Canada ignorent à la fois l’esprit de la géographie d’expression française dans le monde et la langue française »¹¹⁸. Dans cette optique, la solution ne résiderait pas dans la création d’une section

¹¹⁴ Nous traduisons : « We cannot prevent any group of geographers, regional, linguistic, or of any other type, to form a special association. We should not, however, dramatize it. » *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁵ Nous traduisons : « It will be difficult (if not impossible) to attract those French-Canadian Geographers who are sympathetic with (or totally approve of) the separatist movement to a closer and more enthusiastic cooperation with the CAG. » *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Nous traduisons : « It seems that the attitude of the CAG towards the delicate problem of the internal relationship of the members of the CAG of the English and the French language should be based on the principle of bilingualism, mutual understanding, and of courtesy as well as generosity towards the minority. » *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁸ Lettre de L.-E. Hamelin à William C. Wonders, 8 février 1962, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

distincte, mais bien dans l'adoption d'une politique linguistique bonententiste à l'échelle des départements de géographie du Canada :

[Q]u'aucun département de géographie universitaire au Canada ne décerne le titre de licencié ou de maître en géographie à quiconque ne puisse utiliser convenablement les deux langues officielles du pays. Je crois d'ailleurs que tous les intellectuels canadiens devraient pouvoir travailler dans les deux langues.¹¹⁹

Réceptif aux propositions formulées par Hamelin, Wonders ne manque pas, à son tour, de montrer toute son inquiétude face à la possibilité de sécession des géographes canadiens-français, car, selon lui, « ce serait une catastrophe si l'ACG sombrait à cause des séparatistes »¹²⁰.

Cette situation trouve même écho chez certains géographes actifs aux États-Unis, qui voient d'un œil inquiet la possibilité de dissolution d'une association qui aurait, un temps, symbolisé le pont entre les géographies française et anglo-saxonne. Dans une lettre du 7 février 1962 adressée à Hamelin, W. von Royen, directeur du département de géographie de l'Université du Maryland, revenant sur son passage à l'Université d'Utrecht où il a pu entrer en contact avec la pensée géographique française (celle des Vidal de la Blache, Brunhes, Demangeon, de Martonne et Blanchard), raconte que, à son arrivée aux États-Unis, il fut étonné d'y observer l'influence marquée de la géographie allemande, et ce, au détriment de la tradition française¹²¹. En cela, il voyait dans la géographie canadienne, tout particulièrement chez les géographes francophones, un potentiel intéressant de diffusion de cette géographie française en ce qu'il s'agirait d'un « excellent trait d'union entre les pensées et les écrits français et anglo-saxons »¹²². Ce faisant, van Royen réagit au projet de création d'une association francophone distincte de l'ACG :

Il apparaît maintenant – et de là ma surprise et ma déception – que cette tâche naturelle pour les géographes canadiens-français reste à entreprendre. J'espère vivement que les géographes canadiens-français sont prêts à assumer cette tâche. J'espère sincèrement

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Lettre de W. C. Wonders à L.-E. Hamelin, 12 février 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹²¹ Lettre de W. van Royen, directeur du Département de géographie de l'Université du Maryland, à L.-E. Hamelin, 7 février 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹²² Nous traduisons : « I was a bit envious of Canadian geography because I believed that in its French contingent it had an excellent trait d'union between French thinking and writing and Anglo-Saxon thinking and writing. » *Ibid.*, p. 1.

que les jeunes géographes canadiens-français garderont à l'esprit que les meilleurs intérêts de la géographie en Amérique du Nord sont également les leurs.¹²³

Ce à quoi Hamelin répond que « les géographes du Canada français sont mieux placés que quiconque pour faire un lien qui n'a d'ailleurs jamais été fait entre toutes les géographies d'expression anglaise et toutes les géographies d'expression française. »¹²⁴

2.2.3. Vers la création d'une association : le dernier droit

En février 1962, après plusieurs mois de consultation officieuse, le groupe à l'origine du projet de création d'une association nationale de langue française lance finalement un appel à la communauté des géographes québécois, et ce, en dépit des efforts des membres réfractaires de l'ACG. Peu de temps après la publication du rapport de l'ACG sur la question, des invitations sont distribuées dans les universités de la province, conviant les géographes à une réunion dont l'objectif est d'assurer la création d'une association québécoise de géographie :

Les géographes de langue française du Québec éprouvent de plus en plus le besoin d'établir entre eux des contacts qui leur soient réellement profitables ; ils croient surtout que le moment est venu de faire le point, et de réunir leurs forces en coordonnant plusieurs de leurs activités professionnelles par la fondation d'une association qui leur soi propre.¹²⁵

Plus qu'une occasion de réfléchir collectivement aux idées qui animeront l'association, cette réunion constituerait, aux yeux des signataires de l'invitation, un des leviers permettant le développement d'une pratique proprement québécoise de la géographie. On lit ainsi que « [l']occasion est présentement offerte à chacun de nous sentir pour la première fois qu'il nous est

¹²³ Nous traduisons : « It appears now – and from there my surprise and disappointment – that this natural task for the French-Canadian geographers still has to be undertaken. I very much hope that the French-speaking geographers of Canada are willing to shoulder this task. Any form of scientific secession, however, would make such impossible [...] I hope sincerely that the younger French-Canadian geographers will keep in mind that the best interests of geography in North America are also theirs. » *Ibid.*, p. 2.

¹²⁴ Lettre de L.-E. Hamelin à W. van Royen, 20 janvier 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹²⁵ Lettre de Marcel Bélanger et Camille Laverdière à Louis-Edmond Hamelin, février 1962, p.1. incluant l'invitation officielle rédigée par Marcel Bélanger et Camille Laverdière (Université de Montréal), Benoît Robitaille et Jacques Girard (Université Laval), Michel Brochu (Ottawa), Pierre Cazalis (Université de Sherbrooke) et Jean-Claude Dionne (Université Paris IV). Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

donné de faire la géographie au Québec ; seule notre Association nous permettra de nous exprimer entièrement, tout en favorisant l'éclosion d'une école québécoise de géographie »¹²⁶.

La rencontre étant prévue les 28 et 29 avril 1962, près de trois mois séparent la diffusion des invitations de l'évènement lui-même. Pour certains, comme Pierre Camu, ancien professeur à l'Université Laval devenu vice-président de l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, ce délai suffit à confirmer leur opposition au projet. Ainsi écrit-il que, « ayant lu attentivement [...] le projet de constitution d'une association de géographes québécois [...], ma réaction se fait de plus en plus dans le sens opposé à tout cela »¹²⁷. Dans d'autres cas, certains adversaires en viennent à nuancer leur position. C'est notamment le cas d'Hamelin qui, encore en février 1962, menait une consultation à sa propre initiative afin d'évaluer l'avis des géographes québécois quant à l'idée d'une nouvelle association, et ce, dans le but d'y révéler un manque d'appui¹²⁸. En mars de la même année, se faisant vraisemblablement à l'idée que la naissance de l'association allait avoir lieu, il écrit à son collègue Grenier en lui faisant part de son inquiétude face à l'éventualité qu'une telle association perde de vue son importance scientifique au profit de sa valeur politique :

Nous savons bien que les choses évoluent assez rapidement dans le moment. Nous tenons à une chose : que les aspects administratifs et politiques de la géographie d'expression française au Canada ne prennent pas le pas sur les aspects scientifiques. Selon les nombreuses réponses reçues, la plupart des collègues sont d'accord avec nous¹²⁹.

Plus pragmatique, il fait également part à Pierre Cazalis, son ancien étudiant¹³⁰ étant par ailleurs l'un des instigateurs de la rencontre inaugurale, que s'il est désormais en faveur, sur le principe, de

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Lettre de Pierre Camu à L.-E. Hamelin, 14 mars 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹²⁸ *Rapport sur les propositions Hamelin-Trotier*, 28 février 1962. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹²⁹ Lettre de L.-E. Hamelin à Fernand Grenier, 9 mars 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹³⁰ Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en géographie de l'Université Laval, Pierre Cazalis défend une thèse de maîtrise sur « la notion de géomorphologie » en 1958. Il est par la suite embauché à l'Université de Sherbrooke afin d'y enseigner des cours de géographie dans les différents cursus offerts. Rappelons que le département de géographie de l'Université de Sherbrooke ne voit le jour qu'en 1963.

la création d'une association, il demeure contre le fait de « forcer la maturation d'une telle chose »¹³¹, notamment en organisant une rencontre dès avril 1962.



Figure 2.1. – Le congrès de fondation de l'Association des géographes du Québec.

Source : *Le Soleil*, 30 avril 1962, p. 13.

Tenue aux dates prévues dans les locaux de la Faculté de droit de l'Université Laval, situés au 6 rue de l'Université, dans le Quartier latin¹³², la réunion, à laquelle participe une cinquantaine de géographes, mène finalement à la création de l'Association des géographes du Québec (AGQ) et, par le fait même, à l'élection d'un premier bureau de direction, formé de Marcel Bélanger (Université de Montréal, président), de Benoit Robitaille (gouvernement du Québec, vice-président), de Jacques Girard (gouvernement du Québec, secrétaire général) et de Michel Bérard

¹³¹ Lettre de L-E Hamelin à Pierre Cazalis, 21 mars 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹³² *Le Soleil*, « Les géographes du Québec fondent une association », *Le Soleil*, 24 avril 1962, p. 17.

(gouvernement du Québec, trésorier)¹³³. D'emblée, on y prévoit l'organisation d'un colloque de lancement d'association au mois de novembre, dans le cadre du congrès de l'ACFAS¹³⁴.

Un premier jet de constitution est alors adopté à l'unanimité. Touchant dans sa majeure partie aux différentes procédures assurant le fonctionnement de l'association, le texte discuté, tout particulièrement les articles I et II, jette néanmoins les balises d'une association dont la raison d'être s'exprime clairement. Ainsi lit-on que la mission de l'AGQ est de « promouvoir l'enseignement de la géographie, la recherche géographique et ses applications »¹³⁵, tout autant que de « renforcer la solidarité scientifique et professionnelle de ses membres »¹³⁶. À cela s'ajoute le fait que « la langue utilisée [...] est le français », bien que « l'aire de recrutement de l'Association ne se limite pas au Québec ». Quant aux critères qui permettent de déterminer qui est en mesure d'adhérer à l'AGQ, on y précise que a) tout titulaire d'un diplôme universitaire de géographie, b) toute personne ayant complété sans échec un minimum de trois années d'études en géographie ainsi que c) tout détenteur de diplôme d'une autre discipline sous recommandation du bureau de direction sont en mesure de se prévaloir du droit d'adhésion moyennant une cotisation annuelle¹³⁷.

2.3. Entre l'AGQ et l'AGAF : la mise en activité de l'Association et la réinterprétation de sa raison d'être (1962-1972)

2.3.1. Les premières années de vie de l'AGQ

Bien qu'élu de manière provisoire, le bureau de direction se réunit à trois reprises entre mai et novembre 1962. Dans un premier temps, deux comités sont mis sur pied (Comité des admissions et comité de révision de la constitution). On discute également de l'affiliation de l'Association à l'ACFAS, de la tenue de colloques et des liens à créer avec le comité de toponymie du Québec (CTQ). Subséquemment, un comité des publications, dirigé par Pierre Cazalis, alors professeur à l'Université de Sherbrooke, est mis sur pied. La rencontre du 29 septembre permet finalement de

¹³³ Le Soleil, « Le congrès de fondation ... », *Le Soleil*, 30 avril 1962, p. 13.

¹³⁴ *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 1 (Octobre 1962), p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹³⁵ Constitution de l'Association des géographes du Québec, 1962, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*, p. 1-2.

faire le point sur les différents dossiers, d'officialiser la création d'un bulletin d'information et l'organisation de colloques annuels¹³⁸.

Lors de la première assemblée annuelle de l'AGQ, le président, Marcel Bélanger, revient sur le contexte de fondation et, plus précisément, sur les raisons d'être de la jeune association. Afin de mettre fin aux malentendus qui, à ses dires, auraient terni les premiers mois d'existence de l'AGQ, deux questions se doivent d'être posées : d'abord, « quel genre d'association sommes-nous? », puis, « pourquoi une association de langue française? »¹³⁹. On en vient ainsi à préciser encore davantage l'orientation de l'association, au-delà même de ce que suggérait la constitution adoptée en 1962. Selon Bélanger, l'AGQ se doit de se donner les moyens d'être une association proprement scientifique, laissant le soin d'une saine gestion des insertions professionnelles à d'autres corps sociaux. Ainsi suggère-t-il que l'AGQ doit d'abord

répondre à une exigence de notre savoir, c'est-à-dire à la nécessité de nous communiquer nos réflexions, les résultats de nos travaux, de discuter des orientations que nous suivons, de soulever les problèmes d'adaptation et de production intellectuelle que pose l'évolution constante du milieu québécois : réforme de l'enseignement, objectifs de la recherche, champ d'application de nos travaux. [...]. C'est à dessin que j'insiste sur la nature d'abord scientifique de notre association.¹⁴⁰

Ce faisant, il dissocie le projet associatif des intentions « professionnalisante », sans toutefois rejeter la pertinence, s'il y a lieu, d'une telle ambition en un autre lieu et un autre moment : « Elle n'est pas une association professionnelle au sens précis du mot. Je ne dis pas que pareille association n'aurait pas raison d'être. C'est une autre question à laquelle, cependant, l'AGQ pourrait accorder de l'attention en formant un comité pur l'étudier »¹⁴¹. À son sens, l'AGQ n'a pas comme dessein de se muer en association professionnelle ; elle n'est pas conçue en ces termes : « [...] Je tiens à préciser que dans mon esprit, si une association professionnelle devait naître, il faudrait qu'elle soit un organisme distinct »¹⁴². Comme nous le verrons, l'Association sera rapidement forcée de revoir ce positionnement, et ce, de manière à faire valoir son utilité dans un marché de l'emploi universitaire difficile d'accès. L'orientation initiale de l'AGQ peut également

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Marcel Bélanger, « mot du président », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 2 (1963), p. 1-2.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*

expliquer en partie la création de la Société de professeurs de géographie du Québec (SPGQ) en 1965, un projet d'abord imaginé en 1958 dans le cadre du « premier véritable congrès provincial des professeurs de géographie, auquel avaient participé une centaine d'enseignants attachés à diverses écoles normales, collèges classiques ou écoles secondaires publiques »¹⁴³. Combiné à la tenue des assises de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec et à la publication du Rapport Parent, lui-même corrélatif d'une valorisation de la géographie dans l'enseignement primaire et secondaire, l'ascendant des géographes universitaires a pu avoir contribué à la création d'une entité à même de réunir les enseignants des différentes régions du Québec, et ce, afin de faire valoir l'importance pédagogique de la discipline, le tout à l'initiative de Maurice St-Yves, didacticien au sein de l'IGUL, et de Louis Troitier¹⁴⁴.

Quant à la question du français, qui se retrouve au cœur des débats et des démarches ayant menés à la création de l'AGQ, Bélanger suggère que la géographie québécoise doit emboîter le pas à un mouvement qui la dépasse, un mouvement inéluctable ayant comme trame l'institutionnalisation de la science et du savoir en français au Canada :

[U]n grand nombre d'associations de langue française existe déjà : d'abord l'ACFAS qui n'est pas que je sache une subdivision des « Learned Societies », puis l'Association des économistes, puis celle des physiciens, puis celle des médecins, puis celle des anthropologues, etc. et d'autres naîtrons bientôt. [...] Pourquoi? Parce que nous sommes une entité culturelle qui ne peut se développer sans des organismes qui la soutiennent et qui soient entièrement libres de leurs décisions et de leurs initiatives.¹⁴⁵

À ses yeux, l'émancipation des géographes québécois n'a pas à être le corollaire d'antagonismes. Aussi insiste-t-il sur la possibilité d'une réelle coopération entre les géographes du Canada :

Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas prêts en tant qu'association, à coopérer avec d'autres associations et notamment avec celles des géographes du Canada, mais cela veut dire que nous ne pouvons plus évoluer comme faction minoritaire d'un tout qui l'englobe, si aimable soit ce tout. Nous sommes prêts à coopérer, mais sur une base égalitaire, parce que la culture n'est pas une question de nombre, mais de qualité.¹⁴⁶

¹⁴³ Jacques Drolet, « La Société des Professeurs de Géographie du Québec Incorporée (SPGQ) : une association dynamique après treize années d'existence », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 22, n° 55 (1978), p. 84.

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ Bélanger, « mot du président », p. 2.

¹⁴⁶ *Ibid.*

Fidèle au contexte qui est celui de la fin des années 1950 et du début des années 1960, le maître mot est ici « souveraineté », non au sens politique et convenu du terme, mais bien au sens premier, à savoir celui d'une capacité d'agir et de décider, à titre de corps associatif, pour et au nom des géographes francophones :

Nous avons besoin d'une association dans laquelle notre pouvoir de décision est entier et dans laquelle nos orientations sont bien les nôtres et non le résultat d'un compromis. Les compromis ont un sens en politique, ils n'en ont pas quand il s'agit de culture et d'intelligence.¹⁴⁷

Aux yeux de son président, l'AGQ disposerait donc des forces vives nécessaires pour en faire « l'association par excellence des géographes de langue française », assurer une intégration fructueuse aux structures de l'ACFAS à titre d'association membre, permettre la représentation du Québec au comité de l'Union géographique internationale (UGI), tout comme le fait déjà l'ACG, et, finalement, favoriser « le développement d'une pensée originale et féconde »¹⁴⁸.

Vœux pieux, les espérances de Bélanger ne résistent pas totalement à l'épreuve du temps lors des premières années d'exercice de l'Association, et ce, malgré le fait que plusieurs initiatives visant la réunion des géographes québécois se concrétisent. Reconduit à la présidence après l'assemblée générale de 1962, Bélanger assure la consolidation des activités autour du travail des comités, ces « chevilles ouvrières de l'Association »¹⁴⁹. Compte tenu de la nature des activités de l'AGQ, on considère alors que certains se doivent d'être permanents (recrutement, admission, réunions scientifiques, congrès de l'ACFAS et bulletin) alors que d'autres ont une raison d'être plus circonstancielle. À cet effet, l'exécutif de l'AGQ met sur pied deux comités spéciaux lors des premières années d'existence : un premier, chargé de la réalisation d'une enquête sur le rôle des géographes en dehors de l'enseignement, donnant lieu à la tenue de la commission Beauregard (voir chapitre III), et un second, constitué en groupe d'étude sur les objectifs de la recherche en géographie¹⁵⁰. Sur le plan des activités, les efforts de l'association gravitent autour de

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 1-2.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴⁹ *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 3, Octobre 1963, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 3.

¹⁵⁰ *Ibid.*

l'organisation de rencontres scientifiques, d'excursions et, éventuellement, du travail de publication¹⁵¹.

Malgré ces initiatives, un premier aveu d'échec est néanmoins formulé en assemblée le 7 septembre 1963. Après une chute du nombre d'adhésions – de 50 à 35 entre 1962 et 1963 –, force est de reconnaître que l'enthousiasme des débuts s'est essoufflé et qu'il est maintenant nécessaire d'évaluer la situation à froid afin de redresser l'organisation : « il faut bien se rendre compte que l'Association ne suscite plus, en ce moment, l'intérêt qui se manifestait lors de la réunion de fondation en avril 1962 »¹⁵². Considérant le caractère critique de la situation, l'enjeu premier est alors d'amender les objectifs généraux de l'Association afin de la rendre plus attractive et d'assurer une plus grande rétention des membres¹⁵³. À toutes fins utiles, ces objectifs sont encore pensés dans l'optique de faire de l'AGQ l'association à même de représenter l'ensemble des géographes du Québec. Un problème réside toutefois dans le fait que le nombre de membres ne justifie pas une telle autorité : autrement dit, « avant de pouvoir agir avec autorité, l'Association doit sentir qu'elle a l'appui de la majorité des géographes du Québec »¹⁵⁴.

¹⁵¹ La première rencontre scientifique organisée sous l'égide de l'AGQ a finalement lieu le 23 mars 1963 dans les locaux du département de géographie de l'Université de Sherbrooke, créé la même année. Des géographes universitaires et professionnels venus de Chicoutimi, de Québec, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Montréal y présentent tour à tour l'état de leurs recherches et de leurs pratiques. La majorité des conférenciers étant issus du milieu professionnel (expert-conseil en agronomie et aménagement, Conseil d'orientation économique du Québec, Bureau de recherches économiques du Québec, etc.), il n'est surprenant de constater que l'orientation des communications soit davantage ancrée dans un ensemble de préoccupations techniques plutôt que théoriques. La seconde rencontre organisée sous l'égide de l'AGQ a lieu en février 1964 en Haute-Mauricie. Combinant conférences et excursions, cette rencontre, organisée autour du thème de « l'exploitation forestière de type industriel dans la forêt coniférienne du Québec », rassemble encore une fois des intervenants des milieux professionnels et universitaires. C'est notamment à l'occasion de cet événement qu'un premier projet de publication d'actes de colloque est envisagé. Se concrétisant en mai 1964, la cinquième livraison du bulletin de l'association prend alors la forme de numéro spécial consacré à la question de l'exploitation forestière, dans lequel on retrouve notamment un texte signé par Jacques Rousseau, intitulé « L'Homme et la forêt coniférienne ». Il est à noter que l'impression de ce bulletin a été rendue possible par un financement ponctuel de la CIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA, témoignant ainsi d'une proximité espérée entre l'Association et le secteur industriel. Voir notamment : La rédaction, « Journée d'étude de Sherbrooke », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 2 (1963), p. 3. ; *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, Numéro spécial, n° 5 (mai 1964), p. 1-96. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 3

¹⁵² « Réunion du bureau de direction », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 2 (mai 1963), p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 3.

¹⁵³ Des 50 membres initiaux, seuls 35 ont renouvelé leur adhésion l'année suivante.

¹⁵⁴ *Ibid.*

Suivant cette nouvelle orientation, un programme d'action est élaboré pour l'année 1963-1964¹⁵⁵. Insistant sur le fait que l'Association a comme objectif premier de promouvoir la géographie dans l'enseignement, la recherche et le travail appliqué – tout en assurant le développement des solidarités (scientifique et professionnelle) – les membres de l'exécutif misent cette sur l'importance de développer des outils permettant l'« essor de la géographie » et la viabilité d'un « groupement de géographes »¹⁵⁶ au Québec. Prenant acte de la nouvelle légitimité sociale de la géographie au Québec à partir des années 1960, notamment en raison de la croissance des effectifs étudiants et de leur insertion dans l'enseignement et dans différents secteurs de la fonction publique, les membres du bureau de direction reconnaissent que de nouveaux problèmes s'ajoutent aux anciens, qu'ils soient scientifiques, professionnels ou matériels. Ce faisant, l'AGQ ouvre la porte à une redéfinition de sa portée : d'abord imaginée comme une association à caractère scientifique, on l'envisage désormais comme une courroie facilitant « le dialogue [et] la recherche de solutions »¹⁵⁷. Dans cette optique, on suggère la création d'un comité ayant comme objectifs d'inventorier les occupations de géographes diplômés, mais également d'évaluer les défis auxquels ceux-ci doivent faire face sur le plan professionnel (enseignement, fonction publique et secteur privé) à partir de certaines variables, comme le statut professionnel, l'échelle de traitement ou encore le pouvoir de revendication¹⁵⁸.

À l'enjeu de la solidarité scientifique et professionnelle au sein même de l'association s'ajoute celui de la solidarité « extra-associative », soit le maintien de relations positives et solidaires avec d'autres regroupements de géographes. Vis-à-vis de l'ACG, le bureau de direction, reconnaissant qu'il s'agit là d'une question délicate et complexe, insiste sur « l'établissement de relations permanentes et organiques »¹⁵⁹. Dans cette optique, on conçoit cette relation au même titre que celles qui, à terme, devraient unir l'AGQ à ses homologues des États-Unis (AAG), de la France (AGF), du Royaume-Uni (IBG) et de l'international (UGI), voire même l'ACFAS ou des regroupements voisins sur le plan disciplinaire.

¹⁵⁵ Marcel Bélanger, « L'AGQ au cours de 1963-1964 : esprit et programme d'action », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 4 (1964), p. 2.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 2-3.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 3.

En ce qui a trait aux préoccupations plus strictement scientifiques, les objectifs et responsabilités de l'AGQ sont précisés : l'Association se fait ainsi un devoir d'organiser à la fois des colloques annuels, mais aussi des colloques ponctuels auxquels s'ajoutent des excursions, comme le veut la tradition en géographie. On donne alors l'exemple du projet des « Haut Saint-Maurice, prévu pour février 1964 et gravitant autour du thème « L'exploitation forestière de type industriel dans la forêt coniférienne du Québec »¹⁶⁰. Combiner congrès scientifique et excursion géographique s'est constitué en véritable tradition disciplinaire à partir de la fin du XIX^e siècle. Cela s'avère particulièrement prenant dans le contexte français, qui, à plusieurs égards, aura servi de modèle au développement de la géographie canadienne d'expression française avant les années 1970. Car en effet, comme pour d'autres disciplines de terrain (par ex. foresterie, géologie), l'excursion représente pour les géographes « un rite de passage », voire un « outil pédagogique fondamental, destiné à appréhender un milieu »¹⁶¹, du moins à partir de la fin du XIX^e siècle. Dès lors, on envisage réunir ces deux catégories d'évènements (rencontres scientifiques et excursions), lorsque possible.

Dans cet esprit, le *Bulletin de l'Association des géographes du Québec* (BAGQ) est envisagé comme le canal privilégié de diffusion des travaux engendrés par les activités de ses membres. Sont ainsi diffusées les nouvelles afférentes à la vie administrative de l'Association aussi bien que les exposés de travaux de nature plus scientifiques menés par les membres. L'objectif est alors d'étoffer ces communications afin d'en valoriser la teneur scientifique. Au cours des années qui suivent, on voit ainsi la transformation du bulletin d'information de l'association qui, par moment, prend même la forme d'une revue savante, comprenant pour une large part des textes de nature scientifique traitant, par exemple, « de la pensée géographique, de la méthodologie, de préoccupations de recherche et d'application » sans que cela ne soit synonyme de « remplissage »¹⁶².

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Jean-Yves Puyo, « L'excursion, des forestiers aux géographes : entre intérêt pédagogique et rite », *Sociétés et représentations*, n° 21 (2006), p. 176.

¹⁶² *Ibid.*

2.3.2. Entre relance et politisation

Si la relance prévue dans le plan d'action de 1963-1964 permet de mener à bien des projets de rencontres scientifiques et de publication, les remises en question quant à l'efficacité du mode de fonctionnement reprennent dès 1966, menant notamment à un réaménagement du bureau de direction. Dans un texte intitulé « Où va l'AGQ? », Hugues Morrisette, géographe alors à l'emploi du Comité permanent d'aménagement des ressources du Québec, s'interroge sur les perspectives d'avenir de l'AGQ, rappelant au passage qu'une association disciplinaire, pour correspondre à ce qu'elle prétend être, se doit de « défendre les intérêts de ses membres », de « grouper des personnes ayant un certain nombre d'intérêts communs » et de « créer des occasions de rencontre susceptible de stimuler la recherche »¹⁶³. Dans la même optique, Paul Bussièrès, professeur à l'IGUL, en sa qualité de président intérimaire sortant, présente un portrait lucide de l'AGQ lors d'une allocution prononcée lors de l'assemblée annuelle du 23 avril 1966, tenue à Montréal. Ayant accepté de reprendre les rênes d'une organisation au sein de laquelle « la vigueur [...] fait défaut », il se désole du « faible engagement dans des activités d'ordre scientifique » et de la « faiblesse de la participation des géographes du Québec »¹⁶⁴. Plus encore, à ses yeux, l'incapacité des membres de l'AGQ à lancer l'organisation de manière pérenne relèverait des circonstances idéologiques ayant présidé à son idéation, puis à sa création et à son évolution récente :

Il semblerait que le malaise de la période militante de l'Association alors que s'étaient imposée au groupe – mais dans une mesure que je ne saurais décrire – l'idéologie séparatiste de plusieurs membres actifs, que ce malaise, dis-je, subsiste toujours. Non pas que l'Association dans ses activités n'ait, durant la dernière année, milité d'aucune façon dans cet esprit. Mais il faut bien avouer que quelques-uns de ses membres, et pas les moins actifs et les moins compétents, continuent d'alimenter le penchant politique que l'Association a paru un temps vouloir se donner.¹⁶⁵

Cette « tache » politique, selon Bussièrès, expliquerait la ferme volonté de certains géographes de ne pas adhérer ou collaborer avec l'AGQ. Or l'absence de certains priverait l'Association des ressources humaines et intellectuelles nécessaires à l'action collective des géographes dans

¹⁶³ Hughes Morrisette, « Où va l'AGQ? », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (avril 1966), p. 8.

¹⁶⁴ Paul Bussièrès, « Allocution présidentielle, prononcée lors de l'Assemblée générale annuelle tenue à Montréal le 23 avril 1966 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 6.

¹⁶⁵ *Ibid.*

l'espace scientifique, qui, lorsque réussie, assure à son tour un recrutement plus adéquat et une valorisation de la géographie. Il en irait donc de la capacité de l'AGQ à répondre aux besoins de la discipline :

L'association aura de la difficulté à développer son rôle de tribune scientifique si elle est incapable de former des comités de recherches et de travaux qui répondent à des besoins de la discipline et de la profession dans le Québec, si elle ne peut faire vivre des publications d'un intérêt incontestable et de multiplier ses autres activités. Existe-t-il en effet un autre moyen de remplir le premier objectif inscrit dans la constitution, celui de la promotion de l'enseignement de la géographie et de la recherche géographique ?¹⁶⁶

Ainsi, la question de l'ambiguïté de l'inscription de l'Association dans le champ scientifique et dans l'espace politique s'impose comme un dilemme qui, ultimement, freine son développement et celui de la discipline géographique au Québec. Face à cette impasse, Bussières en rappelle le caractère futile, précisant au passage que l'AGQ n'a pas à faire œuvre politique à proprement parler, n'en déplaise aux géographes québécois les plus nationalistes :

Certains voudront peut-être poser plus nettement le problème et forcer l'Association à s'identifier clairement et définitivement : doit-elle ne grouper que des scientifiques canadiens-français et devenir l'instrument, certes scientifique, mais aussi politique, de leurs activités ou doit-elle s'ouvrir largement sur la réalité québécoise, en tenant compte, et c'est normal, de l'individualité particulière des Canadiens français, et s'appliquer à réaliser intégralement les objectifs qu'elle s'est donnés [...] ?¹⁶⁷

2.3.3. La présidence d'Henri Dorion et le réalignement de l'Association

Au début de l'année 1966, les membres de l'Association élisent un nouveau bureau de direction, avec, à sa tête, Henri Dorion, juriste et géographe de formation, professeur de géographie politique à l'Université Laval et ancien étudiant – devenu proche collaborateur – d'Hamelin. Se réunissant à plusieurs reprises à partir de la fin du mois d'avril, la nouvelle équipe de direction de l'AGQ se rencontre afin d'identifier avec davantage de précision les points de tension à l'origine de la stagnation de l'association. De ces rencontres, une série de constats est mise de l'avant : on souligne

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 6-7.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 7.

d'emblée la faiblesse des d'adhésions, de la participation et de l'« intérêt envers la profession elle-même et le statut de géographe »¹⁶⁸, mais également le nombre trop peu important d'activités à caractère scientifique organisées par l'AGQ. De là, on y voit le résultat d'une confusion remontant aux énoncés programmatiques contenus dans la constitution de l'AGQ elle-même. Comment expliquer le hiatus entre l'objectif de l'Association (promouvoir la géographie d'expression française au Canada) et le cadre géographique qu'elle se donne (le Québec) autrement que sous l'angle du politique? Selon Dorion, « ce décalage aurait potentiellement été entretenu de façon à préserver l'image d'une adhésion à une certaine option politique » tout en brouillant « le tableau des premières heures de l'Association », contribuant ainsi « à diviser les positions des géographes du Québec »¹⁶⁹. En l'état, la nouvelle direction opte pour une revalorisation de la géographie en français et pour une mise à l'écart du cadre géographique de référence qui, en plus de restreindre la portée de l'AGQ, l'aurait amené malgré elle à endosser une posture politique :

[L]a situation particulière de la géographie d'expression française en Amérique du Nord constitue une conjoncture en soi dans laquelle doit s'inscrire l'Activité de l'Association et que le nom lui-même de l'Association doit traduire. [...] [U]ne telle définition des buts de l'association [...] est la seule qui puisse cadrer sans heurts avec la structure politique actuelle du pays, avec les données de nombre et de répartition quant aux géographes de langue française d'une part et quant aux géographes du Québec d'autre part, et enfin avec les rapports de force qui placent la géographie d'expression française en Amérique dans une position passionnante, mais délicate.¹⁷⁰

De ces constats découlent une série propositions qui, dans les faits, donnent forme à un programme associatif en décalage avec le projet initial de 1962, alors jugé trop partisan. Lourde de sens, la première action à poser résiderait dans le fait de changer le nom de l'Association suivant une « définition plus réaliste et opérante ». On rebaptise ainsi l'AGQ « Association des géographes de l'Amérique française » (AGAF), une option considérée comme mitoyenne, rejoignant les velléités identitaires des uns et le désir d'ouverture des autres, au-delà d'un projet territorial proprement québécois. À cet effet, Hamelin souligne que le nom d'« Association des géographes de l'Amérique française », suggéré pour la première fois par Michel Brochu, géographe que l'on peut associer au camp nationaliste, rejoint ainsi le champ sémantique des groulxistes et des historiens de l'École de

¹⁶⁸ Henri Dorion, « Prise de position par le bureau de direction », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 19.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 20.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 21.

Montréal, tout en étant plus exact sur le plan des orientations linguistiques qu'entend se donner le regroupement. Paradoxalement peut-être, la référence à l'Amérique française est perçue comme une façon de dépolitiser l'Association, ou du moins de la dissocier du projet politique indépendantiste, dont la focale demeure braquée sur le territoire étatique québécois¹⁷¹.

Officiellement diffusée dans la neuvième livraison du BAGQ, ce changement est d'abord annoncé aux membres le 8 juillet 1966 par l'entremise d'un communiqué dans lequel Dorion présente cette décision comme une tentative de véritablement réunir les géographes de langue française :

[L]'association des géographes du Québec avait pour principal objectif de promouvoir la géographie d'expression française au Canada et tout particulièrement au Québec. [...] Or, il arrive que la définition et le nom même de l'Association excluent d'une part les géographes d'expression française qui peuvent œuvrer en dehors des limites du Québec et, d'autre part et surtout, peut inclure les géographes résidant au Québec, mais qui ne sont ni de formation ni d'expression française.¹⁷²

Conséquemment, la seconde proposition du bureau de direction ferait de la promotion de la géographie d'expression française, et ce, « tout particulièrement au Québec » et « par divers moyen », l'objectif premier de l'Association¹⁷³.

Reformulant l'énoncé à la base de l'existence de l'association disciplinaire, Dorion insiste sur l'importance de maintenir au centre des préoccupations de l'Association le fait de « veiller à ce qu'un droit de cité soit accordé et reconnu à la géographie dans notre milieu », de « défendre les intérêts des géographes œuvrant dans le domaine de la géographie, soit dans l'enseignement, soit dans l'administration, soit dans la fonction publique et la recherche », ainsi que d'« établir et [d']entretenir divers moyens de communication entre les géographes, relativement à la situation de la recherche, aux possibilités d'emploi, aux activités en général de l'Association et de ses membres »¹⁷⁴. L'idée de créer du lien prévaut également lorsque vient le temps de réfléchir aux stratégies à adopter quant aux rapports que se doit d'entretenir l'AGAF avec les associations homologues. Ce faisant, l'accent est mis sur l'établissement et le maintien de « relations étroites

¹⁷¹ Louis-Edmond Hamelin, *Écho des pays froids*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 195-200.

¹⁷² Lettre d'Henri Dorion aux abonnés du BAGQ, 8 juillet 1966, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹⁷³ Dorion, « Prise de position par le bureau de direction », p. 21.

¹⁷⁴ *Ibid.*

avec le plus grand nombre d'associations parallèles, sans aucune discrimination, de même qu'avec tous les organismes avec lesquels il est opportun de collaborer »¹⁷⁵. On insiste également sur la double fonction de l'Association, à savoir sa fonction administrative et sa fonction scientifique. Pour l'équipe de Dorion, « toutes les activités de groupe de même que les publications de l'Association [doivent] exprimer cette double fonction ».

En somme, le plan de réforme élaboré par le nouveau bureau de direction touche à l'identité même de l'Association, sans toutefois la dévoyer complètement. En effet, au cœur du projet initial – celui des Laverdière, Dionne, Brochu, Bélanger, tout comme dans celui que suggère Dorion –, subsiste l'espérance d'un développement sain et vigoureux pour la géographie de langue française au Canada. En cela, ces constats et propositions sont « exprimés dans le seul et unique but de définir sur des bases solides et d'une manière opérante » les voies d'avenir de l'Association et, par extension, de la vie disciplinaire au pays. Plus encore, cette « prise de position se veut un acte exclusivement positif [...], une possibilité pour l'Association de vivre en plus d'exister »¹⁷⁶.

Acceptée par le bureau de direction, par certains acteurs influents de la géographie québécoise (par ex. Louis-Edmond Hamelin¹⁷⁷), ainsi que par la majorité des membres, la réorientation de l'Association, rendue visible par son changement de nom, est ainsi mise en application à partir de 1967 sans toutefois faire l'unanimité. Si certains se questionnent quant à l'impact du changement de nom sur la visibilité de l'Association au pays, notamment au sein des structures du comité canadien de l'Union géographique internationale¹⁷⁸, d'autres, comme Laverdière, y voient plutôt la « trahison » du projet initial¹⁷⁹. À son tour, Dionne ne manque pas de réagir dans les pages du *Devoir*. Le 28 avril 1967, ce dernier prend à partie l'exécutif de l'Association pour ce qu'il conçoit

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 22.

¹⁷⁷ Dans une lettre du 20 octobre 1966 adressée à Henri Dorion, Hamelin partage son approbation, mentionnant au passage qu'il s'agit là de l'une des propositions qu'il avait lui-même formulées par le passé : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le bulletin n° 9 de l'Association. Je suis évidemment d'accord avec le changement de nom, car j'y ai reconnu ma propre proposition. Je crois que le nouveau nom n'a pas seulement une connotation terminologique, mais il reflète beaucoup mieux l'esprit qui doit présider aux destinées de ce groupe. » Lettre de L.-E. Hamelin à Henri Dorion, 20 octobre 1966, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹⁷⁸ C'est notamment le cas d'Hughes Morissette, qui prend la parole à cet effet lors d'une réunion de comité. La rédaction, « Participation de l'Association des géographes de l'Amérique française au comité canadien de l'UGI », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 3 (novembre 1968), p. 6. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 2.

¹⁷⁹ Laverdière, « De la naissance de l'Association des géographes du Québec », p. 8.

comme le dévoiement d'une initiative qui répondait d'un mouvement politique concret : « Si tous les géographes s'entendent sur la nécessité de travailler positivement au progrès de la géographie au Québec, tous n'ont pas accepté le changement de nom de leur association qui avait un cadre géopolitique opérant »¹⁸⁰. Son premier réflexe est alors de remettre en question le choix même de l'appellation « Amérique française » pour désigner la portée de l'Association. Aussi vient-il à se demander « qu'est-ce que l'Amérique française? » :

Aucun atlas, aucune carte géographique moderne ne définissent ce territoire abstrait. Les historiens, spécialistes du passé, pourraient sans doute nous renseigner et tenter de nous convaincre que l'Amérique française englobe toute la communauté de langue française de l'Amérique du Nord, de l'Arctique canadien à l'Amérique du Sud en passant par la colonie française de Saint-Pierre-et-Miquelon. Or, les géographes d'expression française hors du Québec constituent un groupe infime dont les problèmes et les intérêts diffèrent de ceux du Québec [...]. *L'Amérique française est un concept historique et sentimental ; le territoire se limite en définitive au Québec*. S'attacher à relancer un concept suranné, c'est être rétrograde [...]. *Désormais avec l'Amérique française, les géographes du Québec n'ont plus pour patrie qu'un espace abstrait dans lequel persistent les problèmes qu'on a tenté de résoudre par un simple changement de nom et une certaine propagande*. Qu'attendent donc les géographes de l'Europe française, de l'Afrique française et de l'Asie française pour imiter leurs collègues du Québec ?¹⁸¹

Se pose alors la question des motivations derrière le changement : « Pourquoi changer l'appellation d'une association reconnue comme telle du groupe anglophone depuis quelques années? ». Qui plus est, « pourquoi refuser de désigner les choses par leur nom, quand partout autour de nous se multiplient les organismes qui s'identifient avec fierté au Québec? »¹⁸². Les raisons profondes qui permettent d'expliquer le changement dépassent les individus, relèveraient plutôt d'une « attitude qui reflète notre condition de colonisés, d'opprimés, d'aliénés »¹⁸³. Entamant un long discours amalgamant les conditions politiques des Canadiens français, la pratique de la géographie et son organisation disciplinaire, Dionne adopte un ton vif, témoignant des positions radicales qui, à la fin des années 1960, étaient de l'ordre du pensable en matière d'interprétation des relations

¹⁸⁰ Jean-Claude Dionne, « Les géographes du Québec et l'Amérique française », *Le Devoir*, 28 avril 1967, p. 4.

¹⁸¹ Nous soulignons. *Ibid.*

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

Québec-Canada ou, plus largement, de la question du caractère colonial des rapports entre les Canadiens français du Québec et la majorité anglophone du pays :

Effrayés par les réalités, nous préférons nous accrocher à des chimères, des phantasmes et sombrer dans le rêve, l'illusion. Notre refus constant d'admettre une situation pénible, voire de condamnés à l'assimilation, nous amène à poser des actes inconséquents ; à nous enfoncer plus avant dans la mare fossilisatrice, l'inconscience et la myopie intellectuelle aidant.¹⁸⁴

Dépassant l'ordre général du rapport entre les individus en société, cet état de fait, selon lui, aurait atteint le fonctionnement même des départements de géographie de la province :

Ce même refus explique sans doute l'avènement d'un néo-colonialisme au sein des départements de géographie de nos trois universités françaises. Le nombre d'étrangers dans les départements de géographie de Montréal, Laval et Sherbrooke est significatif et inquiétant à la fois [...]. [N]os meilleurs hommes de science et les jeunes les plus prometteurs sont écartés pour toutes sortes de considérations et quittent souvent le Québec pour les États-Unis ou d'autres régions, préférant l'exil et l'assimilation à l'incompétence, l'inconscience et l'inaction.¹⁸⁵

Dès lors, le « colonialisme économique » trouverait son pendant dans les lieux du savoir, donnant ainsi forme à un « néo-colonialisme universitaire ». Cependant :

Si le colonialisme anglais se justifie par les événements historiques, l'autre n'est pas acceptable. Notre condition d'aliénés et notre refus absurde des réalités quotidiennes permettent de comprendre et d'évaluer les implications des actes que nous posons. Le réveil sera brutal si jamais il a lieu.¹⁸⁶

S'en prenant directement aux géographes québécois ayant entériné le changement d'appellation, il porte l'affaire plus loin en sous-entendant qu'un tel acte témoignerait d'un renoncement, chez certains, de l'idée même du Québec :

Le geste posé par les géographes du Québec, voire le changement d'appellation de leur association professionnelle, rejoint la sottise et indique clairement que le Québec a déjà cessé d'exister pour un certain groupe. Quand on n'a pas de patrie qu'on a honte de

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Ibid.*

porter son nom, on ne peut bâtir une nation digne et lutter avec courage et dextérité pour acquérir et défendre des droits universellement reconnus à toutes les nations.¹⁸⁷

L'amertume portée par Dionne serait également partagée par une partie des géographes québécois à l'origine du projet initial d'association nationale¹⁸⁸.

Précisons d'emblée que l'expérience de relance sous l'égide de l'AGAF fut de courte durée. Revenant à son appellation initiale peu après 1972¹⁸⁹, l'Association aura tout de même été à l'origine de quelques réalisations, notamment sur le plan de la publication et de la place faite aux questions d'insertion professionnelle.

2.3.4. L'AGAF : entre échec relatif de relance associative et dépolitisation tranquille

Comme l'annonce Dorion en 1966, la réorientation de l'Association se couple d'un plan de relance somme toute ambitieux. L'esprit animant le plan de relance naît toutefois d'un constat que nous avons évoqué plus tôt et que la nouvelle direction ne manque pas de marteler, à savoir que l'Association, compte tenu du nombre d'adhésions et de la faible participation aux événements organisés, ne peut se prévaloir d'un titre d'association « nationale » :

[L]e nombre actuel de membres en règle de l'Association est nettement insuffisant pour établir un mandat valable et que, dans les circonstances, il est impossible de considérer l'Association comme le porte-parole des géographes du Québec [...]. Nous croyons encore que l'existence d'une association pour les géographes de langue française au Canada est justifiée, à la condition cependant que ceux-ci y voient eux-mêmes leur intérêt¹⁹⁰.

En conséquence, Dorion et consorts reprennent les éléments du plan des dernières années leur apparaissant féconds et annoncent la mise sur pied de quatre grands projets fédérateurs¹⁹¹.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ Laverdière, « De la naissance de l'Association des géographes du Québec », p. 8.

¹⁸⁹ Nous n'avons retrouvé aucune documentation à cet effet. Cependant, la dernière publication officielle de l'AGAF, un ouvrage établi par Jean Raveneau portant sur les méthodes cartographiques, paraît en 1972. De plus, quelques mentions des activités de l'association dans la presse québécoise en 1973 y font référence en tant qu'AGQ, tout mentionnant au passage qu'elle portait auparavant le nom d'AGAF.

¹⁹⁰ Lettre d'Henri Dorion aux abonnés du BAGQ, 17 octobre 1966. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 1.

¹⁹¹ Henri Dorion, « Projets 1966-1967 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 23.

Cependant, bien que ces projets se nourrissent à même certains constats, ils n'ont pas seulement trait, cette fois, à l'état de l'association, mais bien aux conditions d'exercice de la discipline au Québec, tant au plan de la formation des géographes que de leur intégration au marché du travail, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la recherche ou encore de la fonction publique. Une réévaluation conséquente de la place de la géographie au Québec et des perspectives qui s'offrent à ses représentants s'impose :

[L]a géographie, au Québec, a-t-elle vraiment droit de cité? Les optimistes répondront affirmativement, les pessimistes négativement, les réalistes hésiteront. Il faudrait que cette hésitation marque le pas d'une prise de conscience, tant individuelle que collective, des besoins de la profession de géographe et de la géographie elle-même au Canada français [...]. Et pour prendre la mesure de ces besoins, pour envisager les problèmes qu'ils constituent et formuler des solutions qui pourraient y être apportées, l'[Association] [...] projette d'entreprendre dès maintenant quelques projets dont elle n'ignore pas les difficultés, mais dont la réalisation [...] aiderait autant les géographes que la géographie elle-même.¹⁹²

Pour Dorion, la géographie de la deuxième moitié des années 1960 bénéficie d'une croissance conséquente des effectifs étudiants au sein des trois départements de la province, à savoir ceux des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke. Bien entendu, à cette croissance démographique correspond mécaniquement une croissance des diplômés en géographie, soit des individus à même de faire valoir un certain capital culturel et un savoir-faire dans l'espace public. En cela, il apparaît nécessaire de réfléchir aux avenues qui se présentent à ces derniers et à la capacité d'intégration des institutions existantes. Il en irait de l'utilité, effective et perçue, de la géographie et des géographes.

Quatre chantiers sont ainsi mis en branle de manière à a) rassembler les géographes autour d'objectifs communs, b) contribuer à l'attractivité de l'association et la rétention des membres et c) produire des outils facilitant la mise en contact des géographes, leur insertion professionnelle ainsi qu'une meilleure synergie entre les trois secteurs d'activités des diplômés (l'école, l'université et le milieu professionnel). Le premier projet consiste alors en la création de relevés exhaustifs des emplois occupés par les diplômés de géographie et des formations académiques de ceux et celles qui assurent l'enseignement de la discipline à tous les niveaux scolaires au Québec.

¹⁹² *Ibid.*, p. 23.

Dans cette optique, une plus grande collaboration est envisagée avec le ministère de l'Éducation du Québec et avec la Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ), organisme fondé en 1965 et fédérant les praticiens de l'enseignement de la géographie aux niveaux primaire, secondaire et collégial, comme en témoigne la création d'un comité chargé d'entamer des négociations dès 1968, le tout à l'initiative de Maurice Saint-Yves, professeur de didactique de la géographie à l'Université Laval¹⁹³.

Ce projet en deux volets se justifie notamment par une triple inadéquation : beaucoup de géographes sont actifs sans faire œuvre de géographes ; plusieurs diplômés de géographie enseignent d'autres disciplines et beaucoup d'enseignants de géographie ne sont pas géographes :

Il existe au Québec une situation dont on a une nette conscience, mais dont la mesure est sans doute mal établie. Elle tient à un certain divorce entre le géographe et la géographie et cela, tant dans le domaine de l'enseignement que dans les divers champs où œuvrent les géographes professionnels.¹⁹⁴

Globalement, la combinaison de ces deux initiatives permettrait de mesurer « l'inadéquation des géographes et de leur préparation académique à la profession qu'ils exercent. »¹⁹⁵ Ce faisant, une meilleure connaissance de la situation, dont souffriraient d'ailleurs la géographie et les géographes, permettrait, très justement, de se donner les outils afin d'agir en conséquence.

Envisagé dans cette même optique, le second projet consiste en la création d'un répertoire des offres d'emplois que les géographes, de par leurs profils, seraient en mesure de combler. Une telle initiative, aussi utile puisse-t-elle être, n'a rien de neuf dans le paysage associatif. Ayant déjà procédé à l'affichage de telles listes par le passé, l'American Association of Geographers (AAG) a pu en éprouver l'efficacité. La collaboration entre plusieurs groupes d'acteurs s'avère ici nécessaire, que l'on pense à la Commission de la fonction publique du Québec ou encore aux différents services fédéraux et municipaux ainsi que les entreprises privées concernées. Dans cette optique, la SPGQ se positionne comme un acteur clé aux côtés de l'AGQ. Un premier essai est effectué le 15 mars 1967, avec la publication d'un premier *Bulletin d'information de l'Association*

¹⁹³ La rédaction, « Relations avec la Société des professeurs de géographie du Québec », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 3 (novembre 1968), p. 4.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 24.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 25.

des géographes de l'Amérique française (BAGAF) faisant office de répertoire d'offres d'emplois¹⁹⁶. Dans l'ensemble, deux secteurs d'activités s'y retrouvent bien représentés, à savoir a) l'enseignement, par l'affichage de postes disponibles dans les commissions scolaires régionales, les collèges et les couvents, les écoles normales et les universités, et b) la fonction publique, qu'elle soit fédérale ou provinciale. L'exercice est réitéré en 1969 et 1971 par l'entremise de divers canaux de communication.

Afin de palier à l'inefficacité de la coordination et de la communication entre chercheurs en ce qui a trait aux recherches qu'ils menées dans le cadre de projets collectifs ou individuels, l'Association se donne également comme ambition de créer un répertoire des projets en cours ou projetés et traitant d'un enjeu pouvant, à divers degrés, s'intégrer à des préoccupations géographiques. Une telle ressource est fonction du désir des géographes à vouloir collaborer et exposer l'état de leurs recherches. Sur le plan opérationnel, le projet est mené en partenariat avec le Centre de documentation de l'Université Laval, qui bénéficie des ressources documentaires nécessaires, auxquelles doit s'adjoindre la collaboration individuelle des géographes du Québec.

En complément, le quatrième projet consiste en la création d'une bibliographie des publications, communications, textes non publiés et autres types de publication rédigés de la main de géographes canadiens-français, étant actifs au Québec ou travaillant sur le Québec. Cette bibliographie devait augmentée chaque année grâce aux apports des chercheurs eux-mêmes et « sa réalisation constituerait un outil de première valeur tant pour la connaissance de la géographie du Québec que pour une prise de conscience globale de la géographie québécoise »¹⁹⁷. La publication d'une bibliographie exhaustive préparée par Louis-Edmond Hamelin et Jacquelin Harvey en 1971 avec l'aide logistique du Centre d'études nordiques de l'Université Laval s'inscrit dans cet esprit, tout en comblant la demande sociale liée à la création d'un répertoire des géographes de la province, c'est-à-dire d'un outil compilant des informations à la fois sur le profil des géographes (scolarité,

¹⁹⁶ *Bulletin d'informations de l'Association des géographes de l'Amérique française*, 15 mars 1967, Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 2.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 28.

employeur, etc.) et sur leur production (livres, articles, rapports), qu'ils soient actifs dans le secteur de l'enseignement, de la recherche ou de la fonction publique¹⁹⁸.

Sur le plan de la publication, deux séries distinctes sont mises sur pied et font œuvre utile jusqu'en 1972, ségréguant les fonctions qui se retrouvaient jusqu'alors imbriquées dans les seules pages du BAGQ, soit la *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française* (CAGAF), l'infolettre officielle du regroupement, et le BAGAF, dont la première livraison en 1966 illustre un virage en offrant un contenu « de nature plus scientifique qu'administrative »¹⁹⁹, notamment par l'entremise de numéros thématiques fouillés mis sur pied à l'issue de rencontres scientifiques organisées sous l'égide de l'Association²⁰⁰. À ce titre, un premier numéro thématique du BAGAF sur la pratique de la géomorphologie au Québec est édité en 1966. Proposant une dizaine d'articles tirés des communications présentées lors d'un colloque organisé à Québec les 4 et 5 novembre, ce numéro rassemble les réflexions de géographes de l'Université Laval (Louis-Edmond Hamelin et Henri Dorion), de Montréal (Gilles Ritchot) et de McGill (Norman Drummond), mais aussi de géologues (Peter David, Université de Montréal) et d'employés de divers services provinciaux et fédéraux (Robert Bergeron, du ministère des Richesses naturelles ; Michel Jurdant du ministère des Forêts et du Développement rural du Canada ; Denis A. St-Onge, de la Commission géologique ; Jean-Claude Dionne, Laboratoire de Recherches forestières du Québec)²⁰¹. Dans les années qui suivent, d'autres dossiers thématiques paraissent, traitant tour à tour du tourisme dans une perspective géographique (1967)²⁰² et du Nord-Ouest québécois à titre de « région marginale »

¹⁹⁸ Louis-Edmond Hamelin et Jacquelin Harvey, *Bio-bibliographies*, Montréal, Association des géographes de l'Amérique française, 1971, 171 p.

¹⁹⁹ La rédaction, Dossier « Géomorphologie », *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 10 (décembre 1966), page liminaire.

²⁰⁰ Henri Dorion, « Rapport du président », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 1 (décembre 1967), p. 2.

²⁰¹ Précisons cette livraison du BAGAF constitue un jalon, voire un matériau intéressant pour qui cherche à dresser une histoire de la géomorphologie au Québec, conçu comme un domaine de spécialisation important en géographie, voire dominant en géographie physique, à partir des années 1960. *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, Dossier « Géomorphologie », n° 10 (décembre 1966).

²⁰² Ce numéro thématique est issu du colloque portant sur l'étude des activités touristiques dans une perspective géographique, tenu à l'Estérel du 29 au 31 mars 1967 avec l'appui du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec. À cet effet, le ministre Gabriel Loubier en profite pour insister, en page liminaire du numéro, qu'« il revenait à la géographie, science de l'espace et des paysages, de prendre l'initiative d'une réflexion scientifique sur le tourisme, qui constituera avant peu l'une des premières activités économiques du Québec ». Dossier « Tourisme et géographie », *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 11 (septembre 1967).

(1969)²⁰³. Précisons qu'un numéro portant sur « la région et la régionalisation » devait paraître au courant de l'année 1968²⁰⁴, sans que le projet ne se concrétise. À la publication de numéros thématiques s'ajoute l'édition d'actes de colloques à l'occasion d'un symposium sur les méthodes de la cartographie urbaine tenu à l'Université Laval les 25 et 26 mars 1971²⁰⁵.

Malgré la mise en branle de projets fédérateurs, les difficultés de l'Association poussent l'exécutif à se requestionner sur sa viabilité dès 1970. Ces évaluations internes concernent notamment le recrutement des membres, non pas qu'il y ait une décroissance continue – le nombre de membres atteignant un sommet en 1970 avec 91 inscrits –, mais plutôt en raison du fait que le nombre d'adhésions demeure encore trop limité pour prétendre constituer l'association porte-parole des géographes du Québec. Dans ce contexte, Ludger Beauregard, professeur à l'Université de Montréal et président de l'AGQ en 1969, réitère les interrogations générales formulées par Hugues Morrissette en 1966, lorsque ce dernier se questionnait à savoir « où va l'AGQ? » : « Devant l'indifférence et la défection, l'intransigeance et l'opposition, qu'est-ce que l'AGAF peut faire? Les missionnaires se font rares et les conversions sont difficiles pour ne pas dire impossibles. »²⁰⁶ Succédant à Beauregard en 1970, Louis Trotier, de l'Université Laval, insiste quant à lui sur l'importance de faire en sorte que l'AGAF « cesse de fonctionner purement en circuit fermé, et de lui faire jouer le rôle qu'elle aurait dû jouer depuis le début, c'est-à-dire devenir l'organe par lequel les géographes du Québec s'expriment et interviennent sur les grandes questions qui les intéressent en tant que géographes »²⁰⁷.

Le transfert des bureaux de l'AGAF de Québec vers le Département de géographie de l'Université de Sherbrooke en 1972 constitue l'occasion d'un nouveau départ, passant notamment par un retour à l'ancienne appellation d'Association des géographes du Québec (AGQ), en raison d'une situation

²⁰³ Ce numéro thématique est le fruit d'un colloque organisé à Rouyn du 17 au 19 mai 1969 avec le soutien financier du ministère de l'Expansion économique régionale. Y ont été rassemblés des géographes universitaires membres de l'Association, des enseignants du niveau collégial et des acteurs du milieu de l'aménagement du territoire dans le Nord-Ouest du Québec. Dossier « Le Nord-Ouest, région marginale » : « *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 12 (1969).

²⁰⁴ Dorion, « rapport du président », p. 2.

²⁰⁵ Jean Raveneau (dir.), *Les méthodes de la cartographie urbaine*, Sherbrooke, Association des géographes de l'Amérique française, 1972.

²⁰⁶ Ludger Beauregard, « Mot du président », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 4 (printemps 1970), p. 2.

²⁰⁷ Louis Trotier, « Éditorial », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 3 (septembre 1970), p. 4.

qui, depuis 1966, fait polémique. Ironiquement, ce second changement de nom ne signifie pourtant pas l'avènement d'une nouvelle ère sur le plan du dynamisme associatif. À l'échelle du programme d'activités (rencontres scientifiques et des publications), on peut observer une relative continuité, comme en témoigne la parution d'actes de colloques, dont certains extraits sont publiés dans la nouvelle mouture du BAGQ²⁰⁸. Au cours des années 1970, le nombre d'adhésions piétine encore sous la barre des 100 membres, si bien que les maigres finances de l'Association amènent Romain Paquette, professeur au département de géographie de l'Université de Sherbrooke et président de 1971 à 1975, à suggérer la possibilité d'une réforme faisant de l'AGQ la division régionale officielle de l'ACG au Québec. De manière pragmatique, la principale raison évoquée pour justifier cette proposition demeure financière : en intégrant l'ACG, l'AGQ s'ouvrirait à l'ensemble des membres québécois, anglophones comme francophones, et pourrait bénéficier d'une part conséquente des subventions reçues du Conseil des arts du Canada²⁰⁹. Bien que la proposition ait été rejetée par les membres, l'absence de secousses illustre l'avènement d'une période de calme relatif vis-à-vis de la question nationale au Québec, sans pour autant embrasser la position bonententiste qui était envisageable une décennie plus tôt. Une attention certaine est également accordée à la question de l'insertion professionnelle et au statut des géographes dans la cité, enjeu qui, avec l'oscillation entre les intérêts scientifiques et professionnalisants, s'avère être un véritable leitmotiv pour l'Association, comme nous le verrons au chapitre suivant. En cela, nous rejoignons Louis-Edmond Hamelin lorsque ce dernier affirme que si l'histoire de l'Association s'ouvre sur une période dominée par la question nationale, elle s'ouvre à partir des années 1970 sur des préoccupations professionnalisantes, synonyme d'une dépolitisation partielle du rapport entre le regroupement et la question du Québec²¹⁰.

²⁰⁸ Luc Loslier et Jean-Pierre Thouez (dir.), Dossier : « L'organisation territoriale au Québec. Extraits des actes de colloques de l'Association des géographes du Québec, tenu à Trois-Rivières le 20 mai 1977 dans le cadre du 45^e congrès de l'ACFAS », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 17 (1977), p. 1-78. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2, 3, 3.

²⁰⁹ Lettre de Romain Paquette aux membres de l'AGQ, 18 octobre 1972, p. 2. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

²¹⁰ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 195-200.

Conclusion

La vie associative dont les éléments se réclament de l'étiquette de la géographie ne naît pas au moment de la création des départements de géographie. En témoigne la mise sur pied de sociétés de géographie – d'abord à Québec en 1877, puis à Montréal en 1939 – ayant pour vocation de diffuser les connaissances géographiques, mais également de faire œuvre utile par l'entremise de la culture et de l'éducation, c'est-à-dire par la diffusion des connaissances sur le pays et le monde au grand public. Ce public, bourgeois dans le cas de la SGQ, puis lettré dans le cas de la SGM, met néanmoins en exergue le décalage qui s'opère entre une géographie conçue comme élément propice au développement de la culture de l'*honnête homme* et une géographie universitaire, pensée à titre de discipline scientifique qui, peu à peu, se définit à partir de sa capacité à donner lieu à des recherches fécondes²¹¹.

Synonyme du développement de publics distincts et de l'autonomisation graduelle de la géographie universitaire au Canada, ce hiatus donne lieu, en 1951, à la création de l'ACG, qui, bien qu'elle donne une place importante aux ressortissants de la discipline actifs dans la fonction publique, se définit d'abord et avant tout au regard de son inscription dans le milieu universitaire et, plus spécifiquement, dans le champ scientifique, que ce soit par l'organisation de congrès scientifiques sur une base annuelle ou encore par la publication d'un périodique savant. Pancanadienne, cette organisation se donne également comme mission de fédérer les géographes canadiens d'expression anglaise et française. En pratique, le fonctionnement de l'association au cours des années 1950 illustre cependant un état de fait, à savoir que les francophones, de leur plein gré ou par leur exclusion, se retrouvent en situation minoritaire à la fois dans les structures décisionnelles, lors du congrès annuel et dans les pages de la revue. Cette situation, alimentée par le contexte sociopolitique québécois du début des années 1960, pousse un certain nombre de jeunes géographes, principalement montréalais, à intervenir dans l'espace public, suggérant par le fait même qu'une voie de sortie résiderait dans la création d'une association de géographie proprement québécoise au sein de laquelle l'usage du français serait la norme. Alors qu'en France, par exemple, le positionnement des chercheurs vis-à-vis des enjeux socioéconomiques du temps et l'adhésion

²¹¹ Sur cette question, voir Raphaël Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue de géographie de Montréal* et dans les *Cahiers de géographie de Québec* (1947-1964) », *Scientia canadensis*, vol. 43, n° 1 (2021), p. 49-73.

ou non aux thèses et au programme du Parti communiste français a, un temps, constitué l'un des vecteurs premiers d'incohésion disciplinaire²¹², tout semble indiquer qu'au Québec, c'est bien la question nationale qui a conditionné une telle fracture, le tout au diapason de la Révolution tranquille.

Divisant la communauté de géographes du Québec suivant un clivage à la fois politique (nationaliste/fédéraliste) et générationnel (géographes établis/géographes de la relève), le projet de création d'une association québécoise se concrétise en 1962. Pleines de promesses, mais également de déceptions, les premières années de vie de l'AGQ sont ponctuées d'essais et de tâtonnements, notamment en ce qui a trait à l'établissement de son programme d'action. Peu à peu, certains éléments en viennent à devenir les raisons mêmes de son action associative : organisation de rencontres scientifiques et d'excursions géographiques, partage de l'actualité universitaire et professionnelle et, dans une certaine mesure, publication de travaux de nature scientifique par le biais de son bulletin.

Malgré ce programme, l'AGQ doit rapidement faire face à une série de difficultés, au premier rang desquelles on retrouve celle du recrutement. Se saisissant de la question, certains détracteurs s'interrogent quant à la légitimité d'une association qui prétend représenter les géographes du Québec alors que seule une minorité d'entre eux en sont membres et participent aux activités qu'elle organise. Dans un contexte de remise en cause et de changements de direction, une réorientation est entamée en 1966 afin de mettre davantage l'accent sur l'aspect linguistique de l'énoncé programmatique de l'AGQ et moins sur son cadre géographique de référence (le Québec), nécessairement perçu comme une affiliation politique. Ce réaligement de l'Association, en plus de correspondre à un nouvel élan sur le plan des publications et des rencontres scientifiques, passe par un changement de nom – de l'AGQ à l'AGAF – ayant comme objectif de refléter au premier chef l'attachement à la langue française. Perçu comme une nécessité par ses initiateurs et, inversement, comme une « trahison » ou un dévoiement de l'esprit initial de l'Association par certains géographes nationalistes, cette réorientation ne manque pas de mettre en lumière des problèmes qui dépassent les cadres sociopolitiques du Québec des années 1960 et 1970, notamment

²¹² Dylan Simon, « L'écologie ou le marxisme, un temps de controverses (1944-1956) », dans *Max Sorre, une écologie humaine. Penser la géographie comme science de l'homme*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, p. 221-239.

en raison du fait que l'enjeu du recrutement et, par extension, de la capacité à la représentation dite « nationale », persiste jusqu'aux années 1980. L'étude de cette période mouvementée de l'histoire associative des géographes du Québec illustre les rapports parfois poreux qui peuvent exister entre les champs social et scientifique, non pas dans la production même de la connaissance, mais bien dans l'exercice des sociabilités disciplinaires dans un Québec en voie d'entrer dans une ère de clivages politiques aussi importants que déterminants²¹³.

Ne retraçant pas ici l'itinéraire de l'AGQ sur l'entièreté de son histoire, ce chapitre nous amène néanmoins à identifier les jalons historiques qui caractérisent la vie associative qui se déploie sous l'étiquette de la géographie depuis la fin du XIX^e siècle, mais aussi qu'à mettre en lumière le contexte de formation de l'AGQ et sa première décennie d'activités au prisme de sa symbolique politique et disciplinaire. En filigrane, il est un enjeu qui, comme nous l'avons mentionné, constitue néanmoins l'un des leitmotifs premiers de l'Association jusqu'au XXI^e siècle, à savoir l'articulation, en son sein, d'intérêts divergents touchant à la fois au développement de la discipline dans le champ scientifique, à son inscription dans le milieu scolaire ainsi qu'à sa reconnaissance dans le milieu professionnel. Dépassant le cadre du présent chapitre, cette question sera abordée de front dans le chapitre suivant et, ce faisant, nous amènera à traiter du pan plus contemporain de l'histoire de l'Association.

²¹³ Notons toutefois que l'enjeu de la relation avec l'ACG occupera périodiquement, bien qu'avec moins d'intensité, les discussions au sein de l'Association, comme en témoigne l'idée du rattachement, soulevée en 1972, ou encore les discussions entourant la création d'une catégorie de membre conjoint dans les années 1990 et, plus récemment, la réanimation d'une association en 2014 à titre de division régionale pour le Québec.

CHAPITRE III

LES GÉOGRAPHES DU QUÉBEC ET LA QUESTION PROFESSIONNELLE, 1945-2000

La construction sociohistorique des collectifs disciplinaires recoupe un ensemble de réalités qui, lorsque conjuguées, nous amène à adopter une définition sociologique du concept de discipline. Pensé à partir d'une historicisation de la théorie des champs de Pierre Bourdieu, le processus de « disciplinarisation »¹, implique de tenir compte de l'ensemble des marqueurs qu'un collectif d'agents à l'origine de l'émergence de nouvelles pratiques produit afin d'assurer sa reproduction et sa visibilité (structures départementales, programmes d'enseignement, canaux de publications, associations). Or les notions de « discipline » et de « profession » – souvent utilisées sans égards quant aux différentes réalités sociales qu'elles désignent – ne peuvent être mobilisées simultanément sans faire l'objet d'un éclaircissement conceptuel². Si la « discipline » peut être conçue à la fois comme une branche de la connaissance délimitée à partir de ses objets et de ses méthodes et comme une réalité sociologique ancrée dans les pratiques³ – c'est-à-dire comme le produit de la division du travail intellectuel telle qu'incorporée dans un habitus et objectivé dans les institutions⁴ –, la notion de profession, appartenant à la fois au langage courant, juridique et sociologique, doit quant à elle être abordée avec circonspection en raison de sa polysémie. En tenant compte de la représentation des pratiques disciplinaires à partir des discours que formulent les agents eux-mêmes, on ne peut que constater la propension à désigner la géographie à la fois à titre de « discipline » et de « profession »⁵. En effet, outre Ron J. Johnston, peu de géographes ont été amenés à écarter explicitement l'idée selon laquelle la géographie serait une « profession » au

¹ Voir Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche dans le milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 1 (1991), p. 41-54. ; Timothy Lenoir, *Instituting science. The cultural production of scientific disciplines*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

² À cet effet, voir Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche », p. 42-44.

³ Michel Leclerc, « La notion de discipline scientifique », *Politique*, n° 15 (1989), p. 23-51.

⁴ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1 (1975), p. 91-118.; Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

⁵ À cet effet, plusieurs chercheurs ont été amenés, au fil de leurs travaux, à désigner la discipline géographique à titre de « profession ». Mentionnons, à titre d'exemples : Gary S. Dunbar (dir.), *Geography : Discipline, Profession and Subject since 1870 : an International Survey*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001.; Alexander B. Murphy, « Geography as Profession and Way of Being », *The Arab World Geographer/Le Géographe du Monde arabe*, vol. 19, n° 1-2 (2016), p. 163-166. ; George J. Demko, « Geography beyond the Ivory Tower », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 78, n° 4 (1988), p. 575-579.

sens sociologique du terme. Aussi insiste-t-il sur le fait qu'il n'existe pas de cœur de pratiques (*common core*) suffisamment homogène pour donner lieu à la délimitation d'un champ d'intervention à même d'être socialement ou juridiquement considéré comme « exclusif ». Plutôt, l'apprentissage de la géographie serait, selon lui, une affaire d'intellect, voire de pensée critique⁶.

Si l'on se penche sur l'histoire de la discipline au Québec à partir de 1945, et tout particulièrement sur la trajectoire des mouvements associatifs, force est de constater la récurrence du thème de l'insertion professionnelle des diplômés et, conséquemment, du statut des géographes dans le milieu du travail. Le présent chapitre a comme objectif d'interroger la place qu'occupe la question « professionnelle » dans les pratiques organisationnelles des géographes au Québec, de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1990. Plus précisément, il s'agit de cerner l'évolution des attitudes et des stratégies déployées par les géographes du Québec quant aux enjeux entourant leur intégration professionnelle et leur reconnaissance sociale hors des institutions d'enseignement.

Dans le présent chapitre, nous proposons une périodisation en trois temps permettant d'ordonner le fil d'une sociohistoire de la géographie dite « professionnelle » au Québec. Dans un premier temps, nous serons en mesure d'observer une tripartition de la discipline dans trois catégories d'espaces sociaux (écoles, universités et milieux professionnels) entre 1945 à 1962, c'est-à-dire au cours d'une période qui correspond à la mise en place des premières structures départementales dans les universités de la province, à une croissance corrélative des effectifs étudiants, mais également à l'insertion de la discipline dans les différents organismes gouvernementaux (provinciaux et fédéraux). Ce faisant, nous mettrons également en lumière un certain nombre de blocages structurels freinant l'intégration des diplômés dans les différents champs de pratique. Se penchant sur la période 1963-1978, la section suivante analyse l'émergence et le déclin du projet d'incorporation des géographes du Québec, alors conçu comme un idéal de reconnaissance professionnelle. De la première formulation en 1963 à la publication du rapport Deshaies-Yergeau en 1978, en passant par la mise sur pied de la commission d'enquête sur l'occupation des diplômés en géographie (1964-1965) et l'enquête de l'Association canadienne de géographie (ACG) sur les carrières en géographie (1971-1973), cette période témoigne du fait que la géographie, cette

⁶ Ron J. Johnston, « 'Graduateness' and a core curriculum for geography? », *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 21, n° 2 (1997), p. 250.

discipline faiblement marquée sur le plan social et démographique, en est encore à l'évaluation de ses effectifs et des perspectives d'emploi qu'elle sous-tend. La dernière section, qui prolonge notre analyse jusqu'à la fin des années 1990, jette finalement un regard neuf sur la réorientation de l'Association des géographes du Québec (AGQ) à partir de la fin des années 1970. Ainsi constate-t-on que la mise au rencart du projet d'incorporation des géographes du Québec coïncide avec une acceptation implicite, puis explicite, de la fonction de l'AGQ à titre de lieu de représentation et de défense des intérêts des géographes professionnels. Divisé en trois parties, ce chapitre consacré à la question de la professionnalisation des géographes permettra, au demeurant, d'effectuer un survol inédit de l'histoire plus contemporaine de l'AGQ, un regroupement qui, depuis les années 1960, constitue l'un des lieux de la mise en tension des intérêts scientifiques et « professionnalisants ».

3.1. 1945-1962 : La tripartition de la discipline entre les espaces scolaire, universitaire et professionnel

La période qui correspond à l'établissement de la géographie dans les universités québécoises, notamment par l'entremise des structures départementales, coïncide avec la création des premières unités qui, au sein des fonctions publiques fédérale et provinciale, se réclament explicitement de la géographie. On observe ainsi la fondation de départements et d'instituts à l'Université McGill (1945), Laval (1946 conjointement avec l'histoire, puis 1955 de manière autonome), de Montréal (1947), Sir George Williams (1959), Bishop's (1961), de Sherbrooke (1963), mais aussi, du côté ontarien, près de la frontière avec le Québec, à l'Université d'Ottawa (1951) déjà en partie francophone. Avec le développement d'une certaine géographie appliquée, suit la mise sur pied de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada (1947), qui fait œuvre utile jusqu'à sa dislocation en 1967, et du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (1953), renommé « Service des études régionales » en 1961. Cette dissémination de la géographie et de ses diplômés s'effectue alors par l'entremise de trois espaces sociaux interreliés, à savoir les milieux scolaire – au sein duquel les savoirs géographiques

prennent place depuis le début du XIX^e siècle⁷ –, universitaire et professionnel, tous relevant de champs distincts (scolaire, scientifique, politique et économique) aux dynamiques spécifiques.

3.1.1. La géographie comme complément de culture et idéal de synthèse⁸

Au tournant des années 1950, certains porte-parole des institutions de la géographie au Canada français, tels Gérard Aumont, Benoit Brouillette ou encore Fernand Grenier, contribuent à positionner la discipline dans un contexte culturel spécifique. Partie prenante de l'enseignement classique depuis le XVI^e siècle⁹, la géographie prend ainsi place dans l'éducation humaniste, qui en constitue l'idéal pédagogique. C'est cette fonction foncièrement éducative que l'on retrouve dans le discours d'agents issus du milieu universitaire, associatif, scolaire ou ecclésiastique. Le cas de Gérard Aumont (1911-2000) mérite ici notre attention. Prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, ce dernier reçoit entre autres les enseignements de Brouillette à l'École HEC avant d'occuper un poste d'enseignement au Collège André-Grasset à partir de 1937. Actif au sein de la Société de géographie de Montréal (SGM) dès sa fondation en 1939, il remplace Brouillette à sa présidence en 1947 et demeure en poste jusqu'en 1957, année durant laquelle le botaniste Pierre Dansereau lui succède¹⁰.

Au moment de sa fondation, la SGM se donne pour mission de faire œuvre culturelle et éducative¹¹, mission qui perdure bien entendu sous la présidence d'Aumont et qui se transpose dans les pages du *Bulletin des sociétés de géographie de Québec et de Montréal* entre 1942 et 1944 et de la *Revue canadienne de géographie* (RCG) à partir de 1947, comme en témoignent les notes liminaires des numéros publiés en 1950. On peut ainsi y lire que la revue « s'adresse tout autant au savant et au chercheur qu'au professionnel, à l'homme d'affaires, au professeur et à l'étudiant qui trouvent dans la géographie une source de renseignements et un complément de culture ». ¹² Dès

⁷ Marc Brosseau, *Les manuels de géographie québécois : images de la discipline, du pays et du monde - 1800-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

⁸ Les deux prochaines sous-sections ont fait l'objet d'une publication sous forme d'article. Voir Raphaël Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue canadienne de géographie* et les *Cahiers de géographie de Québec* », *Scientia Canadensis*, vol. 43, n° 1 (2021), p. 49-73.

⁹ Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, p. 177-205.

¹⁰ Benoit Brouillette, « L'ancien et le nouveau président de la Société », *Revue canadienne de géographie*, vol. 11, n° 2-3 (1957), p. 125-127.

¹¹ Gérard Aumont, « Dixième anniversaire de la Société », *Revue canadienne de géographie*, vol. 4, n° 1-2 (1950), p. 7.

¹² La Rédaction, « La Revue canadienne de géographie », *Revue canadienne de géographie*, vol. 5, n° 1 (1951), p. ii.

lors, on comprend mieux la position éditoriale d'Aumont – qui agit à titre de président de la revue de 1947 à 1949 et de 1952 à 1956, mais aussi de rédacteur de 1950 à 1955¹³ – lorsqu'il affirme :

On finira peut-être par admettre de façon pratique la valeur formatrice de la géographie. À côté des matières de culture générale aujourd'hui reconnues et acceptées, cette discipline sera enfin chez elle dans l'ensemble des sciences qui contribuent à former l'honnête homme ; grâce à une connaissance solide de la géographie, le nouvel humaniste du 20^e siècle ne sera pas dépaycé dans le monde où il devra vivre.¹⁴

La géographie se conçoit donc comme l'une des sciences visant à former l'*honnête homme* ou, dit autrement, comme le complément d'une culture valorisant l'emprise de l'être humain sur le monde par l'entremise de la connaissance de ce dernier. La culture classique dans laquelle baigne l'enseignement de la géographie tel que conçu par Aumont, condensé dans l'idéal-type de l'*honnête homme*, contribue à positionner la discipline dans un contexte social précis qui, dans ce cas-ci, nous ramène au Québec d'avant la Révolution tranquille. Mobilisée dans certains travaux portant sur l'histoire des collèges classiques et des professions libérales au Québec du XIX^e et du XX^e siècle, la figure de l'*honnête homme* implique une façon de dire, de faire, de penser et d'être dans le monde, intimement liée à la fonction même des collèges classiques, soit la reproduction sociale d'un idéal culturel¹⁵. En outre, il s'agit d'un « répertoire de lieux communs », un habitus particulier, une façon d'être au monde passant par la conjugaison d'un savoir-raisonner, d'un savoir-dire et d'un savoir-faire, pensés comme la « nourriture quotidienne des humanistes ».¹⁶

Même dans l'optique d'une connaissance « plus réaliste et plus pratique »¹⁷, celle-ci s'oriente vers un idéal d'érudition. Du moins, l'application de cet idéal demeure de l'ordre des préoccupations humanistes « en vue d'une compréhension meilleure des peuples les uns envers les autres »¹⁸.

¹³ André Beaulieu, Jean Hamelin, Jean Boucher, Gérard Laurence et Jocelyn Saint-Pierre, *La Presse québécoise des origines à nos jours. Tome 8 : 1945-1954*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 77-78.

¹⁴ Gérard Aumont, « La géographie dans l'enseignement secondaire au Canada français », *Revue canadienne de géographie*, vol. 4, p. 1-2 (1950), p. 21.

¹⁵ Galarnau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 177-205 ; Robert Gagnon, « Capital culturel et identité sociale : les fonctions sociales du discours sur l'encombrement des professions libérales au XIX^e siècle », *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 2 (1989), p. 134 ; « Le discours sur l'enseignement pratique au Canada français : 1850-1900 », dans Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel (dir.), *Sciences et médecine au Québec. Perspectives sociohistoriques*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, p. 19-40.

¹⁶ Galarnau, *Les collèges classiques*, p. 201.

¹⁷ Gérard Aumont, « Le séminaire de l'UNESCO sur l'enseignement de la géographie et la compréhension internationale », *Revue canadienne de géographie*, vol. 4, n° 3-4 (1950), p. 129-130.

¹⁸ *Ibid.*, p. 130.

Aumont insiste alors sur le « besoin d'hommes cultivés, très au courant des problèmes où les connaissances géographiques sont indispensables »¹⁹ et sur le rôle de la géographie dans la constitution de cette compétence. En admettant les bienfaits de la discipline pour la formation pratique, le sulpicien revient sur le caractère synthétique d'une géographie classique, laissant poindre l'idéal d'un recul érudit : « le premier souci du géographe consiste à étudier le milieu dans lequel l'homme vit et le degré d'adaptation de l'homme à ce milieu »²⁰. Gardons à l'esprit que l'application d'une telle démarche se faisait alors par le truchement d'une compréhension historique du processus d'adaptation. Ouverte sur le passé, ce questionnement ne relevait donc pas *de facto* d'une démarche pratique tournée vers l'action.

L'idée selon laquelle la géographie constitue l'une des composantes essentielles d'une culture générale distinctive n'est pas uniquement portée par Aumont. En effet, Brouillette, dans un texte publié en 1955 dans les pages du *Géographe canadien*²¹, souligne à son tour l'importance de la discipline et de sa portée explicative dans l'éducation libérale. Au-delà de sa valeur pédagogique, la géographie acquiert également une valeur sociale dans la mesure où celle-ci permettrait de surpasser le chauvinisme d'un nationalisme étroit et de surmonter l'isolement national. Rejoignant cette visée sociale et citoyenne qui traverse les frontières²², Brouillette, en insistant sur l'ancrage curriculaire de la discipline, va jusqu'à affirmer que « to think oneself is a sacred right of all human beings » et que, par conséquent, « geography contributes to such an ideal, mak[ing] it worthy of a place in liberal education »²³. À l'instar d'Aumont, Brouillette met en relief le caractère généraliste du travail du géographe, par opposition au travail spécialisé qui, lui, relèverait de l'application. En se référant à Hamelin, il réaffirme également que l'esprit géographique (« geographical way of thinking ») suppose des connaissances précises sur le monde et une mise à distance nécessaire à leur synthèse. Dans le même ordre d'idée, Fernand Grenier écrivait encore en 1961, que la valeur de la géographie réside dans sa capacité à rendre intelligible la complexité du monde :

À l'époque de l'avion et des fusées, à l'époque où des questions comme le sous-développement et le surpeuplement ont pris une telle importance dans les

¹⁹ Aumont, « La géographie dans l'enseignement », p. 18.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Benoit Brouillette, « Geography in General Education », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 6 (1955), p. 1-5.

²² David R. Stoddart, *On geography and its history*, London, Blackwell, 1986, p. 46.

²³ Brouillette, « Geography in General Education », p. 5.

préoccupations de l'humanité, la géographie s'impose à tous les hommes. Aucune discipline, mieux que la géographie, ne peut révéler aux enfants et aux adolescents la complexité et le visage changeant du monde actuel tout en inculquant le sens profond de l'unité humaine en exaltant la richesse de l'humanité. La géographie doit occuper une place honorable dans des programmes d'enseignement axés sur les « humanités ».²⁴

L'inscription culturelle de la formation classique, ou du moins de la pensée humaniste ou libérale, ainsi que la place accordée à la géographie dans les écoles et dans la société font néanmoins l'objet de critiques, notamment chez les jeunes géographes. À cet égard, Jean Décarie, dans un texte de 1959, analysait les formes de la discipline dans les institutions universitaires montréalaises. Étudiant au moment de la publication de la note de Brouillette, ce dernier fait partie d'une génération de géographes s'étant orientée vers le champ de la planification urbaine. En parlant de l'enseignement prodigué à l'Université de Montréal, il insiste sur sa « tendance à souffrir de sclérose scolastique » et à s'instituer en « système hérité » qui ne correspondrait plus à la formation dispensée tant elle se cantonne à « un humanisme qui ne génère aucune recherche vraie »²⁵. Pour autant, il semblerait que, du côté de l'Université McGill, « l'enseignement diffusé [...] [soit] vraisemblablement compromis par une spécialisation hâtive, au point où le seul remède envisagé serait un retour aux méthodes classiques ».²⁶ La dichotomie entre une géographie consubstantielle à une éducation générale et une géographie aux prises avec une spécialisation à outrance de la recherche serait synonyme de « malaise endémique » et d'un « manque de pensée géographique qui s'exprime ici par un émiettement de la profession, là par une stagnation éducationnelle »²⁷.

Cet exemple de dissociation et d'ambivalence est révélateur d'une fracture générationnelle, qui se confirme par la suite lorsque vient le temps de situer l'utilité de la géographie, de définir les tenants et aboutissants de sa pratique et les objets qu'elle considère en droit de s'arroger²⁸. Cette tension entre les conceptions éducationnelle et prospective/spécialisée de la géographie, combinée à

²⁴ Fernand Grenier, « La géographie au Canada français », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 6 (1961), p. 131.

²⁵ Jean Décarie, « Première rencontre de la section Saint-Laurent-Outaouais de l'Association canadienne des géographes », *Revue canadienne de géographie*, vol. 13, n° 3-4 (1959), p. 212-214.

²⁶ *Ibid.*, 212.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Sur le clivage générationnel illustré par l'opposition entre approches généraliste et spécialisée, voir la section « Renouveau méthodologique et tension générationnelle », dans Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie », p. 62-66.

l'insistance d'Aumont et Brouillette quant à son caractère généralisant, nous mène à la question de la place de la synthèse et de la spécialisation dans la formulation des contours de la discipline.

À cet effet, Pierre Dagenais, cheville ouvrière de l'institutionnalisation de la discipline à Montréal, s'est fait le porte-parole du paradigme misant sur le travail de synthèse. Associée à la géographie française classique et bien visible dans l'enseignement de la géographie²⁹, cette démarche constitue une composante essentielle de l'habitus disciplinaire du temps, auquel se greffe d'une certaine manière la valorisation de la géographie comme complément à la culture de l'*honnête homme*³⁰. En 1953, la RCG fait paraître un texte de Dagenais relevant à la fois de l'exposé et du plaidoyer en faveur d'une conception somme toute orthodoxe de la géographie, mobilisant certains concepts centraux tels ceux de *paysage* et de *région*, le tout à l'aune de l'analyse conjointe des considérations humaines et physiques. Il y précise ainsi que

[m]algré toutes les innovations, la géographie demeure la science du paysage ; elle consiste à analyser, à décrire et à expliquer le résultat de la combinaison des éléments physiques et humains qui constituent l'originalité des surfaces terrestres [...]. Au milieu des sciences systématiques et des sciences de l'homme, seule la géographie se propose un tel objet. À travers toutes les incertitudes de notre discipline, c'est là un point qui ne lui a jamais été contesté. Toutes les autres formes de géographie ont été attaquées avec plus ou moins de succès, revendiquées par les sciences voisines. L'interprétation géographique d'une région ne consiste pas évidemment, comme on le croit souvent, dans une énumération de tous les faits qui se rapportent au sol, au relief, au climat, à la végétation, à l'hydrographie, à la population et son activité. Ce n'est pas un simple travail d'inventaire.³¹

²⁹ Raphaël Pelletier, « De la synthèse géographique à l'approche territoriale : l'évolution des définitions de la géographie dans les manuels québécois contemporains (1957-2005) », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 32, n° 2 (2020), p. 72-78.

³⁰ Rappelons que Dagenais, tout comme Brouillette, fait partie de la génération d'étudiants canadiens-français ayant bénéficié du support financier du programme de bourses d'études à l'étranger du gouvernement du Québec. Après avoir terminé ses études à l'École des hautes études commerciales de Montréal, ce dernier se rend à Paris pour y suivre à son tour les enseignements d'Albert Demangeon et d'Emmanuel de Martonne. Il obtient par la suite un doctorat en géographie à l'Université de Grenoble en 1939, le tout sous la direction de Raoul Blanchard. De retour au Québec, il prend part aux activités de l'Institut franco-canadien et enseigne à l'École normale Jacques Cartier (ENJC) avant de participer, quelques années plus tard, à la fondation de l'IGUM à titre de premier directeur. Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, p. 150-152.

³¹ Pierre Dagenais, « Caractères de l'activité géographique au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 7, p. 3-4 (1953), p. 62.

La géographie, en tant que science des paysages et des régions, passerait ainsi par la combinaison d'éléments humains et naturels en cela que ces derniers concourent à la production des réalités géographiques³².

Il va sans dire que cette orientation rejoint celle d'Hamelin qui, dans un texte de 1952 devenu référence, insistait sur l'importance des facteurs « terre » et « homme », puisqu'une « géographie humaine sans relation aucune avec l'influence de la nature ne serait plus de la géographie » et que celle-ci ne peut se concevoir « sans une géographie physique solide sur laquelle elle s'appuie ».³³ Au-delà du travail d'inventaire, la géographie, en tant que « discipline homocentrique », doit alors se tourner vers l'étude des causes sous-jacentes³⁴. Rompus aux tendances disciplinaires développées en France durant la première moitié du XX^e siècle, Hamelin et Dagenais, ayant tous deux travaillé auprès de Raoul Blanchard à Grenoble, illustrent l'importance de l'idée de synthèse et ses difficultés sous-jacentes en matière de relations interdisciplinaires, annonçant ainsi la magnitude des oppositions qui animeront les géographes du Canada et d'ailleurs jusqu'au tournant des années 1970. Il importe alors de réfléchir avec Hamelin au fait qu'il « n'y a pas de “géographie une”, c'est-à-dire une discipline qui serait autonome, isolée, totalement indépendante des sciences voisines ». Ainsi, « [c]omme le fait géographique, la géographie fait partie d'un ensemble »³⁵.

3.1.2. Une géographie utile? Les diplômés de géographie sur le marché du travail

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'idée qu'une analyse proprement géographique doive considérer la multiplicité complexe des processus à l'œuvre dans la production des réalités géographiques n'est pas totalement évacuée dans le monde francophone³⁶. Toutefois, le contexte socioéconomique qui caractérise les Trente glorieuses favorise, voire conditionne, l'apparition d'un courant prospectif, centré sur la prédiction et la planification³⁷. Le développement de la

³² Deshaies, « Évolution de la pensée géographique », p. 58-60.

³³ Louis-Edmond Hamelin, « La géographie “difficile” », *Cahiers de géographie*, n° 2 (1952), p. 5-6.

³⁴ *Ibid.*, p. 5.

³⁵ *Ibid.*, p. 8.

³⁶ Olivier Orain, « Défense de la doxa et incommensurabilité paradigmatique : un rejet précoce du quantitatif », dans *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 179-220.

³⁷ Geoffrey J. Martin et Preston E. James, *All possible worlds. A history of geographical ideas*, London, Wiley-Blackwell, p. 387-411.

géographie appliquée au Québec, par ses liens avec la France et ses ramifications du côté des géographes universitaires québécois des années 1950, vient, très justement, illustrer la possibilité d'une proximité d'intérêts. À cet effet, mentionnons l'intérêt de Louis-Edmond Hamelin pour l'enjeu de la gestion des inondations dans la région de Sainte-Marie de Beauce³⁸, mais également l'organisation en 1958 d'un symposium remarqué sur la géographie appliquée, le tout sous l'égide de l'Institut de géographie de l'Université Laval, de la Société de géographie de Québec et de l'Association canadienne des urbanistes. Ayant comme objectif de désenclaver la géographie de son statut de « discipline de mémoire », qui la limite à sa fonction scolaire, ce symposium constitue une première au Canada français. Dans la foulée, la visite de géographes français versés en géographie appliquée contribue également au développement de ce sillon dans le milieu universitaire québécoise ; pensons à Jean Gottmann, mais, surtout, à Michel Phlipponneau, de l'Université de Rennes, professeur invité à l'Université de Montréal en 1958, 1959 et 1960, et auteur de *Géographie et action*³⁹, un important jalon pour la géographie appliquée, ainsi que d'une étude sur les problèmes régionaux des Cantons de l'Est chapeauté par le Service de géographie du ministère du Commerce et de l'Industrie du Québec⁴⁰. En somme, il importe de concevoir la géographie appliquée comme un domaine de recherche et d'application contribuant au rapprochement circonstanciel des intérêts des géographes praticiens et universitaires. De ce fait, il s'agit d'un courant s'inscrivant dans le champ géographique québécois, qui, entre les années 1950 et 1980, procède à une intégration des préoccupations associées à l'aménagement du territoire, compris comme démarche ou ensemble de pratiques d'interventions territoriales⁴¹, le tout à distance relative du débat l'opposant à ce que Pierre George, dans une perspective nécessairement critique et engagée, qualifiait de « géographie active »⁴²

³⁸ Louis-Edmond Hamelin, *Le cadre naturel de Sainte-Marie de Beauce*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, 1954.; Louis-Edmond Hamelin, « Observations concernant les crues de la Chaudière (Canada) », *Cahiers de géographie de Québec* vol. 2, n° 4 (1958), p. 217-232.; Louis-Edmond Hamelin, « La géographie physique appliquée au Canada : deux exemples québécois », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 5 (1958), p. 19-22.

³⁹ Michel Phlipponneau, *Géographie et action*, Paris, Armand Colin, 1960.

⁴⁰ Michel Phlipponneau, *L'avenir économique et social des Cantons de- l'Est : un problème-type de planification régionale de la Province de Québec*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1960.

⁴¹ Jean Désy, « Contributions de géographes québécois à l'aménagement du territoire et au développement régional, 1960-1984 », *Le Sagamien*, vol 5, n° 11 (1985), p. 1-27.

⁴² Pierre George, Raymond Guglielmo, Bernard Kayser et Yves Lacoste (dir.), *La géographie active*, Paris, Presses universitaires de France, 1964.



Figure 3.1. – Michel Phlipponneau (1921-2008).

Professeur de géographie à l'Université de Rennes et figure de proue de la *géographie appliquée* au tournant des années 1950, Michel Phlipponneau (1921-2008) effectue trois séjours au Québec entre 1958 et 1962 à titre de professeur invité

Source : Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie E0014.

Dans sa recension des activités, Hamelin, par ailleurs ardent défenseur de la synthèse géographique⁴³, soutient que la distinction entre géographie générale et appliquée, plaçant la première nécessairement au-dessus de la seconde, était devenue caduque et que le développement de ces deux sillons ne pouvait plus s'effectuer en vase clos, si bien que « [p]our faire en 1958 une géographie de 1958, il nous fallait songer à la géographie appliquée »⁴⁴, faisant de cette nouvelle géographie la garante de l'actualité de la discipline. Du côté de la RCG, Pierre-Yves Pépin, alors étudiant à l'IGUM, est chargé de commenter l'organisation du symposium. Émettant un constat similaire à celui d'Hamelin, il exprime un certain décalage générationnel. N'occupant pas une

⁴³ Hamelin, « La géographie "difficile" », p. 9.

⁴⁴ Louis-Edmond Hamelin, « La géographie appliquée. Compte rendu d'un symposium tenu à l'Université Laval du 14 au 19 novembre 1958 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 5 (1958), p. 8.

position aussi centrale que son homologue, il parle davantage des opportunités concrètes et parfois perdues liées au développement de cette géographie appliquée :

Depuis la fin de la guerre, de belles opportunités auraient été perdues pour les géographes alors que des spécialistes relevant d'autres disciplines, économistes, sociologues, ingénieurs, n'ont pas hésité à s'emparer de certains cadres économiques en voie de formation [...] La présence de géographes au sein de ces organismes aurait pu éviter certaines erreurs coûteuses de planification économique régionale.⁴⁵

Déjà en 1955, Richard Lapierre et Pierre Camu, deux géographes alors actifs dans le milieu professionnel, s'étaient prononcés sur les apports de la géographie au domaine de la planification. Malgré ces rapprochements, l'idée d'une identité sociale commune, faisant des termes « géographes » et « planificateurs » des synonymes, n'est pas mise de l'avant. Malgré cela, on ne cherche pas moins à légitimer l'action des géographes dans le secteur de l'aménagement. Si un discours fort plaçant la géographie au cœur de l'éducation libérale et de la culture subsiste, de nouvelles préoccupations apparaissent. Les textes publiés dans la RCG et les *Cahiers de géographie de Québec* (CGQ) sont alors marqués par cette période de mutation. Ils font intervenir des agents ayant été formés à la fois avant et après ce moment charnière, ce qui explique la relative divergence des points de vue quant à l'orientation à donner à la discipline.

C'est ainsi que Lapierre, ancien étudiant de l'Université de Montréal, alors géographe au Service d'urbanisme de la ville de Montréal, soutient que « le travail du géographe complète donc celui de l'urbaniste ; la science de l'enquête s'allie à celle de la planification »⁴⁶. Cantonnant le travail du géographe à « l'enquête » mesurée et distanciée, il circonscrit une certaine démarche qui, par l'objet même de l'analyse, devient essentielle à la planification :

Le travail du géographe complète celui de l'urbaniste ; la science de l'enquête s'allie à celle de la planification [...] Tous ces problèmes, et bien d'autres encore, font appel à des procédés géographiques et cartographiques complexes ; leur connaissance est de toute première importance pour l'aménagement d'une ville nouvelle comme pour l'extension planifiée d'une ville ancienne. Et l'aptitude du géographe à isoler et à analyser tous les facteurs parce que ce dernier doit résoudre continuellement des

⁴⁵ Pierre-Yves Pépin, « Le premier symposium de Géographie appliquée au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 12, n° 3-4 (1958), p. 166.

⁴⁶ Richard Lapierre, « Géographie et urbanisme », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 1 (1955), p. 44.

problèmes d'aménagement, qui demandent une compréhension parfaite de l'ensemble du sujet aussi bien que des détails.⁴⁷

Bien qu'actif dans le milieu de la planification, Lapierre se réclame pleinement de la géographie, lui qui devient quelques années plus tard professeur de géographie au Collège royal militaire Saint-Jean, puis à l'Université de Sherbrooke en tant que directeur fondateur du laboratoire de cartographie⁴⁸. On peut donc y voir le discours d'un géographe cherchant à faire valoir un capital de connaissances dans un champ que la conjoncture semble ouvrir aux agents qui se tournent vers la fonction publique, tout en évitant d'amalgamer ses intérêts spécifiques à ceux des professionnels de la planification.

Dans cet ordre d'idée, on voit d'autres géographes du milieu professionnel, comme Pierre Camu, discuter sur ces enjeux. Formé à la géographie à l'IGUM, dont il est le premier docteur canadien-français, et à l'Université Johns Hopkins, où il reçoit les enseignements de Jean Gottmann⁴⁹, Camu est alors à l'emploi de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada jusqu'en 1956, avant d'osciller entre le milieu universitaire, en tant que professeur agrégé à l'IGUL (1956-1960) puis professeur auxiliaire à l'Université d'Ottawa (après 1994), et la haute fonction publique. À cet effet, il agira notamment à titre de vice-président et de président de la Voie maritime du Saint-Laurent (1960-1973), puis en tant que président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (1973-1977) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (1977-1979)⁵⁰. Dans les pages de la RCG, ce dernier précise que, sans nier l'aspect pratique, concret et appliqué de la discipline, le rôle du géographe dépasse le cadre du milieu éducatif à l'intérieur duquel il a été si longtemps cantonné, l'amenant à devenir « l'interprète de la vie régionale », une « voix nouvelle dans l'organisation de la cité »⁵¹, légitime hors des espaces sociaux lui étant traditionnellement associés. Qualifiant le travail du géographe, il rejoint Lapierre en affirmant que la formation, l'objet d'étude, le travail de terrain et les méthodes de recherche rendent le géographe indispensable au travail du spécialiste. En cela, c'est le « coup

⁴⁷ *Ibid.*, 45.

⁴⁸ Jean-Marie Dubois, « 50^e anniversaire du département », *Bulletin de recherche du département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke*, n° 189 (2013), p. 3.

⁴⁹ Denise Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, p. 33.

⁵⁰ Gouvernement du Québec, « Pierre Camu », *Ordre national du Québec*, [en ligne], [ordre-national.gouv.qc.ca/membres/membre.asp?id=197] (page consultée le 16 novembre 2020).

⁵¹ Pierre Camu, « Un géographe dans la cité », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 4 (1955), p. 221.

d'œil [synthétique] que le spécialiste n'a pas »⁵² qui l'amène à mobiliser les éléments de réponse nécessaires au travail de planification.

La polyvalence du « regard géographique » participe ainsi d'un intérêt à légitimer l'utilité des connaissances et de la démarche géographiques. Cinq ans après la publication des comptes rendus du premier symposium de géographie appliquée tenu à Québec, certains, comme Léon Nahon, géographe de l'Université de Montréal également rédacteur de la RCG de 1960 à 1963⁵³, écrivent encore, pour qualifier le rôle du géographe, qu'il est possible de préserver cet idéal d'érudition et d'ordre au savoir, tout en mettant à profit l'utilité pratique de ces connaissances. Ainsi, Nahon, s'exprimant sur l'utilité du géographe aux études rurales, écrit :

Nous voyons donc que le géographe sera appelé à intervenir dans de nombreux domaines et souvent bien différents les uns des autres. Prenons, par exemple, le domaine de la géographie rurale. Jusqu'à ces dernières années, on ne s'était pas préoccupé de ce que les géographes pouvaient apporter à la compréhension et à la solution des problèmes ruraux [...] Pour résumer ces objectifs, il est apparu que le géographe, par sa formation polyvalente, était à même d'étudier des aspects très importants. En effet, lorsque le géographe étudie le milieu rural, plusieurs problèmes doivent entrer en considération.⁵⁴

3.1.3. Blocages structurels et blocages culturels

À la lumière du contexte propre aux marchés universitaire, scolaire et professionnel québécois des années 1950 et du début des années 1960, force est de constater la prégnance d'un certain nombre de blocages, notamment sur le plan structurel. En 1959, Marcel Bélanger, alors à l'emploi de l'IGUM⁵⁵, notait déjà qu'il y avait « lieu d'insister sur l'apport important que représente la

⁵² *Ibid.*

⁵³ Beaulieu *et al.*, *La Presse québécoise*, 78.

⁵⁴ Léon Nahon, « De l'utilité du géographe dans les études rurales », *Revue canadienne de géographie*, vol. 17, n° 1-2 (1963), p. 51-52.

⁵⁵ Formé à Montréal et à Grenoble, où il termine un doctorat en 1958, Bélanger est professeur à l'IGUM de 1958 à 1973, puis obtient un poste au Département de géographie de l'Université Laval, au sein duquel il sera actif pour le reste de sa carrière. Sur plusieurs décennies, il développe des relations étroites avec certains géographes étrangers, tel Paul Claval, qui avouera avoir été inspiré par sa conception de la culture. Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », p. 56.; Archives de l'Université de Montréal, Fonds département de géographie, E0014. [<https://acdps.umontreal.accesstomemory.org/fonds-departement-de-geographie>], page consultée le 12 novembre 2020.; voir également Paul Claval, « Une métamorphose des discours : le Québec et la géographie. » *Cahiers de géographie du Québec*, 61, 173 (2017), p. 203-218.

participation des géographes à la solution de ces problèmes [urbains et ruraux]; c'est ce que nous appelons la géographie appliquée » et que, dans cet ordre d'idée, il allait de soi que « les horizons qui s'ouvrent au géographe sont vastes et [...] à l'échelle du monde et de ses problèmes »⁵⁶. Sur un ton pragmatique, il tente de donner un sens aux récents développements de la géographie économique et d'encourager la poursuite de cette filière :

Ces nouveautés ne sont pas seulement utiles en raison des services que rendent les géographes, elles le sont aussi parce qu'elles créent des emplois, et ce faisant sauvent en quelque sorte les instituts de géographie de nos universités, car les postes de professeurs sont trop rares, trop rares.⁵⁷

Saturés, les débouchés les plus naturels pour les géographes diplômés, à savoir le milieu de l'enseignement, ne peuvent suffire à la croissance soutenue du nombre d'étudiants dans les nouveaux instituts québécois. À titre d'exemple, le nombre des inscriptions à l'IGUL bondit entre 1948 et 1963, passant d'une moyenne annuelle de deux admissions (1948-1954), à 12 (1954-1960), puis 20 (à partir de 1960)⁵⁸. La filière professionnelle, axée sur la mise en pratique des connaissances, permettait ainsi de diversifier les perspectives d'emplois des nouveaux diplômés.

L'enjeu de l'insertion professionnelle des diplômés à qui le milieu universitaire n'ouvre pas pleinement ses portes trouve son pendant dans le milieu scolaire canadien-français d'avant la commission Parent. C'est ainsi que Fernand Grenier explique en 1961, alors qu'il occupe la fonction de directeur de l'IGUL, que, bien que « l'ambition des [...] instituts [ait] été de former des géographes, sans doute, mais aussi des professeurs pour l'enseignement secondaire et pour les écoles normales », on se retrouve malgré tout face à une situation où « ou bien n'importe qui enseigne la géographie, ou bien le professeur de géographie enseigne n'importe quoi »⁵⁹. Si, en 1959, Bélanger mentionnait le fait que trop peu de débouchés s'offraient aux diplômés de géographie dans le milieu de l'enseignement universitaire, Grenier quant à lui, se réfère à un blocage structurel d'un autre ordre, à savoir les barrières qui subsistent entre les diplômés et l'enseignement primaire, secondaire et collégial. D'abord, la rigidité institutionnelle des collègues

⁵⁶ Marcel Bélanger, « J'ai choisi de devenir géographe, » *Revue canadienne de géographie*, vol. 13, n° 1-2 (1959), p. 72.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 71.

⁵⁸ Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 3 (1962), p. 148.

⁵⁹ Grenier, « La géographie au Canada français », p. 127.

classiques et le peu de place qui y est faite à la géographie écartent les laïques, à toutes fins utiles, des possibilités d'emplois sérieuses. Du côté de l'enseignement public (cours secondaire et écoles normales), un premier pas semble avoir été fait en matière de reconnaissance, puisque la géographie figure de plain-pied dans les curriculumms reconnus par le Comité catholique de l'Instruction publique. Néanmoins, certaines barrières administratives freinent l'accès à l'enseignement pour les diplômés de géographie, mais il en va de même pour d'autres disciplines, telle l'histoire.

L'enseignement dans les écoles secondaires publiques, aussi bien que dans les écoles normales relevant du Département de l'Instruction publique, est pratiquement interdit aux licenciés et aux maîtres en géographie diplômés des Instituts de géographie, parce que ces jeunes professeurs ne sont pas passés par les écoles normales et ne détiennent pas le brevet « A ». Aussi curieux que cela puisse paraître, le titulaire du brevet « A », qui n'a jamais étudié sérieusement la géographie à un niveau supérieur, est préféré dans les écoles publiques et dans les écoles normales à celui qui, possédant un baccalauréat ès arts, a préparé un baccalauréat en géographie en deux ans, puis une maîtrise en deux années supplémentaires! Aussi longtemps que persistera cette absence de communication entre les divers degrés de l'enseignement, entre le secteur privé et le secteur public, il est à craindre que les méfaits d'une pareille situation se prolongeront.⁶⁰

À ses yeux, il s'agit là d'une situation problématique en cela que les gens les mieux formés à la discipline se retrouvent dans l'impasse. Conséquemment, à partir de la fin des années 1940 et durant les années 1950, l'inscription des géographes dans la fonction publique constitue une avenue intéressante pour les diplômés, comme le soulignait Bélanger, qui précisait que les compétences du géographe peuvent l'amener à faire œuvre utile dans la société. Ainsi Grenier précise-t-il que « les premiers débouchés sérieux qui s'offrirent aux jeunes géographes canadiens-français furent la recherche, l'exploration, la cartographie, l'urbanisme et diverses carrières dans la fonction publique fédérale et provinciale » et que, par conséquent, « [i]l fallut donc, dans les Instituts, poser le problème d'une autre orientation de la formation géographique, formation plus pragmatique qui ne négligerait toutefois pas la tradition française, plus académique »⁶¹. En donnant l'exemple de l'IGUM, il souligne notamment la création de deux filières de maîtrise, l'une générale et l'autre axée sur l'enseignement de la discipline⁶².

⁶⁰ *Ibid.*, p. 128.

⁶¹ *Ibid.*, p. 127.

⁶² *Ibid.*

3.2. 1963-1978 : entre l'évaluation des effectifs et une volonté de « professionnalisation »

Lors du congrès de fondation de l'AGQ en avril 1962, une cinquantaine de géographes québécois actifs dans les milieux scolaires, universitaires et professionnels se retrouvent réunis dans les locaux de la Faculté de droit de l'Université Laval. Compte tenu de la jeunesse et de la taille modeste des deux instituts francophones de la province, les géographes œuvrant dans le milieu universitaire s'y retrouvent en minorité, bien qu'ils aient été les premiers à donner à l'Association une orientation allant dans le sens de leurs intérêts. Rappelons ainsi l'insistance de Marcel Bélanger, premier président élu, à l'effet que l'AGQ devait d'abord et avant tout constituer un rassemblement à vocation scientifique, laissant ainsi les questions d'insertion professionnelle à d'autres corps associatifs⁶³. Néanmoins, pour certains participants œuvrant dans le milieu professionnel, cette première rencontre de l'AGQ constitue une véritable « prise de conscience » de leur importance numérique⁶⁴. C'est notamment à cette occasion qu'est formulée pour la première fois l'idée d'une reconnaissance légale du statut de géographe au Québec, plus particulièrement dans la fonction publique. Dans le contexte d'une insertion croissante des diplômés de géographie dans les secteurs public et privé, l'enjeu de la reconnaissance représenterait, comme le souligne Hugues Morissette⁶⁵, une question de droit du travail répondant à la « nécessité non moins urgente d'une échelle de salaire appropriée aux qualifications des chercheurs » et au « désir d'établir démocratiquement les normes qui devraient régir la profession »⁶⁶. Concrètement, il s'agirait, selon lui, d'adopter le modèle de la « corporation professionnelle »⁶⁷ en ce qu'il permettrait d'une part de réunir les détenteurs de diplômes de géographie et, d'autre part, d'« exercer un contrôle plus étroit et forcément efficace sur la bonne

⁶³ Marcel Bélanger, « Rapport du président », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 2 (mai 1963), p. 1-2.

⁶⁴ Hugues Morissette, « Une corporation de géographes, pourquoi pas? », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 3 (octobre 1963), p. 4-5.

⁶⁵ Titulaire d'une maîtrise de l'Université de l'Institut de géographie de l'Université Laval (1962) et d'un doctorat de 3^e cycle de l'Université de Strasbourg (1965), Hugues Morissette est à l'emploi du gouvernement du Québec de 1965 à 1969, avant de se joindre au Département de géographie de l'Université d'Ottawa. En 1976, il est recruté à titre de directeur du Département de géographie de l'Université de Montréal dans l'optique de remédier aux problèmes administratifs qui y ont cours.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁷ Modèle d'organisation du travail dont les origines remontent au XIX^e siècle, la corporation professionnelle est basée sur la « délégation de puissance publique à des cercles d'experts fermés », c'est-à-dire le « monopole légal sur la réalisation de certaines tâches » et la capacité de « s'autoréguler dans l'application de ce monopole ». Julien Prud'homme, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille. L'expertise en commission parlementaire, 1971-1973 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4 (hiver-printemps 2015), p. 362.

réputation de la profession », d'écarter les « resquilleurs de la géographie » et d'obliger les futurs diplômés à « se conformer le plus rapidement possible aux exigences de la corporation », le tout dans l'optique d'« assurer la vitalité et le renom » de la discipline dans l'espace public⁶⁸.

Lancée en 1963, l'idée d'une incorporation des géographes du Québec constitue l'un objet premier du regroupement de géographes actifs sous l'égide de l'AGQ, et ce, jusqu'à la fin des années 1970⁶⁹. Comme nous allons pouvoir l'observer, les géographes se donneront – et ce à plusieurs reprises – le temps et les moyens d'évaluer la validité et la possibilité d'une reconnaissance légale de leur statut. De la tenue de la Commission Beauregard sur l'occupation des géographes du Québec (1964-1965) à la publication du rapport Deshaies-Yergeau (1978), c'est bien à un travail de réflexion collective sur la discipline et les formes qu'elle doit prendre dans les différents milieux de pratique que nous avons affaire.

3.2.1. La Commission Beauregard (1964-1965) : une première enquête sur l'occupation des géographes du Québec

À l'initiative du bureau de direction de l'AGQ, une commission d'enquête est instituée en avril 1964 afin de faire le point sur la place des diplômés de géographie du Québec sur le marché du travail. Présidée par Ludger Beauregard, professeur à l'Université de Montréal de 1963 à 1989, cette commission a pour mandat d'étudier le statut du géographe au Québec, leur éthique professionnelle et leurs conditions de travail. Réunis à six reprises entre avril 1964 et janvier 1965, les membres de la commission ont par ailleurs procédé à l'envoi de questionnaires à 125 géographes⁷⁰ ainsi qu'à l'organisation de deux séances publiques, tenues dans les locaux de l'École des HEC et de l'Université Laval. À cela s'ajoute la réception de mémoires préparés par des représentants de départements de géographie francophones (Laval, Montréal, Sherbrooke) et de divers organismes provinciaux, comme le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ).

⁶⁸ Morissette, « Une corporation de géographes, pourquoi pas? », p. 5.

⁶⁹ À cet effet, l'AGQ assure en 1971 l'organisation d'un forum sur « l'emploi pour les diplômés en géographie dans les secteurs autres que l'enseignement », réunissant des géographes des différentes universités du Québec (par ex. Romain Paquette, Benoît Robitaille, Maurice Saint-Yves, Jean Cermakian, Louis Trotier, Louis-Edmond Hamelin, Pierre Cazalis, Ludger Beauregard), des géographes praticiens et des étudiants en géographie. « Forum sur l'emploi pour les diplômés en géographie dans les secteurs autres que l'enseignement », automne 1971, 15 p. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, Documents administratifs – AGQ 1969-1971, P311, J2, 3, 1

⁷⁰ Du lot, 72 ont répondu au questionnaire.

Après plusieurs mois de travaux, un rapport d'enquête est finalement soumis à la direction de l'AGQ en janvier 1965.

S'intéressant d'abord au « statut » des géographes dans la province de Québec, les commissaires ne peuvent que constater la relative diversité des milieux professionnels dans lesquels s'inscrivent les diplômés de géographie au cours des années 1950 et 1960. Quatre catégories permettent d'ordonner les profils, à savoir a) les géographes universitaires, b) les géographes enseignants (collèges classiques, secondaires et écoles normales), c) les géographes fonctionnaires et d) les géographes du secteur privé. Analysant tour à tour ces cas de figure, le rapport dresse un portrait global de la situation. Compilant des données inédites, le rapport précise ainsi, en ce qui trait à l'enseignement supérieur, que 25 géographes se retrouvent les trois départements francophones de la province, auquel s'ajoute un géographe à l'emploi de l'École des HEC. Bénéficiant d'un statut relativement bien défini en raison de la régulation du travail enseignant dans le milieu universitaire, ces géographes se retrouvent bien intégrés aux structures universitaires et occupent une variété de postes (auxiliaire, chargé de cours, assistant, agrégé ou titulaire). Devant répondre aux critères usuels prévus à l'embauche (qualifications minimales, compétence, probité et efficacité au travail), les géographes universitaires peuvent jouir des mêmes avantages et responsabilités que leurs collègues d'autres disciplines:

Une fois en place, le professeur jouit de la liberté universitaire, fondamentale dans l'exercice de sa fonction. Sa tâche première est celle d'enseigner, mais la préparation de ses cours l'oblige forcément à mener des recherches. En plus de ces recherches requises directement pour l'enseignement, le géographe peut poursuivre des recherches pures ou appliquées pour une commission d'enquête par exemple, un ministère, une société, une municipalité, etc.⁷¹

Du côté de l'enseignement secondaire, la situation des géographes diplômés diffère sensiblement. Comme cela avait été soulevé par Grenier quelques années plus tôt, les différentes institutions d'enseignements de la province (collèges classiques, écoles publiques, écoles normales, etc.) procèdent aisément à l'embauche d'enseignants non-géographes, faisant en sorte que « [I]es géographes diplômés, détenteurs d'une licence, d'une maîtrise ou d'un doctorat, sont rares dans les

⁷¹ Ludger Beaugard (dir.), *Rapport de la commission d'enquête sur l'occupation des diplômés en géographie*, Association des géographes du Québec, 15 janvier 1965, p. 13. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2-3, 3.

collèges et les écoles normales supérieures »⁷². La non-qualification d'un nombre important d'enseignants de géographie constituerait un problème de taille pour la discipline en cela qu'elle contribue au maintien de l'idée, jugée erronée par les commissaires, selon laquelle, « dans l'enseignement public relevant des commissions scolaires, n'importe qui [...] peut enseigner la géographie »⁷³. Conséquemment, on insiste à l'effet que « les professeurs de géographie non diplômés discréditent notre discipline en acceptant de dispenser une science qu'ils n'ont pas eux-mêmes acquise »⁷⁴. Le déficit de reconnaissance de la discipline liée à l'attribution de postes à des non-diplômés se transposerait également dans le traitement salarial des diplômés, reflétant ainsi une hiérarchisation intériorisée des disciplines scolaires :

Nous craignons en effet que le diplômé en géographie souffre d'une certaine discrimination à cause même de sa discipline, celle-ci ayant été longtemps ou étant encore considérée comme matière secondaire. Cette discrimination se manifeste sourdement au moment de la signature du contrat. Il existe vraiment une hiérarchisation des disciplines dans les collèges et les titulaires en sont vraisemblablement marqués : le philosophe et l'helléniste jouissent de plus de prestige que le géographe par exemple. Cette situation s'explique par une longue tradition qui s'étiole actuellement.⁷⁵

Hors du secteur de l'enseignement (secondaire ou universitaire), les commissaires regroupent les géographes en deux catégories, à savoir ceux œuvrant dans les secteurs public et privé. Du côté de la fonction publique provinciale (où l'on répertorie 27 géographes), le statut des détenteurs de diplômes de géographie demeure équivoque, notamment en raison de la « nouveauté de l'emploi et le petit nombre des personnes concernées »⁷⁶. En effet, il y est établi que la Commission du service civil (CSC) ne prévoit pas de catégorie d'emploi officielle pour les diplômés de géographie, comme cela peut être le cas pour les économistes ou les sociologues; une situation jugée préjudiciable en cela qu'elle révèle une « double absence de définition », d'abord en ce qui a trait aux tâches et responsabilités confiées aux diplômés de géographie, puis pour ce qui est du traitement salarial⁷⁷. Les géographes se retrouvent ainsi à être classés sous d'autres titres (par ex.

⁷² *Ibid.*, p. 14-15.

⁷³ *Ibid.*, p. 15.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁷ Ainsi notent-ils que « [l]es conditions de travail des géographes à l'emploi du gouvernement du Québec sont fâcheuses sur deux points essentiels : leur traitement sont inférieurs à ceux de leurs collègues de la plupart des autres disciplines et les tâches qui leur sont assignées ne mettent pas suffisamment à contribution la formation qu'ils ont

agent d'information, conseiller technique, économiste, statisticien, etc.)⁷⁸ ou à titre de « géographes », une catégorie qui n'apparaît pas dans les classifications officielles préétablies, mais qui, en plus de correspondre à un traitement inférieur, semble avoir été utilisée de manière inconstante après l'étude individuelle des cas d'embauche. Dans ce contexte, les recommandations des commissaires sont sans équivoque : de nature syndicale, l'enjeu nécessite l'établissement d'un groupe de pression vis-à-vis de la CSC. À cet effet, on conçoit l'AGQ comme un regroupement pouvant assumer cette responsabilité de représentation et, incidemment, la « revalorisation du statut de géographe fonctionnaire »⁷⁹.

À l'aube des années 1960, le secteur privé s'ouvre graduellement, quoique de manière timide, aux diplômés de géographie. Aussi retrouve-t-on certains géographes à l'emploi d'entreprises (par ex. agences de voyage, de transport ou de distribution alimentaire) sans toutefois bénéficier d'un statut professionnel ou d'une reconnaissance légale⁸⁰. À cela s'ajoute la présence de géographes à l'emploi de sociétés d'aménagement territorial, au sein desquelles ils sont affectés au travail d'inventaire, d'analyse quantitative ou de cartographie, laissant le travail de synthèse à des spécialistes formés dans d'autres disciplines. Il s'agit-là d'une situation qui, aux yeux des commissaires, illustre encore une fois le déficit de reconnaissance sociale de la géographie, et ce, particulièrement au Québec, où, dans le domaine de l'aménagement du territoire, la discipline se retrouve dans une position peu avantageuse dans la hiérarchie des spécialisations :

Reconnaissons d'emblée que tout travail de synthèse n'est pas forcément l'attribut du seul géographe le sociologue et l'économiste font également des synthèses - mais remarquons que le géographe est le mieux préparé pour faire une synthèse régionale. [...] Il est possible néanmoins que le statut du géographe reste mal déterminé dans une équipe de chercheurs en aménagement, d'une part à cause de préjugés entretenus par le chef d'équipe, d'autre part à cause de la formation même des géographes en place. [...] Il semble qu'au Québec, le géographe ait été devancé dans ce domaine par des

acquise ». Concrètement, cela implique donc que la grille salariale des géographes compte un échelon de moins que leurs collègues d'autres disciplines, le palier supérieur leur étant bloqué. *Ibid.*, p. 33.

⁷⁸ La situation est analogue pour les géographes actifs dans la fonction publique municipale, où il « n'existe pas ici encore de définition de la fonction de géographe dans le répertoire des 500 fonctions utilisé par le Service de placement ». *Ibid.*, p. 21.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 20.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 22.

ingénieurs, des économistes, des sociologues, des avocats ou des agronomes qui se sont plus volontiers lancés dans l'aventure de la planification⁸¹.

Chevauchant plusieurs domaines de connaissances et d'application, l'aménagement du territoire constitue un débouché qui mérite l'attention des décideurs quand vient le temps de penser l'insertion des géographes dans le marché du travail. Compte tenu des défis liés à la compétition interdisciplinaire, les commissaires jugent alors essentiel de mener un travail de réflexion, au sein même de l'AGQ, quant à la description de tâches types que l'on peut attribuer aux diplômés de géographie et, conséquemment, d'en arriver à « faire reconnaître ce statut par les autres spécialistes engagés dans le même domaine »⁸².

Si le rapport de la commission brosse un portrait général des conditions de travail des géographes au Québec, il élabore également sur la qualité des formations dispensées dans les universités de la province. Les commissaires notent ainsi que les instituts de géographie du Québec préparent peu ou mal leurs étudiants pour le monde du travail hors des institutions d'enseignement. Il reviendrait alors aux géographes universitaires d'adapter leurs enseignements à ces débouchés, que ce soit par l'introduction de cours plus techniques ou plus spécialisés, dans le cadre desquels les compétences acquises seraient aisément transposables. Si l'importance des débouchés hors des milieux d'enseignement a connu une croissance importante au Québec au cours des années 1950, il n'empêche qu'aux yeux des commissaires, la fonction principale des instituts demeure de préparer adéquatement la relève enseignante en géographie, et ce, en offrant « une bonne formation générale [...] au niveau de la licence »⁸³. Rappelons néanmoins que la tenue de la commission Beaugard coïncide avec la publication des premiers rapports de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1961-1964), qui recommande entre autres une réforme en profondeur de la structure institutionnelle de l'enseignement secondaire et, plus généralement, préuniversitaire. Dans ce contexte, c'est aux instituts et départements de géographie de la province que reviendrait la « lourde tâche » d'assurer la formation du personnel enseignant et de faire valoir les opportunités d'emploi dans ce secteur auprès des futurs diplômés⁸⁴.

⁸¹ *Ibid.*, p. 23-24.

⁸² *Ibid.*, p. 24.

⁸³ *Ibid.*, p. 25.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 16.

En évaluant sur la formation des géographes du Québec, les commissaires s'interrogent également sur la spécificité de la compétence du géographe et, ce faisant, sur l'éventualité d'une incorporation des géographes du Québec. Sur la place de la discipline dans le concert des sciences, ces derniers soutiennent que « la géographie délimite au sein des sciences un champ de connaissance propre » et que, par conséquent, « elle possède les outils de méthode et de recherche aptes à l'individualiser dans un domaine de compétence exclusif »⁸⁵. Cependant, faute de formation standardisée, il leur apparaît clair que « la compétence, à l'intérieur du groupe, n'est pas encore suffisamment généralisée »⁸⁶. Ce manque de généralisation des compétences à l'échelle de la communauté de géographes du Québec aurait comme effet de se répercuter « au niveau de la responsabilité » et donc de l'éthique professionnelle :

Cette question de responsabilité met aussi en cause la conduite du géographe vis-à-vis du monde qui l'entoure, conduite [...] n'ayant pas fait à ce jour l'objet d'une codification particulière. L'éthique professionnelle, dans toutes ses manifestations, ne semble pas être le fait de tous les géographes dans tous leurs travaux et dans tous leurs rapports individuels et de groupe.⁸⁷

Chargée par l'AGQ d'évaluer la possibilité d'établir un code éthique en vue d'une délimitation plus précise du statut de géographes au Québec, la Commission dresse également une liste de critères généraux à même de guider les géographes dans les différents milieux de pratique, à savoir a) l'objectivité et la recherche de la vérité⁸⁸, b) le respect des limites du champ d'action de la discipline⁸⁹, c) l'obtention d'une formation adéquate⁹⁰, d) la bienséance, le respect d'autrui et le désintéressement⁹¹, puis, finalement, e) l'usage neutre et universel des connaissances géographiques. Précisons que ce dernier point n'est pas formulé sans faire écho à la situation

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*, p. 8-9.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁸⁸ « La recherche de la vérité doit être l'unique ressort de ses recherches, de ses avancées, de ses affirmations. » *Ibid.*, p. 28.

⁸⁹ « Il verra à contenir le champ de ses activités et de ses recherches à l'intérieur des limites que lui impose la géographie et sera soucieux de ne pas proposer comme étant géographiques des ordres de connaissance appartenant en propre à d'autres disciplines. » *Ibid.*

⁹⁰ « [Q]u'il suffise de dire que tout géographe, correctement formé et foncièrement honnête, sait fort bien ce qu'il peut et doit faire dans toutes les circonstances où l'une ou l'autre de ces règles s'appliquent. Ces choses se savent d'instinct dans un monde qui prétend à la moralité et à la civilisation. » *Ibid.*, p. 29.

⁹¹ « Les conflits de générations, les différences d'options de travail et d'options idéologiques, les rivalités personnelles ne doivent en aucun cas donner lieu à des jugements ou interprétations désobligeantes sur la place publique, en présence d'étudiants ou de collègues. » *Ibid.*

sociopolitique du Québec du début des années 1960. Dans cette optique, les rédacteurs du rapport insistent sur la nécessité du maintien de la distinction entre le savant et le politique :

[N]ous voulons mettre en garde les géographes contre la politisation de la discipline. Cette question ne se pose peut-être pas présentement dans des termes très nets mais l'évolution sociopolitique du Québec pourrait dans un proche avenir mettre en relief des questions à débattre comportant des aspects géographiques et sur lesquels, peut-on présumer, des géographes seront appelés à se prononcer. [...] Dans tout ceci, le géographe devra conserver intact le sens de la géographie comme science et bien distinguer entre ses options scientifiques et ses options extra-scientifiques.⁹²

Sans toutefois se prononcer sur le sujet sur le plan déontologique – les énoncés étant plus généraux et pas nécessairement propres à la géographie – la commission recommande à l'AGQ de former un comité chargé d'évaluer la question de manière plus approfondie.

Au cœur du travail d'enquête de la commission subsiste la question de la professionnalisation du métier de géographe. À la lumière des résultats compilés et compte tenu de la grande hétérogénéité des conditions de travail associées aux différents milieux de pratiques, le verdict des commissaires en est un d'appel à la patience et à la compréhension. On juge alors que « l'esprit de corps et la conscience de groupe ne sont pas développés à la mesure des ambitions de reconnaissance professionnelle du groupe »⁹³. Aussi concluent-ils qu'il serait peu probable « qu'une corporation [...] puisse régler le problème » et qu'« il n'est pas souhaitable qu'une corporation ou des corporations viennent délimiter le champ d'action de chaque spécialiste ». Aux yeux des commissaires, c'est donc « aux géographes eux-mêmes de s'imposer, de faire reconnaître leurs talents et leurs responsabilités » par l'entremise de regroupements existants – comme l'AGQ – pouvant faire office de groupes de pression⁹⁴.

La tenue de la commission Beauregard entre avril 1964 et janvier 1965 a comme effet de mettre l'enjeu de l'insertion professionnelle des diplômés de géographie dans la fonction publique à l'avant-plan du programme d'action de l'AGQ. Comme en appelaient les commissaires de leurs vœux, l'Association se constitue rapidement en espace relais pour la promotion des carrières hors

⁹² *Ibid.*, 29-30.

⁹³ *Ibid.*, p. 9-10.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 36.

enseignement (notamment avec la production d'un répertoire d'offres d'emplois à partir de 1967⁹⁵), et les revendications des jeunes géographes à l'emploi de l'État, notamment par l'entremise de son *Bulletin*. Le maintien de ce thème dans les différents organes de discussion des géographes du Québec peut également s'expliquer d'un point de vue externe, c'est-à-dire en tenant compte de l'importance grandissante du rôle de l'expert dans la construction d'un État technocratique⁹⁶ et, plus spécifiquement, dans les débats entourant les différents plans d'aménagement du territoire québécois entre 1965 et 1975, que l'on pense aux contentieux entourant la mise en valeur des chutes Churchill, aux travaux de la commission Dorion sur l'intégrité du territoire québécois, aux enquêtes menées par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) ou encore aux plans de développement de la Baie James⁹⁷. Dans le cadre de commissions parlementaires tenues au début des années 1970, plusieurs regroupements professionnels, parmi lesquels les géographes brillent par leur absence, se disputent ainsi le « statut d'expert privilégié en matière d'aménagement du territoire rural et forestier »⁹⁸. Il apparaît ainsi que le manque d'implication (ou de reconnaissance) des géographes en matière d'expertise en aménagement du territoire ait poussé ces derniers à revendiquer à nouveaux frais le positionnement de la discipline dans ce champ d'application.

Durant la deuxième moitié des années 1960, une série de géographes praticiens prennent publiquement la parole pour valoriser les contributions de la discipline à la fonction publique, et plus largement à l'aménagement du territoire, soulignant à grands traits le manque de reconnaissance auquel ils doivent faire face. Ainsi voit-on Jean Simon, du Conseil d'orientation économique du Québec, défendre dès 1965 la « double contribution » – intellectuelle d'une part, technique d'autre part – des géographes au sein de la fonction publique ; une contribution « dont les possibilités sont demeurées trop souvent ignorées »⁹⁹. Dans le même ordre d'idée, Jacques Girard, membre de l'exécutif de l'AGQ et géographe au Bureau de recherche économique du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), milite pour une plus grande reconnaissance, à

⁹⁵ *Bulletin d'informations de l'Association des géographes de l'Amérique française*, 15 mars 1967. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J2-3, 3.

⁹⁶ François Rocher, « La construction de l'État du Québec: le projet de la Révolution tranquille », *Possibles*, vol. 35, n° 1 (2011),

⁹⁷ Prud'homme, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille », p. 354-356.

⁹⁸ À cet effet, Prud'homme identifie six groupes professionnels désirant s'arroger le monopole d'action légitime dans le domaine de l'aménagement du territoire, à savoir les agronomes, les arpenteurs, les ingénieurs forestiers, les ingénieurs architectes et les urbanistes. *Ibid.*, p. 356.

⁹⁹ Jean Simon, « Le géographe dans la fonction publique, son rôle tel qu'il apparaît à un non-géographe », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 2

l'échelle des instances de l'État, des contributions du Service des Études régionales¹⁰⁰, entité créée en 1961, succédant au Service de géographie économique créé en 1953. Dans un contexte d'expansion de l'appareil d'État dans le Nord du Québec, Benoît Robitaille, œuvrant alors dans la Direction générale du Nouveau-Québec¹⁰¹, rappelle quant à lui que, depuis le début des années 1960, les géographes ont pleinement participé au travail d'administration des populations locales et à la mise en valeur des ressources naturelles, notamment par la production d'« inventaire des ressources physiques et humaines »¹⁰². En appelant pour une plus grande reconnaissance, Robitaille en vient à espérer une participation active des géographes à « l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire du Nouveau-Québec, de concert avec des économistes, des biologistes et des sociologues-anthropologues »¹⁰³.

Au-delà des contributions des géographes, d'autres, comme Jean-Vianney Frenette, géographe à l'emploi du gouvernement du Québec¹⁰⁴, décrivent le fait que, trop souvent, les géographes actifs dans la fonction publique sont confinés à des rôles de technicien :

Bien souvent, le rôle attribué à la géographie est défini par des représentants d'autres disciplines qui associent trop librement géographie et cartographie. La géographie devient l'art de la représentation cartographique [...], une conception qui limite singulièrement le géographe qui veut faire carrière en recherche et le rôle de la géographie dans la recherche.¹⁰⁵

¹⁰⁰ Parmi les principales contributions des géographes œuvrant au sein du Service d'Études régionales, pensons à la production d'Atlas gouvernementaux, aux études démographiques synchroniques et diachroniques, à l'importante étude portant sur les transformations municipales entre 1931 et 1961, à l'établissement d'un système de plus de 100 cartes muettes, à la mise sur pied d'une importante banque de documentation agricole, à leur participation active à la détermination des zones d'influence et des pôles d'attraction du Québec, au travail de définition d'un système uniforme de régions administratives pour les organismes du Gouvernement du Québec et à la construction d'ensembles de données sur la structure économique des 14 territoires assignées aux délégués industriels régionaux pour l'année 1961. Jacques Girard, « Le service des Études régionales », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 2-4.

¹⁰¹ Après avoir enseigné à l'IGUL de 1960 à 1962, Benoît Robitaille (1929-2008) poursuit une carrière dans la fonction publique québécoise à titre de géographe jusqu'à son embauche définitive au Département de géographie de l'Université Laval en 1981. Il prendra sa retraite en 1998.

¹⁰² Benoît Robitaille, « La géographie de la fonction publique et la Nouveau-Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 4-5.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Frenette sera néanmoins embauché au Département de géographie de l'Université de Montréal en 1966.

¹⁰⁵ Jean-Vianney Frenette, « Géographie et fonction publique au Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 5-6.

Situation préjudiciable s'il en est, ce confinement de la géographie à la cartographie aurait comme effet de limiter le potentiel d'intégration des géographes au domaine de la planification et de l'aménagement régional, qui, compte tenu de la formation offerte par les instituts de géographie de la province à partir des années 1960, auraient idéalement dû les amener à « apporter une contribution irremplaçable »¹⁰⁶. Dans un contexte de relations, voire de concurrence, avec des représentants d'autres disciplines – sociologie et économie en tête – Frenette affirme que, si la collaboration interdisciplinaire est normale et potentiellement féconde, « encore faut-il que tous les coureurs aient une chance égale »¹⁰⁷. Un an plus tard, c'est au tour d'Hugues Morissette de discourir sur le traitement inégal des différentes disciplines au sein de la fonction publique. Se référant aux conclusions de la commission Beauregard, il critique le fait que même si les écarts de salaires se sont rétrécis, les sociologues et les économistes bénéficient toujours d'un traitement favorable. Perçue comme inacceptable, cette situation serait liée, d'une part, au fait que l'aire d'application de la « profession de géographe » demeure difficile à définir et, d'autre part, à la « nonchalance », au « manque d'esprit de corps » et, parfois, au « manque de préparation »¹⁰⁸ des géographes eux-mêmes. À cela s'ajoute une dispersion des géographes au sein des différentes instances de l'État, ce qui nuirait à « la définition de cadres propres à la géographie et, partant, la reconnaissance de notre formation professionnelle »¹⁰⁹. Suggérant la création d'un « service de géographie du Québec », Morissette insiste ainsi sur le besoin d'une entité pouvant regrouper une masse critique de géographes afin de « répondre aux besoins des différents ministères et du public en général » et de « promouvoir et effectuer certaines tâches géographiques dans le Québec », que ce soit au sein d'un ministère préexistant ou en tant qu'« organisme parallèle »¹¹⁰.

Près de deux ans plus tard, à la suite de rondes de négociation entre le gouvernement du Québec et ses professionnels de recherche au cours desquelles les géographes n'auraient pas réussi à faire

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Hugues Morissette, « La géographie n'est pas encore acceptée par le gouvernement du Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 31.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

front commun de manière cohérente¹¹¹, Jean Comtois¹¹² ramène la question de l'incorporation des géographes du Québec à l'agenda :

Le problème de la reconnaissance du géographe dans la fonction publique est celui des professions non régies par une corporation. La « frontière juridique » entre la compétence professionnelle et la prétention à la compétence se compare à la frontière du Labrador avec toutefois plus de pressions osmotiques de l'extérieur. Avec le développement des sciences humaines et surtout avec le développement des besoins en ces disciplines, ces spécialistes sont appelés à signer des travaux ou des recommandations au même titre que des médecins, des avocats, des ingénieurs ou des comptables. Tant qu'elles ne seront pas régies par une corporation, les responsabilités professionnelles devront y être prises individuellement.¹¹³

Dans le contexte d'une croissance des besoins de l'État en matière d'expertise en sciences humaines et sociales, l'incorporation des géographes praticiens permettrait ainsi de standardiser la compétence des diplômés et uniformisant les certifications et, conséquemment, leur traitement dans la fonction publique. À court terme, néanmoins, un travail équivalent pourrait être fait à l'échelle des départements de géographie de la province, qui pourraient statuer quant à la valeur des diplômes :

Nous comprenons que traditionnellement, nos universités répugnent à se prononcer sur la valeur des diplômes déjà décernés ; il s'agit-là d'une opération qui puisse être douloureuse ; mais la reconnaissance de la compétence du géographe praticien est à ce prix, en attendant l'incorporation. Une telle prise de position serait très utile au cours des négociations en vue d'une nouvelle convention collective de travail entre le Gouvernement du Québec et les professionnels à son emploi, au début de la présente année.¹¹⁴

En définitive, le statut de la géographie – et plus spécifiquement des géographes – dans le milieu professionnel québécois pose la question de la reconnaissance sociale et scientifique de la discipline. Partant d'une hypothèse tirée de la sociologie des disciplines, nous pourrions être amenés à y concevoir la transposition d'une position marginale dans le champ scientifique vers le

¹¹¹ Jean Comtois, « Reconnaissance du géographe dans la fonction publique au Québec », *Chroniques de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 2 (1968), p. 7.

¹¹² Jean Comtois est titulaire d'une maîtrise du Département de géographie de l'Université Laval (1968). Dans le cadre de ses recherches de deuxième cycle, il travaille sur la zone d'influence de Granby et les aspects méthodologiques de la planification régionale.

¹¹³ *Ibid.*, p. 7-8.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 8.

marché professionnel¹¹⁵. Plus encore, la situation professionnelle des diplômés de géographie au Québec semble avoir été vécue comme une forme d'intégration disqualifiante, c'est-à-dire comme une d'expérience de travail qui, chez les individus concernés, se caractérise par « le sentiment d'appartenir à un groupe au sein duquel leur identité est menacée », notamment en raison du fait « que leur statut est nettement inférieur à celui des autres » en plus d'être « plus ou moins remis en question »¹¹⁶. Néanmoins, si les constats établis dans le cadre de la commission Beauregard n'ont pas mené, au milieu des années 1960, à une recommandation positive quant au projet d'incorporation des géographes du Québec, force est de constater que les débats et les discussions qui lui ont fait suite au sein de la communauté de géographes œuvrant dans la fonction publique, principalement provinciale, contribuent à garder cette idée en vie, si bien que l'on peut observer sa réémergence au début des années 1970.

3.2.2. Du Rapport Poulin (1973) au Rapport Deshaies-Yergeau (1978) : grandeur et déclin du projet d'incorporation.

Le début des années 1970 marque une certaine continuité sur le plan de la redéfinition des orientations en matière de formation universitaire. Comme le rappelait Romain Paquette en 1973, « jusqu'à une époque récente, la géographie au Canada comme ailleurs dans le monde s'est développée sans se soucier des caprices du marché du travail »¹¹⁷, si bien que les doléances que portaient les jeunes géographes des années 1960 finissent par constituer l'un des objets premiers du champ d'action de l'AGQ à partir de 1970, qui se conçoit comme le relai vers une forme d'association corporative. C'est ainsi que l'exécutif charge André Poulin, membre actif de l'Association et professeur à l'Université de Sherbrooke, d'enquêter sur la question d'une « éventuelle corporation des géographes », et ce, dès 1971. Des questionnaires sont distribués afin de sonder l'opinion des membres de l'AGQ quant au projet, tout en spécifiant qu'« il serait difficile, voire illusoire de tenter d'obtenir le droit exclusif d'exercer la profession de géographe, étant donné

¹¹⁵ En filigrane de son analyse des positions des différentes disciplines dans le champ académique, Pierre Bourdieu note que, sur le plan social, la géographie se retrouve au bas de la hiérarchie universitaire, du moins en contexte français. Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de minuit, 1984, p. 45-46, 114 et 144.

¹¹⁶ Serge Paugam, « Quand l'intégration professionnelle devient disqualifiante », *Économie & humanisme*, n° 381 (juin 2007), p. 24-25. Voir également Serge Paugam, « De la condition : de l'intégration laborieuse à l'intégration disqualifiante », *Cités*, n° 35 (2008), p. 17.

¹¹⁷ Romain Paquette, « Géographie et marché du travail au Canada : Panorama des années 60 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 13 (octobre 1973), p. 1.

la quasi impossibilité de définir notre champ d'action sans le restreindre dangereusement »¹¹⁸. Bien que l'idée d'une corporation à titre réservé soit envisagée, les conclusions du rapport sont claires : en raison des coûts associés à la réalisation d'un tel projet et des maigres finances de l'AGQ, qui peine à maintenir la stabilité de ses adhésions, il serait plus opportun de ne pas aller de l'avant dans l'immédiat, quitte à réévaluer la situation au cours des prochaines années¹¹⁹.

La mise au rencart temporaire du projet d'incorporation ne signifie pourtant pas la marginalisation des questionnements liés à l'insertion professionnelle des diplômés de programmes de géographie au Québec et, plus largement, au Canada. En effet, au moment où l'AGQ mandatait Poulin d'évaluer la possibilité de créer une corporation de géographes, l'ACG approuvait la création d'un comité des carrières, dont la mise en activité en janvier 1971 marque le lancement d'une enquête ayant comme objectif de « faire l'étude de marché potentiel pour les diplômés en géographie » et, par le fait même, de brosser un tableau général des orientations de carrières des diplômés en géographie au Canada. Piloté par Romain Paquette, qui agit également à titre de président de l'AGQ de 1971 à 1975, le comité réunissait des professeurs des quatre coins du Canada¹²⁰. Destinés à « susciter des efforts de rationalisation de l'enseignement de la géographie dans les universités du Canada à partir d'une connaissance solide des secteurs où les géographes ont réussi à se tailler une place »¹²¹, les résultats de l'enquête sont largement diffusés, notamment par l'entremise d'articles publiés dans *Le Géographe canadien*¹²² et dans le *Bulletin de l'Association des*

¹¹⁸ Lettre de l'AGQ aux membres, 21 avril 1972, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, Dossier AGQ – Documents administratifs 1972-1986. P311, J2, 3, 1.

¹¹⁹ Laurent Deshaies et Robert Yergeau, « Une éventuelle corporation professionnelle des géographes », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 18 (décembre 1978), p. 6. Archives de l'Université de Sherbrooke, Fonds Association des diplômés et diplômées en sciences géographiques de l'Université de Sherbrooke, P47, 5832, boîte 1.

¹²⁰ Du lot, mentionnons W. Hardwick (Université de la Colombie-Britannique), D. B. Johnson (Université de l'Alberta) R. Rees (Université de la Saskatchewan à Saskatoon), Peter Kakela (Université du Manitoba), F. M. Helleiner (Université Trent), J. Sparrow (Université de Toronto), Serge Lavoie (Université de Montréal) et Michael Staveley (Université Memorial). Collectif, « Carrières pour géographes : enquête menée auprès des diplômés des universités canadiennes pour le compte de l'Association des géographes du Canada », Rapport soumis à l'Association des géographes du Canada, 1972, p. 1.; Romain Paquette, « Géographies et marché du travail au Canada : Panorama des années 1960 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 13 (octobre 1973), p. 27.

¹²¹ Collectif, « Carrières pour géographes », p. 1.

¹²² Romain Paquette, « Géographes et marché du travail au Canada : Panorama des années 1960 », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 17, n° 1 (1973), p. 53-67.

*géographes du Québec*¹²³, mais également, dans le cas précis du Québec, par la production de synthèses mettant à profit les résultats obtenus pour la province¹²⁴.

Menée auprès de 34 départements de géographie à travers le pays (dont 5 localisés au Québec¹²⁵), l'enquête met en lumière quelques particularités quant à l'insertion professionnelle des diplômés du Québec. Ainsi constate-t-on que le Québec présente la plus large proportion de diplômés ayant obtenu une formation spécialisée, c'est-à-dire menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat en géographie. Cette proportion des diplômés, qui atteint 87,5% au Québec, dépasse largement la moyenne canadienne, qui est alors de 47,8% ; une situation qui s'explique notamment par la prépondérance des diplômés ayant obtenu une majeure ou une mineure dans la discipline dans le reste du pays¹²⁶. À l'intérieur même de cette catégorie des diplômés spécialisés, on retrouve néanmoins, dans le cas du Québec, une disparité entre francophones et anglophones¹²⁷.

Sans surprise, l'enquête permet de constater que 84% des détenteurs de doctorat en géographie au Québec œuvrent dans le secteur de l'enseignement, contre 49,3% des titulaires de maîtrise et 44,6% pour les bacheliers, des chiffres se rapprochant des moyennes canadiennes¹²⁸. Du lot, une plus grande part de diplômés anglophones se dirigent vers l'enseignement universitaire (36,5% contre 16,5%) alors que les francophones sont proportionnellement majoritaires à prendre le chemin de l'enseignement secondaire (21,3% contre 5,8%) et collégial (10,3% contre 3,9%)¹²⁹. Hors enseignement, on observe que 17,6% des diplômés intègrent le secteur public (contre 14,2 pour

¹²³ Romain Paquette, « Géographies et marché du travail au Canada : Panorama des années 1960 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 13 (octobre 1973), p. 1-28.

¹²⁴ Serge Lavoie, « Carrières pour géographes : le cas du Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 13 (octobre 1973), p. 29-48. ; Serge Lavoie, « Carrière pour géographes : le cas du Québec : résultats d'une enquête subventionnée par l'Association canadienne des géographes », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 14 (octobre 1974), p. 1-63.

¹²⁵ Au moment de l'enquête, les différentes succursales de l'Université du Québec offrant une formation en géographie (Montréal, Trois-Rivières, Rimouski et Chicoutimi) n'avaient pas encore produit de diplômés. Elles ont donc été écartées de l'enquête. Romain Paquette, « Géographies et marché du travail au Canada », p. 2.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 6-7.

¹²⁷ Comme le note les rapports d'enquête, les diplômés francophones détenant un baccalauréat constituent 68% de la population, contre 20,5% pour les titulaires de maîtrise et 5,5% pour les titulaires de doctorat. Chez les anglophones, on retrouve 20% de titulaires de majeure ou mineure, 12% de bacheliers, 28% de titulaires de maîtrise et 33% de titulaires de doctorat. La grande proportion de titulaires de doctorat anglophones s'explique cependant par l'attractivité de l'Université McGill à l'échelle du monde anglo-saxon. *Ibid.*, p. 8.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 13.

l'ensemble du Canada)¹³⁰, tandis que 8,2% ont opté pour le secteur privé (contre 10,4% pour le Canada et 12,5% pour l'Ontario)¹³¹. Des 17,6% de géographes fonctionnaires québécois, on compte alors une minorité de 0,9% d'employés municipaux, à laquelle s'ajoutent 8,2% de fonctionnaires provinciaux et 8,5% de fonctionnaires fédéraux ; des chiffres qui contrastent avec les moyennes canadiennes (6,7% au provincial et 6% au fédéral). À l'échelle du Québec, on remarque finalement que les francophones constituent la majorité à l'échelle provinciale (11,4% contre 1%) et que, inversement, les anglophones se retrouvent surreprésentés au niveau fédéral (17% contre 4,6%)¹³². Sur le plan de la diplomation, 8,9% des géographes québécois œuvrant dans la fonction publique ont obtenu le doctorat, 32,9% la maîtrise et 15,5% le baccalauréat (contre 10%, 26,1% et 16,2% pour l'ensemble du Canada)¹³³.

Dans l'ensemble, l'enquête menée par Romain Paquette aura permis d'établir le bilan chiffré des trajectoires d'insertion professionnelle des diplômés de géographie au Canada. Plus précisément, elle aura mené au constat général quant à la prépondérance du secteur de l'enseignement – qui se fait « de plus en plus étroit »¹³⁴ – vis-à-vis des secteurs publics et privés où, de manière générale, moins d'un géographe canadien sur quatre s'est taillé une place au cours des années 1960 et au début des années 1970. À cela s'ajoute le fait que, de manière générale, les géographes québécois tendent davantage à se diriger vers le secteur public que leurs collègues canadiens et particulièrement ontariens¹³⁵. Compte tenu de l'état du marché de l'emploi dans le milieu de l'enseignement au début des années 1970, Paquette suggère à son tour un ajustement du côté des départements de géographie, et ce, de manière à mieux préparer les diplômés aux carrières hors enseignement et, ultimement, à permettre l'inversion des proportions associées à ces deux secteurs. Drastique, ce changement de cap constituerait « le défi le plus important que doit relever la géographie canadienne au cours des prochaines années »¹³⁶.

Animant les discussions et les débats entre 1973 et 1975, les résultats de l'enquête menée par Romain Paquette ont, d'une certaine manière, justifié la réémergence du projet québécois

¹³⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹³¹ *Ibid.*, p. 17.

¹³² *Ibid.*, p. 14.

¹³³ *Ibid.*, p. 17.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 25.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*, p. 26.

d'incorporation des géographes. Sous la présidence de Luc Loslier, professeur à l'UQAM, l'AGQ réanime la question en créant en 1976 un comité chargé de réévaluer, à nouveau, la possibilité d'entreprendre des démarches juridiques en vue de procéder à l'incorporation des géographes au Québec¹³⁷. Formé de Laurent Deshaies, professeur à l'UQTR, et de Michel Yergeau, diplômé de l'Université de Sherbrooke alors à l'emploi du Service de géographie appliquée de Sherbrooke, ce comité mène une enquête qui, en 1978, aboutit à la diffusion d'un rapport sanctionné par l'AGQ. Publié dans la 18^e livraison du BAGQ, le rapport du comité de travail, intitulé *Une éventuelle corporation professionnelle des géographes*, présente une structure en quatre temps, retraçant brièvement, dans un premier temps, la trajectoire de l'idée de corporation au Québec depuis les années 1960, pour ensuite circonscrire les origines du malaise qui subsiste durant la deuxième moitié des années 1970, cerner les paramètres juridiques de la professionnalisation au Québec, procéder à l'analyse des solutions soulevées et, finalement, soumettre un certain nombre de recommandations.

Ambitieuse, la première mouture du projet prévoyait la réception de 225 questionnaires distribués dans les départements de géographie de la province et aux membres de l'Association. N'ayant reçu qu'une trentaine de réponses, le comité a néanmoins rempli le mandat qui lui avait été confié en analysant les réponses afin d'identifier les différentes positions vis-à-vis du projet d'incorporation. Parmi les répondants, on retrouve principalement des enseignants (16) et des praticiens (14), auxquels s'ajoutent quelques étudiants (2). Dans l'ensemble, la majorité des répondants se prononcent en faveur du projet d'incorporation¹³⁸. Les raisons évoquées mettent en relief l'idée selon laquelle une corporation pourrait a) soutenir le développement de la géographie et contribuer à la délimitation de son champ d'action, notamment vis-à-vis des autres disciplines et/ou groupes professionnels, b) désenclaver les géographes de leur statut de techniciens, c) rehausser le statut et la crédibilité des géographes et d) mettre en valeur l'utilité sociale des ressources de la géographie¹³⁹. De manière générale, l'incorporation serait d'ores et déjà perçue comme un levier efficace permettant la défense des intérêts individuels et collectifs des géographes du Québec.

¹³⁷ Deshaies et Yergeau, « Une éventuelle corporation professionnelle des géographes », p. 6.

¹³⁸ 23 répondants se prononcent en faveur du projet, tandis que 3 partagent leur désaccord et 6 s'abstiennent. *Ibid.*, p. 13.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 14.

Malgré le caractère quasi unanime de cette position parmi les répondants, Deshaies et Yergeau suggèrent, en définitive, de ne pas mener à bien le processus pouvant donner lieu à la création d'une corporation de géographes. Plutôt que de soulever les problèmes qui, depuis les années 1960, servent à justifier la non-réalisation du projet¹⁴⁰, les auteurs du rapport procèdent à une analyse au regard des plus récentes réformes du Code des professions du Québec, plus précisément celle du 1^{er} février 1974, découlant directement des recommandations formulées dans le cadre de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (CESBES), communément appelée commission Nepveu-Castonguay, et dont les travaux et audiences échelonnés de 1966 à 1972 dépassaient les seuls champs d'applications des professions du domaine de la santé¹⁴¹. Cette réforme, en plus d'entériner la création de l'Office des professions du Québec (OPQ), avait comme objectif de préciser la fonction des corporations professionnelles, c'est-à-dire d'en faire des « organisme[s] qui assure[nt] véritablement la protection du public dans la distribution des services professionnels » et non seulement un regroupement légalement reconnu protégeant les « intérêts économiques et sociaux de ses membres »¹⁴². Mettant à l'avant-plan le fait que « l'appartenance à une corporation n'est justifiée [...] que par le but de protéger le public », la réforme de l'aménagement juridique de l'exercice des professions de 1974 fournit, pour la première fois, des arguments légaux contre la réalisation du projet d'incorporation des géographes au Québec. Dans ce contexte, l'usage du terme « protection du public » implique de « veiller à l'intégrité et à la compétence des professionnels »¹⁴³ et d'assurer un accès adéquat aux services professionnels. Dès lors, comme le soulignent Deshaies et Yergeau, « [s]i les géographes veulent une corporation professionnelle, ils devront donc penser uniquement à protéger le public de l'incompétence de leurs membres »¹⁴⁴. En cela, les motifs justifiant la création d'une corporation qui ont été soulevés par les répondants de l'enquête, lorsqu'analysés au prisme du cadre juridique québécois, mettent en relief une tension entre deux rôles, à savoir a) la protection du public et b) la défense des intérêts

¹⁴⁰ Parmi les obstacles soulevés, mentionnons les difficultés entourant la « définition du champ ou de l'objet de la géographie » la faiblesse démographique des géographes du Québec et la « jeunesse » de la discipline, le « manque de cohésion et d'intérêts communs » et, finalement, les coûts trop importants associés au processus d'incorporation. *Ibid.*, p. 7.

¹⁴¹ Prud'homme, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille », p. 361. ; Julien Prud'homme, « De la commission Parent aux réformes de la santé et au code des professions, 1961-1974 », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 1 (janvier-avril 2012), p. 93.

¹⁴² Deshaies et Yergeau, « Une éventuelle corporation professionnelle des géographes », p. 22-23. Voir également Cinthia Duclos, « Le système professionnel québécois d'hier à aujourd'hui : portrait et analyse de l'encadrement des ordres professionnels sous l'angle de la protection du public », *Cahiers de droit*, vol. 60, n° 3 (2019), p. 795-872.

¹⁴³ Deshaies et Yergeau, « Une éventuelle corporation professionnelle des géographes », p. 22.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 23.

des membres du groupe « incorporés »¹⁴⁵. Dans ce contexte, au problème de délimitation précise du champ d'intervention « exclusif » des géographes s'ajoute donc celui de la définition d'un « public », ce qui implique l'établissement de mécanismes permettant la certification, l'évaluation et l'application de sanctions disciplinaires en cas de faute. Au-delà des coûts qu'une telle démarche engendrerait, l'enjeu de l'identification des « bonnes pratiques » géographiques se bute, du moins légalement, à la diversité des profils disciplinaires et des champs d'intervention.

Au-delà de l'incompatibilité entre le cadre juridique entourant la professionnalisation des métiers au Québec et les aspirations des géographes ayant apporté leur soutien au projet d'incorporation, les auteurs du rapport soulignent à grands traits le fait qu'un regroupement de géographes ne pourraient pas respecter les conditions permettant l'obtention du statut de corporation auprès de l'Office des professions du Québec, notamment en raison de la faible proportion de géographes exerçant dans le privé, de la faible proportion de clients « individuels », de l'inexistence des ressources financières pouvant assurer la mise sur pied de leviers de protection du public et, finalement, de la faiblesse démographique des géographes du Québec¹⁴⁶.

Dès lors, compte tenu de la nouvelle orientation juridique encadrant la professionnalisation des groupes de métier, les auteurs de l'enquête concluent que l'incorporation ne constitue pas la solution permettant d'assurer la défense des intérêts et des aspirations des géographes du Québec. Plutôt, l'idée d'une « association forte et dynamique » serait alors à privilégier, en cela que la consolidation conséquente du regroupement pourrait « assurer un appui non négligeable à la pénétration des géographes sur le milieu du travail et à leur reconnaissance professionnelle »¹⁴⁷. En cela, une association comme l'AGQ pourrait être amenée à revoir son fonctionnement et ses objectifs généraux afin de valoriser davantage « la formation professionnelle de ses membres », son « engagement public » en matière d'« environnement, d'aménagement et de développement régional », le tout afin de renouveler le statut de la géographie dans l'espace public, notamment auprès des employeurs et de l'OPQ¹⁴⁸. La publication du rapport et sa diffusion auprès des membres

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 23-24.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 32.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 32-33.

de l'Association¹⁴⁹ marquent la fin d'une idée, celle de la professionnalisation, au sens juridique et politique du terme, des géographes au Québec. Cependant, comme nous allons le voir, la mise au rencart du projet d'incorporation va correspondre à une mise de l'avant des plus assumées de l'AGQ à titre de cadre soutenant la défense des intérêts professionnels, peut-être parfois au détriment de sa fonction universitaire et scientifique.

3.3. 1978-2000 : de l'AGQ à l'APGQ, ou la normalisation de l'Association comme lieu de défense et de représentation des intérêts « professionnels »

Le tournant des années 1970 marque à la fois la mise au rencart du projet d'incorporation des géographes du Québec dans son idéation la plus rigide. Cependant, ce dénouement est loin de représenter la fin de l'association entre l'AGQ et les questions d'insertion professionnelle et, plus largement, de géographie dite appliquée. Dans la foulée de la diffusion du rapport Deshaies-Yergeau, les membres de l'exécutif de l'AGQ sont amenés à constater que l'Association n'a bénéficié d'aucune reconnaissance légale, notamment auprès du ministère des Consommateurs, des Corporations et des Institutions financières du Québec, et ce, depuis sa création en 1962. Il est alors proposé d'enregistrer l'Association auprès du ministère en vertu de la Loi sur les compagnies afin d'assurer l'existence légale de ce regroupement à vocation disciplinaire et professionnelle ; une décision qui est finalement entérinée en 1978¹⁵⁰.

Les discussions entourant le fait de statuer légalement sur l'existence de l'Association amènent ses membres à lancer un chantier de réflexion, piloté par Laurent Deshaies (UQTR) et Claude Blouin (Université de Sherbrooke) quant à ses objectifs fondamentaux, qui, si l'on exclut l'aparté de l'AGAF, n'avaient pas été revus depuis 1965¹⁵¹. Correspondant à une légère reformulation des statuts initiaux adoptés en 1963, les objectifs de 1965 demeuraient généraux dans leur portée. Ainsi, l'AGQ se donnait alors comme mandat de « promouvoir l'enseignement de la géographie, la recherche géographique et ses applications » et de « renforcer la solidarité scientifique et

¹⁴⁹ Dans la lettre annonçant les conclusions du rapport, on peut lire qu'« [i]l ne sert à rien de s'apitoyer sur son sort ou d'attribuer la faute à qui que ce soit et que c'est à chacun de nous de reprendre en main notre avenir ». Lettre aux membres de l'AGQ, 1978, p. 2. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵⁰ Procès-verbal de l'Assemblée du Comité exécutif de l'Association des géographes du Québec, Trois-Rivières, 29 septembre 1978, p. 1-2. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 2.

professionnelle de ses membres »¹⁵². Suivant les recommandations du rapport Deshaies-Yergeau au sujet du rôle que peut jouer l'AGQ en matière de promotion du métier de géographe hors des milieux d'enseignement, les nouveaux statuts de l'Association, adoptés en mai 1979, font sans surprise la part belle aux enjeux liés à la formation et à l'insertion professionnelle des diplômés¹⁵³. En plus de réunir en association les détenteurs de diplômes de géographie du Québec, de « favoriser le progrès de la géographie au Québec » et d'établir des liens avec d'autres associations de géographie, l'AGQ entend également, et ce, de manière officielle, « promouvoir le perfectionnement professionnel » de ses membres et défendre « les intérêts de la profession de géographe au Québec »¹⁵⁴. Cette valorisation du pendant professionnalisant de la formation des géographes et des débouchés y étant associés mène même certains membres de l'exécutif à suggérer d'« enlever l'étiquette universitaire de l'AGQ »¹⁵⁵, illustrant ainsi la mise en tension, au sein de l'AGQ, d'intérêts à la fois convergents quant à la promotion de la géographie au sens large et divergents en ce qui a trait au champ d'intervention à privilégier.

L'une des premières initiatives s'inscrivant dans ce tournant professionnalisant consiste en la mise sur pied, à partir de 1980, d'un « programme de recherche et de sensibilisation sur les débouchés pour les finissants en géographie dans le secteur privé »¹⁵⁶. Des consultations sur les liens entre les géographes et le secteur privé au Québec sont organisées avec la collaboration des différents départements de géographie de la province, qui servent alors de courroies de transmission auprès de la population étudiante et des diplômés récents¹⁵⁷. S'inspirant d'une enquête menée par l'Association of American Geographers (AAG), ce programme d'action de l'AGQ entend répondre aux « sollicitations qui lui ont été présentées depuis quelques années »¹⁵⁸ en contribuant à l'accroissement de l'intérêt des acteurs du secteur privé pour la discipline et celui des étudiants de géographie pour ce même secteur, mais aussi en produisant et en diffusant des ressources pouvant

¹⁵² « Reformulation de la constitution », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 7 (1965), p. 5-9.

¹⁵³ Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des géographes du Québec, 10 mai 1979, p. 3. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵⁴ « Statuts de l'Association des géographes du Québec », 1979, Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵⁵ Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de l'Association des géographes du Québec, Université Laval, 14 mai 1980, p. 2. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵⁶ Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de l'Association des géographes du Québec, UQAM, 11 février 1980, p. 2. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵⁷ Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de l'Association des géographes du Québec, Université Laval, 14 mai 1980, p. 1. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁵⁸ *Ibid.*

servir aux départements de géographie dans leur travail de valorisation des carrières dans le secteur privé¹⁵⁹. Bien reçue par les diplômés de l'Université de Sherbrooke, où la géographie appliquée se retrouve déjà bien valorisée en comparaison avec les autres départements du Québec, l'enquête a ainsi permis de montrer que la majorité des diplômés actifs dans le secteur privé, que ce soit au sein de firmes d'aménagement ou d'urbanisme ou encore à titre de directeurs d'entreprises d'experts-conseils, soulignent le caractère « trop général » des enseignements prodigués ainsi que « l'écart entre la théorie et la pratique »¹⁶⁰. Du côté des acteurs du secteur privé, on souligne le besoin de mieux préparer les étudiants « pour exercer le rôle de “leaders” qu'ils devraient avoir dans les groupes pluridisciplinaires en sachant maîtriser dès le début de leur formation les techniques disponibles de recherche et de présentation des projets »¹⁶¹.

Au cours des années qui suivent, l'AGQ déploie certaines stratégies afin d'établir ou renforcer ses liens auprès organismes publics ou privés non liés à des activités d'enseignement. À cet effet, de nouveaux postes de représentants sont créés en 1984 au sein de l'Association afin de donner une voix à ces secteurs d'activités¹⁶². Parmi les organismes ayant délégués un représentant auprès de l'AGQ, mentionnons Tourisme Québec, Environnement Québec, Loisir, Chasse et pêche, Parcs Canada, Carto Québec, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), Expansion industrielle régionale (EIR) et Archives publiques Canada. Il va sans dire que cette représentation est analogue à celle du milieu académique par la présence de représentants de différentes universités, confirmant ainsi que les vœux de certains quant à l'évacuation du caractère universitaire de l'Association n'ont pas reçu l'assentiment de tous.

¹⁵⁹ Dans le détail, il est suggéré de « préparer et diffuser un document indiquant la façon dont le géographe professionnel peut contribuer aux problèmes spécifiques du secteur privé », de « préparer des articles pour les journaux spécialisés », d'« inviter les géographes à participer aux congrès annuels des administrateurs de la gestion du personnel », d'« encourager les hommes d'affaires à utiliser les publications géographiques pour recruter leurs employés », d'« organiser des sessions spéciales sur la géographie des affaires (dans le sens plus large du terme) lors de notre congrès ou d'autres congrès géographique », de « créer un guide à l'usage de chaque département pour préparer les étudiants au secteur privé », de « publier dans le bulletin de nouvelles une fiche décrivant le profil d'un ou plusieurs géographes professionnels », d'« inviter les revues géographiques à publier des articles de géographie appliquée », de « coopérer avec les écoles de commerce/administration ». *Ibid.*, p. 2.

¹⁶⁰ « L'AGQ et le secteur privé », *Bulletin d'information de l'Association des géographes du Québec*, vol. 3, n° 2 (décembre 1980), p. 1.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁶² Jules Dufour, *Rapport annuel 1985-1986*, Association professionnelle des géographes du Québec, p. 3-4. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

À titre comparatif, il est intéressant noter une ouverture analogue aux questions professionnelles et, plus largement, de géographie appliquée du côté de l'ACG. En effet, en plus d'assurer la mise sur pied d'enquête sur les débouchés en géographie, l'association pancanadienne maintient son comité des carrières en place tout au long des années 1980 et assure la publication d'un second périodique, *The Operational Geographer/La Géographie appliquée* (TOG/LGA), de 1983 à 1993. Rassemblant les écrits de géographes universitaires et praticiens actifs au Canada (principalement anglophones, bien que certains francophones, comme Paul-Yves Denis de l'Université Laval, y aient été particulièrement actifs), le TOG/LGA a un temps constitué le relai d'une représentation « opérationnelle » et professionnalisante de la discipline¹⁶³, notamment par l'entremise d'une attention particulière vis-à-vis des questions liées à l'aménagement du territoire, aux différents programmes gouvernementaux dans lesquels des géographes se retrouvent impliqués, aux applications géographiques d'outils informatiques et aux différents parcours post-diplomation.

3.3.1. De l'AGQ à l'APGQ : l'auto-confirmation du rôle associatif

La seconde moitié de la décennie 1980 marque l'aboutissement de la mutation identitaire de l'AGQ à titre d'entité, officielle ou officieuse, à même de représenter les intérêts des géographes actifs dans le milieu professionnel. Cette trajectoire prend un virage conscient à la fin de l'année 1985 lorsque l'Assemblée générale des membres, sous la présidence de Jules Dufour (UQAC), entérine un changement de nom des plus évocateurs, faisant de l'Association des géographes du Québec (AGQ) l'Association *professionnelle* des géographes du Québec (APGQ). Aux dires du président, il s'agit là d'une orientation qui confirme le « rapprochement significatif entre les géographes du monde de l'enseignement, ceux du ministère et des sociétés d'État et ceux qui œuvrent dans l'entreprise privée »¹⁶⁴. Dans la foulée, l'APGQ entend alors offrir des « services plus nombreux et de qualité », notamment dans le cadre de son congrès annuel, ou par la création de ressources, que l'on pense au répertoire des géographes du Québec diffusé en 1986¹⁶⁵ ou à la mise sur pied d'une banque d'emplois offerts ou recherchés. Ultimement, ce virage, qui a d'ailleurs été entériné

¹⁶³ Paul-Yves Denis, « La géographie actuelle : son orientation et son applicabilité au niveau professionnel », *The Operational Geographer/La Géographie appliquée*, vol. 1, n° 1 (1983), p. 8-11.

¹⁶⁴ Jules Dufour « Mot du président », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 9 (décembre 1985), p. 2.

¹⁶⁵ Jules Dufour (dir.), *Répertoire des géographes du Québec*, Association professionnelles des géographes du Québec, 1986, 63 p.

à l'unanimité, entend confirmer le statut de l'APGQ à titre de forum à même de favoriser les échanges, de représenter les « intérêts des géographes au sein de la société québécoise » et d'assurer « une présence plus active à l'intérieur des projets de développement au Québec »¹⁶⁶.

Au cours des années qui suivent, plusieurs évènements viennent confirmer le tournant opéré à partir de la fin des années 1970. À cet effet, l'année 1988 constitue probablement une forme d'apogée en la matière, notamment avec l'élection d'un premier président issu du milieu professionnel depuis les années 1960. La présidence de Bernard Maltais, géographe œuvrant à Parcs Canada, s'est échelonnée jusqu'en 1991, année au cours de laquelle Roch Choquette, de l'Université de Sherbrooke, lui succède. Dès le début du mandat de Maltais, plusieurs projets à visée professionnalisante se concrétisent. Mentionnons ainsi la création du prix Samuel-de-Champlain, récompensant un géographe-praticien ayant œuvré dans le secteur privé et qui, au cours de sa carrière, « s'est particulièrement distingué par son travail en géographie appliquée » en ayant « fait montre au cours de plusieurs années de pratiques, de qualités exceptionnelles dans ses travaux et de grande compétence dans son travail professionnel »¹⁶⁷. Décerné pour la première fois en 1988 à Claude Lamothe, titulaire d'une maîtrise en géographie de l'IGUM (1963)¹⁶⁸, alors directeur de la Société technique d'aménagement du territoire (SOTAR)¹⁶⁹, le prix Samuel-de-Champlain est par la suite décerné de manière irrégulière. À cet effet, son second récipiendaire, Roland Robin, de la firme de géographes-conseils SIMA ltée, est présenté lors du congrès de 1993¹⁷⁰. Cette récompense rejoint ainsi les prix étudiants d'excellence, décernés à partir de 1987. En 1989, l'APGQ crée également le prix Raoul-Blanchard dont l'objectif, dans ce cas-ci, est la fois de commémorer « l'un des plus importants personnages et l'une des œuvres les plus fondamentales dans l'histoire de la géographie québécoise » et de « reconnaître à l'occasion la contribution exceptionnelle des personnes qui à l'instar de Blanchard, ont œuvré une vie entière à l'implantation

¹⁶⁶ Dufour, « Mot du président », p. 2.

¹⁶⁷ Marcel Poulot, « Appel à candidatures : Prix Samuel-de-Champlain », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 25.

¹⁶⁸ Dans le cadre de ses études de maîtrise, qu'il termine en 1963, Claude Lamothe rédige un mémoire intitulé « L'hiver dans les Laurentides du Nord d'Ottawa et de Montréal : principaux facteurs de climat ».

¹⁶⁹ Camille Laverdière, « Claude Lamothe : Prix Samuel-de-Champlain, 1988 », *Géo-graphes*, vol. 12 (février 1989), p. 18-19.

¹⁷⁰ La rédaction, « Hommage à M. Roland Robin, récipiendaire du Prix Samuel-de-Champlain », *Géographes*, n° 7 (décembre 1995), p. 48.

et au développement de la discipline au Québec »¹⁷¹. À l'instar du prix Samuel-de-Champlain, le prix Raoul-Blanchard est remis une seconde fois en 1993, cette fois à Camille Laverdière, professeur à l'Université de Montréal depuis les années 1950¹⁷².

C'est également en 1988 que se concrétisent le rapprochement entre l'APGQ et les praticiens de l'enseignement de la géographie aux niveaux primaire, secondaire et collégial, déjà regroupés sous l'égide de la Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ), un organisme fondé en 1965 avec lequel l'Association collabore ponctuellement depuis les années 1970¹⁷³. Compte tenu de la convergence d'intérêts existant entre l'APGQ et la SPGQ, on propose alors de créer une entité conjointe, le Conseil national des géographes du Québec (CNGQ), dont la mission, en plus de préserver les objectifs fondamentaux de ses deux constituantes – à savoir de « sensibiliser les divers groupes d'intervenants des milieux scolaires et professionnels » –, serait de créer un corps associatif plus imposant à même « d'intervenir auprès des instances politiques » et de « favoriser la collaboration entre les membres dans la préparation d'avis techniques »¹⁷⁴. Du côté de l'APGQ, le projet d'entente est présenté lors de l'Assemblée générale du 14 octobre 1988, dans le cadre duquel les porteurs du projet maintiennent que les objectifs de l'APGQ – « promouvoir les intérêts de la profession de géographe au Québec » – et de la SPGQ – « protéger et [...] promouvoir l'enseignement de la géographie » – ne constituent que les deux faces d'une même médaille¹⁷⁵ en cela que, comme le note Maltais sur un ton normatif :

Professeurs, chercheurs et professionnels de la géographie doivent, chacun à leur manière, participer à l'édification des solutions les plus efficaces pour sauver les équilibres vitaux de la planète, des formes de développement susceptibles d'assurer à tous les hommes et aux générations à venir les conditions d'une existence digne et

¹⁷¹ Frank W. Remiggi, « Le professeur Ludger Beaugard, lauréat du Prix Raoul-Blanchard 1989 », *Géo-graphes*, vol. 12 (octobre 1989), p. 39-41.

¹⁷² La rédaction, « Hommage à M. Camille Laverdière, récipiendaire du Prix Raoul-Blanchard », *Géographes*, n° 7 (décembre 1995), p. 47.

¹⁷³ Cette collaboration s'est notamment manifestée dans le cadre d'organisations de colloques conjoints, comme celui de mai 1972, tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi. Portant sur « la coordination de l'enseignement de la géographie aux niveaux universitaires, collégial et secondaire », ce colloque a constitué une occasion pour débattre des orientations à privilégier. AGQ, « Colloque A.G.Q. – S.P.G.Q. » [programme], Association des géographes du Québec, 1972, p. 1. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁷⁴ Il est à noter que le partenariat demeure en place de 1992 à 1998, après quoi l'APGQ assure seule l'édition de la revue. APGQ/SPGQ, « Protocole d'entente entre l'Association professionnelle des géographes du Québec et la Société des professeurs de géographie du Québec », *Bulletin de l'Association professionnelle de géographie*, vol. 11 (juin 1988), p. 20.; Yves Fréchette, « Mot du président », *Quid Novi à l'APGQ*, vol. 7, n° 1, p. 1.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 19.

harmonieuse, et de l'établissement de relations équitables entre les pays les plus industrialisés et les autres.¹⁷⁶

Avec la création du CNGQ, les géographes du Québec seraient en mesure, pour la première fois, de faire valoir « le poids du nombre », de faire front commun sur des dossiers d'intérêt public et, par le fait même, d'obtenir davantage de visibilité auprès de la « collectivité québécoise »¹⁷⁷. Adopté au en 1989, le protocole d'entente ne tarde pas à porter fruit, comme en témoignent la rédaction et la diffusion d'un mémoire conjoint sur la Stratégie québécoise de conservation (SQC)¹⁷⁸. Quelques années plus tard, le rapprochement entre la SPGQ et l'APGQ donne lieu à la création d'un organe de publication conjoint, la revue *Géographes*, dont le premier numéro paraît en mai 1992, succédant à *Géo-graphes*, périodique de l'APGQ depuis 1989, et *Info-Géo*, le bulletin d'information de la SPGQ¹⁷⁹.

Conjointement à la réalisation du projet de création du CNGQ, l'APGQ se donne comme mandat, à partir de 1988, de mieux cerner le « champ évocateur » de la discipline compte tenu du fait qu'établir les limites d'un « champ exclusif d'exercice » ne puisse être envisagé, comme le rappelle Lawrence Morgan, de l'OPQ, lors de son passage au congrès de l'Association, tenu à Trois-Rivières en 1987¹⁸⁰. Publiés en 1988, les comptes rendus des discussions sur la question illustrent davantage la volonté d'un groupe hétérogène d'acteurs à vouloir maintenir une forme d'unité professionnelle qu'un réel plaidoyer pour une géographie unifiée. Aussi peut-on lire Maltais insister sur le fait que « [l]e géographe, gestionnaire de l'espace et du territoire, s'applique à promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources » alors que le chercheur « contribue à l'élargissement des connaissances » et l'enseignant à leur transmission¹⁸¹. Dans la même veine, Roch Choquette, de l'Université de Sherbrooke, insiste quant à lui sur le fait que « le géographe, de par sa formation holistique et sa vision globale de la réalité [...], devient un intervenant capable

¹⁷⁶ Bernard Maltais, « L'approche géographique sur la place publique », *Info-Géo*, vol. 7, n° 8 (1989), p. 9.

¹⁷⁷ Bernard Maltais, « Rapport annuel de l'Association professionnelle des géographes du Québec, présenté à l'Assemblée de l'Association le 14 octobre 1988 », *Géo-graphes*, vol. 12 (février 1989), p. 4.

¹⁷⁸ APGQ/SPGQ, « Le devenir québécois. Mémoire du CNGQ au Conseil de la conservation et de l'environnement », *Info-Géo*, vol. 7, n° 8 (1989), p. 15-23. Au sujet des projets conjoints entre l'APGQ et le SPGQ sous l'égide du CNGQ, voir Catherine Lauriol, « L'aventure APGQ-SPGQ, un bon départ », *Info-géo*, vol. 7, n° 8 (1989), p. 7-8.; Bernard Maltais, « L'approche géographique sur la place publique », *Info-Géo*, vol. 7, n° 8 (1989), p. 9-11.

¹⁷⁹ Andrée Babin et Denis Chabot, « Le mot des rédacteurs », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 3.

¹⁸⁰ Léon Gagnon, « Décrire notre discipline », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 37.

¹⁸¹ Bernard Maltais, « Le profil évocateur de la géographie », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 38.

de formuler, diriger et d'évaluer les recherches à caractère spatial », tels « l'analyse sectorielle, la synthèse régionale, l'aménagement, l'étude d'impacts, etc. »¹⁸². Reprenant la définition tripartite formulée par Maltais, Roland Robin, de la firme SIMA ltée, précise que l'espace constitue à la fois le « prétexte » et le « domaine d'intervention » du géographe, qui, par sa « volonté de connaître, sauvegarder, équilibrer, rationaliser, utiliser et développer tout à la fois », se donne de « formidables moyens de gérer les ressources et l'espace »¹⁸³. Plus près des intérêts des géographes dits universitaires, Laurent Deshaies, de l'UQTR, propose plutôt, en misant sur la notion de « société », de faire de la géographie une « catégorie d'analyse sociale où la dimension territoriale est privilégiée », se défaisant ainsi de l'idée d'une géographie « carrefour » ou « synthèse », une position qu'il juge « indéfendable »¹⁸⁴. Bien qu'elle s'inscrive dans une volonté de faire de l'APGQ le lieu d'élaboration des identités professionnelles des géographes, l'initiative visant à cerner le « champ évocateur » de la discipline ne montre pas moins que l'Association, malgré son virage professionnalisant, concentre des intérêts hétérogènes se reflétant dans la définition que l'on peut donner du champ d'intervention des géographes.

L'ouverture consciente et volontaire de l'Association aux enjeux professionnels contribue à la croissance fulgurante du nombre de membres – signe de vitalité associative certaine – au cours des années 1980 (voir figure 3.2). Si, au cours des années 1960 et 1970, le nombre d'adhésions se maintient sous la barre des 100, atteignant par moment la trentaine de membres, les années 1980 marquent le franchissement d'un cap : d'abord celui des 100 membres en 1981, puis des 200 en 1984 et des 300 en 1985, pour finalement se rapprocher du seuil des 400 en 1987. Dans l'optique d'assurer un relais efficace à l'échelle de la province, on envisage alors la création de chapitres régionaux à Rimouski, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal, Hull, Val-d'Or et Sept-Îles¹⁸⁵. Notons également la croissance notable des effectifs étudiants au cours de ces mêmes années, résultat d'une politique d'ouverture à ce segment de la population de géographes¹⁸⁶.

¹⁸² Roch Choquette, « le profil évocateur de la géographie », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 39.

¹⁸³ Roland Robin, « Le profil évocateur de la géographie », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 44.

¹⁸⁴ Laurent Deshaies, « Le profil évocateur de la géographie », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 45-53.

¹⁸⁵ Dufour, *Rapport annuel 1985-1986*, p. 4.

¹⁸⁶ Denis Chabot, « L'APGQ et les membres étudiants », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 54-57.

Après une oscillation relativement stable entre les 250 et 375 membres jusqu'à l'aube des années 1990, on voit néanmoins ce nombre décroître au courant de la décennie, pour atteindre 146 en 1995. Précisons que de 1995 à 2000, la question du *membership* préoccupe l'exécutif de l'Association, qui en fait le moteur de stratégies d'attraction et de rétention qui, malheureusement, ne connaîtra pas le succès escompté¹⁸⁷. Ultimement, ces tendances démographiques, combinées aux différentes initiatives menées sous l'égide de l'APGQ, viennent confirmer que les années 1980 ont, d'une certaine façon, constitué un âge d'or relatif pour l'Association.

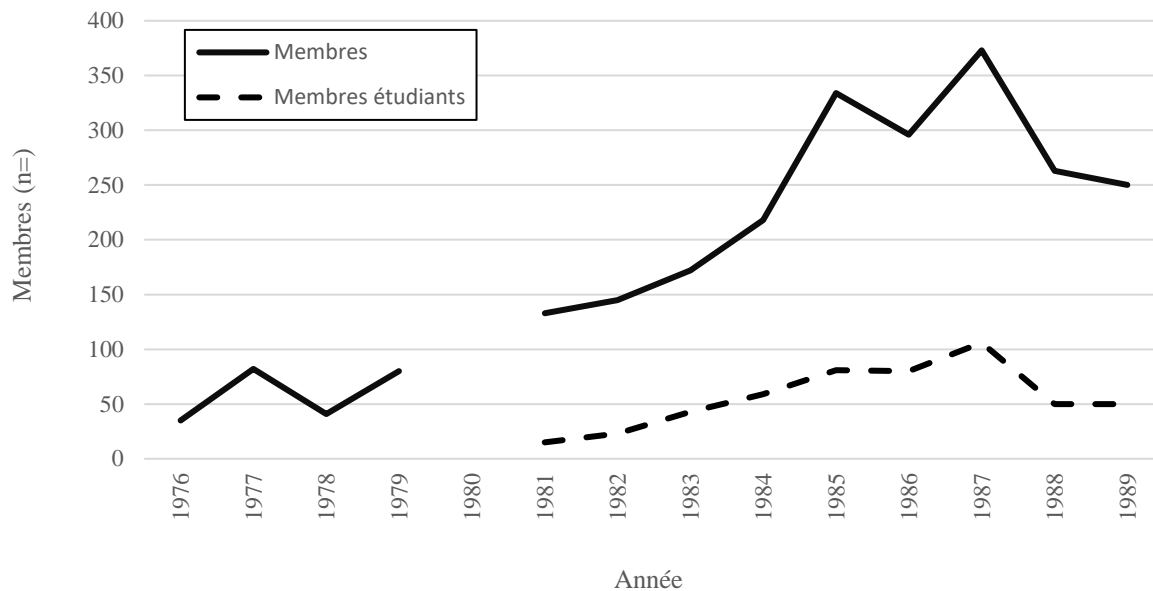


Figure 3.2. – Évolution du nombre de membres inscrits au sein de l'AGQ/APGQ entre 1976 et 1989.

Source : Maltais, 1989,

3.3.2. Les États généraux sur le paysage (1995) : quelle place pour la géographie au crépuscule du XX^e siècle?

Au cours des années 1990, l'APGQ poursuit son travail de gain en visibilité en intervenant publiquement, parfois conjointement avec d'autres organismes, sur divers enjeux d'intérêts géographiques. À titre d'exemple, l'APGQ produira des avis publics dans le cadre de consultations,

¹⁸⁷ La rédaction, « Nouveau départ de l'Association », *Quid Novi? Bulletin d'information de l'APGQ*, vol. 6, n° 5 (juillet 1998), p. 1-2.

que l'on pense au mémoire, déjà évoqué, sur la politique de conservation au Québec, aux interventions dans le cadre du débat public sur l'énergie au Québec¹⁸⁸, aux États généraux sur l'éducation de septembre 1995¹⁸⁹ ou encore aux travaux du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)¹⁹⁰.

Il est néanmoins un enjeu qui, au cours des années 1990, amène l'APGQ à assumer concrètement la responsabilité de représenter les intérêts des géographes professionnels sur la place publique. Au début de l'année 1995, dans un contexte de réforme du Code des professions du Québec¹⁹¹, l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) effectue une requête officielle auprès de l'Office des professions afin d'obtenir un monopole de pratique dans deux domaines d'intervention, à savoir « la planification physico-spatiale du territoire » et « l'instrumentation d'urbanisme, d'exploitation et de gestion du territoire », faisant de toutes pratiques s'y rapportant un acte réservé. Il importe ici de rappeler que dans le contexte juridique québécois, les membres de l'OUQ, reconnue comme corporation depuis 1963¹⁹², peuvent se prévaloir d'un titre réservé, celui d'urbaniste, sans toutefois avoir une mainmise sur leur champ de pratique. Autrement dit, seuls les membres de l'OUQ peuvent utiliser le titre d'urbaniste, mais la pratique de l'urbanisme, elle, n'est pas délimitée ou protégée juridiquement.

¹⁸⁸ Yves Fréchette, « Mémoire de l'APGQ sur l'énergie au Québec. Document présenté dans le cadre du débat public sur l'énergie au Québec – août 1995 », *Géographes*, no 7 (décembre 1995), p. 43-45.

¹⁸⁹ Céline Dion-Desjardins, André Lamarche, Suzanne Laurin et Marie-Noëlle Soumeillant, « Mémoire sur l'enseignement de la géographie dans le programme des sciences humaines au secondaire. Document présenté dans le cadre des États généraux sur l'éducation en septembre 1995 », *Géographes*, n° 8 (mai 1996), p. 11-12. Voir également le mémoire de la SPGQ sur le sujet et l'éditorial que signe Fernand Jubinville, président de la SPGQ, sur l'importance de la géographie pour la formation de la jeunesse québécoise : Raymond Gervais, Fernand Jubinville, Suzanne Laurin et Cécile Maltais, « Mémoire sur l'enseignement de la géographie au Québec. Document de la Société des professeurs de géographie du Québec présenté au Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire en décembre 1995 », *Géographes*, n° 8 (mai 1996), p. 13-17. ; Fernand Jubinville, « La géographie est essentielle dans la formation des jeunes québécois », *Géographes*, n° 9 (juin 1997), p. 4-5.

¹⁹⁰ La rédaction, « Nouvelles des milieux gouvernemental et professionnel », *Quid Novi? Bulletin d'information de l'APGQ*, vol. 6, n° 1 (avril-mai 1997), p. 2.

¹⁹¹ Au sujet de la multiplication des revendications à l'exclusivité des champs de pratiques (actes réservés) dans le milieu de la santé au cours des années 1990, voir Julien Prud'homme, *Professions à part entière. Histoire des ergothérapeutes, orthophonistes, physiothérapeutes, psychologues et travailleuses sociales au Québec*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2011, p. 145-218. Au sujet des réformes de 1994, voir Duclos, « Le système professionnel québécois d'hier à aujourd'hui », p. 812-813. ; Gouvernement du Québec, *Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles*, L.Q. 1994, c.40).

¹⁹² Prud'homme, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille », p. 364.

Dans le traitement de cette requête, l'OPQ entend obtenir l'avis des différents corps associatifs concernés par cette demande. À cet effet, l'Association des aménagistes régionaux du Québec réagit rapidement en diffusant la nouvelle et en effectuant un sondage auprès de ses membres au début du mois de février 1995¹⁹³. Se saisissant de l'enjeu, l'exécutif de l'APGQ, en plus de préparer une réponse à titre d'entité représentative des géographes du Québec, sollicite l'appui et l'intervention des différents départements de la province, soulignant au passage les implications qu'une telle réforme pour les géographes :

Si l'office des professions acquiesçait à leur demande, cela signifierait que les géographes ne pourraient plus travailler dans le champ de la planification du territoire sans être membres de l'Ordre des urbanistes, car en plus du titre, celui-ci aurait l'exclusivité de cette activité tant en milieu rural qu'en milieu urbain [...] Évidemment, il est facile de s'imaginer l'effet de ce changement sur le marché du travail des géographes et de nos finissants en géographie.¹⁹⁴

En d'autres termes, il en va des perspectives d'emplois des diplômés, mais aussi, plus largement, de l'existence même de la géographie à titre de discipline professionnalisante.

Répondant à l'appel de l'APGQ, plusieurs départements de géographie mènent des consultations auprès de leurs corps professoral et étudiant. C'est notamment le cas du Département de géographie de l'Université Laval, dont le directeur de l'époque, Dean Louder, transmet directement ses positions aux représentants de l'OPQ. Soulignant l'étonnement général des géographes vis-à-vis de la requête de l'OUQ, Louder insiste sur le fait que le champ d'intervention revendiqué par les urbanistes est déjà peuplé par une diversité d'intervenants « spécialistes du territoire », que l'on pense aux aménagistes, aux architectes du paysage, aux géomaticiens, aux agronomes, aux ingénieurs forestiers et civils ou encore aux géographes. En voulant évacuer ces professionnels du territoire au profit d'un sous-groupe (les urbanistes) ne pouvant « prétendre maîtriser à lui seul toutes les connaissances et compétences requises pour une intervention dans le domaine de la

¹⁹³ Lettre de Francis Provencher, Vice-président de l'AARQ, aux membres de l'Association », 9 février 1995, p. 1.; AARQ, « Sondage adressé à tous les membres de l'AARQ », document annexe à la lettre de Francis Provencher, Vice-président de l'AARQ, aux membres de l'Association, 9 février 1995, p. 1. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁹⁴ Lettre de Laurent Deshaies envoyée aux directeurs de départements de géographie de la province, 22 février 1995, p. 1. Archives personnelles de Laurent Deshaies

planification et de la gestion du territoire »¹⁹⁵, l'OUQ mettrait à mal les intérêts des collectivités du Québec, qui ne peuvent se priver de toutes les expertises disponibles.

L'APGQ réagit finalement à la requête de l'OUQ auprès de l'OPQ en novembre 1995. L'Association entend ainsi « clarifier la place qu'occupe le géographe dans la pratique de l'aménagement »¹⁹⁶ et circonscrire l'étendue des relations interdisciplinaires qui s'y jouent, au-delà de la pratique des urbanistes. Reconnaisant le manque, voire l'absence, de consensus quant à « l'expertise respective (et/ou conjointe) » des intervenants en aménagement du territoire, la réponse de l'APGQ ne manque cependant pas de souligner le fait que bon nombre de géographes sont déjà actifs dans les domaines convoités par l'OUQ¹⁹⁷. Cette présence des géographes-professionnels se justifierait, en outre, par une compétence certaine « en matière d'environnement, de planification et de gestion du territoire »¹⁹⁸ et par une « expertise multidisciplinaire, ouverte et globale »¹⁹⁹. Militant pour une « multidisciplinarité dans les pratiques professionnelles de l'aménagement au Québec », l'APGQ martèle ainsi qu'« aucune discipline ne peut prétendre détenir l'ensemble des connaissances nécessaires pour mener à bien toutes les étapes d'un processus relié à la planification »²⁰⁰.

Entre-temps, néanmoins, l'OUQ s'était lancée, dès 1994, dans l'organisation des États généraux du paysage québécois (EGPQ), dont les assises ont finalement eu lieu du 15 au 18 juin 1995 à Québec. Rassemblant 12 associations et ordres professionnels²⁰¹ travaillant d'une façon ou d'une

¹⁹⁵ Lettre de Dean Louder, directeur du Département de géographie de l'Université Laval, à l'Office des professions du Québec, 17 mars 1995, p. 1. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

¹⁹⁶ Claude Martel (dir.), « Les géographes et l'option de champ protégé en aménagement : position de l'APGQ en regard à la demande de l'ordre des urbanistes du Québec concernant la constitution d'un champ protégé en aménagement du territoire. Document de réflexion présenté à l'Office des professions du Québec en novembre 1995 », *Géographes*, n° 8 (mai 1996), p. 29.

¹⁹⁷ « Dans sa pratique professionnelle, le géographe joue un rôle clef dans les interventions touchant aux aspects multidisciplinaires de l'aménagement, qu'il soit en milieu gouvernemental, régional, municipal ou privé. De plus il assume des fonctions d'importance dans la gestion des ressources territoriales [...], œuvrant dans les domaines aussi variés que l'aménagement (47%), l'environnement (36%), la géomatique (25%), etc. ». *Ibid.*, p. 29.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 25.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 29.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 30.

²⁰¹ À savoir : l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), l'Association des biologistes du Québec (ABQ), l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), l'Ordre des agronomes du Québec (OAGQ), l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec (OAGQ), l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), l'Association des économistes du Québec (ASDEQ), l'Association des archéologues du Québec (AAQ), l'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ) et, bien entendu, l'Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ).

autre dans les domaines de la planification, de la gestion et de l'aménagement du paysage, les EGPQ ont comme objectif explicite d'ouvrir le dialogue interprofessionnel dans l'optique de « se doter des meilleurs outils, des meilleures techniques d'analyse, des meilleures chances d'en arriver à des consensus et à une vision commune de notre environnement global »²⁰². Implicitement, cependant, les EGPQ se constituent en tribune pour chacun des regroupements disciplinaires et/ou professionnels, qui sont alors en mesure de faire valoir leur contribution respective à l'aménagement du territoire. En témoigne le ton du bulletin distribué aux membres de l'APGQ durant l'été 1995, dans lequel on peut lire :

Compétition oblige, alors que certaines associations prennent le virage technologique et le pari d'innover, d'autres cherchent à se garantir une chasse gardée, à faire du protectionnisme. [...] Il va sans dire que les associations et les ordres professionnels se positionnent. Les jeux de puissance ont commencé. Les géographes, pour vivre de leur profession, auront des choix à faire.²⁰³

En cherchant à maximiser la réception de ses positions, l'APGQ assure la formation d'un groupe de travail²⁰⁴ chargé d'encadrer les réflexions des membres quant à la place de la géographie dans l'étude, la gestion et la conservation des paysages au Québec et de formuler une proposition reflétant une « vision géographique »²⁰⁵, notamment vis-à-vis disciplines impliquées dans le processus d'aménagement du territoire²⁰⁶.

²⁰² Serge Filion, « Les États généraux du paysage québécois se tiendront à Québec du 15 au 18 juin 1995 », *Les États généraux du paysage québécois : Dynamiques et visions du paysage québécois. Programme préliminaire*, p. 3. Archives personnelles de Laurent Deshaies.

²⁰³ Marc-André Roy, « Entre la brise et l'ouragan, un vent de changement... », *Quid Novi? Bulletin d'information de l'APGQ*, vol. 4, n° 3 (juin-juillet 1995), p. 1.

²⁰⁴ Ce groupe de travail de l'APGQ était composé de 10 géographes issus des milieux professionnel et universitaire. Du lot, mentionnons Nicole Tanguay (Hydro-Québec), Roland Robin (SIMA ltée), Gilles Sénécal (INRS-UCS), Jean-Marie Dubois (Université de Sherbrooke), Michel Phipps (Université d'Ottawa), Laurent Deshaies (UQTR), Jean Raveneau (Université Laval), André Robitaille (ministère des Ressources naturelles du Québec), Martin Simard (Secrétaire de l'APGQ) et Roch Choquette (Université de Sherbrooke), ce dernier étant alors président de l'APGQ. Roch Choquette, « Les États généraux du paysage québécois : un Groupe de travail pour une vision géographique », *Quid Novi? Bulletin d'information de l'APGQ*, vol. 3, n° 9, p. 1-2.

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ Procès-verbal de l'Assemblée générale des membres de l'Association professionnelle des géographes du Québec, 19 mai 1994, p. 6. Archives personnelles de Laurent Deshaies.



Figure 3.3. – Les États généraux du paysage québécois (1995).

Les États généraux du paysage québécois obtiennent une couverture médiatique non négligeable, comme en témoigne le dossier thématique publié dans *Le Devoir* du 10-11 juin 1995.

Source : *Le Devoir*, 10 et 11 juin 1995, p. B7.

Dans le rapport présenté dans le cadre des EGPQ, les positions de l'APGQ sont claires : « les géographes ont un rôle important à jouer vis-à-vis les paysages ». On insiste alors sur le fait que :

La géographie, ayant comme objet d'étude l'espace et ses habitants, et s'intéressant aux aspects naturels et humains du territoire, est en bonne position pour comprendre les paysages selon une approche globale mettant l'accent sur les Interrelations entre les

éléments qui les composent et la cohésion de l'ensemble (dynamisme sociospatial, synthèse et Interdépendance homme-milieu).²⁰⁷

Dans ce contexte, le savoir-faire du géographe est présenté dans ses applications au prisme de l'inventaire, de l'analyse, de la catégorisation et de l'intervention paysagères²⁰⁸, justifiant sa place parmi les professionnels de l'aménagement du territoire. À partir du point de vue de la géographie, l'APGQ suggère de procéder à une généralisation de « cet outil d'évaluation et de protection des paysages que constitue l'étude d'impact sur le paysage [...], [s]ituée dans le prolongement des études d'impacts sur l'environnement »²⁰⁹, identifiant par le fait même ce qu'elle perçoit comme l'apport concret de la géographie aux questions paysagères.

Alors que l'OUQ comptait probablement sur la tenue de cette rencontre pour assoir son autorité sur les questions d'aménagement et ainsi soutenir ses revendications professionnelles, la réunion des différents intervenants, géographes compris, semble avoir eu l'effet inverse. Ainsi peut-on constater la formation d'un consensus relatif en ce qui a trait au bienfondé de la multidisciplinarité dans le domaine de l'aménagement du territoire :

[T]outes les professions de l'aménagement devront développer une solidarité face aux interventions, il faudra exiger la formation d'équipes multidisciplinaires ou sein des projets. De plus, les documents de planification, notamment le plan d'affectation des terres publiques et les schémas d'aménagement, devront reposer sur une plus grande multidisciplinarité.²¹⁰

Au-delà du fait que l'OUQ ne put obtenir l'exclusivité des pratiques dans les domaines revendiqués, la tenue des EGPQ, par ses ramifications subséquentes, aura finalement ancré la vocation multidisciplinaire de l'aménagement du territoire à l'échelle des groupes professionnels concernés. En témoigne notamment l'établissement d'une déclaration commune (1995), la création du Conseil du paysage québécois (1996)²¹¹, la ratification de la Charte sur le paysage québécois en

²⁰⁷ Martin Simard (dir.), « Rapport du comité de l'APGQ sur les paysages québécois. Documents de réflexion en vue des États généraux du paysage québécois – mars 1995 », *Géographes*, n° 7 (décembre 1995), p. 7.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 8.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 8-9.

²¹⁰ Comité organisateur des États généraux sur le paysage, « Synthèse des documents de réflexion des associations et ordres impliqués », *Géographes*, n° 7 (décembre 1995), p. 17.

²¹¹ Il est à noter que, selon le registre des entreprises du Québec, le Conseil du paysage québécois (CPQ) aurait été enregistré en 1994. À cet effet, précisons que de 1994 à 1996, l'organisme était inscrit au registre sous le nom d'États généraux sur le paysage québécois (EGPQ), confirmant ainsi la filiation entre les deux projets. Voir : <http://www.quebecentreprises.com/conseil-du-paysage-qu-b-cois-d135/>

(2000)²¹² et la publication d'un guide de gestion des paysages (2002)²¹³, reflétant tour à tour l'esprit des EGPQ en ce qui a trait à la collaboration et à la mise en commun des expertises en matière d'étude, de gestion et de conservation des paysages au Québec.

Clôurant notre étude diachronique sur les façons dont les géographes du Québec se sont saisis des enjeux entourant leur insertion dans le milieu du travail et, conséquemment, leur reconnaissance à titre de collectif professionnel, l'analyse des implications interdisciplinaires de la tenue des États généraux du paysage québécois et, par le fait même, des revendications de l'OUQ sur le champ de l'aménagement du territoire illustre à nouveaux frais une tendance mise en branle à partir de 1978. On peut alors constater que l'AGQ, devenue APGQ en 1985, devient graduellement le lieu de la représentation des géographes professionnels et, à ce titre, l'entité à même de défendre les intérêts des géographes praticiens dans l'espace public et, surtout, vis-à-vis des regroupements professionnels dont les champs d'intervention se chevauchent.

Conclusion

De la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 2000, la géographie connaît une croissance notable, notamment à titre de matière scolaire, de discipline universitaire et champ de formation pouvant mener à une insertion professionnelle dans les secteurs public et privé. Si l'on considère notre objectif initial, le présent chapitre aura permis de retracer le point de vue des diplômés de géographie sur la question professionnelle, et ce, sur une période couvrant plus de cinq décennies.

À partir de l'analyse de documents d'archives et de publications associatives, trois périodes distinctes ont pu être établies, montrant tour à tour les particularités contextuelles des débats

²¹² Conseil du paysage québécois, *Charte du paysage québécois*, 2000, [en ligne], [https://lacf.ca/sites/default/files/documents/portfolio/charte_paysage_0.pdf].; David Belgue, « L'adoption d'une "Charte du paysage québécois". Pourquoi se préoccuper du paysage? », dans Jérôme Vaillancourt et Ann Bourget (dir.), *Vers des collectivités viables. Mieux bâtir nos milieux de vie pour le XXI^e siècle*, Québec, Septentrion, p. 241-243.; Guy Mercier, « La norme paysagère. Réflexion théorique et analyse du cas québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 129 (décembre 2002), p. 357-392.

²¹³ Ce document a notamment été réalisé avec le concours de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, le ministère des Transports du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et Hydro-Québec. Sylvain Paquette, Philippe Poullaouec-Gonidec et Gérald Domont (dir.), *Guide de gestion des paysages au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1762586>

entourant la présence des géographes dans le milieu professionnel. De 1945 à 2000, nous avons pu observer la tripartition graduelle de la géographie dans trois catégories d'espaces sociaux distincts, soit l'école, l'université et le milieu professionnel. De cette tripartition émerge un croisement d'intérêts illustrant un certain nombre de blocages structurels, comme l'inadéquation entre le volume de diplômés et les débouchés potentiels, et ce, même dans le milieu de l'enseignement, qui, même au début des années 1960, demeurait parfois difficile d'accès aux détenteurs de diplômes de géographie n'étant pas titulaire de brevets d'enseignement.

De 1963 à 1978, nous avons constaté l'émergence et le déclin d'un projet collectif équivoque, à savoir celui de la création d'une corporation des géographes du Québec, synonyme d'une reconnaissance légale du statut et de l'apport des géographes dans la vie publique. Des travaux de la commission Beauregard à la publication du rapport Deshaies-Yergeau en passant par l'enquête de l'ACG sur les carrières en géographie, l'élaboration du projet d'incorporation s'accompagne nécessairement d'une démarche généralisée d'évaluation des effectifs, notamment en ce qui a trait aux perspectives d'emplois pour les diplômés. En cela, nous sommes à même de noter l'importance de l'AGQ en tant que relais vers une forme d'association corporative. L'idée d'une incorporation des géographes du Québec aura toutefois été battue en brèche, d'une part par l'entremise d'arguments sociaux et économiques (manque de cohésion, définition difficile de l'objet, coût élevé des démarches, etc.), puis finalement en raison des transformations du cadre juridique québécois, qui, à partir de 1974, met l'accent sur la protection du public au détriment, peut-être, de la protection des intérêts socioéconomiques des membres.

On remarque néanmoins que la mise au rencart du projet d'incorporation a comme corollaire la valorisation de l'AGQ, devenue APGQ en 1985, à titre de lieu de représentation et de défense des intérêts des géographes professionnels. Ce tournant se manifeste à plusieurs moments au cours de la période qui s'étend de 1978 aux années 2000. À cet égard, la modification des statuts associatifs de 1979, la mise sur pied d'un programme de recherche et d'information sur le secteur privé en 1980, le changement de nom de 1985, puis l'élection d'un premier président issu du milieu professionnel, la création d'un prix destiné aux géographes praticiens et le rapprochement conséquent avec la SPGQ, tous survenus en 1988, viennent confirmer ce tournant professionnel au sein de l'Association. Malgré un essoufflement graduel à partir des années 1990, notamment sur le plan des adhésions, l'APGQ ne manque pas, au cours de cette décennie, d'assumer son rôle

d'association représentative des géographes professionnels, comme en témoigne son implication dans la contestation des revendications de l'OUQ auprès de l'OPQ, mais également dans le cadre des assises des EGPQ de 1995.

Si nous avons jugé bon de borner notre analyse au xx^e siècle, faute d'une documentation archivistique suffisante pour appuyer notre enquête au-delà de ce seuil, il n'en demeure pas moins que le fil historique du phénomène associatif se poursuit, non sans soubresauts. L'entrée en dormance de l'Association entre au cours de la deuxième moitié des années 2000 vient mettre un frein aux activités de l'APGQ, qui depuis la fin des années 1990, éprouvait des difficultés à maintenir en son sein une représentation équitable entre les différents milieux de pratique. Notons toutefois que sa « refondation » en 2014 sous l'appellation de Regroupement des géographes du Québec (RGQ), et ce, à titre de section régionale de l'ACG, a néanmoins constitué l'occasion pour ses nouveaux instigateurs de réaffirmer sa fonction tripartite, à savoir de favoriser le développement de la géographie dans l'enseignement, la recherche et le milieu professionnel.

CHAPITRE IV

LA GÉOGRAPHIE QUÉBÉCOISE, UNE DISCIPLINE SOUS PRESSION? ENTRE SPÉCIALISATION, FRAGMENTATION ET COMPÉTITION INTERDISCIPLINAIRE, 1960-2000

Au-delà du processus de départementalisation, étape cruciale dans la constitution des assises institutionnelles permettant la reproduction sociale des disciplines, l'écriture de l'histoire de la géographie au Québec, comme ailleurs, doit tenir compte de la place grandissante de la recherche scientifique et de la spécialisation des pratiques dans la définition de ses tenants et aboutissants. Dès les années 1960, on note ainsi l'émergence d'un débat de fond entourant la place de la spécialisation dans les pratiques disciplinaires, qui, historiquement, se voulaient généralistes, synthétiques. Se pose alors la question du développement de la recherche et des infrastructures qui la soutiennent au sein des universités, mais également celle de l'unité de la discipline. En cela, la place croissante de la recherche dans la formulation des orientations des départements constitue un « problème » identitaire, allant jusqu'à mettre dos à dos un certain nombre de géographes, souvent issus de différentes générations.

À partir des années 1970, nous constatons que les enjeux associés aux réorientations théoriques et scientifiques de la géographie ont des effets structurels, menant notamment à une reconsidération de la place de la discipline dans les universités québécoises. Incidemment, précisons que le processus de spécialisation disciplinaire implique la formation graduelle de spécialités au sein même de sous-champs scientifiques. Rappelons également que la division du travail intellectuel liée au gain en importance des activités scientifiques dans les sociétés occidentales est corrélative d'une subdivision du champ scientifique en espaces disciplinaires à partir du XIX^e siècle, puis, au cours du XX^e siècle, du développement de sous-espaces sociaux – les spécialités – à l'intérieur même des disciplines¹. Sur le plan structurel, il va sans dire que les spécialités, comprises à titre de sous-espaces sociaux, sont généralement tributaires des disciplines qui, elles, demeurent « le lieu privilégié de la formation académique de base »². La notion de « spécialité », dès lors, correspond à un domaine de recherche cohérent et limité³ se traduisant sur le plan social par la formation de

¹ Warren Hagstrom, *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965, p. 192-193.

² Yves Gingras, *Sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2017, p. 51.

³ Björn Hammarfelt, « Discipline », *Knowledge Organization*, vol. 47, n° 3 (2020), p. 244-256.

groupes relativement petits et relativement autonomes de chercheurs dont les sujets de recherche convergent. Ceux-ci sont amenés à participer aux mêmes conférences, à publier dans les mêmes revues et à se citer mutuellement⁴. La notion de spécialité se distingue de celle de discipline entre autres par l'échelle de son organisation, au sein de laquelle l'on peut potentiellement observer des homogénéités théoriques locales sans que cela ne se transpose à l'ensemble⁵. Ainsi, une discipline peut regrouper plusieurs spécialités et celles-ci peuvent traverser les frontières disciplinaires lorsqu'elles traitent d'objets partagés (la ville, la science, le genre, etc.). Penser les spécialités disciplinaires à partir de leur historicité nous amène à concevoir le tout à titre de processus pouvant prendre différentes formes selon les contextes scientifiques, allant de la fragmentation à la division du travail intellectuel.

Dans ce contexte, la spécialisation des pratiques de recherche en géographie aurait consacré la scission entre géographie humaine et physique, effective bien qu'inavouée depuis plusieurs décennies⁶, puis en une diversité de sous-champs pouvant se donner des méthodes, des cadres théoriques, voire même des objets propres. En cela, la spécialisation par fragmentation peut être comprise comme un changement dans la nature et l'organisation de la recherche qui, sur le plan disciplinaire, mènerait à une perte de cohérence et de cohésion entre les programmes de recherche sous-jacents aux différentes spécialités. Cela prendrait la forme d'une diversification des sous-groupes disciplinaires, se retrouvant eux-mêmes dans une situation d'isolement croissant, du moins vis-à-vis d'un « cœur théorique » hypothétique, qui, à titre d'idéal-type, assurerait une fédération des intérêts scientifiques au sein d'une discipline donnée⁷.

⁴ Steven Morris et Betsy Van des Veer Martens, « Mapping Research Specialties », *Annual Review of Information Science and Technology*, n° 42 (2008), p. 213-295.

⁵ Hammarfelt, « Discipline », p. 244-256.

⁶ L'historiographie de la géographie française illustre bien que, durant la première moitié du xx^e siècle, les pratiques disciplinaires regroupées sous l'appellation de géographie classique ou vidalienne montrent déjà des signes de spécialisation, suivant les préférences contingentes accordées aux facteurs physiques, historiques ou encore économiques. S'attachant à interpréter la critique formulée par François Simiand dans les pages de *L'Année sociologique* en 1911, Dylan Simon, explicite bien la diversité des pratiques d'écriture soutenant le programme régionaliste vidalien. Dylan Simon, *Max Sorre, une écologie humaine : penser la géographie comme science de l'Homme*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, p. 41.; voir également Olivier Orain, « La géographie comme science. Quand 'faire école' cède le pas au pluralisme », dans Marie-Claire Robic (dir.), *Couvrir le monde : un grand xx^e siècle de géographie française*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 2006, p. 96.

⁷ Sur cet enjeu, voir l'exemple de l'économie : John B. Davis, « Specialization, fragmentation, and pluralism in economics », *European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 26, n° 2 (2016), p. 273

Le présent chapitre entend donc explorer l'enjeu de la reconnaissance de la géographie au prisme d'une situation que d'aucuns conçoivent comme un « malaise » disciplinaire. Dans cette optique, nous suggérons que la discipline a dû faire face à deux types de pressions à partir des années 1960. Agissant telle une source de pression interne, la spécialisation de la géographie, perçue comme une menace à son unité par certains, est également conditionnée de l'extérieur par le développement de domaines de recherches connexes, souvent multidisciplinaires, qui viennent remettre en question la prétention à l'exclusivité de la discipline sur certains objets (la région, la ville, le territoire) et l'autorité scientifique de celle-ci au sein des structures universitaires.

Dans un premier temps, nous tenterons de remonter aux racines du problème, soit aux premières heures du débat sur la place de la recherche « spécialisée » au sein d'une discipline – la géographie – qui se définit à partir d'un idéal généraliste et de la perspective globale qui en découle. En cela, nous postulons que le malaise épistémologique que certains situent dans les années 1970 serait la manifestation d'un problème plus ancien. Nous nous pencherons ensuite, dans les deux sections suivantes, sur les manifestations des pressions endogènes et exogènes qui s'exercent sur la géographie, c'est-à-dire a) l'institutionnalisation de la spécialisation tant sur le plan de la recherche et de l'enseignement que sur celui de la publication et de la localisation de la discipline au sein de l'université; et b) la disciplinarisation des domaines de recherches multidisciplinaires situés aux frontières du champ et s'inscrivant dans les institutions, le tout en mettant l'accent sur la trajectoire des études urbaines et régionales au Québec, prenant par le fait même au sérieux l'idée selon laquelle des objets de science ont pu se constituer en objets de lutte⁸.

4.1. Les mutations d'une discipline en débat (objets, méthodes, portée)

4.1.1. Renouveau méthodologique et tension intergénérationnelle⁹

À partir de la fin des années 1950, les remises en question des standards méthodologiques importées de la France et du monde anglo-saxon percolent au Québec. La conception de la

⁸ Sur la question de l'objet régional en France, voir Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35 (1980), p. 63-72.

⁹ La présente sous-section est en partie tirée d'un article déjà publié. Voir : Raphaël Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue canadienne de géographie* et les *Cahiers de géographie de Québec*, 1947-1964 », *Scientia Canadensis*, vol. 43, n° 1 (2021), p. 62-66.

discipline qui en est sous-jacente, insistant sur l'importance de la recherche scientifique et, conséquemment, de la spécialisation des pratiques, nous éloigne graduellement d'une conception de la géographie pensée comme « complément de culture » essentiellement axé sur la valeur pédagogique d'un enseignement intégré à la formation de « l'honnête homme »¹⁰. Les géographes qui portent ce renouveau, souvent issus de la nouvelle génération de diplômés, cherchent à promouvoir l'idée selon laquelle la discipline doit s'extirper de sa prédilection généraliste pour s'armer de rigueur méthodologique. Précisons que le cas de la géographie n'est pas unique. Comme l'a montré Jean-Philippe Warren, la sociologie canadienne-française des années 1930 et 1940 a elle aussi été aux prises avec un procès similaire, opposant un idéal généraliste faisant la promotion de l'étude des faits sociaux dans leur totalité à une spécialisation des pratiques, corrélative d'un perfectionnement des méthodes de recherche dans un cadre précis¹¹.

Cette orientation donne le ton à un discours théorique et méthodologique dont se réclame une nouvelle génération de géographes plus au fait des courants qui se développent dans les pays anglo-saxons¹², mais également en France, où l'expression d'« organisation de l'espace » devient récurrente à partir de 1945¹³. Fait notable sur le plan de la socialisation, cette nouvelle génération entre dans le champ de la géographie à la fin des années 1950, soit à un moment où les instituts québécois commencent à être en mesure de former leurs propres étudiants et où la place de la recherche s'y fait de plus en plus grande, intégrant plus franchement l'habitus des géographes québécois et créant une certaine distorsion vis-à-vis de la vocation éducationnelle de la discipline avec laquelle s'accordait un idéal généraliste.

En 1964, Louis Trotier, de l'Université Laval, s'exprime d'ailleurs sur « l'état actuel des études régionales », en ce qu'elles ne permettraient pas de « parler d'une véritable géographie régionale dans le Québec »¹⁴. Cantonnée à un travail d'inventaire ou de description, la géographie régionale se doit, selon lui, de relever la barre. Sans remettre en question l'importance intrinsèque de

¹⁰ Sur cet enjeu voir *Ibid.*, p. 55-58. Voir également le chapitre précédent de la présente thèse.

¹¹ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003, p. 97-100.

¹² Pumain, « *Histoire de la géographie au Québec* », p. 56-66.

¹³ Marie-Claire Robic, « Des vertus de la chaire à la tentation de l'action », dans Paul Claval et André-Louis Sanguin (dir.), *La géographie française à l'époque classique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 44-53.

¹⁴ Louis Trotier, « Conditions d'une véritable géographie régionale dans le Québec », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 18, n° 1 (1964), p.102.

« véritables analyses régionales pour la compréhension des caractères géographiques originaux »¹⁵ du Québec, Trotier insiste sur les motivations scientifiques qui, à son sens, doivent s'imposer dans un contexte de rationalisation de l'aménagement du territoire. En cela, il se distancie de la méthode érudite qui reproduit l'image de la géographie comme discipline scolaire. En parlant des conditions scientifiques nécessaires à la tenue de recherches rigoureuses, il insiste sur le fait que la méthode traditionnelle « ne permet pas de comprendre toute la réalité géographique puisqu'elle néglige, en ne s'attachant qu'aux structures, les forces diverses qui relient entre eux certains points d'un territoire et contribuent ainsi fortement à le différencier ».¹⁶ Il s'avèrerait ainsi nécessaire de délaisser le cadre hérité de la géographie française classique, s'étant principalement construit sur l'analyse des paysages et des genres de vie, pour adopter une approche centrée sur l'analyse et l'organisation des espaces fonctionnels suivant conceptualisation de l'espace où prime la « vie des relations » par l'entremise des flux économiques, des mobilités et, plus généralement, des rapports dynamiques donnant forme à une région non pas par l'entremise de ses délimitations, mais bien par la constitution d'une armature unissant centre(s) et périphérie(s)¹⁷.

En cela, c'est l'objet même de la géographie qui est déplacé sous l'égide d'une « science-problème ». Ainsi, souligne Trotier, « le point de départ de l'analyse régionale devient [...] l'étude des réseaux urbains, c'est-à-dire de la position et de l'influence des villes, de leurs fonctions et de leur hiérarchie, de leurs rapports de concurrence, de domination et de complémentarité ».¹⁸ Ce faisant, il insiste sur l'importance de s'éloigner des énumérations à tiroirs, une façon de faire qui, bien qu'érudite, ne permet pas une véritable compréhension des dynamiques géographiques. Pour pallier ces lacunes, c'est aux nouvelles méthodes de recherche et de représentation des données qu'il propose de faire appel :

La géographie devient de plus en plus quantitative et c'est tant mieux. Tout en se gardant bien de prendre les moyens pour la fin, il ne faut pas se priver d'utiliser les méthodes statistiques, qui permettent une meilleure description et suggèrent souvent des explications de la réalité régionale. De même, la carte, qui a toujours été l'un des instruments principaux de l'analyse régionale, peut révéler au géographe les éléments essentiels du paysage, les structures ou les courants dynamiques, qui expliquent

¹⁵ *Ibid.*, p. 102.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Étienne Juillard, « La région : essai de définition », *Annales de géographie*, n° 387 (1962), p. 489.

¹⁸ Trotier, « Conditions d'une véritable géographie régionale dans le Québec », p. 102.

l'organisation de l'espace; elle le fera d'autant mieux qu'elle aura été construite à partir de données plus « sophistiquées » et avec des modes de représentation plus soucieux.¹⁹

Les avancées en termes de visualisation cartographique constituent un tournant important dans la rationalisation de la géographie à des fins de prédiction et de gestion, ce qui participe d'un délaissement graduel des études portant sur le milieu ou les rapports verticaux entre les êtres humains et la nature au profit d'une lecture plus horizontale, centrée sur les dynamiques spatiales.

Le contact soutenu de Trotier avec la géographie quantitative qui se développe aux États-Unis peut en partie expliquer cette orientation. Lors d'un séjour d'études au sud de la frontière, ce dernier a eu l'occasion de parfaire sa maîtrise des méthodes quantitatives auprès de Gunnar Alexandersson, spécialiste de la modélisation statistique appliquée à la géographie économique et à la géographie des transports à l'Université du Wisconsin et du Maryland au tournant des années 1950²⁰. Durant les décennies qui suivent, les méthodes adoptées, puis développées par Trotier et ses collègues de l'Université Laval seront appliquées dans le domaine de l'aménagement, notamment au Bureau des recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, où plusieurs géographes sont actifs²¹. Assurément, le cas type de Trotier – tout comme celui de son collègue Paul-Y. Villeneuve au cours de la décennie qui suit et celui des géographes de l'Université de Sherbrooke à la fin des années 1960 – apparaît représentatif d'un renouveau de la géographie qui n'est pas sans faire appel à certaines dynamiques générationnelles et qui vient contredire l'assertion de Trevor Barnes selon laquelle la géographie quantitative n'aurait eu aucun écho au Canada francophone²². À cet effet, plusieurs historiens français de la géographie vont jusqu'à associer le développement

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », p. 146-147. Voir également Gunnar Alexandersson, *The Industrial Structure of American Cities*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1956; Gunnar Alexandersson, *Geography of Manufacturing*, New York, Prentice Hall, coll. « Foundations of Economic Geography », 1967.

²¹ Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », p. 146-147. Sur la question de la place des géographes dans la fonction publique, voir : Raphaël Pelletier, « Les géographes du Québec et la question professionnelle : essai d'interprétation sociohistorique, 1945-2000 », *Canadian Geographies/Géographies canadiennes*, vol. 0, n° 0 (2023), [en ligne], [doi:10.1111/cag.12860]

²² Barnes, « The Geographical State », p. 171.

de la géographie quantitative en France du début des années 1970 – bien qu'elle ait emprunté une trajectoire singulière²³ – à la fonction de carrefour qu'aura jouée la géographie québécoise²⁴.

Se penchant sur le phénomène de génération et ses effets, le sociologue Marcel Fournier cerne la situation en prenant les membres de la classe intellectuelle et culturelle québécoise comme cas de figure. Selon Fournier, ces derniers :

sont dotés d'un programme homogène de perception, de pensée et d'action qui leur confère une « parenté d'esprit ». Cette parenté n'est pas seulement morale ou idéologique, elle est aussi et surtout logique, les intellectuels d'une même génération tendant, surtout lorsqu'ils ont suivi les mêmes itinéraires sociaux, à maîtriser un corps commun de catégories de pensée. Il y a donc un effet de génération.²⁵

De là, il s'avère nécessaire de penser la rupture sur le plan de la pensée et du bagage intellectuel que sous-tend le discours que tient Trotier sur l'état de la géographie régionale. Pour l'époque, sa prise de position à l'endroit de l'approche plus classique attachée à l'idée de synthèse peut apparaître drastique ou du moins hétérodoxe.

Un texte lourd de sens, publié par Trotier en 1962 dans *Recherches sociographiques*, aide en partie à saisir ce qui distingue la classe de géographes de la nouvelle génération de l'orthodoxie disciplinaire. Reconnaisant malgré tout l'inestimable valeur documentaire des monographies de Raoul Blanchard – que beaucoup de géographes québécois (Brouillette, Dagenais, voire Hamelin) considéraient comme un maître – Trotier s'efforce d'en souligner les limites à grands traits : « Dans un sens, les travaux de monsieur Blanchard, qui ne débouchent pas sur des problèmes, ont peut-être rendu aux géographes canadiens-français un mauvais service, en leur donnant l'impression

²³ Sur l'émergence et le développement de la géographie théorique et quantitative en France et dans le monde francophone à partir des années 1970, voir : Sylvain Cuyala, « La diffusion de la géographie théorique et quantitative européenne francophone d'après les réseaux de communication aux colloques européens (1978-2011) », *Cybergeo*, document 657 [en ligne], [https://doi.org/10.4000/cybergeo.26100]; Sylvain Cuyala et Hadrien Commenges, « La diffusion de la géographie théorique et quantitative en France : quel modèle de diffusion spatiale? », *L'Espace géographique*, vol. 43, n° 4 (2014), p. 289-307.; Sylvain Cuyala, « L'affirmation de la géographie quantitative française au cœur d'un moment d'ébullition disciplinaire (1972-1984) », *Bulletin de l'Association des géographes français*, vol. 92, n° 1 (2015), p. 67-83..

²⁴ Paul Claval, *Histoire de la géographie française*, p. 315.; Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 667-678.; Pierre George, « La géographie au Québec », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 685.

²⁵ Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1986, p. 15.

que tout était dit, et cela pas seulement sur les problèmes urbains. »²⁶ Déjà au début de la décennie, la question de l'organisation urbaine et de son importance dans les processus de structuration régionale, aspect quelque peu délaissé par les travaux classiques, nécessite une réévaluation de l'arsenal méthodologique; une situation se justifiant notamment par la normalisation de l'analyse spatiale et de l'applicabilité de la géographie dans le domaine l'aménagement parmi les géographes canadiens-français de la nouvelle génération.

Cette distanciation vis-à-vis des travaux blanchardiens détonne pour l'époque, comme en témoigne l'important hommage qui lui est rendu en 1959 par les Cahiers de géographie de Québec (CGQ) avec la publication des *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, numéro recevant l'imprimatur d'une série de géographes établis, Hamelin et Dagenais en tête. Parties prenantes d'une génération de géographes ayant été formés auprès de Blanchard à Grenoble, ces agents influents de la géographie québécoise ont su préserver l'aura d'intouchabilité du maître jusqu'au tournant des années 1960²⁷. Peut-être en réponse au mouvement dans lequel s'insérait Trotier, Dagenais, se référant à un rapport de « vénération que commandent une forte et sympathique personnalité ainsi qu'une œuvre monumentale de pionnier »²⁸, écrit que, « quels que soient les renouvellements disciplinaires de la nouvelle génération, l'œuvre du maître conserve toute sa valeur exemplaire tant par la rigueur méthodologique que par les qualités de l'expression »²⁹, réaffirmant le bien-fondé de la forme disciplinaire qui était de mise jusqu'alors face aux intérêts des nouveaux entrants.

Au même moment, d'autres géographes universitaires, également formés dans le moule de la géographie classique, se montrent réfractaires à la trajectoire que semblent vouloir emprunter certains jeunes géographes, notamment en ce qui a trait à la spécialisation disciplinaire. C'est notamment le cas de Jean-Marie Roy qui, également formé à Grenoble sous la direction de

²⁶ Louis Trotier. « Commentaires », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 1-2 (1962), p. 129.

²⁷ Pour des hommages posthumes rendus à Blanchard, voir Louis-Edmond Hamelin, « Raoul Blanchard », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 6 (1959), p. 13-26.; Louis-Edmond Hamelin, « Allocution de M. Louis-Edmond Hamelin, Directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Laval », *Revue canadienne de géographie*, vol. 14, n°s 1-2-3-4 (1960), p. 81-85.; Louis-Edmond Hamelin, « La géographie de Raoul Blanchard », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 5, n° 1 (1961), p. 1-9.; Pierre Dagenais, « Hommage à la mémoire de Raoul Blanchard », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 18, n° 2 (1964), p. 133-135.

²⁸ Dagenais, « Hommage », p. 133.

²⁹ *Ibid.*

Blanchard³⁰, qui devient en 1963 le directeur fondateur du département de géographie de l'Université de Sherbrooke. En 1964, ce dernier plaide alors dans les pages des CGQ pour une reconsidération de la place de la spécialisation et de la planification en géographie. Insistant sur le fait que la géographie se situe « au carrefour de plusieurs sciences humaines et naturelles », ce dernier suggère que c'est justement « au carrefour même que l'on a le plus de possibilités de se faire une vue d'ensemble »³¹. Demeurer dans cette position, si primordiale au regard géographique, constituerait l'une des difficultés de la pratique disciplinaire, qui plus est à une époque où l'applicabilité des connaissances semble s'imposer comme un critère d'utilité.

Faisant le procès de la place, disproportionnée selon lui, qu'occupent les « sciences auxiliaires » de la géographie (par ex. la climatologie ou la géologie), il réaffirme, suivant une démarche plutôt classique construite autour d'un idéal de synthèse, qu'une conception adéquate de la géographie doit mettre « en lumière son caractère global [...] son unicité, son homocentricité »³². En ce sens, des disciplines comme l'urbanisme ou l'aménagement du territoire, que des intervenants tentaient de rapprocher depuis le début des années 1950, ne sauraient se soustraire au travail du géographe, puisqu'elles intègrent « une vue prospective », et ce, « dans un but normatif »³³. Dès lors, cette tendance qui cherche à mettre la géographie au service de l'action correspondrait à une remise en cause de son autonomie et de son caractère distinctif, en déviant par le fait même son objet vers lesdites sciences auxiliaires.

Étant néanmoins conscient de cette tension entre « le besoin de maintenir l'unité de la géographie [...] et la nécessité de se spécialiser »³⁴, Roy considère qu'il en va de l'identité disciplinaire du géographe que de consolider le regard synthétique, laissant aux sciences auxiliaires « envahissantes »³⁵ le soin d'agir dans le domaine normatif de la pratique et de l'application. Les géographes qui se spécialisent dans un domaine en vue de rendre le champ de leurs connaissances plus « applicable » courraient ainsi le risque de provoquer un déséquilibre puisque nul ne saurait

³⁰ Pumain, « Histoire de la géographie au Québec », p. 56.

³¹ Jean-Marie Roy, « La tâche de la géographie québécoise », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n° 16 (1964), p. 251.

³² *Ibid.*, p. 252.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Roy parle plus précisément d'un « envahissement des sciences auxiliaires, surtout des sciences naturelles ». *Ibid.*, p. 253-254.

être compétent dans chacune des sciences auxiliaires qui abreuvent la géographie. S'engager dans cette voie inciterait donc à perdre de vue l'idéal de synthèse, ce qui, aux dires de Roy, constituerait une véritable menace pour l'autonomie de la géographie. S'insurgeant contre toute prétention à la maîtrise globale de connaissances « spécialisées », ce dernier insiste sur le fait que :

L'action du géographe doit s'arrêter là où sa compétence finit, c'est-à-dire au niveau de l'application. Ainsi un géographe pourra étudier avec compétence le régime d'un fleuve, son volume annuel, son module, les variations saisonnières et interannuelles du débit, l'importance et la fréquence des crues. Mais de là à pouvoir décider de l'établissement d'un barrage de retenue de telle ou telle capacité ou d'une centrale de telle ou telle puissance, la différence est énorme et je lui en refuse la compétence.³⁶

Poursuivant sur cette lancée, il précise que le rôle de la géographie québécoise est avant tout de permettre la formation de professeurs compétents – « ce serait trop demander à nos instituts que de former des spécialistes »³⁷ – sans toutefois négliger la possibilité que la géographie puisse servir de base à la planification par la mise en relief des impératifs régionaux. Cette optique ne saurait être porteuse sans permettre au géographe de faire « son travail de géographe »³⁸.

La prise de position de Roy témoigne d'abord et avant tout d'une lutte pour une conception du champ qui ne tient pas compte de l'institutionnalisation de la recherche comme processus marquant de la trajectoire disciplinaire. Elle traduit une opposition entre une certaine orthodoxie disciplinaire et des approches que l'on pourrait qualifier d'hétérodoxes, mais également un conflit générationnel opposant des géographes formées aux approches classiques, générales et synthétiques, et des nouveaux entrants, rompus aux méthodes statistiques (et éventuellement à la modélisation mathématique), à la recherche appliquée et, plus simplement, aux nouvelles façons de concevoir l'espace régional. Cette opposition, ayant comme épice centre la place de la recherche dans la pratique de la géographie, laisse ainsi poindre un remaniement de ce qui peut être pensé comme allant de soi dans le champ, comme ce qui en est constitutif. Notons également l'amalgame rhétorique opéré par Roy en ce qui a trait aux enjeux liés à la « spécialisation » et au caractère « appliqué » de la géographie.

³⁶ *Ibid.*, p. 254.

³⁷ *Ibid.*, p. 258.

³⁸ *Ibid.*, p. 256.

4.1.2. Entre « effervescence » et « malaise » disciplinaire

Sur le plan épistémologique, la multiplication des avenues de recherches dont les géographes se saisissent, tant du côté des sciences humaines et sociales que des sciences naturelles et appliquées, assure une relative diversification des thèmes abordés et, parallèlement, une inflation du volume de connaissances produites pouvant rationnellement être considérées comme vraies. Toutefois, la proposition disciplinaire de la géographie, considérée en relation avec les disciplines adjacentes positionnées dans le champ scientifique, peut devenir difficile à cerner sur le plan institutionnel. Ce « malaise » disciplinaire, pour reprendre la formule consacrée³⁹, s'incarne bien évidemment dans les débats intradisciplinaires qui, depuis la fin des années 1960, poussent les géographes à discourir sur les tenants et aboutissants de la discipline géographique. Au-delà des plaidoyers desquels nous avons traité plus tôt – les premiers en appelant au maintien de la perspective généraliste en géographie; les seconds, à une scientification de la discipline –, les géographes semblent graduellement admettre l'importance des paradoxes internes à la discipline, notamment dans le monde francophone. Au Québec, comme le souligne Juan-Luis Klein, les années 1960 et 1970 se caractérisent ainsi par la « généralisation d'une géographie qui met fin à la centralité institutionnelle des approches de la géographie française »⁴⁰.

En 1967, Jean-Bernard Racine, alors professeur à l'Université de Sherbrooke, se questionnait sur la remise en cause du « territoire » de la géographie, mais également sur son unité, son utilité et ses méthodes, soulignant au passage l'état d'éclatement de la discipline, qui, résultant en une multiplication de sous-branches relativement autonomes, serait conditionné par « l'affinement des méthodes d'analyse »⁴¹ autour d'objets variés. Donnant le ton, cette « période de doute, de malaise, voire de “tourments” »⁴² aurait mis en exergue un mal à la fois ontologique et méthodologique menaçant l'« unité » apparente de la discipline; un mal notamment illustré par les soubresauts causés par la pénétration de l'« expression mathématique »⁴³ dans l'orthodoxie disciplinaire,

³⁹ Jean-Pierre Thouez, « Malaises et défis de la géographie au Québec dans les années 1970 et 1980 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 43-47.

⁴⁰ Juan-Luis Klein, « Changement de paradigme en géographie et aménagement du territoire », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 147.

⁴¹ Jean-Bernard Racine, « À la recherche de la géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 11, n° 22 (1967), p. 64.

⁴² *Ibid.*, p. 63

⁴³ *Ibid.*, p. 64.

suivant en cela l'appel au développement d'une « nouvelle frontière pour la géographie »⁴⁴. Au début des années 1970, Paul-Y. Villeneuve, géographe lavallois formé à Seattle auprès de William Garrison, de l'Université de Washington, propose à son tour l'établissement d'un « paradigme pour l'étude de l'organisation spatiale des sociétés »⁴⁵. Cette « organisation spatiale des sociétés » serait dès lors l'objet d'une géographie proprement scientifique, elle-même en rupture avec les pratiques antérieures. S'inscrivant dans le prolongement d'une géographie s'ouvrant à la théorie économique et à la modélisation, plaçant de ce fait l'analyse spatiale au cœur de ses préoccupations tout en reconnaissant les limites, Villeneuve en vient à mettre l'accent sur la fécondité des approches misant sur la part comportementale des réalités géographiques. Précisons toutefois que le virage quantitativiste et modélisateur n'aura pas eu la même ampleur ou le même poids à l'échelle du champ de la géographie⁴⁶. À cela s'ajoute le fait que, au cours des années 1970 et 1980, d'autres réorientations sont proposées sans qu'aucune ne puisse s'imposer de manière paradigmatique. Ces approches sont amenées à se regrouper artificiellement sous la bannière des géographies humanistes ou radicales, des courants s'opposant explicitement à l'analyse spatiale.

Suivant l'appel aux « virages à prendre » formulé par Louis-Edmond Hamelin en 1974⁴⁷, les géographes du Québec ont ainsi été conviés, périodiquement, à débattre des difficultés, voire des dangers, qui guettent la discipline. Alors que certains martèlent l'importance d'identifier les apories de l'idéalisme en géographie, considérées comme un « blocage »⁴⁸, d'autres insistent sur la « difficile utilisation des savoirs géographiques » et sur l'« impasse » d'une « géographie

⁴⁴ Jean-Bernard Racine, « Nouvelle frontière pour la recherche géographique », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 13, n° 29 (1969), p. 125-168.;

⁴⁵ Paul-Yvon Villeneuve, « Un paradigme pour l'étude de l'organisation spatiale des sociétés », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 16, n° 38 (1972), p. 199-211.

⁴⁶ S'intéressant à l'évolution de la géographie anglo-américaine depuis 1945, Charles Withers insiste sur la relative autonomie de la géographie culturelle et de la géographie historique vis-à-vis du paradigme quantitativiste. Au Québec, les réflexions que mène Marcel Bélanger au cours des années 1970 témoignent également de cet espace de relative liberté qui subsiste au sein même du champ disciplinaire. Voir : Charles W. J. Withers, « A Partial Biography : The Formalization and Institutionalization of Geography in Britain since 1887 », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography : Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 99.; Marcel Bélanger, « De la géographie comme culture à la géographie des cultures », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 21, n° 53-54 (1977), p. 117-122.

⁴⁷ Louis-Edmond Hamelin, « Virage à prendre en géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 18, n° 44 (1974), p. 347-351.

⁴⁸ Rodolphe De Koninck, « Contre l'idéalisme en géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 22, n° 56 (1978), p. 140.

empirique» qui aurait du mal à produire un savoir de type explicatif⁴⁹. S'étalant sur plusieurs décennies, ces discussions sur la nature et la portée de la discipline laisse poindre un dénominateur commun, à savoir une inquiétude vive et véritable quant au devenir de la discipline, sur sa capacité faire corps tout en produisant des connaissances à même d'être reçues pour ce qu'elles sont dans le champ scientifique et dans la société, à savoir « vraies » et « utiles »⁵⁰, rappelant ainsi l'injonction de Racine selon laquelle « [l]'avenir et la place de la géographie dépendront des questions qu'elle saura poser et auxquelles elle saura légitimement répondre en des termes tout à la fois compréhensibles par chacun et marqués au fer rouge de la fiabilité méthodologique »⁵¹. Ultimement, comme le soulignait également Éric Waddell en 1995, « c'est la configuration, voire l'autonomie de la discipline qui sont en jeu »⁵². Alors que la « Révolution quantitative » des années 1960 « cherchait simplement à améliorer les outils de la géographie et à affiner son questionnement, afin de la hisser au rang de science », les reconsidérations épistémologiques entourant la place de la géographie dans le concert des sciences poussent quant à elles à s'interroger sur sa sublimation en un savoir cartographique purement technique ou encore sur son écartèlement dans des domaines de recherche qui, ultimement, en effaceraient les marques de son identité disciplinaire⁵³. Malgré la convergence entre « savoirs savants » et « savoirs utiles » que certains appelaient de leur vœux⁵⁴, il n'en demeure pas moins que la question de la place de la discipline dans le concert des sciences et dans la société, au Québec comme ailleurs, permet de délimiter les contours d'un « malaise » dont le contenu « polémique » ou « polarisant » – force est de le constater – a été amené à changer entre le début des années 1960 et la fin des années 1990.

⁴⁹ Anne Gilbert, « La géographie doit revenir sur Terre ou la difficile utilisation des savoirs géographiques », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 87 (1988), p. 283-289.

⁵⁰ Voir les textes de De Koninck et d'Hulbert, publiés en 1995 dans une section spéciale des *Cahiers de géographie du Québec* sur les débats de fonds qui secouaient alors la discipline : Rodolphe De Koninck, « L'avenir de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108 (1995), p. 469-471.; François Hulbert, « Le réveil des géographes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108 (1995), p. 497-507.

⁵¹ Jean-Bernard Racine, « Les témoins », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108 (1995), p. 544.

⁵² Éric Waddell, « Un débat de fond », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 108 (1995), p. 467.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ À cet effet, voir Paul Y. Villeneuve, « Géographie et aménagement, même combat », dans Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein et Carole Tardif (dir.), *Géographie et société*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Géographie contemporaine », 2001, p. 215-220.

4.2. La spécialisation disciplinaire, une pression endogène?

Alors que la spécialisation constitue un dévoiement pour certains, il s'agit plutôt, pour d'autres, d'un impératif lié à l'importance grandissante de la recherche scientifique comme moteur de disciplinarisation et partie prenante de l'habitus universitaire. Ce choc des habitus disciplinaires laisse néanmoins transparaître une réorganisation graduelle du champ autour d'intérêts spécifiques nouveaux pouvant, ponctuellement, contrevenir à la *doxa* d'une certaine orthodoxie. Ce réagencement du système de positions, corrélative d'une multiplication des objets de recherche, pourrait être interprété comme un changement d'idéal-type d'organisation disciplinaire ou, pour parler comme Richard Whitley, comme le passage d'une oligarchie polycentrique, dominée par des orthodoxies fédératives, à une adhocratie fragmentée⁵⁵.

La présente section entend ainsi explorer la question de la spécialisation du champ à travers trois exemples situés historiquement, soit celui de l'institutionnalisation de la spécialisation dans les universités, de la spécialisation du marché de la publication géographique au Québec au cours des années 1970, puis, finalement, de la récurrence des interrogations quant à la portée de la géographie et, de fait, sa place dans l'université.

4.2.1. L'institutionnalisation de la spécialisation en géographie

Au moment où Roy formule ses critiques, on observe déjà les premiers signes d'une institutionnalisation de la spécialisation de la géographie, notamment par l'entremise de centres, de regroupements et d'infrastructures intradépartementales axés sur la recherche. Entamé au cours des années 1960, le processus d'institutionnalisation de la spécialisation en géographie va en

⁵⁵ Selon typologie de Whitley, l'oligarchie polycentrique s'organise typiquement en école de pensée distincte, dominée par des individus ayant accumulé une quantité considérable de capital symbolique tout en maintenant une forme d'emprise sur les institutions temporelles. Le degré de dépendance mutuelle étant plus élevé, on y constate une grande coordination théorique interne et une plus grande compétition entre écoles. Tout comme dans le cas de l'adhocratie fragmentée, le type de coordination de la recherche demeure très personnalisé. Cette adhocratie fragmentée se caractérise par la fluidité des liens qui unissent les agents actifs dans un même champ. La différenciation interne d'un tel champ demeure faible et l'on fait face à des processus de coordination associés au patronage (un nombre restreint d'individus). La recherche y est variée, se référant difficilement à un cœur théorique fort et stable. L'interconnectivité des spécialités que ce type de discipline fédère demeure faible sur le plan communicationnel. En vertu de ce manque de balises communes pouvant se transposer en éléments constitutifs et tacites du champ, le risque de conflit demeure élevé, mais son ampleur serait restreinte. Voir : Richard Whitley, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 154-161.

s'accélération à partir de 1970. En témoigne la trajectoire de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL), qui au cours de la décennie précédente, se dote de laboratoires de cartographie, de climatologie et de géomorphologie⁵⁶, tout en administrant le CEN au cours des premières années, puis en chapeautant la mise sur pied du Groupe de recherche en choronymie et terminologie (GÉCET) en 1966, reconnu à l'échelle de l'Université à titre de regroupement en 1972-1973. Notons que la création de laboratoires de cartographie constitue, de manière générale, une étape importante dans le développement de l'instrumentation des départements de géographie. Il s'agit en quelque sorte d'un jalon qui, comme les différentes bibliothèques universitaires, assure une offre de services au public universitaire, tant chez les professeurs que les étudiants. Dans le cas de l'Université Laval, le laboratoire de cartographie (LATIG) avait comme mandat de conseiller les chercheurs et d'assurer la préparation des documents graphiques destinés à la publication, tout en favorisant la réalisation de projets étudiants. De plus, l'enseignement de la cartographie à l'IGUL fut, à partir de 1963, dispensé par des membres du personnel du laboratoire. En cela, la fonction du LATIG est à la fois éducative et scientifique⁵⁷.

Au cours des années 1970, cette trajectoire d'institutionnalisation de la spécialisation se poursuit, comme l'illustre la création en 1973 d'un Laboratoire d'analyse spatiale et de cartographie automatique régionale (LASCAR) et d'un Groupe de recherche en géographie culturelle. Au cours des années qui suivent, d'autres unités de recherche s'ajoutent à la liste. Pensons au Groupe de recherche en environnement (1974) et au Groupe de recherche sur l'espace, les dépendances et les inégalités (GREDIN) (1976). En géographie physique, la réorientation interne et graduelle des travaux menés au CEN à partir des années 1970, officialisée en 1981, témoigne également d'une distanciation vis-à-vis de la géographie humaine⁵⁸, notamment au détour d'une intégration de la géographie physique à l'étude des environnements quaternaires, un domaine de recherche plus

⁵⁶ Louis Trotier, *Premier rapport annuel du laboratoire de cartographie, 1963-1964*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, p. 1-3. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 15, 01.

⁵⁷ Créé en 1966 sous l'impulsion d'Henri Dorion et de Louis-Edmond Hamelin, le GÉCET se constitue d'abord en équipe de travail avant de recevoir une accréditation de la Faculté des lettres à titre de groupe de recherche en 1972. Plusieurs projets de recherches chapeautés par des professeurs du département y sont menés, permettant notamment l'embauche et l'intégration d'étudiants, le tout en partenariat avec des organismes publics. « Pour un développement du Département de géographie », Québec, Département de géographie de l'Université Laval, 18 avril 1974, p. 17. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 01, 1.

⁵⁸ Sur cette question, voir l'étude de cas présenté dans le chapitre VI de la présente thèse. Voir également, Serge Payette et Émilie Talbot-Saulnier, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques : un défi de tous les instants », *Écoscience*, vol. 18, n° 3 (2011), p. 171-181.

vaste rassemblant géologues, biologistes, archéologues et géographes-physiciens, et qui, au Québec, connaît une impulsion importante à partir de la fin des années 1960, avec la création d'une section de géomorphologie au sein de l'Acfas en 1966, puis avec la mise sur pied de l'Association québécoise pour l'étude du quaternaire (AQQUA) en 1973⁵⁹. Comme nous le verrons plus loin, à ces exemples de dispositifs intradépartementaux s'ajoutent également des infrastructures multidisciplinaires en études urbaines et régionales, qui, à partir des années 1970, connaissent une croissance importante à l'échelle du Québec⁶⁰.

Bien que le cas lavallois puisse agir à titre d'idéal-type, celui du département de géographie de l'Université de Sherbrooke en constitue la forme la plus avancée, illustrant en cela l'intensité du processus de spécialisation technique de la discipline et de son enseignement sur le plan structurel. Après sa fondation en 1963 et la création de programmes d'études supérieures en 1968, le département sherbrookoise se dote à son tour d'un laboratoire de télédétection en 1972, enclenchant ainsi un processus de spécialisation dirigée qui, au cours de la décennie qui suit, va inscrire le département dans une voie « technicienne » se concrétisant en 1983 par un changement d'intitulé départemental. On passe alors d'un « département de géographie » classique à un « département de géographie et de télédétection », illustrant par le fait même l'importance que prend le développement des nouvelles technologies de l'information géographique dans l'orientation de la recherche et de l'enseignement. La consolidation du département autour de cette spécialisation à partir des années 1970 – notamment par l'acquisition de systèmes de traitement d'images numériques, par la mise sur pied du Centre d'application et de recherche en télédétection (CARTEL) et par la création d'un programme de doctorat en télédétection en 1991 – rend graduellement caduque la référence à la géographie sur le plan des identités disciplinaires. En

⁵⁹ Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Évolution de la géomorphologie depuis le XIX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 91-93. Voir également : Jean-Marie Dubois, « Historique de l'AQQUA, partie I », *Bulletin de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire*, vol. 31, n° 1 (février 2005), p. 4-8.; Jean-Marie Dubois et Léo Provencher, « Essai de jalons pour l'histoire de la géomorphologie au Québec », *Bulletin de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire*, vol. 34, n° 2 (2009), p. 17-22.; Jean-Marie Dubois, « L'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire, plus de 35 ans de promotion de la recherche », *Bulletin de recherche du Département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke*, n° 183 (2008), p. 1-96.

⁶⁰ Lafontaine, Danielle, « Le champ des études régionales québécoises : problèmes de spécificité et de délimitation », *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 12, n° 1 (1989), p. 128.; Danielle Lafontaine, « L'émergence et l'évolution des études régionales au Québec (1908-2008). Des liens et des lieux », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 4 (2012), p. 576.

témoigne finalement l'évacuation de la géographie de l'intitulé du département en 2005, alors renommé « département de géomatique appliquée »⁶¹.

Précisons toutefois que la réorientation des curriculums n'a pas connu un infléchissement aussi radical dans tous les départements de géographie de la province. Au cours des années 1970 et 1980, on observe plutôt l'ajout de nouveaux cours aux programmes existants, et ce, de manière à ce que la formation disciplinaire reflète l'émergence de spécialités, elles-mêmes structurées à partir d'anciennes configurations disciplinaires⁶². Ainsi observe-t-on l'intégration d'enseignements ciblés ayant trait, du côté de la géographie humaine, aux géographies historique, culturelle et sociale ou encore à la géographie des perceptions et du langage et à l'analyse spatiale. Pour ce qui est de la géographie physique, un effort notable est effectué afin d'intégrer les préoccupations liées à la biogéographie, à la paléogéographie, à l'étude des structures périglaciaires et des environnements quaternaires.

Prenant la forme d'une inflation du nombre de cours offerts dans le cadre des programmes d'études, ces réformes graduelles des curriculums universitaires donnent parfois lieu à des réorientations explicites, comme l'illustre le cas du département de géographie de l'Université de Montréal qui, à partir des années 1980, s'inscrit de manière concrète dans le sillon des études environnementales en créant une option « environnement » en 1984, le tout en collaboration avec la Faculté d'aménagement⁶³. Outre sa part plus politique visant à « sensibiliser » et « développer une attitude critique face à la qualité de l'environnement », l'objectif avoué du nouveau programme réside entre autres dans le fait de « permettre l'acquisition de notions d'écologie », d'« assurer une compréhension adéquate de l'influence de l'environnement sur la santé »⁶⁴, le tout par l'entremise de cours en géographie de la santé, en aménagement des ressources naturelles ainsi qu'en

⁶¹ Jean-Marie Dubois, « Album du personnel des départements de géographie (1963-1988), de géographie et télédétection (1988-2005) et de géomatique appliquée, du CARTEL et de la cartothèque Jean-Marie-Roy », *Bulletin de recherche du département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke*, n° 189 (2013), p. 3-4.

⁶² À ce titre, Mario Bédard cerne bien l'émergence de la géographie culturelle et son autonomisation dans le champ de la géographie au Québec, le tout à partir d'une géographie humaine classique près de la tradition de l'École française de géographie. Mario Bédard, « La géographie culturelle québécoise », p. 224-226.

⁶³ Sous-commission du premier cycle, *Rapport de la S.C.P.C. à la Commission des études sur le projet de création d'une orientation « environnement en géographie*, Montréal, Université de Montréal, 15 mars 1984, p. 1-2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, E0014, R108.

⁶⁴ Faculté de l'éducation permanente, *Projet de création : certificat en environnement*, 2 décembre 1983, Montréal, Université de Montréal, p. 1-2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, E0014, R108.

géographie rurale et urbaine dans une perspective environnementale⁶⁵. Dans les années qui suivent, plusieurs décisions, comme celle de transformer le baccalauréat spécialisé en géographie en baccalauréat spécialisé en géographie *environnementale*, viennent cimenter l'orientation du département en cherchant à faire de la discipline « la science environnementale par excellence »⁶⁶. Qui plus est, le gain en importance des préoccupations environnementales fait également écho transformations contemporaines des géographies française et anglo-saxonne, et ce, peut-être au détriment d'une certaine géomorphologie des grands ensembles⁶⁷.

Bien que le cas montréalais soit le plus abouti en matière de réorientation institutionnelle vers les études environnementales, d'autres universités québécoises emboîtent le pas au cours des années 1980 et 1990⁶⁸. C'est notamment le cas de l'UQAR, de l'UQTR et de l'Université Concordia, les deux premières développant des programmes de géographie physique et environnementale, appuyée par des unités départementales multidisciplinaires engagées dans la recherche en sciences naturelles⁶⁹. À cela s'ajoute le fait que, durant les années 1980 et 1990, les géographes du département de géographie et télédétection de l'Université de Sherbrooke assurent

⁶⁵ Voir la liste des plans de cours conservés aux archives de l'Université de Montréal. Fonds Département de géographie, dossier « programme de 1^{er} cycle – filière environnement », E0014, R108.

⁶⁶ Département de géographie, « Modifications mineures au programme de géographie, 1^{er} cycle », 15 octobre 1999, Document annexe, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale 1999-2002 », E0014, R108.

⁶⁷ Marie-Françoise André, « From physical geography to environmental geography: Bridges and gaps (a French perspective) », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 61, n° 1 (2017), p. 136-142.

⁶⁸ « Quant à la thématique environnementale, même si elle a toujours eu une place dans le cursus de l'étudiant en géographie, elle y prend néanmoins une place croissante dans nombre d'universités québécoises. À titre d'exemple, le baccalauréat offert par l'Université de Montréal présente une teinte environnementale depuis le milieu des années 1980. Il en va de même à l'Université Concordia depuis peu. Le Module de géographie de l'UQTR propose aux étudiants une concentration en environnement. À l'Université de Sherbrooke, les professeurs de géographie et télédétection assurent l'enseignement et l'encadrement des étudiants rattachés au bloc « sciences de la Terre » de la maîtrise en environnement. De même, les professeurs de géographie de l'UQAM participent activement aux programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'environnement et ceux de l'UQTR sont impliqués dans la maîtrise en sciences de l'environnement en y donnant des cours et en dirigeant des mémoires. De leur côté, les étudiants de l'Université Laval qui choisissent de se spécialiser en géographie physique et environnement naturel obtiennent un B.A. avec la mention de leur spécialité. En 1998, enfin, l'Université McGill a inauguré une École d'environnement où les géographes sont présents. » Voir : Commission des universités sur les programmes, « Les programmes d'histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie dans les universités du Québec », Rapport n° 16 (novembre 1999), p. 17.

⁶⁹ Du côté des sciences naturelles, la géographie à l'UQAR se retrouve aujourd'hui dans un département multidisciplinaire aux côtés de la chimie et de la biologie, contribuant notamment aux activités du Groupe de recherche sur les environnements nordiques (BORÉAS) depuis sa fondation en 2002 (voir : <https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/4099-boreas-souffle-20-bougies>). Du côté de l'UQTR, des programmes de géographie environnementale sont dispensés par le Département des sciences de l'environnement, et ce, alors que la géographie humaine se trouve à être graduellement évacuée du Département des sciences humaines.

l'enseignement d'un bloc de cours en sciences de la Terre. Quant à l'UQAM, les liens existant entre les chercheurs spécialisés en géographie physique et le Département des sciences de la Terre, notamment en ce qui a trait à l'administration conjointe du programme de maîtrise et de doctorat en sciences de l'environnement et en sciences de l'atmosphère, effective à partir des années 1970, vient contrebalancer le fait que le département de géographie, de par son intégration à la Faculté des sciences humaines, s'ancre institutionnellement dans un environnement favorable au développement de la recherche en sciences humaines et sociales⁷⁰.

4.2.2. La spécialisation du marché de la publication géographique, 1970-1980

La multiplication des domaines de spécialisation dans lesquels s'investissent les géographes québécois à partir des années 1960 et 1970 se reflète également dans la mutation du paysage national de la publication en géographie. Rappelons d'abord qu'entre 1945 et 1960, trois revues nationales voient le jour au Canada, et ce, en faisant œuvre utile de manière plus ou moins constante jusqu'à la fin du xx^e siècle. L'une d'entre elles, à savoir *The Canadian geographer/Le Géographe canadien* (TCG/LGC), avait une vocation pancanadienne en raison de son statut d'organe de publication officielle de l'Association canadienne des géographes (ACG)⁷¹. Du côté francophone, deux revues ont historiquement contribué au développement de la géographie, soit la *Revue canadienne de géographie* et les *Cahiers de géographie de Québec*.

Animé par les géographes de Montréal, le premier périodique connut plusieurs noms au cours de son histoire. Fondée en 1947, la *Revue canadienne de géographie* (RCG) avait entre autres pour mission de prolonger le travail de publication entamé par la Société de géographie de Québec entre 1877 et 1934, puis conjointement avec la Société de géographie de Montréal (SGM) entre 1942 et 1944. Avec la fondation de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM) en 1947, un projet de collaboration éditoriale est alors mis sur pied. Co-éditée par la SGM et l'IGUM à partir de 1948, la revue connaît certaines difficultés financières au cours des années 1950, si bien que la SGM se retire finalement de la direction de la revue en 1963, la laissant entre les mains des

⁷⁰ « Procès-verbal de la réunion du département de géographie », 3 septembre 1974, p. 6. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département de géographie, 51U, 955, 01, 2, 3.

⁷¹ Comme nous l'avons vu au chapitre II de la présente thèse, cette orientation pancanadienne ne s'est pas matérialisée sans heurts.

géographes universitaires. Rebaptisée *Revue de géographie de Montréal* (RGM) en 1964, la revue entre dans une phase de spécialisation à partir de 1969, année au cours de laquelle son intégration aux Presses de l'Université de Montréal est entérinée. C'est ainsi que, préservant l'attachement à un projet disciplinaire rassemblant à la fois la géographie humaine et la géographie physique, la RGM annonce au tournant des années 1960 l'adoption d'une politique éditoriale précise en alternant entre a) des numéros dédiés à l'étude de thématiques urbaines, mettant par ailleurs à profit les méthodes quantitatives le travail de modélisation; et b) des numéros consacrés à la géographie des espaces froids, notamment par l'entremise des études du Quaternaire.

À l'Université Laval, le premier projet de publication prend forme en 1952 à l'occasion de la venue du Congrès de l'ACG à Québec. La petite équipe de géographes rassemblée autour de Louis-Edmond Hamelin met alors sur pied les *Notes de géographie* et les *Cahiers de géographie*, deux séries de tirés à part rendant disponibles des textes de géographie générale ou régionale rédigés par des auteurs québécois et français. Avec l'autonomisation de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL) en 1955, le projet gagne en ampleur. En 1956, on fonde alors les *Cahiers de géographie de Québec* (CGQ), revue publiant entre 2 et 3 numéros par année et des articles touchant tant aux questions de géographie humaine qu'à la géographie physique.

Au cours des années 1970, l'équilibre qui s'était jusqu'alors maintenu dans le paysage national de la publication est mis à mal. L'État québécois, par l'entremise de la Délégation générale de l'enseignement supérieur (DGES) du ministère de l'Éducation, procède alors à une réévaluation des ressources allouées aux différentes publications savantes financées par des fonds publics. S'attachant au cas de la géographie, le Comité des revues scientifiques de la DGES précise dans son rapport rendu public en mars 1976 qu'il s'agit d'un des domaines « dans lequel il n'est pas évident qu'il y a place au Québec pour plus d'une revue de recherche », et ce, « [m]ême si les deux revues existantes ont cherché, depuis quelques années, à être complémentaires plutôt que concurrentes »⁷². On y critique également le caractère « maison » des deux revues, « la diversité trop considérable de sujets traités » et la « tendance nette à suivre des axes tout-à-fait disparates

⁷² Rapport du comité des revues scientifiques de la DGES, 19 mars 1976, p. 15, cité dans Jean Raveneau, « Les *Cahiers de géographie de Québec* et la *Revue de géographie de Montréal* face à leur remise en question par le ministère de l'Éducation », mémoire, octobre-novembre 1976, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

comme la géomorphologie et les études urbaines »⁷³. Ultiment, c'est à une « remise en question de la situation » à laquelle les géographes sont conviés par l'État, sous peine de perdre le financement qui, jusqu'alors, assurait leur fonctionnement dans le concert des revues savantes québécoises.

Prenant le dossier à bras le corps, Jean Raveneau, géographe de l'Université Laval à la tête des *Cahiers*, envisage trois scénarios possibles pour les revues de géographie du Québec. Aux yeux de l'équipe éditoriale lavalloise, il serait dès lors possible d'envisager a) la spécialisation des deux revues, l'une en géographie physique et l'autre en géographie humaine, de manière à neutraliser la compétition; b) la création d'une revue de recherche, dont la diffusion auprès de la communauté scientifique serait effectuée tant à l'échelle nationale qu'internationale, et d'une revue de vulgarisation, destinée au public non universitaire (enseignants, fonctionnaire, étudiants du secondaire et du collégial, public cultivé, etc.); puis c) la fusion des revues existantes en divisant les tâches éditoriales en deux corps de rédaction⁷⁴, une option d'emblée considérée comme une « régression » pour la discipline⁷⁵.

Au-delà des possibilités sous-jacentes à ce contexte de réforme, l'attachement à la tradition joue également pour beaucoup dans le positionnement des géographes vis-à-vis de la situation. Ainsi voit-on Ludger Beauregard, de l'Université de Montréal, réagir fortement à l'idée de voir disparaître l'une des revues :

Il serait malheureux de démolir des institutions qui font partie du patrimoine et de nos biens culturels. On respecte le *Naturaliste canadien* parce qu'il est centenaire : or, [la *Revue de Géographie de Montréal*] a 30 ans et peu de revues ont cet âge au Québec! Les deux revues de géographie ont vécu de peine et de misère pendant trop longtemps

⁷³ Lettre de Danielle Ros, directrice des Presses de l'Université de Montréal, à Hugues Morrissette, directeur du département de géographie de l'Université de Montréal, 11 novembre 1976, document annexe : « Extrait du rapport de la Direction générale des études supérieures », p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁷⁴ Jean Raveneau, « Les *Cahiers de géographie de Québec* et la *Revue de géographie de Montréal* face à leur remise en question par le ministère de l'Éducation », mémoire, octobre-novembre 1976, p. 4-5. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 9.

pour les sacrifier aveuglément. Les revues « françaises » ne meurent pas : pourquoi les nôtres seraient-elles soustraites à l'histoire?⁷⁶

Dans ce contexte, un comité de travail réunissant des géographes de l'Université de Montréal et de l'Université Laval est formé en novembre 1976 dans le but d'évaluer la situation et d'assurer une synergie des deux groupes en vue du dépôt de mémoire au ministère de l'Éducation. Composé de Paul-Yves Denis, de Louis Trotier, de Jean Raveneau et de Luc Bureau du côté lavalais, puis de Ludger Beauregard et Camille Laverdière du côté montréalais, le comité réitère les scénarios envisagés par Raveneau. Toutefois, bien que la consolidation des publications en une seule revue pourrait avoir comme effet d'en « augmenter l'audience » et d'« atteindre un niveau international, universel, donc miser sur la qualité et l'intérêt universel des articles, donner un renom à la revue et se dégager des particularismes locaux », c'est finalement pour les scénarios d'une division du travail intellectuel par le maintien de deux revues distinctes qui est privilégié. Comme le soulignait déjà Raveneau, il s'agirait-là d'une avenue des plus heureuses en raison des « efforts individuels et collectifs » qui y ont été investis au fil des ans et de la fenêtre d'opportunité qu'elle représente. En effet, il apparaît que « [l]e maintien permettrait une identification claire des champs de spécialisation de la géographie pour les lecteurs »⁷⁷.

À la suite d'une rencontre ayant eu lieu à Québec le 19 novembre 1976 avec un représentant de la DGES, les différents partis s'entendent sur la répartition des domaines de spécialisation de la géographie parmi les deux revues existantes, suivant le clivage entre « géographie humaine » et « géographie physique »⁷⁸. Il s'agit au demeurant d'une formule consolidant des tendances déjà observables à l'échelle des deux revues. En effet, comme le souligne Laverdière, « [l]es articles "humains" se font rares [dans la RGM], abondant au contraire dans les *Cahiers de géographie de Québec*, dont le Département qui les publie se donne une vocation en ce sens »⁷⁹.

⁷⁶ Lettre de Ludger Beauregard à Hugues Morrissette, 24 novembre 1976, p. 5. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quatenaire », E0014, R117, 1.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁸ Lettre de Camille Laverdière aux membres du Département de géographie de l'Université de Montréal, 24 novembre 1976, p. 1-2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quatenaire », E0014, R117, 1.

⁷⁹ *Ibid.*

Profitant de cette fenêtre d'opportunité, un groupe de chercheurs œuvrant dans l'étude du Quaternaire, réunis sous l'égide de l'AQQUA, approche la direction de la revue montréalaise afin de faire valoir le bienfondé du nouveau projet éditorial de la revue, qui ferait de la RGM davantage qu'une revue de géographie physique. Il apparaît alors aux yeux de Pierre Richard, biologiste nouvellement embauché au Département de géographie de l'Université de Montréal et président de l'AQQUA, qu'une revue multidisciplinaire consacrée à l'étude du Quaternaire pourrait constituer un heureux tournant pour la recherche. Ainsi voit-on Richard s'adresser à Camille Laverdière en précisant que l'Association est « intéressée à assurer que les changements éventuels qui seront apportés dans l'avenir soient au profit, entre autres, des quaternaristes du Québec »⁸⁰. Considérant l'expansion que connaît le champ des études sur le quaternaire, il y aurait un « besoin réel pour une revue scientifique québécoise de première qualité, axée sur la géomorphologie et le Quaternaire »⁸¹. L'AQQUA offrirait son soutien à la RGM dans le contexte d'une restructuration du paysage de la publication en géographie, mais sous certaines conditions : la revue devra a) adopter un titre reflétant son contenu, b) être « patronnée par l'AQQUA »⁸² en donnant notamment une place centrale aux représentants de l'AQQUA dans le travail de rédaction, et c) œuvrer dans le sens d'une « diffusion des données scientifiques de base, en excluant les polémiques autres que [...] strictement scientifiques »⁸³. Prenant la balle au bond, la direction de la RGM suggère un rapprochement entre la revue et l'AQQUA⁸⁴, rapprochement qui pourrait notamment s'illustrer par l'adoption d'un nouveau titre, à savoir *Revue québécoise du Quaternaire*⁸⁵.

Cependant, on constate rapidement que cette proposition de collaboration pourrait davantage prendre la forme d'une subordination, comme en témoigne une intervention subséquente de Richard, qui insiste alors auprès de Laverdière à l'effet que « la Revue n'aura l'appui de l'AQQUA

⁸⁰ Lettre de Pierre Richard, président de l'AQQUA, à Camille Laverdière, 23 novembre, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁸¹ Lettre de Pierre Richard, président de l'AQQUA, à Camille Laverdière, 23 novembre, Document annexe : « document de travail », p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*, p. 2.

⁸⁴ Notons que la RGM avait fait paraître les actes des deux derniers colloques de l'AQQUA (Chicoutimi, 1968 et Trois-Rivières, 1973).

⁸⁵ Lettre de Camille Laverdière aux membres du Département de géographie de Montréal, 24 novembre 1976, p. 2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

qu'à condition qu'elle devienne réellement l'organe officiel de l'AQQUA, qu'un directeur scientifique nommé par l'AQQUA dirige un comité de lecture et veille à la préparation du contenu des numéros »⁸⁶. Plus encore, la direction de l'Association va alors jusqu'à menacer de retirer ses actes de colloques des numéros courants de la revue advenant une réponse négative aux demandes formulées jusqu'ici⁸⁷.

Ces tentatives d'appropriation de la revue montréalaise sont difficilement reçues par les géographes du Québec. En plus d'une contestation publique du nom proposé lors du congrès de l'ACFAS de mai 1977⁸⁸, certains géographes vont jusqu'à communiquer avec la direction de la revue pour faire part de leur mécontentement. C'est notamment le cas du géomorphologue Jean-Claude Dionne, alors à l'emploi du service provincial d'études écologiques régionales, pour qui « la proposition de baptiser la nouvelle revue : *Revue québécoise du Quaternaire* [...] paraît insatisfaisante »⁸⁹. Selon ce dernier, bien que la majorité des contributions de chercheurs québécois œuvrant en géographie physique puisse relever du Quaternaire, « une telle dénomination fermera des portes »⁹⁰. Plus encore, il se questionne sur les effets de cette surspécialisation de la revue :

Où allons-nous publier le résultat de tous les autres travaux de géomorphologie ou de géologie qui ne sont pas à proprement parler du Quaternaire? Il faudra s'adresser aux périodiques étrangers qui, en général, sont déjà très encombrés et acceptent difficilement les travaux à portée régionale. [...] Où devrai-je m'adresser pour publier une étude sur les flèches littorales en Gaspésie ou une étude sur la morphométrie des galets par exemple? Ces deux sujets relèvent-ils vraiment du Quaternaire? Tout ce qui concerne les processus actuels d'érosion et de sédimentation est-il vraiment à sa place dans un périodique consacré au Quaternaire?⁹¹

⁸⁶ Lettre de Pierre Richard à Camille Laverdière, 29 novembre 1976, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁸⁷ Lettre de Camille Laverdière à Maurice Labbé, 15 décembre 1976, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁸⁸ Lettre de Camille Laverdière aux collaborateurs de la Revue et aux membres de l'AQQUA, 1^{er} juin 1977. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁸⁹ Lettre de Jean-Claude Dionne à Camille Laverdière, 20 décembre 1976, p. 2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*

C'est en ce sens qu'il suggère l'adoption d'un nom à portée plus générale, reflétant en cela les besoins des chercheurs francophones œuvrant, notamment, en géographie physique :

Il reste une solution acceptable : une revue des sciences de la Terre, puisqu'en réalité, ce sera bel et bien un périodique consacré aux sciences de la Terre : géomorphologie, géologie, quaternaire, biogéographie, etc. [...] Il faudrait éviter les répétitions qui causent des ennuis sérieux pour les références. Pour couper court, je suggère le titre : *Terre-Québec*, avec un sous-titre apparaissant sur la page couverture ou intérieure, *Revue québécoise des Sciences de la Terre*.⁹²

Quant au spectre d'une mainmise de l'AQQUA sur la direction de la revue, Dionne écrira plus tard que « ce fût une erreur de céder aux pressions de l'AQQUA », allant jusqu'à affirmer que les géographes du Québec n'ont désormais plus de revue de géographie physique :

Les géographes du Québec avaient un périodique; ils n'en ont plus (ou n'en auront plus), puisque ce sera la RQQ et que l'intention de l'AQQUA est d'en faire son affaire en se servant de l'ancienne structure de la RGM (Les presses de l'U.M. et le service de rédaction). La RGM appartient aux géographes et aux Presses de l'Université de Montréal. Elle existe depuis 30 ans et fonctionnait bien jusqu'à maintenant. L'AQQUA ne subventionnant pas la revue, elle ne peut exiger la responsabilité du périodique qu'on l'appelle la Revue québécoise du Quaternaire ou autrement. [...] [Elle] n'était nullement autorisée à faire du chantage avec les actes du Colloque.⁹³

D'autres géographes de l'Université Laval feront part de leur scepticisme à l'idée de restreindre la portée de la revue par l'adoption du nom de *Revue québécoise du Quaternaire*. Ainsi voit-on Michel Allard, Gilles Ritchot, Germain Tremblay et André Hufty insister sur le fait que « le mot Quaternaire réfère avant tout à une ère géologique, [...] apparaît trop exclusif à la stratigraphie, l'étude des paléo-climats, l'étude des transgressions et régressions marines » et que, par conséquent, il « exclut la géomorphologie structurale et appliquée, la biogéographie, la climatologie et les problèmes liées à l'environnement »⁹⁴. De ce fait, le titre proposé « représenterait mal tous ces groupes qui, vu l'orientation humaine des *Cahiers* à Québec, devront compter sur la revue montréalaise », en plus de prêter le flanc advenant une perte de popularité des

⁹² *Ibid.*, p. 3.

⁹³ Lettre de Jean-Claude Dionne à Camille Laverdière, 28 juin 1977, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁹⁴ Lettre de Michel Allard, Gilles Ritchot, Germain Tremblay et André Hufty à Camille Laverdière, 20 juin 1977, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

études sur le Quaternaire⁹⁵. Pour ces raisons, le groupe de géographes lavallois y préfère le titre de *Géographie physique et Quaternaire*, initialement proposé par Pierre Gangloff, géomorphologue de l'Université de Montréal et adopté par le comité de rédaction de la revue en vue d'une proposition aux Presses de l'Université de Montréal⁹⁶.

Si, de manière générale, les chercheurs œuvrant en géographie physique et les représentants de disciplines connexes (les géologues, notamment⁹⁷) reçoivent positivement le projet de réforme éditorial, certains géographes formés durant les années 1950, suivant la formule classique d'une géographie « unitaire », voient d'un œil méfiant la spécialisation de la revue. C'est notamment le cas de Ludger Beauregard, qui, bien qu'ayant pris part aux consultations de 1976, en vient finalement à considérer que la « mutation actuelle de la *Revue* est précipitée », résultat « d'une prise de décision trop rapide suite au chantage de l'AQQUA et des pressions morales du président du Comité d'évaluation des revues au ministère de l'Éducation »⁹⁸. Pour ce dernier, il sera bientôt impossible de faire marche arrière, et ce, malgré le fait qu'« il n'est pas sûr que la nouvelle orientation reste valable pour longtemps »⁹⁹.

Qu'à cela ne tienne, ces tractations ne freineront pas les changements déjà en cours. La spécialisation du marché de la publication géographique au Québec, entérinée dès 1976 à Montréal, puis en 1977 du côté de Québec¹⁰⁰, modifie de manière considérable la configuration du paysage éditorial québécois. De publications essentiellement départementales, on passe alors à des

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Lettre de Camille Laverdière à Pierre Turgeon, directeur par intérim des Presses de l'Université de Montréal, 18 août 1978, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁹⁷ À cet effet, voir : Lettre de Michel Bouchard, professeur au département de géologie de l'Université de Montréal, à Camille Laverdière, 15 juin 1977, p. 1.; Lettre de Gilbert Prichonnet, professeur au département des sciences de la Terre de l'UQAM, à Camille Laverdière, 7 juillet 1977, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1. Il peut être intéressant de noter que ce Prichonnet remet cependant en question le titre suggestif de *Revue québécoise du Quaternaire*, et ce, pour des raisons politiques : « Le titre Revue québécoise du Quaternaire n'est certainement pas des plus heureux : il pourrait, en particulier, rebuter de nombreux auteurs éventuels, dans le contexte sociopolitique actuel. » Rappelons que le parti québécois fut porté au pouvoir pour une première fois en 1976, renouvelant la possibilité d'une indépendance éventuelle du Québec.

⁹⁸ Lettre de Ludger Beauregard à Camille Laverdière, 7 juin 1977, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Résolutions adoptées par l'assemblée de l'UPA du département de géographie de l'Université Laval, concernant la nouvelle orientation des Cahiers de Géographie de Québec, 6 mai 1977, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

publications plus décentralisées, notamment sur le plan de la composition des équipes éditoriales¹⁰¹. Dès lors, c'est l'idée selon laquelle les revues québécoises de géographie constituent des biens collectifs qui se voit être valorisée. Elles deviennent désormais les organes de publication de l'ensemble des géographes québécois suivant un clivage disciplinaire (géographie humaine et géographie physique) plutôt que géographique ou institutionnel (Québec et Montréal), et ce, tant du point de vue des auteurs que du lectorat.

À cette occasion, les deux périodiques repensent leur image. À Montréal, *Géographie physique et Quaternaire* fait paraître son premier numéro en 1977 et fera œuvre utile pour encore 30 ans. En effet, c'est en 2007 que l'équipe éditoriale de la revue, alors menée par André G. Roy, estime devoir mettre fin à l'aventure de « l'étendard d'une communauté scientifique » que représente cette « revue de grande tradition en sciences de la Terre » et, qui plus est, l'« une des rares où l'on pouvait publier en français »¹⁰². À l'Université Laval, les *Cahiers de géographie de Québec* deviennent les *Cahiers de géographie du Québec* à partir de 1978, illustrant ainsi l'ouverture de la revue à l'ensemble de la communauté géographique québécoise. En 2006, année de réflexion collective à laquelle les géographes du Québec ont été conviés¹⁰³, cette ouverture s'élargit pour se tourner vers l'international, notamment avec l'ajout du sous-titre de « revue internationale de géographie humaine »¹⁰⁴.

Notons néanmoins que, en dehors de l'intervention de l'État, les pressions auxquelles doivent faire face les périodiques québécois de géographie trouvent leur pendant ailleurs, et ce, plus ou moins à la même époque. Dès les années 1950 aux États-Unis, face aux difficultés que rencontraient les tenants de la « nouvelle géographie quantitative » à publier leurs travaux dans les périodiques traditionnels (et plus orthodoxes), on envisage la création de nouveaux canaux de diffusion à même

¹⁰¹ Lettre de Jean Raveneau à Ludger Beauregard, 9 mai 1977, p. 1. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, dossier « Revue Géographie physique et Quaternaire », E0014, R117, 1.

¹⁰² André G. Roy, « La fin d'une aventure », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 61, n° 2-3 (2007), p. 87.

¹⁰³ À cet effet, voir le numéro spécial des *Cahiers de géographie du Québec* sur « Les chantiers de la géographie » (vol. 50, n° 141), réunissant 35 textes et synthèses pensés autour de sept thèmes généraux, à savoir 1) « la place de la géographie au sein de la science d'aujourd'hui », 2) les défis théoriques et méthodologiques de la géographie », 3) « les enjeux politiques de la géographie », 4) « la géographie face au défi du vivre-ensemble », 5) « la géographie face à la nouvelle donne démographique », 6) « la géographie face au développement », 7) « la géographie des nouvelles territorialités », et 8) « la géographie des dynamiques urbaines ».

¹⁰⁴ La rédaction, « Cahiers de géographie du Québec : revue internationale de géographie humaine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 139 (2006), p. 9.

de permettre la circulation de travaux plus spécialisés. Ces géographes se dotent alors de revues propres à partir de la fin des années 1950, ayant comme consécration la création de *Geographical Analysis* en 1969. Certaines revues existantes, comme *Economic Geography*, créée en 1925, emboîtent également le pas. De plus, le développement de la géographie quantitative au Royaume-Uni, par l'entremise de réseaux transatlantiques, permet la construction d'un paysage de publication anglo-américain dont la participation est facilitée par l'usage répandu de la langue anglaise¹⁰⁵.

À la fin des années 1950, au Royaume-Uni, le caractère généraliste des *Transactions of the Institute of Geographers*, périodique créé en 1935, est également la cible de critiques, tout particulièrement parmi les géographes dont les recherches s'inscrivent dans des domaines plus spécialisés. En 1969, la remise en cause de cette orientation éditoriale mène à la création d'*Area*, une revue dans laquelle sont publiés des articles courts et où une grande place est laissée aux débats théoriques et méthodologiques émergents. Suivant la multiplication des groupes de travail au sein de l'Institut of British Geographers (IBG) au cours des années 1960 et 1970¹⁰⁶, plusieurs revues savantes spécialisées voient le jour, reflétant la diversification des domaines de spécialisation dans le champ de la géographie. On peut alors penser au *Journal of Historical Geography* (1975), *Political Geography* (1982) ou encore *Earth Surface and Landforms* (1976); idem pour les revues interdisciplinaires comme *Urban Studies* (1964), *Regional Studies* (1967) ou encore *Environment and planning* (1969) qui suivent le développement de la géographie quantitative et des sciences régionales.

C'est également en 1969 qu'est mise sur pied la série *Progress in Geography*. Donnant forme à deux périodiques – *Progress in Human Geography* et *Progress in Physical Geography* –, sa scission en 1977 illustre également le processus de reconsidération de l'unité de la discipline à partir des années 1970. En 1972, on discutait déjà au sein de l'IBG de la possibilité de diviser les

¹⁰⁵ Ron Johnston et James Sidaway, *Geography and Geographers. Anglo-American Geography since 1945*, London, Routledge, 2016, p. 55.

¹⁰⁶ En 1960, l'Institut of British Geographers (IBG) entame sa restructuration afin de refléter davantage la spécialisation de la discipline. Des groupes d'études sont créés, rassemblant les géographes de l'IBG travaillant sur les mêmes thèmes (géomorphologie, population, géographie urbaine ou historique, méthodes statistiques, etc.). Créé en 1962, le groupe d'études sur les méthodes quantitatives devient rapidement le lieu de rassemblement des tenants de la géographie quantitative au Royaume-Uni. Voir : Robert W. Steel, *The Institute of British Geographers: the first fifty years*, London, Institute of British Geographers, 1984, p. 90-95.

Transactions en deux périodiques, l'un publiant les travaux de géographie humaine et l'autre, de géographie physique. La consécration de la scission du champ par sa transposition dans le paysage de la publication de l'IBG est finalement mise au rencart en raison des dangers, perçus par la direction, de diviser les forces vives de la géographie. Néanmoins, la spécialisation des revues britannique de géographie se poursuit jusqu'aux années 1990 (ex. *Ecumene* ; *Ethics, Place and Environment*; *Gender, Place and Culture* ; *Health and Place* ; *Space and Polity*, etc.).

En France, la spécialisation accrue de la géographie et sa traduction sur le plan organisationnel donnent également lieu à une multiplication des revues savantes. Le nombre de périodiques français passe ainsi de sept à plus de soixante entre 1939 et 1990¹⁰⁷. S'ajoutent graduellement au paysage – déjà composé, par exemple, des *Annales de géographie* (1891), de la *Revue de géographie alpine* (1913), du *Bulletin de l'Association de géographes français* (1924) et de *L'Information géographique* (1936) – des revues telles *L'Espace géographique* (1972), *Espace Temps* (1975), *Géographie politique* (1983), *Mappemonde* (1986), *Géographie et cultures* (1992) ou encore *Cybergéo* (1996)¹⁰⁸. À cet effet, le soutien financier du CNRS constitue un facteur crucial dans le maintien des activités de publications en géographie après 1960. Notons qu'une majeure partie des périodiques créés dans les années 1970 se rattache au courant quantitativiste, aménagiste ou encore aux sciences régionales, témoignant de la normalisation de thèmes autrefois hétérodoxes¹⁰⁹.

4.2.3. Le pendant structurel des débats intradisciplinaire : l'exemple de la localisation de la géographie à l'Université Laval

Bien que s'inscrivant dans des débats et des discussions de nature épistémologiques, les questions de fond quant à l'utilité de la discipline ou sa place dans le milieu universitaire ont des répercussions sur le plan structurel, et ce, notamment en raison du fait que l'institution universitaire elle-même, principal lieu d'échange scientifique, représente un espace de positions au sein duquel

¹⁰⁷ Michel Chevalier, « Les géographes français dans l'entre-deux-guerres », dans P. Claval et A.-L. Sanguin (dir.), *La géographie française à l'époque classique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 22.

¹⁰⁸ Paul Claval, « France » dans R. J. Johnston et P. Claval (dir.), *Geography since the Second World War. An International Survey*, London, Routledge, 2014 [1984], p. 19.; Antoine Bailly et Robert Ferras, *Éléments d'Épistémologie de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 95-96.

¹⁰⁹ Claval, « France », p. 35-36.; Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris : Nathan, 1998, p. 404-405.

la géographie, en tant que discipline, doit naviguer, au risque d'être mise en relation avec son environnement. Ainsi, outre les débats philosophiques dont les ramifications dépassent le cadre d'exercice de la géographie québécoise, certains exemples concrets tirés du contexte local peuvent servir à illustrer cette part d'incertitude quant à l'inscription institutionnelle d'une géographie qui va en se spécialisant.

Outre ces exemples, prenons ici le cas des débats entourant la localisation facultaire du département de géographie de l'Université Laval entre les années 1960 et 2000. L'évolution de ces considérations illustre une trajectoire qui, sur plusieurs décennies, permet de lier a) le développement de la recherche en géographie, le tout à titre d'élément central de l'intégration de la discipline dans les structures universitaires, b) la spécialisation progressive des pratiques et la compartimentalisation ou la fragmentation de la discipline, notamment mise au jour par la séparation de plus nette sur le plan sociologique des géographies physique et humaine; et c) la reconsidération du rattachement facultaire de la discipline, historiquement intégrée à la Faculté des lettres, notamment en raison de sa proximité avec l'histoire¹¹⁰.

Dans ce contexte, la question de la localisation de la géographie dans les structures de l'Université Laval constitue un problème récurrent à partir des années 1960¹¹¹. Nous en voulons pour preuve la résurgence périodique de réflexions, tenues la plupart du temps en comité de travail, sur la place de la géographie à l'Université. Si l'on peut percevoir chez Hamelin une relative complaisance vis-à-vis de l'association entre la géographie et la Faculté des lettres en raison du poids des traditions institutionnelles françaises, l'enjeu finit par représenter un problème de cohésion interne, et ce, dès les années 1960, comme en témoignent les interventions de Jacques Rousseau et de Fernand Grenier à l'effet qu'idéalement, la place de la géographie ne serait pas dans une faculté des lettres. En 1964, Rousseau, alors chercheur permanent au Centre d'études nordiques, communique avec Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, pour lui faire part du fait que, selon lui, la

¹¹⁰ Sur le couple histoire-géographie et son ancrage dans le système scolaire et universitaire, notamment en France, voir : Daniel Nordman, « La géographie, œil de l'histoire », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 44-54.; Antoine Prost, « Un couple scolaire », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 55-64.; Christian Grataloup, « Sous l'influence des conventions scolaires », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 65-79.; Denis Wolff, « Une rupture non consommée », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 80-93.; Olivier Dumoulin, « Les noces de l'histoire et de la géographie », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 6-19.

¹¹¹ Précisons que, dans le cas de l'Université de Montréal, la création de la Faculté des arts et des sciences en 1972, une entité éminemment multidisciplinaire, est en quelque sorte venue neutraliser le caractère problématique de l'intégration facultaire de la géographie.

géographie, compte tenu de la nature « carrefour » de la discipline, pouvait théoriquement être rattachée à différentes facultés, que l'on pense à la Faculté d'arpentage et de génie forestier, à la Faculté des sciences, à la faculté de commerce, à la Faculté des sciences sociales ou encore, pour des raisons historiques, à la Faculté des lettres¹¹². La même année, Fernand Grenier, alors directeur de l'IGUL, insiste auprès de Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval, à l'effet

qu'il serait peut-être intéressant de penser [...] aux sciences de la Terre, parmi lesquelles la géographie trouverait évidemment à se loger en bonne compagnie, bien entendu, puisqu'il serait aussi question de la climatologie, de la géologie, de la paléontologie, de l'hydrologie, de pédologie sans parler des sciences de l'aménagement du territoire. Cette intégration de disciplines caractérise les facultés de géographie en U.R.S.S., en Pologne, en Suède, en Allemagne. Une moindre intégration se rencontre dans les universités américaines et britanniques. [...] Il ne faut pas de doute que l'ouverture de la géographie sur les langues anciennes, la littérature, les relations industrielles ou le service social ne va pas sans présenter quelques difficultés ».¹¹³

Toujours en 1964, les professeurs de l'IGUL chargeaient Grenier d'entreprendre des démarches visant le rattachement de la géographie à la Faculté des sciences sociales. On évoque alors a) des raisons d'« ordre scientifique » (la proximité intellectuelle de géographes vis-à-vis des économistes, des sociologues et des politologues serait une tendance); b) d'« ordre proprement académique » (l'offre de cours de géographie au cursus de la Faculté des sciences sociales sert ici de motifs); et c) d'ordre pratique (le Centre de recherche de la Faculté des sciences sociales serait d'une grande utilité aux géographes)¹¹⁴. Malgré un accord de principe avec l'administration de la faculté visée, le Conseil universitaire tranche finalement pour un maintien de la géographie au sein de la Faculté des lettres, aux côtés l'histoire¹¹⁵.

En 1972, au moment où l'institut lavalais devient un « département », un comité est créé afin de réfléchir au rôle et au fonctionnement du département de géographie à l'Université Laval, réitérant

¹¹² Lettre de Jacques Rousseau à Louis-Albert Vachon, 30 avril 1964, p. 1-2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 1.

¹¹³ Lettre de Fernand Grenier à Louis-Philippe Bonneau, 16 novembre 1964, p. 1. U556, 16, 02, 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 1.

¹¹⁴ Fernand Grenier, « Le directeur de l'Institut de géographie au doyen de la faculté des sciences sociales », Québec, Université Laval, 10 avril 1964, p. 2-3. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 1.

¹¹⁵ Lettre de Napoléon Leblanc, doyen de la Faculté des sciences sociales, à Fernand Grenier, 24 juillet 1964, p. 1.; Paul-André Laberge, « Extrait des Minutes du Conseil universitaire », 26 octobre 1964, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie. U556, 16, 02, 1.

ainsi le questionnement quant à l'intégration de la discipline dans les structures facultaires existantes. Certains, comme le géomorphologue Gilles Ritchot, considèrent d'emblée que « la géographie n'est pas à sa place à la Faculté des lettres » et que cette intégration « crée de ce fait l'impression que les objectifs de la discipline consistent fondamentalement à parler ou écrire correctement sur des sujets conventionnellement définis comme géographique »¹¹⁶. Dans la foulée, on spécifie qu'une telle situation fait également en sorte que « la recherche au département de géographie a été depuis trop longtemps laissé à l'initiative partielle des individus qui ont dû œuvrer seuls, en faisant parfois face à de nombreuses difficultés »¹¹⁷. Par conséquent, une valorisation du statut des chercheurs et de professeurs s'avère nécessaire. Arguant en ce sens, Louis-Edmond Hamelin, dans ce contexte, va jusqu'à proposer la création de postes dédiés à la recherche, « dont le but est d'accroître le corpus des connaissances mondiales et de travailler à la solution de problèmes du milieu », que l'on pense à des « directeurs de recherche, des maîtres de recherches, des chargés de recherches, des attachés de recherches, des assistants de recherches »¹¹⁸. Emboitant le pas, Jean Raveneau, cartographe, insiste quant à lui sur la nécessité de « susciter les projets de recherche individuels et collectifs à l'intérieur des cadres cohérents et d'une politique à moyen et long termes »¹¹⁹.

On perçoit ainsi une réorientation claire de la définition de la fonction même de la structure départementale, qui se retrouve dès lors à jouer un rôle d'unité assurant la coordination de la recherche scientifique en géographie et, de manière corrélative, son enseignement. Le développement conscient de la géographie à titre de discipline de recherche vient ainsi fragiliser la cohérence et l'acceptation d'une association entre cette dernière et la faculté des lettres. En témoigne d'une part le sommaire de la journée d'études de 1972, qui précise que l'« un des deux rôles essentiels du département, la recherche, n'est pas [suffisamment] institutionnalisé »¹²⁰.

¹¹⁶ Lettre de Gilles Ritchot à Rodolphe De Koninck et Paul-Y. Villeneuve, 23 février 1972, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 2.

¹¹⁷ Lettre de Germain Tremblay au comité départemental, 23 février 1972, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 2.

¹¹⁸ Louis-Edmond Hamelin, « Structure de la recherche géographique », document interne, 23 février 1972, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 2.

¹¹⁹ Jean Raveneau, « Quelques idées sur l'orientation et le développement de la recherche au département de géographie », document interne, 28 février 1972, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 2.

¹²⁰ Rodolphe De Koninck et Paul-Y. Villeneuve, « Tentative d'élaboration d'un modèle structural pour le département de géographie », Québec, Département de géographie, 10 mars 1972, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 2.

D'autre part, les plans de développements départementaux énoncent également la centralité des activités de recherche dans la structuration des objectifs du département : « le premier objectif du département est l'avancement de la connaissance par la recherche géographique, en particulier en valorisant deux démarches spécifiques à la discipline : la notion d'espace géographique et la notion de synthèse géographique »¹²¹. Vient ensuite, au second rang, la mission pédagogique de l'unité départementale :

Le deuxième objectif du Département, qui découle du premier, concerne la transmission critique d'un bagages géographiques et de méthodes particulières à la discipline, que ce soit pour la formation de géographes, pour l'enseignement d'aspects techniques et régionaux s'adressant à toute la communauté universitaire ou pour la diffusion de connaissances auprès du public en général¹²².

D'une conception tripartite et circulaire du rôle des départements de géographie – c'est-à-dire former des enseignants, des chercheurs et des professionnels –, consensuelle depuis les années 1940 et 1950, on passe ainsi, au cours des années 1970, à une conception hiérarchique plaçant la recherche à l'avant-plan.

Refaisant périodiquement surface au cours des années 1980, l'enjeu de l'appartenance facultaire de la géographie occupe finalement le haut du pavé dans les affaires départementales au milieu des années 1990. Dans un contexte de rationalisation à l'échelle de l'université, l'administration centrale ouvre la porte, suivant en cela les recommandations du rapport Bélanger, à un remaniement des effectifs facultaires¹²³. Se pose à alors à nouveaux frais la question de l'avenir institutionnel de

¹²¹ Département de géographie, « Plan de développement », Québec, Département de géographie de l'Université Laval, 1976, p. 4. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02, 2.

¹²² *Ibid.*

¹²³ Au début de l'année 1995, un groupe de travail présidé le professeur Marc Bélanger, du Département de management, dépose un rapport au Conseil d'administration de l'Université Laval. Il s'agit essentiellement, selon la perspective des auteurs, d'un « examen critique du cadre organisationnel de l'Université » et d'une suite de « propositions novatrices » énoncées en conséquence. Plusieurs autres professeurs et/ou administrateurs font partie du groupe de travail : on peut penser à Gilles Fortin, membre du Conseil d'administration de l'Université; à Pierre Potvin, ancien doyen de la Faculté de médecine; à Paul Reny, membre du Bureau de planification et d'études institutionnelles; à Serge Genest, du Département d'anthropologie et à Jules Thibault, de celui de génie chimique. Ce groupe de travail était essentiellement une initiative du recteur de l'époque, Michel Gervais, qui avait comme mandat de réévaluer les divisions administratives de l'Université et d'en évaluer les effets sur son fonctionnement. En bout de piste, cette initiative s'intègre de plain-pied dans la mouvance du nouveau management public, soit en proposant de réduire drastiquement les coûts d'administration, ou, pour reprendre les mots des auteurs du rapport, de proposer une « simplification et une réduction de l'administration centrale ». Le mot d'ordre est clair : assurer une efficacité managériale à l'échelle de l'institution, mais aussi « favoriser la synergie entre les composantes de l'Université;

la géographie. Comme d'autres disciplines, la géographie se retrouve directement concernée par ce projet de restructuration en raison de son rattachement à la Faculté des lettres, elle-même menacée ou bien de dissolution ou bien de fusion avec d'autres facultés connexes. À cet effet, le rapport soutient qu'il « est urgent d'examiner le rattachement des professeurs de géographie », que « [l]'hypothèse de rattacher le département au secteur des sciences pures et appliquées doit être sérieusement considérée » et qu'« [i]l pourrait aussi être opportun de rattacher une partie des professeurs de ce département à la Faculté d'architecture et d'aménagement »¹²⁴. Dans ce contexte, on évoque également l'idée de créer une faculté des sciences naturelles et de géomatique pouvant intégrer les professeurs de géographie physique. Concrètement, c'est l'idée d'une scission pure et simple de département de géographie qui est proposée, en cohérence avec une ligne de faille bien connue, soit celle entre géographie humaine et géographie physique.

Dans la foulée de la publication du rapport Bélanger, le département de géographie met sur pied un comité *ad hoc* dont l'objectif est, d'une part, de consulter les membres du corps professoral quant aux questions liées à la restructuration des facultés et à l'avenir du département (relocalisation, dislocation, statu quo, etc.), et, d'autres part, de produire un document permettant de statuer sur les positions du département en faisant front commun. Présidé par Benoît Robitaille, le comité est composé de trois autres représentants du corps professoral, à savoir Michel Allard, géomorphologue et membre du CEN, de Guy Mercier, spécialiste des questions d'aménagement urbain et de patrimoine, et finalement de Marius Thériault, géomaticien. On y retrouve donc un représentant pour chaque « branches disciplinaires » préalablement identifiées : c'est-à-dire les géographies physique, humaine et technique (géomatique). À cela s'ajoutent trois représentants étudiants (un par cycle d'études) et une représentante du personnel technique et administratif.

Le Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval (CAGUL) ainsi créé, une campagne de consultation est organisée dans le but de recueillir par écrit les témoignages des membres du

augmenter la vitesse de réaction de l'Université face aux besoins de la société et des étudiants; augmenter la fonctionnalité des processus administratifs et à redéfinir les niveaux de responsabilité et l'imputabilité de chacun ». On va ainsi viser directement la relative disproportion des ressources qui subsiste entre les différentes facultés, comme entre celle de philosophie, qui comptait 21 professeurs, et celle de science et génie, où l'on en employait 300. Voir « Rapport Bélanger : une restructuration majeure proposée » et « Le Rapport Bélanger sur la restructuration facultaire », *Le Fil*, 26 janvier 1995. [en ligne], [<https://nouvelles.ulaval.ca/pages/archives/1995/32/index.html>]

¹²⁴ «Le Rapport Bélanger sur la restructuration facultaire », *Le Fil*, 26 janvier 1995. [en ligne], [<https://nouvelles.ulaval.ca/pages/archives/1995/32/33/005.html>]

corps professoral, mais aussi des chargées de cours, du personnel administratif et technique et des étudiants de tous les cycles, sur des questions organisationnelles découlant de la reconsidération de la place de la géographie dans l'institution universitaire¹²⁵. Parmi les questions posées, deux concernent directement l'enjeu de la localisation de la discipline dans les structures facultaires. On interroge ainsi les membres du département sur la nécessité (ou non) de concentrer les ressources de la géographie en un seul lieu : « Considérant l'état actuel de notre discipline, croyez-vous qu'il faille que les activités d'enseignement et de recherche en géographie soient concentrées au sein d'un seul département? Sinon, comment faut-il envisager la répartition des programmes et des ressources, y compris les postes, entre les différents départements éventuellement concernés? »¹²⁶ Ensuite, le questionnaire se tourne vers l'enjeu du rattachement facultaire ou sectoriel, faisant ainsi directement référence aux propositions de réformes annoncées : « Avec quelles disciplines la géographie devrait-elle être rattachée, dans un cadre sectoriel ou facultaire? »¹²⁷

De manière générale, la majorité des professeurs du département se prononce en faveur du maintien de l'unité institutionnelle de la géographie au sein de l'Université Laval. Il est cependant intéressant de noter que l'argument de l'unité épistémologique n'est que très peu employé. En fait, il ne l'est que lorsque vient le temps de discuter de la structure des programmes de premier cycle et de l'importance d'un tronc commun « généraliste » touchant aux différentes sous-disciplines, de la géomorphologie en passant par l'hydrologie, la climatologie, la géographie culturelle, historique, sociale ou économique. Notons ainsi que les discussions entourant la structuration des études de premier cycle laissent poindre un certain malaise quant au degré de spécialisation à admettre en géographie. Ainsi observe-t-on certains géographes critiquer les programmes actuels, arguant que « le baccalauréat spécialisé est une fiction » et que « celui ou celle qui termine ce programme est loin d'être un spécialiste », mais plutôt un « généraliste avec une solide formation en géographie »¹²⁸. Conséquemment, c'est l'idée-même d'un tronc commun rigide qui est critiquée,

¹²⁵ Notons toutefois que seuls les mémoires rédigés par les professeurs du Département et par certains membres du personnel administratif ont été préservés. Voir Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹²⁶ Lettre de Benoît Robitaille, président du Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval, aux membres du Département de géographie de l'Université Laval, 9 mars 1995, p. 1-3. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Dean Louder, « Enquête sur l'avenir de la géographie à l'université Laval », p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

comme en témoigne l'intervention de Guy Mercier, à l'idée qu'il faille créer un programme en phase avec la subdivision contemporaine de la géographie :

L'existence d'une filière unique pour l'enseignement de la géographie au premier cycle universitaire relève, à mon avis, de l'anachronisme. Elle témoigne d'une époque révolue où le patrimoine des connaissances géographiques – autant dans leurs aspects physiques, humains ou techniques – était encore embryonnaire. À cette époque, il était possible d'initier, en trois ans, l'étudiant à l'ensemble de la discipline. Il n'est plus de même aujourd'hui, maintenant que la géographie a multiplié ses thèmes de réflexions, qu'elle a diversifié ses approches théoriques et qu'elle a accumulé une masse imposante de données empiriques de toutes sortes. Il en est résulté une incontestable division de la géographie en trois grandes sous-disciplines : une géographie humaine, une géographie physique et une techno-géographie consacrée à la représentation cartographique et mathématique de la nature et de la position des phénomènes.¹²⁹

Dans la même veine, certains professeurs y voient l'occasion de réajuster l'équilibre entre les différents secteurs de la discipline : « [L]a situation actuelle est un *modus vivendi* [qui] ne permet pas le plein développement de l'ensemble des groupes en géographie. »¹³⁰ Du côté des géographes se spécialisant dans l'étude des milieux naturels, l'option de créer deux programmes distincts, « c'est-à-dire menant à deux diplômes différents en sciences et en humanités », participerait, selon Michel Allard, de cette tentative de rééquilibrage en permettant aux étudiants d'acquérir « un minimum de bagage de contenu et de savoir penser » et ainsi « d'atteindre un niveau de formation acceptable en géographie naturelle »¹³¹. Notons qu'avec le terme « géographie naturelle », Allard fait référence à un « domaine de la science qui se définit en soi par son objet », à savoir « les milieux naturels de la Terre avec leurs composantes et leur processus de fonctionnement ». Sur le plan méthodologique, ce dernier va plus loin en affirmant que « l'approche de cet objet par la méthode géographique fondée sur l'analyse des phénomènes dans leur contexte spatial et temporel est propre aux géographes-physiciens » et que, de ce fait, elle « est porteuse de connaissances nouvelles et distinctes de ce qu'offrent les autres disciplines ». Selon Allard, la maîtrise de cette « géographie

¹²⁹ Guy Mercier, *Mémoire déposé dans le cadre du travail de consultation du Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval (CAGUL)*, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹³⁰ Lettre d'Yves Bégin à Benoît Robitaille, président du Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval, 4 avril 1995, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹³¹ Michel Allard, « Réponse au comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval, 1995 », p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

naturelle » passe ainsi par une « assimilation de connaissances de base sur les composantes des milieux comme les roches, les sols, la botanique, l'hydrologie et sur l'applications de lois, de théories et de principes en physique, en mathématique, en biologie, et en philosophie des sciences »¹³². Ultimement, il estime qu'un « département de géographie fort est un département où la géographie naturelle et la géographie humaine sont représentées à peu près également dans le corps professoral et où les étudiants ont le choix de se spécialiser tout en développant leur approche et leur vision spatio-temporelle des phénomènes »¹³³.

Ces appels à une spécialisation accrue des cursus en vue d'un réalignement de l'enseignement et de la recherche ne fait toutefois pas l'unanimité. Pour Luc Bureau, professeur au département depuis 1973, « la géographie a déjà trop tendance à se morceler, à se donner comme un agrégat de microspécialités sans que nous encourageons davantage cet éclatement »¹³⁴. L'option d'une spécialisation des cursus serait donc à écarter. Pour Bureau, « [c]'est vers une formation la plus généraliste possible que nous devrions tendre, quitte à ce que certains mordus de la spécialisation précoce ou de la parcellisation du savoir aillent roulet ailleurs leurs cailloux. »¹³⁵. La spécialisation accrue et hâtive mènerait, aux dires de ce dernier, mènerait à une perte d'identité disciplinaire, le tout sous le couvert d'une certaine scientificité. Dès lors, il juge que :

pour avoir l'air d'être à la fine pointe de la scientificité, nous nous complaisons dans des jargons obscurs et des raffinements instrumentalistes que nous dominons mal. Si nous ne voulons pas disparaître, il nous faudra revenir à des perspectives plus humbles, comme celle de remettre en honneur par exemple les cours [...] régionaux : études novatrices sur les villes, les pays, les régions...¹³⁶

Suivant cette ligne politique, Rodolphe De Koninck, quant à lui, précise que la réforme des programmes doit s'effectuer en préservant la présence d'un tronc commun, qu'il considère comme indispensable à la formation des géographes :

Il nous faut donc aménager nos divers programmes de façon à permettre à tous les savoirs spécialisés, auxquels les professeurs souscrivent et auxquels ils sont pressés –

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.*, p. 4.

¹³⁴ Luc Bureau, « Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval », p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

peut-être parfois trop – de voir adhérer leurs étudiant, de s'épanouir sans faire disparaître le tronc commun.¹³⁷

Plus encore, le maintien d'un tronc commun serait corrélatif de l'unité, voire de l'existence-même de la géographie à titre de discipline, notamment vis-à-vis de disciplines connexes :

Il me semble d'une évidence aveuglante [...] que la liquidation de ce tronc commun, laquelle serait inévitable si les programmes de la géographie étaient confiés à plusieurs départements, entraînerait aussi [...] la digestion sans appel des champs spécialisés de la géographie. Leur intégration définitive serait réalisée soit par des disciplines qui n'ont rien à faire de la géographie et de ses rejetons, soit par des programmes instrumentalistes qui [...] ne sont même pas à la portée de commencer à concevoir ce que pourrait être un savoir spécifiquement géographique.¹³⁸

Force est ainsi de constater que l'enjeu de la spécialisation des cursus pose la question du principe d'unité de la discipline et de sa place dans l'institution universitaire. Poursuivant en ce sens, De Koninck en appelle « au principe de l'irréductibilité de la géographie » en insistant sur le fait que « la géographie est plus que la somme de ses parties » et que le « principal danger qui guette les savoir spécialisés est la récupération instrumentaliste »¹³⁹.

Sur le plan des discours que tiennent les chercheurs eux-mêmes sur l'aménagement de la discipline, la spécialisation des pratiques disciplinaires semble avoir eu impact important sur la façon de dresser les frontières du champ. De ces discours émerge un jeu de frontière redessinant un « dans » et un « hors » champ tenant compte du degré de spécialisation qui, dans certains cas, devient un facteur d'exclusion disciplinaire, nous ramenant à certains égards aux configurations d'un habitus disciplinaire classique :

[Q]ue faire des démarches spécialisées qui ne sentent plus le besoin de revenir consulter l'ancien tronc commun, qui ne sentent plus le besoin de contribuer à l'amélioration de ce tronc commun [...] ? Ceux qui les pratiquent devraient avoir la lucidité et l'honnêteté de le reconnaître publiquement et en tirer les conséquences professionnelles qui s'imposent. Cela veut dire rendre leurs tabliers de professeurs de géographie, i.e. en

¹³⁷ Lettre de Rodolphe De Koninck à Benoît Robitaille, président du Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval, 25 mars 1995, p. 4. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*, p. 67.

clair libérer les postes qu'ils occupent et chercher raison et moyen d'exercer [ailleurs]¹⁴⁰.

Au point où nous en sommes, il s'agit de reconstruire le Département de géographie avec des géographes et de demander à ceux qui veulent faire autre chose que de la géographie de quitter. Ils se sont déjà placés en dehors de la géographie par leurs pratiques, leurs discours et les gestes qu'ils ont posés. *La géographie physique en particulier est devenue pour certains tellement pointue, tellement spécialisée, qu'elle n'est plus de la géographie*; qui plus est, ils veulent encore spécialiser la formation et surtout le faire plus vite. Cette « géographie physique » ne peut établir de liens avec la géographie humaine, tellement elle s'en éloigne de plus en plus, en coupant les ponts par une véritable politique de la terre brûlée. [...] [*Cette géographie physique ne doit plus revendiquer l'appellation « géographie », on doit même l'en empêcher car ce faisant, elle nuit à la discipline en question.* Reconstruire la géographie au sein d'un département garant de cette discipline exige que ceux qui ne font pas de géographie quittent ce département. Il n'est pas question évidemment qu'ils partent avec un morceau de la discipline; s'ils vont vers d'autres horizons faire autre chose, qu'ils en assument les conséquences.¹⁴¹

De tels cris de ralliement autour d'une géographie unifiée qui se serait défaits de ses éléments trop éloignés – car trop spécialisés – constitue néanmoins un point de discorde. En effet, une telle unité disciplinaire relèverait, pour certains, de la fiction; une fiction qui ne se transposerait pas dans la pratique-même de la géographie.

Il importerait ainsi de concevoir l'inscription de la discipline dans le milieu universitaire, par la voie de l'enseignement et de la recherche, en fonction de son évolution récente, mais aussi de celle de la société elle-même. C'est d'ailleurs en ce sens que s'interrogeait le climatologue André Huty : « Faut-il maintenir une pseudo-unité, factice et hypocrite, une fiction de département de géographie? Un replâtrage superficiel pour masquer les dissensions est probablement possible, mais pour combien de temps? »¹⁴². Il importe ici, selon lui, de reconnaître les difficultés internes à la discipline – celles de sa définition et de sa spécialisation¹⁴³ – et l'existence d'une pluralité de

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Nous soulignons. François Hulbert, « Réflexion soumise au Comité sur l'avenir de la géographie à l'Université Laval », 3 avril 1995, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹⁴² André Huty, « En guise de réponse au Comité sur l'avenir de la géographie », 29 mars 1995, p. 3. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

¹⁴³ « [L]a géographie [...] a un handicap supplémentaire : des manques apparents de définition, de spécialisation, de préparation à une profession. [...] Plutôt que de vendre une géographie globale à laquelle, pour l'avoir négligée, ils ne croient plus, la plupart des géographes ont été chercher ailleurs les certitudes qui leur manquaient. », *Ibid.*, p. 85-86.

programmes de recherche plus ou moins compatibles¹⁴⁴. C'est en ce sens que Louise Filion, biogéographe et directrice du CEN, s'exprime quant à elle sur le nécessaire interface liant la recherche en géographie aux autres espaces disciplinaires :

En recherche, la géographie devrait reconnaître sa pluralité et respecter ceux qui la créent. Elle devrait accepter que les géographes puissent se réaliser tout autant à l'interface de certaines disciplines (e.g. biologie et histoire) que dans le cadre proprement disciplinaire. Or, l'interface des disciplines évolue actuellement très bien dans les centres de recherches [...]. Il serait même étonnant et pas du tout rassurant de voir évoluer la géographie dans un cadre purement disciplinaire.¹⁴⁵

Par l'entremise du débat sur la spécialisation des cursus et, en filigrane, de l'unité de la géographie sur les plans de l'enseignement et de la recherche, on revient ainsi aux préoccupations à l'origine de la consultation organisée par le CAGUL, à savoir la réinscription potentielle de la discipline dans un contexte institutionnel réformé suivant les recommandations du rapport Bélanger. En effet, dans le discours des répondants, la question de l'unité départementale relève ou bien d'un principe de continuité, c'est-à-dire de la tradition, ou bien d'un rapport très pragmatique à la chose advenant la possibilité de réallocation des ressources, notamment en ce qui a trait au nombre de postes.

Les remises en question occasionnées par le remaniement facultaire associé aux conclusions du rapport Bélanger ont eu comme effet de stimuler l'élaboration de solutions quant au problème de la localisation de la géographie dans les arrangements institutionnels de l'Université. Avec la refonte de la Faculté des lettres et le constat somme toute généralisé quant au fait que la géographie s'y retrouvait davantage par tradition que par effet de synergie interdisciplinaire, d'autres avenues sont imaginées, comme nous avons pu le voir jusqu'ici. En dernière instance, c'est finalement du côté de la Faculté de foresterie et de géodésie que le Département de géographie se tourne afin de trouver demeure. L'intégration de la géographie à une nouvelle Faculté de « foresterie, géographie et de géomatique » aboutissant en 2001, une réorganisation de l'enseignement technique aura été

¹⁴⁴ « Un autre choix est possible, tout aussi difficile : reconnaître l'existence d'au moins quatre programmes d'enseignement au département [...] : biogéographie et géomorphologie nordiques, géographie appliquée à l'aménagement, géographie historique et culturelle et géographie (générale et régionale). Les trois premiers programmes sont clairement associés à des centres de recherches et donneraient une formation assez spécialisée. Le quatrième reste à définir plus précisément. » *Ibid.*

¹⁴⁵ Lettre de Louise Filion aux membres du Département de géographie de l'Université Laval, 31 mars 1995, p. 3. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Dossier « Structure administrative – 1972-1995 », U556, 16, 02, 2.

négociée, notamment en ce qui a trait à la place des systèmes d'information géographique et de la télédétection dans les enseignements dispensés par les géographes. Cette situation s'explique en raison l'existence d'un département de sciences géomatiques dans la nouvelle faculté d'accueil, dont le développement au sein de l'Université Laval a davantage été associé à l'institutionnalisation des sciences forestières et à la profession d'arpenteur¹⁴⁶. Bien que l'objectif était d'éviter le dédoublement des services et des ressources, cela a eu comme effet d'évacuer graduellement, ou à tout le moins de minoriser, ce sous-champ de la géographie des structures d'enseignement relevant spécifiquement de la discipline.

Relevant essentiellement de dynamiques internes, et ce, malgré la prégnance de certains facteurs externes (par ex. l'État ou l'administration universitaire), la spécialisation des pratiques disciplinaires en géographie constitue une forme de pression endogène exercée sur la discipline, en cela qu'elle a été à même de susciter le débat, de provoquer des remises en question quant à la portée des savoirs qu'elle produit et sa place au sein de l'université. Pouvant tantôt être perçue comme une forme de fragmentation du champ (voire comme la dissolution de son objet), tantôt comme une marque de maturité scientifique, la spécialisation disciplinaire ne constitue pas la seule source de pression brouillant sa réception à l'échelle des institutions. En effet, nous croyons que le développement graduel et concomitant de domaines de recherche connexes a également pu avoir comme effet de remettre en question le bienfondé de l'exclusivité scientifique que l'on accordait à la géographie en ce qui a trait à certains objets.

¹⁴⁶ Si l'on s'en tient au récit officiel, les racines historiques du département de sciences géomatique remontent au début du siècle, plus précisément en 1907, au moment où, par l'adoption d'une loi à l'Assemblée nationale, l'Université Laval crée une chaire d'arpentage, puis une école des sciences forestière en 1910. La fusion de ces deux entités en 1919 donne ainsi naissance à l'École d'arpentage et de génie forestier, devenue faculté en 1945. Entre les années 1960 et 1990, la faculté connaît plusieurs réorganisations administratives. On y crée un département de géodésie et de cartographie en 1966, réformé en 1984 pour devenir un département des sciences géodésiques et de télédétection. Finalement, ce dernier sera rebaptisé « département des sciences géomatiques » en 1994. Sur le récit officiel, voir : <https://www.scg.ulaval.ca/mission-et-historique>. Sur les tractations politiques derrière la délimitation de la pratique professionnelle des forestiers et des arpenteurs, voir Julien Prud'homme, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille », p. 353-373.

4.3. L'institutionnalisation des études urbaines et régionales, une pression exogène?

Au-delà de l'évolution interne de la géographie, que d'aucuns associent à une forme de pluralisation, d'éclatement ou encore de dissolution de l'objet, d'autres facteurs contribuent, d'une certaine façon, à infléchir la trajectoire de la réception universitaire de son ou ses projets disciplinaires. À l'échelle du système universitaire québécois, on observe l'apparition et le développement d'entités à même de contribuer à l'étude des phénomènes urbains et régionaux, et ce, en faisant appel à un ensemble de disciplines, que ce soit l'économie, la sociologie, la science politique, le droit ou encore la géographie. Ces entités, qu'il s'agisse de départements ou encore de centres ou groupes de recherches, se multiplient à partir des années 1970 dans la foulée du gain en visibilité des sociologies rurale et urbaine¹⁴⁷ et donnent forme à un mouvement qui se transpose notamment sur le plan pédagogique par la création de programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.

La constitution de ces assises institutionnelles pave ainsi la voie à une réappropriation de l'urbain et du régional, minant au passage la spécificité, certes perçue, de la géographie. La discipline se retrouve alors dans un espace de positions l'opposant, dans une certaine forme de compétition, à d'autres disciplines et à des domaines multidisciplinaires ayant comme vocation l'étude des objets qui la définissent, du moins en partie. On retrouve là une prise de position qui, d'une certaine façon, confirme l'idée formulée par Pierre Bourdieu selon laquelle la notion de « région » constitue un « enjeu de luttes entre les savants, géographes bien sûr, qui, ayant partie liée avec l'espace, prétendent naturellement au monopole de la définition légitime, mais aussi historiens, ethnologues »¹⁴⁸. À cet effet, le sociologue Bruno Jean résume de belle façon la réarticulation des études régionales, dès lors pensées sous l'angle de l'analyse du social :

[U]n long chemin a été parcouru en un demi-siècle. La polysémie des réalités régionales explique sans doute un tel succès. Cette lecture de la réalité sociohistorique fait découvrir un monde où la vie individuelle et collective ne s'organise pas seulement dans deux sphères distinctes, l'une locale et intimiste, et l'autre, nationale et publique, mais aussi dans un espace intermédiaire : la région. En s'intéressant aux réalités propres à ces ensembles sociospatiaux, les sciences sociales faisaient une place, dans

¹⁴⁷ Yann Fournis, « Penser la ruralité et son développement au GRIDEQ entre 1970 et 2000 : du mouvement social localisé à la construction symbolique des communautés territoriales », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 157 (2012), p. 154.

¹⁴⁸ Bourdieu, « L'identité et la représentation », p. 63.

leurs analyses, à la nécessaire dimension spatiale des faits sociaux, *laquelle ne peut être laissée à la seule géographie*.¹⁴⁹

Insistant sur le fait que la géographie ne peut se considérer elle-même comme la seule discipline légitime à même de s'intéresser aux réalités régionales, Jean réitère une idée qu'il avait déjà formulée par le passé, à savoir que les géographes ont, par le passé, consommé leur ambivalence vis-à-vis du concept de région en oscillant entre le rejet pur et simple et la formalisation à outrance. Il s'agit selon lui d'une situation curieuse compte tenu du fait que, durant la première moitié du xx^e siècle, la discipline a contribué de manière décisive au travail de conceptualisation de la notion de région. Ainsi, « [t]out se passe comme si la géographie qui a enfanté ce concept de région ne reconnaît pas l'enfant qui a grandi; il arrive même qu'elle le répudie »¹⁵⁰. Autrefois « décisif », désormais « dérisoire »¹⁵¹, l'apport des géographes, en dehors de quelques contributions spécifiques (par ex. les travaux de Roger Brunet et de Jacqueline Beaujeu-Garnier), serait en passe de se perdre dans une notion « à géométrie variable »¹⁵², le tout au profit d'une sociologie à même de conceptualiser la région à titre d'« entité socio-territoriale », avec ce que cela implique sur le plan de l'analyse de la production des espaces régionaux, des acteurs sociaux et, conséquemment, des inégalités spatiales du développement¹⁵³.

Au-delà des questions soulevées par Jean, convenons néanmoins du fait que plusieurs « moments » viennent ponctuer le fil de l'émergence du champ des études régionales au Québec, du moins sur le plan institutionnel. Sur le plan des départements associés aux disciplines dites « connexes », il importe de souligner la fondation de Centre-Urbanisation de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation) en 1969, mais également la constitution graduelle et concomitante d'un noyau d'études urbaines à l'UQAM au cours des années 1970, donnant éventuellement lieu à la création du Département d'études urbaines et touristique en 1981. À l'échelle de la province, certains centres ou regroupements vont également jouer un rôle névralgique : c'est notamment le cas du Centre de recherche en aménagement et en développement

¹⁴⁹ Nous soulignons. Bruno Jean, « Le développement régional », dans Pierre Doray, Edmond-Louis Dussault, Yvon Rousseau et Lyne Sauvageau (dir.), *L'Université du Québec, 1968-2018. 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 424.

¹⁵⁰ Bruno Jean, « La région des géographes : entre l'acte de foi et l'acte de contrition », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle : perspectives interdisciplinaires*, Québec, 1994, p. 59.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁵² *Ibid.*, p. 60-61.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 65.

(CRAD) de l'Université Laval, créé en 1972, ainsi que du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'UQAR, mis sur pied en 1974¹⁵⁴.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de circonscrire des espaces de pratiques où, *de facto*, les géographes auraient été exclus : loin s'en faut, comme en témoigne l'implication de géographes dans les activités des deux regroupements mentionnés plus tôt, ainsi que le recrutement ponctuel de ces derniers au sein des institutions universitaires à partir desquelles les études urbaines et régionales ont, au Québec, connu un essor important. Plutôt, il s'agit ici de cerner les dynamiques d'institutionnalisation par objet (la ville, la région, le territoire) ayant contribué à établir une forme d'autorité scientifique sur ces derniers, le tout en marge des institutions propres à la géographie, brouillant ainsi les grands traits qui, auparavant, contribuaient à définir les tenants et les aboutissants de la discipline dans l'espace universitaire.

Notons également le fait qu'il s'agit-là d'une dynamique que l'on retrouve ailleurs, certes sous d'autres formes et pouvant répondre d'autres facteurs. Se penchant sur le contexte américain, Phillip Muehrcke a montré les effets de la spécialisation de la cartographie et de sa réappropriation par d'autres domaines de recherche connexes, tels les *area studies*, l'aménagement urbain et régional, l'architecture du paysage, la science régionale, les études environnementales ou encore la télédétection. Ainsi écrit-il que « [a]lthough geographers were instrumental in the development, initial administration, and general staffing of these special studies programs, the professional identity of geographers with the work being done was in large measure lost »¹⁵⁵. De plus, l'institutionnalisation des *area studies* après la fin de la Seconde Guerre mondiale serait venu affaiblir, voire s'appropriier, le monopole des géographes sur les enjeux régionaux internationaux.

¹⁵⁴ Nous pourrions également traiter plus amplement des cas du Groupe de recherche interventions régionales (GRIR), créé l'UQAC en 1983, ou encore du Centre de recherche en développement territorial (CRDT), mis sur pied en 2003, en ce qu'ils témoignent du caractère inter ou multidisciplinaire des études régionales. Cependant, en raison du caractère récent de l'activité scientifique du GRIR et, surtout, du CRDT (depuis 2003), un tel détour nous éloignerait du récit proposé, à savoir que le développement des études urbaines et régionales au Québec, particulièrement à partir des années 1970, constitue une pression exogène à la réception de la géographie dans le milieu universitaire. Pour une étude exhaustive de la production scientifique chapeautée par le CRDT, voir Yann Fournis et Amélie Dumarcher, *Le territoire du CRDT : la construction d'un espace intellectuel entre science et société*, coll. « Cahiers du GRIDEQ », n° 27 (2017), p. 1-175. Pour un survol de la recherche produite au GRIR, voir : Marie-Josée Fortin et Yann Fournis, « Du régional au territorial : une grande famille, ses branches et ses racines », dans Danielle Maltais et Suzanne Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques du développement régional : 30 ans de recherches au GRIR*, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale, p. 6-8.

¹⁵⁵ Phillip Muehrcke, « Maps in geography », *Cartographica: the International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, vol. 18, n° 2 (1981), p. 3.

Jugé directement utile aux yeux de l'administration de certaines grandes universités américaines, pour qui les liens avec les services d'intelligence militaire se devaient d'être maintenus, ce domaine d'études, par définition multidisciplinaire et axé sur la production de connaissances stratégiques sur une région donnée, se dissémine à travers le pays à partir de 1945. Comme l'ont montré Elliott Child et Trevor J. Barnes, la victoire institutionnelle des *area studies* vis-à-vis de la géographie dans les universités grandes universités américaines (par ex. Harvard, Yale, Princeton ou encore Brown) serait fonction de la capacité des agents à rendre leurs pratiques utiles aux yeux des décideurs politiques en contexte de Guerre froide¹⁵⁶.

N'y aurait-il donc pas un parallèle à dresser avec la situation québécoise, en faisant cependant intervenir les études urbaines et régionales? Il va sans dire que les sciences sociales se sont appropriées l'urbain et le régional de manière relativement rapide, du moins comme objets d'étude et au regard de leurs propres institutionnalisations, le tout en parallèle de la discipline géographique¹⁵⁷. Qu'en est-il, cependant, de l'autonomisation graduelle et relative du domaine de recherche lui-même?

4.3.1. L'étude de l'urbain et du régional au Québec : une disciplinarisation parallèle

Entamée avec la création de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal en 1961 – qui, après sa fusion avec l'École d'architecture, s'intègre à la faculté d'Aménagement en 1968¹⁵⁸ – et par la création d'entités gouvernementales ayant comme fonction de mener à bien des études sur le développement des régions du Québec¹⁵⁹, l'institutionnalisation des études urbaines et régionales au Québec connaît un élan au début des années 1970. Par la multiplication des départements, regroupements et autres formes institutionnelles se donnant comme objectif d'étudier l'urbain et le

¹⁵⁶ Elliott Child et Trevor Barnes, « American imperial expansion and area studies without geography », *Journal of Historical Geography*, vol. 66 (2019), p. 53.

¹⁵⁷ Voir Yves Martin, « Les études urbaines », *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 1-2 (1962), p. 119-128.; Gérald Fortin, « La sociologie urbaine au Québec : un bilan », *Sociologie et sociétés*, vol. 4, n° 1 (1972), p. 7-14.; Guy Massicotte, « Les études régionales », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2 (1985), p. 155-173.

¹⁵⁸ Gérard Beaudet et Jean-Philippe Meloche, « L'aménagement du territoire au Québec, le parent pauvre des sciences régionales », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4 (2012), p. 697.

¹⁵⁹ Comme le souligne Polèse, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) « était le premier grand chantier d'études dans ce qu'on appellera aujourd'hui les sciences régionales, réunissant pour la première fois des économistes, géographes, sociologues et d'autres autour d'une problématique de développement régional ». Mario Polèse, « À propos de l'extraordinaire diversité (et ouverture) des sciences régionales québécoises : origines et perspectives », *Revue d'économie urbaine & régionale*, n° 4 (2012), p. 516.

régional sous différentes facettes, on constate ainsi la construction graduelle de collectifs multidisciplinaires contribuant d'un point de vue externe à la reconsidération de la place de la géographie dans le champ scientifique. Loin de constituer un mouvement homogène, l'émergence de ces champs multidisciplinaires, peuplés d'économistes, de sociologues, de politologues, d'historiens et de géographes, prend différentes formes à l'échelle du Québec, se focalisant par endroit sur l'étude de l'urbain par la modélisation et, ailleurs, sur les dynamiques de la ruralité et des espaces périphériques. Néanmoins, nous sommes à même de noter le poids de disciplines comme la sociologie et l'économie, entre autres par l'entremise de la science régionale (« au sens nord-américain du terme »¹⁶⁰), dans l'institutionnalisation de ces domaines de recherche, le tout, peut-être, au détriment de la géographie.

Fondé en 1969, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) se donnait initialement comme mandat « de créer des centres de recherche [...] parrainés par des agences ou des ministères de l'État québécois qui contribueraient alors à leur financement »¹⁶¹. C'est dans cet optique que fut constitué le Centre de recherche urbaines et régionales (CRUR) – rebaptisé Centre-Urbanisation en 1971 – avec le parrainage de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), organisme public fondé en 1968 à partir des structures du Conseil d'orientations économique (1961) et du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (1963). Dans la foulée, plusieurs chercheurs d'horizons disciplinaires variés y sont recrutés. Pensons à Gérald Fortin, pionnier de la sociologie urbaine au Québec et premier directeur du Centre, mais également aux sociologues Guy Coulombe, Jacques T. Godbout et Francine Dansereau, aux économistes Pierre Lamonde et Jean-Claude Thibodeau ainsi qu'à Mario Polèse, économiste formé en sciences régionales à l'Université de la Pennsylvanie auprès de Walter Isard¹⁶². Au cours des années 1980, des géographes (Damaris

¹⁶⁰ CREGUQ, « Les études de 1^{er} cycle en géographie », p. 51. Le terme fait ici référence au courant de l'économie ayant émergé aux États-Unis au début des années 1950 et qui, par sa proximité avec la géographie économique, a contribué au renouvellement méthodologique de la géographie et à ce que Ian Burton aura qualifié de « révolution quantitative ». Ian Burton, « The Quantitative revolution and theoretical geography », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 7, n° 4 (1963), p. 151-162.

¹⁶¹ Mario Polèse, « Naissance et mutation d'un lieu unique de recherche en sciences humaines appliquées », dans Pierre Doray, Edmond-Louis Dussault, Yvon Rousseau et Lyne Sauvageau (dir.), *L'Université du Québec, 1968-2018. 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 451.

¹⁶² La « science régionale », dans son acception nord-américaine, fait référence à une tradition scientifique et intellectuelle qui émerge aux États-Unis durant les années 1950, sous l'impulsion de Walter Isard, économiste formé à l'Université Harvard. Ce dernier aura contribué à la construction de marqueurs disciplinaires donnant à voir sur un processus de spécialisation par objet : la région, comprise à titre d'objet spatial à même d'être modélisé

Rose, Anne-Marie Séguin, Gilles Sénécal) se joignent également à l'équipe de chercheurs, le tout dans l'optique de poursuivre le développement d'une filière urbaine près de la géographie sociale de traditions française et anglo-saxonne¹⁶³.

Sous l'impulsion d'une équipe formée d'une dizaine de professeurs, l'INRS-Urbanisation entreprend au cours des années 1970 et 1980 une série de chantiers en partenariat avec les autorités publiques, le tout en vue de cerner les paramètres et les potentialités de grands projets d'aménagement urbain. Cette proximité entre le politique et le scientifique, pensée sous le signe de l'applicabilité des connaissances produites, laisse néanmoins poindre l'idée selon laquelle l'intérêt qu'une communauté donnée porte sur un objet, dans ce cas-ci le régional et l'urbain, n'est pas pleinement autonome de la pertinence sociale et économique lui étant attribuée dans la sphère publique¹⁶⁴. Ces initiatives rassemblent alors les efforts de sociologues, d'économistes, de politologues et de géographes, et mènent à la création d'un « langage partagé »¹⁶⁵.

À partir des années 1980 émerge également la question du statut de l'INRS et de sa place au sein du réseau de l'Université du Québec, un enjeu qui, à terme, conduit à la pleine intégration du Centre à titre de constituante universitaire, puis éventuellement à sa fusion avec l'Institut québécois de recherche sur la culture en 1994 pour devenir l'INRS-UCS (urbanisation, culture et société)¹⁶⁶.

mathématiquement. Par la création d'association (Regional Science Association, 1954), de revues (*Papers in Regional Science*, 1955) et de départements (Department of Regional Science, University of Pennsylvania, 1958), la somme toute rapide institutionnalisation de la science régionale aux États-Unis mène à la formation d'une génération de chercheurs versés en économie spatiale et en géographie économique (par ex. Thomas Reiner, Ben Stevens, Ron Miller, Julian Wolpert, William Alonso, William Warntz, Mario Polèse, etc.), qui, à leur tour vont contribuer à la diffusion de ce projet (multi)disciplinaire dans les universités nord-américaines. Combiné à la réémergence des théories de la localisation en Europe, plus précisément en France et en Allemagne, le développement de la science régionale américaine aura assurément constitué un facteur déterminant dans l'avènement du « tournant quantitatif » en géographie, moment caractérisant les années 1960 dans le monde anglo-saxon. Antoine Bailly, « La science régionale en perspective », *Géographie, économie, société*, vol. 2, n° 1 (2009), p. 1-3.

¹⁶³ Polèse, « Naissance et mutation d'un lieu unique de recherche », p. 457.

¹⁶⁴ Au sujet de la région comme objet de science, Bourdieu mentionne bien que « cette lutte pour l'autorité scientifique est moins autonome que ne veulent le croire ceux qui s'y trouvent engagés et on vérifierait sans peine les grandes étapes de la concurrence entre les disciplines à propos de la notion de région correspondant, à travers différentes médiations dont les contrats de recherche ne sont pas la moins importante, à des moments de la politique gouvernementale en matière d'aménagement du territoire ou de régionalisation et à des phases de l'action régionaliste ». Bourdieu, « Identité et représentation », p. 64.

¹⁶⁵ Polèse, « Naissance et mutation d'un lieu unique de recherche », p. 455.

¹⁶⁶ Fondé en 1979 par Fernand Dumont, l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) suit les recommandations du rapport Frégault (1977) en se donnant comme mandat de « 1) poursuivre des recherches à long terme sur la nature et l'évolution de la culture québécoise, 2) conduire des investigations sur le développement culturel au Québec, 3) aménager la concertation des études québécoises et contribuer à une meilleure diffusion des travaux qui

Comme le souligne Polèse, l'INRS-Urbanisation devait en premier lieu « changer de vocation et se doter d'un programme d'études »¹⁶⁷, démarche qui se solde en 1991 par la création de programmes de maîtrise et de doctorat en études urbaines, conjointement administrés avec le Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM.

À l'échelle de la métropole québécoise, la constituante montréalaise de l'Université du Québec représente en cela le troisième nœud (après l'Université de Montréal et l'INRS) permettant de caractériser l'institutionnalisation des études urbaines francophones. Créé en 1973 après deux années de préparation, le module d'études urbaines de l'UQAM est d'abord rattaché au secteur des Sciences humaines. Jean-Maurice Granger, un ressortissant français inscrit au doctorat en planification urbaine à l'Université Harvard, mais rattaché au département de sciences politiques de l'UQAM à titre de professeur, est alors mandaté afin d'assurer la constitution d'un programme de baccalauréat spécialisé en études urbaines¹⁶⁸. Le module d'études urbaines, au sein duquel sont actifs des professeurs de divers départements et organismes, passe toutefois au secteur des sciences économiques et administratives de l'université en 1975, avant d'être constitué en « rassemblement » en 1976¹⁶⁹. Sous l'impulsion de Luc-Normand Tellier, un diplômé du département de science régionale de l'Université de la Pennsylvanie, appuyé par les urbanistes Calvin Veltman et Richard Morin, et par Jean Stafford, spécialiste des études touristiques, cette structure administrative pave ensuite la voie à la création du département d'études urbaines, projet qui se concrétise finalement en 1981¹⁷⁰. Ainsi observe-t-on le développement de programmes

en résulteraient ». C'est notamment sous l'égide de cet institut que fut mis sur pied le chantier des histoires régionales dont plusieurs des résultats furent publiés aux éditions de l'IQRC puis aux Presses de l'Université Laval. Guy Frégault (dir.), *Rapport du groupe de travail sur l'Institut d'histoire et de civilisation du Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1977, cité dans Fernand Harvey, « Fernand Dumont et l'Institut québécois de recherche sur la culture », *Recherches sociographiques*, vol. 42, n° 2 (2001), p. 352.

¹⁶⁷ Polèse, « Naissance et mutation d'un lieu unique de recherche », p. 458-459.

¹⁶⁸ Luc-Normand Tellier et Richard Morin, *Quarante ans d'histoire du Département d'études urbaines et touristiques*, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, 2017, p. 2-3

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 3-6

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 18.

spécialisés¹⁷¹, la multiplication du nombre de professeurs entre 1976 et 1981¹⁷², puis la création d'un organe de publication – *Téoros : revue de recherche en tourisme* – en 1982.

Au cours des années 1980, la question de l'identité multidisciplinaire du Département d'études urbaine vint à poser problème, notamment vis-à-vis des regroupements disciplinaires se réclamant des objets transversaux qui, jusqu'alors, constituait le fer de lance des enseignants-chercheurs qui y étaient actifs, à savoir l'urbain, le régional et le touristique. À cette fin, la direction effectue une requête auprès de la Commission des études de l'UQAM pour que soit révisé l'intitulé du département, et ce, afin d'en faire un « département d'études urbaines, régionales et touristiques ». L'objectif était alors d'intégrer de manière explicite les préoccupations des professeurs se spécialisant dans l'analyse des phénomènes régionaux et/ou touristiques et, en outre, de refléter les orientations pédagogiques que le département tentait de se donner, notamment sur le plan des programmes d'études supérieures¹⁷³.

Afin d'évaluer la réception de ce changement au sein de l'Université, divers départements (design, sciences juridiques, sciences économiques, sociologie, science politique et géographie) sont consultés, la majorité se positionnant en faveur de cette réorientation, notamment en raison du fait qu'un tel titre pourrait correspondre de « façon plus heureuse aux ouvertures que le département développe au niveau du 2^e et 3^e cycles »¹⁷⁴. Du lot, les départements de sciences politiques et de géographie émettent des réserves : le premier en conséquence du manque de transparence quant aux implications institutionnelles d'un tel changement et le second, en raison du recoupement disciplinaire lié à l'adjonction du terme « régional » à l'intitulé du Département d'études urbaines. S'opposant « vivement à la nouvelle appellation », les membres du département de géographie insistent alors sur le fait qu'il s'y « donne une formation en études régionales au baccalauréat à la maîtrise », que les programmes en question « comportent une option en aménagement rural et

¹⁷¹ Le programme d'études urbaines inauguré en 1974 est restructuré en 1977 pour devenir un baccalauréat en urbanisme. Au cours des années 1980, d'autres programmes sont créés. Pensons au certificat d'études appliquées en urbanisme (1985) ou encore à la maîtrise en analyse et gestion urbaine, gérée en partenariat avec l'INRS-Urbanisation et l'École nationale d'administration publique (ENAP) de 1986 à 2000, puis la maîtrise et le doctorat en études urbaines à partir de 1991, le tout en partenariat avec l'INRS-Urbanisation.

¹⁷² *Ibid.*, p. 18

¹⁷³ Extrait du compte-rendu de l'Assemblée département du département d'études urbaines, 6 juin 1985, p. 1. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département d'études urbaines et touristiques, 137U, 120, 1.

¹⁷⁴ Lettre de Robert Couillard, directeur du département de sciences juridiques, 19 août 1985, p. 1. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds d'archives du Secrétariat général, 1U, 195, 13.

régional » et que, de manière plus importante, « les études régionales de l'espace sont du domaine de compétence de la majorité des professeurs »¹⁷⁵ du Département de géographie. Sans négociation possible, la Commission des études rejette finalement la requête du Département d'études urbaines, proposant plutôt une appellation qui ne tiendra pas compte de l'objet régional. Bien que cette option soit finalement retenue en 1987¹⁷⁶, l'idée d'un « changement de nom au “Département d'études urbaines et touristiques”, explique Calvin Veltman, heurte de front le sens d'appartenance des régionalistes qui travaillent au département »¹⁷⁷. En somme, cette opposition départementale illustre dans un premier temps le développement d'un domaine multidisciplinaire aux frontières du champ de la géographie et dont la légitimité scientifique sur certains objets permet une remise en question de la prétention à l'exclusivité de la géographie. Dans un second temps, la réaction institutionnelle de la géographie témoigne quant à elle d'une conscience de l'évolution du rapport de force interdisciplinaire autour de l'objet régional.

Hors Montréal, les études urbaines et régionales se développent sous l'angle de l'aménagement du territoire et du développement régional, principalement par l'entremise d'infrastructures de recherche qui, ultimement, finissent par chapeauter la création de programmes spécialisés. En témoigne notamment le cas de l'Université Laval où, sous l'égide d'un regroupement de chercheurs actifs dans le domaine de l'aménagement du territoire, est créé un premier programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.

4.3.2. Les infrastructures de recherches en études urbaines et régionales : les exemples du CRAD et du GRIDEQ.

Au-delà des structures départementales et autres formules institutionnelles permettant la création de programmes et la reproduction de collectifs de recherche, la mise sur pied de centres de recherche multidisciplinaire axés sur l'étude des phénomènes urbains et régionaux contribue elle-même aussi à la pression qui s'exerce sur la géographie, notamment en ce qui a trait au travail de mise en

¹⁷⁵ Extrait du procès-verbal de l'Assemblée départementale de géographie, tenue le 8 août 1985, p. 1. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département d'études urbaines et touristiques, 137U, 120, 1

¹⁷⁶ Tellier et Morin, *Quarante ans d'histoire*, p. 29

¹⁷⁷ Veltman ajoute d'ailleurs que « l'opposition des géographes [...] nous étonne », notamment en raison du fait qu'« ils n'ont qu'un ou deux “régionalistes” chez eux ». Lettre de Calvin Veltman, directeur du Département d'études urbaines, à Gilbert Dionne, Vice-recteur de l'enseignement et de la recherche, 25 août 1986, p. 1. Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Département d'études urbaines et touristiques, 137U, 120, 1

frontière de son territoire scientifique. Prenons pour exemples les cas du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) de l'Université Laval et du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Fondé en 1972 par une décision du Conseil des Universités à partir des structures de la deuxième section de l'Institut supérieur des sciences humaines de l'Université Laval¹⁷⁸, le CRAD se donne comme mandat de rassembler les chercheurs de l'Université Laval travaillant de près ou de loin sur des enjeux relevant de l'aménagement du territoire. Par la même occasion, un programme d'étude de deuxième cycle est mis sur pied. Interdisciplinaire dans sa construction et se voulant le reflet des activités du CRAD, le programme en question est alors centré sur l'aménagement du territoire et le développement régional (ATDR). Sur le plan des objets de recherche, les orientations initiales du CRAD donne autant dans l'analyse du « contenant » – c'est-à-dire le milieu « physique, naturel et artificiel », en cela que « l'organisation du cadre de vie se fait à partir de la connaissance des potentialités et contraintes biophysiques » – que du « contenu » – en référence « aux populations et à leurs activités », dès lors que « l'évolution des activités et des relations humaines se base sur la connaissance des potentialités et contraintes socio-économiques »¹⁷⁹.

Conséquemment, « la recherche au CRAD s'assimile à une contribution conscience à la modification des structures physico-spatiales et socio-économiques »¹⁸⁰, rassemblant par le fait même des représentants d'une variété de disciplines (foresterie, géodésie, agriculture, géographie, économie, droit, science politique, architecture, sociologie)¹⁸¹. Constitué en faisceau, le CRAD contribue, sur le plan des sociabilités, au processus de disciplinarisation des études régionales à l'Université Laval en formant des chercheurs spécialisés et en participant au transfert des connaissances relatives aux dynamiques régionales, notamment par « la recherche à la fois fondamentale et applicable, réalisée en relation avec les organismes devant utiliser les résultats de

¹⁷⁸ Lafontaine, « L'émergence et l'évolution des études régionales au Québec », p. 576.

¹⁷⁹ CRAD, « Mandat et objectifs : C.R.A.D. », Québec, Centre de recherches en aménagement et en développement de l'Université Laval, 1974, p. 4. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 16, 2.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ CRAD, « Plan de développement et documents d'appui à une demande de subvention catégorie Centre F.C.A.C., 1974-1975 », Québec, Centre de recherches en aménagement et en développement de l'Université Laval, 1974, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 15, 6.

recherche »¹⁸². Quant aux terrains d'études privilégiés, trois espaces de références sont d'emblée valorisés, tout en répondant d'échelles d'analyses distinctes. Pensons à la région de Québec, au Québec dans son ensemble ainsi qu'au « Tiers-monde », un panorama qui illustre la prégnance de cadres d'analyse socio-économique faisant appel au modèle centre-périphérie.

Le CRAD illustre en quelque sorte la manifestation d'un mouvement institutionnel dont les ramifications sont observables dans plusieurs universités francophones au Québec, durant la première moitié des années 1970. En effet, l'institutionnalisation de la spécialisation des études urbaines et régionales va avoir donné lieu à la création de plusieurs centres de recherche à vocation interdisciplinaire, comme le Centre de recherche en aménagement régional (CRAR) de l'Université de Sherbrooke ou encore le Centre de recherche en développement économique (CRDE) et le Centre de recherche et d'innovation urbaine (CRIUR), respectivement affiliés au département d'économie et à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal¹⁸³. Suivra le Groupe de recherche en intervention régionale (GRIR) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 1983. Hors Québec, on retrouve également des trajectoires analogues, notamment à l'Université d'Ottawa où, sous l'égide du département de géographie, des enseignants-chercheurs mettent sur pied le Centre d'études et de recherche en développement régional (CERDR). Fondé en 1968 et dissout en 1973, ce centre fût un temps responsable d'une programmation scientifique et pédagogique témoignant du désir des géographes de l'université de développer une filière aménagiste¹⁸⁴. En dehors de la Faculté des arts, une École de planification urbaine et régionale est également mise sur pied et administre un programme de maîtrise en aménagement, le tout de manière éphémère entre 1977 et 1983¹⁸⁵. Au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton se dote à son tour d'une unité dédiée à la recherche dans le domaine en assurant la création de l'Institut

¹⁸² CRAD, « Mandat et objectifs : C.R.A.D. », p. 4.

¹⁸³ CRAD, « Mémoire du Comité de coordination des centres de recherches en aménagement, développement et planification (C.R.A.D.E.P.) », Québec, Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval, 1973, p. 6-10. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 31, 10.

¹⁸⁴ À cet effet, voir les documents relatifs aux calendriers des activités du Centre ainsi qu'aux programmes d'études qu'il chapeaute. Archives de l'Université d'Ottawa, Fonds Centre d'études et de recherche et Développement régional, 50, Boîte NB-1643.

¹⁸⁵ Tahrana Lovlin et Mark Seasons, « A History of the Core Curriculum of Planning Education in Canada », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 23, n° 1 – Supplement (2014), p. 106. Voir également les dossiers « Aménagement régional – Programme de cours / School of Urban and Regional Planning, 1978-1982 », Archives de l'Université d'Ottawa, Fonds Département de géographie, 50, boîte NB-1865.

canadien de recherche en développement régional (ICRDR) sous les auspices du politologue acadien Donald J. Savoie¹⁸⁶.

Dans un effort visant à définir de manière opératoire la recherche en « aménagement du territoire », tant auprès des autorités universitaires que des organismes provinciaux à même de financer les projets du Centre, l'équipe du CRAD est rapidement amenée à circonscrire un domaine relativement étendu, soit « toutes les recherches ayant une dimension spatiale ou territoriale évidente et effectuées dans une perspective d'aménagement, à court ou à long terme »¹⁸⁷. Au cours des premières années d'exercice du Centre, une variété de thématiques occupe les chercheurs qui y sont actifs. Pensons aux enjeux liés à l'« équilibre de l'ensemble urbain et régional », à la « dynamique du monde agro-forestier » ou encore à la « métamorphose des pays du Tiers-Monde »¹⁸⁸.

Après quelques années de difficultés administratives sous le directorat de Pierre Guertin, de l'École d'architecture¹⁸⁹ – situation se traduisant notamment par une stagnation des adhésions de chercheurs¹⁹⁰ –, le CRAD met sur pied un plan d'action pour la période 1979-1982. Sous la coordination de Peter Clibbon, professeur au Département de géographie, son programme scientifique est resserré, tant sur le plan thématique que spatial, le tout dans l'optique « d'effectuer des recherches théoriques et appliquées en aménagement et en développement à l'intérieur d'un territoire géographiquement restreint »¹⁹¹. Dès lors, la portée géographique des projets chapeautés par le Centre se concentre désormais sur la région de Québec tout en étendant sa portée sur trois transects : sur la rive nord, entre le comté de Portneuf et Charlevoix; sur la rive sud, entre le comté

¹⁸⁶ Lafontaine, « L'émergence et l'évolution des études et sciences régionales au Québec », p. 576.

¹⁸⁷ Groupe de travail sur l'Aménagement du territoire, « Rapport final soumis au vice-recteur à l'enseignement à la recherche », Québec, Université Laval, 1975, p. 10. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 17, 2.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Afin d'exemplifier le tout, mentionnons la suppression de la thèse de maîtrise en aménagement au profit d'un « essai », l'important conflit de travail ayant secoué les relations entre les corps professoraux et l'administration universitaire, le départ des professeurs affiliés au programme ainsi que le démantèlement du centre de documentation du Centre.

¹⁹⁰ De 1972 à 1977, le CRAD connaît une croissance notable en ce qui a trait au nombre de chercheurs se prévalant du statut de membres. Après une augmentation de 8 à 20 membres au cours de cette période, on constate une certaine stagnation, voire un déclin après 1977 (17 membres), puis un regain de vie à partir de 1980 (25 membres en 1980-1981; 36 en 1981-1982). Voir : CRAD, *Plan de développement 1981-1984*, novembre 1981, p. 19. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 17, 2.

¹⁹¹ CRAD, *Plan d'action pour le CRAD pour les trois prochaines années (1979-1982)*, 1^{er} février 1979, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 17, 2.

de Lotbinière et Rivière-du-Loup; puis au sud, vers la Beauce. Malgré cet effort de rationalisation, on constate malgré tout la persistance d'un intérêt scientifique pour les enjeux spatiaux et territoriaux internationaux¹⁹².

Au cours des années 1980, le CRAD s'impose comme l'un des grands centres nord-américains pour le développement de la recherche en modélisation spatiale appliquée aux espaces urbains¹⁹³. Si, durant cette période, la contribution de géographes (par ex. Peter Clibbon, Joël Rouffignat, François Hulbert, Marcel Bélanger, Gilles Ritchot, Paul-Y. Villeneuve, Dean Louder, Eric Waddell) aux différents programmes de recherche chapeautés par le centre est manifeste dans les domaines de la morphologie urbaine, de l'analyse des identités régionales et de l'aménagement¹⁹⁴, la finalisation du projet de création d'une faculté d'aménagement durant les années 1990 conduit, d'une part, au rapatriement du CRAD, alors centre universitaire, sous un giron facultaire. D'autres part, cela aura également comme effet de pousser les professeurs y étant actifs à envisager l'intégration du programme de maîtrise en aménagement au sein d'un département devant être mis sur pied ainsi que la création d'un programme de doctorat propre à assurer l'expansion du domaine de recherche. Ainsi, directement administré par le CRAD entre 1978 et 1980 et en collaboration par la suite¹⁹⁵, le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional est finalement reconnu par l'Ordre des urbanistes en 1984 avant de passer aux mains du Département d'aménagement fondé en 1992¹⁹⁶. Au cours des années 1990, cette entité institutionnelle ira même jusqu'à absorber un certain nombre de professeurs de géographie, tels Paul-Y. Villeneuve et Marius Thériault. Quant au programme de doctorat, il avait été envisagé de manière sérieuse dès la fin des années 1970 sans toutefois voir le jour¹⁹⁷. Avec la création d'une faculté et d'un département d'aménagement autonomes, la création du programme de doctorat se concrétise en 1996, avant d'être reconnu au début des années 2000 par l'Association pour la

¹⁹² CRAD, *Plan de développement 1981-1984*, p. 72-77.

¹⁹³ Polèse, « À propos de l'extraordinaire diversité (et ouverture) des sciences régionales québécoises », p. 519.

¹⁹⁴ CRAD, *Plan de développement. 1981-1984*, p. 23-47.

¹⁹⁵ Sous le mandat de Jean-Gabriel Migneron (École d'architecture), les fonctions de directeur du programme d'ATDR et du CRAD sont dissociés en 1980. Claude Dubé (École d'architecture) prend alors la tête du programme de maîtrise tout en maintenant le dialogue avec la direction du Centre. CRAD, *Plan de développement 1981-1984*, p. 8.

¹⁹⁶ Depuis, le département a changé d'appellation pour devenir une École supérieure d'Aménagement du territoire (ÉSAD).

¹⁹⁷ Voir les plans de développement pour les périodes 1975-1978 et 1982. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre de recherche en aménagement et en développement, U638, 16, 2.

promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU), une entité membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)¹⁹⁸.

En parallèle de la disciplinarisation des études régionales hors-géographie à l'Université Laval, précisons que l'UQAR et l'UQAC s'inscrivent dans une trajectoire analogue à partir des années 1970, d'abord avec la création d'un programme de maîtrise en développement des régions périphériques sous l'égide du GRIDEQ (UQAR, 1978), mais également, plus tard, d'un programme de baccalauréat en géographie et aménagement du territoire (UQAC, 1991) et d'un doctorat en développement régional (UQAR-UQAC, 1996)¹⁹⁹.

Comme le souligne Bruno Jean, le GRIDEQ, est une entité de recherche officiellement reconnue par l'UQAR et constitue une « première pierre de l'édification d'un champ de connaissance en développement régional »²⁰⁰ ayant influencé plusieurs générations de chercheurs, tant par le contexte de sa mise sur pied que par sa longévité. Fondé en 1974, le regroupement avait comme vocation initiale de « sensibiliser le milieu universitaire au développement régional au moyen de colloques et de conférences », mais aussi, surtout, d'« élaborer [...] une problématique commune » et d'« entreprendre des recherches concernant les problèmes liés aux régions périphériques » tout en « collabor[ant] aux expériences de développement avec les mouvements populaires »²⁰¹. Rapidement, le GRIDEQ s'inscrit dans un paysage social et régional particulier, celui d'une « région marquée par l'expérience la plus ambitieuse en matière d'aménagement du territoire »²⁰², à savoir du BAEQ entre 1963 et 1966.

Le programme scientifique porté par les membres fondateurs du GRIDEQ en est un d'interdisciplinarité; l'objectif étant de cerner la dimension sociale des territoires. Sont ainsi conviés à l'effort intellectuel des sociologues (Fernand Harvey), des économistes (Yves Dion), des historiens (Guy Massicotte) et des géographes (Clermont Dugas). Entre 1974 et 1982, le

¹⁹⁸ Voir : <https://www.esad.ulaval.ca/a-propos/mission>

¹⁹⁹ Jean, « Le développement régional », p. 421-424.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 420.

²⁰¹ GRIDEQ, 1976, cité dans Pierre Bruneau, Serge Côté, Hugues Dionne, Bruno Jean, Danielle Lafontaine, Paul Larocque, Carol Saucier et Oleg Stanek (dir.), *Développement régional : problématique et programmation du GRIDEQ*, Rimouski, GRIDEQ, p. 13.

²⁰² Fournis, « Penser la ruralité et son développement », p. 155.

regroupement connaît une croissance notable, passant de 4 membres fondateurs à 36 membres réguliers et associés²⁰³ (voir figure 4.1).

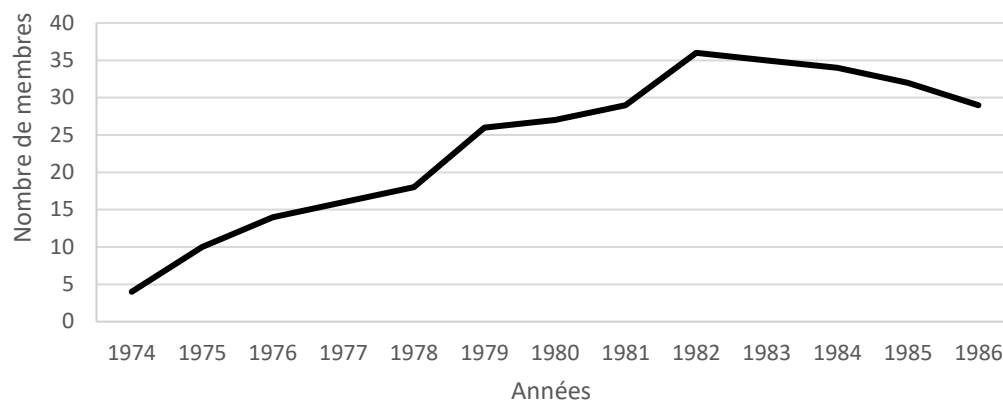


Figure 4.1. – L'évolution du nombre de membres au sein du GRIDEQ, 1974-1986.

Source : Bruneau *et al.*, 1993, p. 134-145

Au cours des premières années d'activités du GRIDEQ, les jeunes chercheurs issus des différentes disciplines concernées ont alors comme ambition de décloisonner la recherche sur le développement régional, le tout en en appelant à une pratique de l'interdisciplinarité. Toutefois, on y constate la prégnance de la sociologie québécoise des années 1950 et 1960, notamment autour des travaux du BAEQ, et du tournant critique des années 1970 en sciences sociales. Comme le mentionne Yann Fournis, le GRIDEQ proposait dès 1975 « une analyse large, où les espaces ruraux sont caractérisés comme des lieux de vie au sens exclusif, confrontés à des logiques spatiales exogènes »²⁰⁴, retrouvant ainsi la logique de centre-périphérie chère à la sociologie du développement.

Sur le plan théorique, le cas du GRIDEQ se distingue ainsi de manière notable de ce qui a pu être observé à Montréal (INRS, UQAM) ou encore à Québec (CRAD) dès lors qu'« [a]ucun membre du groupe n'a fait siennes les approches issues de l'*urban and regional planning* ou des sciences régionales »²⁰⁵, des courants demeurés très près de la théorie économique et des efforts de modélisation qui en sont sous-jacents. On constate incidemment le développement du champ des

²⁰³ Bruneau *et al.*, *Développement régional : problématique et programmation du GRIDEQ*, p. 134.

²⁰⁴ Fournis, « Penser la ruralité et son développement », p. 157.

²⁰⁵ Bruneau *et al.*, *Développement régional : problématique et programmation du GRIDEQ*, p. 13.

études urbaines et régionales à titre d'espace hétéronome, non-consensuel, opposant d'un côté les tenants de la modélisation, près de la science régionale isardienne et, de l'autre, ceux ayant œuvré à la conceptualisation du développement local. À cet effet, Mario Polèse, dans un texte à forte teneur critique, n'hésite pas à qualifier l'émergence de la recherche sur le développement local de « douce illusion dangereuse » en ce qu'il s'agit d'un concept sans cohérence épistémologique véritable, poussant vers la projection morale et l'évaluation manichéenne des situations régionales, le tout sous le spectre du « mythe du modèle alternatif », du raisonnement tautologique et de valeurs individualistes cachées sous des « draps collectivistes »²⁰⁶. Convenons ainsi du caractère polémique de la vocation du GRIDEQ d'œuvrer dans la recherche-action.

Malgré la vocation multidisciplinaire du regroupement, c'est donc la sociologie qui, rapidement, en vient à occuper le haut du pavé dans la formulation de ses orientations générales et scientifiques. Sur les questions des déséquilibres disciplinaires, Fournis souligne d'ailleurs qu'au cours des années 1980, « l'histoire [...] et la géographie [...] sont nettement dominées par la sociologie » et qu'il s'agit d'une « tendance structurante » de l'histoire du GRIDEQ²⁰⁷. À cet effet, le recrutement de sociologues entre 1975 et 1980 aurait eu comme effet de « déplac[er] le centre de gravité du groupe » et, ce faisant, de déplacer l'orientation de la recherche « vers une approche plus radicale, plus sensible aux résistances populaires qu'à la rationalisation planificatrice »²⁰⁸. Il en résulte le développement graduel d'une tension opposant d'un côté une posture sociale « attentive à la pluralité des forces politiques et sociales » et une posture radicale « centrée sur un conflit structurel, central, qui surdéterminerait et ordonnerait les forces sociales mobilisées »²⁰⁹. Le poids de la sociologie au sein du regroupement se traduit également sur le plan de la direction : à partir des années 1980, les sociologues du GRIDEQ (Benoit Lévesque, Serge Côté, Hugues Dionne, Bruno Jean et Danielle Lafontaine) auront ainsi été les chercheurs ayant su le mieux conditionner les orientations du regroupement autour de la recherche-action, le tout sur fonds de théories de la

²⁰⁶ Mario Polèse, « Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse », dans Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Le Québec des régions : vers quel développement?*, Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ/GRIR, p. 321-325.

²⁰⁷ Yann Fournis, « Le développement territorial entre sociologie des territoires et sciences régionale : la voix du GRIDEQ », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 4 (2012), p. 553

²⁰⁸ Yann Fournis et Marie-Josée Fortin, « Des sciences du territoire au Québec? Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) », dans Pierre Beckouche, Claude Grasland, France Guérin-Pace et Jean-Yves Moissoner (dir.), *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Karthala, 2012, p. 125.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 126.

dépendance, du développement inégal, des relations centre-périphérie et, plus largement, des perspectives tiers-mondistes donnant dans l'analyse des mouvements sociaux, du développement « par le bas », des relations collectivités-État ou encore de la vitalité populaire des arrières-pays²¹⁰.

Du point de vue de la géographie, on observe ainsi une minorisation graduelle, illustrée notamment par le départ de Clermont Dugas à la fin des années 1970. Ce géographe reconnu comme spécialiste de l'aménagement du territoire²¹¹ opte ainsi pour une trajectoire en marge du regroupement, investissant la question régionale à partir de la géographie, comme en témoigne la publication d'une série d'ouvrages faisant école²¹² dans ce qu'on pourrait appeler, à la suite d'Anne Gilbert, la « nouvelle géographie régionale »²¹³. Au cas de Dugas s'ajoute celui de Pierre Bruneau qui, malgré son passage à la direction du GRIDEQ en 1979-1980, se défait de son statut de membre régulier en 1981 pour devenir membre associé, sans toutefois délaisser la recherche sur les inégalités spatiales²¹⁴.

²¹⁰ Bruneau *et al.*, « Développement régional », p. 14.

²¹¹ Voir : Clermont Dugas, « L'influence du climat sur les activités forestières dans une partie de la Gaspésie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 12, n° 25 (1968), p. 156-159.; Clermont Dugas, « Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 41 (1973), p. 283-316.; Clermont Dugas, « Étude des facteurs de modification de la répartition du peuplement dans l'Est du Québec (1966-1971) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 19, n° 46 (1975), p. 167-188.

²¹² À titre d'exemples, voir : Clermont Dugas, *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1981.; Clermont Dugas, *Les régions périphériques : défis au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983.; Clermont Dugas, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74 (1984), p. 183-204.; Clermont Dugas, « L'espace rural québécois », dans Mario Carrier et Serge Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux : élément d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 13-40. On peut aussi penser aux contributions plus récentes de Dugas : Clermont Dugas, « L'évolution du peuplement sur les territoires québécois », dans Guy Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 27-54.; Clermont Dugas, « Le renforcement des centres de services : un moyen d'atténuation des disparités territoriales », dans Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 273-302.; Clermont Dugas, *Aménagement, développement et environnement au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2022.

²¹³ Anne Gilbert, « The new regional geography in English and French-speaking countries », *Progress in Human Geography*, vol. 12, n° 2 (1988), p. 208-228. Notons que l'épithète de la nouveauté (« new ») ne fait pas nécessairement consensus à l'échelle du champ. À cet effet, voir : Hans Holmén, « What's new and what's regional in the 'New Regional Geography' ? », *Geografiska Annaler – Series B : Human Geography*, vol. 77, n° 1 (1995), p. 47-63.

²¹⁴ Voir : Pierre Bruneau, « Le rôle de l'État et des bourgeoisies urbaines dans la production d'espaces de loisirs au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 67-78.; Pierre Bruneau, « Du discours sur les disparités régionales au discours sur l'espace », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 97-100.; Pierre Bruneau, *Les villes moyennes au Québec : leur place dans le système socio-spatial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989.; Pierre Bruneau, « Le rôle d'une ville moyenne périphérique dans la production d'espace : étude de cas », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 34, n° 91 (1990), p. 21-32.; Pierre Bruneau, *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000.

Il va sans dire que la minorisation de la géographie au sein du GRIDEQ y est relative. En témoigne le développement parallèle d'une géographie critique à l'Université Laval, sous le giron de Rodolphe De Koninck (GREDIN) et de Paul-Y. Villeneuve (LASCAR), illustrant la possibilité d'un dialogue auquel peut pleinement participer la géographie²¹⁵. À cela s'ajoute le passage rapide, mais fécond de Juan-Luis Klein à l'UQAR au début des années 1980. S'adjoignant aux différents chantiers du regroupement, ce géographe formé à l'Université Laval à la fin des années 1970²¹⁶ contribue à son tour cimenter l'orientation critique de la recherche qui y est produite²¹⁷. De son passage au GRIDEQ, il gagne un collaborateur en la personne d'Hugues Dionne. Même après son départ de l'UQAR en 1981, ces derniers co-signent un certain nombre d'articles portant sur les intersections entre la question régionale et les enjeux de développement²¹⁸. La réalité régionale serait d'abord et avant tout construite à même les relations sociales qui s'y déploient suivant des logiques d'échelles. Dit autrement, « la question régionale relève[rait] à la fois d'une analyse économique, attentive à la transformation des modes d'accumulation du capital et à la lutte des classes, et d'une analyse politique, centrée sur l'idéologie et le rapport État/local »²¹⁹.

Malgré le fait que Klein soit demeuré peu de temps au GRIDEQ et à l'UQAR, son passage demeure révélateur des liens qui peuvent se tisser entre les études régionales pensées au prisme du développement local et une géographie qui, au début des années 1980, s'ouvrait aux sciences sociales²²⁰. Les relations tissées à l'UQAR le suivront lors de son séjour à l'UQAC entre 1981 et

²¹⁵ Sur l'histoire de la géographie critique ou radicale au Québec francophone, voir : Juan-Luis Klein, « Radical geography goes francophone », dans Trevor J. Barnes et Eric Sheppard (dir.), *Spatial histories of radical geographies : North America and Beyond*, New York, Wiley, 2019, p. 273-299.

²¹⁶ Formé en histoire et en géographie au Chili, Juan-Luis Klein fuit la dictature de Pinochet au début des années 1970. Établi à Québec, il termine une maîtrise en géographie sous la direction de Paul-Y. Villeneuve, puis un doctorat dans la même discipline, cette fois sous la supervision de Rodolphe De Koninck. Juan-Luis Klein, « La question régionale au stade du capitalisme avancé : le cas de Québec », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1978.; Juan-Luis Klein, « Région, déploiement du capital et coût du travail : contribution à l'analyse de la croissance manufacturière dans la région de Québec », thèse de doctorat (géographie), Québec, Université Laval, 1981.

²¹⁷ Fournis et Fortin, « Des sciences du territoire au Québec? », p. 127.

²¹⁸ Voir : Hugues Dionne et Juan-Luis Klein, « L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale », *Interventions économique*, n° 8 (1982), p. 85-89.; Hugues Dionne et Juan-Luis Klein (1993) « La question régionale au Québec contemporain », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 101 (1993), p. 219-240.; Juan-Luis Klein, Hugues Dionne et Pierre-André Tremblay, « L'action collective et l'idéal communautaire : bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social », dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (dir.), *Au-delà du libéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 22-46.

²¹⁹ Fournis, « Penser la ruralité et son développement », p. 158.

²²⁰ Laurent Deshaies, « La géographie ou les défis d'une science sociale naissante », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 87 (1988), p. 253-260.; Sur la géographie radicale francophone, voir Klein, « Radical geography goes francophone », p. 273-299.

1993 – où il contribue aux activités du Groupe de recherche en intervention régionale (GRIR), une entité entretenant une parenté intellectuelle avec le GRIDEQ, mais où les géographes seront plus actifs²²¹ –, puis à son arrivée au département de géographie de l'UQAM en 1993. Le début des années 1990 marque en cela un retour aux relations multidisciplinaires dans le domaine des études régionales et par un élargissement des collaborations institutionnelles. Quelques initiatives illustrent cette tendance. En effet, c'est également en 1993 que sont créés la section développement régional de l'ACFAS et, de manière concomitante, le Réseau du développement régional, organisme ayant comme mission d'assurer « la circulation et l'échange d'information entre les personnes intéressées aux aspects économiques sociaux, politiques et culturels de l'étude des régions »²²². L'un des chantiers de la section et du réseau aura été de permettre la publication annuelle d'actes tirés des colloques organisés dans le cadre du congrès de l'Acfas. Piloté par le GRIDEQ, ce projet de publication prend alors la forme d'une collection intitulée « Tendances et débats en développement régional ». Parmi les volumes qui ont vu le jour et qui ont fait date, mentionnons *Et les régions qui perdent...?*²²³, un ouvrage coédité par le GRIDEQ, le GRIR et le département de géographie de l'UQAM, faisant en quelque sorte office de réponse (et de critique) au recueil dirigé par Alain Lipietz et Georges Benko, intitulé *Les régions qui gagnent*²²⁴.

Si la trajectoire de Juan-Luis Klein vient relativiser, voir infirmer l'énoncé selon lequel la géographie n'aurait pu contribuer aux études régionales telles qu'envisagées au GRIDEQ, il n'en demeure pas moins que la trajectoire de cette entité de recherche, de par l'évolution de ses dynamiques disciplinaires internes, témoigne des difficultés qu'ont pu rencontrer les géographes à faire valoir le bienfondé de leur présence et de leur apport aux études régionales.

²²¹ Fortin et Fournis, « Du régional au territorial », p. 6-8.

²²² Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx, « Présentation », dans Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Et les régions qui perdent...? Actes de colloque de la section développement régional de l'Acfas 1994, tenu à l'UQAM les 17 et 18 mai 1994*, Rimouski, GRIDEQ/GRIR/Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, 1995, p. V.

²²³ Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Et les régions qui perdent...? Actes de colloque de la section développement régional de l'Acfas 1994, tenu à l'UQAM les 17 et 18 mai 1994*, Rimouski, GRIDEQ/GRIR/Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, 1995.

²²⁴ Alain Lipietz et Georges Benko (dir.), *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Économie en liberté », 1992.

En somme, le développement d'infrastructures d'enseignement et de recherches en études urbaines et régionales, bien qu'elles aient été les réceptacles du travail de géographes, constitue un facteur de risque pour la géographie. Si les géographes ont su faire entrer les préoccupations liées à la pratique scientifique de l'aménagement du territoire et du développement régional dans leur propre champ, cette implication, centrale au développement de cette filière multidisciplinaire de recherche, n'aura toutefois pas contribué à positionner la discipline de manière avantageuse dans le champ universitaire, notamment au regard de disciplines qui ont su s'arroger le haut du pavé, à savoir la sociologie, l'économie et l'urbanisme, comme en témoignent les expériences du CRAD et du GRIDEQ. Le développement parallèle des assises institutionnelles des études urbaines et régionales à partir des années 1970 aura ainsi constitué une source de pression exogène pour la géographie, qui doit dès lors considérer sa portée dans un contexte de compétition interdisciplinaire.

Conclusion

Le développement de nouvelles approches théoriques, réunies schématiquement sous le parapluie de la « nouvelle géographie quantitative », percole graduellement au Québec à partir de la fin des années 1950. Sans qu'il s'agisse d'une application pure et simple des outils que l'on associe à ce courant (appareil statistique, modélisation, etc.), toujours est-il que la géographie québécoise s'ouvre peu à peu à l'idée que la discipline doive s'armer méthodologiquement et, ce faisant, se défaire de ses inclinaisons généralistes, principalement héritées des cadres classiques, qui avaient tendances à s'attacher au caractère idiographique des études régionales et à donner dans la survalorisation des individualités géographiques. Mettant au jour une opposition générationnelle, cette situation pave la voie à des discussions de fonds quant à la portée de la géographie, son utilité et son évolution, voire sa subdivision, au prisme de la spécialisation.

Jusqu'à la fin des années 1990, la spécialisation des pratiques disciplinaires, que ce soit par l'affinement des méthodes de recherche ou encore par le contact avec d'autres disciplines (économie, sociologie, géologie, biologie, etc.) s'est peu à peu transposée sur le plan institutionnel. Des infrastructures intradépartementales sont alors mises sur pied dans les différentes universités

du Québec, et ce, dans l'optique de canaliser la poursuite de ces entreprises intellectuelles et techniques. Prenant la forme de regroupements, de centres de recherche ou encore de laboratoires, ces initiatives n'en demeurent pas moins le reflet d'une directionnalité qui, en soi, n'est pas propre à la géographie. Néanmoins, ce mouvement général aura conditionné sa trajectoire, suscitant le débat avec constance parmi les géographes et, parfois, en provoquant la mutation de vocations départementales, comme en témoigne le cas de l'Université de Sherbrooke.

Avec les pressions de l'État québécois, cet état de fait, illustré par la scission assumée entre la géographie physique et la géographie humaine, se transpose aussi dans le paysage national de la publication, dès lors contraint à une refonte conséquente, menant la revue montréalaise vers une refondation sous le nom de *Géographie physique et Quaternaire*, et la revue lavaloise à une réorganisation autour des différents aspects de la géographie humaine et de l'aménagement, devenant par le fait même les *Cahiers de géographie* de l'ensemble du Québec. Bien que reflétant d'une certaine façon l'état du champ, au Québec comme ailleurs, la mise au jour des tractations ayant mené à cette nouvelle donne permet de voir que l'espace disciplinaire de la géographie, comme celui des sciences de manière générale, demeure *relativement* autonome vis-à-vis des entités à même d'assurer l'allocation des ressources nécessaires à son fonctionnement, en l'occurrence l'État et les administrations universitaires.

La question de la spécialisation des pratiques et sa transposition sur le plan institutionnel posent à nouveaux frais l'enjeu de la localisation de la géographie dans les arrangements universitaires. Le cas lavalois, qui nous a ici servi d'exemple, montre bien en quoi les reconsidérations internes quant à la portée et à l'utilité des savoirs géographiques et de la discipline brouillent sa réception à l'échelle de l'université. Bénéficiant d'une forme d'accalmie administrative, la géographie aura eu, au cours des années 1960 et 1970, le luxe de se poser elles-mêmes ces questions dont les fondements sont, d'abord et avant tout, identitaires. Durant les années 1990, cependant, les réformes administratives touchant l'ensemble des corps facultaires lavalois a placé les géographes au pied du mur, les forçant à entrer en dialogue, à étayer leur pensée et, ce faisant, à mettre au jour certaines lignes de faille, notamment en ce qui a trait au rapport à la conception de l'unité de la géographie et, plus largement, à l'attachement de la discipline aux différents domaines de la connaissance (sciences humaines et sociales, sciences naturelles et appliquées, etc.).

Touchant de près à la question de la spécialisation disciplinaire et à ses effets sur les représentations de la place et de la portée de la géographie dans l'université, ces enjeux historiquement situés montrent qu'il s'agit-là d'une forme de pression essentiellement endogène ou interne – bien que parfois conditionnée par des facteurs externes (ex. l'État, l'administration, etc.) – en cela qu'elle résulte d'une mutation irrémédiable de la discipline géographique et des sciences de manière générale, au Québec comme ailleurs²²⁵.

À l'exercice de cette pression endogène s'ajouterait toutefois une forme sociologiquement pertinente de compétition interdisciplinaire, que nous qualifions ici de pression exogène ou externe. En prenant pour exemple le développement des études urbaines et régionales au Québec, nous sommes à même de constater l'émergence de projets disciplinaires et d'assises institutionnelles pouvant, de près ou de loin, recouper ceux de la géographie. Tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche, la rencontre entre la géographie et ces domaines – multidisciplinaires par essence, mais disciplinarisés autour d'objets (la région ou l'urbain) – a pu, par moment, prendre la forme d'une lutte aux frontières des champs concernés, que ce soit sur le plan a) des objets d'études rattachés aux départements (l'UQAM et à la « bataille » entourant l'usage du vocable « régional »); b) de l'offre de programmes et des ressources qui y sont associées (le CRAD et le développement des structures d'enseignement en aménagement); ou c) de l'évolution des orientations au sein d'unités de recherche (le GRIDEQ et la minorisation de la géographie).

Sans pour autant mener à une conclusion ferme, le présent chapitre permet de cerner, nous croyons, l'un des éléments importants de l'évolution de la discipline au Québec à partir des années 1970. Le « malaise » vécu par les géographes du Québec à partir de cette décennie ayant des implications structurelles, il nous apparaissait dès lors nécessaire de mettre en lumière les facteurs étant internes à la discipline (la spécialisation, voire la fragmentation), tout en tenant compte de l'importance de l'évolution du milieu dans lequel évolue la discipline, la conditionnant nécessairement à partir de considérations qui, sans être propres à la géographie, donnent à voir sur des enjeux dépassant les limites du champ disciplinaire.

²²⁵ Peter J. Blau, *The Organization of Academic Work*, New Brunswick, Transaction publishers, 1994.; Étienne Wenger, *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.; Brad K. Wray, « Rethinking Scientific Specialization », *Social Studies of Science*, vol. 35, n° 1 (2005), p. 151-164.

CHAPITRE V

LOUIS-EDMOND HAMELIN (1923-2020) : TRAJECTOIRES D'UN ACTEUR ET TÉMOIN CENTRAL DE LA DISCIPLINARISATION DE LA GÉOGRAPHIE AU QUÉBEC¹

Dans les chapitres précédents, nous avons abordé l'histoire de la géographie québécoise contemporaine sous un angle thématique et, surtout, collectif. De l'inscription de la discipline dans les structures universitaires à la construction graduelle d'un corps associatif s'appropriant un certain nombre d'enjeux (par ex. la question nationale et la reconnaissance professionnelle), nous avons pu observer l'émergence et le développement de marqueurs sociologiques dont les trajectoires sociohistoriques permettent de qualifier l'évolution de la discipline et de sa pratique au Québec. Dans le cadre du présent chapitre, nous changeons d'échelle d'analyse et abordons un parcours individuel mettant en exergue les inflexions propres à l'histoire d'un collectif disciplinaire.

À cet effet, la trajectoire de Louis-Edmond Hamelin (1923-2020) nous apparaît exemplaire². Ce géographe, que d'aucuns ont considéré comme le « doyen » de la géographie québécoise de la deuxième moitié du XX^e siècle, aura été aux premières loges de l'inscription de la discipline dans les universités francophones du pays, de la création de liens et de mobilités internationales entre les géographes du Québec et les collectifs d'ailleurs (France, États-Unis, Royaume-Uni, URSS, etc.), puis finalement du développement de ce qu'il appelait alors la « nordologie » ou, plus largement, des études sur le Nord, compris à titre d'objet global, complexe et dynamique. À plusieurs égards, Hamelin a connu une carrière représentative de la trajectoire des acteurs ayant investi l'institution universitaire à partir des années 1940, et ce, malgré sa position somme toute centrale à l'échelle de la discipline au Canada francophone. On parle ici d'un géographe d'abord formé aux sciences sociales au Québec, puis à la géographie en France, où il travaille sous la supervision de Raoul Blanchard, de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble. En 1951, Hamelin est embauché comme professeur à l'Institut d'histoire et de géographie de

¹ Ce texte est une version remaniée d'une communication prononcée le 19 juillet 2022 à Paris dans le cadre du colloque *Life writing and geographical trajectories*, organisé lors du congrès centenaire de l'Union géographique internationale.

² À cet effet, voir Raphaël Pelletier, « Louis-Edmond Hamelin, le Nord, le Québec et les mots », dans *Faire connaissance : 100 ans de sciences en français*, Montréal, Acfas/Éditions Cardinal, 2023, p. 88-91.

l'Université Laval (IHGUL), entité scindée en 1955. Par la suite, il demeure en poste au sein de cette université jusqu'en 1978, année au cours de laquelle il prend le chemin de la Mauricie pour devenir recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Sa pensée et son implication institutionnelle, bien qu'ancrées en géographie, traversent les frontières disciplinaires pour trouver un écho certain dans un Québec qui, à partir des années 1960 et 1970, prend conscience de l'immensité des espaces qui se dressent en son septentrion, mais également des responsabilités politiques qui en découlent, notamment sur le plan politique et interculturel. Ainsi, la trajectoire scientifique de Louis-Edmond Hamelin ne peut se comprendre autrement que par l'entremise d'une intention primordiale, c'est-à-dire de cette propension à vouloir faire « entrer le Nord dans l'esprit des Québécois » et plus largement dans celui des « méridionaux ».

Conséquemment, le présent chapitre se structure en trois temps. D'abord, nous éclaircirons notre position méthodologique, le tout à partir de deux points de discussion, à savoir a) ce qu'implique le fait d'adopter un point de vue sociologique sur une trajectoire individuelle et b) ce que l'adoption d'un cadre sociologique, en l'occurrence celui de la disciplinarisation, peut apporter sur le plan de l'interprétation des trajectoires savantes. Ensuite, nous reconstituerons certains éléments de la trame biographique de Louis-Edmond Hamelin dans l'optique de mettre en relief les différents espaces sociaux, politiques et géographiques qu'il traverse et qui le traversent, le tout en mettant l'accent sur sa trajectoire académique, laissant ainsi de côté son implication universitaire à titre d'administrateur. De ce fait, l'accent sera mis sur la période qui précède son départ de l'Université Laval en 1978 de manière à mettre en relief son apport à l'institutionnalisation de la géographie. Finalement, j'ouvrirai sur les perspectives intellectuelles et politiques sous-jacentes au parcours d'Hamelin, notamment en ce qui a trait aux innovations scientifiques qu'il porte et, en filigrane, au dialogue interculturel qu'il entend mettre de l'avant, tout particulièrement à partir des années 1980.

5.1. L'écriture biographique comme geste informé par la sociologie

Le genre biographique, si on le considère d'abord et avant tout comme un geste d'écriture, ne peut s'abstraire d'une série d'écueils. Du lot, pensons à la propension à l'hagiographie ou encore à ce que l'historien des idées Yvan Lamonde qualifiait de « plaisante et facile narration d'une vie »³.

³ Yvan Lamonde, « Problèmes et plaisirs de la biographie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n^o 1 (2000), p. 91.

Cet écueil, s'il en est, mènerait à la production d'un récit construit sur un enchaînement non problématisé d'événements – souvent de manière téléologique, « comme si le sujet était “destiné” à devenir ce qu'il fut, ce qui se traduit par des récits qui anticipent l'avenir et projettent dans le passé des traits de caractère ou des convictions qui ne seront visibles que bien plus tard »⁴ – donnant notamment dans l'analyse de « processus sociaux mal analysés et mal maîtrisés »⁵. Une voie de sortie résiderait dans l'adoption d'un angle d'approche nuancé, que l'historien et sociologue des sciences Yves Gingras appelle « biographie sociologique », c'est-à-dire un récit structurel qui explique et mène à la compréhension d'une réalité sociale dans le temps, et ce, à l'échelle individuelle et collective. On parle donc plutôt d'une « fenêtre sur le passé » ou encore d'une « voie d'accès à un ensemble de pratiques » passant par la problématisation de la trajectoire et des pratiques d'agents individuels, pour parler comme le sociologue Pierre Bourdieu⁶, ou, plus simplement, comme le « traitement individuel du temps et de la “société” »⁷

D'un point de vue théorique, l'opérationnalisation d'une approche sociologique de la biographie passerait, toujours selon Gingras, par le passage d'un « moi substantiel » à un « moi relationnel ». Cela implique de cerner les actions d'agents donnés non pas vis-à-vis une société qui s'opposerait à l'individu, mais plutôt à partir d'une variété de processus sociaux menant à la production et à la reproduction d'un habitus, soit une « socialisation progressive, de la prime enfance (à la maison) à l'âge adulte (à l'école et dans les autres milieux), et qui est la source des dispositions acquises sous la forme de structures mentales et de schèmes de perception et d'évaluation »⁸. C'est donc dire que cette conception de l'écriture biographique, du rapport à la vie singulière d'un individu, se retrouve informée par la théorie des champs de Pierre Bourdieu en faisant notamment appel à la notion d'habitus. Comme l'énonce bien Gingras : « le passé, l'histoire, est également présent dans l'individu à l'état incorporé, “devenu habitus” »⁹. Ce faisant nous sommes amenés à considérer le caractère contingent des trajectoires individuelles, loin de toute forme de récit téléologique, au gré « des scènes, des contextes, des champs de force et de lutte » et à titre de « réalité sociale sous sa

⁴ Yves Gingras, « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (2000), p. 125.

⁵ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 61-62 (1986), p. 71.

⁶ À cet effet, Bourdieu écrit : « Sans doute peut-on trouver dans l'habitus le principe actif, irréductible aux perceptions passives, de l'unification des pratiques et des représentations ». *Ibid.*, p. 70.

⁷ Lamonde, « Problèmes et plaisirs de la biographie », p. 91.

⁸ Gingras, « Pour une biographie sociologique », p. 126.

⁹ *Ibid.*

forme individualisée, incorporée, intériorisée », comme le suggère d'ailleurs le sociologue Bernard Lahire¹⁰. En définitive se concentrer sur les trajectoires sociales « invite aussi à présenter les caractéristiques des espaces parcourus dans lesquels s'engendrent les pratiques : famille, école et autres institutions sociales avec lesquelles l'agent entre en interaction et qui influencent sa trajectoire au sens de provoquer des changements d'itinéraires »¹¹. Conséquemment, la biographie sociologique doit d'abord et avant tout problématiser « une vie au lieu de simplement la décrire comme un enchaînement inévitable d'événements »¹².

Dans le cadre d'une approche historiographique prenant comme objet une discipline scientifique comme la géographie, l'approche sociologique du geste biographie ouvre la porte à l'adoption de cadres théoriques opportuns. Nous nous référons ici, plus précisément, au modèle de la disciplinarisation, à distinguer du processus de « professionnalisation »¹³. Parler de disciplinarisation nous ramène à une démarche visant à cerner les paramètres de la construction sociohistorique des disciplines dans les institutions du savoir.¹⁴ Il s'agit donc d'un cadre plus sociologique qu'épistémologique en cela qu'il part d'une définition sociologique du concept de discipline, compris comme l'organisation sociale de pratiques visant à produire du savoir sur un objet et qui passe par son institutionnalisation dans un environnement social préexistant et la production de marqueurs socio-identitaires clairs (par ex. la création de revues savantes, de prix, de certifications, de collectifs et de structures institutionnelles permettant leur reproduction)¹⁵. À terme, le processus de disciplinarisation se construit à partir de trois invariants sociologiques s'inscrivant dans le temps des individus, des collectifs et des institutions, à savoir a) l'émergence

¹⁰ Bernard Lahire, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998, p. 224, cité dans *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*, p. 128.

¹³ Il s'agit, plus largement d'une distinction conceptuelle entre deux objets relevant et constituant des réalités sociales différentes, à savoir les « professions » et les « disciplines ».

¹⁴ Pour un texte général sur le concept de disciplinarisation, voir Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 1 (1991), p. 44-56. Pour une exemplification à l'aide d'études de cas, voir Yves Gingras, *Les origines de la recherche scientifique au Canada : le cas des physiciens*, Montréal, Boréal, 1991.; Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (1997), p. 163-2000.; Robert Gagnon, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal : la montée des ingénieurs francophones*, Montréal, Boréal, 1991, Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite : les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020.

¹⁵ Michel Leclerc, « La notion de discipline scientifique », *Politique*, n° 15 (1989), p. 34-40.

de pratiques nouvelles, b) leur institutionnalisation dans le paysage du savoir et c) leur condensation en une identité sociodisciplinaire¹⁶.

Ce chapitre se concentrant sur le cas d'un géographe canadien, je dirigerai mon propos suivant l'idéal-type de la trajectoire académique associée aux sociétés à tradition scientifique relativement récente, notamment en comparaison avec divers cas européens et américains. Cette perspective historique implique de tenir compte de la mobilité des individus et des connaissances qui, dans un contexte de formation internationalisée invite à voir dans l'institutionnalisation consécutive de la géographie au Canada le résultat, entre autres choses, d'un processus d'expatriation des forces vives (c'est-à-dire des futurs géographes reconnus comme tels), de leur formation dans des sociétés où la discipline se retrouve bien, ou du moins mieux, enchâssée dans les pratiques scientifiques, intellectuelles et universitaires (en l'occurrence la France, les États-Unis ou le Royaume-Uni), puis, finalement, de leur retour au pays, ce qui peut correspondre à un processus d'importation, d'application et d'adaptation des connaissances et des savoir-faire acquis au contexte local. La mobilisation de ce schéma sociologique, construit à même les trois invariants susmentionnés, permet de concevoir l'agencement presque naturel qui peut s'opérer entre la mobilité géographique des individus, la mobilité des connaissances et, ce faisant, le développement des institutions dans un pays à tradition scientifique relativement récente comme le Canada et, dans ce cas précis, le Québec francophone¹⁷.

C'est dans cette optique que j'entends problématiser le parcours du géographe québécois Louis-Edmond Hamelin, parcours qui m'apparaît typique d'une génération ayant à la fois profité des premiers élans d'institutionnalisation de la science au Canada francophone, puis participé à la poursuite du mouvement à l'échelle de la discipline géographique. L'histoire qui est celle d'Hamelin en est une de trajectoires et de mobilités, notamment dans le champ international des idées et des pratiques scientifiques. Mobilité sociale, mobilité géographique, mobilité linguistique : Il s'agit en cela d'un témoin du développement du système universitaire de langue française au

¹⁶ Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », p. 43-54.

¹⁷ Sur cette question, voir par exemple : Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité : science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1986.; Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone*, Montréal, Boréal, 2003. Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite : les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020.

Québec et du développement de la recherche universitaire dans ce même espace, situation qui l'aura amené à investir différents lieux de savoir et à opérer une mobilité transnationale dans l'acquisition de savoir-faire géographiques, mais aussi dans leur adaptation et leur hybridation. À l'échelle collective, Hamelin a également été de cette génération qui a contribué à la création d'instances fédératrices ayant comme fonction de rassembler les forces vives de la géographie au Canada et de créer des ponts entre les géographes du pays et de l'international. Sur le plan de la pensée, l'imbrication de sa trajectoire et du contexte sociopolitique l'ayant conditionné laisse poindre, au-delà d'une simple importation de pratiques, le développement d'un savoir-dire et d'un savoir-penser adaptés aux réalités géographiques canadiennes, donnant notamment dans la néologie, l'étude des perceptions géographiques et le dialogue interculturel. En cela, revenir sur l'évolution de la pensée d'Hamelin sur le Nord constitue, au-delà de la valeur historique de la démarche généalogique, une façon d'actualiser certains des thèmes auxquels le géographe s'est attaché durant la deuxième moitié du XX^e siècle, rendant ainsi palpable leur récursivité, c'est-à-dire, pour parler comme Archie Davies, la mobilité des idées géographiques dans le temps¹⁸.

5.2. Les trajectoires académiques de Louis-Edmond Hamelin : une fenêtre sur la disciplinarisation de la géographie québécoise

En 1915, Émilien-Antonio Hamelin (1880-1962), fils d'un marchand de Saint-Didace – un petit village près de Joliette – reçoit en héritage un lot de terres au nord-est de la rivière Maskinongé. C'est avec réticence que ce dernier devient alors agriculteur. Bien boisé, mais peu pourvu en outils et en bétail, le lot qui lui est échu nécessite un travail de déboisement et de défrichage important, monopolisant le temps et la force de travail du jeune homme jusqu'aux années 1930. Après avoir écarté un temps l'idée de se marier afin de prendre soin de ses parents malades – il avait 35 ans au moment du décès de son père – et après deux années à s'être dévouée à l'amélioration de ses terres, c'est un Hamelin « brimé et blessé et par la vie »¹⁹ qui décide finalement de fonder une famille. Un premier mariage a lieu en 1917, l'unissant à Emma Grenier (1889-1920) – fille d'un médecin ayant

¹⁸ Pour être précis, Davies propose une approche plus flexible de l'histoire de la pensée géographique, approche qu'il qualifie de « récursive ». Ainsi, « [a] recursive history of geography would adopt a mobile approach to geographical ideas, working backwards and forwards between new geographical statements, definitions, interpretations, and concepts as well as the intellectual histories from which they emerge, which enable them, and which can help extend them ». Archie Davies, « Of elephants and disciplines: For a recursive history of geography », *Dialogues in Human geography*, 2023, p. 3. [en ligne], [<https://doi.org/10.1177/20438206231177064>]

¹⁹ Hamelin, *Échos d'un pays froids*, p. 26.

grandi dans une « imposante maison de pierre »²⁰ dans laquelle trônait un piano à queue Steinway, symbole de réussite économique et sociale. De ce cette union avec Emma – décédée en 1920 – naît un premier enfant : Cécile. Comme cela était fréquent en de telles circonstances²¹, un second mariage est rapidement organisé. Treize mois après le décès de sa première épouse, É.-A. Hamelin se marie à Maria Désy (1882-1959), du village voisin de Saint-Barthélemy, situé du côté de la plaine laurentienne²². Né le 21 mars 1923 à Saint-Didace, Louis-Edmond Hamelin est le seul enfant de ce second mariage.

Si l'on considère l'environnement social qui fut le sien au cours des premières années de sa vie, on aurait aisément pu envisager Hamelin embrasser la vie agricole qui était celle de son père. Un dévoiement survient cependant à partir du moment où, du désir de ses parents de l'éloigner de la vocation de défricheur et au contact de membres du clergé, l'idée d'une vocation religieuse prend peu à peu le pas dans l'imaginaire du jeune homme. Sans pour autant que cette voie se concrétise, elle assure néanmoins à Hamelin un accès improbable aux institutions du savoir au Canada français, notamment en raison de sa classe sociale d'origine²³, déjouant ainsi les pronostics d'une reproduction sociale et culturelle prévisible²⁴.

²⁰ *Ibid.*, p. 27.

²¹ Notons que, traditionnellement, les veufs canadiens-français ont davantage eu tendance à se remarier que les veuves. À titre d'exemple, voir Marcel Rioux, « La connaissance de la parenté et l'urbanisation du Canada français », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), *La société canadienne française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 377-387.; Marie-Ève Harton, « Veuvage et remariage à Québec à la fin du XIX^e siècle : une analyse différentielle du genre », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 37, n^o 1 (2008), p. 13-34.;

²² Dans ses mémoires, Hamelin écrit : « Le fait de quitter la plaine du Saint-Laurent, en l'occurrence le pays bien aménagé de Saint-Barthélemy qui a l'électricité, des trottoirs et le train, pour monter dans les hauts rocaillieux de Saint-Didace constitue une épreuve culturelle. » Hamelin, *Échos des pays froids*, p. 28-29.

²³ Comme le soulignent Dandurand, Fournier et Bernier, « À un moment où le clergé et les communautés religieuses connaissent une expansion rapide, la « campagne » (et aussi les milieux populaires) constitue en effet un important « réservoir de vocations » : en raison des coûts de la scolarisation (pensionnat, habillement, déplacements, etc.), la classe agricole ne peut assurer la « reconversion » d'un certain nombre [...] de ses fils (et filles) qu'en les « donnant » au clergé et aux communautés constituées souvent la seule voie religieuses. Pour ces jeunes des milieux ruraux, la vocation religieuse d'accès aux études secondaires et supérieures ». Pierre Dandurand, Marcel Fournier et Léon Bernier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, n^o 1 (1980), p. 113-114.

²⁴ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Sens commun », 1970.

5.3.1. Parcours scolaires et certifications académiques

Comme toutes les générations l'ayant précédé, Hamelin a dû passer par les collèges classiques avant de pouvoir investir les lieux de l'Université. Cependant, il importe de souligner que l'accès à l'éducation classique ne représentait pas une avenue concevable pour tous. Loin d'être une institution démocratique, le collège classique constituait d'abord un vecteur de reproduction sociale et culturelle pour les élites canadiennes-françaises²⁵. C'est donc par l'entremise de niveaux socialement « inférieurs » qu'Hamelin entame son parcours éducatif. Après la complétion du cours élémentaire au Couvent des Filles de Jésus (1929-1937), il est d'abord admis au cours commercial dispensé au Collège de Berthierville, qui offrait alors un cursus mieux adapté aux besoins de la population²⁶. Après une année de scolarité dans cette institution (1937-1938), il opte finalement pour le cours classique, et ce, avec le soutien de sa mère et le concours de son oncle Marie-Hervé Hamelin, un clerc de Saint-Viateur près de la pensée du chanoine Groulx²⁷.

De 1938 à 1945, il suit alors les étapes du cours classiques au Collège de Joliette : Éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, philosophie I et philosophie II. Cette formation était couronnée par l'obtention du baccalauréat, un diplôme que le Collège conférait à l'époque par l'entremise de l'Université de Montréal, devenue université autonome en 1920. Affilié à Radio-Collège²⁸ à partir de 1941, le Collège de Joliette donne également accès aux leçons radiophoniques dispensées par des chercheurs montréalais, tel le frère Marie-Victorin et Jacques Rousseau, animateurs de *La cité des plantes*²⁹. Bon étudiant, Hamelin s'implique dans le Cercle des jeunes naturalistes entre 1941 et 1944 et reçoit plusieurs prix pour ses résultats en mathématiques, en chimie, en histoire et en géographie³⁰. Au cours de ses études classiques,

²⁵ Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978.; Robert Gagnon, « Capital culturel et identité sociale : les fonctions sociales du discours sur l'encombrement des professions libérales au XIX^e siècle », *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 1 (1989), p. 129-146.

²⁶ Claude Galarneau, « Les collèges classiques au Canada français », *Les Cahiers des dix*, n° 42 (1979), p. 77.

²⁷ Hamelin, *Échos d'un pays froids*, p. 47.

²⁸ Imaginé à partir du modèle de l'Université populaire créée à Paris en 1899, le volet éducatif de la Société Radio-Canada – Radio-Collège – est dirigé par Aurèle Séguin de 1941 à 1950. Couvrant différents domaines des sciences, des sciences humaines et sociales, de la théologie et des arts, ce programme aurait constitué un important agent de changement dans le Québec des années 1940 et 1950, ne serait-ce que par l'accès inédit au savoir qu'il offre à la population québécoise francophone. Marie-Thérèse Lefebvre, « Radio-Collège (1941-1956) : un incubateur de la Révolution tranquille », *Cahiers des dix*, n° 60 (2006), p. 233-275.

²⁹ Louis-Edmond Hamelin, *Écho des pays froids*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 42-43.

³⁰ *Ibid.*, p. 49-50.

Hamelin développe un fort intérêt pour les sciences sociales, l'économie et la géographie au premier chef. C'est notamment lors de son passage à Joliette qu'il découvre les manuels de géographie de Raoul Blanchard, son premier contact avec la discipline³¹.

En 1945, Hamelin opte pour l'Université Laval afin de poursuivre ses études de maîtrise. Soulignons cependant que, malgré la création d'un Institut d'histoire et de géographie en 1946, les débuts de l'enseignement de la géographie ne s'effectuent qu'en 1948 sous les auspices du Français Pierre Deffontaines (1948, 1949 et 1950), puis de Pierre Biays (1949-1952), premiers professeurs de géographie de l'Université Laval, bien que leur implication y ait été temporaire. C'est donc dans le contexte d'une géographie institutionnellement embryonnaire en sol québécois qu'Hamelin fait ses premiers pas dans le monde des études supérieures. Considérant l'absence de certification en géographie du côté de l'Université Laval, c'est du côté de l'économie qu'il fait ses premières armes, notamment à la recommandation du père Georges-Henri Lévesque, fondateur, directeur et animateur tous azimuts de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, devenue faculté en 1943³². Malgré son appartenance institutionnelle à la discipline économique, il travaille alors sur une question éminemment géographique, soit les « aspects de géographie sociale de la cité de Joliette »³³. Fidèle au créneau de la jeune faculté des sciences sociales de l'Université Laval, son parcours est teinté par une multidisciplinarité certaine, touchant bien entendu à l'économie (Maurice Lamontagne), mais également à la sociologie (Jean-Charles Falardeau, Everett C. Hughes), à l'histoire (Albert Faucher, Mason Wade), à la philosophie (Maurice Tremblay), au droit (Louis-Philippe Pigeon, Marie-Louis Beaulieu) ou encore au service social (Roger Marier, Simone Paré)³⁴. Quant à la géographie, il y est initié par l'entremise de Benoit Brouillette qui, durant le semestre d'automne 1945, enseigne à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval à titre de professeur invité. Dès lors, son apprentissage en est un de géographie

³¹ Revenant sur son parcours, Hamelin souligne que son « intérêt hâtif pour cette dernière discipline [la géographie] doit quelque chose aux manuels de Raoul Blanchard ». *Ibid.*, p. 39-41. Entre 1938 et 1955, la maison d'édition Beauchemin fait paraître à Montréal une série de manuels de géographie signés par Raoul Blanchard, dont certains connaissent jusqu'à sept rééditions. À titre d'exemple : Raoul Blanchard, *Géographie générale*, t. 1, Montréal, Beauchemin, 1938.; Raoul Blanchard, *Géographie générale*, t. 2, Montréal, Beauchemin, 1939.; Raoul Blanchard, *Le Québec par l'image*, Montréal, Beauchemin, 1949.

³² Pour une reconstitution de la trajectoire institutionnelle et intellectuelle du père George-Henri Lévesque, tant à l'échelle de l'Université Laval que du Québec contemporain, voir : Jules Racine St-Jacques, *Georges-Henri Lévesque : un clerc dans la modernité*, Montréal, Boréal, 2020.

³³ Louis-Edmond Hamelin, « Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette », thèse de maîtrise (économie), Québec, Université Laval, 1948.

³⁴ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 52-53.

humaine, fortement teintée de l'œuvre des canons de la géographie classique de tradition française (Paul Vidal de la Blache, Jean Brunhes, Albert Demangeon et Raoul Blanchard)³⁵.

Face à l'absence de formation concrète en géographie au niveau supérieur, du moins en langue française, le père Lévesque le dirige vers l'école d'été animée par les professeurs du Département de géographie de l'Université McGill. Un nouveau contact « institutionnel » avec la géographie s'effectue ainsi à l'été 1947, au moment où se tient la première édition de la McGill Geography Summer School. Ouverte à tous, cette école d'été élit initialement domicile à Stanstead, dans les Cantons de l'Est. Il s'agit de la première initiation à la pratique du terrain en géographie pour Hamelin qui, à toutes fins utiles, fait ses premières armes aux côtés de 77 autres étudiants. Du lot, près de la moitié sont canadiens. À cela s'ajoutent une quarantaine d'étudiants originaires des États-Unis et quelques ressortissants issus d'une variété de pays sous influence britannique (Égypte et Birmanie)³⁶. L'entièreté de la formation y est offerte en anglais, et ce, malgré la présence d'un professeur canadien-français en la personne de Pierre Dagenais. Afin de faciliter la participation d'un nombre conséquent d'étudiants, la Canadian Geographical Society rend disponible un certain nombre de bourses d'une valeur de 250 \$, couvrant les frais de déplacement et les frais de scolarité, qui s'élèvent à 90 \$.

Cette diversité étudiante se reflète également dans le corps enseignant. Si les principaux acteurs de la géographie de l'Université McGill – à savoir George T. Kimble, Kenneth Hare et J. Ross Mackay – s'y impliquent de manière conséquente, d'autres professeurs d'établissements nord-américains et britanniques contribuent à l'effort d'organisation de l'enseignement. Ainsi voit-on Griffith Taylor, de l'Université de Toronto, accompagné de Pierre Dagenais, de l'Université de Montréal, discourir sur la géographie du Canada et la pédagogie de la géographie. Dans la même veine, Dudley Stamp, de l'Université de Londres, y donne un cours sur la géographie de l'agriculture et sur l'aménagement urbain et rural, alors que son compatriote, C. B. Fawcett, également de l'Université de Londres, s'intéresse à la géographie politique de l'Europe. Finalement, l'Américain Stanley D. Dodge, de l'Université du Michigan, y traite de la géographie historique de l'est de

³⁵ *Ibid.*, p. 55.

³⁶ Philip Uren, « Geography Summer School », *Canadian Journal of Geography*, mars 1948. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, dossier « La géographie à l'Université McGill », P311, J2, 6.

l'Amérique du Nord et de géographie du peuplement³⁷. À cette équipe d'enseignants s'ajoute également la présence de Vihljalmar Stefansson, célèbre explorateur canadien d'origine islandaise, formé en anthropologie dans les plus grandes universités américaines³⁸, au contact de qui Hamelin intègre l'idée de l'existence d'un Nord à la fois « physique » et « mental »³⁹. Au fil des ans, le nombre d'intervenants croît de manière considérable : on voit notamment des botanistes comme Pierre Dansereau et Jacques Rousseau y enseigner la biogéographie ainsi que des cours plus thématiques s'intitulant, par exemple, « technique of area studies », « tropical settlements », etc.⁴⁰.

À l'échelle du contenu des cours à teneur plus locale, une diversité de questions géographiques est abordée, allant de la catégorisation et de la cartographie des usages fonciers aux enjeux sociaux et économiques liés à l'activité agricole, en passant par l'étude de la physiographie de la région de Stanstead. En cela, l'organisation de l'École d'été témoigne d'une conception de la géographie insistant sur l'importance du terrain pour l'apprentissage : l'idée étant de transmettre à une cohorte de novices une série d'outils par la fréquentation « intime » d'une région restreinte et bien délimitée géographiquement à l'intérieur de laquelle il est possible de s'attarder à différentes questions thématiques. Ainsi, comme le souligne Philip Uren, alors étudiant à la maîtrise à l'Université McGill, dans un texte faisant la promotion de l'École d'été : « Geography is no armchair science but demands that those who would know what it has to tell go to the land itself for their information »⁴¹. Une attention particulière est aussi accordée à l'étude des paysages et ce qu'ils révèlent sur le plan historique – c'est-à-dire sur leur évolution –, alliant ainsi géographie physique et géographie humaine. Ce faisant, c'est l'utilité première du terrain pour la compréhension des dynamiques et des réalités géographiques qui est mise en exergue : « Studies carried out [...] demonstrated the limited role of the textbook and the paramount importance of a good pair of walking shoes and a keen eye in the geographer's equipment »⁴². En dehors des cours formels, des

³⁷ Benoit Brouillette, « Actualités géographiques. Cours d'été en géographie à Stanstead, Qué. 30 juin au 11 août 1947 », *Revue canadienne de géographie*, vol. 1, n° 1 (1947), p. 30-31.

³⁸ Gísli Pálsson (dir.), *Writing on Ice: the ethnographic notebooks of Vihljalmar Stefansson*, Dartmouth, University Press of New England, 2001.

³⁹ Danielle Ouellet, « Louis-Edmond Hamelin ou la mouvance d'un chercheur », *Interface*, vol. 8, n° 6 (1987), p. 9.

⁴⁰ McGill University, « Geography Summer School. July 5 – August 14, 1948 », Programme de la seconde édition de la McGill Geography Summer School, 1948. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, dossier « La géographie à l'Université McGill », P311, J2, 6.

⁴¹ Philip Uren, « Geography Summer School », *Canadian Journal of Geography*, mars 1948. /Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, dossier « La géographie à l'Université McGill », P311, J2, 6.

⁴² *Ibid.*

groupes de discussion sont également animés par les professeurs de l'Université McGill, offrant ainsi aux étudiants un aperçu de leurs travaux en cours. C'est par l'entremise de cette fenêtre sur les recherches menées par Kenneth Hare et John Ross Mackay sur les problèmes arctiques qu'Hamelin est initié à l'étude géographique des milieux nordiques⁴³. En somme, sa participation à l'école d'été constitue une occasion d'en apprendre davantage sur les pratiques de recherche en géographie, mais également de s'intégrer de manière précoce au milieu anglo-canadien.

Fort de cette expérience acquise au cours de l'été 1947, Hamelin renoue avec le travail de terrain à deux occasions distinctes après l'obtention de son diplôme de maîtrise en économie en juin 1948. Dans un premier temps, il effectue un premier voyage en canot au nord du lac Matagami à titre d'assistant avec Albert Faucher, historien-économiste lavallois qui, en disciple de Harold H. Innis, s'intéresse au caractère continental du développement économique du Québec⁴⁴. À la recommandation du père Lévesque, Hamelin est par la suite embauché par le ministère de la Colonisation du Québec afin d'évaluer les perspectives de développement agricole au nord de l'Abitibi. Il part ainsi pour la Radissonie (versant québécois de la Baie James), accompagné de fonctionnaires et d'hommes d'affaires du sud de la province dans le but d'établir la faisabilité du projet de création de 100 nouvelles paroisses agricoles aux limites de l'écoumène québécois. Considérant la rigueur des sols et du climat, Hamelin signe une évaluation défavorable qui, ultimement, s'est avérée juste : très peu de centres agricoles ne s'y développent dans les années qui suivent et les principales activités économiques extractives connaissent des fluctuations importantes⁴⁵. Ultimement, ces deux voyages d'études effectués au cours de l'été 1948, et ce dans des contextes forts différents, amènent Hamelin à prendre conscience des dynamiques régionales complexes propres au Moyen-Nord québécois. À cela s'ajoute une première expérience d'enseignement, la même année, à titre de chargé de cours en géographie dans les corps de l'armée de réserve stationnés à Québec⁴⁶.

⁴³ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 549-50.

⁴⁴ Pour une synthèse des réflexions de Faucher sur l'histoire économique du Québec, voir : Albert Faucher, *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Éditions Fides, 1970. Albert Faucher, *Le Québec en Amérique au XIX^e siècle : essais sur le caractère économique de la Laurentie*, Montréal, Fides, 1973. Gilles Paquet, « Albert Faucher, économiste-historien », *L'actualité économique*, vol. 59, n° 3 (1983), p. 395-296.

⁴⁵ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 214-215.; Louis-Edmond Hamelin, « Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue (Québec) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 11, n° 24 (1967), p. 479-496.

⁴⁶ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 56.



Figure 5.1. – Louis-Edmond Hamelin en Radissonie (été 1948).

Au centre, Louis-Edmond Hamelin, accompagné de fonctionnaires du ministère de la Colonisation, d'hommes d'affaires québécois et de membres de la congrégation des Oblats.

Source : Reproduit dans Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 433.

Comme la plupart de ses contemporains canadiens-français, l'idée d'une formation doctorale en sol canadien pouvait difficilement être envisagée à la fin des années 1940⁴⁷, qui plus est en géographie et en français. S'inscrivant dans le sillon de plusieurs étudiants canadiens-français, Hamelin se tourne en 1948 vers l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble, où il s'inscrit au doctorat en géographie dans l'optique de parfaire ses connaissances en géographie régionale et en géomorphologie auprès de Raoul Blanchard, qu'il rencontre par l'entremise de Benoît Brouillette⁴⁸. La question des équivalences, récurrente lorsqu'il est question de mobilité

⁴⁷ Les premiers doctorats en géographie d'une université québécoise sont, curieusement, décernés par l'Institut de géographie de l'Université de Montréal aux trois premiers professeurs de l'Université McGill, qui jusqu'alors étaient seulement titulaires de diplômes de maîtrise : George T. Kimble en 1948, J. Ross Mackay en 1949, puis Kenneth Hare en 1950. Du côté canadien-français, Pierre Camu, qui obtient un doctorat de l'Université de Montréal en 1951, sera le premier à être formé localement en géographie jusqu'au troisième cycle.

⁴⁸ Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 20 septembre 1946. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

étudiante⁴⁹, fait en sorte que son parcours scolaire québécois au baccalauréat et à la maîtrise ne lui vaut qu'une admission à la Faculté des lettres de Grenoble. Il complète ainsi quatre certificats d'études – soit en géographie générale, géographie régionale, histoire contemporaine et droit – avant d'être admis au doctorat. Au cours des années qui suivent, il produit à cet effet une thèse d'université sur « la morphologie du massif des Terres froides et du Bassin de la Bourbre moyenne en bas Dauphiné »⁵⁰, lui méritant le grade de docteur en 1951 et de laquelle il tire un article publié dans la *Revue de géographie alpine*⁵¹.

Il faut ici souligner l'importance des mécanismes institutionnels permettant la mobilité des étudiants canadiens-français entre les années 1920 et 1960 et qui, à terme, contribuent à l'institutionnalisation du système universitaire canadien durant cette même période. Un certain nombre de géographes canadiens-français ont ainsi bénéficié de bourses – communément appelées « bourses d'Europe » – offertes par le gouvernement du Québec dans l'optique de permettre à des ressortissants de la province de poursuivre leur cheminement académique en Europe, principalement en France⁵². Ces géographes, à leur tour, vont être les chevilles ouvrières de l'institutionnalisation de la géographie au Canada français : c'est le cas, notamment, de Benoit Brouillette (École des hautes études commerciales), de Pierre Dagenais (Université de Montréal), Jean-Marie Roy (Université de Sherbrooke) ou encore de Marcel Bélanger (Université de Montréal et Université Laval). Hamelin, lui, ne bénéficie pas du même appui financier que ces prédécesseurs : il obtient plutôt une bourse de la Fondation Rockefeller dans le cadre d'un partenariat établi avec le Conseil national de la recherche du Canada⁵³ et qui, à toutes fins utiles, remplit les mêmes fonctions que le programme québécois sur le plan de la disciplinarisation.

⁴⁹ Sur l'enjeu de l'arrimage des diplômes au Canada français, notamment vis-à-vis de la France et des États-Unis, voir Yves Gingras et Julie Sarault, « Entre la France et l'Amérique : la transformation des grades à l'Université de Montréal, 1920-1945 », dans Yves Gingras et Lyse Roy (dir.), *La transformation des universités du XIII^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 157-174.

⁵⁰ Louis-Edmond Hamelin, « La morphologie du Massif des Terres Froides et du Bassin de la Bourbre moyenne en Bas-Dauphiné », thèse de doctorat (Géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1951.

⁵¹ Louis-Edmond Hamelin, « La position structurale du Bas Dauphiné », *Revue de géographie alpine*, vol. 40, n° 4 (1952), p. 567-581.

⁵² Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020.

⁵³ Hamelin, *Écho des pays froids*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996.

Son passage à Grenoble fut formateur à la fois sur le plan intellectuel et sur le plan des sociabilités. Outre le fait qu’il y rencontre Colette Lafay – également étudiante en géographie à l’Institut de géographie alpine, avec qui il se marie en 1950 –, les liens qu’il crée avec Blanchard sont des plus pérennes. En témoigne le fait qu’il devient, à son retour d’Europe, le principal interlocuteur du géographe grenoblois pour tout ce qui relève du Canada français, l’un des « terrains de prédilection » du maître depuis les années 1930⁵⁴. Aussi remarque-t-on, à l’étude de leur correspondance, une estime partagée pouvant s’expliquer à la fois par un respect de la hiérarchie et par la valorisation d’un vecteur certain de capital social. Du côté de Blanchard, l’arrivée d’Hamelin à Grenoble, puis sa maturation intellectuelle au cours de la décennie qui suit, constituent l’illustration d’un travail de transmission et de continuation disciplinaire. Pour ce dernier, Hamelin devient, durant ses années grenobloises, l’« une des personnalités indispensables au labo »⁵⁵, et représente, à partir de son retour à Québec en 1951, l’un de ses étudiants « [I]es plus tardifs [...], [I]es plus sûrs et [I]es plus chers »⁵⁶. Entre 1951 et 1965, Blanchard est graduellement amené à apprécier l’éclosion d’Hamelin à titre de géographe maîtrisant les codes hérités du paradigme classique⁵⁷, mais aussi en tant que spécialiste des questions nordiques⁵⁸. S’inscrivant en partie dans son sillon, Hamelin lui apparaît comme un géographe industriel⁵⁹ pouvant servir de vecteur pour la diffusion de la « géographie blanchardienne » au Canada, comme en témoigne son insistance auprès d’Alphonse-Marie Parent, alors vice-recteur de l’Université Laval, pour faire d’Hamelin le

⁵⁴ Ce rapport privilégié qu’entretient Blanchard au Québec et, plus largement, au Canada se traduit autant sur le plan des voyages d’études qu’il effectue entre 1928 et 1960 – que l’on compte au nombre de 40 – que de l’ampleur des publications qui s’y rapporte. Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l’Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 13 (1962), p. 146.; André-Louis Sanguin, « Le paradigme régional, la pensée géographique et l’œuvre québécoise de Raoul Blanchard », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, n° 80 (1986), p. 182-183.

⁵⁵ Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 8 septembre 1950, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁵⁶ Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 21 janvier 1958, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁵⁷ Pour un plaidoyer légitimant le paradigme classique de la géographie française, voir : Louis-Edmond Hamelin, « La géographie “difficile” », *Cahiers de géographie*, n° 2 (1952), p. 3-19.

⁵⁸ Ainsi écrit-il en 1963 : « J’ai enfin reçu votre étude sur le périglaciaire au Canada et l’ai lu aussitôt avec le plus puissant intérêt. Vous êtes un vrai savant et je suis très fier d’avoir vu votre éclosion. » Le 17 mai 1964, au sujet de la même étude, il ajoute : « J’ai goûté votre démonstration glacielle, mais encore plus votre régionalisation du Nord canadien. Décidément, vous êtes un as. (Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 26 avril 1963, p. 1.; Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 17 mai 1964, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4).

⁵⁹ « Je reçois toujours avec plaisir vos publications, qui démontrent que vous travaillez, et avec succès. D’autres géographes canadiens pourraient s’inspirer de votre exemple. » Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 6 mai 1955, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

« chef » d'un institut de géographie autonome ou, au mieux, d'une section de géographie au sein de l'IHGUL :

L'obligation me semble impérieuse d'assurer à la géographie un local distinct et vaste, qui serait ainsi constitué en un véritable Institut de géographie. S'il est possible de le placer à l'École de Commerce, une organisation des honoraires serait nécessaire et, je crois, facile. L'institut de géographie ainsi créé aurait le besoin urgent d'un chef, d'une autorité. Je n'hésite pas à proposer pour ce poste M. Hamelin, dont la compétence est réelle et qui a le grand mérite d'avoir le feu sacré. Même si le transfert n'avait pas lieu, il me semble nécessaire de constituer M. Hamelin comme chef des études géographiques.⁶⁰

De son côté, Hamelin voit en Blanchard à la fois a) une occasion de s'associer à un acteur central de la géographie d'expression française et b) une figure de « maître »⁶¹ qui, par ses travaux sur le Canada et ses voyages répétés au pays entre les années 1930 et 1960, tant pour la recherche que l'enseignement, a contribué à la vitalité de la « géographie canadienne d'expression française »⁶². En témoigne la préparation, entre 1957 et 1959, d'un numéro des *Cahiers de géographie de Québec* (CGQ) en l'honneur du géographe grenoblois. « Événement exceptionnel dans l'histoire des lettres canadiennes »⁶³, les *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, totalisant 491 pages, rassemblent des textes de géographes canadiens-français, français et même, non sans surprise⁶⁴, de Canadiens anglais (J. Ross Mackay, Norman Nicholson, Kenneth Hare, Trevor Lloyd, William C. Wonders) et de représentants d'autres disciplines (l'historien Marcel Trudel, l'ethnologue Marius Barbeau et le botaniste Jacques Rousseau). Ce faisant, Hamelin est lui-même amené à y voir l'occasion d'un échange scientifique soutenu, plus particulièrement entre la France et le Canada français.

⁶⁰ Lettre de Raoul Blanchard à Alphonse-Marie parent, 20 octobre 1952, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁶¹ Lettre de L.-E. Hamelin à Raoul Blanchard, 28 mars 1958, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁶² « Par vos travaux et votre présence, la géographie canadienne d'expression française aura toute sa vie une meilleure santé ». Lettre de L.-E. Hamelin à Raoul Blanchard, 2 novembre 1958, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁶³ Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 15 décembre 1959, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁶⁴ À la réception des *Mélanges*, Blanchard écrit : « Je suis touché par ce que vous faites pour moi et vous en suis extrêmement reconnaissant ; je me demande quoi faire pour vous en retour. La participation des Anglais me surprend agréablement, celle de Baulig m'émeut. » Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 11 mars 1958, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

Bien que considérable, l'influence intellectuelle de Blanchard n'est pas la seule source de connaissances et de savoir-faire ayant conditionné la pratique de la géographie que déploie Hamelin au cours des années 1950 et 1960. Dans l'optique d'approfondir ses connaissances en géographie physique et en géologie, le géographe obtient un congé de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL) en 1956-1957. Avec le soutien financier de la Société royale du Canada, qui lui octroie une bourse du Gouvernement canadien pour outre-mer⁶⁵, il effectue un séjour d'études à Paris auprès d'André Cailleux (Sorbonne), avec qui il va entretenir des échanges féconds, notamment après la création du Centre d'études nordiques en 1961. Ce second séjour d'études en France constitue pour lui l'occasion de côtoyer ponctuellement les Pierre Birot (Sorbonne), Max Derruau (Clermont-Ferrand) et Jean Tricart (Strasbourg)⁶⁶, tout en étant en mesure de participer au stage glaciomorphologique de Saint-Sorlin et au congrès de l'International Union for Quaternary Research (INQUA), une association fondée en 1928⁶⁷. Ce séjour d'études est d'une importance notable dans la trajectoire intellectuelle d'Hamelin, en cela qu'il y est amené à acquérir une plus grande maîtrise technique des procédés de recherche en géographie physique et en géologie⁶⁸. Il y découvre un domaine de recherche – la géomorphologie du périglaciaire – qui va l'occuper au cours des prochaines décennies, l'amenant notamment à poser quelques jalons remarquables dans la littérature scientifique canadienne-française⁶⁹.

À cela s'ajoute l'établissement de liens scientifiques avec les géographes montréalais, chercheurs ou étudiants, engagés dans la recherche sur la géomorphologie du périglaciaire (Gilles Ritchot, Jean-Claude Dionne, Peter Clibbon), à partir de 1960-1961, année au cours de laquelle il enseigne à l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM) à titre de professeur invité⁷⁰.

⁶⁵ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 71.

⁶⁶ Lettre de Raoul Blanchard à Louis-Edmond Hamelin, 23 décembre 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K1, 4.

⁶⁷ Louis-Edmond Hamelin, « Quelques enseignements des stages glacio-morphologiques de Saint-Sorlin (Alpes françaises) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 5 (1958), p. 140-143.; Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 71.

⁶⁸ En témoigne l'article publié en 1958 dans la *Revue de géographie alpine*, dans lequel il procède à une analyse granulométrique des sédiments d'un talus d'éboulis de l'Aiguille Rousse, dans les Alpes orientales, contrastant ainsi de manière assez importante avec ses premiers travaux en géomorphologie publiés en 1952, qui relevait davantage de l'analyse structurale. Louis-Edmond Hamelin, « La position structurale du Bas Dauphiné », *Revue de géographie alpine*, vol. 40, n° 4 (1952), p. 567-581.; Louis-Edmond Hamelin, « Le talus oriental d'éboulis de l'Aiguille Rousse (Alpes occidentales) », *Revue de géographie alpine*, vol. 46, n° 3 (1958), p. 429-439.

⁶⁹ À cet effet, voir son traité sur le périglaciaire, publié en 1961, dans lequel il pose les bases d'un nouveau vocabulaire scientifique pour la géographie d'expression française : Louis-Edmond Hamelin, « Périglaciaire du Canada : idées nouvelles et perspectives globales », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 141-203.

⁷⁰ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 131.

Quelques années plus tard, l'administration montréalaise ira même jusqu'à offrir la direction de l'IGUM, devenu « département » entre temps; une généreuse proposition qu'Hamelin décide toutefois de rejeter en raison de la position avantageuse qui était alors la sienne à l'Université Laval et du fait que l'état de développement du département montréalais lui apparaissait encore trop embryonnaire :

[I]l est un fait certain, Montréal m'attire. Cependant, [...] je vois des difficultés à ma venue à Montréal [...] Pour réaliser l'ambitieux département de géographie dont je rêve, il me faudrait des locaux, des laboratoires; du côté du personnel, il faudrait environ 4 ou 5 professeurs permanents de plus et des assistants. Il manque des hommes en géographie urbaine, en géographie économique et en géographie nordique, trois des quatre sous-départements que j'aimerais organiser. Pour aller à Montréal, il faudrait que ma conception de la géographie puisse être en partie acceptée [...] Je suis un homme heureux à Québec; j'aime bâtir, bâtir avec mes collègues. Je sens qu'il serait plus facile d'élever dans la grande métropole des institutions encore plus fortes qu'il est possible d'en faire dans cette ville provinciale de Québec, mais il m'en faut donner tous les moyens⁷¹.

Également au cours des 1960, une expérience de visite semblable est mise en place au Département de géographie de l'Université d'Ottawa, dont le directeur de l'époque, Hugues Morrissette, lui offre « un enseignement spécialisé sur le Monde nordique de même qu'un cours à [...] sur le Canada »⁷², sans que cela ne se traduise en une tentative de recrutement.

Par son passage à Grenoble et à Paris, Hamelin s'inscrit de plain-pied dans une conception de la géographie héritée des cadres classiques, tout en étant en mesure de faire une place aux courants émergents au cours des années qui suivent. Ainsi demeure-t-il attaché à un idéal de synthèse et à un sens de la globalité des faits géographiques, et ce, tout en valorisant les champs d'application concrète de la discipline⁷³. En témoigne notamment son ouverture aux questions de géographie appliquée, tant par la publication de textes prospectifs à partir de 1954⁷⁴ que par sa participation au

⁷¹ Lettre de Louis-Edmond Hamelin à Robert Garry, 9 mars 1965, p. 1-2. Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, E0014, boîte 1886, dossier « Louis-Edmond Hamelin ».

⁷² Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 136.

⁷³ Sur l'oscillation entre la conception disciplinaire d'Hamelin et son acceptation stratégique de nouveaux courants plus appliqués, voir Raphaël Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue canadienne de géographie* et les *Cahiers de géographie de Québec* (1947-1964) », *Scientia Canadensis*, vol. 43, n° 1 (2021), p. 49-73.

⁷⁴ À cet effet, Hamelin rédige une première étude sur la région de Sainte-Marie de Beauce en 1954, celle-ci paraissant parmi les publications de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval. En 1958, il revisite cette étude

symposium sur la géographie appliquée, organisé en 1958 pour souligner la venue de Michel Phlipponneau (Université de Rennes) et de Jean Gottmann (New York) à Québec.

Dans le même ordre d'idée, Hamelin n'hésite pas, au cours des années 1960, à créer des liens avec Pierre George, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut de géographie de Paris, connu entre autres choses pour s'être engagé dans un débat l'opposant à Michel Phlipponneau sur la question du caractère « appliquée » ou « instrumental » de la géographie⁷⁵. À cet effet, la relation que développe Hamelin avec George est indicative d'une sociabilité scientifique tournée vers le développement d'un champ international de la géographie d'expression française. C'est en 1964, lors d'un séjour d'études en Europe, qu'un dialogue est établi entre Hamelin, tête d'affiche du jeune Institut de géographie de l'Université Laval, et George, alors l'un des patrons de la géographie française⁷⁶. Ce dernier, qui, à la fin de l'année 1963, prend la direction de la collection « Magellan » aux Presses universitaires de France, approche alors Hamelin dans l'optique de produire un volume sur la géographie du Canada. Au cours des cinq années qui suivent, les échanges entre les deux hommes gravitent autour de la rédaction de cet ouvrage de géographie régionale, qui, selon Hamelin, représentait un « point important dans [sa] carrière »⁷⁷. Au terme de cet échange, qui se solde finalement par la parution de l'ouvrage en 1969⁷⁸ et par l'obtention du premier prix de la section « histoire, biographie et géographie » du concours littéraire du Québec⁷⁹, l'idée d'acquérir

pour en tirer un article publié dans les *Cahiers de géographie de Québec* et une présentation dans le cadre du symposium sur la géographie appliquée. Louis-Edmond Hamelin, « Observations concernant les crues de la Chaudière (Canada) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 1, n° 4 (1958), p. 217-232.; Louis-Edmond Hamelin, « La géographie physique appliquée au Canada : deux exemples québécois », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 5 (1958), p. 19-22.

⁷⁵ La publication de *Géographie et action*, véritable plaidoyer pour une géographie dite « appliquée », suscite le débat parmi les géographes français. Percevant la « géographie appliquée » comme une étiquette pouvant masquer l'instrumentalisation de la géographie par les pouvoirs publics dans l'élaboration de politiques d'aménagement, George tente plutôt de parler de « géographie active », conçue comme l'expression critique de la discipline en contexte d'aménagement du territoire préservant l'idéal globalisant et synthétique associé à la géographie « classique ». Michel Phlipponneau, *Géographie et action*, Paris, Armand Colin, 1960.; Pierre George, Raymond Guglielmo, Bernard Kayser et Yves Lacoste (dir.), *La géographie active*, Paris, Presses universitaires de France, 1964.; Michel Rochefort, « Les structures sociales dans la pensée géographique de Pierre George », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146 (2008), p. 248-249. Guy Mercier, « Legs vidaliens et romantisme scientifique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146 (2008), p. 262.

⁷⁶ Lettre de Pierre George à Louis-Edmond Hamelin, 17 août 1964, p. 1-2. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K2, 2.

⁷⁷ Lettre de L.-E. Hamelin à Pierre George, 9 juillet 1969, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K2, 2.

⁷⁸ Louis-Edmond Hamelin, *Le Canada*, Paris, Gallimard, coll. « Magellan », 1969.

⁷⁹ Lettre de L.-E. Hamelin à Pierre George, 6 novembre 1969, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K2, 2.

le grade le plus élevé du système universitaire français – le doctorat d'État – prend forme. Approchant George à cet effet, Hamelin propose initialement de travailler sur la province du Nouveau-Brunswick, une région qui aurait été négligée par la géographie d'expression française et qui, pourtant, présente un intérêt « tant du point de vue régional que général »⁸⁰. Sous la supervision de George, Hamelin opte finalement pour un domaine qu'il maîtrise d'emblée – celui de la géographie des espaces nordiques – afin d'approfondir les recherches menées au Centre d'études nordiques depuis sa création en 1961. Composé de quatre volumes et d'un document de présentation, le dossier que soumet Hamelin en vue de l'obtention du doctorat d'État⁸¹, totalisant 1168 pages, est défendu à la fin de l'année 1974 devant un jury composé de Jacqueline Beaujeu-Garnier (Sorbonne), Pierre Birot (Sorbonne), Jean Dresch (Sorbonne), Yves Guillien (Muséum d'histoire naturelle) et Jean Pelletier (Université de Lyon).

D'un point de vue pragmatique, il est pertinent de noter que l'obtention du doctorat d'État ne constituait pas, pour Hamelin, un passage obligé dans sa trajectoire de carrière⁸². Lorsqu'on se penche sur son itinéraire dans la hiérarchie universitaire québécoise, le doctorat de 3^e cycle conféré par l'Université de Grenoble en 1951 suffisait pour prétendre à l'agrégation et à la titularisation, des caps qu'il franchit d'ailleurs en 1955 et 1961. Cette propension à se plier aux marqueurs de consécration académique français témoigne d'une intériorisation de codes assurant l'évaluation de la réussite académique selon les critères les plus élevés, qui ne pouvaient que rehausser sa reconnaissance dans le champ universitaire québécois. Tournée vers la France, à l'image d'une certaine géographie classique, la capacité d'Hamelin à apprécier les marqueurs d'avancement universitaire français illustre la prégnance d'un habitus acquis au cours des années 1940 et 1950,

⁸⁰ À cet effet, Hamelin écrit : « Je me demande si le Nouveau-Brunswick ne pourrait pas me fournir un sujet pour un doctorat d'État à présenter en France dans quelques années? Il existe peu de chose de consistant sur cette province. Pourtant elle présente un grand intérêt tant du point de vue régional que général ; à ce dernier point de vue, en plus des aspects classiques de la géographie, climat, activités économiques... le Nouveau-Brunswick offre des champs quasi nouveaux comme la géographie culturelle d'un groupe minoritaire dans une Province mineure, comme une géographie des contacts avec le Québec francophone, les États-Unis et le Canada anglais. » Lettre de L.-E. Hamelin à Pierre George, 9 juillet 1969, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, K2, 2.

⁸¹ Louis-Edmond Hamelin, « Perspectives géographiques de la nordicité : Nord canadien et Nouveau-Québec », Doctorat d'État (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1974.

⁸² Avec la création en 1964 du doctorat d'université, qui équivalait à toutes fins utiles au PhD américain et qui est obtenu après la rédaction d'une thèse de 3^e cycle, le doctorat d'État – certification en vigueur en France depuis le début du XIX^e siècle – perd graduellement de son importance pour finalement disparaître en 1984. Depuis, l'habilitation à diriger des thèses (HDR) représente la plus haute forme de certification dans la hiérarchie universitaire française. Denise Douzant-Rozenfeld et Jean Raison, « La production scientifique en géographie à travers les thèses », dans Rémy Knafou (dir.), *L'état de la géographie : autoscopie d'une science*, Paris, Belin, 1997, p. 158-159.

période au cours de laquelle l'hexagone occupe une position centrale dans l'imaginaire intellectuel québécois⁸³.

Cette propension à accumuler les marques de reconnaissances, à laquelle s'ajoute un appel irrémédiable vers les postes à responsabilité effective ou symbolique, témoigne d'un itinéraire menant le géographe à rechercher une forme de visibilité à l'échelle du champ et dans l'espace public, le tout en décalage avec le système de prédispositions hérité du milieu familial, mais en cohérence avec les bifurcations de sa socialisation. Sur cette bifurcation, Hamelin dira, lors d'un entretien mené en 1987, que son passage par le cours classique, son arrivée dans le monde universitaire – tant à Québec qu'à Grenoble – ainsi que sa rencontre avec des figures intellectuelles, comme Jacques Rousseau, Georges-Henri Lévesque, Alphonse-Marie Parent ou encore Raoul Blanchard, auront été déterminants. Ainsi affirme-t-il être « né dans un rang » et en être sorti pour « faire des grands cours, comme disait [son] père », avant d'ajouter qu'on ne peut « sortir d'un rang et [se] projeter tout de suite au sommet des activités intellectuelles... Ça prend des tuteurs, des mentors »⁸⁴. Outre l'obtention du doctorat d'État, Hamelin s'attache, au cours des années 1970, à occuper des postes à forte charge symbolique. Pensons à la présidence de l'Association canadienne des géographes (ACG) de 1971 à 1972, à la présidence de l'ACFAS en 1972, à son mandat politique au conseil des Territoires du Nord-Ouest de 1971 à 1975 et, enfin, à son passage au rectorat de l'Université du Québec à Trois-Rivières de 1978 à 1983. Une telle propension illustre également, nous croyons, les effets d'une trajectoire ascendante s'accompagnant de marques de gratification sociale. À cet effet, précisons qu'Hamelin sera admis au sein de l'Ordre du Canada en 1974, à l'éméritat de l'Université Laval en 1985, à l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris en 1989, puis dans l'Ordre du Québec en 1998.

Quant au point de vue de George, la relation qu'il entretient avec Hamelin répond d'un intérêt général pour la géographie canadienne⁸⁵ et, plus largement, pour l'espace canadien, comme cela pouvait être le cas chez plusieurs géographes français, tels André Siegfried, Raoul Blanchard ou

⁸³ Voir Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, p. 23-79.; Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

⁸⁴ Ouellet, « Louis-Edmond Hamelin ou la mouvance d'un chercheur », p. 7.

⁸⁵ Pierre George, « La géographie au Québec », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 679-685. Voir également : Hamelin, « Un réseau France-Québec de géographie universitaire au milieu du XX^e siècle », p. 5-7.

encore Pierre Deffontaines⁸⁶. Invité à plusieurs reprises dans diverses universités francophones du pays au cours des années, George se fait l'une des figures de proue de la relation franco-canadienne en sciences humaines et sociales, lui qui a notamment assuré la présidence de l'Association française d'études canadiennes (AFEC) de 1976 à 1986⁸⁷.

5.3.2. Carrière lavaloise et création de marqueurs disciplinaires

La trajectoire scolaire de Louis-Edmond Hamelin, qui, comme nous venons de le voir, s'étend jusqu'aux années 1970, se juxtapose à une carrière d'enseignant-chercheur qui, elle, débute dans les mois suivant l'obtention du doctorat de 3^e cycle que lui confère l'Université de Grenoble en 1951. À cet effet, l'embauche d'Hamelin à l'IHGUL à son retour d'Europe semble néanmoins avoir été une formalité compte tenu des besoins de l'université en termes de main-d'œuvre enseignante qualifiée, et ce, malgré les faibles moyens mis à disposition⁸⁸. Dans un paysage faiblement marqué sur le plan disciplinaire, le champ était relativement libre pour les acteurs outillés sur le plan social et intellectuel. Hamelin participe ainsi, avec ses quelques collègues géographes de l'institut – pensons d'abord à Fernand Grenier, formé en histoire et en géographie à Paris et préparant une

⁸⁶ Un simple survol bibliographique permet de concevoir l'intérêt que suscite le Québec et, plus largement, le Canada chez les géographes de la première moitié du XX^e siècle. À ce titre, voir : Pierre George (dir.), *La géographie du Canada*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1986.; Pierre George, « Indiens et Inuits au Canada », *Annales de géographie*, vol. 95, n° 527 (1986), p. 108-111. Pierre George, « La contribution des géographes français à la connaissance du Québec des années 1930-1950 », dans P. Savard (dir.), *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa (1978), p. 95-113.; Pierre George, *Le Québec*, Paris, Presses universitaires de France, 1979. À titre comparatif, voir également : André Siegfried, *Le Canada : puissance internationale*, Paris, Armand Colin, 1939.; André Siegfried, *Le Canada. Les deux races. Problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin, 1906. Gérard Fabre, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021.; Raoul Blanchard, *Les problèmes du Canada français*, Paris, Académie des sciences morales et politiques, 1932.; Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, 2 vol., Montréal, Beauchemin, 1935.; Raoul Blanchard, *Le Centre du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1947.; Raoul Blanchard, *L'Ouest du Canada français*, 5 vol., Montréal, Beauchemin, 1953-1954.; Raoul Blanchard, *Le Canada français*, Montréal, Librairie Fayard, 1960.; Pierre Deffontaines, *L'Homme et l'hiver au Canada*, Paris, Gallimard.; Antoine Huerta, « Le castor et le goupillon. Pierre Deffontaines et le Canada, ou appréhender l'espace politique, social et culturel de la géographie humaine », *Études canadiennes*, n° 92 (2022), p. 41-67.

⁸⁷ Jean-Pierre Augustin, « Pierre George et l'Association française d'études canadiennes (AFEC) : 1976-2006 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146 (2008), p. 335-336.

⁸⁸ Voir Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 129.; Louis-Edmond Hamelin, *Défense et illustration de la géographie lavaloise. Mémoire sur le passé et l'avenir de la géographie à l'Université Laval*, Québec, Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 1954, p. 2-8. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 2.

thèse d'histoire sous la supervision de Marcel Trudel – à la création de marqueurs contribuant au gain en visibilité de la géographie au Québec.

Publications géographiques et autonomisation de la géographie à l'Université Laval

À l'occasion du second congrès de l'ACG, tenu à Québec en 1952, Hamelin et Grenier collaborent dans l'optique de mettre sur pied les premières séries publications de l'IGUL – les *Cahiers de géographie* et les *Notes de géographie* –, et ce, alors que « rien ne laissait clairement présager la modeste éclosion d'une première génération de périodiques »⁸⁹. Hamelin y publie lui-même un texte réflexif en 1952, intitulé « La géographie “difficile” »⁹⁰, dans lequel il revient sur les tenants et les aboutissants du programme scientifique de la géographie classique. Des géographes français, comme Pierre Biays et Raoul Blanchard, y font également paraître des études prenant le Québec ou ses parties comme objets. Après l'autonomisation de la discipline à l'Université Laval, survenue en 1955 avec la création d'un institut distinct, le tandem Hamelin-Grenier donne un nouveau souffle aux publications géographiques lavalaises en créant les CGQ, le périodique géographique de langue française le plus important au pays. Comme le souligne Grenier, directeur des *Cahiers* de 1956 à 1963, la revue lavalaise aurait conduit, à terme, à un gain de visibilité notable pour la discipline au Québec, tant du point de vue des géographes de l'Université Laval que pour la communauté de géographes d'expression française au pays⁹¹.

Comme mentionné plus tôt, Hamelin est également aux premières loges de l'autonomisation de la géographie à l'Université Laval. En 1954, lorsque l'historien Marcel Trudel, alors directeur de l'Institut d'histoire et de géographie, décide de prendre à bras le corps l'enjeu de la faiblesse institutionnelle de la géographie en envisageant sa suppression des programmes d'histoire, c'est vers Hamelin, alors secrétaire de l'Institut, qu'il se tourne. Face à la possibilité d'une disparition pure et simple de la discipline à l'Université Laval, le tout après seulement six années d'existence, Hamelin produit un rapport exhaustif illustrant la présence de la géographie dans les différents programmes universitaires (sciences sociales, éducation, histoire et géologie) tout en établissant

⁸⁹ Fernand Grenier, « Sur les débuts des *Cahiers de géographie* », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 100 (1993), p. 7.

⁹⁰ Hamelin, « La géographie “difficile” », p. 3-19.

⁹¹ Grenier, « Sur les débuts des *Cahiers de géographie* », p. 10.

les besoins réels des géographes dans l'optique de leur donner les moyens d'assurer la survie de la discipline à l'Université Laval. Trois scénarios institutionnels sont alors envisagés : le premier implique de suivre la recommandation de Trudel et de mettre fin à l'aventure géographique lavalaise ; le second suppose l'embauche de géographes attirés dans les départements désirant offrir un enseignement de géographie ; et le troisième, plus prometteur, suggère l'autonomisation de la géographie et, ce faisant, une garantie de visibilité à la fois à l'échelle des programmes et des services rendus à la communauté universitaire. Si Hamelin suggère que l'intégration d'une telle unité de géographie soit effectuée au sein de la Faculté de commerce – on reconnaîtra ici la suggestion de Blanchard, formulée en 1952 –, une solution mitoyenne est finalement retenue : en 1955, l'Institut de géographie de l'Université Laval ouvre ses portes en étant rattaché à la Faculté des lettres, tout comme l'Institut d'histoire, et Hamelin y occupe le poste de directeur jusqu'en 1960. Pour ce dernier, il s'agit d'un point tournant pour la géographie à l'Université Laval, dont les leviers administratifs passent alors « des mains des historiens et des littéraires aux mains des géographes », confirmant ainsi la « conquête de l'autonomie [disciplinaire] »⁹². À cela s'ajoute un effort d'adaptation de l'enseignement et des diplômes au contexte nord-américain entre 1955 et 1960, passant notamment par la création de cours thématiques et par l'abandon des certificats au profit de certifications en diapason avec le modèle universitaire américain⁹³. Ambitieux, Hamelin va jusqu'à imaginer la création d'une Haute école de géographie, formule qui assurerait une plus grande autonomie à la discipline ainsi que, par sa concentration, une plus grande accessibilité des services que peut rendre la géographie aux autres programmes d'études (éducation, sciences sociales, géologie, lettres, etc.)⁹⁴.

Le milieu associatif

Sur le plan associatif, Hamelin s'inscrit auprès des Benoît Brouillette, Pierre Dagenais, Fernand Grenier et Pierre Camu – soit parmi les premiers géographes canadiens-français formés à la discipline (pour la plupart en France) –, en appuyant la création de l'ACG, fait qui survient en mai 1951 dans les locaux de l'université McGill où sont présents des géographes issus des différents

⁹² Louis-Edmond Hamelin, *La géographie lavalaise. Mémoire sur l'histoire et la réorganisation de la géographie à l'Université Laval*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, 1960, p. 9. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, U556, 16, 02.

⁹³ *Ibid.*, p. 11-12.

⁹⁴ Précisons toutefois que, pour des raisons institutionnelles, un tel projet n'a pu aboutir. *Ibid.*, p. 24-28.

départements canadiens. Dans la foulée de la création de cette association, un périodique scientifique bilingue est mis sur pied : *Le géographe canadien*. Jusqu'au début des années 1960, Hamelin y fait paraître une dizaine de textes faisant de lui l'un des contributeurs francophones les plus actifs. À cela s'ajoute une implication dans les structures décisionnelles de l'Association, le menant jusqu'à sa présidence en 1971-1972.

En 1961, dans le contexte d'une Révolution tranquille balbutiante et face à la montée du nationalisme québécois, l'idée d'une association québécoise de géographie émerge, c'est-à-dire une association distincte de l'ACG ayant comme mandat de représenter les intérêts des géographes francophones du Québec et, ce faisant, d'assurer une collégialité toute québécoise. La réaction d'Hamelin face au projet⁹⁵ témoigne de son rapport ambigu avec l'idée d'indépendance, du moins à partir de ses ramifications perçues dans le champ scientifique. Bien qu'Hamelin ait été l'un des défenseurs de la présence du français et des géographes d'expression française dans les structures de l'ACG, l'idée qu'une association plus « restreinte » puisse voir le jour en cohérence avec les motifs nationalistes, donc politiques, de l'époque entraine en contradiction avec l'idée que ce dernier pouvait se faire d'une science universelle à même d'assurer le développement des institutions de la géographie au Canada. À titre d'exemple, alors que les géographes à l'origine du projet d'association autonome, principalement actifs à l'Université de Montréal, fustigent l'ACG pour son manque de considération pour le fait français – ce qui se traduit notamment par une sous-représentation de francophones dans ses structures –, Hamelin y voit là un problème émanant de la capacité de ses derniers à investir les lieux de la géographie⁹⁶.

Il faut néanmoins rappeler qu'Hamelin fait alors partie du peu de géographes québécois pouvant bénéficier d'une position relativement centrale dans le champ de la géographie canadienne d'expression française et que, ce faisant, il ne ressentait pas nécessairement les contrecoups sociaux de la structure de distribution du capital symbolique et institutionnel propre à la géographie canadienne des années 1950 et 1960, qui, de manière générale, plaçait les francophones en périphérie. Dominant parmi les dominés, il pouvait circuler dans le milieu anglo-canadien, qu'il a connu dès 1947 avec sa participation à l'école d'été de l'Université McGill. À cela s'ajoute le fait

⁹⁵ Sur cette question, voir le chapitre II de la présente thèse.

⁹⁶ Louis-Edmond Hamelin, « Une association canadienne des géographes ou plusieurs groupements de géographes au Canada? », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 289-292.

qu'Hamelin appartient à cette génération qui voyait disparaître la référence au Canada français au profit d'un rapport politique et territorial à l'ensemble géographique québécois. Aussi constate-t-on son insistance, au cours des premières années de vie de l'Association des géographes du Québec, qui voit finalement le jour en 1962, pour un changement de nom reflétant un rapport plus culturel à la francophonie nord-américaine; changement qui survient en 1966, au moment où la direction de l'association, alors dominée par les géographes montréalais, passe aux mains des géographes de l'Université Laval⁹⁷. C'est donc à partir d'une intention de dépolitisation de la géographie que l'Association des géographes du Québec (AGQ) devient l'Association des géographes de l'Amérique française (AGAF), bien que l'expérience ait été de courte durée, soit de 1966 à 1972, période au terme de laquelle l'association reprend son nom d'origine.

Sur la scène internationale, l'entrée d'Hamelin dans le milieu associatif s'effectue lors du congrès de l'Union géographique internationale (UGI) tenu à Lisbonne en 1949, le tout alors qu'il était étudiant à l'Université de Grenoble. Il est à noter que cette édition du congrès marque l'entrée de l'UGI dans une ère d'internationalisation graduelle, alors que l'association s'ouvre de manière plus conséquente aux pays situés hors de l'Europe de l'Ouest⁹⁸. Aussi remarque-t-on la présence, outre celle d'Hamelin, de deux autres géographes canadiens-français – Benoît Brouillette et Pierre Dagenais –, ce qui illustre à la fois a) la faible visibilité et la jeunesse de la discipline au Québec et b) le fait qu'« en comparaison des puissantes géographies, le niveau canadien n'occupait qu'un bas étage »⁹⁹. Il n'en demeure pas moins que cette expérience de l'internationalité pousse Hamelin à réfléchir à la nécessité d'établir des liens au-delà du Canada français, fait qui s'avère utile à partir des années 1950 et de son entrée en poste à l'Université Laval. Structuré en commissions, l'UGI regroupe une diversité de thématiques qui, dans le cas d'Hamelin, apparaît salutaire. En témoignent son implication dans les activités de la Commission de géomorphologie périglaciaire, qui, fondée en 1949, se réunit par la suite en Pologne en 1958, assurant une certaine mise au diapason des

⁹⁷ Mentionnons néanmoins qu'il s'agit d'une situation reflétant à l'échelle de la géographie l'opposition entre Québec et Montréal, bien visible dans le développement d'autres disciplines, comme l'histoire ou encore la science politique. À cet effet, voir François-Olivier Dorais, *L'École historique de Laval : une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022.; Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Guy Frégault et Maurice Brunet, 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993.; Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998.

⁹⁸ Béatrice Collignon, « Congrès et conférences régionales », dans Marie-Claire Robic, Anne-Marie Briend, Mechthild Rössler (dir.), *Géographes face au monde : l'Union géographique internationale et les congrès internationaux de géographie*, Paris, L'Harmattan, p. 87-116.; Louis-Edmond Hamelin, « L'internationalité de l'Union géographique internationale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 139-143.

⁹⁹ Hamelin, « L'internationalité de l'Union géographique internationale », p. 141.

recherches canadiennes sur les géographies nordiques avec ce qui s'effectue à l'international; pensons à la cartographie périglaciaire à l'échelle des États¹⁰⁰. Lors des réunions de Stockholm (1960) et des Cambridge (1963), on note une croissance des effectifs du comité national canadien¹⁰¹ qui, de 1953 à 1960, avait d'ailleurs été piloté par Benoît Brouillette¹⁰² sans qu'il y ait équilibre entre francophones et anglophones¹⁰³. Néanmoins, l'intérêt que suscitent au Canada les activités de l'UGI au cours des années 1960 pousse les géographes canadiens et québécois réunis sous l'égide de l'ACG, alors présidée par Hamelin, à assurer l'organisation du congrès cinquantenaire de l'Association. Tenue à l'Université de Montréal en 1972, cette édition du congrès aura accueilli plus de 2000 géographes¹⁰⁴.

Développement de la recherche nordique

Économiste, géographe et géomorphologue de formation, Hamelin contribue, dès son retour au Canada, au gain en visibilité des études nordiques, domaine de recherche au sein duquel la géographie occupe une place centrale au Canada, du moins de 1960 à 1970. En plus de monter des cours sur la géographie de l'Ungava, qu'il dispense à l'IHGUL à partir de 1951, Hamelin travaille pour l'établissement d'un centre de recherche dans la portion septentrionale de la province, et ce, afin d'assurer une présence francophone dans le champ naissant des études nordiques. À cet effet, il produit en 1955 un mémoire à l'intention du gouvernement de l'Union nationale de Maurice

¹⁰⁰ Louis-Edmond Hamelin, « La commission de géomorphologie périglaciaire se réunit en Pologne », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 5 (1958), p. 146-147.; Louis-Edmond Hamelin, « Les congrès internationaux », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 5 (1958), p. 150-151.

¹⁰¹ Le comité canadien de l'Union géographique internationale est officiellement créé en 1954, alors que le gouvernement fédéral en assigne la responsabilité à la Royal Canadian Geographical Society. Au cours des années 1940 et 1950, la structure du comité se diversifie pour intégrer des représentants de différentes universités canadiennes et de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques. Fernand Grenier, « Le comité canadien de l'Union géographique internationale », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 6, n° 11 (1961), p. 124.

¹⁰² Notons que Brouillette est actif au sein de l'UGI à partir de 1938 et qu'il le demeure jusqu'à la fin des années 1960, notamment à titre de membre de la Commission sur l'enseignement de la géographie. Benoît Brouillette, « La commission de l'Union géographique internationale sur l'enseignement de la géographie (1952-1968) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, n° 31 (1968), p. 79-94.; Pierre Dagenais, « À la mémoire de Benoît Brouillette », *Cahiers de géographie de Québec*, p. vol. 24, n° 62 (1980), p. 191-192.

¹⁰³ Louis-Edmond Hamelin, « La géographie mondiale, le congrès de Stockholm et le Canada », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 9 (1960), p. 60.; Louis Trotier, « Le XX^e congrès international de géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 14 (1963), p. 239-240.

¹⁰⁴ Paul Claval, « Le 22^e congrès international de géographie, Montréal, 1972 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 41 (1973), p. 343-347.

Duplessis dans lequel il fait valoir les motifs nationalistes, mais surtout scientifiques, pouvant soutenir une telle entreprise¹⁰⁵. Hamelin, près de la pensée fédéraliste libérale, n'adhère toutefois pas à la mouvance nationaliste-conservatrice représentée par Duplessis, qui faisait valoir l'autonomie politique de la province au sein de la fédération. Dans le mémoire de 1955, il met néanmoins l'accent sur l'importance d'établir une présence scientifique durable du Canada français sur l'ensemble du territoire québécois. Ce motif apparaît toutefois stratégique en cela qu'il tient compte de son destinataire, à savoir le gouvernement de l'Union nationale. Le caractère stratégique y est d'autant plus notable que l'on retrouve certaines contradictions lorsque vient le temps d'en présenter les motifs scientifiques, illustrant l'importance de mettre à profit des ressources scientifiques du Québec, qu'il s'agisse d'institutions canadiennes-françaises (Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke et Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec) ou anglo-canadiennes (Université McGill et Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada). Après la mort de Maurice Duplessis en 1959 et la victoire du parti libéral mené par Jean Lesage aux élections provinciales de 1960, Hamelin tente une nouvelle fois d'illustrer le bienfondé du projet auprès des instances gouvernementales, cette fois en insistant de manière plus soutenue sur la valeur scientifique de cette initiative institutionnelle, reléguant les motifs nationalistes à la marge. Ainsi, si ses propositions sont reçues de manière mitigée en 1955-1956, le tout se concrétise en 1961 avec le soutien de l'Université Laval et du ministère des Ressources hydrauliques du Québec, alors dirigé par René Lévesque. À ce groupe de bailleurs de fonds s'ajouteront par la suite différents ministères, comme le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada ou encore le ministère de l'Éducation du Québec. Situé à l'Université Laval, le Centre d'études nordiques (CEN) est, à sa création, affilié à l'IGUL, illustrant ainsi le rattachement du projet dans l'orbite d'Hamelin.

Entre la première (1955) et la seconde tentative (1961), Hamelin peut notamment bénéficier des observations et des apprentissages effectués lors de séjours d'études à l'étranger. Aussi doit-on souligner qu'à son séjour à la Sorbonne en 1956-1957, évoqué plus tôt, s'ajoute un voyage d'études au Royaume-Uni en 1964, près de trois ans après la création du CEN. Séjournant principalement

¹⁰⁵ Sur cette question, voir le chapitre VI de la présente thèse.

au Scott Polar Institute de l'Université de Cambridge, Hamelin y observe finalement de ses propres yeux l'un des modèles d'institutionnalisation des recherches nordiques l'ayant inspiré¹⁰⁶.

Hamelin dirige le Centre de 1961 à 1972, période au cours de laquelle il est en mesure de sécuriser les octrois gouvernementaux à même de financer la recherche et de rassembler une équipe de chercheurs (par ex. le géologue André Cailleux et l'ethnobotaniste Jacques Rousseau). Sous sa direction, le CEN se dote d'un programme de coordination de la recherche à partir de grands axes, mais aussi de programmes de financement, d'édition et d'information¹⁰⁷. Bien que multidisciplinaires, les activités du Centre reflètent néanmoins un idéal porté par l'habitus du géographe, à savoir le fait de se donner les moyens matériels et conceptuels d'étudier un objet géographique – le Nord – dans sa globalité et à partir de la conjonction des aspects (sociohistorique, économiques ou biophysiques) qui permettent sa caractérisation.

5.3. La nordicité comme projet scientifique et politique

À partir des années 1970, Hamelin accumule les mandats. Directeur du CEN jusqu'en 1972, il agit également à titre de représentant à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest de 1971 à 1975, puis comme président de l'Association canadienne de géographie de 1971 à 1972. Son départ du CEN en 1972 ne signifie pourtant pas la fin de son implication dans le champ des études nordiques. En effet, c'est en 1975 qu'il fait paraître *Nordicité canadienne*¹⁰⁸, un livre lui valant le prestigieux prix du gouverneur général en 1976, une traduction anglaise en 1979, une réédition en 1980, puis une mention dans la liste des ouvrages les plus influents du xx^e siècle de la Fédération des canadiennes sciences humaines en 1995¹⁰⁹.

¹⁰⁶ Louis-Edmond Hamelin, « L'Institut polaire Scott à Cambridge », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 9, n° 17 (1964), p. 97-100.

¹⁰⁷ Louis-Edmond Hamelin et André Cailleux, « L'Hudsonie : programme de recherche au Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 12, n° 26 (1968), p. 277-282.

¹⁰⁸ Louis-Edmond Hamelin, *Nordicité canadienne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1975.

¹⁰⁹ Pour un propos succinct sur la réception de *Nordicité canadienne*, voir Hugues Morissette, « Louis-Edmond Hamelin – Nordicité canadienne », dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels du xx^e siècle*, Québec, Septentrion, 2006, p. 261-262.

5.3.1. Un programme de recherche

« Plus qu'un nouveau langage, écrit Hamelin, la nordicité est donc un programme »¹¹⁰. Ce programme de recherche que condense l'ouvrage nous amène cependant à revenir sur certains textes annonciateurs. D'abord imaginée en 1963, la conceptualisation opérationnelle des espaces nordiques ou polaires prend un tournant en 1964 lors du séjour d'études et de recherches qu'effectue Hamelin au Scott Polar Institute de l'Université de Cambridge¹¹¹, moment à partir duquel il entreprend un important travail de mise au point d'un système de caractérisation des espaces nordiques. Cette période de réflexion le mène notamment à la rédaction d'un article fondateur publié dans les *Annales de géographie* et dans lequel il étaye l'idée d'un indice permettant la délimitation et la régionalisation d'un ensemble géographique relativement complexe et étendu¹¹². À ce texte s'ajoutent ensuite des tentatives d'application à des enjeux géographiques concrets¹¹³ ainsi qu'une intégration synthétique. On peut ici faire référence à l'ouvrage sur le Canada de 1969, déjà évoqué, dans lequel il entame son tableau géographique du Canada à partir d'une lecture essentiellement nordiste de cette portion de l'Amérique du Nord.

Qu'à cela ne tienne, *Nordicité canadienne* constitue sans contredit un « maître-ouvrage », et ce, en raison de sa postérité chez les géographes canadiens et, plus largement, de la visibilité qu'il donne aux études nordiques. L'ouvrage se structure en quatre temps, exprimant à grands traits la conception globale de la géographie que porte Hamelin. Fait inédit pour l'époque, du moins à l'échelle des études géographiques sur les environnements nordiques, Hamelin accorde une place de choix à la question de la perception et de la désignation du Nord, objet des premiers chapitres de l'ouvrage¹¹⁴. Suivent des parties 1) sur la diversité et la complexité du Nord comme espace géographique, 2) sur les structures politiques et les conflits géopolitiques qui y sont associés et,

¹¹⁰ Hamelin, *Nordicité canadienne*, p. 404.

¹¹¹ Louis-Edmond Hamelin, « Le Nord et l'hiver dans l'hémisphère boréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 121 (2000), p. 5.; Hamelin, « L'Institut polaire Scott », p. 97-100.; Hamelin, *Écho des pays froids*, 131-132.

¹¹² Louis-Edmond Hamelin, « Un indice circumpolaire », *Annales de géographie*, n° 422 (1968), p. 414-430.

¹¹³ Louis-Edmond Hamelin, « Un système zonal de primes pour les travailleurs du Nord : un exemple de géographie appliquée », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, n° 33 (1970), 309-328.; Louis-Edmond Hamelin, « Un système zonal de primes pour les travailleurs du Nord : un exemple de géographie appliquée (suite et fin) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 15, n° 34 (1971), p. 5-27.

¹¹⁴ Hamelin explore déjà cette question de front dans un texte publié en 1974 et dont le propos est repris dans son essence dans *Nordicité canadienne*. Louis-Edmond Hamelin, « Perception et géographie : le cas du Nord », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 18, n° 3 (1974), p. 185-200.

finalement et 3) sur les différentes conjonctures économiques nordiques. L'innovation scientifique sous-jacente au travail d'analyse réside dans la modélisation géographique du « Nord », qu'il suggère depuis 1968, à partir de la conjonction de critères humains et biophysiques. De cette quantification standardisée, Hamelin propose un « indice de valeur polaire » (VAPO) permettant de qualifier le degré de nordicité d'une localisation. Ce faisant, c'est à un exercice standardisé de délimitation zonale que se prête le géographe. À partir de l'addition de dix critères (tableau 5.1), le calcul de la valeur polaire de lieux et d'espaces, allant de 0 à 1000, permet de les situer en fonction des grandes discontinuités zonales déterminées (carte 5.1.), puis de les regrouper en catégories analytiques, à savoir le Pré, Moyen et Grand Nord (carte 5.2.).

Telle qu'initialement conceptualisée, la nordicité constitue une réalité dynamique. Plus précisément, elle serait fonction des transformations environnementales, du degré d'humanisation des territoires nordiques, de la vitesse d'extension septentrionale de l'écoumène canadien et de l'arrimage des suds et des nords canadiens par voie de communications, que l'on pense aux routes ou aux télécommunications. Le « Nord mental » auquel se réfère Hamelin ne constitue donc pas une donnée statique. Il a pu, à tort ou à raison, être perçu comme l'intériorisation ou le remaniement de l'idée de « degré de développement », mettant ainsi à profit une conception linéaire et irrémédiable de l'histoire des sociétés humaines¹¹⁵. Comme le suggère le géographe Martin Simard, il est néanmoins possible d'« interpréter cela comme une volonté altruiste ou « pro-autochtone » d'Hamelin à ce que le Nord soit enfin considéré comme un territoire autochtone authentique ou, à l'opposé, qu'il demeure lié à une association très « sudiste » entre « sous-développement et nordicité »¹¹⁶.

¹¹⁵ Le géographe Robert M. Bone considère contestable l'idée selon laquelle le développement du Nord serait corrélatif d'une « dénordification ». Robert M. Bone, *The Canadian North: issues and challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

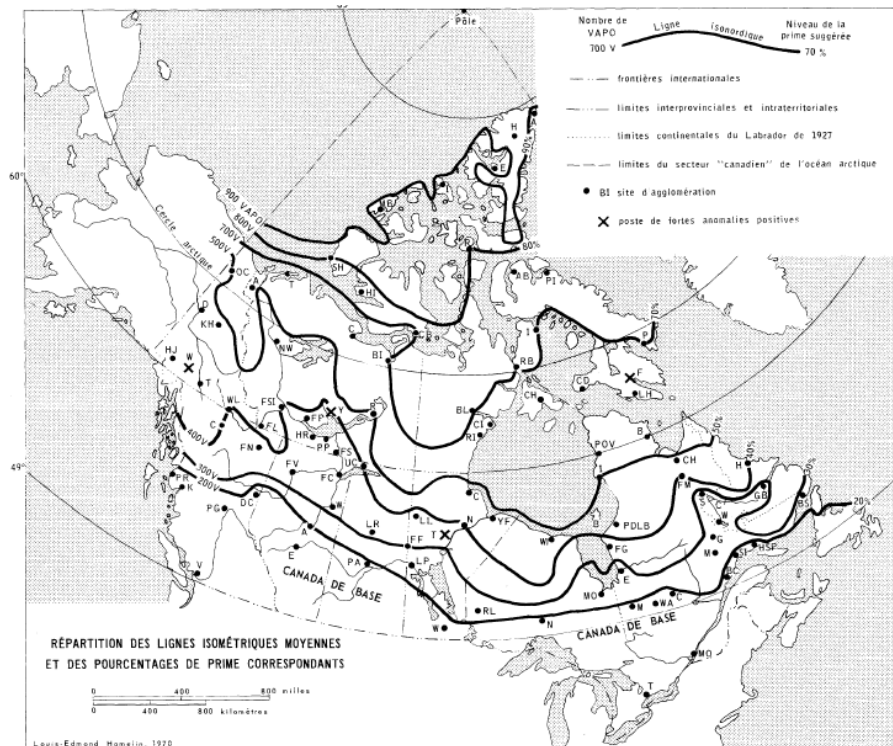
¹¹⁶ Martin Simard, « Les conceptions du Nord chez les géographes québécois : une analyse comparée de quelques acteurs clés », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 260.

Tableau 5.1. Critères d'établissement de la nordicité appliqués à trois localités et deux régions.

CRITÈRES	I. — AGGLOMÉRATIONS			II. — RÉGIONS	
	SCHEFFERVILLE (Québec)	DAWSON (Yukon)	RESOLUTE (Territoires du Nord-Ouest)	CENTRE DE LA MER D'HUDSON	KEEWATIN INTÉRIEUR
Latitude	21	42	65	31	42
Chaleur estivale	37	24	90	71	60
Froid annuel	42	50	80	54	75
Glaces :					
Gélisol	60	60	92		75
Glaces flottantes.....				65	
Précipitations	0	52	95	52	90
Couverture végétale....	40	40	100		80
Accessibilité autre que par air	20	20	70	40	100
Services aériens	20	30	25	100	100
Population :					
Nombre d'habitants ..	20	67	78		
Densité régionale					90
Activités économiques..	35	50	80	85	100
Nordicité totale	295	435	775	622 (a)	812

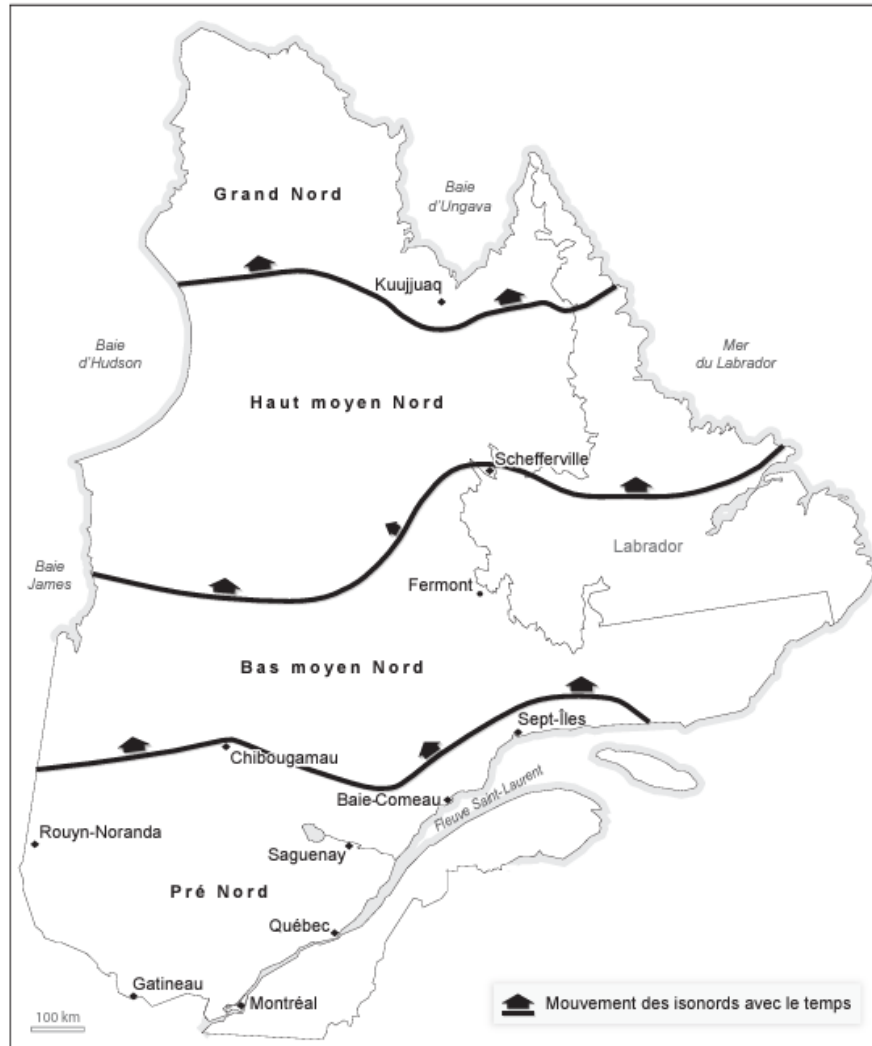
(a) Le total original sur 800 a été reporté sur 1 000 pour comparaison avec les postes terrestres.

Source : Hamelin, 1968, p. 421.



Carte 5.1. – Répartition des lignes isométriques sur le territoire canadien.

Source : Hamelin, 1970, p. 16.



Conception : Brisson, 2016 (LERGA, UQAC)
 Source : Hamelin, 1973

Carte 5.2. – Zonation du Nord (isonords de 200, 300 et 500 VAPOS).

Simard, 2017, p. 259.

L’ancrage épistémologique de *Nordicité canadienne* est en cela fortement empreint d’une conception positiviste des faits géographiques dès lors que son auteur s’appuie sur une « approche scientifique [...] fondée sur l’analyse spatiale et la modélisation »¹¹⁷. Néanmoins, Hamelin semble s’ouvrir à un ensemble de préoccupations humanistes, lui qui s’intéresse aux enjeux de la perception des environnements nordiques et qui, pour ce faire, n’hésite pas à convoquer une littérature typiquement associée au courant humaniste. Pensons ici aux écrits de Yi-Fu Tuan,

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 261.

d'Anne Buttimer et de David Lowenthal ou encore à ceux d'un pionnier comme John K. Wright, qu'Hamelin intègre à sa bibliographie¹¹⁸. Au-delà des critères physiques, l'intérêt de sa démarche se trouve également dans l'adjonction de critères perceptuels, ouvrant la porte à une interrogation plus humaniste des questions nordiques, fait qui survient quelques années plus tard. En effet, cette ouverture à l'humanisme se fait croissante à partir de la fin des années 1970 et passe par une attention croissante portée aux questions de langage, de valeurs et de relations humaines. Il sera également à noter que la conceptualisation des enjeux entourant la perception des environnements nordiques est rapidement récupérée par des chercheurs, qui en mobilisent certains éléments pour penser la place du « Nord » la construction des mythes sociaux et culturels¹¹⁹.

Le programme de recherche que concentre *Nordicité canadienne* aura finalement été celui d'une nordologie à même de saisir le Nord à partir de sa globalité. Au cours des décennies qui suivent la publication de l'ouvrage, cette vision, qui était celle d'Hamelin, est néanmoins amenée à changer au gré de la spécialisation de la recherche. Près de trois décennies après la création du CEN, le géographe revient brièvement sur l'état des études nordiques au Canada en soulignant que les développements récents qu'a connus la nordologie ont donné lieu à une fragmentation du domaine de recherche. On assisterait ainsi, à partir des années 1970, à une « inflation des micrologies », résultat du « cloisonnement des formations universitaires et [de] celui des structures gouvernementales » qui « orientent beaucoup de spécialistes vers des sujets qui apparaissent petits »¹²⁰. Bien qu'il reconnaisse la valeur d'une telle démarche, il semble néanmoins se méfier du fait que « trop de chercheurs se confinent trop longtemps dans cet académisme compartimenté ». Inversement, la démarche macro-nordologique se caractérisait, selon lui, par sa timidité à l'échelle du champ, une situation corrélative d'un sous-développement des études régionales, cet ensemble

¹¹⁸ Plus précisément, Hamelin se réfère aux ouvrages suivants : Anne Buttimer, *Values in Geography*, Washington, Association of American Geographer, 1974.; John Kirtland Wright, « Terra Incognita : the place of imagination in Geography », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 37, n° 1 (1947), p. 1-15.; Yi-Fu Tuan, « Geography, phenomenology and the study of Human Nature », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 15, n° 3 (1971), p. 181-192.; Yi-Fu Tuan, *Topophilia*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1974.; David Lowenthal, « Environmental perception and behavior », Department of Geography of the University of Chicago, Research paper n° 109 (1967), p. 1-88.; David Lowenthal, « The American Scene », *Geographical Review*, vol. 58, n° 1 (1968), p. 61-88.

¹¹⁹ Voir Christian Morissonneau, *La Terre promise : le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.; Jean Morrisset, *Les chiens s'entre-dévorent*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1977.; Paul Painchaud, « La nordicité : nouveau mythe canado-québécois de politique étrangère », *Études internationales*, vol. 10, n° 3 (1979), p. 614-624.

¹²⁰ Hamelin, « L'étude du nord au Canada », *Hommes et terres du Nord*, n° 3 (1989), p. 123.

de démarches se situant à mi-chemin entre la micro et la macro-nordologie du fait qu'elles tenteraient de faire la synthèse « des traits et mécanismes distinctifs à l'intérieur d'espaces délimitables »¹²¹. Ce qui, aux yeux d'Hamelin, apparaît comme un état de fait se reflète également dans les activités du CEN de manière relativement claire à partir de 1981, traduisant à la fois le dévoiement de l'intention primordiale à l'origine du Centre et l'inquiétude d'un homme s'étant évertué à développer les assises institutionnelles et scientifiques d'une nordologie pleine de promesses¹²². Ainsi écrit-il :

Nous aimerions penser que la macro-nordologie tient sa justification de la nature même de l'aventure intellectuelle polaire. Le Nord n'est-il pas une région, une zone, donc rien de moins qu'un tout qui ne peut être appréhendé seulement par une série de spécialistes isolés produisant des rapports approfondis paraposés.¹²³

En cela, il semblerait que nous ayons affaire à un décalage de plus en plus marqué entre, d'un côté, une pratique toujours plus fine, compartimentée et segmentée de la recherche sur les environnements nordiques, et de l'autre, l'idéal d'une science généraliste ou, dit autrement, d'une conception globale de la géographie à laquelle s'attache Hamelin.

Entreprise savante, certes, l'élaboration d'une armature conceptuelle à même de soutenir les interrogations d'Hamelin quant aux espaces nordiques aura également servi la consolidation d'un nationalisme pan-canadien, notamment par l'entremise de la littérature¹²⁴. Cela s'explique entre par le fait que la nordicité constitue une notion pouvant avoir comme effet, lorsqu'instrumentalisée, de suggérer, voire de mythifier les contours d'une identité commune à l'ensemble de la population canadienne, regroupant artificiellement ainsi francophones, anglophones et autochtones¹²⁵.

¹²¹ *Ibid.*, p. 124.

¹²² Sur cette question, voir le chapitre VI de la présente thèse.

¹²³ Hamelin, « L'étude du nord au Canada », p. 123.

¹²⁴ K. S. Coates et W. R. Morrison, « Writing the North: A Survey of Contemporary Canadian Writing on Northern Regions », *Essays of Canadian Writing*, n° 59 (1996), p. 5-25. Sherrill Grace, *Canada and the idea of North*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.

¹²⁵ Richard C. Powell, *Studying Arctic Fields: Cultures, Practices, and Environmental Sciences*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, coll. « Indigenous and Northern Studies », 2017, p. 33-37.; Richard C. Powell, « Geography, Anthropology and Arctic Knowledge-Making », dans Adrian Howkins et Peder Roberts (dir.), *The Cambridge History of the Polar Regions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023, p. 279-301.; Richard C. Powell, « Northern cultures: myths, geographies and representational practices », *Cultural Geographies*, vol. 12 (2005), p. 371-378.; Edward Jones-Imhotep, « Nature, Technology, and Nation », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 38, n° 3 (2004), p. 28.

5.3.2. Une géographie en manque de mots : les innovations lexicales d'Hamelin

La trajectoire d'Hamelin, problématisée au prisme de la disciplinarisation – c'est-à-dire en termes d'exportation de la main-d'œuvre intellectuelle et/ou d'une importation de savoir-faire et de connaissances disciplinaires – nous amène cependant à aller au-delà d'un constat faisant appel à la seule prégnance des traditions française et, d'une certaine façon, anglo-saxonne dans la pensée du géographe québécois. Autrement dit, on ne peut dissocier sa pratique de la géographie, bien qu'elle ait été acquise dans les contextes intellectuels et universitaires canadien et français, du terrain du géographe, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, du Moyen et du Grand Nord québécois. De surcroît, le contexte sociopolitique entourant l'« ouverture » de cette région aux interrogations scientifiques à partir des années 1950 a également été primordial dans l'élaboration d'une pensée géographique donnant une grande place à l'autochtonie et aux rapports interculturels¹²⁶.

En outre, *Nordicité canadienne* concentre à notre sens une autre innovation. Cette innovation, que nous qualifierions ici de conceptuelle et lexicale, n'émerge pas à proprement parler avec la publication du livre, qui vient en quelque sorte inscrire l'effort néologique d'Hamelin depuis le début des années 1950. Par effort néologique, nous faisons ici référence au travail créatif d'Hamelin qui, face aux inadaptations lexicales de la langue française pour étudier et qualifier le Nord avec précision, rigueur et scientificité, en vient à produire et requalifier un certain nombre de mots. Dans certains cas, le sens de ces mots, ou leur redéfinition partielle, entre même dans le canon de la langue française : pensons aux mots a) *nordicité*, inventé en 1965, b) *glaciel*, utilisé à partir de 1959 pour désigner les glaces flottantes, ou encore c) « nordique » qui, avant les années 1980, ne concernait pas l'ensemble de l'hémisphère polaire, mais les seules limites des pays scandinaves et de la Finlande. Il va sans dire que la réception des néologismes proposés par Hamelin fut difficile dans le champ de la géographie francophone. Que l'on conçoive les

¹²⁶ Bien qu'omniprésente dans ses écrits à partir des années 1980, Hamelin se penche sur la question de l'interculturalisme dans un texte publié dans la revue *Géographie et culture* en 1996. Il écrit notamment que « l'évolution permettrait d'atteindre un état néo-culturel, fruit d'une association fructueuse entre les Autochtones et non-Autochtones, et d'un bout à l'autre de l'échelle socio-économique. Les uns et les autres coopéreraient spontanément à l'établissement et à la réalisation de buts communs. Le mouvement de bonification, avantageux et démocratique, conduirait les peuples en situation proximale à vivre d'une façon moins tendue et davantage contributive. » Louis-Edmond Hamelin, « Le paradigme de l'interculturel appliqué aux relations avec les autochtones », *Géographie et cultures*, n° 18 (1996), p. 132.

propositions lexicales d'Hamelin comme étant « artificielles »¹²⁷ ou « abusives »¹²⁸, voire comme des « traductions plus ou moins bâtarde ou aliénantes » ou des « néologismes qui risquent d'être compris et utilisés que dans le Québec »¹²⁹, force est toutefois de reconnaître l'insertion graduelle de cette nouvelle sémantique dans les usages, comme en témoigne la présence de certains mots créés pour mieux désigner le Nord dans les dictionnaires de langue française¹³⁰.

Sans élaborer outre mesure sur la question de la réception du travail néologique de Louis-Edmond Hamelin, nous aimerions ici souligner un certain nombre d'éléments pour le développement de sa pensée, soit a) l'importance du langage et b) la prégnance du terrain – c'est-à-dire le Nord. L'attention qu'Hamelin porte aux questions lexicales est omniprésente dans les travaux de recherches qu'il mène à partir des années 1950. Elle concerne d'abord la qualification du Nord et de ses dynamiques, mais pas seulement. En effet, Hamelin participe également à la création en 1973 du Groupe d'études en choronymie et toponymie (GÉCET). De plus, il finit par concrétiser son implication dans le domaine de la linguistique par l'obtention, en 1987, d'une maîtrise dans cette discipline¹³¹.

L'intérêt marqué de Louis-Edmond Hamelin pour la question du langage, de la désignation, de la perception et de la qualification des réalités géographiques ouvre sur un monde de possibles par l'entremise d'une réorientation des réflexions qu'il mène à partir des années 1950, et ce, à l'aune d'un certain humanisme géographique. Comme Hamelin le souligne lui-même lors d'un entretien mené en 2014 :

[P]lus l'appel à la compréhension est profond et réel, plus le monde est grand. [...] Quand on sait nommer les choses, on développe une amitié à leur endroit. Le fait de

¹²⁷ Hervé Gumuchian, « Hamelin (Louis-Edmond). – Nordicité canadienne », *Revue de géographie alpine*, vol. 66, n° 3 (1978), p. 361.

¹²⁸ Michel Mabru, « Hamelin (Louis-Edmond). – Nordicité canadienne », *Norois*, n° 92 (1976), p. 634.

¹²⁹ Denise Pumain, géographe française formée à la Sorbonne et ayant consacré une thèse d'université sur la géographie québécoise, va plus loin en affirmant que « [l]e problème est bien celui d'une minorité linguistique qui ne peut imposer sa propre sémantique au reste de la francophonie et se trouve donc contrainte d'observer et de décrire la réalité à travers un prisme plus ou moins américain et plus ou moins français ». Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-413 (1974), p. 672.

¹³⁰ Voir notamment Louis-Edmond Hamelin, « De la néologie en géographie : exemples québécois », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 19, no 48 (1975), p. 429-459.

¹³¹ Délaissant momentanément le Nord, ces travaux se penchent sur la qualification de l'habitat rural canadien-français, notamment autour du rang d'habitat. Finalisé en 1989, son mémoire, intitulé « Le rang d'habitat : étude pluridisciplinaire de signification », est publié sous la forme d'une monographie en 1993. Voir Louis-Edmond Hamelin, *Le Rang d'habitat : le réel et l'imaginaire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1993.

les nommer, dès les comprendre un peu, crée de l'affection, car tout ce qui entoure n'est plus indifférent. Quand j'ai les mots pour en parler, j'ai une relation un peu plus grande avec le milieu. Si je ne lui suis plus indifférent, c'est déjà quelque chose. C'est là une manière de voir et de vivre autrement, qui pousse à essayer de comprendre davantage.¹³²

Dans la même veine, il est conscient de la difficulté de produire du vocabulaire neuf dans un champ normé : en cela, l'ambition néologique qui était la sienne devait nécessairement faire face à une forme de résistance orthodoxe¹³³.

Au-delà d'un rapport « néologique » à la question du langage, situé entre le phénomène vécu et son appréhension par la pensée et, conséquemment, par l'entremise des mots, Hamelin n'hésite pas à faire le lien entre langue et territoire, ou plutôt entre le besoin et la capacité de nommer d'un côté, et l'objet de la perception de l'autre. Selon lui :

Le Québec apporte, par le biais de la science et des phénomènes d'ici, des additions, des compléments à la langue française de France. En s'intéressant à un mot, on touche plus qu'à un simple mot. Du mot, on passe à des démarches de langue générale, qui vont plus loin que la description. [...] Petit à petit, des québécoïsmes autres que littéraires entrent ou pourraient entrer dans la langue d'usage.¹³⁴

La question du langage, qui est des plus centrale chez Hamelin, met ainsi en relief un élément crucial pour qui cherche à cerner sa trajectoire : le terrain – le Nord, ses objets et ses sujets – aura traversé le géographe, tant dans la langue que dans l'orientation plus générale de sa pensée. Comment nous le verrons, le travail de construction lexicale auquel s'adonne Hamelin touche tant au contenu géographique qu'à la portée morale du mot « Nord ». Plus qu'une délimitation géographique, c'est un modèle de développement sociétal et d'établissement humain que suggère éventuellement Hamelin; un modèle qui serait d'ailleurs porteur des conditions mêmes de la décolonisation de la société et du territoire québécois. La géographie étant, selon Hamelin, l'une des disciplines les plus à même d'étudier et de construire conceptuellement le « Nord », elle

¹³² Daniel Chartier et Jean Désy (2014) *La nordicité du Québec. Entretiens avec Louis-Edmond Hamelin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 101.

¹³³ Dans ce contexte, Hamelin souligne que « ce n'est pas toujours facile de faire de la néologie sémantique, parce que les institutions ont tendance à penser que la langue est déjà parfaite ; ça semble un peu orgueilleux de vouloir créer un mot, même pour son propre usage ». *Ibid.*, p. 97.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 100.

constituerait dès lors un champ pouvant à la fois servir l'avancement des connaissances et la poursuite du bien commun.

Au-delà de l'application mécanique d'un savoir-faire issu d'une tradition disciplinaire établie (c'est-à-dire française, par l'entremise de ses séjours à Grenoble et Paris), Hamelin fait preuve d'une ouverture relativement inédite face aux questions sociales et politiques nordiques, du moins à l'échelle du Canada. Cette ouverture se traduit par l'importance graduelle qu'occupe la question des rapports politiques, économiques et interculturels entre populations dominantes et dominées, ou plus précisément, en contexte canadien, entre populations autochtones et allochtones. À cet effet, les textes plus tardifs que produit Hamelin témoignent de ce rapport plus humaniste face aux questions nordiques. Ainsi peut-on percevoir une trajectoire, intellectuelle cette fois-ci, menant le géographe d'une conceptualisation de la nordicité à l'aune d'un certain positivisme à une réflexion sur l'autochtonie, comprise comme notion renvoyant « au territoire naturel et symbolique de chaque groupe autochtone »¹³⁵ et passant par une reconnaissance du caractère colonial de l'emprise spatiale du Québec et du Canada sur les territoires nordiques¹³⁶.

5.3.3. De la nordicité à l'autochtonie, ou le développement d'une « philosophie de la coexistence »

La présence immémoriale des Autochtones invite les non-Autochtones à se servir du concept d'interculturel, pourvu que celui-ci soit utilisé, non seulement comme objet d'étude, mais comme occasion de modifier les comportements. La coexistence implique l'acceptation du distinctivisme des nations ; il s'agit de reconnaître leur valeur d'âme, argument préparatoire à une nouvelle conduite interrelationnelle. Un tel constat mène à une théorie et une pratique relevant d'une pensée communicante. On est loin du type de cohabitation des partis politiques où chaque adversaire s'efforce de demeurer intact jusqu'à la reprise de l'entièreté du pouvoir.

Louis-Edmond Hamelin, 2006¹³⁷

¹³⁵ Louis-Edmond Hamelin, « Thèmes de l'autochtonie canadienne », *Recherches sociographiques*, vol. 35, n° 3 (1994), p. 421.

¹³⁶ Louis-Edmond Hamelin, *l'âme de la terre : parcours d'un géographe*, Montréal, Éditions Multimondes, 2006, p. 97.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 99.

Pour Hamelin, la *nordicité* est une notion qui émane des significations européennes des mots *nord* et *nordique*, auxquelles s'ajoute une appréhension concrète des réalités géographiques polaires ou arctiques. Il s'agit, pour citer Hamelin, d'un « nouveau concept » ou, mieux encore, d'une « nouvelle façon d'appivoiser le Nord dans son esprit et ses actions »¹³⁸. Parler de nordicité pousse ainsi à considérer la complexité des réalités géographiques nordiques en tant qu'il s'agit d'une « série spontanée ou ordonnée d'interventions »¹³⁹ qui, ultimement, se réfère

à des systèmes de pensée, des savoirs, des vocabulaires, des grammaires interculturelles, des représentations artistiques et littéraires, des expressions d'opinions, des applications territoriales, politiques et économiques ainsi qu'à des manières d'être un pays du nord. Le mot peut servir de signe rassembleur.¹⁴⁰

Matrice conceptuelle tournée vers la recherche empirique, la nordicité, pour le dire dans les termes d'Hamelin, « pousse à “faire du Nord” dans l'esprit du Nord »¹⁴¹. Il s'agit en cela d'un concept qui conduirait « naturellement à reconnaître de plain-pied les Premières Nations », et ce, bien qu'il permette de s'intéresser à tous les habitants de ce qu'il appelle la « zone circumterrestre de l'hémisphère boréal »¹⁴². L'attention que porte Hamelin aux régions arctiques et subarctiques du Canada depuis la fin des années 1940 l'amène ainsi à considérer la présence autochtone comme un facteur définitionnel : sur le plan historique, social et culturel, le Nord serait synonyme d'autochtonie. Dans les écrits qu'Hamelin fait paraître au cours des années 1960 et 1970, culminant avec la parution de *Nordicité canadienne*, ces enjeux prennent d'abord la forme d'une reconnaissance de l'inadéquation des rapports économiques et politiques à l'intérieur d'un ensemble territorial donné¹⁴³. Aborder la question sous l'angle de l'économie, puis éventuellement de la géopolitique, constitue cependant une porte d'entrée vers la reconnaissance du caractère

¹³⁸ *Ibid.*, p. 78.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 79.

¹⁴⁰ Louis-Edmond Hamelin, *Discours du Nord*, Québec, GÉTIC, coll. « Recherche », 2002, p. 6.

¹⁴¹ Hamelin, *Âme de la terre*, p. 78.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ À partir de 1965, on retrouve dans les écrits d'Hamelin une conscience nette de l'inégalité des conditions socioéconomiques entre les communautés autochtones et le reste de la population du Canada. En témoignent également ses appels à la mise en place de paramètres permettant un développement économique plus harmonieux, toujours soutenu par une démonstration chiffrée. En outre, mis à part *Nordicité canadienne* (1975), voir par ex. : Louis-Edmond Hamelin, « Une association vouée aux intérêts indigènes du Canada », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 10, n° 19 (1965), p. 136-139.; Louis-Edmond Hamelin, « Développement nordique et harmonie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 18, n° 44 (1974), p. 337-346.; Louis-Edmond Hamelin, « Nord et développement », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 21, n° 52 (1977), p. 53-64.

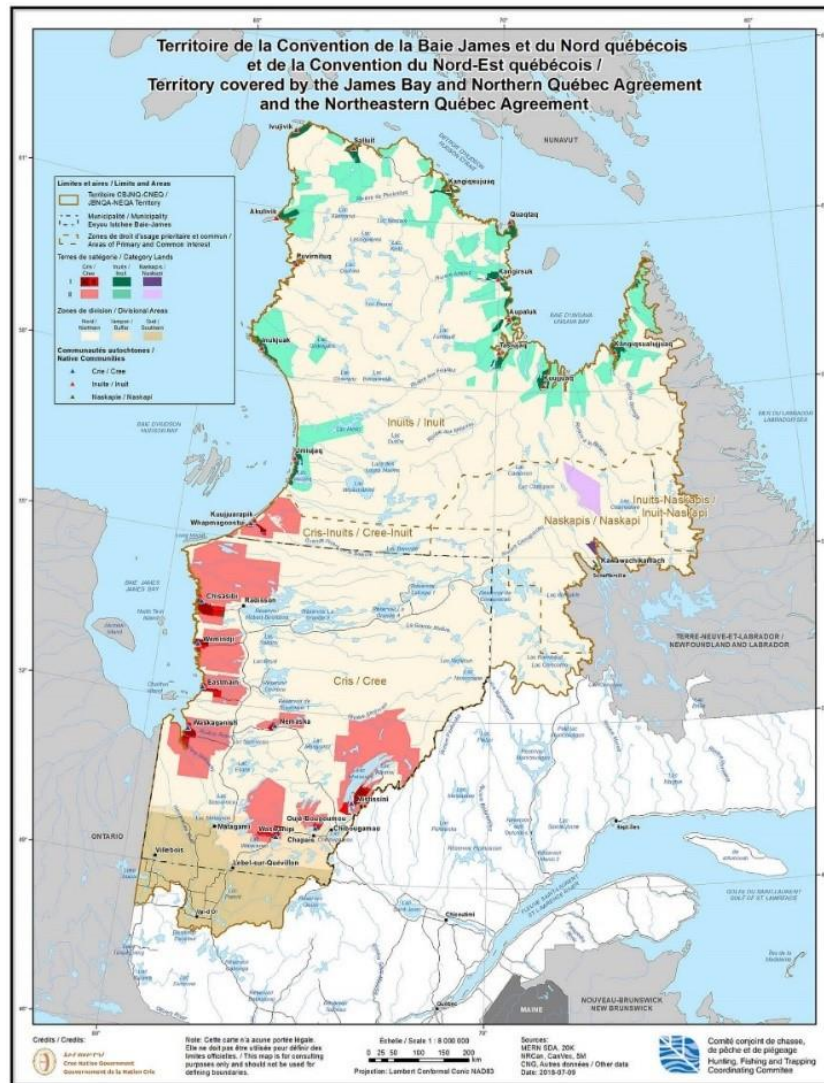
colonial de la situation autochtone dans l'hémisphère nordique québécois et, de manière plus générale, canadien.

Il faut d'emblée reconnaître que la décennie 1970 est chargée politiquement et symboliquement en ce qui a trait aux relations entre autochtones et allochtones au Québec, notamment sur le plan des territorialités. Avec la mise en branle des grands projets d'aménagement de la portion nordique du territoire québécois en vue de la construction d'un réseau de barrages hydroélectriques à même de subvenir aux besoins énergétiques de la province, la question des droits territoriaux des peuples autochtones émerge à nouveaux frais. Rappelons qu'en 1975, l'opposition entre les autorités provinciales et les représentants autochtones, principalement Cris et Inuit, mène à la ratification de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), amendée en 1978 avec la signature de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) (carte 5.3.). Autrement dit, le contexte sociopolitique entourant la parution de *Nordicité canadienne* n'aura fait qu'infléchir les réflexions que menait déjà Hamelin, qui dès lors, mettra davantage l'accent sur les enjeux associés aux relations interculturelles et politiques entre les sociétés méridionale et nordique, principalement autochtone.

Des années 1980 aux années 2000, Hamelin conceptualise autrement la nordicité, ou plutôt, il procède à partir de la relation qu'elle implique avec un Sud politiquement et économiquement organisé. Il critique ainsi la propension du Québec méridional, fortement étatisé, à englober ses territoires nordiques pour y apposer une gamme d'intérêts propres aux réalités du Sud tout en marginalisant, voire en occultant, les spécificités des aspirations proprement nordiques. Selon lui :

Le rattachement politique du Québec du Nord à un Québec principalement sudiste ne semble faire aucun doute ; les protagonistes laurentiens s'appuient sur un certain nombre d'arguments historiques et légaux qui affirment l'intégrité du territoire. S'ajoutent des énoncés dont le cri Maître chez nous, prononcé en plein territoire montagnais par les premiers ministres Jean Lesage, Daniel Johnson (père) et René Lévesque. Pour Lucien Bouchard en 1997, personne ne peut mettre en cause le droit « impeccable » du Québec du Sud à l'endroit de son empire septentrional.¹⁴⁴

¹⁴⁴ Louis-Edmond Hamelin, « L'entièreté du Québec : le cas du Nord », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 42, n° 115 (1998), p. 96.



Carte 5.3. – L'étendue territoriale de la CBJNQ et de la CNEQ.

Source : CCCPP : <http://cccpp-hftcc.com/fr/jbnqa-and-neqa/>)

Le malaise entourant l'utilisation de l'expression « maître chez nous », slogan de la construction graduelle des leviers étatiques et territoriaux québécois à partir des années 1960, est palpable. Pourtant, Hamelin ne s'arrête pas là dans la remise en cause des locutions devenues mythes. Après le « maître chez nous », c'est le vocable de « peuples fondateurs », faisant référence aux rôles des éléments d'ascendance britannique et française dans la construction politique du Canada, qu'il met en cause :

La locution *Peuples fondateurs* ne possède-t-elle que l'interprétation des manuels et des politiciens? Une lecture géohistorique ne me conduit pas à une vue aussi claire. Sur

le plan territorial, le pays (Canada ou Québec) possède un devancier, à savoir l'ensemble des nations autochtones ; c'est au nom de ce titre que les revendications spatiales commencent à être reconnues par les cours [...]. Il serait à propos de prendre conscience que la très grande majorité des non-Autochtones d'ici ont continué la colonisation d'une manière volontaire, déguisée ou inconsciente.¹⁴⁵

Ces mises en exergue impliquent une remise en question lourde de sens, passant par une reconnaissance du caractère hétérogène de la territorialité québécoise, hétérogénéité qu'Hamelin considère absente dans la formulation des politiques territoriales concernant l'entièreté du Québec à titre d'entité géographique. En l'état, les réalités politiques sous-jacentes aux relations nord-sud seraient à ses yeux corrélatives d'une tension entre deux projets territoriaux :

Si un objectif majeur du Québec du Sud est l'entierisme quasi péninsulaire, pour les nordistes de souche, il réside dans le déploiement de leurs autochtonismes. Cette divergence profonde des horizons implique-t-elle l'incompatibilité de toute coexistence valorisante? À la fois, chez les Autochtones comme les non-Autochtones, comment réaliser sans tension des ambitions de quasi-supériorité mono-ethnique dans des sociétés visiblement pluralistes?¹⁴⁶

Une telle mise en tension – graduelle et ancrée dans le temps – des territorialités justifie, selon Hamelin, l'élaboration d'une « formule de rechange » à même de soutenir l'hétérogénéité géographique du Québec autrement que par l'établissement d'un rapport hiérarchique :

Si le Québec constitue une entité en tant que nation politique et s'il influence tout le territoire par ses lois et institutions, il est loin de démontrer l'unité, même l'union, dans les domaines ethnique et culturel. L'état d'hétérogénéité au niveau des « peuples » saurait-il demeurer sans conséquence géopolitique? [...] Mais surtout quoi faire? Le mieux consisterait à s'ouvrir davantage à tout le spectre humaniste intra-nordique, en fait tel qu'il est en réalité. Cette nouvelle option serait profondément « interculturelle », idéologie toute différente de celle du multiculturalisme actuel. Le rapprochement aurait le mérite de s'arrimer au mouvement mondial d'une certaine reconnaissance de la pluralité et du pluralisme. Vu que cette conjointivité est par définition culturellement différentielle, les Autochtones pourraient la recevoir comme une garantie de sécurité.¹⁴⁷

La recherche d'une solution politique sous l'égide du dialogue interculturel nécessiterait cependant l'examen d'un certain nombre de constats, à savoir a) que les rapports politiques et économiques

¹⁴⁵ Hamelin, *Âme de la terre*, p. 96-97.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Hamelin, « L'entièreté du Québec », p. 105-106.

entre le Nord et le Sud du Québec furent historiquement inégaux ; b) qu'il en découle production de trois postures idéologiques à considérer; et c) qu'un projet territorial « autre » peut être envisagé.

Le caractère hiérarchique qui s'est établi entre les populations nordiques et les États méridionaux, qu'ils soient provinciaux ou fédéral, passe, selon Hamelin, par une mise à l'écart des perspectives nordiques, d'une marginalisation des voix qui auraient permis une meilleure conception des environnements et des enjeux nordiques. Autrement dit, on refuserait l'idée que le Nord puisse constituer une « sphère ontologique au même titre que le Sud », et ce, tant par « ses référents territoriaux et culturels » que par ses « descripteurs majeurs de l'ensemble du Québec »¹⁴⁸. Ce faisant, c'est la perspective d'un Québec véritablement « total », compris à partir de sa diversité d'intérêt géographique, qui se voit être mise de côté. Dès lors, que pourrait représenter ce « Québec total » qu'Hamelin semble espérer? À la fois floue et porteuse, cette idée, telle que développée par le géographe québécois, suppose qu'un Québec total « représente plus que la somme de ses parties » et pousse à considérer distinctement les intérêts « touchant le Québec comme ensemble » à ceux d'un Québec « méridional qui, auparavant, parlait pour l'ensemble »¹⁴⁹.

À partir de cet objectif général – celui de décloisonner la perspective méridionale pour y inclure une part de nordicité – Hamelin s'en prend à nouveau à la question des perceptions et des imaginaires. Ainsi, à quels ensembles de représentations (mythes, rêves, stéréotypes) s'abreuvent les structures politiques en place? Pour répondre à cette question, le géographe s'interroge sur la part affective du lien au territoire, variable du Sud au Nord. Il considère alors que la résolution du problème de la minorisation des voix nordiques se situerait au-delà de cette dichotomie affective entre les espaces et les populations du Nord et du Sud :

Les liens affectifs par rapport au Québec septentrional sont surtout ressentis par les « nordistes » alors que les « sudistes » sont surtout attachés au Québec méridional. Peu de personnes envisagent un Québec total avec une charge émotive équivalente ; curieusement, la grande majorité des citoyens du Québec restent relativement indifférents en pensant à la plus vaste partie du territoire. La réarticulation

¹⁴⁸ Louis-Edmond Hamelin, « La dimension nordique de la géopolitique du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, n° 1 (2005), p. 25.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 25-26.

interculturelle de l'axe Sud/Nord ne pourra éviter de passer pour de nouvelles lectures des situations.¹⁵⁰

Aussi vaste qu'optimiste, le projet sociétal qu'envisage Hamelin ne tombe pourtant pas dans la myopie. Bien conscient des champs de forces qui ont historiquement traversé l'espace nordique au gré des jeux d'intérêts propres aux différents groupes d'acteurs, il se questionne sans ambages sur la possibilité de dépassement des intérêts locaux au nom d'une perspective panquébécoise et interculturelle, alliant aspirations nordiques et perspectives méridionales :

Historiquement, le Sud s'est établi dans le Nord comme chez lui. Aussi, sur le terrain, la question se dédouble-t-elle : il y a, d'une part, la politique expansionniste du Sud et, d'autre part, une *politie* dictée par une autochtonité militante en place. Alors, comment la zone méridionale et la zone septentrionale pourraient-elles s'adonner à un dialogue fructueux et participer à un fonctionnement harmonieux panquébécois quand les objectifs principaux de chaque acteur ne sont pas amarrés de la même façon à l'entièreté du territoire?¹⁵¹

Au regard des forces en présence, Hamelin décèle trois positions idéologiques à même d'influencer la formulation des grandes orientations politiques québécoises en matière de territorialité. Dans un premier temps, l'idéologie de l'« englobance », comme il la nomme, serait synonyme d'un « désir que le leadership du Sud s'exerce sur l'immense appentis nordique d'une manière “inaliénable”, suivant le mot d'un premier ministre »¹⁵². Il s'agirait dès lors de considérer la portion nordique du Québec – mais surtout les populations qui y vivent – comme une extension naturelle de l'espace politique du Sud en tant qu'il s'agirait d'une « implantation exclusive ou très majoritaire de l'esprit du Sud dans le Nord du pays »¹⁵³. En clair, l'« englobance » correspondrait à un *statu quo* en matière de politique territoriale, remplaçant le Sud et le Nord dans une relation hiérarchique. À l'autre bout du spectre, on retrouverait l'idéologie de la distance, qui, à toutes fins utiles, signifierait la fin du dialogue interculturel et l'acceptation de l'idée selon laquelle les trajectoires politiques nordiques et sudistes n'ont plus à se croiser, évoluant de manière parallèle.

Moralement critiquable d'un côté et peu réaliste de l'autre, ces postures idéologiques ne constitueraient pas, pour Hamelin, l'orientation souhaitable pour un Québec à même de concevoir

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 26.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 27.

¹⁵² *Ibid.*, p. 29.

¹⁵³ *Ibid.*

sa politique territoriale de manière à réellement tenir compte de l'entière du territoire et de la diversité des intérêts qu'il porte. L'élaboration d'une troisième voie s'impose ainsi à l'aune de ce qu'il nomme « idéologie » ou « philosophie » de la coexistence. Comme ce dernier le spécifie à plusieurs reprises à partir des années 2000, la coexistence, comprise comme orientation générale, « convient bien en milieu pluriculturel ». Plus encore, elle « exige d'abord une acceptation puis une pratique fonctionnelle du pluralisme » et « implique les notions de cohérence, de concordance, de convergence, d'interdépendance et d'harmonie ». Cette posture engage davantage que « des arrangements temporaires, qui seraient menacés d'être modifiés à la première occasion », en cela qu'elle conduirait à un accroissement du bien-être chez chacune des parties »¹⁵⁴. Misant sur la coexistence, la perspective qu'appelle Hamelin de ses vœux conduit à un rejet de ce qu'il appelle la « philosophie de dominance », sous-jacente à toute forme de colonisation. Ce dernier insiste ainsi sur le fait qu'il importe de refuser « que les choses soient décidées du côté où les gens croient se situer au-dessus des autres »¹⁵⁵. Poursuivant sur sa lancée, il précise que « les nations sont d'égale dignité » et qu'il « ne peut y avoir une nation qui dit que sa culture passe avant celle d'une autre, que cette dernière doit se rapprocher de la sienne, s'y fondre, que c'est elle qui dirige. »¹⁵⁶.

Penser le dialogue entre les cultures en termes de relations politiques, donc territoriales et géographiques, mène bon an mal an Hamelin à imaginer un modèle gouvernemental permettant d'assurer une place aux partis en présence dans l'élaboration des politiques territoriales. Autrement dit, c'est vers une « nouvelle territorialité » qu'Hamelin tente de réorienter à la fois la pensée et l'action sur le Nord. Une reconceptualisation des rapports Nord-Sud (ou plus largement entre Autochtones et non Autochtones), et ce, à l'aune d'une orientation interculturelle implique un investissement des parties prenantes en fonction de trois exigences. À cet effet : a) « un cheminement non autochtone se débarrasserait de ses héritages mentaux, négatifs ou indifférents » ; b) « un cheminement autochtone efficace exprimerait [une synthèse] des autochtonités historiques et modernistes » ; et c) « un cheminement mixte, autochtone/non-autochtone, s'engagerait volontairement dans une fonctionnalité culturelle commune »¹⁵⁷. Concrètement, la mise en pratique de ces exigences suppose, toujours selon Hamelin, un remaniement des perspectives à la base de

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 30-31.

¹⁵⁵ Chartier et Désy, *La nordicité du Québec*, p. 82.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 82-83.

¹⁵⁷ Hamelin, « le paradigme interculturel », p. 133.

la politique territoriale québécoise et plus largement canadienne. Comme il aime le souligner à grands traits, l'objectif d'une rencontre interculturelle « touche l'entièreté du Québec ». Plus précisément, cette démarche, aussi complexe soit-elle, « concerne surtout le Québec septentrional, engage autrement le Québec méridional et fait lever l'horizon du Québec total »¹⁵⁸.

Sur le plan institutionnel, la nouvelle territorialité qu'envisage Hamelin serait *de facto* menée à partir de l'établissement d'un lien de collaboration entre autochtones et non-autochtones, accordant ainsi « une place complète au référent spatial ainsi qu'aux cultures de l'ensemble du Québec ». En termes géographiques, il s'agirait ici de construire un modèle politique au prisme de l'idée de totalité spatiale et en gardant à l'esprit « la possibilité d'une vraie rencontre autochtone/non autochtone », bref une « troisième voie », obligatoirement modulée suivant la « variété des situations interculturelles »¹⁵⁹. Sur le terrain, Hamelin propose l'établissement d'une structure politique triple, c'est-à-dire fonctionnant conjointement à partir de trois entités politiques, ou *polities*. On imaginerait ainsi une *politie* autochtone, une *politie* non-autochtone et une *politie* conjointe, responsable de l'arrimage des perspectives et du dialogue interculturel. Si les deux premières entités politiques émanent des modes de fonctionnement déjà envisagés, c'est dans l'idée d'une *politie* conjointe que réside l'originalité de la formule d'Hamelin :

La *politie* conjointe conduit à des opérations : dialogue, association, aménagement partagé et partenariat. Il ne s'agit donc plus du simple prolongement des actions antérieures décidées et réalisées sans consultation. Au mieux, les deux entités de base, les non-Autochtones et les Autochtones, autrefois presque complètement séparées, entreraient dans de nouvelles existences caractérisées par la compréhension, le rapprochement et l'efficacité. Le Québec pourrait alors reprendre à son compte une recommandation de la Commission interaméricaine des droits de l'homme : le droit autochtone fait partie intégrante de l'ordre juridique des États et du cadre de leur développement social et économique.¹⁶⁰

Pour Hamelin, la triple articulation politique d'un Québec envisagé dans sa totalité et par sa diversité offrirait une voie d'opérationnalisation de l'idéal interculturel qui, bon an mal an, en vient à occuper une place centrale dans les réflexions que mène Hamelin sur le Nord après 1975. « La question du territoire, rappelle-t-il, devrait être abordée suivant le thème de l'utilisation partagée

¹⁵⁸ Hamelin, « La dimension nordique de la géopolitique du Québec », p. 31.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 34.

plutôt que celui d'une propriété prédéterminée et exclusive. Ce genre de réflexion constitue un préalable à l'élaboration d'une nouvelle politique *autochtoniste* »¹⁶¹. En cela, nous sommes à même de concevoir comment l'objet même de ses travaux – et par extension son « terrain » – s'est transformé au gré des contacts, des transformations sociopolitiques et des prises de conscience graduelles de la complexité des réalités géographiques nordiques.

Conclusion

L'analyse du parcours scientifique et intellectuel de Louis-Edmond Hamelin donne à voir sur une trajectoire à la fois singulière et significative sur le plan disciplinaire. Sans représenter l'idéal-type du géographe canadien d'expression française, ne serait-ce que par l'ampleur de sa production et la centralité de ses positions disciplinaires et institutionnelles, le cas de Louis-Edmond Hamelin demeure illustratif à bien des égards de la disciplinarisation de la géographie au Québec francophone. En effet, il témoigne en premier lieu de l'expérience d'un agent dans un environnement disciplinaire à construire, tant sur le plan des assises universitaires que des marqueurs associatifs et scientifiques. Pensons à la mise sur pied de canaux de publication, à la création de centres de recherche ou encore au développement de domaines de spécialisation. En second lieu, cet itinéraire nous informe sur l'évolution de la société québécoise et en particulier sur la place qu'y occupent les sciences ; que l'on pense au contexte ayant permis la mobilité internationale du géographe ou encore la réception de ses projets scientifiques « nordistes » par les instances universitaires et étatiques. Analysé au prisme du processus de disciplinarisation, le parcours de vie d'Hamelin ne saurait être compris qu'à partir de son expatriation en France au cours des années 1940 et 1950 et de l'importation subséquente de savoir-faire et de connaissances en contexte québécois. Au-delà de son adhésion sincère au paradigme de la géographie classique, Hamelin aura été profondément touché et conditionné par son terrain d'étude – le Nord – au point d'en faire un vecteur d'indexicalité premier, c'est-à-dire le point à partir duquel et vers lequel sa pensée prend forme, que ce soit sur le plan des innovations scientifiques, de la production de néologismes ou encore de l'analyse politique et des propositions qui en découlent.

¹⁶¹ Hamelin, *Âme de la terre*, p. 98

CHAPITRE VI

LA GÉOGRAPHIE NORDISTE ET LE CENTRE D'ÉTUDES NORDIQUES : REGARDS SUR LES ALÉAS D'UNE INTENTION PRIMORDIALE, 1950-1990¹

Se lancer dans la reconstitution de l'histoire de la géographie universitaire québécoise d'expression française au prisme de sa sociologie nous conduit nécessairement à mettre en exergue une série d'institutions et de regroupements clés. Si, au premier abord, les différents instituts, départements et associations de géographie semblent constituer les points nodaux de l'établissement de la discipline dans le paysage universitaire québécois, penser le tout en termes de spécialisation et de développement de la recherche nous invite également à envisager le rôle joué par les centres de recherches. Du lot, le cas du Centre d'études nordiques (CEN), fondé en 1961 sous les auspices de Louis-Edmond Hamelin et de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL), permet d'exemplifier le processus contingent participant de l'institutionnalisation de la recherche en géographie. En cela, convenons de la place qu'occupe le CEN dans l'histoire de la géographie lavalloise à titre de « vecteur de spécialisation », plus précisément autour du « Nord », un objet d'étude à forte résonance géographique. À terme, c'est bien à une disciplinarisation par objet, donnant naissance à la « nordologie »², ou « études nordiques », à laquelle nous faisons référence ; une disciplinarisation qui, comme nous le verrons, est née d'un idéal (multi-)disciplinaire : celui d'une géographie encore « classique ».

Le présent chapitre entend ainsi revenir sur le rêve de géographe que constitue la mise sur pied d'un centre de recherche entièrement dédié aux questions nordiques. D'une part, il s'agit de produire une généalogie des idées, débats et luttes ayant mené à la création du CEN. D'autre part, nous entendons également illustrer que le CEN constitue, par son histoire, un regroupement original à l'échelle du Québec francophone, et ce, bien qu'il s'inscrive de plain-pied un paysage

¹ Des parties de ce texte ont déjà été diffusées, notamment sur le blogue de l'Association pour l'histoire de la science et de la technologie au Canada (AHSTC).

² D'un point de vue opérationnel, la nordologie se définit, selon Hamelin, comme « l'étude totale des hautes latitudes ». Ce dernier distingue d'ailleurs l'approche micro-nordologique, qui se concentre sur la production de connaissances ciblées sur des aspects ou des objets particuliers propres aux régions nordiques, de l'approche macro-nordologique, qui tend « vers une compréhension intégrée des systèmes nordiques ». À cela s'ajoute une échelle « méso », lieu pluridisciplinaire assurant le dialogue entre les deux approches.; Louis-Edmond Hamelin, « L'étude du nord au Canada », *Hommes et Terres du Nord*, n° 3 (1989), p. 122.

institutionnel et scientifique « déjà peuplé », tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ce faisant, nous serons amenés à montrer en quoi l'intention primordiale du projet mené par Louis-Edmond Hamelin au seuil de la Révolution tranquille se distingue des autres propositions scientifiques que l'on retrouve en Europe, aux États-Unis ou ailleurs au Canada.

En outre, nous nous donnons aussi comme objectif d'éclaircir la trajectoire du centre, de ses activités de recherches et de ses orientations dans le champ scientifique, avec ce que cela implique en termes de luttes. Plus précisément, il sera question de montrer en quoi la vision scientifique et intellectuelle initiale du Centre, telle qu'imaginée par Hamelin, a dû faire face à une série d'obstacles institutionnels mettant à mal sa fonction multidisciplinaire. Comme nous le verrons, cette situation donne lieu, à terme, à une évacuation de la géographie humaine et, plus largement, des sciences humaines et sociales des activités du Centre. Notons toutefois que le caractère contemporain des activités du CEN n'aura pas empêché ses équipes de chercheurs de produire des textes synthétiques revenant sur les recherches qui y ont été menées et sur lesquels nous nous appuyerons³.

Le présent chapitre s'organise de manière à présenter la construction sociohistorique de l'objet « nordique » à la fois dans les pratiques et dans le paysage institutionnel. Dans un premier temps, nous reviendrons sur ce qu'Hamelin lui-même appelait la « pré-histoire » des études nordiques au Québec, ou, dit autrement, sur les premiers pas de la recherche sur les environnements nordiques avant que n'émerge de l'idée de créer un centre spécialisé. Dans un second temps, nous établirons les balises contextuelles caractérisant l'émergence du projet à partir des années 1950, puis sa concrétisation en 1961, le tout au détour des débats, soutiens et échecs, bref des luttes essentiellement politiques qui, ultimement, ont freiné ou facilité sa mise en place. Dans la troisième section, nous entendons ensuite revenir sur la première décennie d'activités du Centre, une période correspondant au directorat de Louis-Edmond Hamelin (de 1961 à 1972), et ce, de manière à établir

³ Voir notamment : Serge Payette et Émilie Saulnier-Talbot, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques : un défi de tous les instants », *Écoscience*, vol. 18, n° 3 (2011), p. 171-181.; Najat Bhiry, Ann Delwaide, Michel Allard, Yves Bégin, Louis Filion, Martin Lavoie, Christian Nozais, Serge Payette, Reinhard Pienitz, Émilie Saulnier-Talbot et Warwick F. Vincent, « Environmental change in the Great Whale River region, Hudson Bay : Five decades of multidisciplinary research by Centre d'études nordiques (CEN) », *Écoscience*, vol. 18, n° 3 (2011), p. 182-203.; Najat Bhiry, Monique Bernier, Nicolas Lecomte, Richard Fortier et James Woollett, « The Centre d'études nordiques (CEN) : Challenges and perspectives of research on nordicity in Partnership with Indigenous communities », *Écoscience*, vol. 28, n° 3-4 (2021), p. 199-215.

les paramètres de la vision initiale de son fondateur et à concevoir les obstacles structurels, institutionnels et disciplinaires ayant nui à sa réalisation. Finalement, la quatrième et dernière section cerne, dans les grandes lignes, le moment de l'« après Hamelin » au CEN en ce qu'il s'agit d'une période se caractérisant par un essoufflement de l'intention primordiale du fondateur, puis à un virage complet vers les sciences naturelles à partir des années 1980.

6.1. Les études nordiques au Québec? : quelques antécédents (1944-1953)

Il serait illusoire de situer la naissance des « études sur le Nord » à la fondation du Centre d'études nordiques⁴. Partie prenante de l'imaginaire politique, culturel, voire scientifique, du Québec, la portion septentrionale de la péninsule Labrador-Ungava a, bien entendu, fait l'objet d'interrogations sur le plan scientifique, et ce, bien avant la Révolution tranquille. Pensons aux premières récoltes botaniques effectuées par des représentants de la Royal Society et de la Compagnie de la Baie d'Hudson dès la fin du XVII^e siècle ou encore à celles menées par les missionnaires moraves du Labrador à partir du XIX^e siècle⁵. Avec la création de la Commission géologique du Canada en 1842, les initiatives étatiques visant l'exploration des portions nordiques de l'Amérique du Nord se multiplient, comme en témoigne l'ampleur des expéditions menées par le géologue canadien Albert Peter Low entre 1884 et 1905, qui ont d'ailleurs donné lieu à la publication de plusieurs rapports d'observations⁶. Au Canada français, on compte également quelques figures pionnières, telles les Gérard Gardner, Arthème Dutilly et Ernest Lepage, qui ont été « les premiers Canadiens francophones à récolter des plantes de manière significatives » dans le Nord du Québec⁷. Plus près de la géographie, nous nous devons de nous référer aux excursions et aux travaux pionniers de l'ethnobotaniste Jacques Rousseau, effectués entre les années 1940 et 1970, aux premiers projets de recherche menés par les membres du Département de géographie de l'Université McGill à partir de 1945, ainsi qu'aux orientations de la Division géographique du

⁴ À cet effet, Jacques Cayouette illustre bien toute la richesse des explorations scientifiques qui, à partir du XIX^e siècle, soutiennent la production de connaissances sur la région. Jacques Cayouette, *À la découverte du Nord. Deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador*, Montréal, Éditions Multimondes, 2014.

⁵ Cayouette, « Les missionnaires moraves parmi les pionniers de la flore du Labrador », *Ibid.*, p. 16-82.

⁶ Voir par exemple : Albert Peter Low, *Report on the Dominion Government Expedition to Hudson Bay and the Arctic Islands on the board of the D.G.S. Neptune, 1903-1904*, Ottawa, Commission géologique du Canada, 1906. Pour une étude plus générale traitant de la portée des projets de la Commission géologique du Canada au XIX^e et au XX^e siècle, voir : Suzanne Zeller, *Inventing Canada: Early Victorian science and the Idea of a Transcontinental Nation*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009, p. 13-115.

⁷ Cayouette, *À la découverte du Nord*, p. 137.

ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada, active de 1947 à 1967, et du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, entre 1953 et 1961.

6.1.1. Jacques Rousseau, ethnobotaniste du Moyen et Grand Nord⁸

Au Québec francophone, la figure de Jacques Rousseau, botaniste et ethnologue, occupe une place significative dans l'histoire de l'étude scientifique des environnements nordiques. Diplômé de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal⁹, ce protégé du Frère Marie-Victorin et collaborateur de l'ACFAS, contribue à partir des années 1920 au développement des sciences botaniques au Canada français. Également versé en ethnologie, il prend part à la vie scientifique de différentes institutions de la géographie entre les années 1940 et 1960, occupant tour à tour les postes de professeur invité à l'IGUL (1949, 1952 et 1957), à l'École d'été de l'Université McGill (1952 et 1953), à l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM) (1958 et 1959), puis finalement au sein du CEN (de 1962 à 1970).

La « rencontre » de Rousseau avec le Nord s'effectue au cours des années 1940, c'est-à-dire au midi d'une carrière déjà bien entamée. Bien que les questions de botanique subarctique et arctique aient occupé l'entourage du frère Marie-Victorin au cours des années 1920 et 1930¹⁰, c'est en 1944 que Rousseau organise, sous les auspices du Jardin botanique duquel il est alors directeur, une première expédition dans la région des lacs Mistassini et Albanel, et ce, afin de mener des études de botanique et d'ethnologie. Entre 1946 et 1951, il réitère l'expérience à plusieurs reprises, en poussant parfois son itinéraire plus au Nord, vers l'Ungava, les monts Torngat, la côte du Labrador, le bassin de la Payne et le Cratère du Nouveau-Québec, le tout en remontant le cours du fleuve George¹¹. Ces expéditions constituent l'occasion, pour Rousseau, de se faire passeur de vocation.

⁸ Voir également : Raphaël Pelletier, « Jacques Rousseau (1905-1970) : érudit et praticien l'interdisciplinarité », *Magazine de l'Acfas*, 25 mai 2023, [en ligne], [<https://www.acfas.ca/publications/magazine/2023/05/jacques-rousseau-1905-1970-erudit-praticien-interdisciplinarite>].

⁹ Rousseau obtient le grade de bachelier ès arts (B.A.) en 1926, de licencié ès sciences (L.Sc) en 1928 puis de docteur ès sciences (D.Sc) en 1934, le tout de l'Université de Montréal, où il côtoie le Frère Marie-Victorin et s'implique au sein de l'Acfas à partir de 1923.

¹⁰ Des communications sur la flore subarctique ont notamment été présentées dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS, plus précisément dans la section III (botanique), alors présidée par Marie-Victorin.; voir *L'Action universitaire*, vol 6, n° 2 (1939), p. 15.

¹¹ Camille Laverdière et Nicole Carette, *Jacques Rousseau, 1905-1970 : bio-bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Géographie historique », 1999, p. 30-32.

Généralement accompagné de collègues chercheurs issus de diverses disciplines – comme le botaniste Ernest Rouleau, le linguiste Jean-Paul Vianney ou encore le mycologue René Pomerleau –, l’ethnobotaniste n’hésite pas à partager ces expériences de voyage avec les étudiants désirant en apprendre davantage sur les environnements nordiques. C’est ainsi qu’un jeune Louis-Edmond Hamelin, étudiant à la maîtrise en économie à la faculté des sciences sociales de l’Université Laval de 1945 à 1948, et avec qui Rousseau est entré en contact par l’entremise du père George-Henri Lévesque, est en mesure de confirmer son intérêt pour les questions nordiques¹². Aux dires d’Hamelin lui-même, ce voyage aurait en quelque sorte constitué le ferment de ses réflexions sur le Nord et, conséquemment, sur l’autochtonie¹³. Les contributions scientifiques qui découlent de ces expéditions sont considérables, comme en témoignent les publications tirées des milliers de pages de notes manuscrites prises sur le terrain. Comme le souligne Hamelin, cet apport à la science fut capital pour l’avancement des connaissances dans les domaines de la botanique et de l’ethnobotanique nordiques¹⁴.

Savant partageant son temps entre l’université et le terrain, Rousseau a également été de ces scientifiques ayant compris l’importance de l’établissement de liens pérennes avec les milieux étudiés. En 1950, c’est à ce titre qu’il rédige un mémoire sous les auspices de l’ACFAS, dans lequel il somme le gouvernement du Québec – et plus particulièrement le ministre des Terres et des Forêts de l’époque, John S. Bourque¹⁵ – d’ériger « en réserve scientifique intégrale un petit secteur du Nouveau-Québec comprenant les Monts Otish »¹⁶. La création d’une « aire protégée » de la sorte impliquait alors de placer cette portion de territoire sous contrôle public et, conséquemment, d’y interdire « toutes les formes de chasse, de pêche et opérations forestières, agricoles et minières, des

¹² Notons que pour Hamelin, la « découverte » des études « nordiques » ou « polaires » a lieu, aux dires du géographe lui-même, en 1947, alors qu’il assiste aux conférences de Vihjálmur Stefánsson, explorateur et anthropologue d’origine islandaise, dans le cadre de l’école d’été de géographie de l’Université McGill, organisée à Stanstead. À cela s’ajoutent les cours et les discussions menées par Trevor Lloyd, ancien consul du Canada au Groenland, ainsi que George Kimble et Kenneth Hare, tous deux professeurs au département de géographie de l’Université McGill. Louis-Edmond Hamelin, *Écho des pays froids*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 1996, p. 57. Pour plus de détails, voir le chapitre V de la présente thèse.

¹³ Louis-Edmond Hamelin, *L’âme de la terre. Parcours d’un géographe*, Montréal, Éditions Multimondes, 2006, p. 30.

¹⁴ Louis-Edmond Hamelin, « Préface », dans Camille Laverdière et Nicole Carrette, *Jacques Rousseau, 1905-1970 : bio-bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, coll. « Géographie historique », 1999, p. 5.

¹⁵ Lettre de Jacques Rousseau à l’Honorable John S. Bourque, ministre des Terres et des forêts du Québec, 20 janvier 1950, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

¹⁶ Jacques Rousseau et René Pomerleau, « Mémoire : l’Établissement d’une Réserve intégrale aux Monts Otish », Résolution de l’Association canadienne-française pour l’avancement des sciences, 1949, p. 1. Archives de l’Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

constructions ou travaux de nature à altérer la configuration du terrain ou le caractère de la végétation ou de la faune naturelle », pour autant que la tenue de travaux scientifiques y soit permise avec l'autorisation des autorités compétentes :

Ce coin de terre offre en outre le très grand intérêt de réunir en un espace restreint des types caractéristiques de végétations arctiques et subarctiques sur les élévations et de très belles formations forestières dans les dépressions. Bref, c'est un endroit idéal pour étudier la nature primitive et la conserver dans cet état.¹⁷

C'est donc dire que cet élan d'écologisme se justifiait pleinement sur le plan scientifique et au regard du type d'expéditions qu'organisait Rousseau jusqu'alors. Suggérant la création d'un site protégé pouvant servir au développement de la recherche sur les environnements nordiques, Rousseau vient, d'une certaine façon, alimenter intellectuellement le projet de création d'un centre de recherches nordiques¹⁸.

6.1.2. Les débuts d'une « géographie nordiste » au Québec : le rôle des géographes de l'Université McGill

À Montréal, la fondation du Département de géographie de l'Université McGill marque les débuts d'une tradition canadienne dans le domaine de la climatologie et plus précisément de la climatologie arctique¹⁹. Embauché à titre de professeur adjoint en 1945, Kenneth Hare, un géographe britannique²⁰ ayant servi dans les forces armées à titre de météorologue durant la Seconde Guerre mondiale, devient la figure de proue du département après le départ de son directeur-fondateur, George H. T. Kimble, en 1950. Initialement en charge de la mise sur pied du

¹⁷ *Ibid.*, p. 2.

¹⁸ Il va sans dire qu'une telle initiative de conservation s'inscrit dans un mouvement qui remonte à la deuxième moitié XIX^e siècle et qui s'incarne notamment dans l'adoption de lois visant la protection des espaces naturels dès 1868, dans la création de parcs nationaux à partir de 1885 et dans la mise sur pied de la Commission canadienne de conservation en 1909. Voir Michel F. Girard, « The Commission of Conservation as a Forerunner for to the National Research Council, 1909-1921 », *Scientia Canadensis*, vol. 15, n° 2 (1991), p. 19-40.; Michel F. Girard, *L'écologisme retrouvé : essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 11-48

¹⁹ Matthew L. Wallace, « Reimagining the Arctic atmosphere: McGill University and Cold War politics, 1945-1970 », *The Polar Journal*, vol. 6, n° 2 (2016), p. 358-378.

²⁰ Hare complète en 1939 un Baccalauréat ès sciences en géographie au King's College de l'Université de Londres. Après la Seconde Guerre mondiale, il est embauché au Département de géographie de l'Université McGill à titre de professeur adjoint. En 1950, il soutient finalement une thèse de doctorat à l'Institut de géographie de l'Université de Montréal.

cursum en météorologie au sein du département, Hare développe rapidement de liens avec des chercheurs du département de physique²¹. Ce faisant, il se tourne vers une conception « dynamique » de la météorologie, une orientation somme toute novatrice dans le champ de la géographie au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Comme le souligne Matthew Wallace, les régions arctiques constituent alors un terrain idéal pour l'application des principes de météorologie dynamique, contribuant à faire de l'Université McGill un centre important pour l'étude et la compréhension des dynamiques en haute atmosphère. De plus, l'utilité de la météorologie pour les opérations militaires, combinée au contexte de Guerre froide, contribue à la création de liens entre les géographes de McGill et le ministère de la Défense du Canada, comme l'illustre la participation de Hare à l'opération « Cariberg », un partenariat canado-américain dont l'objectif était de mener des études qui, à terme, devaient offrir une meilleure compréhension des mouvements de masses d'air arctiques. L'une des avancées majeures découlant de cette opération réside dans la découverte d'un lien entre l'occurrence des conditions météorologiques anormales – comme de fortes précipitations – et la présence de surfaces terrestres dénuées de couverture neigeuse²².

L'essor de la climatologie arctique à McGill a également pu compter sur le soutien de l'Arctic Institute of North-America (AINA), un organisme à but non lucratif fondé en 1944 dans l'optique d'« accroître la compétence administrative, scientifique et technique du Canada dans l'Arctique, et ce, de manière à pouvoir compétitionner avec les autres nations arctiques »²³. Basé à Montréal de 1944 à 1975, l'AINA joue un rôle d'entremetteur et de passeur des connaissances sur les environnements arctiques²⁴. À sa fondation, l'organisme se donne comme mission d'« initier, encourager, supporter et faire avancer, par l'octroi de financements ou par d'autres moyens, l'étude objective des conditions et des problèmes arctiques, ce qui inclut les sciences naturelles, les

²¹ *Ibid.*, p. 363.

²² *Ibid.*, p. 364.

²³ Nous traduisons : « increase [the Canadian] administrative, scientific, and technical competence in the Arctic to match that of other Arctic nations ».; Robert McDonald, « Challenges and Accomplishments : A Celebration of the Arctic Institute of North America », *Arctic*, vol. 58, n° 4 (2005), p. 440.

²⁴ Comme le note Stanley B. Frost, l'Université McGill héberge l'Arctic Institute of North America (AINA) de 1948 à 1975. Au moment de la relocalisation de l'Institut à l'Université de Calgary, la direction de l'Université McGill procède toutefois à la création du Centre for Northern Studies and Research, rattachant par le fait même certains éléments du mandat de l'AINA, à savoir de faire la promotion de la recherche nordique et d'en assurer la coordination, cette fois à l'échelle de l'Université. Stanley B. Frost, *McGill University: for the Advancement of Learning*, vol. II: 1895-1971, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1984, p. 360-361 note 5.

sciences en général et la communication»²⁵. Outre ce mandat général, l'AINA entend également œuvrer à titre de relais en collectant et organisant les travaux relatifs aux régions arctiques, en produisant des bibliographies exhaustives et facilitant le travail d'édition en la matière, en travaillant au maintien des liens entre différents organismes ayant un intérêt pour la recherche arctique et, finalement, en faisant œuvre de lobbyiste auprès des individus, organisations et gouvernements concernés par les « affaires » du Nord²⁶.

6.1.3. La fonction publique et la géographie des espaces nordiques

Du côté de la fonction publique fédérale, John Lewis Robinson fut le premier géographe formé à la discipline à être embauché à ce titre – celui de « géographe » – afin d'occuper des fonctions de planificateur dans la région de Keenleyside, dans les Territoires du Nord-Ouest. Bien que l'on puisse alors parler des débuts d'une géographie « fédérale » dans l'hémisphère arctique, on demeure bien loin d'une véritable science des environnements nordiques, coordonnée autour d'un programme structuré²⁷. En 1947, un premier pas est fait en ce sens avec la création de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada. Épicentre de la géographie appliquée au sein de la fonction publique fédérale, cette unité avait comme mandat de mener des travaux de cartographie et de produire des inventaires territoriaux à un moment de l'histoire récente du pays où la question du « contenu » et des « contours » de l'espace national constituait un enjeu économique et politique. Si la cadre géographique de référence de la Division géographique s'étendait sur tout le territoire canadien, les géographes qui y œuvrent ont été particulièrement actifs dans le secteur de la cartographie des espaces septentrionaux²⁸.

Au palier provincial, le gouvernement du Québec emboîte le pas en 1953 en mettant sur pied un Service de géographie au sein du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC). Au moment de sa création, ce service – rebaptisé « Service des études régionales » en 1961 – s'intègre aux locaux

²⁵ Nous traduisons : « to initiate, encourage, support and advance by financial grants or otherwise the objective study of Arctic conditions and problems, including such as pertain to the natural sciences, sciences generally and communications ».; McDonald, « Challenges and Accomplishments », p. 440.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Trevor J. Barnes, « The Geographical State: The development of Canadian Geography », *Journal of Higher Education*, vol. 31, n° 1 (2007), p. 168.

²⁸ *Ibid.*, p. 170.

de l'IGUM. Employant une dizaine de professionnels, cette unité de gouvernementale se consacre principalement à la recherche, à la mise à disposition de sources d'informations par l'entremise d'un centre de documentation géographique et par la création d'outils de recherche, tels des atlas, des bibliographies, des monographies économiques, des tables de prévisions démographiques²⁹. Du lot, mentionnons aussi la publication en 1955 d'une *Bibliographie du Nouveau-Québec*, préparée sous la direction de Pierre Dagenais, alors directeur de l'IGUM³⁰.

6.2. La recherche nordique : entre intérêt scientifique et rhétorique politique (1954-1959)

Du côté des universités québécoises francophones, le retour de Louis-Edmond Hamelin de l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble, où il a effectué ses études doctorales auprès de Raoul Blanchard de 1948 à 1951, vient nourrir l'intérêt que portaient alors les universitaires canadiens-français pour les questions nordiques. À l'Université Laval seulement, plusieurs professeurs, en médecine et en géologie notamment, se tournaient déjà vers le Nord, moyennant l'obtention d'un soutien institutionnel suffisant³¹. Embauché à l'IHGUL, Hamelin y transpose son savoir-faire acquis dans l'étude des dynamiques géomorphologiques alpines à l'étude des environnements nordiques dans une perspective régionaliste. Ainsi, au cours des années qui suivent, il entreprend divers projets portant sur la région de l'Ungava, dont les résultats sont présentés dans le cadre de causeries organisées par les facultés de lettres et de sciences sociales de l'Université Laval et qui lui valent notamment l'invitation de plusieurs chambres de commerce de la province³².

Deux évènements viennent néanmoins infléchir la trajectoire de l'institutionnalisation de la recherche en milieu arctique au Québec francophone. Dans un premier temps, la création du McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL) en 1954 fait en quelque sorte office d'élément catalyseur,

²⁹ « Le laboratoire de géographie de l'Université de Montréal », *Bulletin de l'ACFAS*, vol. 2, n° 5 (mai 1960), p. 3.

³⁰ Pierre Dagenais (dir.), *Bibliographie du Nouveau-Québec/Bibliography of New Quebec*, Montréal, Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce, 1955.

³¹ Mentionnons les travaux de René Béland, géologue, qui, au cours des années 1950, mène plusieurs études sur la géologie du bassin de l'Ungava grâce au soutien financier d'organismes gouvernementaux et de compagnies minières. À cela s'ajoute les projets chapeautés par Louis-Paul Dugal sur l'adaptation biologique au froid.

³² Lettre de Jacques Rousseau à Louis-Edmond Hamelin, 31 janvier 1953, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.; Lettre de Luncien Bergeron, officier de liaison de la Chambre de Commerce de Rimouski, à Louis-Edmond Hamelin, 18 janvier 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

accélérant les démarches parallèles des scientifiques canadiens-français – Hamelin au premier chef – pour l'établissement d'un centre de recherche en hautes latitudes. Dans un second temps, la création d'un institut de géographie autonome en 1955 donne aux géographes lavallois une marge de manœuvre inédite, permettant la relance de la question auprès des autorités universitaires et provinciales.

6.2.1. Le McGill Subarctic Research Laboratory

Dans un entretien mené dans le cadre du 26^e congrès international de l'Union géographique internationale, tenu à Sydney (Australie) en 1988³³, Hare soulignait à grands traits l'importance qu'ont eu à ses yeux l'intégration de l'Arctic Meteorology Research Group³⁴ et la mise sur pied du McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL) à son université d'attache. Ces deux évènements survenus en 1954 seraient en quelque sorte venus consolider l'orientation scientifique du Département de géographie autour de deux champs de spécialisation : la climatologie ainsi que les études arctiques et subarctiques.

À sa création en 1954, le MSRL bénéficie du croisement de conjonctures inédites, révélant ainsi les particularités d'un contexte local, mais également géopolitique. Le site en soi est déjà bien connu à la fois des communautés innues et naskapiés qui vivent sur le territoire et des géologues qui, d'Albert Peter Low (1895) à Joseph Arlington Retty (1937), ont contribué à faire connaître le potentiel minier de la région. À partir des années 1950, la Hollinger North Shore Exploration Company, qui vient d'obtenir les droits de concessions dans les environs de Knob Lake, entreprend la construction d'un chemin de fer reliant la région visée à la ville de Sept-Îles, aux abords du golfe du Saint-Laurent. Suivant l'accessibilité accrue de la région, un établissement permanent baptisé Schefferville est mis sur pied en 1953 avec le concours du gouvernement de Maurice Duplessis³⁵.

³³ Voir : https://www.youtube.com/watch?v=vjd3xmJsa7U&ab_channel=AnneButtimer

³⁴ L'intégration aurait eu lieu avec le soutien d'Harald Sverdrup (1888-1957), océanographe et météorologiste d'origine norvégienne, professeur au Scripps Institute of Oceanography de l'Université de la Californie et directeur fondateur de l'Arctic Meteorology Research Group.

³⁵ Claudine Pierre-Deschênes (2009) « Schefferville », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne], [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/schefferville>].

Les géographes de l'Université McGill, qui travaillent depuis 1945 sur des questions arctiques et subarctiques, se saisissent de cette fenêtre d'opportunités et établissent des accords avec l'Iron Ore Company of Canada (IOCC) afin d'assurer la création d'un poste de recherche permanent dans la région. Sur le plan financier et logistique, un tel projet reçoit rapidement l'appui d'autres groupes d'acteurs, comme la Tower Construction Company et le McGill Board of Governors³⁶. Après la finalisation de la construction des premiers bâtiments du McGill Subarctic Research Laboratory (MSRL) en août 1954, Cyril James, principal de l'Université McGill, affirmait d'emblée que

[l]'entreprise de pionnière de l'Iron Ore Company of Canada a créé une magnifique opportunité pour les recherches universitaires dans cette partie négligée du Canada septentrional. Le travail, au début, sera surtout d'ordre météorologique, le laboratoire devant servir comme station météorologique de première classe. Plus tard, cependant, les autorités de l'Université espèrent diversifier le travail et équiper le laboratoire afin qu'il serve de base de recherches dans tous les domaines de la science³⁷.

Du même souffle, James précise que le MSRL devait essentiellement servir de station météorologique. En plus de correspondre aux intérêts de recherche de ses membres fondateurs³⁸, il s'agissait-là de l'une des contreparties au soutien financier considérable de l'IOCC. En effet, alors que la Holliger Ungava Transport Company, une compagnie subsidiaire de l'IOCC, assurait la compilation de données météorologiques depuis 1948, le MSRL en prend l'entière responsabilité à partir du 1^{er} octobre 1954³⁹. Parallèlement, les installations sont considérablement améliorées avec la collaboration du ministère des Transports. En 1955, ce dernier permet notamment l'acquisition d'un appareil de téléphotographie assurant la transmission rapide de « données climatologiques cartographiées et analysées »⁴⁰ vers les aéroports de Dorval et de Moncton. En cela, le laboratoire contribue à faire de Knob Lake un « pivot aérien de l'Arctique canadien »⁴¹. Comme le rappelle Peter Adams, le MSRL perd toutefois le contrat lié à l'enregistrement de

³⁶ R. N. Drummond, « The Origins and Purpose of the McGill Sub-Arctic Research Laboratory », *The Climatological Bulletin*, vol. 1, n° 2 (1967), p. 1-7.

³⁷ Cité dans Jean-Claude Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », *Revue canadienne de géographie*, vol. 10, n° 1 (1956), p. 54.

³⁸ Voir notamment Edward Derbyshire, « Knob Lake: A Field Research Centre », *Geographical Journal*, vol. 127, n° 3 (1961), p. 340-343.; R. N. Drummond, J. D. Yves et W. G. Mattox, « Knob Lake Field Research Center », *Geographical Journal*, vol. 128, n° 1 (1962), p. 125-126.

³⁹ Drummond, « The Origins and Purpose of the McGill Sub-Arctic Research Laboratory », p. 1-7.

⁴⁰ Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », p. 54.

⁴¹ Jean-Claude Langlois, « Knob Lake, pivot aérien de l'Arctique canadien », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 4 (1955), p. 201.

données météorologiques en 1971 au profit de l'aéroport de Schefferville⁴². S'ensuivent le développement et la valorisation d'autres domaines de recherche – comme l'étude du pergélisol – pouvant à terme justifier le maintien des installations et la tenue de recherches de terrain.

Sur le plan géopolitique, l'établissement d'un poste de recherche permanent près de Knob Lake coïncide avec le déploiement conséquent de l'État canadien dans les régions arctiques et subarctiques. L'expérience menée par les géographes de l'Université McGill s'inscrit dans un contexte plus général dont les ramifications sont observables à l'échelle du pays⁴³. Avec la construction des lignes de défense DEW et Mid-Canada, le MSRL permettait alors la création de ponts aériens entre le Canada méridional et le Haut-Arctique. À sa création en 1954, le laboratoire de Knob Lake constitue « le poste le plus septentrional pouvant communiquer constamment avec les autres postes de la province de Québec, tout en livrant les informations de dernière heure aux nombreux avions qui survolaient la région »⁴⁴. Ayant sous-estimé l'ampleur d'un tel travail, les chercheurs du MSRL se résolvent à créer trois autres postes permanents, assurant ainsi la pérennité du laboratoire à titre de relais arctique et institution de recherche⁴⁵.

Un tel survol du contexte ayant présidé à l'émergence du MSRL ne saurait être complet sans effectuer un récapitulatif, aussi bref soit-il, de ses orientations scientifiques et académiques initiales. Sur le plan de la recherche, le laboratoire se constitue dès 1954 en centre de formation et de production scientifique important, et ce, malgré l'ampleur des aspects plus politiques associés à son fonctionnement. Cela passe notamment par la publication de périodiques comme les *McGill Subarctic Research Papers*, mais également par l'édition de bibliographies exhaustives et par des contributions au *Climatological Bulletin*. À cela s'ajoute l'intégration des étudiants des cycles supérieurs au laboratoire, au sein duquel ils jouent un rôle important tout en assurant un accès privilégié à des données météorologiques de qualité et une proximité avec leur terrain d'étude⁴⁶.

⁴² Peter Adams, "Sixty Years of Polar Research and Teaching: The McGill Subarctic Research Station", *Arctic*, vol. 67, n° 1 (2014), p. 124-131.

⁴³ Louis-Edmond Hamelin, « L'Institut Arctique de l'Amérique du Nord », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 9, n° 18, 1965, p. 260-267.

⁴⁴ Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », p. 54.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 53-55.; Drummond, « The Origins and Purpose of the McGill Sub-Arctic Research Laboratory », p. 1-7.

⁴⁶ Adams, « The McGill Subarctic Research Station », p. 124-131.

L'orientation du centre permet en quelque sorte la réalisation de l'idéal disciplinaire imaginé par Kenneth Hare, qui voyait en la méso et la microclimatologie l'une des voies de développement les plus prometteuses pour la géographie⁴⁷. Durant les années 1940 et 1950, un tel changement d'échelle trouve un écho important dans les universités britanniques et américaines, où les géographes s'intéressant aux questions climatiques empruntent de plus en plus à la météorologie synoptique, favorisant ainsi le passage d'une géographie climatique descriptive à une climatologie dynamique⁴⁸. De plus, la localisation prisée du laboratoire favorise l'établissement d'un réseau scientifique important, que l'on pense à l'hébergement de la Dartmouth Ionosphere Research Station sur le site de Knob Lake ou encore aux différents séjours de chercheurs du Commonwealth, des États-Unis et des pays scandinaves⁴⁹. En définitive, le MRSL répond aux impératifs de la recherche sur l'Arctique, domaine qui connaît une effervescence certaine à partir des années 1950, et ce, en contribuant activement à son développement et à sa normalisation dans le milieu universitaire d'après-guerre.

6.2.2. L'Université Laval en marche

Le retour au pays de Louis-Edmond Hamelin et son embauche à l'IHGUL en 1951 coïncide avec une relance de l'intérêt nordique à l'Université Laval. En 1952 et 1953, ce dernier effectue notamment de brefs voyages en suivant le modèle des expéditions menées par Jacques Rousseau au cours des années précédentes, donnant ainsi lieu à la mise en branle d'un programme d'enseignement et de recherche nordiques. Du côté des autorités provinciales, l'idée qu'une université de langue anglaise ait profité d'une conjoncture favorable pour établir ses installations dans le Moyen Nord, combinée à la ferveur d'un Hamelin, qui n'hésite pas à faire valoir les promesses de la recherche nordique auprès du rectorat et des autorités publiques, vient justifier la l'organisation d'un voyage de « reconnaissance » dans l'Ungava au cours de l'été 1955.

⁴⁷ Matthew Wallace, « Thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2013.

⁴⁸ Ron J. Johnston et Stan Gregory, « United Kingdom », dans R. Johnston et P. Claval (dir.), *Geography Since the Second World War*. London, Croom Helm, 1984, p. 107-131.

⁴⁹ Langlois, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », p. 53-55.; Adams, « The McGill Subarctic Research Station », p. 124-131.

Grâce au travail d'entremetteur d'Alphonse-Marie Parent, devenu recteur de l'Université Laval en 1954, Hamelin part pour Fort Chimo (Kuujuuaq) le 25 juillet 1955⁵⁰. Le voyage est alors financé par le ministère des Ressources hydrauliques du Québec, recevant même l'appui personnel du sous-ministre Adjudor Dussault. Le mandat d'Hamelin est alors d'évaluer la possibilité de fonder un centre de recherche en région nordique et de « conduire certaines études géographiques dans l'intérêt du département »⁵¹. Une fois sur le terrain, le soutien du ministère s'avère d'un heureux secours, notamment lors des déplacements entre Fort Chimo, le bassin de la rivière Payne, la côte ouest de la baie d'Ungava et la rive sud du Détroit d'Hudson⁵². Comme le précisent les rapports de dépenses produits par Hamelin à son retour à Québec, la majeure partie des coûts (transports, hébergement, etc.), totalisant une somme de 1 542 \$, est assumée par le ministère des Ressources hydrauliques et par la Commission des Eaux courantes⁵³. Le voyage constitue également l'occasion de nouer des liens avec les représentants d'instances locales : un premier contact est établi avec de Charles N. De Harveng et M^{gr} Scheffer, du Vicariat apostolique du Labrador, avec qui il a l'occasion de discuter du projet de centre d'études. D'emblée on constate qu'il est question, lors de ce voyage, d'obtenir le soutien des acteurs locaux et, dans ce cas-ci, ecclésiastiques⁵⁴.

À son retour du Grand Nord québécois, Hamelin rédige un « mémoire concernant la création d'un centre de recherches dans l'Ungava par l'Université Laval »⁵⁵. L'objectif de ce document est double : il s'agit d'abord de partager ses observations avec les différents bailleurs de fonds ayant contribué financièrement à la tenue du voyage, puis, dans un second temps, de prendre position quant aux perspectives scientifiques qu'offre la région. Aux yeux d'Hamelin, l'établissement d'un

⁵⁰ Lettre d'Alphonse-Marie Parent à Louis-Edmond Hamelin, 25 juin 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁵¹ Lettre d'Adjudor Dussault à J. C. Chagnon, ingénieur au service du Département des Ressources hydrauliques, 12 juillet 1955, p. 1.; Lettre d'Adjudor Dussault à Louis-Edmond Hamelin, 12 juillet 1955, p. 1.; Lettre de L.-E. Hamelin à Armand Maltais, 21 mars 1960, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁵² Lettre de L.-E. Hamelin à Adjudor Dussault, 30 août 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁵³ Dans le détail, 298 \$ proviennent du budget du ministère des Ressources hydrauliques par l'intermédiaire du sous-ministre Adjudor Dussault, 1032 \$ par la Commission des Eaux courantes par l'intermédiaire de Wilfrid Grenier, puis 212 \$ par l'Université Laval à titre de montant forfaitaire octroyé par le recteur Alphonse-Marie Parent.; *Rapport financier du voyage préparatoire de Louis-Edmond Hamelin dans l'Ungava au cours de l'été 1955*, 2 p. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁵⁴ Lettre de Charles N. De Harveng O.M.I. à Louis Edmond Hamelin, 11 septembre 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁵⁵ Louis-Edmond Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche dans l'Ungava par l'Université Laval*, 1955. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

centre de recherche dans l'Ungava, idéalement à Kyak Bay, à l'embouchure la rivière Payne⁵⁶, se justifie sur plusieurs plans. D'abord, on évoque les motifs nationalistes pouvant soutenir la concrétisation du projet, notamment vis-à-vis du gouvernement de l'Union nationale dirigé par Maurice Duplessis. La création d'un centre de recherche rattaché à l'Université Laval dans l'Ungava contribuerait développement économique et scientifique de la majorité canadienne-française et, surtout, d'y assoir la présence politique du gouvernement provincial qui, à toutes fins utiles, avait laissé le champ libre aux instances fédérales et aux institutions universitaires de langue anglaise :

L'Ungava est dans le Québec ; les Canadiens français qui forment le peuple du Québec devraient participer pleinement au développement de l'Ungava, développement économique et scientifique. L'Université Laval ou d'autres universités Canada pourraient assurer la présence des nôtres dans le domaine scientifique. [...] Le motif nationaliste se discute, car l'humanisation de l'Ungava a commencé sans nous et l'Amérique de langue anglaise pourrait facilement la parachever sans nous. [...] Par ailleurs, l'Université McGill a organisé en plein Québec, un McGill Subarctic Research Laboratory, en 1954. L'organisme accepte des candidats canadiens-français, mais il n'est évidemment pas représentatif de notre culture.⁵⁷

Néanmoins, tout porte à croire qu'un tel énoncé se voulait plus stratégique que senti. Ainsi faut-il rappeler la position essentiellement fédéraliste et méfiante vis-à-vis toute forme de nationalisme qui aura été celle d'un Hamelin au cours de sa carrière⁵⁸. En cela – et le mémoire produit en 1955 le montre bien –, le motif nationaliste se subordonne au motif scientifique :

Sans aucune arrière-pensée, l'Université Laval admire la participation unique au Canada de l'Université McGill à l'œuvre de la description scientifique du Grand Nord canadien. Il n'est point dans l'idée de Laval d'entrer en concurrence avec l'université anglaise de Montréal, mais elle veut tout simplement travailler à ses côtés à une œuvre gigantesque qui sera celle de plus d'une université et de plus d'une génération de chercheurs. [...] Si l'on veut que le visage français de l'Ungava soit affirmé par d'autres personnes que par des manœuvres, il faut entreprendre une action sur un autre plan. C'est en postulant que, dans le domaine de la recherche, les Canadiens français pourraient apporter une certaine contribution à l'étude de l'Ungava, que cet argument nationaliste est valable ; mais l'on interpréterait mal [ma] pensée, si l'on croyait que le

⁵⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁸ Louis-Edmond Hamelin, *Écho d'un pays froid*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 195-200. Pour une exemplification de l'antinationalisme d'Hamelin, voir également le chapitre II de la présente thèse.

Centre éventuel de l'Université Laval serait fermé à des chercheurs autres que lavalois et canadiens-français. Au contraire, il saura faire appel aux spécialistes.⁵⁹

Bonnetentiste et universaliste, Hamelin mise davantage sur l'établissement d'un réseau de coopération réuni autour des impératifs de la recherche nordique, et ce, au-delà des intérêts nationaux et à l'intérieur duquel le centre ferait figure de point nodal fédérant les forces vives de la géographie et des autres disciplines utiles à l'étude scientifique des environnements nordiques. Ce faisant, il s'attend essentiellement à ce « que les Canadiens français soient également contemporains à la mise en valeur de l'Ungava arctique qui va incessamment commencer »⁶⁰.

Cohérent avec cette posture plaçant les intérêts de la recherche au-dessus des intérêts nationaux, il insiste finalement sur l'importance du « motif scientifique » soutenant le projet de création du centre. Ainsi, ce serait moins « comme université canadienne-française que comme corps universitaire que Laval peut aspirer à diriger un centre de recherches dans l'Ungava »⁶¹. Cette prise de position laisse ainsi poindre une orientation institutionnaliste, voire corporatiste, plaçant l'Université Laval au centre de l'action. En se référant aux différents « problèmes ungaviens » devant être étudiés scientifiquement; pensons aux problèmes de géomorphologie arctique, à d'hydrologie et de cryologie ou encore aux enjeux prospectifs liés au génie minier et civil, aux questions frontalières, etc. Hamelin souligne de ce fait l'existence d'un vide institutionnel pouvant profiter à l'institution : « [A]ucun organisme comme tel ne s'attaque systématiquement à les résoudre. Ce pourrait être l'œuvre de Laval de grouper des spécialistes qui s'attaqueraient à ces questions »⁶². Du même souffle, il fait valoir le caractère essentiellement intellectuel de l'entreprise, justifiant l'autonomie de la gestion du centre vis-à-vis des autorités gouvernementales : « Les recherches ne seraient pas forcément appliquées ; on pourrait également concevoir des études spéculatives. [...] À cause du caractère purement intellectuel du futur centre de recherches, il devrait être un organisme universitaire (et non gouvernemental) »⁶³.

⁵⁹ Hamelin, *Mémoire concernant la création d'un centre de recherche*, p. 3.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*, p. 4

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

Sur le plan des installations, Hamelin suggère de faire du futur centre « le premier poste météorologique du Canada arctique oriental »⁶⁴, et ce, tant sur le plan des données de basse atmosphère que celles relevant des couches supérieures. L'impératif utilitaire est ici clairement énoncé : on cherche à rendre les activités du centre utiles aux autorités publiques (navigation, lignes de radar, etc.), à l'image des ententes établies quelques années plus tôt entre le gouvernement fédéral et le MSRL. Dans la même veine, il entend faire du centre une station radiophonique liant les portions méridionales de la province aux secteurs situés en hautes latitudes. À cela s'ajoute l'objectif plus général lié à une compréhension accrue du climat arctique, le tout à partir d'une base qui permettrait la production d'un inventaire régional et d'un relevé des ressources naturelles exploitables ou encore l'évaluation du potentiel hydroélectrique des secteurs septentrionaux de la province. Ultimement, le centre, devant relever de l'administration de l'Université Laval, aurait comme mission d'y « patronner » les recherches, de fédérer les chercheurs, de compiler les résultats pertinents.

Comme mentionné plus tôt, la localisation du Centre qu'espérait alors Hamelin était située à l'embouchure de la rivière Payne, sur le site de Kyak Bay. Ce dernier suggère également le dédoublement des installations, et ce, après quelques années d'activités. À cette étape, une base secondaire devait être établie à Fort Chimo, principal relai entre l'Ungava et le sud de la province aujourd'hui connu sous le nom de Kuujuaq. Cette « expansion » serait éventuellement permise par l'acquisition à frais nuls d'un campement, gracieuseté du Vicariat apostolique du Labrador, alors sous le patronage de M^{gr} Scheffer. Il s'agirait d'un lieu d'autant plus stratégique qu'on y retrouve une concentration importante d'institutions publiques et d'entreprises privées versées dans la prospection⁶⁵. Autrement dit, « un nouveau Knob Lake est en perspective immédiate »⁶⁶. L'idée

⁶⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁵ « Plusieurs compagnies y font de la prospection : International Iron Ore, Oceanic, Fennimore, Gerig... On trouve aussi en habitat dispersé le camp du Bureau des mines de Québec, du Geological Survey d'Ottawa, du Topographical Survey... Deux des trois compagnies privées qui exécutent au Canada des contrats de photographie aérienne, la Kenting et l'Air-Photo, Laurentides travaillent dans la région. De son côté, l'ancienne Commission des Eaux courantes fait une étude de génie hydraulique du bassin de la Payne, la plus importante rivière de l'Ungava arctique; on songe à élever un barrage et à produire de l'énergie. De son côté, M. Cyrus Eaton veut investir des capitaux dans la construction d'un port, d'une piste d'avions, d'une ville minière. »; *Ibid.*, p. 12.

⁶⁶ *Ibid.*

d'une expansion éventuelle vers les rives de la baie d'Hudson à l'Ouest est également mentionnée⁶⁷.

Voulant potentiellement assurer la réception favorable du projet par le gouvernement de Maurice Duplessis, Hamelin va jusqu'à requérir le soutien explicite de Charles de Harveng, du Vicariat apostolique du Labrador, qui rédige à son tour un rapport sur la pertinence d'un éventuel centre de recherche dans l'Ungava, dans lequel il n'hésite pas à ancrer son propos dans une perspective nationaliste :

Il conviendrait, puisque dans la Province de Québec, le groupe Canadien français est d'une majorité écrasante, que ce même groupe veuille saisir l'occasion de prendre part au développement de ces régions. Si, dès le début, les Canadiens français prennent place dans le développement déjà en cours, ils y assureront également la place de leurs descendants.⁶⁸

À la suite de la publication et de la diffusion du mémoire, les appuis au projet mené par Hamelin se multiplient. Des collègues, qu'ils soient chercheurs, administrateurs ou fonctionnaires – comme Maurice Lebel, Jacques Rousseau, Albert Courtemanche⁶⁹, Pierre Camu⁷⁰ ou Georges Côté⁷¹ – lui font ainsi part de l'accueil positif des propositions contenues dans le rapport. Certains, comme Pierre Laporte, alors directeur de *L'Action nationale*, et François-Albert Angers, chef du Service de documentation économique de l'École des Hautes-Études commerciales de Montréal, vont jusqu'à offrir leur soutien afin d'assurer une plus grande visibilité au projet⁷². Ce type d'initiative s'ajoute ainsi aux efforts déployés par Alphonse-Marie Parent, qui fait acheminer des copies du mémoire aux des acteurs politiques clés du moment dans le but de faire la promotion du centre, « qui serait tout à la gloire et au profit du Canada français »⁷³.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁶⁸ Père Charlie De Herveng, O.M.I., *Proposition : Centre de recherches de Laval dans l'Ungava*, 12 septembre 1955. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁶⁹ Courtemanche agissait alors à titre de directeur du Service de biogéographie de l'Université de Montréal.

⁷⁰ Premier docteur canadien français de l'Institut de géographie de Montréal et membres de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada).

⁷¹ Côté agissait alors à titre de directeur du service des arpentages du ministère des Mines et des Forêts.

⁷² Lettre de Pierre Laporte à Louis-Edmond Hamelin, 1^{er} février 1956, p. 1.; Lettre de F.-Albert Angers à Louis-Edmond Hamelin, 14 février 1956. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁷³ Le 10 février 1955, Parent se charge personnellement de l'envoi de copies du mémoire. Parmi les destinataires, mentionnons Maurice Duplessis, Yves Prévost (ministre des Affaires municipales), Onésime Gagnon (ministre des

Si les motifs scientifiques du projet ne sont pas remis en question, l'argument nationaliste résonne sans contredit chez certains universitaires, qui n'hésitent pas à étayer leur pensée à ce sujet. Ainsi, Louis Z. Rousseau, alors doyen de la Faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval, écrit à Hamelin que, malgré ses réticences en raison de l'engagement financier colossal qu'impliquerait une telle entreprise, la présence accrue de Québec dans les portions septentrionales de la province serait probablement corrélative d'un heureux rééquilibrage des forces :

La Province aurait un avantage évident à affirmer sa présence dans tout ce territoire québécois dont le Fédéral semble avoir été jusqu'à très récemment seul à se préoccuper. En conséquence, si elle subventionnait le Centre, elle passerait à l'action. Les concessionnaires miniers pourraient être appelés à collaborer à l'établissement et au maintien du Centre au même titre que l'Industrie forestière est invitée à la faire dans le domaine qui lui est propre.⁷⁴

À son tour, Pierre Dagenais, directeur fondateur de l'IGUM, se fait plus véhément :

McGill nous a précédés dans ce domaine et ce n'est là, en somme, qu'un argument de plus pour nous inviter à réaliser ce projet vite et bien. [...] Toutes les disciplines des sciences systématiques de la nature et de l'homme seront sans doute intéressées dans un tel établissement.⁷⁵

Aux yeux de ce dernier, il s'agirait, pour le Québec, de finalement faire « acte d'occupation » en permettant le développement de la recherche en géographie et, plus largement, de la recherche scientifique, le tout sous l'égide du développement général du Canada français :

Dans la modeste mesure de mes moyens, il y a plusieurs années que j'essaie de faire accepter l'idée que le gouvernement québécois doit poser un acte de possession et d'occupation permanent dans l'Ungava ; que l'indifférence manifestée envers ce territoire jusqu'à une date récente est dangereuse à bien des points de vue ; qu'il est anormal que la justice, par exemple, soit administrée par des organismes fédéraux dans un territoire québécois ; que dans certains cas, il faille avoir une autorisation fédérale

Finances), Antonio Talbot (ministre de la Voirie), William M. Cottingham (ministre des Mines), Jacques Micquelon (ministre d'État), Arthur Leclerc (député de l'Union nationale), Gérald Martineau (conseiller législatif) ou encore Antoine Rivard (solliciteur général de la Province). Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

⁷⁴ Lettre de L. Z. Rousseau à Mgr Alphonse-Marie Parent, 12 décembre 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁷⁵ Lettre de Pierre Dagenais à Louis-Edmond Hamelin, 19 décembre 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond-Hamelin, P311, J3, 7.

pour se rendre dans ce territoire ; que les Canadiens français doivent se hâter de participer aux mouvements économiques et scientifiques que soulève l'Ungava⁷⁶.

Selon Dagenais, faute d'une implication vigoureuse de l'État québécois, il y aurait à craindre pour l'intégrité territoriale de la province :

Si nous ne prenons pas garde, il n'est pas invraisemblable qu'on se réveille un jour avec une amputation territoriale fort désagréable. La présence d'un centre de recherche comme celui dont vous parlez serait de nature à éviter une telle éventualité. Je crois que ce serait là l'acte d'occupation le plus logique et le plus intelligent que la Province, par l'intermédiaire d'une institution officielle, pourrait poser.⁷⁷

D'autres seront davantage sensibles aux arguments de nature scientifique et universitaire. C'est notamment le cas d'Élisée Thériault, avocat et conseiller législatif de la Province de Québec, qui y voit « une très belle affaire qui profiterait à notre jeunesse universitaire d'abord, puis ensuite à notre pays »⁷⁸. En plus de donner son soutien au projet, Thériault va également suggérer à Hamelin de réfléchir à une diversification des sources de financement et, incidemment, de se tourner vers le fédéral. Selon lui, puisqu'Ottawa finance déjà plusieurs bases de recherche en Arctique, il n'y aurait pas de raison qu'un projet pouvant profiter aux Canadiens français ne soit pas soutenu de la même façon : « [L]es Canadiens français sont chez eux de l'Atlantique au Pacifique et il ne serait que juste et raisonnable que le Fédéral paie pour ce centre »⁷⁹. Il mentionne également au passage que le fédéral reconnaît au Québec l'importance de ses territoires nordiques. En témoigne notamment la création la même année d'un ministère des Ressources naturelles et du Grand Nord canadien, confié à Jean Lesage, alors député de Montmagny-L'Islet. Selon lui, Lesage pourrait s'avérer être un allié précieux advenant la concrétisation de démarches visant l'obtention d'octrois fédéraux, qui plus est pour « l'établissement de ce centre de recherches scientifiques destiné à jouer un rôle de premier plan chez la jeunesse universitaire canadienne-française »⁸⁰.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Lettre d'Élisée Thériault à Louis-Edmond Hamelin, 30 décembre 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 2.

Malgré l'engagement initial de certains ministères provinciaux et la promesse des représentants du ministère des Mines quant à l'acheminement des demandes au premier ministre Duplessis⁸¹, les députés réunis sous la bannière libérale semblent avoir été les premiers à se saisir du dossier. C'est ainsi que, lors d'un débat en chambre, Georges-Émile Lapalme, chef de l'opposition de 1953 à 1960, questionne le premier ministre au sujet de la création du centre, question qui, à toutes fins utiles est accueillie froidement. Dans la couverture du débat, on peut lire que « le premier ministre [déclare] que le gouvernement n'avait reçu aucune demande à ce sujet »⁸², laissant également sous-entendre que dans le contexte actuel, « les besoins de l'enseignement en générale et de l'enseignement universitaire en particulier sont trop grands dans le vieux Québec pour qu'on puisse raisonnablement affecter des fonds au projet »⁸³. Interrogé au sujet de l'implication de l'Union nationale dans la valorisation des carrières dans le domaine des sciences de la terre, mais également sur la création, quelques années plus tôt, d'un centre du même ordre chapeauté par l'Université McGill, Duplessis répond que nul autre gouvernement n'a autant fait pour le développement de la géologie au Québec⁸⁴ et que le centre de l'Université McGill a, au demeurant, bénéficié de généreux dons privés. À cela, il déplore le manque de mécènes à même de soutenir le développement des sciences parmi les « millionnaires canadiens-français », aussi peu nombreux soient-ils⁸⁵. À ce titre, Charles Pelletier, du journal duplessiste *Le Temps*⁸⁶, va plus loin en soulignant qu'une trop grande présence de l'État dans le financement d'infrastructures de recherche pourrait s'avérer néfaste :

⁸¹ Lettre du sous-ministre A. O. Dufresne, ministères des Mines, à Louis-Edmond Hamelin, 27 janvier 1956, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁸² À cet effet, tout porte à croire que le premier ministre a bel et bien été mis au parfum du projet, et ce, par Alphonse-Marie Parent lui-même, qui lui a fait parvenir une copie du mémoire rédigé par Hamelin en 1955.; Lettre d'Alphonse-Marie Parent à Maurice Duplessis, 26 novembre 1955, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

⁸³ Jacques Monnier, « M. Duplessis déplore le manque de mécènes chez nous pour les sciences », *L'Évènement*, 16 février 1956, p. 12. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁸⁴ Dans le détail, il fera notamment référence à la création d'un ministère entièrement dédié aux affaires minières, à la création d'une école des mines ainsi qu'à la création de programmes de bourses servant à soutenir les jeunes Canadiens-français dans la poursuite de leurs aspirations dans les carrières scientifiques dans ce domaine d'études.; *Ibid.*

⁸⁵ Henri Dutil, « Débat sur le piquetage et les recherches dans l'Ungava », *Le Soleil*, 12 février 1956. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁸⁶ Créé en 1939 après la défaite de l'Union nationale face aux libéraux de Joseph-Adélar Godbout, *Le Temps* est un journal partisan véhiculant « un nationalisme traditionnel, dont la clé de voûte est l'autonomie des provinces dans le système fédératif ». De plus, on y défend « l'entreprise privée, la religion catholique et la survivance du monde rural » tout en s'en prenant aux « communistes », aux « syndicats » et aux « pseudos-intellectuels » du parti libéral. Voir André Beaulieu et Jean Hamelin (dir.), *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. 7 : 1935-1944, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 187-188.

Le gouvernement provincial supplée, dans toute la mesure du possible à l'insuffisance de la générosité privée. Mais dans l'état actuel de la répartition des revenus fiscaux, ses ressources restent limitées. Et il y a un danger évident à trop compter sur l'État. Une administration socialisante ou sécularisante pourrait en profiter un jour pour assumer le contrôle de l'enseignement.⁸⁷

Malgré la réception somme toute enthousiaste du projet de création d'un centre de recherche affilié à l'Université Laval dans l'Ungava, tant dans le milieu intellectuel que scientifique ou politique, tout porte à croire que la conjoncture politique du milieu des années 1950 pousse Hamelin, cet ancien de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et, autrefois, protégé du père Georges-Henri Lévesque, à faire œuvre de patience. À cet effet, trois facteurs ont vraisemblablement pu jouer contre l'aboutissement du projet, soit a) l'intransigeance d'Hamelin quant à l'indépendance du futur centre sur le plan de la recherche, b) son statut de diplômé de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval et ses liens avec le père Georges-Henri Lévesque, et c) son désaccord quant au projet d'urbanisation du nord de l'Abitibi, porté par l'Union nationale à la fin des années 1940⁸⁸.

6.3. De la renaissance d'un projet à la mise en application d'une vision de la recherche (1959-1972)

6.3.1. Une nouvelle fenêtre d'opportunité

Après la mort de Duplessis, survenue le 7 septembre 1959, géographes et géologues prennent d'assaut les tribunes du *Devoir* dans l'optique de faire valoir, une seconde fois, l'importance du projet pour le développement de la recherche dans l'Ungava. Le tout prend place par l'entremise d'un vif échange entre Michel Brochu, ancien étudiant de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval ayant depuis obtenu le grade de docteur de l'Université de Paris⁸⁹, et René

⁸⁷ Charles Pelletier, « L'entreprise privée et nos universités », *Le Temps*, 25 février 1956. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁸⁸ Hamelin, *Écho des pays froids*, p. 237. Voir également le chapitre V de la présente thèse.

⁸⁹ Fils de médecin, Michel Brochu (1927-) fréquente le Collège de Jésuites de Québec de 1940 à 1948, avant de poursuivre ses études en géographie à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval. En 1951, il prend le chemin de l'Université de Paris et y obtient le grade de docteur en 1954. À son retour au pays, Brochu intègre divers organismes publics. Il fera notamment carrière dans le domaine de l'aménagement et de l'administration du territoire (Nouveau-Québec, Saint-Laurent, Québec métropolitain). Il a également participé à la création de la Direction générale du nouveau Québec (1962-1963) avant d'agir à titre de chargé de mission en 1964. Au moment où il écrit la lettre

Béland, professeur de géologie à la Faculté de sciences de l'Université Laval. Le 30 octobre 1959, Brochu fait paraître une lettre dans laquelle il revient sur l'« ouverture » du Moyen et du Grand Nord québécois à l'exploitation des ressources et à la recherche scientifique, insistant au passage sur le fait que, compte tenu de l'inauguration du MSRL de l'Université McGill, on ne peut qu'y constater la « troublante et inquiétante absence » du Canada français, « dont l'Ungava et le nouveau Québec sont pourtant partie prenante »⁹⁰. Les incursions du Canada français en Arctique se feraient à la marge des universités, soit pour le compte des gouvernements fédéral et provincial. Il déplore ainsi que les professeurs des trois universités du Canada français (Laval, Montréal et Sherbrooke) ne soient pas en mesure d'enseigner les résultats de leurs propres recherches. Par manque d'intérêts ou de moyens, la situation serait dès lors corrélative d'une « attitude passive envers la science et les scientifiques » au Canada français⁹¹.

Heurté par de les propos de celui qui signe la lettre à titre de « Docteur de l'Université de Paris » et « Participant aux travaux de l'Année Géophysique Internationale », Béland prend Brochu à partie en mettant l'accent sur le fait que, contrairement à ses dires, la recherche sur la géologie de l'Ungava, bien que financée par différentes compagnies minières et organismes gouvernementaux, a progressé de manière considérable à l'Université Laval, si bien que l'on pourrait affirmer que les trois plus grands spécialistes de la géologie de l'Ungava sont canadiens-français, et, qui plus est, à l'emploi de l'Université Laval. À cela s'ajoute la formation d'une relève prometteuse par la rédaction de thèses de maîtrise et de doctorat sur le sujet ainsi que les contributions séminales d'un Louis-Edmond Hamelin dans les pages des *Cahiers de géographie*. À ses yeux, « dire que nous avons par insouciance tourné le dos à l'Ungava est une grave injustice »⁹². La réponse de Brochu, publiée le 26 novembre, se fait certes complaisante, mais non moins révélatrice d'un désir de

publiée dans le *Devoir* du 30 octobre 1959, il mène des études de glaciologie fluviale pour le compte de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques.; « Brochu, Michel », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [en ligne], [\[https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=7296&type=pge\]](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=7296&type=pge)

⁹⁰ Brochu insiste notamment sur le fait « qu'une demi-douzaine d'excellents rapports géologiques ont été publiés, que des recherches en hydrologie et sur les pêcheries ont été effectuées dans l'Ungava sous l'égide de la province de Québec, mais cela ne compense pas pour la carence de recherches universitaires originales. Ainsi, à l'exception des contributions de certains ministères du Québec et de quelques articles dans des revues, il découle comme corollaire de ce qui précède, que le Canada français n'a pas contribué à la connaissance scientifique de l'Ungava aucune étude originale et d'envergure au regard des remarquables et nombreux travaux publiés depuis dix ans. »; Michel, Brochu, « Le Canada français et la recherche scientifique dans le Nouveau-Québec », *Le Devoir*, 30 octobre 1959, p. 4.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² René Béland, « Les universitaires et l'Ungava », *Le Devoir*, 9 novembre 1959, p. 4.

changement. Reprenant certains éléments du texte de Béland, Brochu convient qu'en dehors des travaux de géologie, peu de sciences, qu'elles soient humaines ou naturelles, ont été mobilisées de manière satisfaisante dans l'Ungava. En cela, il en appelle à la création d'organismes de coordination de la recherche scientifique dans le Nouveau-Québec réunissant les forces vives de la science canadienne-française des trois grandes universités de la province. Il ajoute *a fortiori* que l'ACFAS devrait, dans ce contexte, jouer un rôle « de coordination capitale et très efficace dans l'organisation d'ensemble de la recherche scientifique français dans l'Ungava »⁹³. Se plaçant sous l'enseigne du sociologue Philippe Garrigue, alors doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, Brochu fait de cette question un enjeu national. Citant ce dernier, il écrit que « [p]our autant que les Canadiens français se désintéresseront de la recherche scientifique, pour autant ils dépendront des autres pour les idées et pour les capitaux »⁹⁴.

Interpellé par cet échange, Hamelin s'exprime à son tour sur le sujet en décembre 1959, remerciant au passage ses collègues d'avoir ramené à l'attention du public l'importance des recherches sur les environnements nordiques pour le développement de la science au Canada français. Reconnaisant le mérite des travaux canadiens-français sur les portions nordiques du territoire québécois, le géographe de l'Université Laval rejoint Brochu en ce qui a trait à la coordination de la recherche :

Conformément à ce que nous avons eu souvent l'occasion de dire et d'écrire sur le sujet depuis 1955, nous répétons, avec nos correspondants que, dans l'Ungava (cela est également vrai dans le Québec méridional), la recherche canadienne-française est insuffisante, qu'elle est improvisée, qu'elle devrait être orientée par un super-organisme de coordination.⁹⁵

Revenant sur le projet mis au rencart en 1956, Hamelin se permet d'être optimiste. Réactivant le projet de centre d'études, il souligne que les obstacles auxquels font face les chercheurs nordistes n'ont pas freiné l'intérêt scientifique des questions qui les occupent :

L'idée d'un Centre s'est répandue à la fois dans le public et dans l'administration gouvernementale ; le nombre des candidats canadiens-français s'est accru ; on approche de la période où les mines seront exploitées autour de la Baie d'Ungava des

⁹³ Michel Brochu, « Le Canada français et la recherche scientifique dans l'Ungava », *Le Devoir*, 26 novembre 1959, p. 4.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Louis-Edmond Hamelin, « Pour un centre de recherches arctiques d'expression française au Canada », *Le Devoir*, 21 décembre 1959, p. 4.

chercheurs canadiens-français (et aussi français), ont par leurs recherches personnelles, contribuées à la connaissance scientifique de ces terres froides et désertiques. On est sans doute plus près qu'avant de la fondation désirée d'un premier Centre de Recherches arctiques.⁹⁶

Au début de l'année 1960, celui qui avait un temps suggéré la création d'un ministère québécois des Affaires du Nord reprend contact avec les autorités provinciales. Avec l'aval du bureau de direction de l'IGUL et d'Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval, Hamelin écrit le 21 mars 1960 à Armand Maltais, ministre d'État sous le gouvernement d'Antonio Barrette, alors premier ministre par intérim, afin de faire revivre le projet de fondation d'un centre québécois d'études arctiques, qu'il présente comme un « centre scientifique étant ouvert à tous les aspects et à tous les problèmes que pose la moitié de notre Province de Québec », précisant du même coup que « cet objectif souhaitable peut devenir réalité à partir de 1961 »⁹⁷. Afin d'éviter toute instrumentalisation politique, il propose de régler la question avant la tenue des élections. Face à la lenteur du processus, il communique finalement avec Antonio Barrette, lui demandant audience et en profitant de l'occasion pour lui présenter les grands traits guidant l'élaboration du futur centre de recherche :

Il s'agirait pour tous les hommes de sciences de toutes les disciplines du Canada français d'entreprendre systématiquement l'étude de cette moitié de la province de Québec que l'on a appelé Ungava. Le projet remonte à quelques années déjà, mais à l'époque et depuis lors, il a reçu et il reçoit de plus en plus l'approbation massive de nombreuses personnalités gouvernementales et universitaires. Il devient de plus en plus urgent de fonder cet organisme de recherche ; plusieurs circonstances sont actuellement favorables à une telle organisation : le Canada français possède maintenant plusieurs chercheurs compétents dans les problèmes arctiques ; le nord de notre province compte de plus en plus dans notre économie ; il y a la question esquimaude.⁹⁸

Réitérant une fois de plus sa demande, Hamelin insiste, comme lors de ses échanges avec Armand Maltais, sur la possibilité de mettre sur pied le centre et d'y envoyer des chercheurs dès 1961.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Lettre de L.-E. Hamelin à Armand Maltais, 21 mars 1960, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

⁹⁸ Lettre de L.-E. Hamelin à Antonio Barrette, 7 avril 1960, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

La tenue des élections générales du 22 juin 1960, qui portent le parti libéral de Jean Lesage au pouvoir, oblige le géographe à se tourner vers de nouveaux interlocuteurs. Le nouveau procureur général de la province, Georges-Émile Lapalme, qui, quelques années plus tôt, avait pris position à l'Assemblée nationale sur la question de la recherche nordique, fait figure d'allié tout indiqué⁹⁹. Dans ce contexte, Hamelin produit un second mémoire, qu'il présente au Gouvernement de la Province de Québec au nom de l'Université Laval. Obtenant audience, Hamelin reçoit de Lapalme l'assurance que le projet sera porté à l'attention du premier ministre, qui charge finalement René Lévesque du dossier¹⁰⁰. Le député de Montréal-Laurier, qui dirigera successivement les ministères des Ressources hydrauliques (1960-1961) et des Richesses naturelles (1961-1966), devient alors un proche collaborateur¹⁰¹.

Dans ce plus récent mémoire, intitulé *Pour un centre nordique*, Hamelin établit avec précision qu'en 1955 les orientations du futur centre, son plan de développement ainsi que ses besoins concrets sur le plan budgétaire. Revenant sur la « naissance différée de l'institution », il insiste cette fois sur « l'urgence et la nécessité d'une décision positive de la part des nouvelles autorités gouvernementales en faveur du présent projet d'un Centre nordique universitaire »¹⁰². Il y précise notamment qu'un tel centre, bien qu'affilié à l'Université Laval, fédérerait l'ensemble de la communauté scientifique canadienne-française, évitant ainsi, du moins au départ, un dédoublement des ressources¹⁰³. L'IGUL y prendrait une place prépondérante, du moins sur le plan administratif, ce qui se justifie notamment par le fait qu'au cours des dernières années, les membres de son corps professoral ont développé une expertise certaine quant aux enjeux relatifs au Nord québécois et que, ce faisant, nous serions à même de parler d'une « tradition » nordiste¹⁰⁴. Néanmoins, Hamelin

⁹⁹ Lettre de L.-E. Hamelin à Georges-Émile Lapalme, 20 septembre 1960, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

¹⁰⁰ « Histoire chronologique abrégée du Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *Bulletin du Centre d'études nordiques de l'Université Laval*. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

¹⁰¹ Lettre de Georges-Émile Lapalme à Alphonse-Marie Parent, c. 1960, Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

¹⁰² Louis-Edmond Hamelin, *Pour un centre nordique*, Mémoire présenté au Gouvernement de la Province de Québec au nom de l'Université Laval, 1960. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁴ « [I] serait souhaitable que l'Institut de géographie soit appelé à diriger le département des affaires du Nord. [...] L'intérêt pour le Grand Nord et pour les problèmes des pays froids est une chose traditionnelle à l'IGUL. Dès l'année de l'ouverture des cours réguliers de géographie à la Faculté des lettres, un enseignement fut spécialement organisé sur le Nouveau-Québec. Par ailleurs, il est assez remarquable de constater que presque tous les géographes attachés à l'Institut de géographie ont fait des recherches dans les zones arctiques et subarctiques du Canada sinon du Québec.

stipule que « cela ne veut pas dire du tout que tous les chercheurs seront obligatoirement géographes et que l'éclairage de tous les travaux sera géographique »¹⁰⁵. Partant, c'est vers l'ensemble des sciences naturelles et humaines « propices » à l'étude des milieux nordiques qu'il entend se tourner.

Avec le concours de l'administration lavaloise, une entente de principe est conclue avec les instances provinciales moyennant l'approbation des statuts du Centre par le Conseil des études et la proposition d'un budget précis en vue de l'obtention d'un financement statutaire pour la fin de l'année 1961, auquel s'ajouterait par la suite un octroi annuel¹⁰⁶. À la déception d'Hamelin, qui espérait une enveloppe de l'ordre des 100 000 \$ ou, au bas mot, de 56 000 \$, un montant de démarrage de 24 350 \$ est d'abord accordé par le ministère des Ressources naturelles afin de financer les recherches et la publication de travaux, les tâches administratives et organisationnelles, ainsi que l'achat d'équipement. Il importe cependant de mentionner que, malgré sa concrétisation, le centre lavalois ne bénéficie pas encore d'installations permanentes dans la région d'Ungava, contrairement au Département de géographie de l'Université McGill qui, comme nous l'avons vu, peut compter sur son propre laboratoire de recherche en région subarctique. En bout de piste, l'année 1961 marque la naissance du Centre d'études nordiques de l'Université Laval et constitue, par conséquent, un moment charnière de l'histoire de la géographie québécoise et, plus largement, de la recherche en milieu nordique.

6.3.2. La vie du Centre sous le directorat de Louis-Edmond Hamelin (1961-1972)

Au moment de la création du CEN, le domaine de recherche qui gravite autour de l'étude des régions nordiques compte sur plusieurs institutions nationales et internationales, à même de fournir au chercheur un certain nombre de ressources. Outre le MSRL, bien implanté depuis sa fondation

[...] Cette présence spontanée des géographes de Québec a fait naître des publications; c'est ainsi que 400 pages ont paru dans les *Cahiers de géographie de Québec* et l'on peut estimer à plus de 1000 pages tout ce que les anciens de l'Institut de géographie ont publié sur des questions nordiques. » *Ibid.*, p. 5-6.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 6-7.

¹⁰⁶ Lettre de L.-E. Hamelin à René Lévesque, 17 juin 1961, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

en 1954, on peut également penser à la McGill Arctic Research Station (MARS)¹⁰⁷, aux installations de l'Université de l'Alberta à Edmonton ou même au Centre d'études arctiques de l'École Pratique des Hautes Études de l'Université de Paris, dirigé par Jean Malaurie, au Scott Polar Institute de l'Université de Cambridge et à la station arctique danoise du Groenland, affiliée à l'Université de Copenhague. En cela, la charge symbolique liée la création du Centre d'études nordiques relève d'une conjoncture propre au développement des sciences au Canada français. Il s'agirait donc de concevoir la trajectoire du CEN comme étant celle du Canada français dans un domaine particulier de la recherche scientifique. Par conséquent, il importe de ne pas perdre de vue le contexte sociohistorique dans lequel s'inscrit création du Centre et ses activités au cours des décennies qui suivent.

Un « programme scientifique » : coordination de la recherche et diffusion des connaissances

D'emblée, les grandes orientations qui, au cours des premières années d'activités du CEN, guident les pratiques de ses membres découlent directement d'une intention primordiale, d'une vision d'ensemble sur laquelle Hamelin a longuement élaboré dans son mémoire de 1960. Convenons ainsi de la valeur programmatique de ce document duquel on retrouve l'esprit tout au long des années 1960, voire jusqu'au début des années 1970.

S'inspirant du programme et de la structure du Scott Polar Institute de l'Université de Cambridge¹⁰⁸, le Centre assume plusieurs fonctions, allant de la recherche à l'édition en passant par les services à la communauté. Toutefois, comme l'indique Hamelin d'emblée, la recherche

¹⁰⁷ Créée en 1960, la MARS consiste en une base de recherche située sur l'île Axel Heiberg à partir de laquelle il est possible de mener des expéditions scientifiques dans le Haut-Arctique. La station sert également de base aux chercheurs de la Commission géologique du Canada.; « The McGill Arctic Research Station is established in the Canadian Arctic », McGill's History, [en ligne]. <https://200.mcgill.ca/history/the-mcgill-arctic-research-station-mars-is-established-at-expedition-fjord-on-axel-heiberg-island-in-the-canadian-arctic/>

¹⁰⁸ Fondé en 1920, le Scott Polar Institute de l'Université de Cambridge « est à la fois un centre de documentation, un foyer de recherche et une présence polaire ». Misant sur la diffusion des connaissances, on y publie la revue *Polar Record* depuis 1932. Depuis, les activités d'édition de l'institut se sont graduellement diversifiées, en contribuant à la préparation de bibliographies, du *Journal of Glaciology* ainsi que du bulletin d'information *Ice*. Sur le plan de la recherche, on y mène des projets relevant de divers domaines (géophysique, glaciologie, géographie économique, etc.), notamment par l'entremise d'expéditions. En 1964, Hamelin y effectue un séjour duquel il en retire la ferme conviction que le CEN constitue un atout pour la recherche nordique d'expression française au Canada. Louis-Edmond Hamelin, « L'Institut polaire Scott à Cambridge », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 9, n° 17 (1965), p. 97-100.

demeure « le but premier et essentiel du centre nordique »¹⁰⁹. En cela, CEN est d'abord et avant tout pensé à titre d'organisme de « coordination et d'orientation de la recherche sur le Nord ». Fédérant les chercheurs canadiens-français travaillant sur le Nord, l'organisme entend se constituer en entité à même de « définir les principaux objectifs à poursuivre, par exemple durant les dix premières années ». Pour ce faire, la collaboration scientifique et interdisciplinaire représente la clé de voute de la stratégie d'Hamelin. À l'échelle interinstitutionnelle, le Centre doit assurer une « coordination scientifique, technique et administrative [...] non seulement à l'intérieur du [CEN], mais entre ce dernier et les autres organismes »¹¹⁰, qu'ils soient gouvernementaux, universitaires ou liés au secteur privé, et dont les priorités sont tournées vers le Nord¹¹¹. Ambitieux, Hamelin imagine le Centre être éventuellement en mesure de jouer le rôle d'un « Conseil supérieur de la recherche pour les régions nordiques du Québec »¹¹² par sa capacité d'accroissement et d'intégration des connaissances, mais aussi par l'entremise de l'octroi de financements ciblés pour les chercheurs.

Sur le plan matériel, cette coordination de la recherche est d'abord pensée de manière bicéphale : on envisage de ce fait qu'une partie des installations devaient être situées à Québec (bureaux, salles de documentation et de recherche, etc.). À cela s'ajouteraient des stations de recherche permanentes dans l'Ungava. Cette articulation apparaît somme toute originale dans le paysage scientifique québécois : avec ses bureaux à Québec, le CEN ferait le travail de l'Arctic Institute of North America, par exemple, tandis que ses installations arctiques l'amèneraient à y être actif au même titre que le McGill Subarctic Research Laboratory¹¹³. L'ouverture d'une station permanente à Fort Chimo est officialisée à l'été 1962 avec la visite inaugurale de René Lévesque, alors à la tête du ministère des Ressources naturelles¹¹⁴.

¹⁰⁹ Hamelin, *Pour un centre nordique*, p. 6.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 8-9.

¹¹¹ À titre d'exemple, les services provinciaux liés aux mines, à l'arpentage, à la biologie aquatique, aux ressources hydrauliques, la Division géographique fédérale, le MSRL, l'AINA ou encore les compagnies minières actives dans la région.

¹¹² Hamelin, *Pour un centre nordique*, p. 9.

¹¹³ *Ibid.* p. 12.

¹¹⁴ Jean-Marie Tremblay, « Le CEN établira une station à Fort Chimo », *L'Événement*, 9 janvier 1962. « Lévesque inaugurer la station de Fort Chimo », *Le Soleil*, 12 mai 1962, p. 19. Archives de l'Université Laval, Fonds Louis-Edmond Hamelin, P311, J3, 7.

Dans le prolongement du travail de coordination de la recherche, le Centre a également comme objectif initial de créer des canaux permettant la diffusion des connaissances. On justifie cette fonction sur deux plans. D'abord, il s'agit d'offrir aux chercheurs une occasion de diffuser leur travail en français, ce qui, au tournant des années 1950 et 1960, était difficile pour ceux et celles qui, issus des sciences naturelles, notamment de la géologie et de la biologie, travaillaient sur l'Ungava. Ensuite, il s'agit, pour le Centre de faire œuvre d'éducation ou, comme l'énonce Hamelin, de « pallier la profonde ignorance populaire concernant les territoires septentrionaux du Québec ». Autrement dit, « ce ne serait pas un tort que d'enseigner aux Québécois ce qui compose les deux tiers de leur Province »¹¹⁵. À cet effet, le Centre agit assume les fonctions d'un groupe d'édition en bénéficiant au départ d'un espace de publication dans les pages des *Cahiers de géographie de Québec*, puis en assurant la préparation d'ouvrage de fonds en partenariat avec les Presses de l'Université Laval¹¹⁶. Finalement, on y diffuse également les mémoires et rapports non publiés présentés aux autorités publiques ou à des organismes privés.

À partir de 1963, le CEN assure l'édition deux collections. L'un d'entre elles, intitulée « Travaux et documents », est alors préparée en partenariat avec les Presses de l'Université Laval. L'année suivante, le Centre peut également compter sur une collection rassemblant des « Travaux divers » – éventuellement rebaptisée « Nordicana » – sur des ouvrages de nature bibliographique ainsi que des recueils de notes de cours. Entre 1961 et 1968, cinq ouvrages paraissent dans la collection « Travaux et documents »¹¹⁷ et six dans « Travaux divers »¹¹⁸. Les sujets abordés sont variés, à l'image du profil des chercheurs affiliés au Centre. À cela s'ajoute une *Bibliographie de la*

¹¹⁵ Hamelin, *Pour un centre nordique*, p. 12-13.

¹¹⁶ Parmi les idées lancées au moment de la fondation du centre, on retrouvait un plan d'ouvrage sur la Flore de l'Ungava, un projet d'Atlas du Nord du Québec ainsi que des ouvrages descriptifs sur la région.

¹¹⁷ Henri Dorion ouvre le bal en 1963 en publiant son importante étude intitulée *La Frontière Québec-Terre-Neuve : contribution à l'étude systématique des frontières* (316 p.). Suivent *Les marges de l'ækoumène dans l'Est du Canada* de Pierre Biays (1964, 760 p.), un *Dictionnaire alphabético-syllabique du langage esquimau de l'Ungava (et régions limitrophes)* de Lucien Schneider, O.M.I. (1966, 381 p.), *Le périgalciaire par l'image – Illustrated Glossary of Periglacial Geomorphology* d'Hamelin et Cook (1967, 237 p.) et, finalement, *Changements culturels à Saint-Augustin : une contribution à l'étude des isolats de la Côte-Nord*, de M.-Adélarde Tremblay, Paul Charest et Yves Breton (1968).

¹¹⁸ De moins grande portée, les travaux publiés dans la collection « Travaux divers » abordent des sujets tout aussi variés que ceux publiés aux Presses de l'Université Laval, allant d'études portant sur la géomorphologie et les établissements humains de la région de Mistassini (Louis-Edmond Hamelin et Benoît Dumont, 1964), en passant par les Relation inter-ethniques et l'acculturation dans cette même région (Roger Pothier, 1965), la dentition des « esquimaux » de l'Ungava et des autochtones Wabemakustewatsh de la Baie d'Hudson (Raoul Hartweg, 1966), la mythologie esquimaude (Rémi Savard, 1966), le dégel saisonnier dans la région de Fort Chimo (Gilles Robitaille, 1967) et l'état des fouilles archéologique dans l'Ungava (Thomas E. Lee, 1967).

péninsule du Québec-Labrador en deux volumes, préparée par Alan Cooke et Fabien Caron, publiée dans les deux langues officielles du Canada et diffusée à la fois à Québec via l'Université Laval et à Boston par l'entremise de la maison d'édition G. K. Hall & Co. Dans le même ordre d'idées, des notes de cours, comme celles préparées par Jacques Rousseau sur la biogéographie des régions nordiques du Québec, sont également rendues accessibles au public universitaire¹¹⁹.

Au-delà du domaine de l'édition, le CEN se veut également un relais d'information sur le Nord, notamment par l'entremise d'un service de documentation associé aux installations permanentes de Québec et bénéficiant du support logistique de l'Université Laval. L'idée est alors d'assurer le maintien d'une collection de périodiques et de travaux spécialisés, de préparer des outils de recherche devant être mis à la disposition des chercheurs, d'offrir des services de bibliothèque et, potentiellement, de produire des traductions de textes de chercheurs étrangers qui ne sont pas disponibles en anglais ou en français¹²⁰. De plus, le volet informatif des activités du Centre doit inclure l'organisation de conférences et de cours destinés au grand public et, plus spécifiquement, aux acteurs locaux et aux futurs habitants du Nord. Dans cet esprit, le CEN met sur pied un premier cours télévisé portant sur le Nord et dont la diffusion a lieu de 1964 à 1965¹²¹.

Dès 1960, les ambitions d'Hamelin le poussent à prévoir un plan de financement tenant compte d'une diversité de sources potentielles (figure 6.1.). Comme mentionné plus tôt, s'attendant à obtenir un financement initial avoisinant les 100 000\$, cumulé à même les octrois de ministères provinciaux et fédéraux, auxquels s'ajouteraient les dons privés et l'appui logistique de l'Université Laval (locaux, frais d'administration, soutien au service de documentation, etc.), ce dernier ne put qu'être déçu en apprenant que l'octroi statutaire de démarrage du provincial n'était que de 24 350\$. Néanmoins, la situation est rapidement rectifiée et l'octroi du ministère des Ressources naturelles est ajusté à la hausse, atteignant 65 000\$ par année jusqu'en 1966, puis 70 000\$ jusqu'en 1970.

¹¹⁹ Jacques Rousseau, *Aperçu biogéographique des régions nordiques du Québec*, Québec, Centre d'études nordiques, 1967.

¹²⁰ Hamelin, *Pour un centre nordique*, p. 14.

¹²¹ Louis-Edmond Hamelin, *Le Centre d'études nordiques*, documents de travail, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, dossier « Organisation du CEN - 1961-1972 », U635, 16, 2.

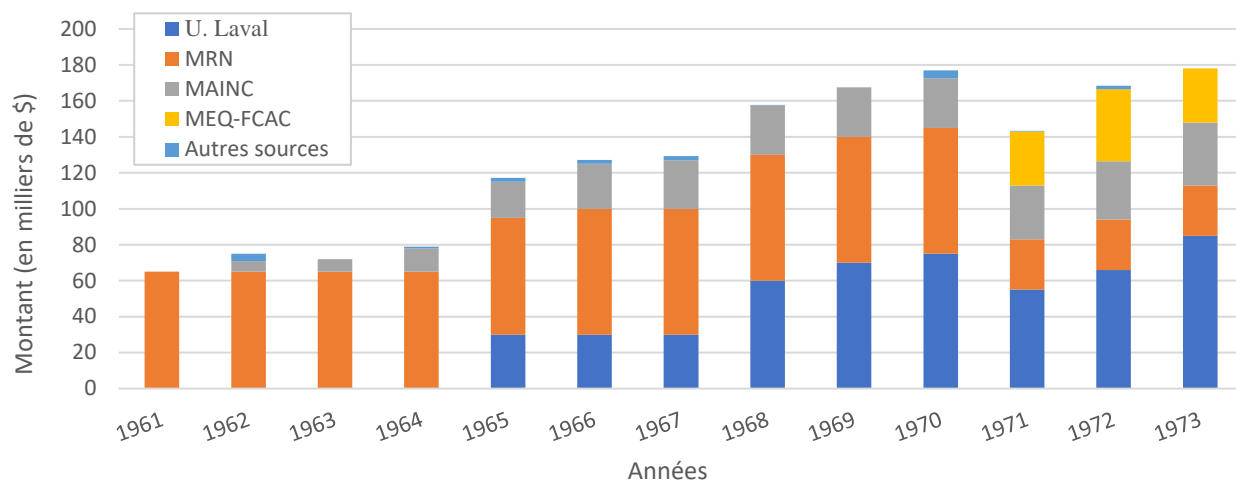


Figure 6.1. – Le budget de fonctionnement du CEN sous la direction d’Hamelin (1961-1973).

MRN : ministère des Ressources naturelles

MAINC : ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

MEQ-FCAC : ministère de l’Éducation du Québec, Formation de chercheurs et actions concertées.

Source : Roger Le Jeune, *Plan d’évolution du Centre d’études nordiques (1974-1977)*, septembre 1973, p. 15.

Archives de l’Université Laval, Fonds Centre d’études nordiques, U635, 16, 2.

En 1971, le ministère opte pour une diminution de ses octrois à 28 000\$ par année, notamment en raison de l’adoption d’un plan d’action menant à la réorientation de 60% des fonds accordés vers le financement de projets ciblés. L’impact de ce changement de cap est cependant atténué par la multiplication des sources de financement. À partir de 1962, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) débloque des fonds annuels d’une valeur de 6 000\$. Précisons que ce montant ira en augmentant avec le temps, atteignant la somme annuelle 35 000\$ en 1972. En 1971, le ministère de l’Éducation (MEQ) approuve à son tour l’octroi de fonds annuels oscillant entre 30 000 et 40 000\$ afin de permettre l’embauche du personnel de recherche.

Ainsi, durant ses premières années d’existence, le CEN agit bel et bien à titre de centre de coordination et d’information pour les chercheurs s’intéressant aux questions nordiques. Il faut encore quelques années avant de pouvoir observer son installation durable dans les régions étudiées. De 1961 à 1967, un soutien considérable à l’organisation du travail de terrain est effectué par des étudiants aux cycles supérieurs de différentes universités. Pensons à Benoît Robitaille, Pierre Biays, Camille Roy, N. Drummond, Pierrette Désy ou encore à Michèle Bonenfant. À cela s’ajoutent les services de documentation, d’information et d’édition, créés dans l’optique de favoriser la production et la diffusion de travaux « de portée universelle » traitant des territoires

nordiques de la péninsule du Québec-Labrador¹²². Cette période voit aussi naître des projets menés par des chercheurs plus établis, pour la plupart actifs dans les domaines de la géomorphologie, de la biologie et de l'anthropologie¹²³. Il s'agit donc de travaux s'intégrant à des domaines divers, allant des sciences physiques et biologiques (géomorphologie, géologie, biologie, botanique, limnologie, pédologie) aux études autochtones (archéologie, anthropologie, linguistique, etc.), en passant par les études régionales et plus largement politiques. On peut ici se référer aux études d'Henri Dorion sur la question frontalière entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, mais également à l'important travail d'inventaire cartographique et historique de la Péninsule du Québec-Labrador, effectué par Marcel Trudel. Ce faisant, on constate la mise à profit de différents médiums (articles, monographies, cartes, matériel audiovisuel)¹²⁴.

Le caractère interdisciplinaire du Centre se reflète également dans la composition de son bureau de direction. À sa création, on y retrouve Louis-Edmond Hamelin (directeur-fondateur, IGUL) et Robert Bergeron (secrétaire, géologue au MRN), auxquels se greffent Louis Lemieux (biologiste au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche), Fernand Grenier (directeur du comité d'édition, IGUL) et M.-Adélarde Tremblay (anthropologue, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval). Moins d'un an plus tard, Hamelin réussit, avec l'appui d'acteurs influents du milieu universitaire lavallois, à officialiser l'embauche de Jacques Rousseau, alors en poste à Paris, à titre de chercheur permanent. Ce dernier bénéficie ainsi d'une stabilité institutionnelle lui permettant de mener des recherches conséquentes dans le Moyen et le Grand Nord québécois, du moins jusqu'à son décès survenu en 1970¹²⁵. Hamelin tente à plusieurs reprises de faire passer le nombre de membres du bureau de direction à cinq afin de mieux représenter la diversité de disciplines engagées dans les activités du Centre. Il obtient gain de cause auprès des autorités de

¹²² Louis-Edmond Hamelin, « Recherches du Centre d'études nordiques en 1962 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 14 (1963), p. 236.

¹²³ Centre d'études nordiques, *Rapport annuel du Centre d'études nordiques*, Sainte-Foy, Institut de géographie de l'Université Laval, 1963.; Louis-Edmond Hamelin, « Recherches du Centre d'études nordiques en 1962 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 14 (1963), p. 235-236.; Louis-Edmond Hamelin, « Recherches et éditions au Centre d'études nordiques de l'Université Laval en 1963 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n° 16 (1964), p. 264-267.

¹²⁴ Louis-Edmond Hamelin, « Recherches et éditions au Centre d'études nordiques de l'Université Laval en 1963 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n° 16 (1964), p. 264-267.

¹²⁵ M.-Adélarde Tremblay, « Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 3 (1962), p. 371-373.; Cayouette, *À la découverte du Nord*, p. 166-167.

l'Université en 1966. Ce comité exécutif, qui compte sept membres à partir 1968, connaît un roulement de personnel contribuant par ailleurs à sa représentativité disciplinaire.

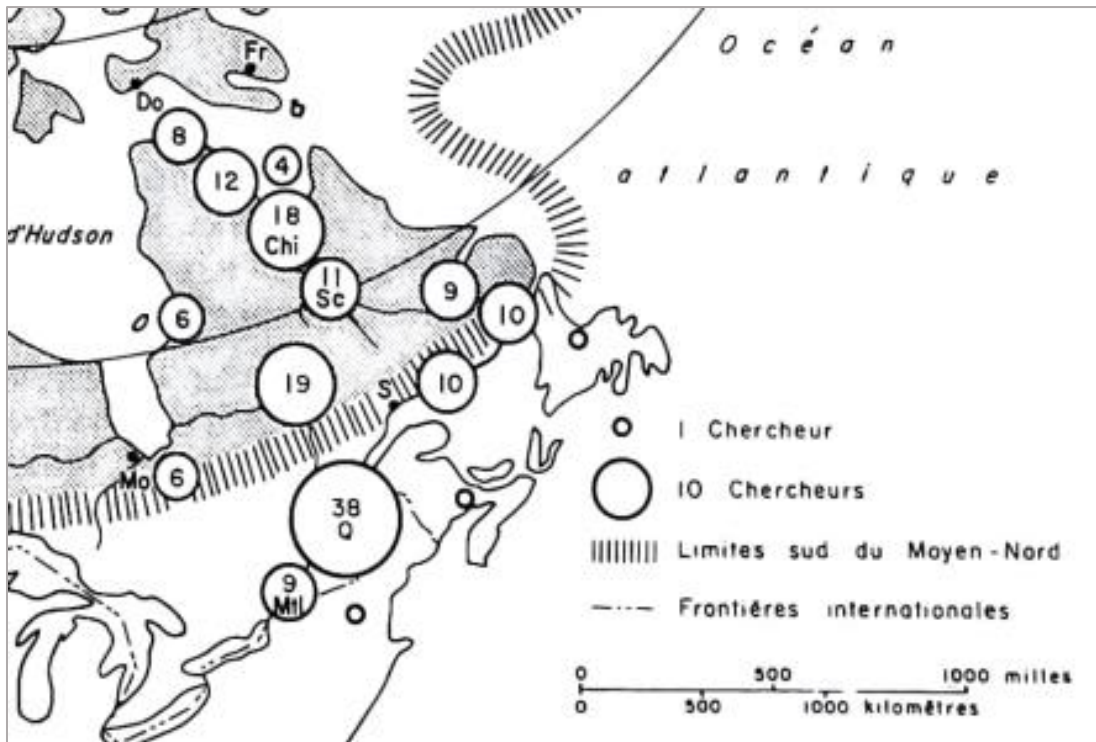
Au terme de ses quatre premières années d'activités, le Centre fédère déjà les travaux de 65 chercheurs, ce qui témoigne du gain d'intérêt notable pour les questions nordiques¹²⁶. Lorsqu'on considère cette croissance dans la production et la diffusion de la recherche sur le Nord, mais aussi l'encadrement fourni à cet effet, force est de constater qu'en cela, le CEN fait en quelque sorte office d'institut et de fondation, pour reprendre l'expression de M.-Adélarde Tremblay : « institut » par sa fonction intégrative et administrative de la recherche ; « fondation » par l'attribution de bourses d'études et de subventions de recherche¹²⁷. L'aire géographique de référence des travaux menés par les chercheurs du Centre entre 1961 et 1966 recouvre l'ensemble des parties subarctiques et arctiques d'un domaine largement défini autour de la portion septentrionale de la péninsule Labrador-Ungava, incluant la Jamésie, la Côte-Nord et le Labrador terre-neuvien (carte 6.1.)

Permettant l'esquisse d'un programme, la coordination de la recherche chapeauté par le CEN se précise graduellement. En 1963, ce programme regroupe cinq chantiers largement définis, soit le projet « Frontière Québec-Labrador », auquel s'ajoutent les chantiers « Études amérindiennes », « Sciences physiques et biologiques », « Histoire et géographie » et « Bibliographie ». Partant, le CEN fait converger une diversité de chercheurs provenant, certes, de l'Université Laval (Marcel Trudel, Jacques Rousseau et Benoit Robitaille), mais également d'autres institutions (F. K. Hare de McGill, G. Power de Waterloo ou encore l'abbé René Lévesque, de la Société archéologique de Sherbrooke) travaillant sur des sujets variés, mais se ramenant nécessairement au Nord à titre de référant ou objet géographique¹²⁸.

¹²⁶ « La fréquence de parution de ces textes nordiques « Lavalois » est assez intéressante à observer. Un seul en 1953 ; un autre en 1954 ; 2 en 1955 ; 8 en 1956 ; 7 en 1957 ; 6 en 1958 ; 7 en 1959 ; 10 en 1960 ; 13 en 1961 ; 19 en 1962, année de la fondation du Centre d'études nordiques ; 20 en 1963, y compris les rapports de recherche inédits ; 64 en 1964, dont 34 de recherches en cours, 9 rapports inédits et des notes de cours télévisés. » Fabien Caron, « Statistiques de recherches nordiques au Centre d'études nordiques et à l'Institut de géographie de l'université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 9, n° 17 (1964), p. 96-97.

¹²⁷ Tremblay, « Le Centre d'études nordiques », 371-373.

¹²⁸ Louis-Edmond Hamelin, *Rapport annuel du Centre d'études nordiques*, n° 3, Sainte-Foy, Institut de géographie de l'Université Laval, 1963, p. 4-6.



Carte 6.1. Lieux de travail et terrains d'étude des chercheurs du CEN, 1961-1966.

Source : *Le Vieil Escolier*, 1971, p. 1.

En 1967, le Centre adopte un plan décennal donnant forme au projet « Hudsonie », un éritable programme de recherche bénéficiant de ressources renouvelées. Par le fait même, c'est également l'espace géographique d'investigation qui se retrouve mieux circonscrit. Celui-ci se concentre dès lors sur les côtes orientales de la baie d'Hudson, du sud de la baie James aux abords de l'île de Baffin, recouvrant une zone de plusieurs centaines de miles de longueur et quelques dizaines de largeurs (carte 6.2) et intégrant ainsi des environnements terrestres, atmosphériques et marins – mer et eaux douces – pouvant servir de terrains de recherche pour les représentants des différentes disciplines concernées¹²⁹. D'abord par la location de locaux au ministère des Ressources naturelles puis à titre de propriétaire, le Centre consolide ses premières installations de recherche permanente dans à Poste-de-la-Baleine – aujourd'hui connu sous le nom de Whapmagoostui-Kujjuuarapik) — contribuant par le fait même à la tenue de travaux de recherche et à son inscription dans le Nord¹³⁰.

¹²⁹ Louis Edmond Hamelin et André Cailleux « L'Hudsonie, programme de recherches au Centres d'Études nordiques de l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 12, n° 26 (1968), p. 277-282.

¹³⁰ Payette et Saulnier-Talbot, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques », p. 171-181.

L'objectif premier que formule un tel programme de recherche réside dans « le dégagement de schèmes définissant le meilleur degré d'habitabilité pour chacun des principaux milieux de la côte hudsonienne »¹³¹. En parallèle, le plan décennal vise également la proposition de solutions aux « problèmes » spécifiques à l'Hudsonie, qu'ils soient « humains » (scolarisation des population locale, administration, économie régionale, etc.) ou « environnementaux » (gestion des écosystèmes, mise en valeur des secteurs naturels, etc.). À partir des installations de Poste-de-la-Baleine, une série d'inventaires systématiques et exhaustifs des milieux écologiques et sociaux sont effectués de manière à soutenir la recherche et l'élaboration de politiques, suivant ainsi l'une des lignes de pensée illustrant la trajectoire d'Hamelin, lui qui insistait en effet sur la possibilité, pour les intellectuels, de « s'affairer dans deux champs majeurs d'activités, [soit] celui de chercher à établir la vérité [et] celui de rendre ses opérations utiles à autrui »¹³².

Bien que le projet « Hudsonie » ait fédéré la majeure partie a des forces vives du Centre à partir de 1968, d'autres projets d'intérêt sont mis sur pied au tournant des années 1960-1970, notamment dans le domaine de la linguistique autochtone et de l'archéologie arctique. Dans cette veine, des partenariats sont établis avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre du programme de Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAC), mais aussi avec le ministère des Richesses naturelles et la Fondation Donner, le tout afin de mettre en place le projet Ikayuqti, un programme de formation de moniteurs autochtones¹³³.

¹³¹ Hamelin et Cailleux, « L'Hudsonie, programme de recherches au Centres d'Études nordiques », p. 279.

¹³² Louis-Edmond Hamelin, *L'âme de la terre. Parcours d'un géographe*, Montréal, Multimondes, 2006, p. 57.

¹³³ Centre d'études nordiques, *rapport annuel – 1969*, p. 3. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, Organisation du CEN – 1961-1972, U635, 16, 2.



Carte 6.2. – Le monde nordique et l’aire géographique de référence du projet Hudsonien.

Source : Hamelin et Cailleux, 1968, p. 279.

Orientation multidisciplinaire, idéal de synthèse et objet régionalisé

Sur le plan des orientations de recherche, la vocation multidisciplinaire du Centre s’avère centrale, tout particulièrement sous le directorat d’Hamelin. Ainsi peut-on lire dès 1960 que :

[I]e Centre nordique se veut rigoureusement un centre de recherches interdisciplinaires. [...] Il est entendu dès le départ que tous les champs de recherche, par exemple, météorologie, géologie, botanique, biologie, sciences sociales, histoire, linguistique...

pourront faire l'objet de travaux. Cette large ouverture nous semble nécessaire étant donné la variété des questions à l'étude.¹³⁴

Si la géographie ne devait pas prendre plus de place que les autres disciplines sur le plan de la recherche menée au Centre, il nous apparaît malgré tout qu'une telle conception multidisciplinaire, tournée vers un objet par définition géographique – le « Nord » – et pensé à titre d'entité régionalisée¹³⁵, reflète pleinement l'idéal disciplinaire d'une géographie classique, cette « géographie totale »¹³⁶, comme Hamelin se plaisait à la nommer, qui rassemble mécaniquement un ensemble hétérogène, mais exhaustif, d'aspects permettant de qualifier les espaces nordiques. Ainsi peut-on concevoir que :

Le Nord québécois abonde en sujets de recherche. Parmi ceux-ci, notons l'étude hydrographique, géodésique, juridique, historique et politique de la frontière Québec-Labrador ; celle de l'appartenance politique des îles littorales ; l'étude des relations entre le climat, le permafrost, le minerai et le marché mondial dans la région ferrifère de la rive ouest de la baie d'Ungava ; les recherches préliminaires en vue de l'établissement d'une station météorologique complète et permanente ; la représentation cartographique ; le relevé des ressources naturelles ; l'inventaire biologique ; le problème des liaisons entre le Québec méridional et ses territoires ; l'étude des sites archéologiques ; l'étude des relations de groupes dans les bourgs et hameaux de l'Ungava ; l'adaptation des Esquimaux à la « civilisation » du Canada du Sud.¹³⁷

Conséquemment, les travaux qui émanent du Centre ont essentiellement comme objectif, si l'on s'en tient aux énoncés de coordination, d'assurer une meilleure compréhension scientifique du Nord dans sa globalité et à titre d'objet complexe, résultat d'un ensemble de dynamiques biophysiques et humaines. L'énoncé primordial de l'épistémologie sous-jacentes du « programme scientifique » du Centre réside ainsi dans la conjonction organique, voire la synthèse, des connaissances sur le Nord. Cet objet, Hamelin le cerne de manière précise dans ses bornes géographiques tout en lui conférant une certaine flexibilité :

¹³⁴ Hamelin, *Pour un centre nordique*, p. 10.

¹³⁵ Hamelin écrira d'ailleurs dans un rapport que « dans le but d'établir un meilleur rendement dans les recherches, le Centre tend à régionaliser ses études ».; Louis-Edmond Hamelin, *Le Centre d'études nordiques*, documents de travail, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, Organisation du CEN 1961-1972, U635, 16, 2.

¹³⁶ Entretien entre Louis-Edmond Hamelin et Gilles Boileau, professeur de géographie à l'Université de Montréal de 1960 à 1993, dans le cadre des conférences Géo-Midi, 1972, Archives de l'Université de Montréal, [en ligne]. https://www.youtube.com/watch?v=55bAZp1V5W8&ab_channel=ArchivesUdeM

¹³⁷ Hamelin, *Pour un centre nordique*, p. 10.

Mais cette région à étudier que comprend-elle? Fondamentalement, l'Ungava québécois ; en fait, l'on pourrait y ajouter les autres régions presque vides d'habitants du centre de la province, c'est-à-dire l'arrière-pays de la Côte-Nord au sud du Labrador, le Territoire de Mistassini, la partie septentrionale du territoire de l'Abitibi et celle de l'arrière-pays du lac Saint-Jean. Il s'agit donc du Québec central et du Québec septentrional.¹³⁸

Avec l'application du plan décennal de 1967 et la mise en branle du projet « Hudsonie », le Centre en vient à préciser son aire d'activité tout en se réclamant d'une conception globale du Nord comme objet géographique. L'approche multidisciplinaire se reflète dans les projets, les publications et le profil des chercheurs affiliés au centre durant sa première décennie d'existence. Son rattachement à l'IGUL a, un temps, contribué au maintien de cette ligne directrice compte tenu de l'hétérogénéité constitutive des pratiques disciplinaires admises dans le champ.

Il est néanmoins intéressant de noter que l'importance que l'on accorde à cette orientation multidisciplinaire se conjugue par moment à une forme de corporatisme disciplinaire, notamment quand vient le temps de discuter du lien entre la structure du Centre et la géographie. Prenons un cas de figure. En 1966, le Conseil de l'Université entame des démarches visant à rattacher le Centre sous son giron et, ce faisant, détacher l'IGUL des responsabilités administratives qu'il assumait jusqu'alors. La réaction d'Hamelin aura alors été celle d'un homme inquiet de voir sa discipline, son institut et son centre entrer dans une période d'incertitude. Communiquant ses appréhensions au vice-recteur de l'Université, l'abbé Lorenzo Roy, il insiste d'entrée de jeu l'importance de procéder à une « revalorisation dans l'action », faute de quoi « l'éloignement du CEN de l'Institut de géographie pourrait être interprété comme une autre manœuvre pour diminuer cet institut ». Il poursuit en rappelant l'importance historique de la géographie dans la fondation du Centre et le développement des études nordiques et en soulignant qu'il est d'usage dans le milieu scientifique de lier un tel centre à sa discipline

S'il fallait des arguments supplémentaires, je rappellerais que la plupart des centres polaires sont animés par des géographes; notons que ceux de Paris, de Lyon, de

¹³⁸ *Ibid.*, p. 11.

Cambridge en Grande-Bretagne, de McGill à Montréal, des Polonais au Spitzberg, le Boreal Institute en Alberta, l'Institute for Northern Research de Saskatoon, etc.¹³⁹

Dans les jours et les mois qui suivent, Hamelin revient à la charge en soulignant à grand trait l'orientation pluridisciplinaire du centre et l'importance de la géographie, dont l'Institut s'est pleinement acquitté de son mandat de coordination et de diffusion « des connaissances sur le Nord du Québec et sur les problèmes nordiques en général »¹⁴⁰ :

Sans dresser le palmarès détaillé, qu'il suffise d'indiquer les principaux domaines où des travaux importants ont été réalisés au cours des quatre dernières années : géographie physique (y compris géologie), la biologie et la botanique, la cartographie, l'ethnographie, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, la géographie politique, l'histoire, l'archéologie, la bibliographie... et la liste n'est pas complète. [...] Il convient, en outre de signaler que le Centre a été dirigé constamment par une équipe pluridisciplinaire où ont été représentées non seulement la géographie, mais aussi la géologie, la biologie, la géodésie et l'anthropologie. Depuis plus de deux ans, l'Université n'a pas tenu compte de nos recommandations visant à la fois à élargir le Conseil de direction et à assurer la représentation d'un plus grand nombre de disciplines.¹⁴¹

Le 18 mars 1966, Hamelin obtient finalement une réponse de l'Université. L'administration de cette dernière accepte d'aller dans le sens d'une revalorisation du Centre, et ce, par l'octroi d'un financement annuel s'ajoutant aux fonds reçus des différents bailleurs de fonds gouvernementaux. Cependant, les membres du Conseil de direction semblent avoir de la difficulté à cerner la posture multidisciplinaire du CEN, ou du moins en quoi celle-ci peut être porteuse sur le plan de la recherche. Dans ce contexte, Hamelin croit bon de revenir à la charge, chiffres à l'appui, en mentionnant qu'entre la fin de l'année 1961 et l'été 1966, 86 projets de recherches ont été entrepris grâce à la mobilisation de chercheurs issus de vingt disciplines différentes (tableau 6.1.).

¹³⁹ Lettre de L.-E. Hamelin à l'abbé Lorenzo Roy, Vice-recteur de l'Université Laval, 25 janvier 1966, p. 1-2. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, dossier « Organisation du CEN - 1961-1972 », U635, 16, 2.

¹⁴⁰ Lettre de L.-E. à l'abbé Lorenzo Roy, Vice-recteur de l'Université Laval, 10 février 1966, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, dossier « Organisation du CEN - 1961-1972 », U635, 16, 2.

¹⁴¹ *Ibid.*

Tableau 6.1. – Répartition disciplinaire des projets chapeautés par le CEN (1961-1966)

Domaines de recherche	Nombre de projets	Domaines de recherche	Nombre de projets
Géomorphologie, géologie	20	Économique	1
Archéologie	7	Ethnobiologie	1
Anthropologie culturelle	6	Écologie végétale	1
Géographie régionale	6	Histoire	1
Ethnographie	5	Démographie	1
Biologie	4	Pédologie	1
Linguistique	4	Hydrologie	1
Anthropologie physique	3	Problèmes frontaliers	1
Bibliographie	3	Cartographie	1
Études des coopératives esq.	2	Biogéographie	1
Climatologie	2	Littérature	1
Géographie humaine	2	Diététique	1
Limnologie	2	Glaces	1
Recherches générales	2	Folklore	1

Source : Lettre de L.-E. Hamelin à Lorenzo Roy, 21 mars 1966, p. 1-2. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, Organisation du CEN - 1961-1972, U635, 16, 2.

Cette démarche – qu'il qualifie d'« intégration verticale des sciences »¹⁴² – et les « relations prioritaires de la géographie et du CEN »¹⁴³ sont à la base de l'énoncé programmatique du Centre et mériteraient d'être protégées :

Une chose est sûre, le CEN a pris soin de patronner des recherches relevant de diverses sciences. Le même principe a été appliqué dans les publications et les conférences publiques. [...] [N]os cours ont touché l'archéologie, les sciences politiques et, probablement à partir de demain, la langue montagnaise. [...] Pour ma part, j'aimerais que le [CEN] puisse prolonger et accentuer le modeste programme d'enseignement qu'il a toujours eu, par l'intermédiaire de l'Institut de géographie ou directement.¹⁴⁴

Jusqu'à la fin de son mandat à titre de directeur en 1972, Hamelin aura tenu coûte que coûte à maintenir à flot un centre dont l'intention primordiale – la sienne – était de faire du Nord un objet de science pour les universitaires du Canada français, toutes disciplines confondues, et ce, à partir de ponts entre les sciences humaines et les sciences naturelles. Car c'est bien de l'efficacité de la

¹⁴² Louis-Edmond Hamelin, *Le Centre d'études nordiques*, documents de travail, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, dossier « Organisation du CEN - 1961-1972 », U635, 16, 2.

¹⁴³ Lettre de L.-E. Hamelin à l'abbé Lorenzo Roy, Vice-recteur de l'Université Laval, 21 mars 1966. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, dossier « Organisation du CEN - 1961-1972 », U635, 16, 2.

¹⁴⁴ *Ibid.*

conjonction de ces domaines de la connaissance pour saisir le Nord dans sa globalité dont il est question. Cette orientation scientifique, qui, nous le croyons, découle d'un habitus disciplinaire propre à la géographie classique de laquelle est issue Hamelin¹⁴⁵, aurait, aux dires de ce dernier, contribué aux succès du Centre au cours de sa première décennie d'existence¹⁴⁶.

6.4. L'« après Hamelin » (1972-1990)

En 1972, Hamelin quitte le Centre après 11 années à sa direction, poste qu'il cumule un temps avec celui de représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (1970-1975) et de président de l'Association canadienne de géographie (1971-1972). Son départ se justifiait alors par son intention de se consacrer pleinement à la recherche et à l'enseignement. À cet effet, il sera en mesure de publier son maître ouvrage, *Nordicité canadienne*, quelques années plus tard. Son successeur, le biologiste Roger Le Jeune, n'est pas un chercheur ayant grandi avec le Centre. Cependant, ce dernier va sans conteste tenter de faire vivre l'intention multidisciplinaire d'Hamelin, du moins en partie. Comme nous le verrons, cela ne s'effectue pas sans difficulté, tant sous le directorat de Le Jeune que de celui de son remplaçant, Robert Héroux. Le début des années 1980 inaugure toutefois une période de réorientation pour le Centre, notamment en ce qui a trait aux grands axes structurant la recherche qui y est menée. Le virage naturaliste qui s'opère alors sous la supervision de Serge Payette, professeur de biologie ayant fait ses armes au CEN, marque le début d'un abandon certain vis-à-vis de l'intention primordiale du Centre telle qu'imaginée par Hamelin, mais qui, à y regarder de plus près, traduit un certain nombre d'impératifs structurels, matériels et disciplinaires liés à la spécialisation des pratiques scientifiques.

¹⁴⁵ À cet effet, Hamelin ira jusqu'à dire que « [d]ans le cœur même de la discipline de la géographie se niche une extension globale [...] qui ne peut s'en tenir à un horizon sectoriel ». Louis-Edmond Hamelin, « Nord, nordique, nordicité » dans Daniel Chartier et Jean Désy (dir.), *La nordicité du Québec. Entretiens avec Louis-Edmond Hamelin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 38.

¹⁴⁶ Ainsi écrivait-il avec fierté en 1968 que le Centre avait « épaulé plus de 100 projets (dont une vingtaine se sont échelonnés sur plusieurs années) se rattachant à plus de 20 disciplines; plus de 200 chercheurs saisonnier ou permanents ont été en cause. La convergence scientifique n'a pas été réalisée seulement dans les travaux de recherches, mais elle l'a été à tous les échelons du Centre. Il en fut ainsi dans la composition du Conseil de direction qui prend actuellement des représentants de sept disciplines; un certain roulement amène au sommet des spécialistes de toutes les sciences ».; Louis-Edmond Hamelin, *Le Centre d'études nordiques*, documents de travail, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, dossier « Organisation du CEN - 1961-1972 », U635, 16, 2.

6.4.1. Roger Le Jeune, Robert Héroux et les difficultés de la continuité

Le départ de Louis-Edmond Hamelin et l'entrée en poste de Roger Le Jeune, un biologiste actif au sein de la Direction générale du Nouveau-Québec et au Service de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec durant les années 1960, survient à un moment où l'Université Laval, et par conséquent le CEN, se trouve à la croisée des chemins sur le plan organisationnel, notamment en raison d'une « application de plus en plus stricte par le ministère de l'Éducation de politiques fermes à l'endroit des universités » et d'une incertitude financière pour les années à venir, fait inquiétant compte tenu du gonflement des coûts d'opération du Centre, tant à Québec que dans ses installations nordiques¹⁴⁷. L'équipe renouvelée du CEN¹⁴⁸ peut néanmoins bénéficier de l'appui de l'administration de l'Université, qui plaçait la recherche sur le monde nordique parmi les priorités de la décennie. Le contexte politique du début des années 1970, caractérisé par la mise en branle de grands projets hydroélectriques dans le Moyen Nord québécois, justifie bien entendu une telle position. Un peu partout au Québec, on constate la prolifération de centres à vocation nordiste et dont les programmes d'action recourent géographiquement et scientifiquement celui du CEN ; pensons au Centre d'ingénierie nordique (CINEP), mis sur pied à l'École Polytechnique de Montréal en 1970, ou encore au Centre de recherche sur le développement du Moyen Nord, créé en 1971 à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

La « passation du pouvoir » d'Hamelin à Le Jeune invite ce dernier à réévaluer les grands objectifs du CEN. Dans cette optique, Le Jeune entend mettre l'accent sur la relève scientifique en recherche nordique, domaine qu'il définit comme relevant « de la connaissance des constituants humains, physiques et biologiques du milieu nordique »¹⁴⁹. Prospective, l'orientation de Le Jeune vise également la mise en place de conditions favorisant « l'analyse des situations naissant ou découlant de l'occupation et de la mise en valeur des territoires septentrionaux », mais également « la recherche et l'élaboration des réponses à apporter aux questions que soulève la particularité des

¹⁴⁷ Centre d'études nordiques, *Plan d'action et d'évolution (1973-1976)*, avril 1973, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁴⁸ En 1973, le CEN rassemblait 6 chercheurs à temps plein et 10 chercheurs associés, 5 professionnels et 4 assistants de recherches, 4 employés de soutiens, 9 étudiants (2^e et 3^e cycle) 10 stagiaire autochtones et 40 employés contractuels à temps partiel.; Roger Le Jeune, *Plan d'évolution du Centre d'études nordique (1974-1977)*, septembre 1973, p. 28. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁴⁹ Centre d'études nordiques, *Plan d'action et d'évolution (1973-1976)*, avril 1973, p. 9.

caractéristiques nordiques »¹⁵⁰. Il y a donc ici une fonction disciplinaire (la reproduction d'un collectif) à laquelle se greffe une pertinence intellectuelle (favoriser la recherche et l'analyse) et sociale (s'attaquer à des problèmes actuels). Pour ce faire, il n'hésite pas à puiser dans le programme d'Hamelin et d'en appeler à la promotion de l'« interdisciplinarisation des travaux de recherche portant sur le milieu nordique et les populations qu'il supporte »¹⁵¹. Les champs d'action qui s'offrent au Centre s'ancrent alors dans les acquis d'un groupe de disciplines centrales, à savoir la géographie, la géomorphologie, la climatologie, la pédologie et l'écologie, auxquelles peut s'ajouter toute discipline permettant de mieux comprendre les cultures autochtones. Pensons à l'ethnologie, à l'anthropologie, à la sociologie, à l'histoire ou encore à l'archéologie. Le croisement de ces bassins de disciplines donnerait ainsi forme cinq axes structurants – « terre », « vie », « culture », « société » et « aménagement » – témoignant à la fois des réalisations et des objectifs du Centre en termes de mobilisation savante (figure 6.2.)

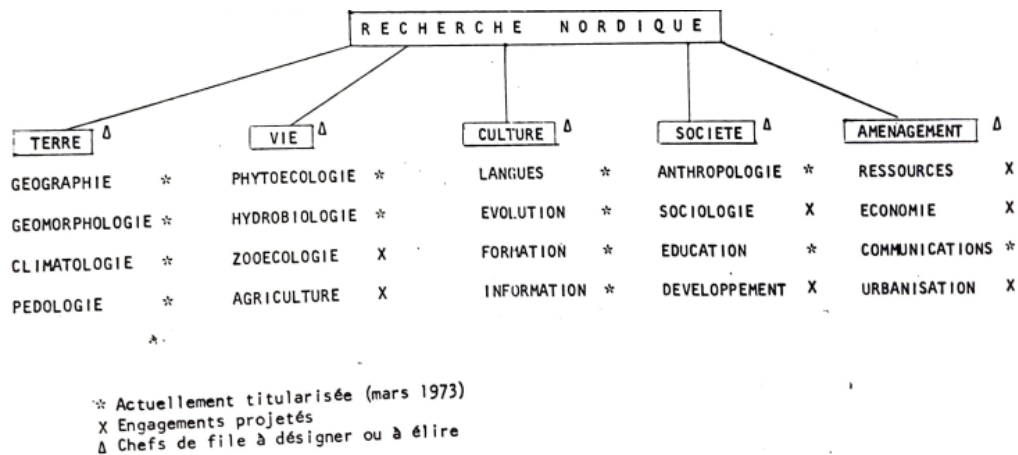


Figure 6.2. – Organisation de la recherche au CEN et disciplines privilégiées (1973-1976).

Source : CEN, *Plan d'évolution du Centre d'études nordiques (1973-1976)*, avril 1973, p. 11.

Notons qu'il s'agit néanmoins d'un plan masquant en partie le déséquilibre qui, malgré les intentions d'Hamelin, s'est peu à peu créé et maintenu entre les sciences naturelles et les sciences humaines. On constate ainsi chez Le Jeune un désir d'engagement accru du Centre dans les domaines relevant de la sociologie, de l'urbanisme, de la gestion des ressources, de l'économie ou

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

encore de l'agriculture, soit un découpage somme toute artificiel de préoccupations foncièrement tournées vers le développement des régions nordiques. On semble ainsi vouloir insuffler « une véritable raison d'être à des recherches où l'interdisciplinarité ne saurait être qu'un vain mot si elle ne débouchait sur la réalité socio-économique globale actuelle et potentielle de monde nordique »¹⁵².

La même année, une rencontre du Conseil des universités, portant sur les grandes orientations de la recherche, va amener la direction du Centre à tenir compte des recommandations au sujet du CEN et d'autres organismes de recherche, comme le Centre sur le développement du Moyen Nord de l'UQAC. Dans la perspective d'une évolution vers une « possible vocation interinstitutionnelle »¹⁵³, Le Jeune et son équipe sont amenés, dans un rapport publié en septembre 1973 à la demande du Conseil, à repenser les orientations générales du CEN pour les trois prochaines années en mettant l'accent sur deux thématiques de recherche : l'écologie et les populations nordiques. Il en résulte d'ailleurs une reconnaissance de l'expertise du Centre dans ces domaines, se traduisant en une chasse gardée à l'échelle de l'institution lavalloise. Un plan d'action en huit temps est alors proposé, recoupant à la fois les fonctions de recherche et de coordination du Centre (tableau 6.2.).

Tableau 6.2. – Les huit domaines d'action du CEN (1974-1977).

Domaines
1. Écologie nordique (milieu et aménagement) ;
2. Agriculture nordique (aménagement) ;
3. Ressources amérindiennes nordiques (aménagement et développement) ;
4. Formation socio-économique des Amérindiens nordiques (développement) ;
5. Particularismes sociaux des Amérindiens nordiques (Homme) ;
6. Amélioration des services de soutien à la recherche nordique ;
7. Intensification des activités interinstitutionnelles ;
8. Organisation d'un congrès international nordiste.

Source : CEN, *Plan d'évolution du Centre d'études nordiques (1973-1976)*, avril 1973, p. 13. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁵² *Ibid.*, p. 13.

¹⁵³ Le Jeune, *Plan d'évolution du Centre d'études nordiques (1974-1977)*, septembre 1973, p. 13.

Le premier domaine (« Écologie nordique ») constitue le prolongement naturel des activités menées au centre depuis plus d'une décennie. Il s'agit en fait du secteur le mieux pourvu en équipe de chercheurs et en contrats de recherche pour le compte de différents organismes publics. Ce faisant, les chercheurs dont les travaux relèvent de cet axe sont ceux qui bénéficient alors le plus de la présence d'installations permanentes dans la région de Poste-de-la-Baleine. Quant aux axes 2 à 5, il s'agit de domaines découlant de la valorisation inédite des espaces nordiques et des perspectives d'aménagement et de développement qui en découlent.

Dans la perspective d'un plan de développement des activités du Centre tenant compte à la fois des domaines de recherche à privilégier et du rôle de coordination qu'il entend assumer (domaines 6 à 8), la question du budget de fonctionnement se pose à nouveaux frais. À cet effet, on prévoit une augmentation graduelle des dépenses – de 184 000\$ (1973) à 371 000\$ (1976) –, créant un manque à gagner pouvant être comblé par l'ajustement des octrois de l'Université Laval et du MEQ (tableau 6.3.).

Tableau 6.3. Prévisions des crédits de financement du CEN, 1973-1977 (milliers de \$)

Sources	1973-1974	1974-1975	1976-1976	1976-1973
U. Laval	85	90	95	100
MRN	28	0	0	0
MAINC	35	35	35	35
MEQ	30	125	176	218
Commandites	4	6	8	12
Autres sources	2	3	4	6

Source : Roger Le Jeune, *Plan d'évolution du Centre d'études nordiques (1974-1977)*, septembre 1973, p. 13. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

L'obtention de ces financements étant hypothétique, on mise alors sur la pertinence économique et politique des activités de recherche du Centre, que l'on place sous l'égide de

la mise en valeur des territoires septentrionaux, une entreprise qui exige de toutes les administrations responsables, des investissements de recherche favorisant l'interdisciplinarisation des études à entreprendre sur les aspects du milieu nordique

(inventaire des composantes systématiques, analyses de processus naturels et évaluation des réactions prévisibles aux changements proposés).¹⁵⁴

À l'image d'Hamelin une décennie plus tôt, Le Jeune insiste à son tour sur l'urgent besoin en connaissances pour l'établissement d'une « politique arctique » conséquente et pour l'intégration du territoire boréal québécois, deux projets de société nécessitant des ressources importantes et une certaine stabilité financière.

Si, en apparence, les efforts de Le Jeune pour faire vivre le projet multidisciplinaire du CEN transparaissent dans les différents plans de développement préparés lors de sa première année en poste, son application effective est loin de satisfaire le fondateur de l'institution, qui y décèle une perte de vision « globale » et une intention trop grande de faire « peau neuve »¹⁵⁵. Dans une lettre adressée à Jean-Guy Paquet, alors vice-recteur à la recherche à l'Université Laval, Hamelin écrit :

Depuis 3 ans, le CEN glisse vers un nombre plus faible de disciplines majeures et l'accent n'est pas mis sur la globalité. Le Nord est un, comme tout pays, et l'approche sectorielle possède de sévères limites. Aux conférences publiques du CEN, la majorité des biologistes du CEN ne se déplacent que pour écouter des conférenciers de biologie ou d'écologie. [...] [C]e n'est pas pour cela que le CEN a été imaginé en 1955. Quand le CEN ne fera plus que de la monodisciplinarité, il n'aura plus aucune raison d'être et les départements [...] pourront faire ce travail. Le CEN, face à la dominante des disciplines, devient un centre nordique tout comme les autres. Là, il y a eu recul.¹⁵⁶

À ces accusations, notamment celle ayant trait à la place de la perspective « globale », chère à la géographie régionale, et à la place des rapports entre les disciplines, Le Jeune, visiblement heurté par des propos qu'il juge injustifiés, répond que « [l]a globalité de M. Hamelin, possible dans le contexte dans lequel il a évolué depuis vingt ans, est une apothéose de carrière, pas une voie de formation d'étudiants et de cadres »¹⁵⁷. Ajoutant à cette pointe à l'endroit d'une perspective géographique qu'il considère désuète, il ajoute que ce sens de la globalité, « nous l'attendons

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

¹⁵⁵ Lettre de L.-E. Hamelin à Jean-Guy Paquet, vice-recteur, 13 mars 1975, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 1.

¹⁵⁷ Lettre de Roger Le Jeune à Jean-Guy Paquet, vice-recteur, 10 avril 1975, p. 2. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

maintenant de M. Hamelin, à qui le domaine est concédé et qui devrait avoir mieux à faire qu'à caresser le passé et fouetter les chats galeux introduits dans la maison par son successeur »¹⁵⁸.

Le Jeune démissionne finalement en juin 1977. À la suite de l'intervention du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, les membres du bureau de direction créent un comité ad hoc¹⁵⁹ afin de repenser les besoins de la recherche nordique et, par conséquent, les orientations du CEN. Cet exercice réflexif a par ailleurs été rendu nécessaire par certains événements politiques, comme la ratification de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975. Dans un mémoire synthétisant les réflexions des membres du comité et dont l'objectif était explicitement d'asseoir l'autorité scientifique du CEN auprès des gouvernements et de la population¹⁶⁰, les représentants du Centre entendent cerner la « nouvelle conjoncture » à laquelle la recherche nordique doit faire face, elle qui se retrouve « sérieusement menacée et remise en question par les autochtones du Nouveau-Québec »¹⁶¹. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de repenser le rôle du CEN dans l'intégration des « sociétés en présence » – à savoir eurocanadienne et autochtone(s) – en ce qu'il s'agit de « mettre à profit les connaissances et l'expérience déjà acquises en matière nordique et d'œuvrer à la réalisation de cette articulation », notamment par une coordination plus grande entre les instances de la recherche universitaire, les représentants des communautés autochtones et l'action gouvernementale :

De cette concertation des autochtones, des gouvernements et des chercheurs, nous entrevoyons que des besoins en matière de recherche nordique seront exprimés en faveur des projets suivants: coopératives, pourvoies, mise en marché et distribution de produits autochtones (fourrures, artisanat, etc.), formation d'enseignants et de techniciens, mise en valeur du patrimoine culturel, exploitation des ressources forestières, minières, fauniques, enseignement des langues autochtones et production de manuels scolaires en histoire et géographie.¹⁶²

Dans ce contexte, le Centre doit faire face à une série d'incitatifs provenant du ministère de l'Éducation pour faire de la réalisation de cet objectif général, entre autres permise par une plus

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 3.

¹⁵⁹ Le comité était composé de 11 membres : Marie-Jeann Basile, Paul Bertrand, Louis-Edmond Hamelin, Robert Héroux, Thomas Lee, Roger Le Jeune, Gerry McNulty, Serge Payette, Benoît Robitaille, Bernard Saladin d'Anglure et Maurice Séguin.

¹⁶⁰ Centre d'études nordiques, *Les orientations de la recherche au Centre d'études nordique*, 1977, p. 4. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 5.

¹⁶² *Ibid.*, p. 8.

grande multidisciplinarité, une condition « *sine qua non* de la survie du CEN ». Ainsi, on invite expressément les chercheurs à participer à des études et à des programmes à caractère multidisciplinaire s'inscrivant dans deux grandes orientations reflétant à nouveau un idéal disciplinaire géographique, à savoir « population et développement » et « environnement et écosystèmes »¹⁶³. La première orientation rassemble les travaux s'inscrivant en géographie humaine, en ethnolinguistique, en archéologie et en anthropologie, alors que la seconde fédère des disciplines associées aux sciences naturelles, allant de la géomorphologie, à l'écologie en passant par l'ichtyologie¹⁶⁴. Les travaux de ce groupe de réflexions donnent finalement lieu à la formation d'un second comité, chapeauté cette fois par le vice-rectorat : le comité Cardinal, du nom de son président.

Une telle articulation disciplinaire se retrouve dans les plans de développement préparés sous le directorat de Robert Héroux, qui succède à Roger Le Jeune en 1977 et qui demeure en poste jusqu'en 1981. À cet effet, le plan triennal couvrant la période 1980-1983, préparé en novembre 1979, propose un modèle de structuration de la recherche à partir de deux programmes rappelant les recommandations du mémoire de 1977, soit un programme en sciences naturelles¹⁶⁵ et un programme en sciences humaines¹⁶⁶. L'articulation de ces orientations se justifie par l'entremise d'arguments historiques, s'agissant de deux domaines d'actions privilégiés depuis la fondation du Centre en 1961. Cependant, l'on n'assiste pas pour autant à un retour de la perspective globale sur le Nord. Comme le précise le rapport : « Étudier l'ensemble de ces territoires ne saurait raisonnablement constituer une priorité pour le Centre, à cause de leur vaste étendue et de la multitude des phénomènes qui les caractérisent. Des choix s'imposent. »¹⁶⁷ Malgré tout, l'obtention d'un financement du Vice-rectorat à l'enseignement à hauteur de quatre dégrèvements pour

¹⁶³ *Ibid.*, p. 10

¹⁶⁴ Le rapport stipule également : « Que chaque discipline se réévalue en fonction du contexte socio-politique des rapports nouveaux entre les populations' autochtones et la société blanche dominante, et que la position de chaque discipline soit explicitée dans un texte. »; *Ibid.*, p. 17.

¹⁶⁵ Le « programme en sciences naturelles » regroupe des projets portant sur l'écologie de la zone héli-arctique du Québec-Labrador, sur les crues de rivière, la dendrochronologie et la dendroécologie, l'écologie aquatique, le Quaternaire du Québec-Labrador, les cultures en serres et l'évaluation des fermes d'élevage de bœufs musqués du gouvernement du Québec au Vieux-Chimo.; Centre d'études nordiques, *Plan triennal 1980-1983 du Centre d'études nordiques*, Université Laval, Novembre 1979, p. i. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

¹⁶⁶ Le « programme des sciences humaines » fédèrent quant à lui des chercheurs travaillant dans les domaines de l'archéologie, de la géographie historique, en conservation de l'énergie en milieu arctique, en linguistique amérindienne, en gestion autochtone des ressources et en anthropologie arctique.; *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 3.

enseignants-chercheurs, combiné aux octrois gouvernementaux, permet au Centre de fonctionner avec un budget annuel oscillant entre 229 000 \$ et 281 000\$ au cours des années qui suivent¹⁶⁸.

Bien qu'adoptée sur papier, cette représentativité des sciences naturelles et des sciences humaines ne se transpose pas du côté du profil des chercheurs actifs au Centre au début des années 1980. En effet, de la vingtaine de professeurs qui y sont affiliés, une douzaine sont issus des sciences naturelles, cinq sont pleinement associés aux sciences humaines et sociales et deux s'y retrouvent dans une position mitoyenne¹⁶⁹. Ce rapport de force préfigure en quelque sorte au virage qui s'opère à partir 1981.

6.4.2. Le directorat de Serge Payette et le virage naturaliste du CEN

En novembre 1981, le CEN procède à un renouvellement du bureau de direction. Il s'agit par ailleurs d'une « étape cruciale dans le développement, l'organisation et l'exécution de la recherche au centre », pour reprendre les termes de son nouveau directeur, Serge Payette, un chercheur ayant évolué avec le Centre au cours des dernières décennies, se formant au passage dans plusieurs disciplines¹⁷⁰. En effet, celui qui, quelques décennies plus tard, coordonne la rédaction de *La Flore Nordique du Québec et du Labrador*, ouvrage monumental en trois volumes s'inscrivant dans la lignée de *La Flore laurentienne* du Frère Marie-Victorin, entérine une refonte significative des grandes orientations du Centre dès le début de son mandat. En privilégiant la tenue de projets plus circonscrits s'inscrivant dans deux domaines de recherches connexes – les sciences naturelles et les énergies renouvelables – Payette sanctionne le virage naturaliste du CEN, décision qui obtient l'aval du bureau de direction en août 1981 et qui suit les directives des comités d'évaluation de bailleurs de fonds publics¹⁷¹. Ce faisant, le nombre de disciplines appelées à intervenir dans les

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 28.

¹⁷⁰ Payette termine en 1967 une maîtrise au département de géographie de l'Université Laval après avoir travaillé sur les problèmes liés au réaménagement agricole de la plaine alluviale située entre Sainte-Marie et Beauce-Ville. Par la suite, il se tourne vers la faculté d'agriculture, où il défend en 1969 une thèse sur les relations sol-végétation en Basse Péribonka. Au cours des décennies qui suivent, il est l'un des chercheurs les plus actifs du CEN, contribuant au passage au développement de la biologie nordique.

¹⁷¹ Serge Payette, *Plan Triennal du Centre d'études nordiques, Université Laval. 1982-1985*. 26 novembre 1981, p. 1. Archives de l'Université Laval, Fonds Centre d'études nordiques, U635, 16, 2.

affaires du Centre s'y retrouve réduit, recoupant essentiellement ce qui relève de la biologie végétale et animale, des sciences de la terre et du génie.

Il importe cependant de ne pas voir dans cette série de « décisions difficiles » – pour reprendre les termes que va encore employer Payette quelques décennies plus tard¹⁷² – l'intention d'un agent ayant comme intention première de finaliser l'évacuation des sciences humaines et sociales des activités du Centre. En témoignent les efforts déployés par ce dernier en 1979, dans le cadre des rencontres du comité Cardinal pour mettre sur pied un plan de développement passant par une revalorisation des effectifs en sciences humaines. En effet, ce dernier suggérait alors de miser sur le redéveloppement de la géographie humaine nordique, notamment par l'entremise de l'embauche d'un nouveau professeur dont l'inscription savante aurait permis de solidifier la mainmise du Centre sur des domaines comme la choronymie et la toponymie nordique, les minorités ethniques autochtones dans une perspective socioéconomique et socioculturelle ou encore l'étude régionale de l'Hudsonie et de l'Ungava, de grandes thèmes auxquels auraient pu se greffer divers enjeux liés à l'énergie et à l'écologie, ces « grands problèmes actuels des sociétés occidentales »¹⁷³.

Il va sans dire qu'une telle volonté n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Néanmoins, le parallèle à faire entre l'évolution des énoncés « programmatiques » du Centre et la trajectoire de la discipline géographique sont prenants, notamment au regard des effets de la spécialisation scientifique sur les échelles d'analyse et les relations entre les sciences humaines et les sciences naturelles. Car c'est bien d'une évacuation de la « globalité » du Nord comme angle d'approche et d'une séparation entre l'étude des faits humains et naturels dans un espace défini qu'il s'agit. Ce changement de direction, correspondant à toutes fins utiles à la fin de l'intention primordiale du Centre, se justifierait plutôt en deux points. D'abord, les dernières années d'activités du CEN auraient été passablement perturbées par un contentieux portant, très justement, sur l'articulation de la recherche au regard d'une idéalisation de la recherche multidisciplinaire. Aux dires de Payette, le Centre a notamment été le théâtre d'un graduel désengagement des sciences humaines depuis le

¹⁷² Serge Payette, « Louis-Edmond Hamelin (1923-2020) : un géant de la géographie », *Le Naturaliste canadien*, vol. 144, n° 2 (2020), p. 4.

¹⁷³ Serge Payette, *Document de travail soumis aux professeurs du département de Géographie de l'Université Laval (faisant suite à une rencontre entre MM. Maurice St-Yves du département de géographie et Serge Payette du Centre d'études nordiques)*, 13 septembre 1979, p. 4. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, dossier « Relations avec le Centre d'études nordiques », U556, 15, 01.

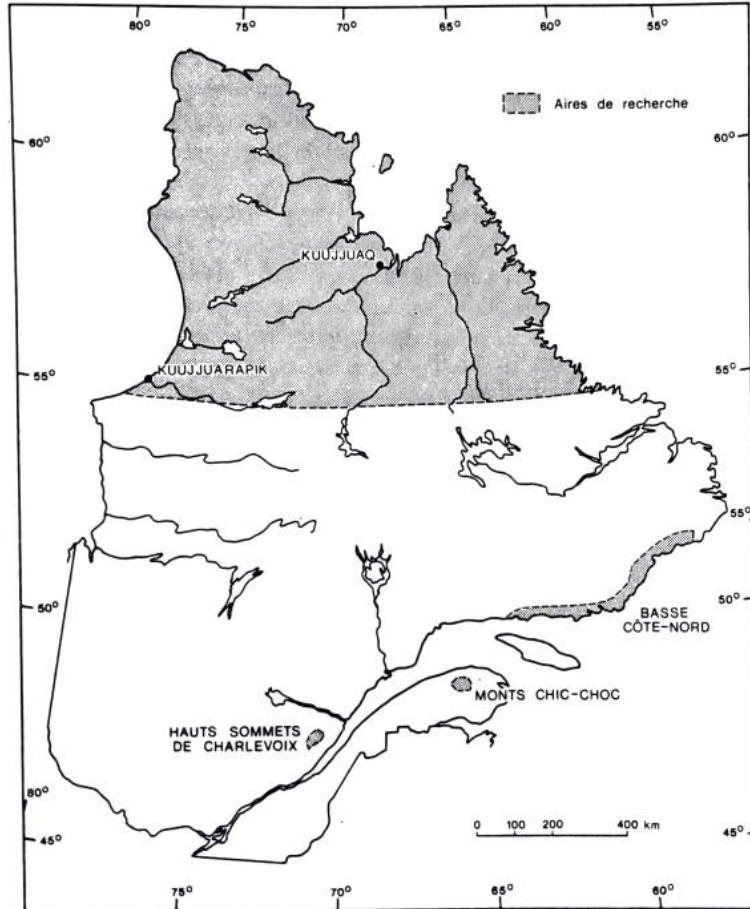
départ d'Hamelin, ce qui rendait difficile le maintien d'un véritable politique multidisciplinaire de la recherche¹⁷⁴. Dans la même veine, compte tenu des tendances en ce qui a trait à la spécialisation et à la segmentation croissante de la recherche, il s'avérait nécessaire d'adopter une « programmation de recherche articulée, réaliste, tenant compte des ressources humaines disponibles [...] et de la volonté des chercheurs de s'impliquer significativement dans la recherche nordique »¹⁷⁵.

Cette réorganisation de Centre aura des implications institutionnelles à plusieurs échelles. D'abord, on constate qu'il s'agit d'une démarche s'inscrivant dans le sillon de la « vocation interinstitutionnelle » annoncée quelques années plutôt, regroupant ainsi des chercheurs de plusieurs universités (Laval, Montréal, UQTR et UQAC) actifs dans différents secteurs des sciences naturelles et du génie¹⁷⁶. À une autre échelle, on procède également à une redéfinition du territoire de référence, c'est-à-dire de l'aire géographique vers laquelle convergent les travaux de recherches menés au CEN (carte 6.3.). On constate d'emblée qu'il s'agit plutôt d'un travail de précision que de redéfinition ; les aires retenues correspondant essentiellement au Grand Nord québécois, espace déjà privilégié par les chercheurs du Centre, mais qui se trouve ici clairement balisé à partir du 55^e parallèle. Trois autres sous-secteurs sont également inclus dans le plan de développement, à savoir la Basse-Côte-Nord (Moyen Nord maritime), les Hauts sommets de Charlevoix et les Monts Chic-Chocs (enclaves alpines et subalpines)

¹⁷⁴ Payette, cité dans Geneviève Tremblay « Cinq décennies d'aventures nordiques », *Le Devoir*, 6 août 2011.

¹⁷⁵ Payette, *Plan triennal du Centre d'études nordiques, 1982-1985*, p. 1.

¹⁷⁶ Il s'agit là d'une tendance qui ira en se concrétisant. Aujourd'hui le CEN constitue un regroupement stratégique financé par le FRQNT. Sa vocation universitaire l'amène ainsi à fédérer un nombre important de chercheurs et d'institutions (Université Laval, Université de Sherbrooke, Université McGill, Université de Moncton, Université de Montréal, Université Concordia, INRS, UQAM, UQAR, UQAC, UQTR).



Carte 6.3. – Aires de recherche du Centre d'études nordiques (1982-1985).

Source : CEN, *Plan triennal 1982-1985*, p. 4.

Revenant sur la vocation multidisciplinaire initiale du Centre, Payette insiste sur le fait que cette façon d'envisager la recherche est le produit d'une époque révolue. La multiplication des centres francophones à vocation nordique et la duplication des programmes de recherche qui en résulte justifient à ses yeux la série d'ajustements structurels mis en branle à partir de 1981¹⁷⁷. En redressant la barre de la sorte, le CEN se serait donné les moyens de délimiter un programme de recherche distinctif, et ce, dans un contexte budgétaire conduisant les regroupements scientifiques à réévaluer leur fonctionnement. Ainsi, Selon Payette :

[I]es choix du CEN dans les disciplines de l'écologie et des sciences de la terre (géomorphologie et Quaternaire), ainsi que sur les ressources renouvelables permettent

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 6.

d'affirmer que le Centre possède maintenant des domaines de recherche uniques dans le réseau universitaire. Sa participation à l'effort de recherche nordique au Québec s'ajustera harmonieusement à celle des autres centres de recherche nordique qui évoluent dans des voies différentes, mais complémentaires.¹⁷⁸

Avec un programme à la portée multidisciplinaire réduite, évacuant du même coup les sciences humaines et sociales, le CEN entend principalement mener des travaux liés à la production d'inventaires biophysiques¹⁷⁹, à l'analyse des systèmes écologiques¹⁸⁰ et à l'étude du potentiel des environnements froids en matière d'énergies renouvelables, et ce, tout en maintenant ses fonctions de coordination et de formation de la relève scientifique et ses services de documentation scientifique. Quant aux services d'édition scientifique, les années 1980 marquent la relance des publications du Centre, qui étaient tombées en dormance depuis 1975. Sans être pensée comme un périodique savant au sens convenu du terme, la nouvelle mouture de la collection « Nordicana » témoigne d'un effort plus soutenu dans le sens d'une vulgarisation de la recherche sur le Nord.

Incidemment, un réajustement des sources de financement est opéré en fonction des paramètres de ce virage naturaliste. Prévoyant la croissance de son budget de fonctionnement de 218 498 \$ à 369 925 \$ entre 1981 et 1983, le CEN se tourne graduellement vers les organismes subventionnaires finançant la recherche en sciences naturelles (CRSNG) et obtient des octrois provinciaux importants visant le maintien de regroupements de recherche (Fonds FCAC), en plus de pouvoir compter sur un financement du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche du salaire des chercheurs avec des montants variant entre 92 625 \$ et 101 065\$¹⁸¹.

Au cours des années qui suivent, les grands projets menés au Centre s'inscrivent pleinement dans le créneau naturaliste, plus précisément dans les domaines de la biologie, de la géomorphologie et

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 6-7.

¹⁷⁹ Ce volet se décline en cinq temps : « [1] Flore vasculaire du Québec nordique et des territoires limitrophes, [2] Flore des sphaignes du Québec-Labrador, [3] Inventaire des champignons de la côte orientale de la Baie d'Hudson, [4] Entomofaune du Québec-Labrador et [5] Inventaire géomorphologique de la Basse Côte-Nord.; *Ibid.*, p. 14.

¹⁸⁰ Quant au programme d'analyse des systèmes écologiques, il intègre des projets se rapportant à « [1] la structure génétique de populations d'espèces arborescentes à leur limite nord de distribution, [2] l'adaptation et acclimatation d'espèces de grande amplitude écologique : aspects métaboliques et enzymatiques en fonction de la température [3] la dynamique des systèmes dunaires, [4] fluviaux, [5] tourbeux, [6] forestiers et [7] niveaux du Québec nordiques, [8] les fluctuations postglaciaires de la limite des forêts de mélèze du Québec nordique et corrélations climatiques, [9] la dynamique de croissance des arbustes de la toundra forestière québécoise, [10] la géomorphologie littorale et périglaciaire de la côte orientale de la baie d'Hudson, [11] la dynamique périglaciaire des versants rocheux de la côte orientale de la Baie d'Hudson et [12] l'écologie des insectes piqueurs du Nord québécois ».; *Ibid.*, p. 15.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 27-28.

de l'étude du Quaternaire. Le changement de direction survenu en 1987, plaçant Michel Allard, puis Louise Filion – tous deux professeurs au département de géographie de l'Université Laval – à la tête du Centre, ne fait que confirmer cette orientation et le nouveau modèle d'attribution et de gestion de ressources pour la recherche¹⁸². Ainsi voit-on un noyau consolidé de chercheurs¹⁸³ travailler au cours des années qui suivent sur « le Quaternaire de la péninsule du Québec-Labrador », les « variations holocènes et récentes du niveau des plans d'eau dans l'Est du Canada », la « dynamique du pergélisol en milieu terrestre et littoral », la « [paléoécologie] de la déforestation subarctique », les « [paléoclimats] dans l'Est du Canada », les « réactions des végétaux aux perturbations naturelles dans le Haut-Boréal et le Subarctique », la « dendroécologie du dépérissement des érablières » ou encore les « stratégies d'utilisation de l'habitat par les grands mammifères ». À cela se greffent des projets plus utilitaires, gravitant autour de questions liées aux effets des transformations environnementales sur les infrastructures nordiques¹⁸⁴.

Il va sans dire que le virage naturaliste se justifie en faisant appel à une rationalité certaine – c'est-à-dire en tenant compte de la trajectoire des activités de recherches depuis le départ de Louis-Edmond Hamelin, de l'évolution du paysage institutionnel du Québec francophone en ce qui a trait à la recherche sur les environnements nordiques et, finalement, des incitatifs changeants quant au financement de la recherche au Québec et au Canada. Néanmoins, force est de constater qu'il s'agit d'une situation qui, bon an mal an, correspond au progrès de ce qu'Hamelin appelait la « micro-nordologie », à savoir une forme de recherche nordique qui, par son échelle restreinte, n'intègre pas la perspective globale chère au géographe. Plus encore, nous estimons qu'il s'agit d'une donne révélatrice de l'effacement de l'idéal généraliste, holiste ou globalisant d'une science géographique ayant comme prétention de faire le pont entre les sciences humaines et les sciences naturelles, au profit d'une science spécialisée aux implications réelles sur la perception même de l'unité disciplinaire.

¹⁸² Centre d'études nordiques, *Rapport annuel du Centre d'études nordiques, 1986-1987*, Québec, Université Laval, 1987, p. 2.

¹⁸³ Il est intéressant de noter la bonne représentation des professeurs du Département de géographie de l'Université Laval parmi les membres du bureau de direction, avec Louise Filion, Michel Allard, André Hufty ou encore Yves Bégin.

¹⁸⁴ Centre d'études nordiques, *Rapport annuel du Centre d'études nordiques, 1989-1990*, Québec, Université Laval, 1990, p. 9-12.

Cela dit, les différentes disciplines des sciences humaines ayant comme objet les réalités nordiques ne disparaissent pas pour autant des suites de leur évacuation des structures du CEN. En cela, le département d'anthropologie de l'Université Laval aura joué un rôle intégrateur important en chapeautant notamment la création du Groupe d'études inuit et circumpolaires (GÉTIC) en 1987 et de sa revue *Études Inuit Studies*¹⁸⁵. Ce groupe obtient le statut de Centre en 2004, devenant le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) qui fédère encore aujourd'hui des chercheurs de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'UQAM, de l'UQO et de l'UQAT.

Cette spécialisation évidente et dirigée des recherches menées au CEN trouve également son parachèvement dans la relative désaffiliation des certains géographes versés en géographie physique et biogéographie. On pourrait aisément se référer à la figure de Serge Payette lui-même, biologiste primé ayant marqué son champ tout en s'inscrivant dans le sillon pionnier d'un Frère Marie-Victorin, mais qui a toutefois été formé à la géographie aux premier et deuxième cycles et qui, pourtant, n'aura pas intégré l'idéal classique d'un dialogue, peut-être théorique ou du moins idéaliste, entre les sciences humaines et les sciences naturelles. Plus révélatrices encore sont les dissensions que l'on retrouve au sein du Département de géographie de l'Université Laval, témoignant à coup sûr d'un état de fragmentation ou, à tout le moins, d'un hiatus irrémédiable entre les pendants humains et biophysiques de la discipline géographique. En 1988 un certain nombre de professeurs près des sciences naturelles ont tenté de quitter le Département de géographie de l'Université Laval – lieu où l'idée d'une cohabitation des sciences humaines et naturelles pouvait encore s'inscrire dans les habitudes d'embauche – au bénéfice de départements considérés comme plus adéquats sur le plan des orientations de recherche et de l'allocation des ressources. Ce transfert avait d'abord été envisagé et planifié en coulisse du côté de la Faculté de foresterie et géodésie, dont l'administration voyait d'un bon œil cette occasion de renforcer la part environnementale des recherches menées en son sein, mais aussi la possibilité de créer un nouveau département de sciences de l'environnement, projet qui avait été imaginé dès le début des années 1970¹⁸⁶. Incidemment, cette situation semble témoigner du fait que la spécialisation de la géographie, synonyme d'une dissociation de plus en plus nette entre ses versants humains et physique, a

¹⁸⁵ Payette et Saulnier-Talbot, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques », p. 179.

¹⁸⁶ Cyrille Gélinas, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval de 1910 à nos jours*, Québec, Société d'histoire forestière du Québec, 2010, p. 308-312.

contribué à l'inscription du clivage disciplinaire dans la vie départementale. Bien que le transfert de ce « groupe du CEN »¹⁸⁷, pour reprendre l'expression employée par certains de leurs collègues géographes, n'ait pas abouti, la situation illustre sans contredit d'un état de fait dans le champ disciplinaire, qui, à son tour, se reflète dans la trajectoire des orientations de recherche du CEN après 1981¹⁸⁸.

Conclusion

L'histoire du Centre d'études nordiques (CEN) en est une d'intention, c'est-à-dire d'une « disposition de l'esprit par laquelle on se propose délibérément un but »¹⁸⁹. En cela, le présent chapitre n'avait pas comme ambition première de reconstituer de manière exhaustive l'histoire du CEN de sa fondation à nos jours. Il s'agissait d'abord et avant tout de revenir sur un épisode de l'histoire des études nordiques et, par conséquent, de la géographie au Québec par le biais d'un projet institutionnel et scientifique imaginé et mis en branle par Louis-Edmond Hamelin, l'un des agents ayant occupé une position centrale dans le champ de la géographie au Québec. Il aura ainsi été question, dans les deux premières sections, de retracer à grands traits la généalogie des études nordiques au Québec en soulignant l'apport de Jacques Rousseau, des géographes de l'Université McGill, de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada et du Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, puis en montrant comment le germe d'un projet de centre de recherche dédié aux questions nordiques a pu donner lieu à une discussion engageant des acteurs des champs scientifique, universitaire et politique dans une période charnière de l'histoire du Québec contemporain. Ainsi, l'idée même d'un centre de recherche sur les environnements nordiques, se justifiant au départ sur le plan scientifique, a également donné lieu à une interprétation nationaliste, ou à tout le moins politique,

¹⁸⁷ Mémoires soumis au Comité sur l'avenir du département de géographie de l'Université Laval, 1995. Archives de l'Université Laval, Fonds Département de géographie, Structure administrative, U556, 16, 2.

¹⁸⁸ À cet exemple de fragmentation disciplinaire à l'échelle d'un département s'ajoute le cas, antérieur certes, de la segmentation du paysage de l'édition savante en géographie, un enjeu dont nous avons discuté au chapitre IV. C'est en effet au détour de la deuxième moitié des années 1970 et en raison des pressions liées au financement des revues et de la spécialisation accrue de la recherche en géographie, que la géographie physique et la géographie humaine, que l'on retrouvait à la fois dans les pages des *Cahiers de géographie de Québec* et de la *Revue de géographie de Montréal*, se retrouvent ségréguées dans différents canaux de publication. Ainsi, on voit la revue montréalaise – rebaptisée *Géographie physique et Quatenaire* – se spécialiser en géographie physique à partir de 1977, laissant la géographie humaine et l'aménagement du territoire à la revue lavalloise, renommée *Cahiers de géographie du Québec* en 1978.

¹⁸⁹ Dictionnaire Larousse, « Intention », [en ligne], [<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/intention/43587>]

misant sur l'importance d'une présence accrue du Canada français dans la portion nordique de la province du Québec et dans le champ des études nordiques. Il nous a ainsi été possible d'observer l'importance de la rhétorique politique entourant l'élaboration du projet avant 1960 ainsi que les liens unissant le développement des institutions scientifique et le contexte sociopolitique dans lequel ce processus se déploie.

Subséquentement, un survol des intentions primordiales ayant animé les premières heures du Centre entre 1961 et 1972 – c'est-à-dire sous le directorat de Louis-Edmond Hamelin – nous aura amené, dans une troisième section, à concevoir la prégnance d'un programme de recherche qui, au-delà de la fonction de coordination de cette entité de recherche, entend donner forme à un sens de la globalité et à une politique de la multidisciplinarité. Nous avons là deux énoncés programmatiques de premier ordre : le premier produisant l'objet lui-même – le Nord – par voie de régionalisation, et le second, favorisant la création et le maintien de ponts entre les sciences naturelles et les sciences humaines et sociales afin d'en cerner l'objet. Ces énoncés programmatiques, croyons-nous, découlent directement de l'habitus disciplinaire d'une géographie classique, tradition disciplinaire de laquelle est issue Hamelin et qui servira de tremplin pour l'établissement et le développement de la géographie dans les universités québécoises de 1945 à 1970¹⁹⁰.

Finalement, la quatrième section aura tenté de cerner les conditions d'exercice de la recherche menée au Centre après le départ d'Hamelin en 1972. Dans un premier temps, nous avons ainsi pu voir que, malgré l'attention portée par ses successeurs à la question de la multidisciplinarité, le maintien de l'orientation générale insufflée par Hamelin aura été chose difficile, notamment en ce qui a trait au sens de la globalité. Face à un paysage institutionnel en mutation, caractérisé par la multiplication des centres de recherche à vocation nordiste et par la normalisation de la spécialisation des pratiques scientifiques et disciplinaires, le Centre entre alors dans une période de reconsidération menant, en 1981, à un virage naturaliste. Cette fracture constitue au demeurant le produit d'une conjoncture et le reflet d'une situation générale trouvant écho dans le champ de la géographie, qui, au cours des années 1970, se voit être remis en question dans ses fondements

¹⁹⁰ Louis-Edmond Hamelin, « Destin d'une géographie humaine mal aimée » dans Georges-Henri Lévesque, Guy Roche, Jacques Henripin, Richard Salisbury, Marc-Adélaïde Tremblay, Denis Szabo, Jean-Pierre Wallot, Paul Bernard et Claire-Emmanuèle Depocas (dir.), *Continuité et ruptures dans les sciences sociales au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 87-109.

régionalistes et dans sa capacité à assurer l'adjonction « organique » des sciences humaines et des sciences naturelles.

L'élan institutionnel offert par l'équipe d'Hamelin aura contribué à ancrer l'objet nordique dans le paysage de la recherche au Québec, bien que cet objet ait éventuellement été monopolisé par les sciences naturelles à l'intérieur des structures du CEN, puis partiellement exporté dans le cadre d'activités relevant d'autres regroupements. S'il nous est permis d'y voir la manifestation d'une forme d'échec interdisciplinaire, convenons néanmoins du fait que, sur le plan des avancées et de la productivité scientifique, le CEN continue de faire œuvre utile après 1981 en demeurant l'un des points focaux de la recherche sur les environnements nordiques au Canada, et ce, malgré la création d'institutions à vocation nordique jusqu'à nos jours¹⁹¹. Notons par ailleurs qu'il s'y est dessiné, au cours des dernières décennies, un retour certain des considérations de nature anthropique, notamment par la multiplication des projets ayant eu comme ambition de cerner l'impacts des changements climatiques à l'échelle régionale et les possibilités, voire les nécessités, de gestion et d'aménagement qui en découlent.

En somme, l'histoire du CEN constitue un cas d'école pour qui cherche à concevoir les rapports entre géographie humaine et géographie physique ou, plus largement, entre sciences humaines et sciences naturelles, le tout à l'échelle d'institution dédiée à la recherche.

¹⁹¹ À ce titre, nous pouvons prendre l'exemple de l'Institut nordique du Québec (INQ). Fondé en 2014 à l'Université Laval, l'INQ regroupe une diversité d'institutions (Université Laval, INRS, Université McGill) et de nations autochtones (Cris, Inuit du Nunavik, Innus, Naskapis de Kawawachikamach), le tout dans l'optique de « développer un Nord durable en se basant sur les fondements de la connaissance ». Au reste, l'INQ semble ne pas avoir hésité à faire sien l'arrimage entre préoccupations humaines, biophysiques et technologiques, comme en témoignent la structuration de ses cinq axes de recherche (sociétés et culture ; santé ; fonctionnement des écosystèmes et protection de l'environnement ; infrastructures et technologies ; ressources naturelles). Voir : <https://inq.ulaval.ca/>

CONCLUSION

LES GÉOGRAPHES DU QUÉBEC OU L'INSCRIPTION D'UN GROUPE SOCIAL DANS LE TEMPS

Au fil de la présente thèse, nous nous sommes attachés à circonscrire certains des grands traits caractérisant le processus de construction sociohistorique de la discipline géographique au Québec. Nous avons mis l'accent sur la période suivant la fin de la Seconde Guerre mondiale sans toutefois écarter l'importance des tractations qui, de la fin du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle, ont rendu possible l'apparition et le développement de pratiques scolaires et universitaires fédérant différents groupes d'acteurs rassemblés sous l'appellation de « géographes ». Ne constituant pas une histoire de la « pensée géographique » à proprement parler, notre démarche s'inscrit plutôt dans le sillon d'une sociohistoire des disciplines scientifiques et part de la prémisse selon laquelle les géographes forment un groupe social. Bâtissant sur une littérature savante qui sans être foisonnante demeure conséquente, nous avons mis à profit une variété de sources archivistiques, biographiques et scientifiques associées aux activités de géographes dans le Québec du XX^e siècle. Partant d'une interprétation historique de la théorie des champs, notre démarche tient compte du caractère structurel de la construction sociohistorique des disciplines scientifiques, en ce qu'elles se forment au gré de l'émergence de nouvelles pratiques savantes, de leur institutionnalisation dans un espace social préexistant (l'université) et sous différentes formes (structures départementales, programmes d'études, revues, associations) lui donnant une visibilité accrue et les leviers de sa propre reproduction. À ces invariants sociologiques s'ajoute la consolidation graduelle d'une identité disciplinaire, c'est-à-dire d'une conscience partagée d'appartenir à un groupe dont les paramètres sont définis en fonction d'un champ relativement autonome, mais qui est également véhiculée par des corps sociaux tels les sociétés savantes ou les associations disciplinaires agissant en quelque sorte comme des porte-parole de la communauté savante.

Au cours du XX^e siècle, on a ainsi pu observer le développement des assises institutionnelles à même d'assurer la production et la reproduction d'un groupe disciplinaire : celui des géographes du Québec. Partant d'un savoir en construction s'inscrivant de manière pérenne dans l'histoire du Canada, que ce soit par l'entremise des différents projets d'exploration, d'une volonté de cartographier le territoire national ou de produire des inventaires géographiques exhaustifs, la

géographie, de par sa présence dans les curriculums scolaires dès le début du xix^e siècle et son inscription graduelle dans les institutions universitaires, entre dans une phase de disciplinarisation conséquente à partir de 1945 avec la création des premiers départements de la province.

Présente dans les écoles de la province, la géographie ne fait véritablement son entrée dans la sphère universitaire québécoise qu'en 1910, au moment où Auguste-Joseph de Bray, directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal, assure la création d'un cours de géographie industrielle et commerciale dont la charge est assumée par le belge Henry Laureys à partir de 1911. Marginale à l'échelle de l'École des HEC, la géographie y trouve néanmoins une place. Bénéficiant d'une visibilité alors inédite, la discipline trouve preneurs auprès d'une première génération d'étudiants québécois qui, bénéficiant du soutien financier des gouvernements provincial et fédéral, opte pour des séjours d'études à l'étranger, le plus souvent en France. Ce sera notamment le cas de Benoît Brouillette, de Pierre Dagenais et de Louis-Edmond Hamelin, trois figures tutélaires de la géographie québécoise qui, à leur retour au pays, ont contribué à l'édification et à la consolidation des assises institutionnelles de la géographie. Pensons ainsi à la création des premiers instituts de géographie francophones qui, suivant l'exemple de l'Université McGill, mais en s'inspirant du modèle français, prennent place dans les milieux universitaires de Québec et de Montréal en 1946 et 1947. S'inscrivant dans le sillon de la tradition française plaçant la géographie aux côtés de l'histoire, la discipline trouve demeure au sein des facultés de lettres de la province. Si les géographes montréalais bénéficient d'un institut autonome sur le plan disciplinaire, la situation à l'Université Laval est tout autre jusqu'au milieu des années 1950. Subordonnée à l'histoire jusque dans la structure même des programmes, la géographie passe près d'y disparaître, pour finalement obtenir son autonomie en 1955 avec la création de l'Institut de géographie de l'Université Laval.

Après une phase d'émergence au cours de laquelle on observe la création des premiers instituts et des premiers programmes d'études supérieures, suit une période de consolidation des institutions de la géographie qui, à partir des années 1960, se caractérise principalement par sa diffusion en périphérie des grands centres que sont les villes de Montréal et Québec. Mentionnons d'emblée que cette nouvelle donne suit en cela au développement graduel du système universitaire québécois. En 1963, l'Université de Sherbrooke emboîte le pas. Fondée en 1954, cette université se dote alors de structures départementales qui lui sont propres, le tout sous les auspices de Jean-Marie Roy, un ancien étudiant de Raoul Blanchard ayant enseigné quelques années à l'Université Laval.

S'inspirant des modèles lavallois et montréalais, on y développe des programmes d'études supérieures dès la fin des années 1960, le tout en tenant compte des avancées scientifiques en matière de cartographie automatisée, un domaine qui, rapidement, devient la marque de commerce du département sherbrookoise. Avec la création de l'Université du Québec (UQ) en 1969, on entre dans la dernière ligne droite du processus de départementalisation de la géographie québécoise. Si seule la succursale montréalaise se dote d'un département disciplinaire, on observe toutefois la création de modules et de programmes de premier cycle en géographie dans les constituantes régionales de Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi et Rouyn-Noranda, le tout entre 1969 et 1972. Précisons que les structures départementales qui se développent à partir de 1960 se distinguent entre autres par leur ancrage régional, tant sur le plan de la formation que des partenariats qui sont établis entre les professeurs, les étudiants et les collectivités, et les projets qui en découlent.

Se détachant quelque peu du référentiel départemental, le milieu associatif aura également été d'une importance première pour la construction sociohistorique de la discipline. Faisant leur apparition à partir du dernier quart du XIX^e siècle, les sociétés de géographie canadiennes-françaises – d'abord celle de Québec (SGQ) dès 1877, puis de Montréal (SGM) à partir 1939 – avaient comme objectif de valoriser l'éducation géographique et la diffusion des connaissances relatives au territoire national. Nous avons ainsi pu concevoir l'importance politique, culturelle et économique de la SGQ qui, réunissant l'élite économique et lettrée et de Québec, a su donner une impulsion à la publication géographique tout en agissant à titre de groupe de pression pour la colonisation des périphéries provinciales. Emboitant le pas à la fin des années 1930, la SGM, animée par un groupe d'enseignants des milieux scolaire et universitaire, se distingue peu à peu par le profil de ses membres, tout en poursuivant l'œuvre dite culturelle de son homologue de la capitale provinciale.

Avec la départementalisation graduelle de la géographie dans les structures universitaires au cours des années 1940, tant au Québec francophone qu'ailleurs au Canada, la discipline bénéficie d'assises institutionnelles somme toute inédites. Collectivement, les géographes œuvrant dans les départements et les instituts disciplinaires du pays ou y étant formés prennent conscience de la nécessité d'une réorganisation du milieu associatif qui tiendrait compte de l'émergence d'intérêts d'un type nouveau, plus près de la vocation universitaire et de l'importance croissante de la recherche dans la définition des normes du champ. L'Association canadienne des

géographes (ACG) voit ainsi le jour en 1951 en se donnant alors comme mission de réunir les géographes du pays et de favoriser le développement de la géographie universitaire.

Au tournant des années 1950, la géographie n'échappe pas aux soubresauts politiques associés à la montée du nationalisme québécois et, ce faisant, aux contestations liées aux arrangements institutionnels pancanadiens qui, pour certains, plaçaient nécessairement les Canadiens français dans une situation d'infériorité, conditionnant en cela le développement d'une certaine « fatigue culturelle », pour reprendre l'expression d'Hubert Aquin. Face au désamour grandissant qui s'établit entre une frange de géographes québécois et les structures de l'ACG – notamment en raison d'une perception de sous-représentation marquée des éléments francophones –, l'idée d'une association disciplinaire proprement francophone et québécoise s'enracine. La création de l'Association des géographes du Québec (AGQ) en 1962 marque ainsi les débuts d'une décennie tumultueuse sur le plan des sociabilités disciplinaires. Divisés autour de la question nationale, les géographes voient alors en l'AGQ le symbole d'un enjeu politique, suscitant tantôt l'adhésion, tantôt le rejet. Partant, on constate que la portée scientifique du projet d'association savante, prenant forme par l'entremise de l'organisation de congrès, d'excursions et de publications, a dû être conciliée avec le spectre d'une cause politique sous-jacente. Au cours des années 1970, le poids des oppositions politiques s'amenuise quelque peu pour laisser place à une réarticulation des priorités associatives autour des enjeux de la rationalisation des programmes d'enseignement dans les universités du Québec, de la question de l'insertion professionnelle des diplômés et, concomitamment, de la valorisation de la discipline dans le milieu du travail.

Incidemment, l'étude de la place de la question professionnelle dans le champ géographique québécois, plus spécifiquement entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la fin des années 1990, donne ainsi à voir l'évolution des attitudes et des stratégies déployées par les géographes du Québec quant à leur reconnaissance collective. À des fins d'interprétation, nous avons proposé une périodisation en trois temps montrant les particularités contextuelles des débats entourant la présence des géographes dans le milieu professionnel. De 1945 à 1962, nous avons ainsi pu observer la partition graduelle de la géographie dans trois catégories d'espaces sociaux, à savoir les milieux scolaire, universitaire et professionnel, processus se caractérisant par un choc d'intérêts, notamment en ce qui a trait à l'accès au milieu de l'enseignement pour les diplômés des instituts de géographie du Québec. Avec la création de l'AGQ en 1962, ces mêmes diplômés prennent

conscience de leur nombre et envisagent une nouvelle forme d'organisation pouvant représenter leurs intérêts dans le milieu professionnel. Ainsi observe-t-on la naissance et le déclin d'un projet collectif équivoque – celui de la création d'une corporation des géographes du Québec – entre 1963 et 1978. Au cours de cette période, les géographes québécois ont tenté à plusieurs reprises de procéder à une évaluation des perspectives quant à la professionnalisation du métier de géographe. Avec la mise au rencart du projet d'incorporation des géographes en 1978, on note néanmoins la valorisation de l'AGQ à titre de lieu de représentation et de défense des intérêts des géographes professionnels. En témoigne notamment l'intervention de l'Association dans le cadre de débats entourant la reconnaissance de la discipline dans le milieu du travail, plus précisément vis-à-vis d'autres groupes professionnels rattachés au domaine de l'aménagement du territoire. Si nous avons jugé bon de borner notre analyse au XX^e siècle, il n'en demeure pas moins que le fil historique de l'Association se poursuit, non sans soubresauts, et qu'il serait pertinent d'élaborer sur le rôle de du Réseau des géographes du Québec (RGQ), entité agissant à titre de section régionale de l'ACG depuis 2014. Autrement dit, peut-être le temps serait-il venu pour une réévaluation globale des perspectives, notamment en raison des récents évènements entourant le projet de création d'un ordre des géosciences du Québec qui regrouperait des géologues et des géomorphologues¹. Néanmoins, là n'était pas l'objectif de notre étude.

Il va sans dire que la question de la spécialisation de la géographie et de ses effets est centrale pour qui cherche à comprendre l'évolution de l'organisation du champ. L'analyse des discours des acteurs ayant vécu les transformations disciplinaires des années 1950 à 1970 met au jour une tension relativement forte opposant d'un côté les tenants d'une certaine orthodoxie disciplinaire, et de l'autre, les nouvelles orientations portées par des géographes valorisant la recherche plus segmentée, notamment au détriment d'une approche généraliste, voire éducative, de la discipline. De plus, les « malaises » de nature épistémologique identifiés pour qualifier la géographie des années 1970 trouvent également leur pendant sur le plan structurel, c'est-à-dire dans les arrangements institutionnels qui permettent le développement de la géographie universitaire. Il s'agit en outre d'un enjeu identitaire, car la portée scientifique que l'on accorde à la géographie au cours des années 1950 et 1960 ne concorde plus avec la pratique de la discipline elle-même, qui, à partir d'une scission certes attendue et prévisible entre « géographie humaine » et « géographie

¹ Cette information est tirée de l'infolettre du RGQ de juillet 2023 (documentation destinée aux membres).

physique », connaît une compartimentalisation croissante que d'aucuns considèrent comme une pluralisation des perspectives, et d'autres comme une fragmentation.

Sur le plan structurel, nous avons constaté que la spécialisation des pratiques disciplinaires constitue une pression endogène fragilisant la perception d'unité et de cohérence de la discipline dans les universités québécoises. L'histoire de l'institutionnalisation de la spécialisation permet d'identifier certains types de trajectoires, plaçant d'un côté a) le développement d'infrastructures spécialisées cohabitant avec un désir – peut-être inavoué, mais à tout le moins « difficile » – de maintenir un tronc commun, témoin d'une conception unitaire de la discipline; et de l'autre b) la transformation profonde de la raison d'être de l'institution, allant même jusqu'à évacuer la géographie en tant que telle au profit de branches plus techniques ayant à terme procédé à leur autonomisation. Cette transformation institutionnelle trouve également un écho dans le paysage de la publication géographique qui, au début des années 1970, pouvait compter sur deux revues généralistes, à savoir la *Revue de géographie de Montréal* (RGM) et les *Cahiers de géographie de Québec* (CGQ). Tenant compte des pressions des organismes subventionnaires qui voyaient d'un mauvais œil l'existence de deux revues généralistes, les différentes équipes éditoriales ont procédé à une réorganisation du marché de la publication suivant les impératifs d'une spécialisation grandissante. La spécialisation de la discipline a également eu un effet sur l'inscription de la géographie dans les structures universitaires existantes. Le cas de l'Université Laval illustre d'ailleurs la prégnance d'un débat qui, des années 1960 à 2000, a amené les géographes de cette université à remettre en question le rattachement historique de la discipline à la Faculté des lettres, puis à s'interroger sur leur place dans le concert des sciences et dans les découpages institutionnels qui en découlent. Ainsi observe-t-on le développement de lignes de faille poussant les uns à vouloir se tourner vers les sciences naturelles et les autres à s'inscrire davantage parmi les sciences humaines et sociales. Encore faut-il préciser que, dans ce cas de figure, aucune homogénéité n'est atteinte dans la mesure où d'autres divisions subsistent, notamment entre les tenants des approches aménagistes et planificatrices, les défenseurs d'une orthodoxie concevant le caractère unifié de la géographie et ceux qui, favorisant la bonne entente, évitent de prendre parti de manière décisive.

Suivant une illustration des effets (re)structurants de la spécialisation disciplinaire sur la façon dont les acteurs conçoivent les tenants et aboutissants de la géographie, mais plus largement son inscription dans le milieu universitaire, nous avons voulu insister sur un second type de pression

ayant contribué à une reconsidération de la place de la discipline. Nous faisons ici référence au développement de domaines de recherche qui, situés à proximité du champ, ont connu une disciplinarisation parallèle remettant en question la prétention à l'exclusivité de la discipline sur certains objets. Au premier chef, pensons aux études urbaines et régionales qui, de Montréal à Québec en passant par Rimouski, ont servi de lieux de développement pour certains géographes tout en constituant une source de pression exogène, ou externe, pour la géographie elle-même.

Si l'interrogation de l'histoire récente de la géographie à titre de discipline fédérant un groupe social en construction met en relief la prégnance de certains espaces sociaux et de certains enjeux centraux, un changement d'échelle d'analyse permet de confirmer ces dynamiques sociales tout en les illustrant autrement. D'abord, l'adoption du point de vue biographique rend possible l'illustration des ressorts du processus de construction disciplinaire. En prenant comme cas de figure la trajectoire sociale et scientifique de Louis-Edmond Hamelin qui, des années 1940 au début du XXI^e siècle a accompagné l'évolution de la discipline au Québec, l'approche biographique permet de cerner les repositionnements du géographe dans divers espaces sociaux et l'évolution graduelle de sa pensée quant aux outils d'analyse, d'interprétation et de représentation du Nord. Ensuite, l'adoption d'un point de vue mésosociologique – celui d'une organisation comme le Centre d'études nordiques (CEN) de l'Université Laval – permet d'interroger autrement les ressorts de la spécialisation de la géographie et des sciences en général, tout en inscrivant le développement des études nordiques dans l'histoire politique du Québec contemporain. En analysant la période qui s'étend de 1950 à 1990, on peut ainsi observer l'émergence du projet de création d'un centre francophone d'études sur les milieux nordiques, mais surtout l'évacuation graduelle de la perspective globale – centrale à la conception géographique des études nordiques – et des sciences humaines et sociales du programme scientifique du CEN, le tout au profit d'une approche foncièrement naturaliste de la nordologie. Outre le fait d'évaluer la teneur de ces virages, l'échelle d'analyse ici privilégiée ouvre la porte à une interrogation plus soutenue des rapports entre sciences naturelles et sciences humaines à un moment de l'histoire de la géographie se caractérisant par la confirmation d'une scission qui, tout en étant consommée sur le plan des pratiques, peinait encore à imprégner la conception de la discipline jusqu'aux années 1970.

Sans se présenter tel un récit chronologique, notre étude avait comme ambition d'explorer certaines des questions qui, sur le plan de la pertinence sociologique et historique, n'avaient pas été

pleinement problématisées dans la littérature. Outre le fait d'avoir posé la fin du XX^e siècle comme seuil temporel, notre démarche ouvre à notre avis sur trois pistes de recherche distinctes, mais complémentaires. D'abord, il va sans dire que notre approche somme toute thématique suit une conception structurelle de la construction sociohistorique des disciplines, notamment par l'intérêt porté aux invariants sociologiques ayant permis la production et la reproduction sociale de la géographie au Québec, et ce, des structures universitaires en passant par le milieu associatif et le marché du travail. Dès lors, permettons-nous d'affirmer que plusieurs questions méritent encore un approfondissement plus conséquent. À cet effet, il nous apparaît primordial d'espérer l'élaboration d'une étude plus fouillée sur le contenu cognitif de la pratique géographique au Québec, tâche que Denise Pumain et Louis Trotier avait déjà entamée durant les années 1970² et que d'autres ont poursuivie par la suite en se penchant toutefois sur des segments spécifiques de la discipline. Pensons encore une fois aux travaux de Bédard sur la géographie culturelle québécoise ou encore à ceux de Gilbert sur la géographie sociale de langue française³. Partant d'un point de vue plus global, que permettrait la mobilisation des outils d'analyse de réseau mettant à profit des données tirées de la production scientifique nationale? D'intérêt pour l'histoire de la géographie au Québec, du moins telle qu'envisagée du point de vue du champ de la géographie, cette question pose toutefois celle de la représentativité des revues nationales. Pourrait-on aller jusqu'à monter en généralité et poser des constats valides pour l'ensemble du champ? Il s'agit là de questions de recherche qui pourront se prêter au jeu de l'analyse bibliométrique.

En outre, nous estimons également que la question des relations interdisciplinaires liant la géographie aux domaines connexes n'aura été que partiellement traitée, à tout le moins évaluée à partir d'objectifs spécifiques. En cela, il nous apparaît convenable de voir dans l'analyse de l'inscription historique des rapports interdisciplinaires entre, par exemple, la géographie et la sociologie – en tant que disciplines s'étant investies à des degrés variables dans l'analyse des phénomènes régionaux depuis les années 1950 –, comme un programme de recherche porteur. Si une telle orientation peut s'avérer évidente lorsqu'on pense au poids de la géographie régionale

² Voir Pumain, « La dualité de la géographie québécoise », p. 667.; Trotier, « Tableau de la géographie québécoise », p. 353.

³ Par exemple, voir Bédard, « La géographie culturelle québécoise : rôle et objet depuis la Révolution tranquille », p. 219-242.; Gilbert, « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française? », p. 199-218. Sur la géographie historique environnementale, voir Stéphane Castonguay, « L'étude des milieux de vie et de leurs populations : les chantiers d'une géographie historique environnementale », *Canadian geographies/Géographies canadiennes*, vol. 0, n° 0 (2023), p. 1-11. [en ligne], [<https://doi.org/10.1111/cag.12852>]

française dans le développement de la discipline au Québec francophone, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste des traces d'entreprises analogues du côté de la sociologie. Pensons au projet d'analyse des structures sociales régionales menées par les sociologues Fernand Dumont et Yves Martin, qui, à différents moments, ont puisé dans diverses traditions théoriques (écologie humaine, morphologie sociale, géographie vidalienne, etc.)⁴. Il s'agirait donc d'interroger plus avant le développement des sociabilités disciplinaires en ce qu'elles mettent au jour des croisements, voire des oppositions, tant sur le plan sociologique qu'intellectuel.

Finalement, nous croyons que l'analyse des trajectoires individuelles, en ce qu'elle tient compte de la mobilité des acteurs dans le temps et dans l'espace, recèlent une pertinence certaine pour l'histoire de la géographie et pour la sociologie historique des intellectuels. Les traditions historiographiques française et anglo-saxonne s'étant appropriées cette approche depuis plusieurs décennies, elle demeure néanmoins peu développée au Québec. En cela, nous croyons que notre analyse du parcours d'Hamelin constitue potentiellement un jalon en la matière, notamment en raison du fait qu'elle permet de documenter une trajectoire typique des premières générations de géographes canadiens-français. Cantonnée à la vie et à la pensée d'Hamelin, notre démarche pourrait se transposer à d'autres cas d'étude et mettre au jour, grâce à une prosopographie, différentes catégories de trajectoires, que l'on pense à celles des géographes ayant finalement eu la possibilité ou l'intérêt d'être entièrement formés au pays, tout particulièrement à partir des années 1970, ou encore celle de géographes ayant opté pour des itinéraires moins conventionnels, notamment en se détournant des universités françaises.

Oscillant entre l'analyse de l'invariant et du spécifique, notre étude aura en définitive contribué à l'avancement des connaissances relatives à l'histoire de la géographie au Québec, plus particulièrement du point de vue de sa sociologie et de ses institutions, tout en débouchant sur des questions plus larges à même de nourrir des programmes de recherche connexes.

⁴ Fernand Dumont, « L'aménagement du territoire : quelques perspectives globales », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 4 (1960), p. 385-399.; Fernand Dumont et Yves Martin, « Aménagement du territoire et sociologie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 257-265.; Fernand Dumont et Yves Martin, *L'analyse des structures sociales régionales : étude sociologique de la région de Saint-Jérôme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1963.

BIBLIOGRAPHIE

Fonds d'archives

Archives de l'Université Laval

U556 – Fonds Département de géographie

U656 – Fonds Centre d'études nordiques

U638 – Fonds Centre de recherche sur l'aménagement et le développement

P311 – Fonds Louis-Edmond Hamelin

Archives de l'Université de Montréal

E0014 – Fonds Département de géographie

E0035 – Fonds Secrétariat général

P0175 – Fonds Robert Gary

Archives de l'Université du Québec à Montréal

1U – Fonds Direction générale

51U – Fonds Département de géographie

171U – Fonds Département d'études urbaines et touristiques

Archives de l'Université de Sherbrooke

P47 – Fonds Association des diplômés et diplômées en sciences géographiques de l'Université de Sherbrooke

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

P833 – Fonds La Presse

Archives de l'Université de Toronto

F2016 – Fonds Kenneth Hare

Archives de l'Université d'Ottawa

15 – Fonds Département de géographie

50 – Fonds Centre d'études et de recherche en développement régional

Références

- [S.A.], « Des visiteurs à Louiseville », *L'Écho de Louiseville*, 8 mai 1968, p. 16.
- [S.A.], « Les archives d'un pionnier », *L'UQAM : le journal de l'Université du Québec à Montréal*, vol. 35, n° 2 (2008) p. 15.
- [S.A.], « Les Cours du Gesù et les événements internationaux », *La Presse*, 22 janvier 1962, p. 21.
- Abbott, Andrew, *The Chaos of disciplines*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.
- Abbott, Andrew, *The System of professions*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.
- Adams, Peter, « Sixty Years of Polar Research and Teaching: The McGill Subarctic Research Station », *Arctic*, vol. 67, n° 1 (2014), p. 124-131.
- Alexandersson, Gunnar, *The Industrial Structure of American Cities*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1956.
- Alexandersson, Gunnar, *Geography of Manufacturing*, New York, Prentice Hall, coll. « Foundations of Economic Geography », 1967.
- André, Marie-Françoise, « From physical geography to environmental geography: Bridges and gaps (a French perspective) », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 61, n° 1 (2017), p. 136-142.
- Angers, Stéphanie et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.
- Anglade, Georges, « Contribution à l'étude de la population d'Haïti : l'évolution démographique, la répartition géographique », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Strasbourg, Université de Strasbourg, 1969.
- Anglade, Georges, *L'espace haïtien*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1974.
- Anglade, Georges, *La géographie et son enseignement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1976.
- Anglade, Georges, *Mon pays d'Haïti*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Éditions de l'Action sociale, 1977.
- Anglade, Georges, *Atlas critique d'Haïti*, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1982.
- APGQ/SPGQ, « Le devenir québécois. Mémoire du CNGQ au Conseil de la conservation et de l'environnement », *Info-Géo*, vol. 7, n° 8 (1989), p. 15-23.

- Aquin, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, vol. 4, n° 23 (mai 1962), p. 317.
- Augustin, Jean-Pierre et Vincent Berdoulay (dir.), *Modernité et tradition au Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », 1997.
- Augustin, Jean-Pierre, « Pierre George et l'Association française d'études canadiennes (AFEC) : 1976-2006 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146 (2008), p. 335-336.
- Aumont, Gérard, « Dixième anniversaire de la Société », *Revue canadienne de géographie*, vol. 4, n° 1-2 (1950), p. 7.
- Aumont, Gérard, « La géographie dans l'enseignement secondaire au Canada français », *Revue canadienne de géographie*, vol. 4, p. 1-2 (1950), p. 8-30.
- Aumont, Gérard, « Le séminaire de l'UNESCO sur l'enseignement de la géographie et la compréhension internationale », *Revue canadienne de géographie*, vol. 4, n° 3-4 (1950), p. 129-130.
- Bailly, Antoine, « La science régionale en perspective », *Géographie, économie, société*, vol. 2, n° 1 (2009), p. 1-3.
- Bailly, Antoine et Robert Ferras, *Éléments d'Épistémologie de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2018.
- Barnes, Trevor J., « The Geographical State: The Development of Canadian Geography », *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 31, n° 1 (2007), p. 161-177.
- Beaudet, Gérard et Jean-Philippe Meloche, « L'aménagement du territoire au Québec, le parent pauvre des sciences régionales », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4 (2012), p. 697.
- Beaulieu, André et Jean Hamelin (dir.), *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. 7 : 1935-1944, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1985.
- Beaulieu, André, Jean Hamelin, Jean Boucher, Gérard Laurence et Jocelyn Saint-Pierre, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, t. 8 : 1945-1954, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1987.
- Beauregard, Ludger, « Monographie géographique du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Denis à Montréal », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1950.
- Beauregard, Ludger, « La vallée du Richelieu », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1957.

- Beauregard, Ludger, « Pierre Dagenais : une biobibliographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71 (1983), p. 148-163.
- Beauregard, Ludger, « Historique de la Société de géographie de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 109-117.
- Beauregard, Ludger (dir.), *Publication anniversaire – 1947-1987 – Département de géographie*, Montréal, Département de géographie de l'Université de Montréal, 1988.
- Beauregard, Ludger, « Émile Miller : un géographe oublié », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 73-75.
- Beauregard, Ludger, « Émile Miller : un géographe méconnu », *Cap-aux-diamants*, vol. 8, n° 3 (2003), p. 15-17.
- Beaver, S. H., « Geography in the Joint School (London School of Economics and King's College) », dans R. W. Steel (dir.), *British Geography, 1918-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 78-81.
- Becker, Howard S., *Sociological Work. Method & Substance*, London, Routledge, 1976.
- Bédard, Mario, « De l'abîme de la géographie à la géographie de l'abîme », thèse de doctorat (géographie), Québec, Université Laval, 1992.
- Bédard, Mario, « La géographie culturelle québécoise: Rôle et objet depuis la Révolution tranquille », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143 (2007), p. 219-242.
- Bédard, Mario, « La géographie québécoise : un objet d'intérêt et un savoir original, ou qu'est-ce que la géographie québécoise? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n° 155 (2011), p. 257-262.
- Bédard, Mario, Anne Gilbert et Martin Simard, « La géographie québécoise : un regard particulier? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 187-202.
- Béland, René, « Les universitaires et l'Ungava », *Le Devoir*, 9 novembre 1959, p. 4.
- Bélangier, Marcel, « De la géographie comme culture à la géographie des cultures », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 21, n° 53-54 (1977), p. 117-121.
- Bélangier, Marcel, « J'ai choisi de devenir géographe », *Revue canadienne de géographie*, vol. 13, n° 1-2 (1959), p. 70-72.
- Bélangier, Marcel, « L'AGQ au cours de 1963-1964 : esprit et programme d'action », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 4 (1964), p. 2-4.
- Bélangier, Marcel, « De la géographie comme culture à la géographie des cultures », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 21, n° 53-54 (1977), p. 117-122.

- Belguez, David, « L'adoption d'une 'Charte du paysage québécois'. Pourquoi se préoccuper du paysage? », dans Jérôme Vaillancourt et Ann Bourget (dir.), *Vers des collectivités viables. Mieux bâtir nos milieux de vie pour le XXI^e siècle*, Québec, Septentrion, p. 241-243.
- Ben-David, Joseph et Randall Collins, « Social Factors in the Origins of a New Science: The Case of Psychology », dans J. Ben-David (dir.), *Scientific Growth: Essays on the Social Organization and Ethos of Science*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 49-70.
- Berdoulay, Vincent, « The emergence of the French School of Geography », thèse de doctorat (géographie), Berkeley, University of California, 1974.
- Berdoulay, Vincent, « The contextual approach », dans D. R. Stoddart (dir.), *Geography, Ideology, and Social Concern*, Totowa, Barnes and Noble, 1978, p. 8-16.
- Berdoulay, Vincent, « Genre et courants de la géographie québécoise et internationale au XIX^e siècle », *Géographes*, n^o 2 (1992), p. 27-28.
- Berdoulay, Vincent, « Stateless national identity and French-Canadian geographic discourse », dans David Hooson (dir.), *Geography and National Identity*, Cambridge, Blackwell, 1994, p. 184-196.
- Berdoulay, Vincent, *La formation de l'école française de géographie*, Paris, CTHS, 2008 [1981].
- Berdoulay, Vincent et Marc Brosseau, « L'ouverture sur le monde dans les manuels de géographie canadiens-français », *Cultures du Canada français*, n^o 7 (1990), p. 71-78.
- Berdoulay, Vincent et Marc Brosseau, « Manuels québécois de géographie : production et diffusion (1804-1960) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n^o 97 (1992), p. 19-32.
- Berdoulay, Vincent et Gilles Sénécal, « Pensée aménagiste et discours de la colonisation au Québec », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 37, n^o 1 (1993), p. 28-40.
- Berdoulay, Vincent et Gilles Sénécal, « Raoul Blanchard au Québec : continuité ou rupture? », dans Paul Claval et André-Louis Sanguin (dir.), *La géographie française à l'époque classique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 133-146.
- Bergevin, Jean, *Déterminisme et géographie : Hérédote, Strabon, Albert Le Grand et Sébastien Münster*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992.
- Bergevin, Jean, « La société de géographie de Québec et la colonisation », dans M. Bruneau et D. Dory (dir.), *Géographies des colonisations, XV^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 67-75.

- Bertrand, Lucien, « La région de Donnacona », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1959.
- Bertrand, Denis, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis (dir.), *La naissance de l'UQAM : témoignages, acteurs et contextes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010.
- Bhiry, Najat, Ann Delwaide, Michel Allard, Yves Bégin, Louis Filion, Martin Lavoie, Christian Nozais, Serge Payette, Reinhard Pienitz, Émilie Saulnier-Talbot et Warwick F. Vincent, « Environmental change in the Great Whale River region, Hudson Bay : Five decades of multidisciplinary research by Centre d'études nordiques (CEN) », *Écoscience*, vol. 18, n° 3 (2011), p. 182-203.
- Bhiry, Najat, Monique Bernier, Nicolas Lecomte, Richard Fortier et James Woollett, « The Centre d'études nordiques (CEN) : Challenges and perspectives of research on nordicity in Partnership with Indigenous communities », *Écoscience*, vol. 28, n° 3-4 (2021), p. 199-215.
- Biays, Pierre, « Observations préliminaires sur la morphologie périglaciaire de la côte québécoise ou détroit d'Hudon », thèse de doctorat (géographie), Rennes, Université de Rennes, 1964.
- Biays, Pierre, *Les marges de l'œkoumène dans l'Est du Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1964.
- Bird, J. Brian, « Geography at McGill University. A 50-year perspective: 1945-1995 », *Paper presented at the James McGill Society*, 1995.
- Blanchard, Raoul, *Les problèmes du Canada français*, Paris, Académie des sciences morales et politiques, 1932.
- Blanchard, Raoul, *L'Est du Canada français*, 2 vol., Montréal, Beauchemin, 1935.
- Blanchard, Raoul, *Géographie générale*, t. 1, Montréal, Beauchemin, 1938.
- Blanchard, Raoul, *Géographie générale*, t. 2, Montréal, Beauchemin, 1939.
- Blanchard, Raoul, *Le Centre du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1947.
- Blanchard, Raoul, *Le Québec par l'image*, Montréal, Beauchemin, 1949.
- Blanchard, Raoul, *L'Ouest du Canada français*, 5 vol., Montréal, Beauchemin, 1953-1954.
- Blanchard, Raoul, *Le Canada français*, Montréal, Librairie Fayard, 1960.
- Blau, Peter J., *The Organization of Academic Work*, New Brunswick, Transaction publishers, 1994.
- Boisvert, Jean-Jacques, « Le neige dans les Alpes françaises », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Université de Grenoble, 1954.

- Boisvert, Jean-Jacques, « Shawinigan : étude de géographie urbaine », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1951.
- Boltanski, Luc, « L'espace positionnel: multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 1 (1973), p. 3-26.
- Bone, Robert M., *The Canadian North: issues and challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- Bouchard, Louis-Marie, « La géographie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) : l'effervescence de la première décennie », dans Majella-J. Gauthier, Maxime Boivin, Jean Désy et Gilles-H. Lemieux (dir.), *Des géographes à l'œuvre : 50 ans de géographie à l'Université du Québec à Chicoutimi, 1969-2019*, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale, 2019, p. 11-18.
- Bouchard, Mireille, « Contributions à l'étude des influences géomorphologiques sur l'altération dans des sols dérivés de Till (Sherbrooke, Québec) », thèse de maîtrise (géographie), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1976.
- Bouchard, Mireille, « Bilan géochimique d'un petit bassin-versant granitique breton : Forêt de Carnoet, Finistère-Sud », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Paris-Sorbonne, 1979.
- Boudreau, Claude, « Joseph Bouchette : arpenteur général du Ba-Canada », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 29-30.
- Boudreau, Claude et Pierre Lépine, « Joseph Bouchette », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Québec et Toronto, Université Laval et Université de Toronto, 1988, [en ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/bouchette_joseph_7F.html]
- Bourdieu, Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1 (1975): 91-118.
- Bourdieu, Pierre, « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35 (1980), p. 63-72.
- Bourdieu, Pierre, *Homo academicus*, Paris, Éditions de minuit, coll. « Sens commun », 1984.
- Bourdieu, Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63 (1986), p. 69-72.
- Bourdieu, Pierre, « The peculiar history of scientific reason », *Sociological forum*, vol. 6, n° 1 (1991), p. 3-26.
- Bourdieu, Pierre, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, Éditions Quae, 1997.

- Bourdieu, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
- Bourdieu, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000.
- Bourdieu, Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.
- Bourdieu, Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145 (2002), p. 3-8.
- Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Sens commun », 1970.
- Broc, Numa, « L'établissement de la géographie en France : diffusion, institution et projets (1870-1890) », *Annales de géographie*, n° 459 (1974), p. 545-568.
- Brochu, Michel, « Le Canada français et la recherche scientifique dans le Nouveau-Québec », *Le Devoir*, 30 octobre 1959, p. 4.
- Brochu, Michel, « Le Canada français et la recherche scientifique dans l'Ungava », *Le Devoir*, 26 novembre 1959, p. 4.
- Brochu, Michel, « Pour une Association de géographes de langue française », *Le Devoir*, 1^{er} août 1961, p. 4.
- Brosseau, Marc, « Régions et régionalisation dans les manuels de géographie : l'exemple de l'Outaouais, 1804-1957 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 89 (1989), p. 179-196.
- Brosseau, Marc, « L'abbé Jean Holmes : un éducateur au service de la géographie », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 31-33.
- Brosseau, Marc, « La géographie et le nationalisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 33, n° 3 (1992), p. 407-428.
- Brosseau, Marc, « Réflexion sur l'influence éventuelle de la géographie française dans l'évolution de la géographie scolaire au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 103 (1994), p. 39-56.
- Brosseau, Marc, « L'architecture de la géographie scolaire québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 120 (1999), p. 561-584.
- Brosseau, Marc, *Les manuels de géographie québécois : images de la discipline, du pays et du monde – 1800-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.
- Brosseau, Marc, « L'essai géographique : réflexions sur l'œuvre de Luc Bureau », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 219-234.

- Brouillette, Benoît, *Le développement industriel de la vallée du Saint-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du bien commun, 1932.
- Brouillette, Benoît, *La chasse des animaux à fourrure au Canada*, Paris, Gallimard, 1934.
- Brouillette, Benoit, « Actualités géographiques. Cours d'été en géographie à Stanstead, Qué. 30 juin au 11 août 1947 », *Revue canadienne de géographie*, vol. 1, n° 1 (1947), p. 30-31.
- Brouillette, Benoit, « Geography in General Education », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 6 (1955), p. 1-5.
- Brouillette, Benoit, « L'ancien et le nouveau président de la Société », *Revue canadienne de géographie*, vol. 11, n° 2-3 (1957), p. 125-127.
- Brouillette, Benoit, « La commission de l'Union géographique internationale sur l'enseignement de la géographie (1952-1968) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, n° 31 (1968), p. 79-94.
- Bruneau, Pierre, « Typologie des villes rhodaniennes entre Lyon et Marseille », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Aix-en-Provence, Université d'Aix-en-Provence, 1971.
- Bruneau, Pierre, « Du discours sur les disparités régionales au discours sur l'espace », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 97-100.
- Bruneau, Pierre, « Le rôle de l'État et des bourgeoisies urbaines dans la production d'espaces de loisirs au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76 (1985), p. 67-78.
- Bruneau, Pierre, (dir.), *Les villes moyennes au Québec : leur place dans le système socio-spatial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989.
- Bruneau, Pierre, « Le rôle d'une ville moyenne périphérique dans la production d'espace : étude de cas », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 34, n° 91 (1990), p. 21-32.
- Bruneau, Pierre, Serge Côté, Hugues Dionne, Bruno Jean, Danielle Lafontaine, Paul Larocque, Carol Saucier et Oleg Stanek (dir.), *Développement régional : problématique et programmation du GRIDEQ*, Rimouski, GRIDEQ, 1993.
- Bruneau, Pierre (dir.), *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000.
- Bucher, Rue et Anselm Strauss, « Profession in process », *American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 4 (1961), p. 325-334.
- Burton, Ian, « The Quantitative revolution and theoretical geography », *The Canadian Geographer*, vol. 7, n° 4 (1963), p. 151-162.

- Buttimer, Anne, *Values in Geography*, Washington, Association of American Geographer, 1974.
- Camu, Pierre, « L'axe économique du Saint-Laurent de Québec à Kingston », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1951.
- Camu, Pierre, « The Canadian Association of Geographers: Proceedings of the first annual meeting », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 1 (1951), p. 4-5.
- Camu, Pierre, « Un géographe dans la cité », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 4 (1955), p. 219-221.
- Camu, Pierre, « Le quatre-vingtième anniversaire de la Société de géographie de Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 2, n° 3 (1957), p. 135-140.
- Caron, Fabien, « Statistiques de recherches nordiques au Centre d'études nordiques et à l'Institut de géographie de l'université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 9, n° 17 (1964), p. 96-97.
- Carrière, Jean, « La représentation des espaces géographiques en milieu scolaire », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1987.
- Carr-Saunders, Alexander M., *Professions: Their Organization and Place in Society*, Oxford, Clarendon Press, 1928.
- Carr-Saunders, Alexander M. et Paul A. Wilson, *The Professions*, Oxford, Clarendon Press, 1933.
- Castonguay, Stéphane, « L'étude des milieux de vie et de leurs populations : les chantiers d'une géographie historique environnementale », *Canadian geographies/Géographies canadiennes*, vol. 0, n° 0 (2023), p. 1-11. [en ligne], [<https://doi.org/10.1111/cag.12852>]
- Cayouette, Jacques, *À la découverte du Nord. Deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador*, Montréal, Éditions Multimondes, 2014.
- Caza, Pierre-Étienne, « Les archives à cœur », *Actualités UQAM*, 23 novembre 2015, [en ligne], [<https://actualites.uqam.ca/2015/mario-beliveau-archives/>].
- Chabot, Denis, « Arthur Buies : le précurseur inspiré », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 57-63.
- Champy, Florent, *Sociologie des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 [2009].
- Champy, Florent, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
- Chapoulie, Jean-Michel « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, n° 14 (1973), p. 86-114.

- Chapoulie, Jean-Michel, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2018 [2001], p. 261-263.
- Charbonneau, Hubert, « Le tourisme dans les Cantons de l'Est », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1958.
- Chartier, Daniel et Jean Désy (dir.), *La Nordicité du Québec : entretiens avec Louis-Edmond Hamelin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.
- Chevalier, Michel, « Les géographes français dans l'entre-deux-guerres », dans P. Claval et A.-L. Sanguin (dir.), *La géographie française à l'époque classique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 15-26.
- Child, Elliott et Trevor Barnes, « American imperial expansion and area studies without geography », *Journal of Historical Geography*, vol. 66 (2019), p. 43-54.
- Claval, Paul, « France » dans R. J. Johnston et P. Claval (dir.), *Geography since the Second World War. An International Survey*, London, Routledge, 2014 [1984], p. 15-41.
- Claval, Paul, « Le 22^e congrès international de géographie, Montréal, 1972 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n^o 41 (1973), p. 343-347.
- Claval, Paul, « Les voyages américains de Paul Vidal de la Blache et d'Albert Demangeon : évolution de leur vision de la géographie et du monde », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n^o 155 (2011), p. 264.
- Claval, Paul, « Promenade au Québec », *Le Monde*, 30 novembre 1972.
- Claval, Paul, « Une métamorphose des discours : le Québec et la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n^o 173 (2017), p. 203-217.
- Claval, Paul, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan, 1996.
- Clibbon, Peter, « Evolution and present pattern of land use in Terrebonne Country, Quebec », Thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1962.
- Coates, K. S. et W. R. Morrison, « Writing the North: A Survey of Contemporary Canadian Writing on Northern Regions », *Essays of Canadian Writing*, n^o 59 (1996), p. 5-25.
- Cole, Jonathan et Harriet Zuckerman, « The Emergence of a Scientific Specialty: The Self-Exemplifying Case of the Sociology of Science », dans L. A. Coser (dir.), *The Idea of Social Structure: Papers in Honor of Robert K. Merton*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1975, p. 139-74.
- Collectif, *Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, UQAC/Gaétan Morin Éditeur, 1981.

- Collignon, Béatrice, « Congrès et conférences régionales », dans Marie-Claire Robic, Anne-Marie Briend, Mechtild Rössler (dir.), *Géographes face au monde : l'Union géographique internationale et les congrès internationaux de géographie*, Paris, L'Harmattan, p. 87-116.
- Comeau, Robert, « Les séparatistes de 1936-1937 : Paul Bouchard et *La Nation* », *Cap-aux-diamants*, n° 53 (1998), p. 27.
- Comeau, Robert, « Paul Bouchard et les séparatistes de *La Nation* », dans R. Comeau, C.-P. Courtois et D. Monière (dir.), *Histoire de l'indépendantisme québécois*, t. 1 : 1834-1968, Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 102-114.
- Commission des universités sur les programmes, *Les programmes d'histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie dans les universités du Québec* (Rapport n° 16), Québec, Gouvernement du Québec, 1999.
- Comtois, Jean, « Reconnaissance du géographe dans la fonction publique au Québec », *Chroniques de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 2 (1968), p. 7.
- Conseil du paysage québécois, *Charte du paysage québécois*, 2000, [en ligne], [https://lacf.ca/sites/default/files/documents/portfolio/charte_paysage_0.pdf].
- Cook, Alan et Louis-Edmond Hamelin, *Le périgalciaire par l'image – Illustrated Glossary of Periglacial Geomorphology*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1967.
- Cornut, Jérémie et Stéphane Roussel, « Un champ et deux univers? Les francophones dans l'étude de la politique étrangère canadienne », *Politique et sociétés*, vol. 30, n° 1 (2011), p. 139-164.
- Côté, Serge, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Et les régions qui perdent...? Actes de colloque de la section développement régional de l'Acfas 1994, tenu à l'UQAM les 17 et 18 mai 1994*, Rimouski, GRIDEQ/GRIR/Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, 1995.
- Cousineau, Rosario, « Histoire de la politique extérieure du Canada de 1602 à 1951 », Thèse de doctorat (sciences économiques), Ottawa, Université d'Ottawa, 1951.
- Couture, Pierre, « Le développement des études supérieures », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 147-174.
- Comité de Rationalisation de l'Enseignement de la Géographie dans les Universités du Québec (CREGUQ), « Les études de 1^{er} cycle en géographie. Rapport soumis au Conseil des universités du Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 16 (1976), p. 1-96.

- Cuyala, Sylvain, « La diffusion de la géographie théorique et quantitative européenne francophone d'après les réseaux de communication aux colloques européens (1978-2011) », *Cybergeo*, document 657, 2013, [en ligne], [<https://doi.org/10.4000/cybergeo.26100>].
- Cuyala, Sylvain, « L'affirmation de la géographie quantitative française au cœur d'un moment d'ébullition disciplinaire (1972-1984) », *Bulletin de l'Association des géographes français*, vol. 92, n° 1 (2015), p. 67-83.
- Cuyala, Sylvain et Hadrien Commenges, « La diffusion de la géographie théorique et quantitative en France : quel modèle de diffusion spatiale? », *L'Espace géographique*, vol. 43, n° 4 (2014), p. 289-307.
- Dacharry, M., « Pierre Biays », *Hommes et Terres du Nord*, n° 3 (1989), p. 121.
- Dagenais, Pierre, *Le Petit-Bugey ou Bugey Savoyard : étude de géographie régionale*, Grenoble, Imprimerie Allier père et fils, 1939.
- Dagenais, Pierre, « Caractères de l'activité géographique au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 7, n°s 3-4 (1953), p. 43-63.
- Dagenais, Pierre, (dir.), *Bibliographie du Nouveau-Québec/Bibliography of New Quebec*, Montréal, Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce, 1955.
- Dagenais, Pierre, « Hommage à la mémoire de Raoul Blanchard », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 18, n° 2 (1964), p. 133-135.
- Dagenais, Pierre, « À la mémoire de Benoît Brouillette », *Cahiers de géographie du Québec*, p. vol. 24, n° 62 (1980), p. 191-192.
- Dandurand, Pierre, Marcel Fournier et Léon Bernier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, n° 1 (1980), p. 113-114.
- Davies, Archie, « Of elephants and disciplines: For a recursive history of geography », *Dialogues in Human geography*, 2023, p. 1-5
- Davis, John B., « Specialization, fragmentation, and pluralism in economics », *European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 26, n° 2 (2016), p. 271-293.
- de Bray, Auguste-Joseph, « L'enseignement de la géographie commerciale et industrielle à l'École des hautes études commerciales de Montréal », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 5, n° 1 (1911), p. 13.
- De Koninck, Rodolphe, « Contre l'idéalisme en géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 22, n° 56 (1978), p. 123-145.

- De Koninck, Rodolphe, « L'avenir de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108 (1995), p. 469-471.
- De Koninck, Rodolphe, « Les géographies qui m'intéressent », *Espaces Temps*, n°s 26-27-28 (1984), p. 22-25.
- Décarie, Jean, « Première rencontre de la section Saint-Laurent–Outaouais de l'Association canadienne des géographes », *Revue canadienne de géographie*, vol. 13, n° 3-4 (1959) : 212-214.
- Deffontaines, Pierre, *L'Homme et l'hiver au Canada*, Paris, Gallimard, 1957.
- Delicado, Ana, Raquel Rego, Cristina Palma Conceriçao, Inês Pereira et Luis Junqueira, « What Roles for Scientific Associations in Contemporary Science? », *Minerva*, vol. 52 (2014), p. 439-465.
- Demko, George J., « Geography beyond the Ivory Tower », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 78, n° 4 (1988), p. 575-579.
- Denis, Paul-Yves, « San Rafael, la ciudad y su región : esbozo de geografía regional y urbana », thèse de doctorat (géographie), Cuyo, Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad Nacional de Cuyo, 1967.
- Denis, Paul-Yves, « La géographie actuelle : son orientation et son applicabilité au niveau professionnel », *The Operational Geographer/La Géographie appliquée*, vol. 1, n° 1 (1983), p. 8-11.
- Denis, Robert, « Étude des dépôts fluvioglaciers de la Haute-Vallée de la Bécancour », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1968.
- Denis, Robert, « Late Quaternary Geology and Geomorphology in the Lake Maskinongé Area, Québec », thèse de doctorat (géographie), Uppsala (Suède), Uppsala Universitet – Naturgeografiska Institutionen, 1974.
- Derbyshire, Edward, « Knob Lake: A Field Research Centre », *Geographical Journal*, vol. 127, n° 3 (1961), p. 340-343.
- Déry, Chantal et Éric Mottet, « Quelle vision du Nord québécois dans les programmes de géographie au primaire et au secondaire? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 273-292.
- Déry, Steve, « Des Cent-Îles aux Cent-Géographies : pérégrinations sud-est asiatiques du géographe Rodolphe De Koninck », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 235-252.

- Desbiens, Caroline, Étienne Rivard et Irène Hirt, « Nous nous souvenons du territoire : la géographie québécoise face aux mémoires autochtones », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 293-313.
- Deshaies, Laurent, « La géographie ou les défis d'une science sociale naissante », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 87 (1988), p. 253-260.
- Deshaies, Laurent, « Les définisseurs de la géographie pour l'école élémentaire : Langevin, Rouleau, Magnan et Ross », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 34-41.
- Deshaies, Laurent, « Les défis d'une géographie en émergence comme science sociale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 141 (2006), 565-576.
- Deshaies, Laurent, « Quelques conseils de pédagogie », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 42-45.
- Deshaies, Laurent, « Évolution de la pensée géographique dans la foulée des mutations de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 49-75.
- Deshaies, Laurent et Robert Yergeau, « Une éventuelle corporation professionnelle des géographes », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 18 (décembre 1978), p. 1-39.
- Desjardins, Robert, « Complexité géomorphologique de certains glissements de terrain : le cas de la dépression de Labissionière, Shawinigan-sud, Qué. », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1977.
- Desjardins, Robert, « Anomalies thermiques et drainage des terres agricoles », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1989.
- Desmarez, Pierre, *La sociologie industrielle aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1986.
- Desmeules, Jean, « Étude géographique et sociale de la population de Sainte-Foy en 1958 », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1959.
- Désy, Jean, « Contributions de géographes québécois à l'aménagement du territoire et au développement régional, 1960-1984 », *Le Sagamien*, vol 5, n° 11 (1985), p. 1-27.
- Désy, Pierrette, « Acculturation et socioéconomie chez les Montagnais et les Naskapis du lac John près de Schefferville », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1963.
- Désy, Pierrette, « Fort ou Tšesa-Sippi : contribution à une étude sur la désintégration culturelle d'une communauté indienne de la baie », thèse de doctorat (ethnologie), Paris, Sorbonne, 1967.

- Dion-Desjardins, Céline, André Lamarche, Suzanne Laurin et Marie-Noëlle Soumeillant, « Mémoire sur l'enseignement de la géographie dans le programme des sciences humaines au secondaire. Document présenté dans le cadre des États généraux sur l'éducation en septembre 1995 », *Géographes*, n° 8 (mai 1996), p. 11-12.
- Dionne, Hugues et Juan-Luis Klein, « L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale », *Interventions économique*, n° 8 (1982), p. 85-89.
- Dionne, Hugues et Juan-Luis Klein (1993) « La question régionale au Québec contemporain », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 101 (1993), p. 219-240.
- Dionne, Jean-Claude « Morphologie littorale de la côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent de Rivière-du-Loup à Matane », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1961.
- Dionne, Jean-Claude, « The Canadian Association of Geographers et le respect du fait français », *Le Devoir*, 26 juillet 1961, p. 4.
- Dionne, Jean-Claude, « Vers une association nationale des géographes de langue française au Canada », *Revue canadienne de géographie*, vol. 15, n° 1-2-3-4 (1961), p. 44-47.
- Dionne, Jean-Claude « Les géographes de langue française », *Le Devoir*, 8 janvier 1962, p. 4.
- Dionne, Jean-Claude, « Aspects morpho-sédimentologiques du glacié, en particulière des côtes du Saint-Laurent », thèse de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Paris-Sorbonne – Paris IV, 1970.
- Dobson, M. R., *Geography in Canadian Universities*, Ottawa, Geographical Branch, 1950.
- Dorais, François-Olivier, « Marcel Trudel à Harvard : trajectoire d'un retour d'Amérique », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2019-2020), p. 135-172.
- Dorais, François-Olivier, *L'École historique de Québec : une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, 2022.
- Dorion, Henri, « L'Institut panaméricain de géographie et d'histoire », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 279-287.
- Dorion, Henri, *La Frontière Québec-Terre-Neuve : contribution à l'étude systématique des frontières*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1963.
- Dorion, Henri, « Prise de position par le bureau de direction », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 19-22
- Dorion, Henri, « Projets 1966-1967 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 23-29.

- Dosse, François, *Le pari biographique : écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2011.
- Douzant-Rozenfeld, Denise et Jean Raison, « La production scientifique en géographie à travers les thèses », dans Rémy Knafou (dir.), *L'état de la géographie : autoscopie d'une science*, Paris, Belin, 1997, p. 158-160.
- Drolet, Jacques, « La Société des Professeurs de Géographie du Québec Incorporée (SPGQ) : une association dynamique après treize années d'existence », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 22, n° 55 (1978), p. 83-89.
- Drummond, R. N. « The Origins and Purpose of the McGill Sub-Arctic Research Laboratory », *The Climatological Bulletin*, vol. 1, n° 2 (1967), p. 1-7.
- Drummond, R. N., J. D. Yves et W. G. Mattox, « Knob Lake Field Research Center », *Geographical Journal*, vol. 128, n° 1 (1962), p. 125-126.
- Dubar, Claude, « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif », dans Pierre-Michel Menger (dir.), *Les professions et leurs sociologies*, Paris, Les Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2003, p. 51-62.
- Dubar, Claude, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Dubar, Claude, Pierre Tripiet et Valérie Boussard, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Dubar, Claude et Sandrine Nicourt, *Les biographies en sociologies*, Paris, La Découverte, 2017.
- Dubé, Jean-Claude, « Géomorphologie de la Côte-de-Beaupré », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1965.
- Dubois, Jean-Marie, « Vingt-cinq ans de géographie à l'Université de Sherbrooke (1954-1982) : I – Mémoires de maîtrise et rapports de baccalauréat », *Bulletin de recherche du Département de géographie de l'Université de Sherbrooke*, n° 63 (1983), p. 1-2.
- Dubois, Jean-Marie, « Historique de l'AQQUA, partie I », *Bulletin de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire*, vol. 31, n° 1 (février 2005), p. 4-8.
- Dubois, Jean-Marie, « L'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire, plus de 35 ans de promotion de la recherche », *Bulletin de recherche du Département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke*, n° 183 (2008), p. 1-96.
- Dubois, Jean-Marie et Léo Provencher, « Essai de jalons pour l'histoire de la géomorphologie au Québec », *Bulletin de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire*, vol. 34, n° 2 (avril 2009), p. 17-22.

- Dubois, Jean-Marie, « Album du personnel des départements de géographie (1963-1988), de géographie et télédétection (1988-2005) et de géomatique appliquée, du CARTEL et de la cartothèque Jean-Marie-Roy », *Bulletin de recherche du département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke*, n° 189 (2013), p. 1-29.
- Dubois, Jean-Marie et Léo Provencher, « Entente de recherche entre Parcs Canada et l'Université de Sherbrooke (19792006) : I – Publications », *Bulletin de recherche*, n° 178 (2006), p. 1-42.
- Dubois, Jean-Marie et Léo Provencher, « Entente de recherche entre Parcs Canada et l'Université de Sherbrooke (19792006) : II – Bilan de la collaboration », *Bulletin de recherche*, n° 179 (2006), p. 1-30.
- Dubois, Jean-Marie et Léo Provencher, « Évolution de la géomorphologie depuis la fin du XIX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 77-116.
- Dubois, Michel, « Science as a vocation? Discipline, profession and impressionistic sociology », *Revue du GERAS – ASp*, n° 69 (2016), p. 21-39.
- Duclos, Cinthia, « Le système professionnel québécois d'hier à aujourd'hui : portrait et analyse de l'encadrement des ordres professionnels sous l'angle de la protection du public », *Cahiers de droit*, vol. 60, n° 3 (2019), p. 795-872.
- Dufour, Jules (dir.), *Répertoire des géographes du Québec*, Association professionnelles des géographes du Québec, 1986.
- Dugas, Clermont, « Un aperçu des climats locaux d'une partie des comtés de Bonaventure et Matane », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1967.
- Dugas, Clermont, « L'influence du climat sur les activités forestières dans une partie de la Gaspésie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 12, n° 25 (1968), p. 156-159.
- Dugas, Clermont, « Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 41 (1973), p. 283-316.
- Dugas, Clermont, « Étude des facteurs de modification de la répartition du peuplement dans l'Est du Québec (1966-1971) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 19, n° 46 (1975), p. 167-188.
- Dugas, Clermont, *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1981.
- Dugas, Clermont, *Les régions périphériques : défis au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983.

- Dugas, Clermont, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74 (1984), p. 183-204.
- Dugas, Clermont, « L'espace rural québécois », dans Mario Carrier et Serge Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux : élément d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 13-40.
- Dugas, Clermont, « L'évolution du peuplement sur les territoires québécois », dans Guy Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 27-54.
- Dugas, Clermont, « Le renforcement des centres de services : un moyen d'atténuation des disparités territoriales », dans Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 273-302.
- Dugas, Clermont, *Aménagement, développement et environnement au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2022.
- Dumont, Fernand, « L'aménagement du territoire : quelques perspectives globales », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 4 (1960), p. 385-399.
- Dumont, Fernand, « Les années 1930 : la première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Les idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.
- Dumont, Fernand et Yves Martin, « Aménagement du territoire et sociologie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 257-265.
- Dumont, Fernand et Yves Martin, *L'analyse des structures sociales régionales : étude sociologique de la région de Saint-Jérôme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1963.
- Dumoulin, Olivier, « Les noces de l'histoire et de la géographie », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 6-19.
- Dunbar, Gary S. (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870: an International Survey*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001.
- Durkheim, Émile, « La morale professionnelle », dans *Leçons de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2015 [1950], p. 79-130.
- Durkheim, Émile, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1893].
- Dutil, Henri, « Débat sur le piquetage et les recherches dans l'Ungava », *Le Soleil*, 12 février 1956.

- Fabre, Gérard, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021.
- Falaise, Noël, « Les Îles de la Madeleine : étude géographique », thèse de doctorat ès lettres (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1954.
- Falaise, Noël, « Biographie et bibliographie de Benoît Brouillette », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 17, n° 40 (1973), p. 5-34.
- Faucher, Albert, *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Éditions Fides, 1970.
- Faucher, Albert, *Le Québec en Amérique au XIX^e siècle : essais sur le caractère économique de la Laurentie*, Montréal, Fides, 1973.
- Fleck, Christian, Matthias Duller et Victor Karady, « Shaping disciplines – Recent Institutional Developments in the Social Sciences and Humanities in Europe and Beyond », dans C. Fleck, M. Duller et V. Karady (dir.), *Shaping Disciplines. Institutional Developments in Europe and Beyond*, Cham, Palgrave-MacMillan, 2019, p. 1-24.
- Fortin, Gérald, « La sociologie urbaine au Québec : un bilan », *Sociologie et sociétés*, vol. 4, n° 1 (1972), p. 7-14.
- Fortin, Marie-Josée et Yann Fournis, « Du régional au territorial : une grande famille, ses branches et ses racines », dans Danielle Maltais et Suzanne Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques du développement régional : 30 ans de recherches au GRIR*, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale, p. 3-22.
- Fournier, Marcel, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences sociales au Québec, 1920-1960 », dans Claude Panaccio (dir.), *Philosopher au Québec*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1976, p. 207-236.
- Fournier, Marcel, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1986.
- Fournier, Marcel, Annick Germain, Yves Lamarche et Louis Maheu, « Le champ scientifique québécois: structure, fonctionnement et fonctions », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1 (1975), p. 119-132.
- Fournis, Yann, « Le développement territorial entre sociologie des territoires et sciences régionale : la voix du GRIDEQ », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 4 (2012), p. 533-554.
- Fournis, Yann, « Penser la ruralité et son développement au GRIDEQ entre 1970 et 2000 : du mouvement social localisé à la construction symbolique des communautés territoriales », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 157 (2012), p. 153-172.
- Fournis, Yann et Marie-Josée Fortin, « Des sciences du territoire au Québec? Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) »,

- dans Pierre Beckouche, Claude Grasland, France Guérin-Pace et Jean-Yves Moisseron (dir.), *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Karthala, 2012, p. 123-136.
- Fournis, Yann et Amélie Dumarcher, *Le territoire du CRDT : la construction d'un espace intellectuel entre science et société*, coll. « Cahiers du GRIDEQ », n° 27, 2017.
- Fraser, J. Keith, « The Development of the Canadian Association of Geographers », dans Louis-Edmond Hamelin et Ludger Beauregard (dir.), *Retrospective 1951-1976*, Montréal, Canadian Association of Geographers, 1979, p. 5-6.
- Fréchette, Yves, « Mémoire de l'APGQ sur l'énergie au Québec. Document présenté dans le cadre du débat public sur l'énergie au Québec – août 1995 », *Géographes*, n° 7 (décembre 1995), p. 43-45.
- Freidson, Elliot, *Profession of Medicine. A study of the Sociology of Applied Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.
- Freidson, Eliot *Professionalism Reborn. Theory, Prophecy and Policy*, Oxford, Polity Press, 1994.
- Frenette, Jean-Vianney, « Géographie et fonction publique au Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 5-6.
- Frost, Stanley B., *McGill University: for the Advancement of Learning*, vol. II: 1895-1971, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1984.
- Gadbois, Pierre, « Étude physiographique de la vallée des rivières Kogaluk et Payne », mémoire de licence (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1949.
- Gagnon, Léon, « Décrire notre discipline », *Bulletin de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 11 (juin 1988), p. 37.
- Gagnon, Robert, « Le discours sur l'enseignement pratique au Canada français : 1850-1900 », dans Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel (dir.), *Sciences et médecine au Québec. Perspectives sociohistoriques*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, p. 19-40.
- Gagnon, Robert, « Capital culturel et identité sociale : les fonctions sociales du discours sur l'encombrement des professions libérales au XIX^e siècle », *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 2 (1989), p. 129-146.
- Gagnon, Robert, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal : la montée des ingénieurs francophones*, Montréal, Boréal, 1991
- Gagnon, Robert et Denis Goulet, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Boréal, 2020.

- Galarneau, Claude, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978.
- Gariépy, Alain, « Essai méthodologique en géographie agraire tropicale à partir d'une étude spécifique l'agriculture itinérante sur brûlés en Guyane française », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1972.
- Gauthier, Majella-J., « L'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean : une primeur québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 66 (1981), p. 451-458.
- Gélinas, Cyrille, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval de 1910 à nos jours*, Québec, Société d'histoire forestière du Québec, 2010.
- Genov, Nikolai (dir.), *National Traditions in Sociology*, London, Sage, 1989.
- Georg, Maximilian et Ute Wardenga, « "Our field is the World" : Geographical Societies in International Comparison, 1821-1914 », dans Bruno Schelhaas, Federico Ferretti, André Reyes Novaes et Marcella Schmidt di Friedberg (dir.), *Decolonising and Internationalising Geography : Essays in the History of Contested Science*, Cham, Springer, 2020, p. 67-79.
- George, Pierre, Raymond Guglielmo, Bernard Kayser et Yves Lacoste (dir.), *La géographie active*, Paris, Presses universitaires de France, 1964.
- George, Pierre « La géographie au Québec », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 679-685.
- George, Pierre, « La contribution des géographes français à la connaissance du Québec des années 1930-1950 », dans P. Savard (dir.), *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa (1978), p. 95-113.
- George, Pierre, *Le Québec*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.
- George, Pierre (dir.), *La géographie du Canada*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1986.
- George, Pierre, « Indiens et Inuits au Canada », *Annales de géographie*, vol. 95, n° 527 (1986), p. 108-111.
- George, Pierre, *Le Québec*. Paris, Presses universitaires de France, 1979.
- Gervais, Raymond, Fernand Jubinville, Suzanne Laurin et Cécile Maltais, « Mémoire sur l'enseignement de la géographie au Québec. Document de la Société des professeurs de géographie du Québec présenté au Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire en décembre 1995 », *Géographes*, n° 8 (mai 1996), p. 13-17.

- Gilbert, Anne, « The new regional geography in English and French-speaking countries », *Progress in Human Geography*, vol. 12, n° 2 (1988), p. 208-228.
- Gilbert, Anne, « La géographie doit revenir sur Terre ou la difficile utilisation des savoirs géographiques », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 87 (1988), p. 283-289.
- Gilbert, Anne, « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143 (2007), p. 199-218.
- Gilbert, Anne et Jean-Pierre Thouez (1987) « Les affiliations des géographes québécois: essai de généralisation typologique », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 31, n° 4 (1987), p. 348-356.
- Gingras, Yves, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et société*, vol. 23, n° 1 (1991), p. 41-54.
- Gingras, Yves, *Les origines de la recherche scientifique au Canada : le cas des physiciens*, Montréal, Boréal, 1991.
- Gingras, Yves, « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (2000), p. 123-132.
- Gingras, Yves, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142 (2002), p. 31-45.
- Gingras, Yves, « Why Canada Never Had a National Association for the Advancement of Science », *Physics in Canada* vol. 62, n° 6 (novembre 2006), p. 355-359.
- Gingras, Yves, *Sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2017.
- Gingras, Yves, *Pour l'avancement des sciences : l'histoire de l'ACFAS, 1923-2023*, Montréal, Boréal, 2023 [1994].
- Gingras, Yves et Julie Sarault, « Entre la France et l'Amérique : la transformation des grades à l'Université de Montréal, 1920-1945 », dans Yves Gingras et Lyse Roy (dir.), *La transformation des universités du XIII^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 157-174.
- Gingras, Yves et Johan Heilbron, « L'internationalisation de la recherche en sciences sociales, 1980-2006 », dans Gisèle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation. XIX^e-XXI^e siècles*, Paris: La Découverte, 2009, p. 359-389.
- Girard, Jacques, « le service des Études régionales », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 2-4.

- Girard, Michel F., « The Commission of Conservation as a Forerunner for to the National Research Council, 1909-1921 », *Scientia Canadensis*, vol. 15, n° 2 (1991), p. 19-40.
- Girard, Michel F., *L'écologisme retrouvé : essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.
- Goodchild, Michael F. et Donald G. Janelle, « Specialization in the structure and organization of geography », *Annals of the Association of American Geographer*, vol. 78, n° 1 (1988), p. 1-28.
- Goode, William, « Community within a community: the professions », *American Sociological Review*, vol. 22, n° 2 (1957), p. 194-200.
- Gottmann, Jean, « Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire », *Annales de géographie*, n° 257 (1936), p. 557.
- Grace, Sherrill, *Canada and the idea of North*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.
- Grataloup, Christian, « Sous l'influence des conventions scolaires », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 65-79.
- Greer, Kirsten, Katie Hemsworth, Matthew Farish et Andrew Smith, « Historical Geographies of Interdisciplinarity: McGill University's Caribbean project », *Historical Geography*, vol. 46 (2018), p. 48-78.
- Grenier, Fernand, « L'association canadienne des géographes », *Le Devoir*, 17 août 1961, p. 4.
- Grenier, Fernand, « La géographie au Canada français », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 6 (1961), p. 123-131.
- Grenier, Fernand, « Le comité canadien de l'Union géographique internationale », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 6, n° 11 (1961), p. 124.
- Grenier, Fernand, « Sur les débuts des *Cahiers de géographie* », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 100 (1993), p. 7-10.
- Groulx, Lionel, *Pourquoi nous sommes divisés*, Montréal, Les éditions de L'Action nationale, 1943.
- Groulx, Lionel, *Mes mémoires*, t. 2, Montréal, Fides, 1971.
- Gumuchian, Hervé, « Hamelin (Louis-Edmond). – Nordicité canadienne », *Revue de géographie alpine*, vol. 66, n° 3 (1978), p. 361.
- Hagstrom, Warren, *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965.

- Hamel, Aubert, « Le problème écologique des associations messicoles », thèse de maîtrise (sciences naturelles), Montréal, Université de Montréal, 1948.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette », thèse de maîtrise (économie), Québec, Université Laval, 1948.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La Morphologie du Massif des Terres froides et du Bassin de la Bourbre moyenne en Bas Dauphiné », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1951.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La géographie “difficile” », *Cahiers de géographie*, n^o 2 (1952), p. 3-19.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La position structurale du Bas Dauphiné », *Revue de géographie alpine*, vol. 40, n^o 4 (1952), p. 567-581.
- Hamelin, Louis-Edmond, *Le cadre naturel de Sainte-Marie de Beauce*, Québec, Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 1954.
- Hamelin, Louis-Edmond, *Défense et illustration de la géographie lavalloise*, Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 1954.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Observations concernant les crues de la Chaudière (Canada) », *Cahiers de géographie de Québec* vol. 2, n^o 4 (1958), p. 217-232.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La commission de géomorphologie périglaciaire se réunit en Pologne », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n^o 5 (1958), p. 146-147.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La géographie appliquée. Compte rendu d'un symposium tenu à l'Université Laval du 14 au 19 novembre 1958 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n^o 5 (1958), p. 5-55.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La géographie physique appliquée au Canada : deux exemples québécois », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n^o 5 (1958), p. 19-22.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Le talus oriental d'éboulis de l'Aiguille Rousse (Alpes occidentales), *Revue de géographie alpine*, vol. 46, n^o 3 (1958), p. 429-439.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Les congrès internationaux », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n^o 5 (1958), p. 150-151.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Observations concernant les crues de la Chaudière (Canada) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 1, n^o 4 (1958), p. 217-232.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Pour un centre de recherches arctiques d'expression française au Canada », *Le Devoir*, 21 décembre 1959, p. 4.

- Hamelin, Louis-Edmond, « Raoul Blanchard, » *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 3, n° 6 (1959), p. 13-26.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Bibliographie annotée concernant la pénétration de la géographie dans le Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 4, n° 8 (1960), p. 345-358.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La géographie mondiale, le congrès de Stockholm et le Canada », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 9 (1960), p. 51-62.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Allocution de M. Louis-Edmond Hamelin, Directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Laval », *Revue canadienne de géographie*, vol. 14, n°s 1-2-3-4 (1960), p. 81-85.
- Hamelin, Louis-Edmond, *La géographie lavalloise. Mémoire sur l'histoire et la réorganisation de la géographie à l'Université Laval*, Québec, Institut de géographie de l'Université Laval, 1960.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Périglaciaire du Canada : idées nouvelles et perspectives globales », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10 (1961), p. 141-203.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La géographie de Raoul Blanchard », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 5, n° 1 (1961), p. 1-9.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Une Association canadienne des géographes ou plusieurs groupements de géographes au Canada? », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 5, n° 10, 1961, p. 289-292.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », vol. 7, n° 13 (1962), p. 137-152.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Recherches du Centre d'études nordiques en 1962 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 14 (1963), p. 235-236.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Recherches et éditions au Centre d'études nordiques de l'Université Laval en 1963 », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n° 16 (1964), p. 264-267.
- Hamelin, Louis-Edmond, « L'Institut polaire Scott à Cambridge », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 9, n° 17 (1964), p. 97-100.
- Hamelin, Louis-Edmond, « L'Institut Arctique de l'Amérique du Nord », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 9, n° 18 (1965), p. 260-267.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Une association vouée aux intérêts indigènes du Canada », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 10, n° 19 (1965), p. 136-139.

- Hamelin, Louis-Edmond, « Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue (Québec) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 11, n° 24 (1967), p. 479-496.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Un indice circumpolaire », *Annales de géographie*, n° 422 (1968), p. 414-430.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Un système zonal de primes pour les travailleurs du Nord : un exemple de géographie appliquée », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, n° 33 (1970), 309-328.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Un système zonal de primes pour les travailleurs du Nord : un exemple de géographie appliquée (suite et fin) », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 15, n° 34 (1971), p. 5-27.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Développement nordique et harmonie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 18, n° 44 (1974), p. 337-346.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Virage à prendre en géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 18, n° 44 (1974), p. 347-351.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Perception et géographie : le cas du Nord », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 18, n° 3 (1974), p. 185-200.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Perspectives géographiques de la nordicité : Nord canadien et Nouveau-Québec », Doctorat d'État (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1974.
- Hamelin, Louis-Edmond, *Nordicité canadienne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1975.
- Hamelin, Louis-Edmond, « De la néologie en géographie : exemples québécois », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 19, n° 48 (1975), p. 429-459.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Nord et développement », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 21, n° 52 (1977), p. 53-64.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Destin d'une géographie humaine mal aimée » dans Georges-Henri Lévesque, Guy Roche, Jacques Henripin, Richard Salisbury, Marc-Adélar Tremblay, Denis Szabo, Jean-Pierre Wallot, Paul Bernard et Claire-Emmanuèle Depocas (dir.), *Continuité et ruptures dans les sciences sociales au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 87-109.
- Hamelin, Louis-Edmond, « L'étude du nord au Canada », *Hommes et terres du Nord*, n° 3 (1989), p. 122-124.

- Hamelin, Louis-Edmond, « L'internationalité de l'Union géographique internationale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 139-143.
- Hamelin, Louis-Edmond, *Le Rang d'habitat : le réel et l'imaginaire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1993.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Thèmes de l'autochtonie canadienne », *Recherches sociographiques*, vol. 35, n° 3 (1994), p. 421-432.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Le paradigme de l'interculturel appliqué aux relations avec les autochtones », *Géographie et cultures*, n° 18 (1996), p. 119-136.
- Hamelin, Louis-Edmond, *L'Écho des pays froids*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Paul Bouchard (1908-1997) : sa contribution à la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 113 (1997), 209-219.
- Hamelin, Louis-Edmond, « L'entièreté du Québec : le cas du Nord », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 42, n° 115 (1998), p. 95-110.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Préface », dans Camille Laverdière et Nicole Carrette, *Jacques Rousseau, 1905-1970 : bio-bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Géographie historique », 1999, p. 1-14.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Le Nord et l'hiver dans l'hémisphère boréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 121 (2000), p. 5-25.
- Hamelin, Louis-Edmond, *Discours du Nord*, Québec, GÉTIC, coll. « Recherche », 2002.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Les quarante ans de l'Association des géographes du Québec », *Géographes*, n° 13 (2003), p.7-17.
- Hamelin, Louis-Edmond, « La dimension nordique de la géopolitique du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, n° 1 (2005), p. 17-36.
- Hamelin, Louis-Edmond, *L'âme de la Terre : parcours d'un géographe*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2006.
- Hamelin, Louis-Edmond, « Un réseau France-Québec de géographie universitaire au milieu du XX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, « Chroniques », 2011, p. 1-30. [en ligne], [http://lehamelin.sittel.ca/pdf/Documents/1541_Un_reseau_France_Quebec.pdf].
- Hamelin, Louis-Edmond et André Cailleux, « L'Hudsonie : programme de recherche au Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 12, n° 26 (1968), p. 277-282.

- Hamelin, Louis-Edmond et Colette Hamelin, « Les carrières canadiennes de Raoul Blanchard et Pierre Deffontaines », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 80, n° 30 (1986), p. 137-150.
- Hamelin, Louis-Edmond et Jacquelin Harvey, *Bio-bibliographies*, Montréal, Association des géographes de l'Amérique française, 1971.
- Hammarfelt, Björn, « Discipline », *Knowledge Organization*, vol. 47, n° 3 (2020), p. 244-256.
- Hare, F. Kenneth, « The Climate of eastern Canadian Arctic and Sub-arctic and its influence on accessibility », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1950.
- Harton, Marie-Ève, « Veuvage et remariage à Québec à la fin du XIX^e siècle : une analyse différentielle du genre », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 37, n° 1 (2008), p. 13-34.
- Harvey, Fernand, « Fernand Dumont et l'Institut québécois de recherche sur la culture », *Recherches sociographiques*, vol. 42, n° 2 (2001), p. 352.
- Harvey, Pierre, « Le plan du principal A. J. De Bray », dans *Histoire de l'École des hautes études commerciales*, Montréal, Éditions Québec/Amérique et Presses HEC, 1994, p. 175-194.
- Heilbron, Johan, « Regime of disciplines: Toward a Historical Sociology of Disciplinary Knowledge », dans C. Camic et H. Joas (dir.), *The Dialogical Turn. New Roles for Sociology in the Postdisciplinary Age*, New York, Rowman and Littlefield, 2004, p. 23-42.
- Heilbron, Johan, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Agone, 2006.
- Heilbron, Johan, « Qu'est-ce qu'une tradition nationale en sciences sociales ? », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 18 (2008), p. 3-14.
- Hercourt, Jean-Michel, « Vallée d'Aoste 1963 : Les Industries et leurs problèmes avant l'ouverture des tunnels alpins », Diplôme d'études supérieures (géographie), Paris, Sorbonne, 1964.
- Hercourt, Jean-Michel, « Toluca 1965 : une ville moyenne du Mexique central », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Sorbonne, 1967.
- Héroux, André et Yves Hébert, « Ivanhoë Caron : un géographe utile », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 64-66.
- Holmén, Hans, « What's new and what's regional in the 'New Regional Geography'? », *Geografiska Annaler – Series B : Human Geography*, vol. 77, n° 1 (1995), p. 47-63.
- Houde, Pierre, « Le Comté de Nicolet : peuplement et variations démographiques », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1959.

- Huerta, Antoine, « Le castor et le goupillon. Pierre Deffontaines et le Canada, ou appréhender l'espace politique, social et culturel de la géographie humaine », *Études canadiennes*, n° 92 (2022), p. 41-67.
- Hughes, Everett C., *Men and their Work*, Glencoe, Free Press, 1958.
- Hulbert, François, « Le réveil des géographes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108 (1995), p. 497-507.
- Jean, Bruno, « La région des géographes : entre l'acte de foi et l'acte de contrition », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle : perspectives interdisciplinaires*, Québec, 1994, p. 57-69.
- Jean, Bruno, « Le développement régional », dans Pierre Doray, Edmond-Louis Dussault, Yvon Rousseau et Lyne Sauvageau (dir.), *L'Université du Québec, 1968-2018. 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 417-432.
- Johnson, Terence J., *Professions and Power*, London, British Sociological Association, coll. « Studies in Sociology », 1972.
- Johnston, Ron J., « 'Graduateness' and a core curriculum for geography? », *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 21, n° 2 (1997), p. 245-252.
- Johnston, Ron. J., « The Institutionalisation of geography as an academic discipline », dans R. J. Johnston et M. Williams (dir.), *A Century of British Geography*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 45-90.
- Johnston, Ron J. et James Sidaway, *Geography and Geographers. Anglo-American Human Geography since 1945*, London, Routledge, 2016.
- Johnston, Ron J. et Stan Gregory, « United Kingdom » dans R. Johnston et P. Claval (dir.), *Geography Since the Second World War*. London, Croom Helm, 1984, p. 107-131.
- Jones-Imhotep. Edward, « Nature, Technology, and Nation », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 38, n° 3 (2004), p. 5-35.
- Jost, Peter Tadeusz, « The geographical aspects of the North Western Slopes of the Swan Hills », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1956.
- Jubinville, Fernand, « La géographie est essentielle dans la formation des jeunes québécois », *Géographes*, n° 9 (juin 1997), p. 4-5.
- Juillard, Étienne, « La région : essai de définition », *Annales de géographie*, n° 387 (1962), p. 483-499.

- Kimble, George H. T., *Geography in the Middle Ages*, Londres, Methuen, 1938.
- Kimble, George H. T., *The World's Open Spaces*, Londres, Thomas Nelson and Sons Ltd, 1939.
- Klein, Alexandre, « Les sources américaines de la formation psychiatrique de l'Université de Montréal : à propos d'une enquête inédite de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux États-Unis (1962-1964) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2019-2020), p. 17-43.
- Klein, Juan-Luis, « La question régionale au stade du capitalisme avancé : le cas de Québec », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1978.
- Klein, Juan-Luis, « Région, déploiement du capital et coût du travail : contribution à l'analyse de la croissance manufacturière dans la région de Québec », thèse de doctorat (géographie), Québec, Université Laval, 1981.
- Klein, Juan-Luis, Hugues Dionne et Pierre-André Tremblay, « L'action collective et l'idéal communautaire : bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social », dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (dir.), *Au-delà du libéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 22-46.
- Klein, Juan-Luis, « Changements de paradigmes en géographie et aménagement du territoire », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 133-152.
- Klein, Juan-Luis, « Radical geography goes francophone », dans Trevor J. Barnes et Eric Sheppard (dir.), *Spatial histories of radical geographies: North America and Beyond*, New York, Wiley, 2019, p. 273-299.
- Kobayashi, Audrey, « "Truly our own": Canadian geography 50 years after / Un symbole national : *Le Géographe canadien* après 50 ans », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 45, n° 1 (2001), p. 3-13.
- Koelsch, William A., « Academic Geography, American Style: An institutional Perspective », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 245-279.
- Labrecque, Paul, « Eugène Rouillard : colonisation et toponymie », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 68-72.
- Lacroix, Michel, *L'invention du retour d'Europe : réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.
- La rédaction, « Appointment of George H. T. Kimble as director of the American Geographical Society », *The Professional Geographer*, vol. 2, n° 1 (1950), p. 47-48.

- La rédaction, « *Cahiers de géographie du Québec : revue internationale de géographie humaine* », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 139 (2006), p. 9.
- La rédaction, « Histoire de la géographie au Québec : continuité, ouverture et contribution », *Géographes*, n° 13 (2003), p. 18-19
- La rédaction, « Participation de l'Association des géographes de l'Amérique française au comité canadien de l'UGI », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 3 (novembre 1968), p. 6.
- La rédaction, « Relations avec la Société des professeurs de géographie du Québec », *Chronique de l'Association des géographes de l'Amérique française*, n° 3 (novembre 1968), p. 4.
- Lafontaine, Danielle, « Le champ des études régionales québécoises : problèmes de spécificité et de délimitation », *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 12, n° 1 (1989), p. 111-139.
- Lafontaine, Danielle, « L'émergence et l'évolution des études régionales au Québec (1908-2008). Des liens et des lieux », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 4 (2012), p. 576.
- Lahire, Bernard, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998
- Lahire, Bernard « Champ, hors-champs et contre-champs », dans Bernard Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2001, p. 23-58.
- Lalonde, Annie, *Description and Finding aid: F. Kenneth Hare Fonds F2016*, Toronto, Trinity College – University of Toronto, p. 2-3. [en ligne], [<https://discoverarchives.library.utoronto.ca/downloads/ottca-f2016.pdf>].
- Lamarre, Jean, *Le devenir de la nation québécoise selon Guy Frégault et Maurice Brunet, 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993.
- Lamonde, Yvan, « Problèmes et plaisirs de la biographie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (2000), p. 89-94.
- Langlois, Jean-Claude, « Knob Lake, pivot aérien de l'Arctique canadien », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 4 (1955), p. 201-206.
- Langlois, Jean-Claude, « Le McGill Sub-Arctic Research Laboratory », *Revue canadienne de géographie*, vol. 10, n° 1 (1956), p. 53-55.
- Lapierre, Richard, « L'industrie du tourisme à Montréal : essai d'interprétation géographique », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1954.
- Lapierre, Richard, « Géographie et urbanisme », *Revue canadienne de géographie*, vol. 9, n° 1 (1955), p. 44.

- Laplante, Pierre, « L'évolution des versants en Hudsonie », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1973.
- Laureys, Henry, « Le Commonwealth d'Australie au point de vue physique », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 2 (1911), p. 33-43.
- Laureys, Henry, « Navires-écoles de la marine marchande », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 5 (janvier 1912), p. 144-155.
- Laureys, Henry, « Navires-écoles de la marine-marchande (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 6 (février 1912), p. 181-193.
- Laureys, Henry, « Les pêcheries canadiennes », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 8 (1912), p. 261-267.
- Laureys, Henry, « Les ressources agricoles de la Province de Québec », *Revue économique canadienne*, vol. 2, n° 1-2 (juillet-août 1912), p. 12-32.
- Laureys, Henry, « Navires-écoles de la marine-marchande (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 6 (février 1912), 181-193.
- Laureys, Henry, « Nos industries manufacturières », *Revue économique canadienne*, vol. 2, n° 10 (avril 1913), p. 319-343.
- Laureys, Henry, « La géographie et les Hautes Études Commerciales », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 3 (septembre 1913), p. 68-79.
- Laureys, Henry, « Les combustibles minéraux du Canada », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 8 (mars 1914), p. 293-305.
- Laureys, Henry, « Les combustibles minéraux du Canada (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 9 (avril 1914), p. 343-360.
- Laureys, Henry, « Les combustibles minéraux du Canada (suite) », *Revue économique canadienne*, vol. 3, n° 10-11-12 (mai-juin 1914), p. 405-415.
- Laureys, Henry, *Essai de géographie du Canada*, Bruxelles, Librairie Falks et fils, 1914.
- Lauriol, Catherine, « L'aventure APGQ-SPGQ, un bon départ », *Info-géo*, vol. 7, n° 8 (1989), p. 7-8.
- Laverdière, Camille, « The Royal Society of Canada », *Le Devoir*, 3 juillet 1961, p. 4.
- Laverdière, Camille, « Une association de géographes (de langue française) du Québec », *Revue canadienne de géographie*, vol. 16, n° 1-2-3-4 (1962), p. 55.

- Laverdière, Camille, « De la naissance de l'Association des géographes du Québec », *Géo-graphes*, vol. 12 (1989), p. 9.
- Laverdière, Camille, « Mgr Laflamme : aux origines de la géologie et de la géographie physique d'ici », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 50-52.
- Laverdière, Camille et Nicole Carette, *Jacques Rousseau, 1905-1970 : bio-bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Géographie historique », 1999.
- Lavoie, Serge, « Carrières pour géographes : le cas du Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 13 (octobre 1973), p. 29-48.
- Lavoie, Serge, « Carrière pour géographes : le cas du Québec : résultats d'une enquête subventionnée par l'Association canadienne des géographes », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 14 (octobre 1974), p. 1-63.
- Le Soleil, « La géographie régionale », *Le Soleil*, 6 février 1941, p. 11.
- Le Soleil, « Promotions à l'École des hautes études », *Le Soleil*, 8 septembre 1942, p. 8.
- Le Soleil, « Les géographes du Québec fondent une association », *Le Soleil*, 24 avril 1962, p. 17.
- Le Soleil, « Le congrès de fondation ... », *Le Soleil*, 30 avril 1962, p. 13.
- Leclerc, Michel, « La notion de discipline scientifique », *Politique*, n° 15 (1989), p. 23-51.
- Lefebvre, Marie-Anne, « La genèse et l'évolution du terroir de l'ancienne seigneurie de Nicolet, 1669-1964 », Diplôme d'études supérieures (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1964.
- Lefebvre, Marie-Thérèse, « Radio-Collège (1941-1956) : un incubateur de la Révolution tranquille », *Cahiers des dix*, n° 60 (2006), p. 233-275.
- Lefebvre-Boudeweel, Marie-Anne, « L'urbanisation des campagnes françaises et québécoises », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Strasbourg, Université de Strasbourg, 1968.
- Legendre, Danielle, « Sorel-Tracy : une agglomération, deux paysages », Diplômes d'études supérieures (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1972.
- Lemay, Claude, « Saint Laurent : de noyau rural à centre urbain », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1963.
- Lemay, Claude, « Étude de l'évolution du quartier Croulebarbe, XIII^e arrondissement », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Sorbonne, 1967.

- Lemieux, Gilles-H., « Human responses and adjustments to the 1963-1965 ashfalls of Irazu Volcano, Costa Rica: a geographical study of environmental perception », thèse de doctorat (géographie), Calgary, University of Calgary, 1975.
- Lenoir, Timothy, *Instituting Science. The Cultural Production of Scientific Disciplines*, Stanford, Stanford University Press, 1997.
- Lévesque-St-Louis, Jérémie, *Retracer le territoire, tracer le pays. L'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023.
- Lipietz, Alain et Georges Benko (dir.), *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Économie en liberté », 1992.
- Livernoche, Claude, « Géomorphologie du bassin-versant de la petite Yamachiche et étude quantitative du réseau hydrographique », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1973.
- Livingstone, David N., *The Geographical Tradition. History of a contested enterprise*, London, Blackwell, 1992.
- Loslier, Luc, « Typologie des centres urbains de la Martinique », thèse de maîtrise (géographie), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971.
- Loslier, Luc, « Les disparités régionales à Madagascar : étude de méthodologie géographique », thèse de doctorat (géographie), Nice, Université de Nice, 1974.
- Lovlin, Tahrana et Mark Seasons, « A History of the Core Curriculum of Planning Education in Canada », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 23, n° 1 – Supplement (2014), p. 98-115.
- Low, Albert Peter, *Report on the Dominion Government Expedition to Hudson Bay and the Arctic Islands on the board of the D.G.S. Neptune, 1903-1904*, Ottawa, Commission géologique du Canada, 1906.
- Lowenthal, David, « Environmental perception and behavior », Department of Geography of the University of Chicago, Research paper n° 109 (1967), p. 1-88.
- Lowenthal, David, « The American Scene », *Geographical Review*, vol. 58, n° 1 (1968), p. 61-88.
- Mabru, Michel, « Hamelin (Louis-Edmond). – Nordicité canadienne », *Norois*, n° 92 (1976), p. 634.
- Mackay, John Ross, « The regional geography of the Lower Ottawa Valley », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1949.

- Maheux, Arthur, *Pourquoi sommes-nous divisés?* Montréal, Beauchemin, 1943.
- Maistre, Gilbert, « Étude géographique d'une fonction de Montréal », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1969.
- Maltais, Bernard, « L'approche géographique sur la place publique », *Info-Géo*, vol. 7, n^o 8 (1989), p. 9-11.
- Marois, Claude, « Géographie de la population : parcours d'une branche de la géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n^o 151 (2010), p. 177-195.
- Marquis, Lise et Cathy Fournier, « Le module d'histoire : un milieu de vie, un atout pour la région », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 226.
- Martel, Claude, « Les géographes et l'option de champ protégé en aménagement : position de l'APGQ en regard à la demande de l'ordre des urbanistes du Québec concernant la constitution d'un champ protégé en aménagement du territoire. Document de réflexion présenté à l'Office des professions du Québec en novembre 1995 », *Géographes*, n^o 8 (mai 1996), p. 29.
- Martin, Geoffrey, « The emergence and Development of Geographic Thought in New England », *Economic Geography*, vol. 74, n^o 1 (1998), p. 1-13.
- Martin, Geoffrey et Preston James, *All Possible Worlds. A History of Geographical Ideas*, New York, Wiley, 1993.
- Martin, Yves, « Les études urbaines », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n^o 1-2 (1962), p. 119-128.
- Massardier, Gilles, « Les savants les plus demandés. Expertise, compétences et multipositionnalité. Le cas des géographes dans la politique d'aménagement du territoire », *Politix*, vol. 36 (1996), p. 163-180.
- Massicotte, Guy, « Les études régionales », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n^o 1-2 (1985), p. 155-173.
- McDonald, Robert, « Challenges and Accomplishments: A Celebration of the Arctic Institute of North America », *Arctic*, vol. 58, n^o 4 (2005), p. 440-451.
- McNally, Russel A., « An Analysis of Geography Education in Protestant High Schools of Montreal », thèse de maîtrise (éducation), Montréal, Université McGill, 1963.

- Mercier, Guy et Laurent Deshaies, « Paul Vidal de la Blache et le Canada français : une région et une géographie à l'aune de l'Amérique et de la modernité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 66, n° 184-185 (2021), p. 131-151.
- Mercier, Guy, « Entre science et patrie : lecture du régionalisme de Paul Vidal de la Blache », vol. 45, n° 126 (2001), p. 389-412.
- Mercier, Guy, « La norme paysagère. Réflexion théorique et analyse du cas québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 129 (décembre 2002), p. 357-392.
- Mercier, Guy, « Legs vidaliens et romantisme scientifique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146 (2008), p. 261-269.
- Mercier, Guy, « L'Orient de Marco Polo et la géographie de Paul Vidal de la Blache », *Géographie et cultures*, n° 33 (2000), p. 19-42.
- Mercier, Guy, « Pour une relecture du *Marco Polo* de Paul Vidal de la Blache », *Finisterra*, vol. 33, n° 65 (1998), p. 65-73.
- Mercier, Guy, « La géographie de Paul Vidal de la Blache face au litige guyanais : la science à l'épreuve de la justice », *Annales de géographie*, n° 667 (2009), p. 294-317.
- Mercier, Guy, « La théorie géographique de la propriété et l'héritage ratzélien », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 98 (1992), p. 235-250.
- Mercier, Guy, « Prémisses d'une théorie de la propriété », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, n° 81 (1986), p. 219-341.
- Meunier, É.-Martin et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002.
- Miller, Émile, *Terres et peuples du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1912.
- Miller, Émile, « Essai de géographie économique du Canada – compte rendu », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 1, n° 3 (novembre 1915), p. 276-277.
- Miller, Émile, *Les armoiries de Montréal*, Montréal, Adjutor Ménard, 1920.
- Miller, Émile, *Pour qu'on aime la géographie*, Montréal, Éditions G. Ducharme, 1921.
- Montgomery, Margaret R., « The Climate of Labrador and its Effects on Settlements », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université McGill, 1949.
- Morisset, Jean, « Microcosmes à la dérive de l'histoire : organisation et activités de quatre bourgs des Petites Antilles, étude géographique », thèse de maîtrise (géographie), Québec, Université Laval, 1968.

- Morisset, Jean, « Puno: Geographical Perspectives on Integration in Southern Peru », thèse de doctorat (géographie), Liverpool (Royaume-Uni), University of Liverpool, 1975.
- Morissette, Hugues, « Une corporation de géographes, pourquoi pas? », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 3 (octobre 1963), p. 4-5.
- Morissette, Hugues, « Où va l'AGQ? », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (avril 1966), p. 8.
- Morissette, Hugues, « La géographie n'est pas encore acceptée par le gouvernement du Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 9 (octobre 1966), p. 31.
- Morissette, Hugues, « Louis-Edmond Hamelin – Nordicité canadienne », dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels du xx^e siècle*, Québec, Septentrion, 2006, p. 261-268.
- Morissonneau, Christian, *La société de géographie de Québec, 1877-1970*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1971.
- Morissonneau, Christian, *La Terre promise : le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.
- Morris, Steven, et Betsy Van des Veer Martens, « Mapping Research Specialties », *Annual Review of Information Science and Technology*, n° 42 (2008), p. 213-295.
- Morisset, Jean, *Les chiens s'entre-dévorent*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1977.
- Muerhrcke, Phillip, « Maps in geography », *Cartographica: the International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, vol. 18, n° 2 (1981), p. 3.
- Mullins, Nicolas, « The development of a scientific specialty: The phage group and the origins of molecular biology », *Minerva*, vol. 10 (1972), p. 51-82.
- Murphy, Alexander B., « Geography as Profession and Way of Being », *The Arab World Geographer/Le Géographe du Monde arabe*, vol. 19, n° 1-2 (2016), p. 163-166.
- Nahon, Léon, « De l'utilité du géographe dans les études rurales », *Revue canadienne de géographie*, vol. 17, n° 1-2 (1963), p. 51-52.
- Nisbet, Robert, *La tradition sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- Nordman, Daniel, « La géographie, œil de l'histoire », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 44-54.
- O'Connor, Jean G. et A. J. Meadows, « Specialization and Professionalization in British Geology », *Social Studies of Science*, vol. 6 (1976), p. 77-89.

- Occhietti, « Serge Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec : contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques », thèse de doctorat (géographie), Ottawa, Université d'Ottawa, 1978.
- Orain, Olivier, « Emmanuel de Martonne, figure de l'orthodoxie épistémologique postvidalienne? », dans Guy Baudelle, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Marie-Claire Robic (dir.), *Géographes en pratiques (1870-1945) : le terrain, le livre, la cité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 289-313.
- Orain, Olivier, « La géographie comme science. Quand 'faire école' cède le pas au pluralisme », dans Marie-Claire Robic (dir.), *Couvrir le monde : un grand XX^e siècle de géographie française*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 2006, p. 81-115.
- Orain, Olivier, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 179-220.
- Orain, Olivier et Marie-Claire Robic, « La géographie au Collège de France (milieu du XIX^e siècle – milieu du XX^e siècle), ou les aléas d'une inscription disciplinaire », dans W. Feuerhahn (dir.), *La politique des chaires au Collège de France*, Paris, Belles lettres, 2017, p. 435-480.
- Ouellet, Danielle, « Louis-Edmond Hamelin ou la mouvance d'un chercheur », *Interface*, vol. 8, n^o 6 (1987), p. 6-10.
- Painchaud, Paul, « La nordicité : nouveau mythe canado-québécois de politique étrangère », *Études internationales*, vol. 10, n^o 3 (1979), p. 614-624.
- Pálsson, Gísli (dir.), *Writing on Ice : the ethnographic notebooks of Vihljalmar Stefansson*, Dartmouth, University Press of New England, 2001.
- Paquet, Gilles, « Albert Faucher, économiste-historien », *L'actualité économique*, vol. 59, n^o 3 (1983), p. 395-296.
- Paquette, Romain, « Géographies et marché du travail au Canada : Panorama des années 1960 », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n^o 13 (octobre 1973), p. 1-28.
- Paquette, Romain « Géographes et marché du travail au Canada : Panorama des années 1960 », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 17, n^o 1 (1973), p. 53-67.
- Paquette, Sylvain, Philippe Poullaouec-Gonidec et Gérald Domont (dir.), *Guide de gestion des paysages au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, [en ligne], [<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1762586>].
- Paradeise, Catherine, « Les professions comme marchés du travail fermés », *Sociologie et sociétés*, vol. 20, n^o 2 (1988), p. 9-21.

- Paradeise, Catherine, « Comprendre les professions : l'apport de la sociologie », dans Catherine Halpern (dir.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Éditions des sciences humaines, 2016, p. 197-198.
- Parent, Frédéric et Paul Sabourin, « Des déterminismes aux déterminations; sur les vertus heuristiques de l'enquête ethnographique : l'apport américain à la construction de la sociologie au Québec », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2020), p. 173-214.
- Parsons, Talcott, « Social Structure and Dynamic Process: The Case of Modern Medical Practice », dans *The Social System*, Glencoe, Free Press, 1951, p. 428-479.
- Parsons, Talcott, « The Professions and Social Structure » dans *Essays in Sociological Theory, Pure and Applied*, Glencoe, Free Press, 1958 [1939], p. 34-49.
- Paugam, Serge, « Quand l'intégration professionnelle devient disqualifiante », *Économie & humanisme*, n° 381 (juin 2007), p. 24-28.
- Paugam, Serge, « De la condition : de l'intégration laborieuse à l'intégration disqualifiante », *Cités*, n° 35 (2008), p. 13-32.
- Payette, Serge et Émilie Talbot-Saulnier, « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques : un défi de tous les instants », *Écoscience*, vol. 18, n° 3 (2011), p. 171-181.
- Payette, Serge, « Louis-Edmond Hamelin (1923-2020) : un géant de la géographie », *Le Naturaliste canadien*, vol. 144, n° 2 (2020), p. 3-6.
- Péaud, Laura, *La géographie, émergence d'un champ scientifique : France, Prusse et Grande-Bretagne*, Lyon, ENS éditions, 2016.
- Pelletier, Charles, « L'entreprise privée et nos universités », *Le Temps*, 25 février 1956.
- Pelletier, Raphaël, « De la synthèse géographique à l'approche territoriale : l'évolution des définitions de la géographie dans les manuels québécois contemporains (1957-2000) », *Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 32, n° 2 (2020), p. 69-92.
- Pelletier, Raphaël, « La géographie scolaire québécoise depuis la Révolution tranquille : discipline, territoire et société dans les manuels », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 64, n° 181-182 (2020), p. 147-168.
- Pelletier, Raphaël, « La mutation contemporaine du concept de région dans les manuels de géographie et son incidence sur la représentation sociogéographique de l'espace québécois », *Recherches sociographiques*, vol. 62, n° 3 (2021), p. 569-595.

- Pelletier, Raphaël, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue de géographie de Montréal* et dans les *Cahiers de géographie de Québec* (1947-1964) », *Scientia canadensis*, vol. 43, n° 1 (2021), p. 49-73.
- Pelletier, Raphaël, « Les manuels de géographie québécois et la représentation du fait canadien-français (1955-1978) : pistes de réflexion sous le signe de la référence, de l'historicité et de la géographicit  », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 55, n° 1 (2021), p. 203-230.
- Pelletier, Raphaël, « Le Canada fran ais d' mile Miller : *Terres et peuples du Canada* et l'inscription intellectuelle d'un g ographe au d but du XX^e si cle », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 22, n° 1-2 (2021), p. 97-134.
- Pelletier, Rapha l, « Les g ographes du Qu bec et la question professionnelles : essai d'interpr tation sociohistorique, 1945-2000 », *Canadian Geographies/G ographies canadiennes*, vol. 0, n° 0 (2023), [en ligne], [<https://doi.org/10.1111/cag.12860>].
- Pelletier, Rapha l, « Jacques Rousseau (1905-1970) :  rudit et praticien l'interdisciplinarit  », *Magazine de l'Acfas*, section « Enjeux de la recherche : 100 ans de recherche », 25 mai 2023, [en ligne], [<https://www.acfas.ca/publications/magazine/2023/05/jacques-rousseau-1905-1970-erudit-praticien-interdisciplinarite>].
- Pelletier, Rapha l, « Louis-Edmond Hamelin, le Nord, le Qu bec et les mots », dans *Faire connaissance : 100 ans de sciences en fran ais*, Montr al, Acfas/ ditions Cardinal, 2023, p. 88-91.
- Pe a, Orlando Alvarez, « Temp ratures et r gimes thermiques sur deux littoraux montagnards et leur arri re-pays », th se de doctorat (g ographie), Grenoble, Universit  de Grenoble, 1971.
- P pin, Pierre-Yves, « Le premier symposium de G ographie appliqu e au Canada », *Revue canadienne de g ographie*, vol. 12, n° 3-4 (1958), p. 166.
- Phlipponneau, Michel, *G ographie et action*, Paris, Armand Colin, 1960.
- Phlipponneau, Michel, *L'avenir  conomique et social des Cantons de- l'Est : un probl me-type de planification r gionale de la Province de Qu bec*, Qu bec, minist re de l'Industrie et du Commerce, 1960.
- Poisson, Jacques, « Le loyalisme », *Libert *, vol. 4, n° 23 (mai 1962), p. 326-338.
- Poitras, Daniel, « Relations internationales et exp rience am ricaine : le voyage au bout de la nuit des  tudiants montr alais aux  tats-Unis (1947-1955) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2019-2020), p. 69-105.
- Poitras, Daniel et Micheline Cambron, *L'Universit  de Montr al : une histoire urbaine et internationale*, Montr al, Presses de l'Universit  de Montr al, 2023.

- Polèse, Mario, « À propos de l'extraordinaire diversité (et ouverture) des sciences régionales québécoises : origines et prospectives », *Revue d'économie urbaine & régionale*, n° 4 (2012), p. 513-531.
- Polèse, Mario, « Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse », dans Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Le Québec des régions : vers quel développement?*, Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ/GRIR, p. 321-338.
- Polèse, Mario, « Naissance et mutation d'un lieu unique de recherche en sciences humaines appliquées », dans Pierre Doray, Edmond-Louis Dussault, Yvon Rousseau et Lyne Sauvageau (dir.), *L'Université du Québec, 1968-2018. 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 449-462.
- Powell, Richard C., « Geography, Anthropology and Arctic Knowledge-Making », dans Adrian Howkins et Peder Roberts (dir.), *The Cambridge History of the Polar Regions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023, p. 279-301.
- Powell, Richard C., « Northern cultures: myths, geographies and representational practices », *Cultural Geographies*, vol. 12 (2005), p. 371-378.
- Powell, Richard C., *Studying Arctic Fields: Cultures, Practices, and Environmental Sciences*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, coll. « Indigenous and Northern Studies », 2017.
- Prost, Antoine, « Un couple scolaire », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 55-64.
- Prud'homme, Julien, « De la commission Parent aux réformes de la santé et au code des professions, 1961-1974 », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 1 (janvier-avril 2012), p. 83-102.
- Prud'homme, Julien, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille. L'expertise en commission parlementaire, 1971-1973 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4 (hiver-printemps 2015), p. 353-373.
- Prud'homme, Julien, *Professions à part entière. Histoire des ergothérapeutes, orthophonistes, physiothérapeutes, psychologues et travailleuses sociales au Québec*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2011.
- Pumain, Denise, « Histoire de la géographie au Québec », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1974.
- Pumain, Denise, « La dualité de la géographie québécoise », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 411-412 (1973), p. 667-678.

- Puyo, Jean-Yves, « L'excursion, des forestiers aux géographes : entre intérêt pédagogique et rite », *Sociétés et représentations*, n° 21 (2006), p. 175-189.
- Racine St-Jacques, Jules, « Un virage américain? : l'acculturation disciplinaire des premiers diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2020), p. 45-68.
- Racine St-Jacques, Jules, *Georges-Henri Lévesque : un clerc dans la modernité*, Montréal, Boréal, 2020.
- Racine, Jean-Bernard, « À la recherche de la géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 11, n° 22 (1967), p. 63-78.
- Racine, Jean-Bernard, « Nouvelle frontière pour la recherche géographique », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 13, n° 29 (1969), p. 125-168.
- Racine, Jean-Bernard, « Les témoins », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 108 (1995), p. 537-548.
- Raveneau, Jean (dir.), « Les méthodes de la cartographie urbaine », Sherbrooke, Association des géographes de l'Amérique française, 1972.
- Régimbald, Patrice, « Disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (1997), p. 163-200.
- Remiggi, Frank W., « Persistence of ethnicity: a study of social and spatial boundaries on the eastern lower north shore, 1820-1970 », thèse de maîtrise (géographie), Saint-John's, Memorial University of Newfoundland, 1975.
- Remmiggi, Frank W., « Nineteenth-century settlement and colonization on the Gaspé north coast: an historical - geographical interpretation », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université McGill, 1983.
- Ridge, Frank G., « General principles for the planning of sub-arctic settlements », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université McGill, 1953.
- Rioux, Marcel, « La connaissance de la parenté et l'urbanisation du Canada français », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), *La société canadienne française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 377-387.
- Robic, Marie-Claire, « Des vertus de la chaire à la tentation de l'action », dans Paul Claval et André-Louis Sanguin (dir.), *La géographie française à l'époque classique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 44-53.

- Robic, Marie-Claire, « La géographie en ses épithètes et autres affichages : scènes nationales et internationales (XIX^e siècle) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 37 (2020), p. 93-120.
- Robinson, J. Lewis, « The Development and Status of Geography in Universities and Government in Canada », *Yearbook of the Association of Pacific Coast Geographers*, vol. 13 (1951), p. 3-13.
- Robinson, J. Lewis, « Geography in the Canadian Universities », *Professional Geographer*, vol. 18, n° 2 (1966), p. 69-74.
- Robinson, J. Lewis, « Growth and trends in Geography in Canadian Universities », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 11, n° 4 (1967), p. 216-229.
- Robinson, J. Lewis, « The Production and Employment of Geographers in Canada », *Professional Geographer*, vol. 29, n° 2 (1977), p. 208-214.
- Robinson, J. Lewis, « Regional geography of Canada in Canada », *The Journal of Geography*, vol. 80, n° 7 (1981), p. 268-271.
- Robinson, J. Lewis, « Geography in Canada », *Professional Geographer*, vol. 38, n° 4 (1986), p. 411-417.
- Robinson, J. Lewis, « Reminiscences: Arctic Geography Forty Years Ago », *Arctic*, vol. 40, n° 4 (1987), p. 239-243.
- Robitaille, Benoit, « Géomorphologie du sud-est de l'île Cornwallis, Territoires du Nord-Ouest », thèse de doctorat (géographie), Québec, Université Laval, 1959.
- Robitaille, Benoit, « La géographie de la fonction publique et la Nouveau-Québec », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 4-5.
- Rochefort, Michel, « Les structures sociales dans la pensée géographique de Pierre George », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146 (2008), p. 248-249.
- Rocher, François, « The end of the “Two solitudes”: The Presence (or Absence) of the French-speaking Scholars in Canadian Politics », *Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4 (2007), p. 833-857.
- Rocher, François, « La construction de l'État du Québec: le projet de la Révolution tranquille », *Possibles*, vol. 35, n° 1 (2011), Rose, Damaris et Anne Gilbert, “Glimpses of social and cultural geography in Canada and Québec at the turn of the millennium”, *Social & Cultural Geography*, vol. 6, n° 2 (2005), p. 271-298.
- Rousseau, Jacques, *Aperçu biogéographique des régions nordiques du Québec*, Québec, 1967.

- Roy, André G., « La fin d'une aventure », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 61, n° 2-3 (2007), p. 87.
- Roy, Jean-Marie, « La tâche de la géographie québécoise », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n° 16 (1964), p. 251-259.
- Roy, Jean-Marie, « La vie touristique dans le Dauphiné Alpestre », thèse de doctorat de 3^e cycle (géographie), Grenoble, Université de Grenoble, 1951.
- Rudin, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998.
- Rugg, Dean S., « The Midwest as a Hearth Area in American Academic Geography », dans Brian Blouet (dir.), *The Origins of Academic Geography in the United States*, Lincoln, Archon, 1981, p. 175-191.
- Saint-Laurent, Diane, « Entretien avec Aubert Hamel », *Géo-graphes : revue de l'Association professionnelle des géographes du Québec*, vol. 13, n° 2 (hiver 1990), p. 38-39.
- Saint-Laurent, Diane, « Logan et les premières explorations scientifiques du territoire », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 47-49.
- Sanderson, Marie, *Griffith Taylor. Antarctic Scientist and Pioneer Geographer*, Ottawa, Carleton University Press, 1988.
- Sanguin, André-Louis, « Le paradigme régional, la pensée géographique et l'œuvre québécoise de Raoul Blanchard », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, n° 80 (1986), p. 175-188.
- Sarfatti Larson, Magali, *The rise of professionalism: a sociological analysis*, Berkeley, University of California Press, 1977.
- Sarfatti Larson, Magali, « À propos des professionnels et des experts ou comme il est peu utile d'essayer de tout dire », *Sociologie et sociétés*, vol. 20, n° 2 (octobre 1988), p. 23-40.
- Scargill, D. I., « The RGS and the foundations of Geography at Oxford », *Geographical Journal*, vol. 142, n° 3 (1976), p. 438-461.
- Scarlett, Maurice, « Rural Economy of part of the Montreal Economic Region », Diplôme d'études supérieures (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1967.
- Schneider, Lucien, *Dictionnaire alphabético-syllabique du langage esquimau de l'Ungava (et régions limitrophes)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1966.
- Schroeder, Jacques, « Le développement des grottes dans la région du premier canyon de la rivière Nahanni Sud, T.N.O. », thèse de doctorat (géographie), Ottawa, Université d'Ottawa, 1979.

- Schwartz, Olivier, « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, n° 10 (1990), p. 17. - 183
- Sebari, Imane et Denis Morin, « Développement et défis de la télédétection urbaine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 117-132.
- Sénécal, Gille, « Jean-Chrysostome Langelier : la monographie de la colonisation », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 54-56.
- Sénécal, Gilles et Vincent Berdoulay, « Stratégies d'argumentation et aménagement du territoire : le rôle des monographies régionales au Québec (1850-1915) », *Études canadiennes*, n° 32 (1992), p. 1-18.
- Sénécal, Gilles, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. École nationale? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 33-60.
- Siegfried, André, *Le Canada : puissance internationale*, Paris, Armand Colin, 1939.
- Siegfried, André, *Le Canada. Les deux races. Problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin, 1906.
- Simard, Martin, « Les conceptions du Nord chez les géographes québécois : une analyse comparée de quelques auteurs clés », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 173 (2017), p. 253-272.
- Simard, Martin, « Rapport du comité de l'APGQ sur les paysages québécois. Documents de réflexion en vue des États généraux du paysage québécois – mars 1995 », *Géographes*, n° 7 (décembre 1995), p. 7-9.
- Simard, Martin et Majella-J. Gauthier, « La géographie et l'aménagement à l'UQAC : 50 ans d'engagement au service des collectivités locales et régionales », *Saguenayensia*, vol. 60, n° 3 (2019), p. 48-49.
- Simon, Dylan, *Max Sorre, une écologie humaine : penser la géographie comme science de l'Homme*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021.
- Simon, Jean, « Le géographe dans la fonction publique, son rôle tel qu'il apparaît à un non-géographe », *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, n° 8 (octobre 1965), p. 2.
- Singarevélo, Pierre, « The institutionalisation of colonial geography in France, 1880-1940 », *Journal of Historical Geography*, n° 37 (2011), p. 149-157.
- Soffer, Reba N., « Why do Disciplines Fail? The Strange Case of British Sociology », *English Historical Review*, vol. 97, n° 385 (1982), p. 767-802.

- Soucy, Claude, « Le segment du 45^e parallèle : la frontière Québec-États-Unis », Mémoire de maîtrise (géographie), Bordeaux, Université de Bordeaux, 1970.
- Soucy, Claude, « La région de Lacq-Mourenx ; un exemple de complexe industriel », thèse de doctorat (géographie), Bordeaux, Université de Bordeaux, 1972.
- Speth, William W. « Berkley Geography, 1923-1933 », dans Brian Blouet (dir.), *The Origins of Academic Geography in the United States*, Lincoln, Archon, 1981, p. 229-232.
- Stamp, Dudley, *Geography in Canadian Universities*, Ottawa, Canadian Social Science Research Council, 1951.
- Steel, Robert W., *The Institute of British Geographers: the first fifty years*, London, Institute of British Geographers, 1984.
- Steel, Robert W., « The Oxford School of Geography », dans R. W. Steel (dir.), *British Geography, 1918-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 58-75.
- Stichweh, Rudolf, *Études sur la genèse du système scientifique moderne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1991.
- Stichweh, Rudolf, « The sociology of scientific disciplines: On the genesis and stability of disciplinary structure in modern science », *Science in context*, vol. 5, n^o 1 (1992), p. 3-15.
- Stoddart, David R., *On geography and its history*, London, Blackwell, 1986.
- Stoddart, D. R., « The Foundations of Geography at Cambridge » dans *On Geography and its History*, London, Blackwell, 1986, p. 77-127.
- Tanghe, Raymond, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie de l'Action canadienne-française, 1928.
- Taylor, Andrew, « An introduction to the northern islands region of the Canadian Arctic Archipelago: its historical and geographical setting », thèse de maîtrise (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1950.
- Taylor, Andrew, « Physography of the Queen Elizabeth Islands in the Canadian Arctic Archipelago », thèse de doctorat (géographie), Montréal, Université de Montréal, 1957.
- Tellier, Luc-Normand et Richard Morin, *Quarante ans d'histoire du Département d'études urbaines et touristiques*, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, 2017, p. 2-3
- Tessier-Lavigne, Yves, « le bilinguisme dans l'Ouest canadien », *L'Action française*, (mai 1925), p. 266-273.

- Thivierge, Nicole, « L'implantation : contre vents et marées », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 44-56.
- Thivierge, Nicole « L'université nouvelle, au service du milieu? », dans Nicole Thivierge (dir.), *Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), 1995, p. 73-124.
- Thouez, Jean-Pierre, « Malaises et défis de la géographie au Québec dans les années 1970 et 1980 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 54, n° 151 (2010), p. 43-47.
- Tremblay, M.-Adélar, « Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 3 (1962), p. 371-373.
- Tremblay, M.-Adélar, Paul Charest et Yves Breton, *Changements culturels à Saint-Augustin : une contribution à l'étude des isolats de la Côte-Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1968.
- Tremblay, Geneviève, « Cinq décennies d'aventures nordiques », *Le Devoir*, 6 août 2011.
- Tremblay, Jean-Marie, « Le CEN établira une station à Fort Chimo », *L'Événement*, 9 janvier 1962.
- Tremblay, Jean-Marie, « Lévesque inaugurera la station de Fort Chimo », *Le Soleil*, 12 mai 1962, p. 19.
- Trotier, Louis, « Commentaires », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 1-2 (1962), p. 129-131.
- Trotier, Louis, « Le XX^e congrès international de géographie », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 14 (1963), p. 239-240.
- Trotier, Louis, « Conditions d'une véritable géographie régionale dans le Québec », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 18, n° 1 (1964), p. 102-104.
- Trotier, Louis, « Tableau de la géographie québécoise », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 20, n° 4 (1976), p. 353-366.
- Trudeau, Pierre Elliott, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, n° 46 (1962), p. 3-16.
- Trudel, Marcel, « Les débuts de l'Institut d'histoire à l'Université Laval », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 3 (1973), p. 397-402.
- Tuan, Yi-Fu, « Geography, phenomenology and the study of Human Nature », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 15, n° 3 (1971), p. 181-192.

- Tuan, Yi-Fu, *Topophilia*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1974.
- Université de Sherbrooke, *Annuaire 1961-1962*, Faculté de commerce, s.d.
- Vachon, Bernard, « Candiac : un cas particulier de développement périurbain au sud du grand Montréal : ou la création d'un milieu suburbain par l'entreprise privée », thèse de maîtrise (géographie), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971.
- Vienne, Philippe, « Un américain au Québec : Everett C. Hughes à la découverte du Canada français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 20, n° 1-2 (2019-2020), p. 107-134.
- Villeneuve, Paul-Yvon, « Un paradigme pour l'étude de l'organisation spatiale des sociétés », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 16, n° 38 (1972), p. 199-211.
- Villeneuve, Paul-Yvon, « Géographie et aménagement, même combat », dans Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein et Carole Tardif (dir.), *Géographie et société*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Géographie contemporaine », 2001, p. 215-220.
- Waddell, Éric, « Un débat de fond », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 108 (1995), p. 467.
- Wallace, Matthew, « Reimagining the Arctic atmosphere: McGill University and Cold War politics, 1945-1970 », *The Polar Journal*, vol. 6, n° 2 (2016), p. 358-378.
- Wallace, Matthew, « Gouverner le climat : les sciences de l'atmosphère au Canada, 1945-1975, Thèse de doctorat en histoire », Thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2013.
- Warkentin, John et Paul Simpson-Housley, « The Development of Geographical Study in Canada, 1870-2000 », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, 281-315.
- Warkentin, John, « Partially provided: geography at the University of Toronto, 1844-1935 », *The Canadian geographer/Le Géographe canadien*, vol. 52, n° 3 (2008), p. 380-400.
- Warren, Jean-Philippe, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003, p. 56-77.
- Warren, Jean-Philippe, « Universalisation et traditionalisation de la discipline sociologique. Le cas du Québec francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2 (2005), p. 65-89.
- Watson, J. W., « Geography in Canada », *Scottish Geographical Magazine*, vol. 66, n° 3-4 (1950), p. 170-172.

- Watson, J. W., « The Canadian Association of Geographers: A Sketch of the Preliminaries », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 1 (1951), p. 1-3.
- Wenger, Étienne, *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Whitley, Richard, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Oxford University Press, 1984.
- Withers, Charles W. J., « A Partial Biography: The Formalization and Institutionalization of Geography in Britain since 1887 », dans Gary S. Dunbar (dir.), *Geography: Discipline, Profession and Subject since 1870*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishing, 2001, p. 79-199.
- Withers, Charles W. J., « Geography's other histories? Geography and Science in the British Association for the Advancement of Science, 1831-1933 », *Transaction of the Institute of british Geographers*, NS, n° 31 (2006): 433-451.
- Withers, Charles W. J., *Geography and science in Britain, A study of the British Association for the Advancement of Science*, Manchester, Manchester University Press, 2010.
- Wolff, Denis, « Une rupture non consommée », *Espace Temps*, n° 66-67 (1998), p. 80-93.
- Wolff, Denis, « Albert Demangeon (1872-1940). De l'école communale à la chaire en Sorbonne, l'itinéraire d'un géographe moderne », thèse de doctorat (géographie), Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 2005.
- Wray, Brad K., « Rethinking Scientific Specialization », *Social Studies of Science*, vol. 35, n° 1 (2005), p. 151-164.
- Wright, John Kirtland, « Terra Incognita: the place of imagination in Geography », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 37, n° 1 (1947), p. 1-15.
- Wright, John Kirtland, *Geography in the Making: The American Geographical Society, 1851-1951*, New York, American Geographical Society, 1952.
- Wright, R. et N. Koch, « Ivy League and Geography in the US », dans Rob Kitchin et Nigel Thrift (dir.), *International Encyclopedia of Human Geography*, Amsterdam, Elsevier, 2009, p. 616-621.
- Zeller, Suzanne, *Inventing Canada: Early Victorian science and the Idea of a Transcontinental Nation*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009.